N O T I C E S

SUR LES

PRETRES, CLERCS

ET FRÈRES DÉFUNTS

DE LA

CONGRÉGATION DE LA MISSION

_____

PREMIÈRE SÉRIE

DEPUIS LA FONDATION DE LA COMPAGNIE

JUSQU'A LA FIN DU XVIII° SIECLE

TOME QUATRIÈME

PARIS
IMPRIMERIE DE J. DUMOULIN
5, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5

1 9 0 3

Voici la continuation des Notices historiques et édifiantes sur les prêtres et sur les frères de la Congrégation de la Mission.

Pourrons-nous avec ce volume atteindre la fin de la série des Notices qui va de l'origine de la Compagnie à la fin du dix-huitième siècle ? Nous l'espérons. Comme une nouvelle série partant du commencement du dix-neuvième siècle a paru, nous aurons ainsi relié, par une chaîne non interrompue de précieux et édifiants souvenirs, les temps actuels aux origines de la Congrégation.

A ces groupes de Notices, qui sont réunies autour du nom de chaque supérieur général, nous avons joint pour chaque généralat, conformément au plan adopté dès le début de cette publication, quelques renseignements accessoires au but, mais très précieux pour chaque maison ; ce sont : la date d'origine et quelques détails sur chaque nouvel établissement, la liste des supérieurs et une mention des principaux bienfaiteurs. On comprend que ce recueil de Notices tire de là un intérêt historique notable.

On sait la source des renseignements biographiques que nous donnons. Ils sont puisés, en partie dans les circulaires des supérieurs généraux qui ont fait l'éloge de plusieurs missionnaires, mentionnant annuellement leurs travaux, ou leur payant à leur mort un juste tribut d'éloges ; et en partie dans les Notices publiées, selon un usage qui date de l'origine de la Compagnie, à l'occasion du décès des missionnaires. C'étaient d'abord des manuscrits. A partir de 1734, sous le généralat de M. Bonnet, pendant une assez longue série d'années, on publia ce que l'on appelait quelquefois [8] *des « billets mortuaires», en fascicules imprimés de quatre pages d'abord ; plus tard, en fascicules plus étendus, de courtes notices sur les défunts. Ces fascicules paraissaient périodiquement ; ils portaient une pagination qui se suivait et qui peu à peu a formé un fort volume in-4, très compact. Nous n'en avons qu'un exemplaire sans lacune ; il a 582 pages, et nous ne sommes pas sûr qu'il n'y avait pas une continuation.*

Ce volume, on le comprend, est un trésor et par sa rareté et par la valeur de ses renseignements pour nous. Il doit se trouver d'autres exemplaires de ce Recueil dans les villes où, avant la Révolution, nous avions des établissements ; on ne nous les a pas signalés.

Voici sur l'unique exemplaire complet ce que nous avons autrefois entendu raconter. C'est à Mgr Delaplace, qui fut plus tard évêque et vicaire apostolique en Chine, qu'on en est redevable. A l'époque où il était étudiant à Saint-Lazare, à Paris, étant allé un jour en ville, il longeait les quais de la Seine, où les bouquinistes étalent leurs vieux livres. C'est là qu'il rencontra ce volume, qui était en assez misérable état et qu'il acquit pour la modique somme de cinquante centimes. Lui-même ne soupçonnait pas entièrement la bonne fortune qui venait de lui échoir et dont on lui doit être à jamais reconnaissant.

C'est de ce Recueil, que nous désignons sous ce titre : ANCIENNES NOTICES IMPRIMÉES, que seront tirées une partie des biographies qui suivront ; nous ne pourrons que donner un choix.

On comprend l'autorité de ces Notices que nous rééditerons, en sachant que celles qui sont imprimées se publiaient sous les yeux et par l'autorité du supérieur général.

IV

GÉNÉRALAT DE M. NICOLAS PIERRON

(1697-1703)

M. NICOLAS PIERRON

QUATRIEME SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE LA CONGREGATION DE LA MISSION

ET DES FILLES DE LA CHARITÉ

Paris. 27 août 1703.

Son caractère bon, sa conduite modeste et prudente après son élection à l'emploi de supérieur général attestent hautement combien était sincère dans son humilité M. Pierron, lorsqu'il annonça, en 1697, son élection aux maisons de la Compagnie : « Je suis encore inconsolable de ce choix, écrivait-il, et je ne me suis soumis sous le poids d'une telle charge, qu'après avoir fait d'extrêmes résistances et employé des larmes en abondance pour en être déchargé, mais on n'y a pas eu d'égard, à ma grande confusion. »

M. Nicolas Pierron était né à Montceaux, au diocèse de Sens, le 9 mai 1635. Il fut reçu dans la Congrégation, du temps de saint Vincent de Paul, le 14 mai 1657,et fit de fort bonnes études, puis enseigna à Saint-Lazare. Il avait du savoir ; et des externes de distinction, entre autres, Mgr

Claude de Saint-Georges, archevêque de Lyon, fort habile lui-même et très versé dans la connaissance de l'antiquité, qui avait connu M. Pierron à Tours, ayant été archevêque dans cette ville avant que de l'être de Lyon, témoignèrent, en apprenant son élection, qu'il leur faisait plaisir de voir que dans la Compagnie on avait égard à l'érudition des sujets. M. Pierron fut le premier supérieur du séminaire de Saint-Flour, et aussi de celui de Tours. M. Jolly le rappela à Saint-Lazare en 1694 ; il le fit tout ensemble supérieur du séminaire de Chartres et visiteur de la province [12] de France. Il avait un peu plus de soixante ans quand il fut élu général et eut toutes les peines du monde d'acceptcr cette charge, comme nous l'avons dit. Il ne fut pas écouté, et son élection subsista. Il en donna lui-même avis, selon la coutume, par une lettre-circulaire, datée du 10 août 1697, dans laquelle il assure de son dévouement et déclare « qu'il s'étudiera à imiter ses très honorés prédécesseurs en leur sage conduite, surtout pour maintenir l'union et l'exacte observance des règles ».

Parce qu'il faut que chacun porte sa croix, et comme ceux mêmes qui sont innocents et qui accomplissent leur devoir n'en sont pas exemptés, M. Pierron subit cette loi commune. Dieu se servit d'un incident de son élection pour permettre que son serviteur fût sujet à des contradictions qui durent lui être très sensibles.

En effet, Louis XIV, par la malencontreuse suggestion de quelques grands seigneurs qui avaient en vue un candidat, - lequel ne fut d'ailleurs pas élu, - s'avisa d'intervenir lors de l'élection du supérieur général, en faisant savoir que certain choix ne lui agréerait pas. C'est ce que les souverains pratiquent et ce qu'on tolère de leur part dans les conclaves lors de l'élection des papes ; nul ne prétend pour cela que les élections des papes sont invalides. Louis XIV eût bien fait de s'abstenir. Il n'eut pas, lui, à en souffrir, et il se désista de cette ingérence dès l'élection suivante ; mais quelques missionnaires étrangers en gardèrent dans l'âme une profonde amertume et s'appliquèrent à la faire sentir à l'humble M. Pierron. Ses vertus et sa sagesse n'en brillèrent que plus.

En fils plein de tendresse pour M. Vincent, qu'il avait connu personnellement, il prépara ce qui pouvait servir à introduire la cause de béatification de ce digne instituteur et fondateur de la Congrégation de la Mission et de la Compagnie des Filles de la Charité.

Sa foi était pure et vive. Divers écrits sur la vie intérieure [13] ayant été condamnés par le Souverain Pontife, il se hâta d'en informer toute la Compagnie et de faire à ce sujet de fermes et prudentes recommandations. « Mon prédécesseur, écrivait-il à la date du 28 mars 1699, avait coutume d'envoyer aux maisons la condamnation de certains livres et les défenses que le Saint-Siège faisait de les lire, comme contenant des erreurs opposées aux bonnes mœurs et à la tradition de l'Église ; je crois qu'il est de mon devoir de l'imiter en cette occasion, pour préserver toujours la Congrégation de toute mauvaise doctrine et la maintenir dans celle qui nous est enseignée par l'oracle de l'Église, que nous devons écouter avec soumission. J'espère que Dieu fera la grâce de la conserver dans ces sentiments si sûrs pour le salut, et je le prie de nous prémunir contre toute doctrine fausse ou suspecte. Nous devons éviter la lecture des livres plus curieux qu'utiles pour nous acquitter de nos fonctions.Tenons-nous aux décisions de l'Église et du Saint-Siège et aux maximes de la vie intérieure que nous a laissées notre vénérable instituteur, lequel nous a si souvent ordonné de suivre le chemin commun, qui est un chemin royal, *via regia*. »

« Ne souffrez point, ajoutait M. Pierron, qu'aucun des nôtres entre dans de tels sentiments, ou, par des subtilités captieuses, élude les constitutions apostoliques ; il faut beaucoup se défier et s'éloigner des opinions nouvelles, toujours suspectes, et singulièrement de celle qui tendrait à renouveler les propositions de Jansénius tant de fois condamnées et défendues. Ayons pour les décisions de l'Église, non seulement une soumission de respect et silence, mais une soumission sincère d'esprit et de cœur : marquons-la dans les occasions, et s'il faut prendre quelque parti, que ce soit celui du Saint-Siège et de l'Église. »

Joignant à cela les conseils de la discrétion et de la prudence, il ajoutait : « Sur quoi, je prie qu'on avertisse que quand il s'élèvera quelque contestation dans l'Église, il ne [14] faut pas se

déclarer, ni déclamer contre aucune communauté, institut ou société, ce qui ne peut produire que de mauvais effets, mais imiter notre vénérable père M. Vincent, qui gardait dans ces rencontres une grande retenue, et avait d'ailleurs une si profonde obéissance pour les décisions du Saint-Siège, qu'il les défendait avec vigueur et prudence. »

Pendant son court généralat, M. Pierron montra son zèle pour la discipline par de sages recommandations, écho des désirs de l'assemblée générale. Sa propre vie était un modèle des vertus qu'il recommandait. « Aimons, écrivait-il, la pratique des vertus qui composent notre esprit ; soyons fidèles à observer nos règles ; mettons notre plaisir à nous soumettre et à obéir aux supérieurs ; soyons sages et discrets avec toutes sortes de personnes, en évitant celles qui pourraient faire naître quelque soupçon, quoique mal fondé ; vivons dans la frugalité et la pauvreté propres à des ouvriers évangéliques qui doivent avoir tout quitté, jusqu'au soin du corps, pour suivre Notre-Seigneur. Conservons-nous dans l'esprit de piété et de dévotion parmi nos emplois et nos nombreuses occupations, afin de nous en acquitter avec ferveur en la vue de Dieu, qui continuera à verser sur nous ses bénédictions. » - Voilà, ajoute son biographe, une belle récapitulation, et elle ressent fort le soin des premiers missionnaires pour éviter le relâchement.

En 1702, M. Pierron se vit attaqué en hiver d'une fâcheuse apoplexie, et cet accident fit craindre pour sa vie, car il était déjà avancé en âge. Toutefois, on y remédia du mieux qu'on put. Les médecins lui conseillèrent d'aller prendre les eaux minérales ; il ne put s'y résoudre, soit à cause de son emploi qui ne lui permettait pas de s'absenter ainsi de la maison de Saint-Lazare, soit pour quelque autre raison ; on en fit venir à Paris, et il en but quelque temps. Il en parut un peu soulagé, mais après Pâques, ses [15] jambes restèrent toujours faibles, et cette faiblesse augmenta encore en automne et durant l'hiver suivant.

L'année 1703 était la sixième depuis l'élection de M. Pierron. Cela, suivant ce qui est marqué dans les Constitutions, l'obligeait à faire convoquer les assemblées des provinces pour en tenir une sexennale à Paris.

L'ordre en fut envoyé aux visiteurs au commencement du printemps ; mais sa santé déclinait. Bientôt il fut évident que le supérieur général n'était plus en état d'exercer sa charge, il demanda lui-même d'en être relevé et il conclut avec ses assistants qu'il fallait convoquer une asssemblée générale, où, après qu'il aurait donné sa démission, on élirait un autre général. Ce qui fut fait ainsi qu'il avait été prévu.

M. Pierron ne survécut pas longtemps à sa démission. Environ quinze jours après, dans le temps qu'il paraissait se porter relativement assez bien, il lui survint une fièvre maligne accompagnée d'inflammation, qui l'emporta. Le nouveau supérieur général, M. Watel, en donna avis à toutes les maisons : « Vous savez, disait-il, les bons services que M. Pierron a rendus à la Congrégation pendant quarante-six ans qu'il y a vécu, et le grand exemple d'humilité et de désintéressement qu'il nous a donné, en faisant très volontiers sa démission de l'office de supérieur général, ce qui a donné lieu à la dernière assemblée de lui donner un successeur. Il nous a témoigné tant de joie de la paix et tranquillité avec laquelle toutes choses se sont passées, qu'il n'a pu s'empêcher de dire : « Je n'ai plus rien à désirer en ce monde, et mon unique désir est d'aller au ciel. » Ces aspirations, qui dénotent une âme déjà unie à Dieu furent exaucées. C'est le 27 août 1703 que M. Nicolas Pierron quitta cette terre d'épreuves pour une patrie meilleure. - *Circulaires et Hist. de la Congrég. de la Mission,* par M. LACOUR. [16]

M. FRANÇOIS DUPUICH

PRETRE

Richelieu. 1693.

M. François Dupuich était né, le 7 juillet 1616, à Arras, et il fut reçu dans la Congrégation le 19 avril 1641 ; il était déjà prêtre depuis un an quand il entra dans la Compagnie. Saint Vincent, avant de le recevoir, avait voulu éprouver son zèle et sa charité, car nous le trouvons, en 1640, à Bar-le-Duc, assistant dans leur détresse les malheureux habitants de la Lorraine. Il fut bientôt après envoyé à Troyes, où il travailla pendant vingt-deux ans. Il demeura même supérieur de cette maison depuis 1658 jusqu'en 1665. A cette époque, il fut envoyé à Marseille, où il resta jusqu'au moment où M. Alméras jugea à propos de l'envoyer en Pologne pour y conduire de nouveaux ouvriers et une colonie de Filles de la Charité.

M. Dupuich, nous disent les mémoires du temps, était fort connu pour sa simplicité. Son amour pour la pauvreté lui fit refuser, avant de partir pour la Pologne, une montre - c'était alors un objet de luxe - que lui offrait M. Jean Levacher, revenu de Tunis. M. Alméras disait de lui : « Il a du zèle, de la fidélité et de la prudence. » C'est probablement à cause de ces qualités que M. Alméras l'envoya en Pologne où la Congrégation était l'objet des faveurs et de l'estime des grands, mais était en même temps exposée à perdre quelque chose de ses principales vertus.

M. Dupuich, placé à la maison de Metz, y fut le troisième supérieur, de 1671 à 1676. A le nomma supérieur à Richelieu, et c'est de là qu'il le prit en 1679 pour le renvoyer en Pologne et lui faire exécuter une mesure de la plus haute importance. Nous raconterons le fait avec quelques détails, à cause de l'enseignement qui en ressort. On y verra comment l'ambition peut mettre un homme hors de son devoir, en le jetant dans les intrigues, [17] le rendre malheureux, et enfin l'entraîner hors du chemin où il s'était engagé par des vœux. On y verra aussi l'habileté et le dévouement à la Congrégation de M. François Dupuich.

Saint Vincent, envoyant un missionnaire en Pologne, en 1654, lui avait adjoint trois étudiants qui, ordonnés prêtres en ce pays, furent obligés par suite de la guerre à rentrer à Paris. Un de ces trois était M. Éveillard, jeune homme de talent qui, de retour à Saint-Lazare, fut chargé par saint Vincent d'enseigner au petit séminaire de Saint-Charles, il fut même nommé à la supériorité de cette maison par M. Alméras en 1662, puis la même année transféré au séminaire des Bons-Enfants, où il resta supérieur jusqu'en 1674

Dans cette dernière maison il avait eu sous sa direction l'abbé Denhof, noble polonais. Celui-ci retourna en Pologne ; M. Éveillard demeura en correspondance avec lui, et, par son entremise, il se fit appeler dans ce pays. M. Jolly, cédant aux instances qui lui en furent faites, consentit à l'y renvoyer. Mais Dieu ne bénit pas cette conduite de M. Éveillard, qui était basée sur la prudence t à Varsovie l'office de supérieur. Il commença même un séminaire interne à Sainte-Croix, en 1678,

Néanmoins, comme il s'était introduit de lui-même dans cette charge qu'il considérait à la manière des gens du monde, Dieu ne lui donna pas grâce pour la conduite de ses inférieurs. Sentant bien que ceux-ci n'étaient pas contents de lui et craignant de perdre sa charge de supérieur, il voulut s'y maintenir par le crédit des grands. Il s'employa pour cela auprès du marquis de Béthune, alors ambassadeur de France en Pologne et proche parent de la reine, épouse du roi Jean III, Sobieski.

M. Jolly, informé de sa manière de gouverner, résolut de le retirer dès l'année 1679. C'est alors qu'il proposa à M. Dupuich, qui était encore à Richelieu, un second [18] voyage en Pologne, mais en laissant cependant à sa disposition une entreprise qui devait lui être pénible, soit à cause de son âge, soit à cause de la difficulté de l'affaire en elle-même.

Ce vertueux missionnaire, âgé déjà de soixante-trois ans, accepta néanmoins cette commission et partit de Paris avec les pouvoirs de visiteur que lui conférait le supérieur général. Il se mit en route au mois de mai 1679, et visita en passant la maison de Culm. Puis il se rendit à

Varsovie, où il resta jusqu'en 1680. M. Éveillard, qui était homme d'esprit, ne manqua pas de soupçonner qu'il s'agissait de lui, dans le séjour si prolongé d'un visiteur en Pologne. Il voulut tenter d'adoucir M. Jolly à son égard et lui écrivit plusieurs lettres très humbles, lui demandant comme une grâce de le décharger de la supériorité, de le retirer de Pologne et de le rappeler en France. Le supérieur général le prit au mot et lui écrivit de se rendre à Metz, lui disant qu'il trouverait là des lettres qui lui apprendraient où il devait aller. Cet ordre, bien entendu, n'était pas ce que cherchait M. Éveillard, car pendant qu'il écrivait à M. Jolly des lettres pleines de soumission, il intéressait en sa faveur toutes les puissances ecclésiastiques et séculières de Pologne et même le roi Jean Sobieski, qui non seulement écrivit à M. Jolly pour lui demander de laisser M. Éveillard à Varsovie, mais écrivit encore dans le même sens à Louis XIV lui-même.

M. Jolly répondit au roi de Pologne en le suppliant de lui laisser la liberté de conduire la Congrégation selon ses règles et ses usages.

Par malheur, M. Dupuich se vit atteint d'une grosse fièvre et, de peur que ses papiers ne tombassent entre les mains de M. Éveillard, il écrivit de Varsovie à M. Godquin, excellent missionnaire, qui était à Culm, de venir le trouver au plus tôt. Celui-ci arriva en toute hâte, et, le jour même de son arrivée à Varsovie, on reçut les lettres de [19] M. Jolly qui le nommaient supérieur de Sainte-Croix. Quelques jours après, M. Dupuich fut guéri et tous deux ensemble allèrent trouver l'évêque à sa maison de campagne, et l'affaire se conclut sans difficulté.

M. Eveillard, outré de voir tous ses projets anéantis, déclara qu'il voulait sortir de la Congrégation. On avait prévu cette demande et l'on tenait tout prêt son renvoi de la Compagnie. On lui accorda même tout ce qu'il voulut, livres, habits, linge, argent, pour se retirer, et il s'en alla trouver l'abbé Denhof, qui devint quelque temps après cardinal. Ainsi M. Dupuich avait accompli, selon les intentions de M. Jolly, la commission difficile qui lui avait été confiée, et la Congrégation, en Pologne, était préservée, par la mesure énergique qui venait d'être prise, des funestes conséquences que pouvait attirer l'abandon des maximes de saint Vincent dans ses œuvres et dans ses entreprises.

M. Dupuich reprit le chemin de la France. Ne trouvant pas d'occasion pour faire ce chemin par terre, il prit la voie de la mer et se rendit à Dantzig pour s'y embarquer. Dieu le préserva pendant ce voyage de plusieurs grands dangers, car, en allant de Varsovie à Culm, sa voiture versa sur les bords de la Vistule, mais il n'eut aucun mal. Le vaisseau sur lequel il s'embarqua à Dantzig essuya une furieuse tempête dans le Sund et fut jeté sur les côtes de Norvège ; M. Dupuich échappa encore sain et sauf à ce naufrage et revint par Amsterdam et Bruxelles jusqu'à Paris. M. Jolly le félicita de sa bonne conduite et de sa fermeté ; il lui avait répété plusieurs fois avant son départ qu'il aimait mieux que la Congrégation perdît tous ses établissements en Pologne plutôt que de souffrir que les supérieurs s'y rendissent indépendants.

M. Dupuich garda le titre de visiteur de Pologne, et assista donc en cette qualité à la quatrième assemblée générale convoquée par M. Jolly, en 1685, avec les deux [20] députés qui vinrent de Pologne, MM. Desdames et Monmejean.

L'assemblée terminée, M. Dupuich rentra dans son ancienne maison de Richelieu, et en fut encore supérieur jusqu'en 1693, année où il mourut, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

- *Mémoires de la Congrégation de la Mission*.

M. TIBÈRE AGOSTINI-CENCI

PRÊTRE

Naples. 12 août 1604,

Lorsque le cardinal Caracciolo résolut d'établir la Congrégation à Naples il voulut que d'abord le peuple apprît à connaître par lui-même les missionnaires, leur zèle et leur modestie. Il dit donc à M. Côme Galilée, prêtre de la Mission, qui était déjà dans cette ville, de faire venir deux autres missionnaires pour travailler aux environs.

L'un d'eux était M. Tibère Agostini, né à Forli, en 1631, de la noble famjlle des Agostini. Aussitôt, les trois courageux prêtres se mirent à donner des missions régulières et presque sans interruption à Casoria, distant d'environ trois milles de Naples, à Arzano, à Casavatore, à Secondigliano. C'est pendant ces travaux qu'ils furent connus de M. Balsamo, fervent laïque, dont la bienveillance et la générosité devaient grandement influer sur l'avenir de la maison des Missionnaires de Naples.

Dans ces missions M. Agostini travaillait avec un grand courage, comme on l'a dit et sans compter avec ses forces. Il aimait ardemment la Congrégation, où il sentait qu'il pouvait faire tant de bien aux âmes. Ayant la douleur de voir ravi par la mort son unique frère qui habitait à Forli, sa patrie, il fit donation entre vifs à la Compagnie de tous ses biens. C'était vers 1669.

En 1676, M. Tibère Agostini fut nommé supérieur de la maison de Naples. Dans ce poste, il fit resplendir son [21] humilité ; il voulait pratiquer suivant le besoin les plus humbles offices. Quand son cousin Mgr Agostini fut nommé cardinal, il ne s'en prévalut point ; il affectait presque d'ignorer sa parenté avec le prélat, ou bien il ne s'en souvenait que lorsqu'il y avait à obtenir quelque faveur pour des gens d'humble condition.

Quand il fut sur le point de mourir, il reçut la visite d'éminents personnages de la ville de Naples : « Voyez, disait-il, comme on me traite, alors que si j'étais resté chez moi, je serais mort entre quatre modestes paysans! » Il souffrit patiemment et rendit son âme à Dieu le 12 du mois d'août 1694. A son occasion le cardinal-archevêque de Naples permit d'enterrer dans l'église de la Mission soit les missionnaires, soit leurs convicteurs. Selon le désir du clergé de la ville, on fit faire son portrait, mais l'image la plus belle est celle de ses vertus qui restait dans l'âme de ceux qui l'avaient connu. - Salvatore STELLA, *la Congregazione de la Mission in Italia*, et *Notice manuscrite*.

JEAN-ARMAND DUBOURDIEU

FRERE DE LA MISSION, CONSUL A ALGER

Paris. 15 avril 1677.

Nous aurions manqué de payer un juste tribut à la mémoire du frère Dubourdieu, mort sous le généralat de M. Jolly, si nous ne lui consacrions ici quelques lignes.

Le Paul, après avoir parlé de son esclavage en Afrique, font tous remarquer le dévouement qu'il montra pour le soulagement des captifs, nombreux, hélas ! et vraiment dignes de pitié, dans les bagnes de la Régence.

Le désir charitable du saint était accompagné d'un désir patriotique non moins vif, qui ne devait se réaliser que deux siècles après : enlever Alger aux pirates.

Ses nombreuses tentatives auprès du chevalier Paul, [22] officier d'aventure, mais capable de concevoir ce plan et de le réaliser, ne purent pourtant pas aboutir (1). La seule chose qu'il put obtenir en vue de protéger les esclaves, fut l'établissement de deux consulats, à Tunis et à Alger, où il envoya des missionnaires.

Le consulat d'Alger, occupé d'abord par le frère Barreau (de 1646 à 1659), eut pour deuxième titulaire le frère Dubourdieu, qui sut remplir ces fonctions avec autant d'intelligence que de dévouement.

Jean-Armand Dubourdieu naquit, vers 1620, à Garos, en Béarn, et entra le 8 novembre 1644 dans la congrégagation fondée par M. Vincent. Ce fut dans la maison de Notre-Dame-de-la- Rose qu'il fut initié à la vie de communauté.

Il passa les premières années de sa vocation en quelques maisons de la Compagnie dans le midi de la France. La pénétration de son esprit, son aptitude aux affaires, et d'autres qualités rares le firent remarquer par ses supérieurs, et, en 1658, saint Vincent le désigna pour occuper à Alger le poste de consul. Ce projet ne se réalisa pourtant pas, et ce ne fut qu'en 1661, un an après la mort de saint Vincent, que M. Alméras, son successeur, envoya, avec M. Philippe Le Vacher, le frère Dubourdieu comme Consul et le frère Sicquard comme chancelier.

M. Philippe Le Vacher étant rentré en France après l'arrangement des affaires du frère Barreau, le frère Dubourdieu resta alors cinq ans dans son isolement, par suite des démêlés qui s'élevèrent entre la France et la puissance d'Alger. Les deux frères ne négligeaient aucune occasion de venir au secours des esclaves par les encouragements qu'ils leur donnaient, les aumônes qu'ils leur distribuaient et les bons offices qu'ils pouvaient leur rendre. C'est en 1673 que

---

1. Voir *Histoire de saint Vincent de Paul*, par Maynard, t. Ier, p. 467, 3° édition, in-12. [23]

---

le frère Dubourdieu revint enfin en France trouver un peu de tranquillité et la paix qu'il désirait ardemment.

Il édifia la maison de Saint-Lazare par sa piété et y mourut le 15 avril 1677.

Le supérieur général de lames sa mort aux membres de sa Compagnie :

« Voilà que Dieu vient encore de disposer de notre frère Arnould-Jean Dubourdieu, qui était un des plus vertueux frères que nous eussions. Il décéda hier, après six-heures de fièvre continue et une grande oppression de poitrine. Il était encore en la force de l'âge, n'étant âgé que de cinquante ans, dont il a passé trente-deux ans dans la Compagnie, à laquelle il a rendu de très bons services et a été à grande édification.

« Il a exercé pendant douze ans l'office de consul à Alger, où il a été fort aimé et estimé des Turcs mêmes, qui admiraient sa grande charité pour les esclaves, pour l'assistance desquels il ne donnait pas seulement libéralement ce qu'il avait, mais exposait avec joie sa vie pour leur service, durant le temps de la peste. Cette charité lui a obtenu d'en retirer plusieurs de l'état de perdition où ils étaient, et d'en affermir d'autres qui chancelaient dans la foi. Il a donné aussi là un bel exemple de la dilection des ennemis, ayant sauvé la vie à des personnes qui l'avaient très malicieusement calomnié. Dieu sait les grands biens qu'il a faits en ce pays-là, et quelles traverses et afflictions il a souffertes, dont il a fait un très bon usage, parce qu'il était homme d'oraison, et c'était là son refuge et sa consolation dans ses adversités. Il vivait dans une très grande fidélité aux règles de notre Congrégation, ce qui l'a toujours maintenu dans l'esprit de sa vocation, qu'il avait en abondance. Selon cela, ayant toujours été fidèle à Dieu dans les grandes et petites occasions, nous avons sujet de croire qu'il jouit maintenant de la récompense que sa divine [24] Majesté donne à ses fidèles serviteurs. » - *Mémoires de la Congrégation de la Mission*.

LE FRÈRE JEAN LOSTALOT

CLERC-ETUDIANT

14 août 1693.

Jean Lostalot naquit à Dax, le 17 février 1668, et nous savons qu'avant son entrée dans la Congrégation de la Mission «il avait étudié, avec succès et aux applaudissements de ses maîtres et condisciples, en philosophie et en théologie ».

Il avait été précédé dans la Mission par un frère nommé Guillaume, lequel, reçu à Paris, à l'âge de vingt ans, le 27 mai 1680, remplit, en 1694, les fonctions de supérieur du séminaire de Pau.

Jean fit son noviciat à Cahors, où il fut admis le mardi 19 avril 1689. Dès les premiers jours, il se signala par sa piété et sa régularité ; aussi le chargea-t-on de mettre les nouveaux séminaristes au courant de tous les usages et de toutes les pratiques du noviciat. Le 21 avril 1691, il prononça ses vœux dans cette maison de Cahors, qu'il quitta bientôt pour se rendre à Paris, selon le désir qu'il en avait manifesté.

A Paris comme à Cahors, Jean Lostalot édifia la communauté par sa piété et son amabilité. Les souffrances vinrent mettre des entraves à son amour pour le travail. On l'envoya en villégiature à Versailles. Les missionnaires étant chargés du service de la chapelle royale, avaient toujours en cette résidence quelques jeunes clercs. Versailles était comme une maison de convalescence pour les étudiants dont la santé laissait à désirer. Lostalot ne se trouva pas bien de ce séjour, et dut retourner à Saint-Lazare. Là, il fut placé à l'infirmerie, où il s'étudia à rendre une foule de petits services aux autres malades. A la fin du printemps de l'an [25] née 1693, il fut envoyé de nouveau aux environs de Paris, dans une ferme de la Congrégation. Parmi ses compagnons se trouvait un jeune prêtre malade, M. Bonnet, qui devint, dix-huit ans plus tard, supérieur général et qui a rendu ce témoignage du frère Lostalot : « Je n'ai jamais connu d'âme aussi pure, aussi simple, aussi dégagée des choses créées. » Ce changement d'air fut encore sans bons résultats : des crachements de sang se déclarèrent, et Jean Lostalot rentra à l'infirmerie vers le commencement de juillet.

Rien cependant ne faisait prévoir une fin prochaine, quand, le jeudi 13 août, sur le soir, le malade fit appeler M. de la Salle et fit sa confession générale. Le lendemain matin, on le trouva plus souffrant encore et on lui donna l'extrême-onction. Il réclama le saint viatique. Vers une heure de l'après-midi, ceux qui étaient là crurent qu'il s'endormait, mais c'était le sommeil de la mort.

On était à la veille de l'Assomption de la Vierge, pour qui il avait toujours eu une dévotion spéciale. Le jour même de la fête, vers les dix heures, il fut enterré dans l'église, en la chapelle de Saint-Lazare, près des degrés de l'autel, du côté de l'épître.

La semaine suivante, la communauté fit une conférence sur les vertus du défunt, à qui on rendit ce témoignage qu'il avait vécu d'une manière parfaite, et notamment qu'on ne l'avait jamais entendu prononcer le moindre mot au détriment de la réputation du prochain. M. Edme Jolly, supérieur général, qui présidait la réunion, conclut l'entretien par ces mots : « Voilà un saint jeune homme que Dieu vient d'appeler à lui pour récompenser sa fidélité... Faisons ce qu'il a fait, et espérons que nous posséderons ce qu'il possède ; il nous obtiendra des grâces pour le faire. » - *Notice manuscrite*. [26]

LE FRÈRE LÆTUS DELORME

COADJUTEUR

Varsovie. 1702.

Parmi les premiers missionnaires de Varsovie, il convient de mentionner le frère Lie ou Lætus Delorme. Il était né le 25 août 1625 à Mont-à-Mouton, au diocèse de Sens, et il avait été reçu dans la Congrégation, à Paris, le 23 septembre 1642, Il fut bientôt après envoyé à Troyes, et c'est là qu'il fit les vœux en 1644. Il s'y trouvait encore lorsque M. Ozenne y était supérieur, c'est-à-dire en 1650.

Dès ce temps-là, il se faisait remarquer par ses vertus, son travail et son zèle ; M. Ozenne en avait emporté en Pologne le meilleur souvenir, et il demandait qu'on le lui envoyât. Il fallut attendre, car la maison de Troyes, ayant beaucoup de besoins, à cause du séminaire et des missions, le frère Delorme, par son travail et son activité, y était devenu comme nécessaire. Ce bon frère n'en continua pas moins lui-même à désirer d'aller en Pologne pour s'y donner plus parfaitement à Dieu ; il y fut envoyé en 1660 ou 1662.

Les quelques détails que nous avons sur sa vie font bien connaître quel était le trésor de vertus qu'il s'était préparé à l'école de saint Vincent.

« En 1702, dit un vieux manuscrit de Sainte-Croix de Varsovie, mourut le frère Lætus Delorme à l'âge de soixante-seize ans ; il était le doyen de tous nos Frères. Il aimait grandement sa vocation et avait un zèle très ardent pour le bien commun. Il brilla surtout par sa charité envers les pauvres. Pendant le temps de la peste qui ravagea Varsovie en 1677, il travailla beaucoup, et, sans aucune crainte d'exposer sa vie, il servait les pestiférés et leur portait chez eux les médicaments et la nourriture. » Lorsque la peste devint si forte qu'on avait fait sortir les malades par milliers pour en débarrasser la ville, le frère Delorme fut encore employé pour aller les servir. C'est ce que nous apprend une [27] conférence faite en 1698 chez les Filles de la Charité sur les vertus de la sœur Clément (p. 522). La sœur Devaux, revenue de Pologne, s'exprimait en ces termes : « La sœur Clément a été employée à servir les pestiférés pendant que j'ai demeuré dans ce lieu ; une femme de notre hôpital était avec elle, et le frère Delorme,de la Mission, y fut aussi appliqué par M. le Supérieur. Il y avait sept ou huit cents malades, et elle demeura à les servir l'espace de huit mois, ne se donnant de repos ni jour ni nuit. Sa charité s'étendait encore à nous autres parmi ce grand travail, et elle priait le frère de venir nous voir, parce qu'étant quatre jeunes filles exposées aux pestiférés de l'hôpital, elle craignait que nous fussions exposées toutes à la fois à prendre cette maladie. » D'autres récits nous disent que le nombre des malades monta jusqu'à quatre mille, et qu'on était obligé de les soigner dans la campagne.

« La maison de Vasovie, dit encore l'ancien manuscrit, est très redevable au frère Delorme pour l'entretien des bâtiments, soit de l'église, soit du séminaire et pour la culture des terres. En effet, c'est lui qui surveilla la construction de l'église et qui mit en bonne voie tous les travaux des champs ; car il était partout par sa diligence et son zèle. C'est lui aussi qui mit dans le meilleur état possible le grand jardin qui est en ville près de la maison, comme aussi celui qui se trouve dans le faubourg Leszno. Enfin, il fut infatigable jusqu'à la mort. Plein de jours et de mérites, il mourut saintement l'année que nous avons dite, et il est enterré dans les caveaux de l'église Sainte-Croix, à Varsovie. » - *Mémoires de la Congrégation*.

BIENFAITEURS

Nous devons nous souvenir avec reconnaissance des Souverains Pontifes INNOCENT XII et CLÉMENT XI qui ont accordé des indulgences précieuses à notre communauté et [28] aux œuvres de charité dont les missionnaires ont la direction. Le pape Innocent XII établit les missionnaires à l'abbaye des Saints Jean et Paul, à Rome. Et c'est le pape Clément XI qui ouvrit aux missionnaires la porte de la mission de Chine, « ayant exprimé l'espérance que des ouvriers courageux surgiraient parmi eux, pour aller travailler dans les Indes et en Chine ». Ainsi parle M. Pierron, supérieur général, dans sa circulaire du 1er janvier 1700.

A Amiens, M. de RIENCOURT, grand vicaire de Mgr l'évêque, fit une fondation, afin qu'un missionnaire fût ajouté aux cinq qui déjà étaient au grand séminaire de cette ville. Il voulut que fût adjointe à la formation du clergé la prédication des missions dans les campagnes (1699).

A Crémone, M. Dominique MALOSSI, chanoine de la cathédrale, donna, par contrat passé au mois de septembre 1701, sa maison, ses meubles et la plus grande partie de ses biens, pour procurer en cette ville un établissement à la Congrégation, afin de travailler aux missions.

A Rome, S. Ém. le cardinal OTTOBONI, neveu d'Alexandre VIII, sachant le dessein qu'avait le pape de nous donner l'église, les bâtiments, les jardins et enclos de l'abbaye des Saints Jean et Paul, offrit de lui-même d'en abandonner aussi le revenu dont il jouissait : le tout a été uni par une bulle du 8 septembre 1697, expédiée par les soins et à la poursuite même de N. S. P. le pape Innocent XII.

MAISONS FONDÈES

PENDANT LE GÉNÉRALAT DE M. PIERRON

ET NOMS DES SUPÉRIEURS DE CHAQUE MAISON

75. ROME. SS. JEAN ET PAUL. 1700. - *Roman. SS. Joannis et Pauli.*

Innocent XII, voulant réunir dans un même édifice tous les tribunaux de Rome, crut ne pouvoir trouver un emplacement [29] plus favorable que celui de Monte-Citorio, à cause de sa situation centrale. Il fit donc élever sur la place de Monte-Citorio un superbe palais, qui devait nécessairement porter préjudice à la maison de la Mission, en lui masquant le magnifique coup d'œil du Pincio et la vue de la place.

Pour compenser ce dommage, Innocent XII fit à la Congrégation de la Mission un don vraiment royal, en lui cédant la maison et l'église des Saints Jean et Paul, situées sur le mont Cœlius, près les magnifiques ruines du Colisée et du palais des Césars.

La maison des Saints Jean et Paul, attenante à une magnifique basilique, séparée de toute autre habitation, restaurée et agrandie de façon à pouvoir contenir une nombreuse communauté, fut considérée comme apte, et elle l'était de fait, à servir de séminaire interne ou de noviciat pour la province romaine de la Congrégation de la Mission.

Innocent XII, par sa bulle *In apostolicæ dignitatis,* céda à la Congrégation de la Mission le couvent, l'église et l'abbaye avec les biens annexes, sous la seule clause de subvenir aux charges qui pesaient sur tous ces biens : *Supportatis tamen, per modernos et pro tempore existentes superiores et presbyteros dictæ Congregationis Missionis, omnibus et singulis Abbatiæ et ecclesiæ ac primodicti conventus ejusmodi oneribus.*

L'église des Saints Jean et Paul avait été donnée, avec le monastère et les jardins, aux Frères prêcheurs de nationalité anglaise, qui ne purent s'y maintenir longtemps. Ce fut alors qu'Innocent XII, d'accord avec le cardinal Pietro Ottoboni, en fit don aux missionnaires.

Ces derniers en prirent possession le 4 octobre 1697, comme on le voit par l'acte de Nicolas de Rossi, dressé le même jour.

M. Pellegrino de Negri représenta la Congrégation, par mandat spécial du supérieur général, et M. Pierre-Francois Giordanini, supérieur de Monte-Citorio et visiteur, envoya auxdits lieux une petite colonie de dix-neuf missionnaires, composée de prêtres anciens, d'étudiants et de frères coadjuteurs.

SUPÉRIEURS DE LA MAISON DES SS. JEAN ET PAUL, A ROME

Francois Giordanini, 1700,
Jean-Baptiste Vacca, 1704.
Jean-Jacques Buglia, 1707
Gomez Costa, 1708.
Bernard Abingh, 1713.
Michel Briconani, 1747.
Jérôme Spinola, 1751.
Raymond Rezasco, 1752.
Jacques Lemetre, 1762.
Jacques Maineri, 1722.
Jean Rostagni, 1730.
Bernard Abingh, 1733.
Bernard Della Torre, 1736.
Jean-Baptiste Termine, 1742. [30]
Francois Croce, 1768.
Transfert à Saint-André-du-Quirinal, 1773.

76. VANNES. 1701 --- *Veneten*.

En 1701, le 17 janvier, Mgr François d'Argouzes, évêque de Vannes, établit directeurs perpétuels de son séminaire les prêtres de la Congrégation de la Mission avec pouvoir de faire, dans son diocèse, les fonctions de leur Institut. Il assigna, sur les revenus dudit séminaire, 2100 livres de pension annuelle pour quatre prêtres et trois frères. M. Nicolas Pierron, supérieur général, accepta cet établissement le 18 janvier de la même année.

En 1693, le 12 février, le même seigneur évêque et M. Jolly, supérieur général, passèrent par-devant François-Gédéon Marchand et Pierre Savalette, notaires au Châtelet, un contrat des fondations d'une mission d'un mois par an, au temps de la Pentecôte, dans la paroisse de Pluvigner, moyennant 600 l. 2 s. 4 d. de rente au denier vingt sur le clergé du diocèse de Vannes, au principal de 12 142 1. 8 s. 1 d. légués par M. l'abbé de la Fayolle, décédé à Rome, pour cette fondation, et à condition que le revenu de cette somme serait distribué aux pauvres de ladite paroisse de Pluvigner, quand la mission ne s'y serait pas faite dans l'année. Cette condition est aussi stipulée dans ledit contrat de fondation.

En 1705, le 29 avril, Guillaume Barbier, laboureur à la Gazilly, paroisse de Charentoir, et Jeanne Hochet, sa femme, donnèrent par contrat, fait par René Rio et Allano, notaires à Vannes, des terres pour 30 livres de rente annuelle pour fondation d'une mission à la Gazilly, de quatorze en quatorze ans à perpétuité, à commencer quatorze ans après la mort des deux donateurs. Et le 3 juin de la même année, Renée Riaud, femme, et non commune en biens de Joseph Gauvin, officier, pour participer à cette fondation, en augmenta le revenu par la donation d'une pièce de terre, à condition : 1° que ladite mission, après la mort desdits fondateurs et fondatrices, serait faite tous les dix ans à perpertuité au lieu de quatorze, à commencer dix ans après lesdites morts ; 2° que, si dans la suite le revenu de cette pièce de terre est de plus de 15 livres, l'excédent sera employé en rétributions, de messes pour elle et ses parents. [31]

SUPÉRIEURS DE LA MAISON DE VANNES

M. Jean Fray, 1702.
M. Marc-Antoine Desverneis, 1703.
.....
M. Rhodes était Supérieur en 1724.
.....
.....
M. Patrice Journeaux, 1740.
M. Louis Le Bail, 1748.
M. Louis Le Pourvandier, 1762.
M. Louis Le Bail, 1770.
M. Jean-Joseph Collot, 1780.
M. Jean-Mathurin Le Gal, 1781.

77. CRÉMONE. 1702. - *Cremonen*.

Un chanoine de la cathédrale de Crémone, M. Malossi, eut la peuse pensée de faire construire un oratoire en l'honneur de saint Joachim, père de la sainte Vierge Marie, dans le but de raviver son culte et de promouvoir la piété des fidèles envers ce saint patriarche. Il s'assura du consentement du magistrat civil et vint à bout de son œuvre, l'an 1700. L'année suivante, entendant parler des fruits abondants de salut qu'opéraient les prêtres de la Mission dans le diocèse et la ville de Pavie, il pensa ne pouvoir mieux réaliser son pieux désir de voir saint Joachim honoré, qu'en leur procurant une maison et une dotation suffisante, pour leur permettre d'exercer leur ministère dans la ville de Crémone. Le chancelier de l'évêché consentit et donna la faculté de mettre à exécution ce projet, par un acte authentique du 17 septembre 1701. Le 27 décembre suivant, M. Pierron acceptait la donation et la fondation. Mais le pieux chanoine, craignant l'opposition du magistrat civil si, dans la supplique, l'on faisait mention de la Congrégation de la Mission, se contenta de demander la faculté d'avoir avec lui quatre prêtres, qui vivraient en communauté. Ainsi formulée, la supplique reçut l'approbation du magistrat. A son tour, l'évêque de Crémone, Mgr Alexandre Croce, approuva la fondation et la donation. Ces formalités et d'autres encore étant remplies, quatre prêtres de la Mission et deux frères se rendirent à Crémone, le 9 octobre 1702, et prirent, le lendemain, possession de la partie de la maison cédée à la mission et des terres, dont les revenus devaient servir aux dépenses de la nouvelle fondation.

SUPÉRIEURS DE LA MAISON DE CRÉMONE

Jean-Baptiste Balcone, 1702.
Bonavita Nazzani, 1704.
Lazare Azeno, 1710.
Joseph Testori, 1748.
Jean Cuba, 1750.
Joseph Augusto, 1761.
Francois Picchioti, 1763.
Charles Salio, 1730.
François Picchioti, 1730.
François Ferrari, 1739.
Laurent Piovano, 1743. [32]
Antoine Trovati, 1776.
Jean-Baptiste Cavallini, 1792.
François Facconi, 1804.
Suppression, 1812.

M. FRANÇOIS WATEL
CINQUIEME SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE LA CONGREGATION
DE LA MISSION (1703-1710)

[35]

V

GÉNÉRALAT DE M. FRANÇOIS WATEL

(1703-1710)

M. FRANÇOIS WATEL

CINQUIEME SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION
ET DES FILLES DE LA CHARITÉ
Paris. 2 octobre 1710.

Jusqu'à M. Watel les supérieurs généraux de la Congrégation pouvaient en citant les exemples de saint Vincent de Paul, employer les paroles de saint Jean, au sujet de son divin Maître : « Ce que nos yeux ont vu, ce que nos oreilles ont entendu, nous en rendons témoignage. » Mais M. Pierron fut le dernier des supérieurs généraux qui virent saint Vincent. M. François Watel qui succéda à M. Pierron, avait été reçu dans la compagnie sous M. Alméras; mais si ses yeux n'avaient

pas vu le saint fondateur de la Mission, sa mémoire et son cœur gardaient fidèlement l'écho de ses enseignements, et il était un fidèle imitateur de sa simplicité et de son zèle.

Il était né à Tranois dans le diocèse d'Arras, et fut reçu dans la Congrégation à Paris, au séminaire de Saint-Lazare, le 24 avril 1670, âgé alors de dix-neuf ans.

Très heureusement doué au point de vue de l'intelligence et de la maturité du jugement, il fut nommé supérieur du séminaire d'Auxerre, fort jeune encore, en 1681, c'est-à-dire âgé d'environ trente ans. En 1689, il fut placé à la tête de celui d'Amiens, et, en 1698, nommé visiteur de la province de France, à la suite d'un voyage à Rome où ses qualités et ses vertus furent remarquées.

Lorsque M. Pierron, vaincu par les infirmités, eut remis à l'assemblée générale sa démission, acte de chrétienne [36] abnégation auquel il ne devait d'ailleurs survivre que quelques semaines. M. Watel fut élu pour lui succéder ; et l'on peut dire que c'est la modestie, que ce sont les vertus propres du missionnaire qui furent élues en lui. Les circonstances extérieures semblaient en effet mettre en évidence un autre candidat, c'était M. Hébert, lequel était chargé de la cure de Versailles, et qui devait un peu plus tard devenir évêque d'Agen.

Voici ce que raconte l'auteur de l'*Histoire de la Congrégation,* M. Joseph Lacour. « Les amis que M. Hébert avait en cour, espéraient encore de le voir nommer général ; toutefois, quelques-uns craignaient qu'il ne se conformât pas tout à fait à la simplicité des premiers missonnaires, et M. François Watel fut élu et reconnu de tous.

« On en fut surpris au dehors ; le R. P. Massillon, pour lors prêtre de l'Oratoire, fameux prédicateur et depuis évêque de Clermont, demanda à un des députés, qui était de sa connaissance, si M. Hébert n'avait pas été élu ; et ayant su que non : « Il faut donc, répondit-il qu'il y ait bien des gens de mérite dans votre Congrégation. »

« Quand le nouveau général, faisant ses visites, alla rendre ses devoirs au premier président, qui était pour lors M. Achille de Harlay, ce célèbre magistrat ayant reconnu la simplicité de ce supérieur, dit qu'il voyait par son élection que l'esprit de M. Vincent animait encore la compagnie. Et quand M. Watel eu l'honneur de saluer le roi, Sa Majesté l'agréa et lui dit fort obligeamment que si on l'avait nommé général, il en avait la mine. Il était en effet de grande taille et bien pris de sa personne, robuste et seulement âgé d'un peu plus de cinquante ans, tellement qu'on espérait qu'il vivrait longtemps et en bonne santé. »

M. Watel ne multipliait pas les recommandations et l'assemblée générale qu'il présida après son élection fit peu de décrets, on en a fait la remarque : il s'appliquait à faire observer ceux qui avaient déjà été portés. Il s'efforçait de [37] gouverner dans la paix ; et si l'Église a loué saint Vincent de Paul d'avoir été aimable pour tous *cunctis amabilis* (Leçons du Bréviaire.), on peut dire que le reflet de cette bonté était visiblement sur M. Watel. On peut affirmer, a écrit l'historien de la congrégation, qu'il était aimé de tous dans la compagnie.

Il était d'ailleurs dévoué et vigilant. Sur les questions de doctrine, quand furent condamnées en particulier les institutions théologiques du P. Juénin, entachées de jansénisme, il se montra très ferme pour faire retirer ce livre non seulement des mains des séminaristes, mais de celles des régents qui, à son avis devaient puiser à des sources pures.

Un objet spécial de sa sollicitude furent les maisons de formation de la congrégation : il imposa à toutes les maisons de France de subvenir aux besoins de celle de Saint-Lazare qui leur fournissait des sujets ; et, ces sujets, il s'en félicitait, étaient nombreux et bien formés : « Dieu nous envoie à proportion de nos besoins de bons sujets, écrivait-il le 1er janvier 1705. Il y en a soixante treize dans notre séminaire interne, sous la conduite de M. Bonnet notre troisième assistant, qui font bien et nous donnent de bonnes espérances ». Aussi ne refusa-t-il pas d'accepter de nouveaux et importants établissements : Florence en Italie, Barcelone en Espagne, Toulouse, Valfleury, Poitiers en France, et d'autres établissements encore, ce qui est un témoignage de son zèle et de son ardeur à procurer la gloire de Dieu.

M. Watel était jeune encore et l'on se promettait de le voir longtemps gouverner la Compagnie avec les hautes qualités qui le distinguaient, lorsque, au bout de sept ans de généralat, Dieu marqua le terme de sa course.

Au mois de septembre 1710, pendant qu'il faisait les exercices de la retraite, le quatrième jour, après la médi [38] tation sur le paradis, la fièvre le saisit, et il fut atteint d'une léthargie qui le ravit bientôt à l'affection de la congrégation. Il mourut le 2 octobre.

Pendant qu'il vivait, a écrit M. Joseph Lacour, dans l'Histoire de Ia Congrégation, « chaque maison se louait de la douceur que M. Watel gardait dans sa conduite, et on travaillait aux fonctions de son mieux ; il accordait aisément aux particuliers tout ce qu'il pouvait selon les usages, et appliquait un chacun selon ses talents. » A sa mort, il fut regretté de tous.

Après son décès on constata un dernier service qu'il avait rendu à la compagnie : il avait désigné pour le gouverner, en attendant la future assemblée générale, M. Bonnet, assistant, homme jeune encore et fort distingué que l'assemblée devait choisir pour supérieur général et qui devait fournir une des plus belles carrières pour le bien de la compagnie.

M. ANTOINE DURAND

PRETRE

Paris. 1703.

Sa notice a été publiée ci-dessus. (Voy. t. II, p. 463.)

M. CLAUDE DE LA SALLE

PRETRE

Paris. 22 février 1705,

Sa notice a été publiée ci-dessus. (Voy. t. II, p. 389.)

M. YVES LAURENCE

PRETRE, VICAIRE APOSTOLIQUE DES RÉGENCES DE TUNIS ET D'ALGER

Alger. 11 mars 1705.

M. Yves Laurence naquit à Roche-Terrien, au diocèse de Tréguier, le 1er mars 1632 ; il était diacre lorsqu'il fut reçu [39] à Paris le 28 juin 1656. Il fut promu à la prêtrise à Paris. En 1657, saint Vincent pour remplacer les missionnaires qui avaient si glorieusement succombé à la peste qui sévit à Gènes en 1656 et 1657, et procurer quelque nouveau secours à M. Martin, supérieur de la maison de Turin, fit partir, pour cette dernière ville, M. Laurence, avec deux autres prêtres et un frère, « tous bons et bien intentionnés », .dit le saint dans sa lettre du 26 octobre 1657 à M. Martin. « Ils pourront servir, ajoutait-il, à donner commencement à un séminaire, en cas que tout soit disposé à cela (lettre du 9 novembre 1657), au moins deux. » En effet, ce fut en la présence de son Supérieur que M. Laurence prononça les vœux à Turin, le 25 juillet 1658 et à cette occasion saint Vincent disait à M. Martin « Je loue Dieu de l'oblation que M. Laurence lui a faite de ses progrès en la langue italienne et de la satisfaction que vous en espérez. » Ce jeune missionnaire répondit, en effet, à l'attente qu'on en avait conçue ; dans les différentes missions auxquelles il fut appliqué pendant son séjour à Turin, il déploya le zèle et la prudence qu'exige ce

ministère difficile, et son supérieur eut toujours à se louer de sa bonne volonté pour toutes les œuvres auxquelles il l'employa, ainsi que de la bienveillance qui présidait à tous ses rapports avec lui et avec ses confrères. Saint Vincent rendait de lui ce témoignage honorable « qu'il travaillait à la vertu et aux missions avec édification » (17 décembre 1659)

Ainsi formé à l'école d'un si bon supérieur, il fut désigné en 1686 pour la direction de la maison de Marseille ; c'est là que se trouvait M. Laurence lorsque arriva la nouvelle de la mort glorieuse de M. Montmasson à Alger. Bien loin de se laisser intimider, MM. Laurence, Duchesne et plusieurs autres sollicitèrent de M. Jolly, alors supérieur général, la faveur d'aller occuper ce poste d'honneur, [40] qu'avaient sanctifié déjà sept à huit missionnaires martyrs de leur charité envers les esclaves chrétiens. Ils seraient partis en septembre 1689, si les changements survenus dans le gouvernement d'Alger, à la fin de cette année, n'avaient pas trompé les espérances de la cour de Versailles. Mais dès que le traité entre la France et les puissances d'Alger eût été ratifié en avril 1692, MM. Laurence et Duchesne reçurent avis de se tenir prêts à passer en Barbarie. Différentes circonstances firent ajourner le départ de ce dernier missionnaire, et M. Laurence partit seul, en septembre 1693, pour rétablir la mission. Il fut investi des pouvoirs de vicaire apostolique des régences d'Alger et de Tunis.

Bien accueilli par les esclaves, les marchands, le consul et les membres du Divan, M. Laurence donna ses premiers soins aux malheureux qu'il visita dans leurs bagnes et se mit en rapport avec les esclaves qui résidaient chez leurs patrons. Il eut la douleur de remarquer que les sages règlements donnés par ses prédécesseurs aux ecclésiastiques tant pour les maintenir dans l'esprit de leur vocation, que pour la régularité du service divin dans les bagnes étaient tombés en désuétude ; il les renouvela et pourvut à leur exécution avec toute la bienveillance et la fermeté nécessaires en ces circonstances. Avec le temps, l'ordre se rétablit, et cette pauvre église donna les exemples d'édification qu'elle avait précédemment offerts aux infidèles. Dans une lettre du 10 juillet 1695, M. le vicaire apostolique donnait un aperçu de ses occupations pour le soulagement corporel des esclaves, en ces termes : « Les esclaves des galères sont distribués en deux bagnes ; tant qu'ils ne sont pas en mer, ils ne reçoivent de la Régence ni habits, ni pain, ni autre nourriture. La mission fournit journellement du pain à tous ceux qui se présentent à l'hospice. On le leur envoie quand ils sont détenus dans les bagnes ou par le caprice des gardiens ou à cause de l'arrivée d'un bâtiment armé en [41] guerre, ce qui dure quelquefois un mois entier. Cette charité de pain se fait à un grand nombre d'autres esclaves dont la nécessité est connue. On distribue aussi une grande quantité de vêtements. On aide les pauvres prêtres et religieux à payer leurs lunes (ou redevances mensuelles). La même chose se pratique pour les esclaves délicats. La rareté des prises hausse le prix des rachats ; les esclaves convalescents sont secourus par le vicaire, n'ayant aucun soulagement à attendre de la part des marchands et des consuls. Les esclaves sur les galères ne reçoivent de leurs maîtres que du biscuit et de l'eau ; c'est encore au vicaire à fournir le surplus. » - On comprend combien d'activité et de dévouement demandait cette situation.

Le vicaire apostolique trouva à Alger des sujets d'inquiétude qui le préoccupèrent longtemps; c'était de la part de quelques religieux étrangers. Peut-être pensaient-ils par ces difficultés, quelques-uns l'ont supposé, le forcer à quitter la Barbarie, et espéraient-ils réunir alors le vicariat à leur administration, et avoir ainsi une entière et absolue autorité pour le spirituel dans la ville et le royaume d'Alger. Ils répudiaient la protection du consul de France et se mettaient sous celle du représentant anglais qui se prêtait d'autant plus volontiers à cette manœuvre qu'il y voyait un moyen d'amoindrir l'influence de la France. Mais désirant servir par dessus tout l'intérêt de l'Église et être utile aux pauvres esclaves sous le double point de l'âme et du corps, M. Laurence se décida à soutenir avec constance une lutte qu'il n'avait point commencée ; aussi disait-il dans une lettre au ministre de la marine de France : « Cette retraite (l'abandon du vicariat à Alger) ne serait préjudiciable ni à votre serviteur, ni à la congrégation qui a perdu à Alger de très bons sujets et consommé beaucoup d'argent, mais à la nation française qui ayant toujours des esclaves à Alger, les verrait privés des secours que leur peut procurer un vicaire apostolique français ou attaché aux intérêts de la France. [42] D'ailleurs, l'article 25 de la dernière paix porte expressément que celui

qui fera les fonctions de vicaire apostolique à Alger, de quelque nation qu'il puisse être, sera considéré comme sujet de l'empereur de France et vivra sous sa protection, et en cette qualité ne pourra en aucune manière être inquiété. »

Ce sont là de ces difficultés qui se rencontrent partout où il y a des hommes ; saint Paul les connut de son temps. Il les faut vaincre surtout par la prudence et par la charité, c'est ce que fit à Alger M. Yves Laurence.

Le courageux et sage missionnaire jouit alors d'une période de calme ; ce fut sous le règne du dey d'Alger nommé Chaban, qui se montra bienveillant pour le vicaire apostolique, et qui était détourné des tracasseries par ses occupations guerrières.

Parti d'Alger, le 6 avril 1692, pour rejoindre son armée sur les terres du roi de Maroc, Chaban eut des succès inespérés malgré l'infériorité numérique de son armée ; mais il imposa de si dures conditions à son ennemi qu'il le mit hors d'état de les tenir. Cette heureuse expédition le détermina à porter, en juillet 1694, ses forces vers Tunis dont il finit par s'emparer après plusieurs assauts, en février de l'année suivante.

Maître de Tunis, Chaban imposa aux habitants une forte rançon et leur laissant pour gouverneur Hamet-ben-Chouquez, un de ses favoris, il revint le 16 février 1695 à Alger avec de riches dépouilles. Après ces exploits, il prit le titre de roi d'Alger, de Tunis et de Tripoli.

Mais bientôt après, il fut assassiné, et les tribulations reprirent pour le vicaire apostolique. Il écrivait le 11 octobre 1695 :

« Sous le règne de Chaban Cogia, je vivais avec quelque sorte de repos ; mais à présent je ne suis pas rassuré ayant à faire à un dey avancé en âge, qui souvent n'écoute aucune raison et qui agit beaucoup par caprice. Ayant appris, sur [43] les avis venus de Naples, que l'on y tenait, injustement et contre la parole, quelques Algériens, il a fait fermer l'église des bagnes et celle de l'hôpital, enchaîner et conduire aux travaux publics tous les prêtres et les religieux, et tous les esclaves, même le Père Trinitaire qui est à l'hôpital, et les Grecs schismatiques, quoiqu'on lui en ait fait instance dans le Divan, où je fus appelé ; ayant su que j'étais français, il ne voulut pas qu'on m'inquiétât, et me laissa dans l'exercice libre de mes fonctions, qui ont été interdites aux autres depuis le 28 août jusqu'au 8 septembre, que par la miséricorde de Dieu la bourrasque s'est apaisée. »

En 1698, les Pères de la Rédemption d'Espagne arrivèrent à Alger et se présentèrent, le 20 mars, avec 115 000 piastres qui leur permirent de racheter cent trente-huit chrétiens, dont six apostasièrent après leur rédemption.

Les religieux précipitèrent cette rédemption et se rembarquèrent le 5 avril, à cause de la peste qui commençait à sévir.

M. Laurence, fidèle aux glorieuses traditions de ses prédécesseurs, n'abandonna pas son poste à l'approche du danger ; on le vit toujours partager ses soins entre les malheureux atteints du fléau et les esclaves valides qui réclamaient sa tendre sollicitude. Outre l'administration des sacrements, la dispensation de la parole de Dieu, il avait encore à pourvoir à la nourriture et à l'entretien d'un grand nombre de ces infortunés à qui l'avarice de leurs patrons faisait refuser les objets de première nécessité. Il loua des maisons pour recevoir les malheureux atteints du mal contagieux, organisa dans sa maison une distribution de remèdes pour les infortunés qui, ne pouvant être reçus dans les hôpitaux et les ambulances, venaient se faire soigner chez lui, et pourvut à ce qu'ils pussent toujours avoir les secours de la religion dans leur maladie. La contagion reparut les deux années suivantes, et fit de grands ravages parmi les chrétiens esclaves ; mais M. Laurence [44] sut toujours se maintenir à la hauteur de la tâche que lui imposait la divine Providence.

Des travaux si multipliés et si variés, joints à l'inquiétude dans laquelle le laissaient les administrateurs de l'hôpital, usèrent son tempérament, et il aurait infailliblement succombé, si le supérieur général ne lui eût envoyé un aide, en 1700, dans la personne de M. Duchesne.

Hadji-Moustapha, élu dey en 1700, se montra bien intentionné pour la France.

A peine installé, Moustapha, mettant à profit l'irritation de la milice, la conduisit contre le bey de Tunis, Mourad, et mit ses troupes en pleine déroute. A peine rentré dans Alger, le dey organisa une nouvelle campagne contre Ismael, roi de Maroc, qui s'était allié au bey de Tunis pour envahir, chacun de son côté, la régence d'Alger. Quoique bien inférieurs en nombre, les Algériens culbutèrent l'armée du Maroc, et le cheval d'Ismael, tombé au pouvoir de Moustapha, fut offert plus tard à Louis XIV.

Le dey ne fut pas toujours aussi heureux, et il périt assassiné, comme ses prédécesseurs, en 1705.

Le nouveau dey, dès le lendemain de sa nomination, fit ôter les fers à l'ancien bey de Tunis et à son frère, leur assigna une maison et leur permit d'aller dans Alger. Il confirma le traité avec la France et promit au consul de le faire observer exactement.

Depuis plusieurs années les Missionnaires, sous la conduite de M. Laurence, se livraient paisiblement aux travaux de leur ministère, s'efforçant d'adoucir, selon leur pouvoir, la dure position des esclaves, mais surtout des pauvres prêtres qu'ils soustrayaient autant que possible aux travaux pénibles auxquels ils n'étaient pas accoutumés ; dans ce but, ils se chargeaient de dédommager leurs maîtres au moyen des aumônes qu'ils recevaient d'Europe, et ils utilisaient autant que possible ces ecclésiastiques auprès des autres esclaves soit pour les instructions, soit pour [45] leur dire la sainte messe. Ainsi un vaisseau espagnol qui allait aux Indes, en octobre 1701, ayant été capturé par un corsaire, fut amené à Alger ; il s'y trouva cinq religieux de la Merci, quatre capucins et un religieux de l'Observance de Saint-François, un oblat et un prêtre séculier, aumônier du bâtiment, avec cent trente-cinq passagers ou matelots.

M. Watel, supérieur général, parlant de cette prise dans sa circulaire du 1er janvier 1702, disait : « Un des capucins parlant un peu le français fut réclamé par le consul, qui fut assez heureux pour le soustraire à la captivité et le faire passer ensuite à Marseille. Cette prise a été d'un grand secours à cette église souffrante pour le spirituel, mais une surcharge pour le temporel de la Mission, parce que les esclaves sont dans l'impuissance de subvenir aux besoins de tant de prêtres. M. Laurence a pris deux capucins en notre maison, et fait desservir un bagne par un autre ; les Pères Trinitaires qui ont soin de l'hôpital ont pris chez eux les religieux de leur ordre. Le vicaire apostolique se borna à pourvoir aux besoins des deux autres prêtres sans les occuper, parce que les chapelles des autres bagnes sont confiées déjà à deux prêtres esclaves depuis assez longtemps. »

Les fatigues qu'occasionna à M. Laurence la peste, qui pendant trois ans exerça ses ravages à Alger, l'affaiblirent beaucoup ; en 1704, il éprouva une attaque d'apoplexie à laquelle il eût infailliblement succombé, sans les prompts secours qui lui furent prodigués.

Depuis lors sa santé ne fit que décliner jusqu'à son décès, qui eut lieu le 11 mars 1705. Lorsque le vicaire apostolique eut rendu le dernier soupir, M. Duchesne, accompagné de tous les Français, alla demander au dey la permission d'enterrer son confrère, ce qui lui fut accordé. Pendant tout le trajet de la maison des missionnaires à Babalouet, on récita alternativement par les rues d'Alger les prières de l'Église, à voix bien intelligible, sans être [46] inquiété par les habitants que cette lugubre cérémonie attirait dans les rues parcourues par le cortège funèbre. Le consul d'Angleterre assista au convoi, mais n'entra pas dans le cimetière parce qu'il était protestant. La fosse du défunt fut creusée profondément pour enlever la pensée de le déterrer dans le but de voler ses habits et les planches de la bière. Pendant neuf jours les Pères Trinitaires allèrent dire la sainte messe dans la chapelle du vicariat. Avis fut donné aux religieux de Tunis et de la Calle du décès de M. Laurence, avec prière de faire les obsèques pour leur supérieur ecclésiastique que le Seigneur venait d'appeler à lui.

Ce fidèle serviteur de Dieu laissait l'exemple précieux d'une vie patiente et laborieuse, toute dépensée loin de sa patrie pour le soulagement de ses frères en Jésus-Christ, les pauvres captifs - *Mémoires de la Congrégation ; Algérie*.

M. AUGUSTIN DE MONTEILS

PRÊTRE

Varsovie. 14 septembre 1707.

La charge de supérieur de la Maison de Varsovie fut confiée, en 1682, à M. Augustin de Monteils, qui était déjà depuis quatorze ans en Pologne. Il était né à Agen le 12 juillet 1643, et était entré dans la Congrégation sous M. Alméras, le 12 janvier 1664.

Quatre ans après, c'est-à-dire aussitôt qu'il eut terminé ses études de théologie, il fut envoyé en Pologne avec M. Dupuich et partagea avec lui les périls de son long et difficile voyage. Il choisit ce pays pour sa nouvelle patrie et y passa quarante ans dans de continuels travaux pour le salut des âmes. Il fut d'abord appliqué au ministère des Missions et prit part à celles que fit M. Godquin en plusieurs diocèses. Partout il déploya le plus grand courage et le zèle le plus actif. Devenu, en 1682, supérieur de la [47] maison de Sainte-Croix de Varsovie, il se dévoua tout entier à son double office de supérieur et de curé, et poursuivit avec un grand zèle les constructions commencées dès le temps de M. Duperroy. C'est à lui qu'on doit l'achèvement de l'église souterraine de Sainte-Croix ; il éleva aussi jusqu'à la moitié de leur hauteur les murs de l'église supérieure et fournit beaucoup des ornements intérieurs. Il consacra à ces différentes dépenses environ 40 000 francs de son patrimoine.

Mais M. de Monteils ne s'occupait pas seulement de constructions matérielles ; il allait aussi porter au loin les efforts de son zèle comme on le voit par ce que dit M. Jolly dans sa circulaire du 15 novembre 1682 : « On m'écrit de Varsovie, du 23 octobre, que M. Monteils est toujours dans les Missions qu'il a entreprises dans le diocèse de Luck (en Wolhynie), auxquelles Dieu donne de grandes bénédictions, dont le peuple est si satisfait et Mgr l'évêque si content que, pour en conserver le fruit, il a envoyé dans notre Maison de Varsovie dix curés pour y faire la retraite lesquels s'y trouvaient actuellement, et il veut ensuite envoyer les autres prêtres de son diocèse pour faire les mêmes exercices, lesquels ils font tous ensemble en la manière à peu près qu'on les fait faire à MM. les ordinands. »

Ce fut aussi pendant que M. de Monteils était supérieur de Sainte-Croix qu'une nouvelle maison de Filles de la Charité fut formée à Varsovie en 1684 ; c'est l'hôpital du Saint-Esprit qui existe encore aujourd'hui.

Infatigable au travail, M. de Monteils quitta volontiers Varsovie en 1685. Il allait s'exposer aux difficultés d'un établissement naissant pour lequel devaient surgir toutes sortes de contradictions.

Mgr Malakowski, évêque de Cracovie, avait déjà appelé les missionnaires en 1682 pour leur confier son séminaire de la cathédrale ; mais ce n'était pas encore assez pour son zèle ; il voulait établir une autre maison destinée aux exer [48] cices de l'ordonation et aux missions dans les campagnes. La vue des travaux de M. Godquin l'avait engagé à faire cette nouvelle fondation et l'avait beaucoup affectionné à la congrégation. Celle-ci, de son côté, lui en conserva une vive reconnaissance, et avant la Révolution française, il y avait encore à Saint-Lazare une salle qui portait son nom et où se trouvait son portrait avec un grand nombre d'autres des bienfaiteurs signalés de la compagnie.

En 1685, il s'adressa donc à M. Jolly pour former cette seconde maison qu'il établit non loin de son palais à l'entrée du faubourg Stradom de Cracovie. M. Jolly pria M. de Monteils de s'y rendre, et, en 1686, il l'établit supérieur de la nouvelle maison qui était la cinquième par ordre de fondation en Pologne.

M. de Monteils s'y rendit avec quatre missionnaires et c'est là que l'attendaient beaucoup de tribulations. Tout ce qu'il eut à souffrir est d'autant plus incroyable que les difficultés et les peines lui vinrent du côté d'où il devait le moins les attendre, c'est-à-dire de la part des autres ouvriers de la vigne du Seigneur. A la vue d'une seconde maison de missionnaires dans Cracovie, les autres communautés craignirent qu'on voulût porter la faux dans leur moisson.

M. de Monteils soutint généreusement cette lutte qu'il n'avait pas soulevée, et fort de sa confiance en Dieu qui l'avait appelé à cette œuvre, il vint à bout par sa patience de mettre en bonne voie cet établissement. L'évêque de Cracovie donna même une autre propriété à cette maison au village de Laskowa, et M. de Monteils parvint, pendant les neuf ans qu'il resta à Stradom, à faire construire une aile de la magnifique maison qui existe encore aujourd'hui et qui est l'unique qui soit restée de l'ancien temps, entre les mains de la congrégation dans la Pologne autrichienne.

En 1695, M. de Monteils revint à Varsovie et y travailla pendant cinq ans comme assistant de la maison. C'est pen [49] dant ce temps que M. Jolly, troisième supérieur général, étant mort, il fut député pour l'assemblée générale en 1697. Il avait été déjà nommé député de la province en 1669, pour assister à l'assemblée sexennale. En 1700, le premier supérieur de la nouvelle Maison de Lowicz étant mort, M. de Monteils fut envoyé pour le remplacer ; il y trouva un bâtiment en voie de construction et il l'acheva très heureusement.

Les travaux ne l'empêchaient pas de se perfectionner dans la pratique de toutes les vertus qui forment un bon missionnaire. Il était rigoureux observateur de ses vœux, et la tradition a toujours conservé le souvenir de son humilité, de sa mortification et de son zèle. Au commencement de septembre 1707, étant venu à Varsovie pour des affaires de sa maison, il y tomba malade, et en dix jours il fut enlevé par la mort, à la grande douleur de ses confères. Il accepta généreusement la mort et répétait souvent dans ses derniers moments des actes de différentes vertus, ou bien ces paroles de saint Paul : « Je désire la séparation de mon corps pour être avec Jésus-Christ : *Cupio dissolvi et esse cum Christo* ; » et ces autres de saint Ambroise : « Je ne crains pas la mort, car j'ai un Dieu qui est bon : *Non timeo mortem quia bonum Deum habeo*. » Il expira le 14 septembre 1707, jour de l'Exaltation de la sainte-Croix, et il fut enterré dans les caveaux de l'église Sainte-Croix. Il avait soixante-trois ans, et en avait passé quarante-quatre dans la Congrégation dont quarante en Pologne. - *Mémoires de la Congrégation ; Pologne*.

M. GABRIEL BESSIÈRE

PRETRE

Paris, août 1708.

La fièvre enleva de ce monde, au mois d'août 1708, M. Gabriel Bessière, second assistant du général et son [50] admoniteur, lequel conduisait la communauté de Saint-Lazare avec bénédiction, étant aimé et en même temps craint de la jeunesse.

M. Gabriel Bessière était né le 19 janvier 1652 à Valady, diocèse de Rodez. Reçu dans la congrégation en 1676, il devint plus tard successivement supérieur de plusieurs maisons importantes, Saint-Brieuc, Saint-Pol-de-Léon, où il inaugura l'établissement, Tours, Sainte-Anne-de-Metz. Devenu assistant du supérieur général, il avait été d'un merveilleux soulagement pour M. Watel, qui sentit vivement cette perte, et en parla ainsi en l'annonçant à la congrégation :

« La Compagnie vient de faire une perte considérable en la personne de M. Bessière, et j'y perds en particulier plus que je ne puis vous dire, de bon conseil, de secours et de consolation. Je vous recommande, continue-t-il, l'âme de ce cher défunt, et aussi de prier Dieu qu'il nous éclaire pour choisir un sujet agréable à ses yeux, capable de remplir sa place et de continuer, dans la

compagnie, les bons services qu'il lui a rendus. » (*Histoire de la Congrégation*, par M. Jos. Lacour, n° 215.)

M. PIERRE-STANISLAS VUEISS

PRÊTRE

Varsovie, 3 août 1708.

Parmi les actes nombreux de dévouement accomplis au milieu des ravages faits en Pologne et en Russie par le fléau de la peste durant l'année 1708, nous signalerons, une jeune et douce victime, un prêtre qui était presque au début de son ministère sacerdotal. C'est M. Pierre-Stanislas Vueiss, né en 1671, dans le diocèse de Varmie, à Wormsditi, reçu dans la congrégation à Varsovie, le 8 septembre 1691.

Des discussions politiques et l'invasion étrangère désolaient ce pays. De plus, la peste éclata. [51]

Voici comment M. Watel, supérieur général, écrivait le 20 septembre 1708, mentionnant la marche du fléau et annonçant la mort du jeune missionnaire, M. Vueiss :

« Je vous recommande tous les besoins de la Pologne, et en particulier ceux de nos confrères qui sont extrêmes à présent, la peste s'étant déclarée dans la ville et aux environs de Varsovie, d'où nos prêtres ont forcé M. Tarlo, visiteur de la province de se retirer, parce qu'il était déjà incommodé et qu'ils craignaient que la peste ne nous le ravît.

« Un ancien prêtre ayant servi trois années les pestiférés, s'est trouvé hors d'état de leur continuer ses services à cause de sa faiblesse. Un jeune prêtre, nommé Pierre-Stanislas Vueis, âgé seulement de trente-sept ans, s'est prosterné à genoux devant M. Montméjan, qui conduit la maison ; il lui a demandé sa bénédiction pour aller assister les pauvres malades. Dieu a exaucé son dessein ; il fut emporté par la peste la nuit du 3 août dernier, il allait visiter les malades jusque dans les galetas ; il se communia de sa propre main, et il est mort plein de foi dans l'exercice de la charité comme les martyrs. Deux autres prêtres lui ont succédé dans ce pénible emploi, le premier est déjà hors de combat, et l'autre s'expose à un évident péril. Quelques-uns de nos frères ont aussi été attaqués ; cinq ou six domestiques sont morts, nos messieurs ont beaucoup de peine à fournir au soulagement des malades et à l'entretien des fossoyeurs.

« Les Filles de la Charité y ont pareillement perdu de leurs meilleurs sujets, tant françaises que polonaises ; ces pauvres filles ont affronté le danger avec un courage et une intrépidité au-dessus de leur sexe, que le seul amour de Dieu peut inspirer et soutenir jusqu'à la fin. » - *Circul. des Supérieurs généraux*. [52]

M. JULES-CÉSAR ROY

PRÊTRE

Bastia (Corse). 12 août 1708.

M. Jules-César Roy, du diocèse de Sarzane, était né le 11 janvier 1653. Il fut reçu dans la congrégation, le 23 février 1675 et passa en Corse, le 29 octobre 1689. Il mourut à Bastia, le 12 août 1708, au bout de treize jours de maladie. Jusqu'à la fin, il garda une grande patience et une édifiante résignation, et même beaucoup de gaîté ; enfin, il mourut comme il avait vécu dans une sainte paix et avec une joie spirituelle qui édifiait tous ceux de la maison, les médecins et les

prêtres externes, ses pénitents ou ses amis qui venaient le voir. On ne put, en effet, empêcher tout ce monde de venir le voir à sa chambre, car ces messieurs se présentaient en la compagnie de M. le vicaire général du diocèse, qui aimait beaucoup le malade. Il reçut avec grande dévotion les derniers sacrements, et jusqu'à la fin il conserva sa parfaite connaissance.

Il était très humble et ne se troublait pas le moins du monde quand on l'offensait ou quand on lui donnait un avis ou une réprimande, fût-ce même en public ; il prenait tout en bonne part et disait qu'il était plein de défauts, ou bien il souriait et répondait par quelque parole aimable et parfois imprévue quand il voyait de l'émotion dans celui qui lui parlait. Quand il croyait avoir offensé quelqu'un, il allait le trouver à sa chambre et lui demandait pardon à genoux. Il aimait beaucoup la pauvreté et l'obéissance et la pratiquait exactement. Par la parfaite observation de ses vœux, il se prépara ainsi un heureux passage du temps à l'éternité. - *Manuscrit ; archives*. [53]

BIENFAITEURS

Parmi les personnages à signaler au souvenir reconnaissant des fils spirituels de saint Vincent de Paul, nous citerons en tête, M. CLAUDE-CHARLES DE ROCHECHOUART DE CHANDENIER, abbé de Moutier-Saint-Jean. Les deux frères de Chandenier neveux du cardinal de la Rochefoucauld, partageaient avec lui, dit Collet, le respect profond et la vénération q'il eut toujours pour saint Vincent de Paul. Tous deux avaient donné des exemples de la plus édifiante piété à Rome, dans la maison de la Mission à Montecitorio (COLLET, t. I P. 148). Une notice sur M. Louis de Chandenier, abbé de Tournus, a été publiée ci-dessus (t. II, p. 511). C'est le 18 mai 1710 que mourut M. Claude-Charles de Chandenier. M. Watel, supérieur général écrivit sur cette mort à toute la compagnie : « Nous venons d'apprendre avec beaucoup de douleur, la mort de M. l'abbé de Moutier Saint-Jean, un des meilleurs et des plus fidèles amis de M. Vincent et de toute notre congrégation, qu'il a honorée de son amitié et beaucoup édifiée toutes les fois qu'il nous a fait l'honneur de demeurer parmi nous, selon le privilège tout particulier que notre vénérable Père lui avait accordé, aussi bien qu'à l'abbé de Tournus, son frère. Il est mort comme il a vécu, c'est-à-dire très saintement, dans la pratique des vertus chrétiennes. Je vous prie de lui rendre autant que vous pourrez les mêmes suffrages qu'on rend aux défunts de notre congrégation, quoi qu'il n'en ait été que de cœur et d'affection, et par toutes les marques et les bons effets d'une bienveillance toute paternelle. »

A cette époque, le 16 novembre 1704, Dieu rappela à lui, Mgr Jacques-Bénigne BOSSUET, évêque de Meaux. Animé à l'esprit sacerdotal par la parole et par l'exemple de saint Vincent de Paul, dès ses plus jeunes ans, comme il l'a écrit lui-même, il éprouvait à s'en souvenir une extrême joie. Bossuet avait assisté aux conférences tenues par le serviteur [54] de Dieu à Saint-Lazare, et en avait gardé une profonde édification ; il avait participé aux travaux apostoliques des Missionnaires, et plein de vénération pour le saint, il ne cessa de la lui témoigner. Il était présent au service solennel que le clergé de Paris fit célébrer à la mort de Vincent, et lorsqu'il apprit que des démarches étaient faites pour le placer sur les autels, il écrivit au pape Clément XI pour s'associer ardemment à ces vœux de voir glorifier le serviteur de Dieu: cette lettre honorable pour saint Vincent de Paul est digne de la pitié et du génie de Bossuet. (*Lettre de Bossuet, du 2 août 1702*.)

A Casale Monferrato, le chanoine François-Giordano BALY plus tard archevêque de Mitilène, donna aux missionnaires (1705), une maison et un jardin pour y créer un établissement et y faire les œuvres de leur communauté. On eut ainsi le moyen de réaliser l'entreprise conçue par un missionnaire M. Pierre Donna, de Calliona, qui y consacra son zèle et ses ressources personnelles.

En 1710, pénétré de l'importance qu'il y a de former avec soin les jeunes gens à la vie ecclésiastique, Mgr de LA POIPE DE VERTRIEU, évêque de Poitiers, fonda dans cette ville le

petit séminaire de Saint-Charles, qu'il confia à la Congrégation de la Mission déjà chargée du grand séminaire.

A Fermo, dans la marche d'Ancone, Mgr le cardinal Balthazar CENCI, évêque de cette ville, établit en 1703, en y contribuant de ses ressources personnelles une maison de missionnaires dans cette ville pour des missions dans le diocèse et pour recevoir pendant un certain temps les ecclésiastiques qui aspirent aux ordres.

Mgr BELLINCINI, évêque de Reggio, qui quitta ce monde, en 1705, était regardé par les missionnaires comme un père, dit une ancienne notice, tant il leur avait témoigné d'affection pendant sa vie. En mourant, il leur légua encore une partie de ce qu'il laissait, afin qu'ils pussent continuer le bien qu'ils faisaient. [55]

S. A. R. Côme III, grand duc de Toscane, témoigna à la compagnie, son affection en voulant avoir à Florence, un établissement de missionnaires. Il donna pour cela, en 1703, un emplacement et fit commencer un vaste bâtiment érigé en vue des missions et de la création d'un séminaire externe.

C'est à M. RABI, vicaire général de Mgr Édouard COLBERT DE VILLACERF, archevêque de Toulouse, que l'on doit l'établissement d'une maison de la Congrégation de la Mission en cette ville capitale du Languedoc. Après avoir rencontré diverses difficultés, cet intime ami de la Congrégation, réussit en son dessein. Il donna ses biens pour cela. Mgr l'archevêque y contribua d'une somme d'argent et fit un legs considérable à sa mort. Cet établissement se fit en 1704.

MAISONS FONDÉES

PENDANT LE GENERALAT DE M. WATEL

ET NOMS DES SUPÉRIEURS DE CHAQUE MAISON

78. FLORENCE. 1703 - *Florentina*.

Dès l'an 1649, des propositions furent faites pour l'établissement d'une maison de la Mission, à Florence. Mais l'heure de la providence n'était pas encore venue : elle ne devait sonner qu'un demi-siècle plus tard, quand le grand-duc Cosme demanda au pape l'établissement des missionnaires dans sa capitale. A cette fin, ce prince voulait transférer à la compagnie, la propriété du couvent et de l'église de Saint-Jacques-sur-l'Arno, qui était alors aux mains des chanoines réguliers de Saint-Sauveur de la Province de Pologne. Le pape eût voulu satisfaire immédiatement les désirs du grand-duc ; mais comme il s'agissait d'un transfert de biens d'une communauté à une autre, chose fort grave, il commença par nommer une commission de cardinaux, renommés par leur prudence. Sur leur avis, le pape Clément XI, par une bulle du 1er septembre, cédait aux missionnaires les biens des chanoines réguliers de Saint-Jacques- sur- l'Arno, à Florence. La bulle ordonnait aux missionnaires de payer 300 écus [56] aux chanoines, pour qu'ils pussent gagner un couvent de leur ordre. Les missionnaires furent mis en possession de Saint-Jacques, le 15 septembre 1703.

A peine mis en possession du couvent et de l'église de Saint-Jacques, les missionnaires commencèrent la restauration de l'église. Ils firent de même pour la maison, qui fut mise en état de répondre aux œuvres de la congèégation. Les dépenses qui furent considérables, furent à la charge du grand-duc, qui voulut dépenser pour les missionnaires la somme de 130 000 lires.

SUPÉRIEURS DE LA MAISON DE FLORENCE

Pierre-François Giordanini, 1703.
Bernard Scarameili, 1704.
Joseph Seghino, 1710,
Bernard Scararnelli, 1712.
Etienne Orengo, 1735.
Jean-Baptiste Termine, 1er septembre 1737.
Michel Bricolani, 1er juin 1739.
François Filipi, 31 juillet 1747.
Fabius Marcianesi, 29 novembre 1751.
Pierre Caromi, 1er avril 1754.
Pierre Mangiardi, 8 septembre 1759.
François Raspi, 1764.
Dominique Galli, 1773.
Joseph Boncristiani, 1789.
Antoine Giovanelli, 1801.
François-Maria Pelle, 1806.
Suppression, 1808.
Rétablissement, 1815.

79. ANGOULÊME. 1704. - *Engolismensis*.

En 1704, le 10 mars, Mgr Cyprien-Gabriel Bénard de Rezay, évêque d'Angoulême donna la direction spirituelle et temporelle de son séminaire, à perpétuité, aux prêtres de la Congrégation de la Mission, à condition : 1° qu'on y entretiendrait quatre prêtres dont le quatrième fût en état d'être directeur de mission, à raison de 300 livres de pension pour chacun, dont il devait pendant sa vie, donner annuellement 600 de son revenu du séminaire et les autres sur le clergé du diocèse ; 2° qu'à mesure que le revenu du séminaire s'augmenterait par union de bénéfices, ou autrement, il serait déchargé à proportion de ladite somme de 600 livres ; 3° que lesdites 600 livres acquittées, le séminaire se trouvant augmenté d'un revenu d'autres 600 livres (acquittées) par dessus les susdites 1 200 livres de pension pour les prêtres, cette somme de 600 livres serait pour la pension de deux frères coadjuteurs ; 4° que lesdits quatre prêtres seraient du gré de l'évêque, et qu'on serait obligé de les changer quand il le jugerait à propos. Cet établissement fut accepté par M. François Watel, supérieur général de la congrégation, le 17 mars 1704.

En 1712, le 27 octobre, il unit la cure de Saint-Martial d'An [57] goulême audit séminaire et aux prêtres de congrégation, pour n'en prendre possession qu'après la mort de M. J. Venand, alors curé de ladite paroisse, à condition : 1° d'en acquitter les charges et fonctions ; 2° d'y entretenir deux prêtres pour cet effet, outre les quatre du séminaire, dont l'un reçevait les provisions de curé, de l'évêque ou des grands vicaires et l'autre se présenterait à l'évêque ou aux grands vicaires pour en être approuvé. Les deux prêtres seraient présentés et retirés par le supérieur général, quand il le jugerait à propos.

Il unit en même temps la chapelle de Notre-Dames-des-Bezines de ladite paroisse Saint-Martial à condition, et non autrement, que les messes, que la dévotion y attirerait y seraient acquittées. M. Camille Le Tellier de Louvois, abbé commandataire de Bourgueil et en cette qualité collateur de la cure, consentit à cette union.

En 1714, le 8 février, le même seigneur évêque unit à son séminaire le prieuré de Saint-Denis-de-Lichières dont M. Jean Baptiste Mayon, chantre de la cathédrale, titulaire dudit prieuré, fit sa démission en faveur de cette union, s'en réservant le revenu sa vie durant. L'abbé de Charoux consentit à cette union.

SUPÉRIEURS DE LA MAISON D'ANGOULEME

François Deshortiaulx, 1704.
Josse Boulanger, 1712.
Pierre-François Davelu, 12 octobre 1753, avec patente pour la cure.

Nicolas de la Motte, 1718.
Jean-François de la Rocque, 1726.
Claude-Jean Rancé, 14 juin 1736.
Claude-Marie de Moly, 30 janvier 1741,
avec patente pour la cure de Saint-Martial.
Pierre Denis, 2 janvier 1748,
avec patente pour la cure.
Jean-Joseph Collot, 8 novembre 1760,
avec patente pour la cure.
Louis-Marie Poirier, 15 mai 1780,
avec patente pour la cure.
Départ du Séminaire, 25 janvier 1791.

80. FERMO. 1704. - *Firmana*.

Le cardinal Cenci, archevêque de Fermo, résolut d'avoir les prêtres de la Mission dans son diocèse. A cet effet, il se rendit à Rome dans le courant de l'année 1700, et entra en pourparlers avec le visiteur, pour l'établissement d'une maison de la Mission à Fermo.

Un contrat fut signé en 1702 entre M. Figari, visiteur, et le cardinal Cenci. Le cardinal acheta de ses propres deniers une maison qu'il fit adapter aux fonctions des missionnaires. Pour la [58] dotation de la maison, au commencement, le cardinal n'ayant pas de quoi la constituer, céda trois cents écus de sa mense épiscopale qui pouvaient suffire à l'entretien de six missionnaires. Pour en agir ainsi, il obtint de Clément XI un *Beneplacitum aspostolicum* , mais le bref de concession portait cette clause que si, avec le temps, les revenus de la maison s'augmentaient par les offrandes des fidèles, de façon que les missionnaires pussent vivre décemment, la charge imposée par la mense épiscopale devait cesser. Et de fait, peu de temps après, il fut fait ainsi au mois de novembre 1704 ; son personnel comprenait quatre Prêtres et deux frères coadjuteurs.

Le motif principal qui poussa le cardinal Cenci à la fondation de la maison de Fermo, fut l'éducation du clergé. Il voulut donc que les missionnaires fussent obligés à tenir une conférence ecclésiastique. Ils devaient recevoir pendant six mois avant l'ordination, tous les élèves, non seulement de son diocèse, mais des diocèses suffragants, et les instruire de l'esprit ecclésiastique, des cérémonies et des sciences sacrées, pour qu'ils soient préparés, le mieux possible, aux saintes ordinations. - En outre, les missionnaires devaient donner les exercices spirituels aux prêtres, aux fidèles, et s'occuper aux missions.

SUPÉRIEURS DE LA MAISON DE FERMO

Jean-Baptiste Lega, 1704.
Bernard Abingh, 1705.
Pierre Blanciardi, 1718.
Dominique Costa, 1719.
Polycarpe Ferrari, 1730.
Dominique Sambuceti, 18 novembre 1732.
Christophe Barbieri, 10 décembre 1736.
Joseph Cardellini, 27 octobre 1739.
Pierre Dragoni, 15 juillet 1749.
Pierre Caromi, 14 décembre 1751.
Jean-Baptiste Rosselli, 1er avril 1754.
Philippe Gavi, 2 septembre 1755.
François Picchiotti, ler août 1757.
Fabius Marcianesi, 8 septembre 1759.
Louis Bonzi, 18 décembre 1763.
François Baccari, 28 juin 1791.
Jean-Baptiste Viola, 14 décembre 1791
Suppression, 1796.
Restauration, 1804.

81. BARCELONE. 1704. - *Barcinonensis*.

Don Francois Sent-Just et Pagès, archidiacre de la cathédrale de Barcelone, désirait établir la Congrégation de la Mission dans cette ville. Il exposa au roi les grands avantages qui découleraient

d'une pareille fondation. Le roi accueillit favorablement [59] cette demande, donna toutes les permissions nécessaires et fit écrire par le marquis de Ribas, secrétaire d'État, au comte di Palma, vice-roi et capitaine général, en Catalogne, la lettre suivante :

« Le Roi, notre maître, désirant que la congrégation que le P. Saint-Just veut établir dans cette ville, soit l'institut du vénérable Vincent-de-Paul et que cet établissement se fasse d'après le mode observé pour les maisons de France et de Rome, S. M. m'ordonna de dire à V. E. d'avoir à favoriser, de concert avec l'évêque, une œuvre si utile au service de Dieu. - S, M. désire pareillement que l'œuvre jouisse de tous les privilèges que mérite une institution si louable. Je fais part à V. E. de l'ordre de S. M. afin que vous l'accomplissiez avec le plus grand zèle. - Que N. S. conserve V. E. pendant de longues années, comme je le souhaite. - Madrid, 5 seplembre 1703. »

De son côté, le cardinal de Porto-Carrero écrivit une lettre officielle à l'évêque de Barcelone pour unir ses bons offices à ceux du roi, et il ajouta de sa propre main :

« La fondation, dont on a l'intention de doter votre diocèse, me sourit grandement et je serais heureux que V. S. la favorisât et l'aidât, pour qu'elle réussisse et qu'on en puisse jouir avec le même avantage qu'à Rome et dans les localités où cet institut se trouve établi. Je baise les mains de V. S.

« Cardinal DE PORTO-CARRERO. »

SUPÉRIEURS DE LA MAISON DE BARCELONE

Dominique Orsese, 1704.
Sauveur Barrera, 1730.
Polycarpe Ferrari, 18 novembre 1732.
Joseph Tort, 16 avril 1736.
Gaspard Tella, 5 février 1748.
Etienne Pinell, 20 mars 1752.
Victor Melcion, 20 septembre 1763.
Vincent Ferrer, 29 mars 1770.
Raphael Pi, 1771.
Ferdinand Nualard, 10 avril 1181.
Vincent Ferrer, premier visiteur, 1788.
Raphael Pi, supérieur et visiteur, 18 septembre 1789.
Philippe Subies, supérieur et visiteur, 1796.

82. AVIGNON. 1705. - *Avenionensis*.

Il y avait, à Avignon, deux anciens collèges, l'un sous le titre de Saint-Nicolas, fondé en 1424, par le cardinal de Bruniac, pour vingt pensionnaires ; l'autre, nommé le collège Roure, [60] fondé pour douze, par le cardinal Rovero, depuis souverain pontife, sous le nom Jules Second. Ces trente-deux sujets, à la nomination de plusieurs évêques de France, de Savoie et d'Italie, devaient être formés, pendant six ans, aux sciences ecclésiastiques. Mais comme les meilleures choses sont sujettes à la vicissitude des temps, le relâchement s'était entièrement introduit dans ces collèges. Le gouvernement en avait été abandonné aux jeunes pensionnaires. De là, la ruine de toute discipline, la licence et le désordre, jusqu'à se tuer et s'assassiner entre eux. Urbain VIII, informé de ces abus, avait espéré y remédier en soumettant par une bulle de 1639 ces deux collèges à la jurisdiction de la congrégation de la Propagande. D'abord, elle choisit quelques personnes sages et prudentes d'Avignon, et leur confia, sous ses ordres, la conduite immédiate de ces collèges. Ces nouveaux directeurs, étant chargés d'autres emplois et partagés par des soins plus intéressants pour eux, la réforme n'eut pas tout le succès qu'on désirait. Cette considération persuada à Clément XI que le seul moyen de rétablir la bonne œuvre était de réunir les deux collèges en un seul, afin d'y introduire une plus exacte régularité, d'en confier le gouvernement et l'administration aux prêtres de la Congrégation de la Mission de la province romaine, et premièrement à M. Viganego, dont il connaissait la capacité et la vertu. - (Anc. *Relations abrégées*, p. 506.)

SUPÉRIEURS DE LA MAISON D'AVIGNON

Jacques Viganego, 1705.
Victor Soardi, 2 août 1747.
André Grossi, 6décembre 1752.
Jean Baccarini, 22 novembre 1781.
Pierre-Paul Fissori, 27 octobre 1786.

Suppression par la Révolution 1791.

83. CASALE. 1706. - *Casalensis*.

La première pensée de cette fondation vient de M. Pierre Donna, prêtre de la Mission, originaire de Calliano, diocèse de Casale.

Il n'y avait point de maison dans la ville pour recevoir les missionnaires, lorsque M. Donna s'y rendit pour commencer la fondation. Dieu inspira à M. François Baly, chanoine de la cathédrale, puis archevêque de Militène, de céder aux missionnaires l'une des siennes avec un jardin contigu à celui du marquis Mossi. La seule condition imposée était d'avoir à faire [61] élever plus tard la maison nécessaire, comme on le voit par un acte du 18 mai 1705. Le sérénissime duc de Mantoue, alors Seigneur de Montferrat, donna son autorisation en 1706, ainsi que l'évêque. La maison fut ouverte en 1708.

Le local était peu commode, mais dès l'année 1718, les missionnaires commencèrent à élever tout près une chapelle, qui devait être publique. Cette même année, se présenta un troisième bienfaiteur ou co-fondateur, le prieur Jacques Serra, d'Albugnano, près d'Asti. Ce personnage passa la plus grande partie de sa vie à Rome, soit au collège de la Propagande, dont il fut le recteur, soit dans la maison de Monte-Citorio, comme pensionnaire.

SUPERIEURS DE LA MAISON DE CASALE

Charles Zuaglia, 1708.
Charles Novarese, 1723.
Pierre Garigliani, 1725.
André Calvi, 28 septembre 1730.
Polycarpe Ferrari, 12 janvier 1739.
Barthélemy Roveta, 21 octobre 1743.
Jean-Baptiste Germano, 7 juillet 1747.
Jean-Baptiste Termine, 25 mai 1750.
Benoît Pessiardi, 28 juin 1754.
Étienne Orengo, 19 janvier 1761.
Jean Barucchi, 1773.
César Fantinelli, 1774.
Charles Oliva, 1777.
Jean-Baptiste Canale, 16 octobre 1786.
Jean-Baptiste Sella, 3 août 1787.
Paul Corderi, 1797.

Suppression, 1802.
Rétablissement, 1822.

84. NOTRE-DAME DE BUGLOSE. 1706. - *Nostra-Dna de Biglosa*.

En 1706, le 4 mars Mgr Bernard D'Abbadie D'Arboucane, évêque d'Acqs, établit, à Notre-Dame-de-Buglose, un second séminaire tant pour les retraites que pour y former les jeunes prêtres aux fonctions ecclésiastiques, dont il donna à perpétuité la direction spirituelle et temporelle aux prêtres de la Congrégation de la Mission, à condition d'y entretenir toujours autant de prêtres et de frères de ladite congrégation que les revenus de la cure de Poy et de la chapelle de Notre-Darne de Buglose, qu'il promit d'unir à cet établissement, pourraient en entretenir sur le pied de 400 livres de

pension annuelle pour chacun. Il unit lesdites cure et chapelle audit établissement, le 30 avril 1706, dont M. Salvat de Betbeder était titulaire, à condition : 1° d'entretenir auprès de l'église paroissiale un prêtre approuvé pour la mieux desservir, lequel serait choisi ou changé dans le besoin par le supérieur de ladite communauté, qui seul aurait la qua [62] lité de curé, après avoir été approuvé par l'évêque : 2° de satisfaire aux charges ordinaires et extraordinaires de ladite cure et chapelle ; 3° de recevoir en retraite les prêtres, vicaires et autres ecclésiastiques qui viendraient se renouveler dans l'esprit de leur état et les laïques mêmes. M. Françis Watel, supérieur général de la Mission, accepta cet établissement et le tout fut confirmé par les lettres-patentes du roi, données à Versailles au mois de juillet de ladite année et enregistrées au parlement de Bordeaux, le 15 novembre suivant.

En 1715, le 15 mars, M. Charles-Honoré de Leure de Saluces, comte d'Uza, fonda à perpétuité des missions de trois ans en trois ans dans ses terres, dans les lieux marqués dans le contrat, voulant qu'il y eût au moins trois prêtres pendant trois semaines en chaque mission, et qu'à la fin de chacune on fît un service solennel pour lui, son épouse et le successeur. Il donna pour cette fondation une somme de 5 000 livres. Le contrat fut fait lesdits jour et an au château d'Uza par Jean, notaire, et accepté par M. Jean Bonnet, supérieur général, le 25 avril 1716.

En 1715, le 18 septembre, le sieur Louis Dumas, seigneur de Bergoignau, curé de Heugas, donna la somme de 6 194 livres, s'en réservant l'usufruit pendant sa vie, aux conditions suivantes : 1° de donner à perpétuité, chaque année, 90 livres aux curés ou vicaires de Vergoignan ou tel autre, par qui les missionnaires feraient acquitter l'obit que ledit sieur Dumas avait fondé par son testament ; 2° de donner, tous les ans, 32 livres aux confréries du Saint-Sacrement de Heugas et Vergoignan ; 3° d'employer 50 livres par an pour les retraites ; 4° de faire, de deux ans en deux ans, une mission pendant laquelle ils donneront 50 livres aux pauvres ; 5° que si la rente de ladite somme diminue du pied du denier dix-huit, ou s'il se trouve quelque insolvabilité des débiteurs de ladite somme, en ce cas les donataires diminueront les missions à proportion. Le contrat fut fait à Acqs par Jean, notaire, lesdits jour et an, et accepté par M. Bonnet, supérieur général, le 25 avril 1716.

En 1716, le 27 février, M. Simon Bonaventure de Sarante, curé de Garrey, donna une somme de 2 000 livres pour fondation de mission à perpétuité à Taron, Garrey, Clermont et Orest, dans chacune desquelles on distribuera en œuvres pies 50 livres. Lesdites missions à faire de trois ans en trois ans. Le contrat fut fait à Hinx, par Duperer, notaire royal, et accepté par M. Bonnet, supérieur général, le 15 avril 1716.

En 1716, le 22 mai, M. Barthélemy de la Begue, curé de Léon [63] et Jean Du Puy, marchand audit lieu, donnèrent une somme de 900 livres pour fondation d'une mission de trois semaines pour trois prêtres, au moins tous les dix ans, audit Léon et d'un service solennel à la fin de chaque mission pour lesdits fondateurs et leur successeur. Le contrat passé à Léon par devant Fouregy, notaire royal, fut ratifié par M. Bonnet, supérieur général, le 20 septembre 1716.

SUPÉRIEURS DE NOTRE-DAME DE BUGLOSE

Antoine de La Ville, 20 novembre 1706.
Jean Dardenne, 1708.
Raymond Mauriol, 1730.
Jean Brézeguet, 29 septembre 1740.
Raymond Mauriol, 14 février 1742.
Jean-Baptiste Vignes, 25 Mai 1747.
Antoine Chareun, 6 juin 1762.
Marc-Antoine Prévost, 28 janvier 1765.
Antoine Chareun.
Jean-Baptiste Delmeja, 1778.
Antoine Cellière, 22 juillet 1780.

85. TOULOUSE. 1707. - *Tolosana*.

En 1707, le 5 février, Mgr Jean-Baptiste Michel, Colbert, archevêque de Toulouse, établit dans cette ville les prêtres de la Congrégation de la Mission pour faire gratuitement des missions dans son diocèse. Il s'obligea de donner pour partie de la fondation des prêtres nécessaires une somme de 10 000 livres.

Et M. François Watel, supérieur général de ladite Congrégation, appliqua à la même fondation pour donner lieu de commencer cet établissement, une somme de 10 000 livres, donnée à M. Vincent, en 1632, pour faire à perpétuité des missions dans les ressorts des Parlements de Bordeaux, Toulouse ou Provence... (M.Vivien, maître ordinaire en la Chambre des comptes de Paris, fut le fondateur de ces missions à condition qu'on lui accommoderait un logement dans l'enclos de Saint-Lazare.) Le contrat fut passé par-devant Capitain et Legay, notaires, le 20 janvier 1632. Cet établissement à Toulouse fut confirmé par les lettres patentes du roi données à Versailles au mois de février 1707.

En 1707, le 13 décembre, M. Jean Raby, archidiacre et grand vicaire de Toulouse passa avec M. Henin supérieur à Cahors et visiteur de la province, par-devant Pranuel, notaire à Toulouse, un contrat de fondation d'une mission avec deux ou trois prêtres de cinq en cinq ans dans les trois églises de son archidiaconé, savoir : Fontenilles, Seuguedes et Bonrepaux, à la charge de rester trois semaines entières dans chacune desdites [64] missions, d'y donner 20 livres d'aumônes ; d'y dire chaque jour une messe pour ledit sieur Raby et ses parents et une grand'messe de *Requiem* avec un *Libera* à la fin de chaque mission, outre une messe à perpétuité à tel jour qu'il déciderait. Il donna pour cette fondation une somme de 2 200 livres au denier vingt sur l'hôtel de ville de Toulouse. M. Watel a ratifié ce contrat de fondation.

Ledit M Raby, par son testament du 8 novembre 1710, institua ses héritiers universels les prêtres de la Mission de Toulouse à condition : 1° que chaque jour à perpétuité on dirait une messe pour lui et ses parents et que chaque année à perpétuité, à pareil jour de son décès, on dirait une grand'messe pour lui et ses parents ; 2° qu'on nourrirait à perpétuité, pendant dix-huit mois chacun, quatre pauvres ecclésiastiques du diocèse de Toulouse ou de Montauban, sages, âgés de vingt-deux ans, et qui n'auraient pas porté la livrée, et auraient étudié deux ans en théologie, autant que faire se pourra ; lesquels étant prêtres seraient vicaires deux ou trois ans dans le diocèse de Toulouse ou de Montauban. - C'est au supérieur de Toulouse ou de Montauban de les choisir.

SUPÉRIEURS DE LA MAISON DE TOULOUSE

Pierre Thiébaut, 1707.
François Capperon, 1711.
Louis Courtade, 1724.
Jean-François Armand, 1727.
Nicolas Aïenel, 28 septembre 1730.
Jacques Méric, octobre 1733.
Jean Brézeguet, 22 juillet 1738.
Léon Jaubert, 29 septembre 1740.
Antoine Vayssière, 22 octobre 1748.
Jean-Félix Cayla, 4 mars 1778.
Jean Puyfourcat, 26 août 1787.
François Eyrard, 29 septembre 1787.
Théodore-Léopold Mougel, 1788.
Jean Compans, 25 octobre 1789.

86. MONTUZET, diocèse de Bordeaux. 1708.

(Voy. ci-dessus, *Bordeaux,* NOTICES, t. III, p. 701.)

Montuzet est un village de la paroisse de Plassac situé sur une colline à l'est et à 1 kilomètre du bourg.

On lit dans l'*Histoire des séminaires de Bordeaux* (t. I, p. 239) : « Sur une hauteur dominant la Gironde, à quelques kilomètres de Blaye, en un lieu appelé Montuzet, s'élevait avant la Révolution, une chapelle dédiée à la très sainte Vierge, bâtie, suivant les uns, par l'empereur Charlemagne, et selon d'autres, par Charles Martel, en action de grâces d'une victoire remportée [65] non loin de là sur les Sarrasins. Ce sanctuaire était célèbre dans toute la région : on y accourait en foule, les marins surtout, pour invoquer ou remercier la Mère de Dieu.

« Notre-Dame de Montuzet dépendait de la paroisse Saint-Pierre-de-Plassac, comme étant située sur son territoire, et la chapelle était desservie par le curé. En 1651, celui-ci, voyant qu'il ne pouvait suffire à administrer l'une et l'autre, pria l'archevêque de Bordeaux de pourvoir aux besoins spirituels de pèlerinage. Après enquête sur les lieux faite par son promoteur, Henry de Béthune sépara effectivement la chapelle de la paroisse, ainsi que leurs droits et leurs charges, et confia la direction et l'administration de Notre-Dame de Montuzet à la Congrégation des Missionnaires du clergé, représentée par Jean Fonteneil, son supérieur. L'acte est daté du 29 juillet 1651. »

En 1682, le 22 octobre, prise de possession par le sieur Julien Guyot, prêtre de la Mission, en vertu de procuration à lui donnée par René Simon, de la Congrégation de la Mission, supérieur de la maison et séminaire de Bordeaux, de l'église de Notre-Dame de Montuzet, maison et dépendances.

1708. La maison de Montuzet dépendit d'abord de celle de Bordeaux. A partir de 1708, elle fut établie en maison distincte.

En 1737, 8 mars, donation d'une somme de 7 300 livres, par Mlle Marthe Moreau de la Montagne, pour faire bâtir les chambres nécessaires, pour faire les retrait selon la louable coutume des prêtres de la Mission. A charge de rente viagère à Mlle Marthe Moreau de la Montagne et, après elle, à son neveu messire Joseph de Colommes, sieur de la Mothe. - Convention acceptée par M. Antonnin, supérieur, et ratifiée, à Paris, par M. Couty, supérieur général.

SUPÉRIEURS DE LA MAISON DE MONTUZET

D'abord les supérieurs de Bordeaux.	Jean Antonin, 1730.
Guillaume Boisseru, 1751.	
. . . .(1708).	Pierre Duchâteau, 18 janvier 1772.

87. BOURG-EN-BRESSE. 1708. - *Burgensis*.

Antoine Rossan, gardesel aux gabelles de Bresse fit, par son testament olographe du 5 février 1706, les missionnaires de Lyon ses héritiers, à condition de satisfaire à ses dettes et autres charges, de payer quelques pensions viagères qu'il fait par son même testament, de faire à perpétuité des missions dans la pro [66] vince de Bresse, surtout dans les paroisses de Treffort, Cus, Montrevel, Malefretas, Saint-Étienne-du-Bois, Saint-Étienne-sur-Royssonte, etc., de faire le possible pour procurer à Bourg en Bresse un établissement de prêtres de la congrégation de la Mission pour y acquitter ces charges et recevoir en retraite des ecclésiastiques et séculiers, qui payeront comme dans d'autres maisons.

L'acceptation de ce legs a été confirmée par les lettres patentes du roi, qui ne furent enregistrées au parlement que sauf le droit des parties interessées à la discussion dudit testament. L'établissement de cette maison de Bourg est permis par les dernières lettres patentes du mois de juin 1708.

M. Comy, parent de M. Rossan, voulut faire casser ledit testament, qui fut confirmé par un arrêté du grand conseil, rendu le 23 février 1709, en faveur des missionnaires et conformément aux intentions dudit M. Rossan.

En 1713. Le 5 juillet. Antoinette Fenet, de Journan, donna 200 livres en principal, pour fondation à perpétuité de vingt messes par an pour elle et pour ses parents. M. Bonnet a accepté et ratifié cette fondation.

En 1714. Le 14 janvier. M. Claude Ponein, curé d'Attignat, donna 400 livres pour fondation, acceptée par M. Bonnet, d'une mission de dix ans en dix ans à Attignat, à commencer vers la fin de 1723, ou au commencement de 1724, aux conditions qu'il y aurait quatre prêtres pour faire cette mission pendant quatre semaines et qu'à la fin on dirait une grand'messe pour le repos de son âme.

En 1714. Le 5 avril. M. Jean Gauraud, chanoine de l'église Notre-Dame de Bourg, donna une somme de 1 200 livres dont il se réserva la rente sa vie durant sur le pied du denier 20, et après sa mort une messe chaque semaine à perpétuité pour le repos de son âme : cette fondation a été ratifiée par M. Bonnet le 17 octobre 1715.

En 1715. Le 8 mai. M. Marc-Antoine Jacquet, curé de Chardonnay, fonda une mission audit lieu de dix ans en dix ans, à commencer vers le mois de janvier 1718, pendant trois semaines, moyennant une somme principale de 600 livres. M. Bonnet ratifia cette fondation, le 17 octobre 1715 .

En 1715. Le 8 mai. M. Clément Deschamps, curé de Tilars-en-Mâconnois, fonda une mission audit lieu, de dix ans en dix ans, moyennant 200 livres qu'il veut être payées par ses héritiers la dizième année que se fera cette mission, qui commencera seu [67] lement vers le mois de décembre 1727. M. Bonnet ratifia cette fondation le 17 octobre 1715.

En 1715 . Le 1er août. Antoinette Fenet, de Journant, annexe de Revonna, donna 400 livres pour fondation d'une mission de dix en dix ans... Si le curé de Journant ou ses successeurs ne voulaient pas que cette mission se fit à Journant, ou voulait la transférer à Revonna, ladite Fenet prétend qu'en ce cas elle soit faite dans la paroisse de Tourniac, afin que les habitants de Journan puissent en profiter. M. Bonnet a ratifié cette fondation le 22 novembre 1715.

SUPERIEURS DE LA MAISON DE BOURG-EN-BRESSE

Amé Gros, 1714.
Gaspard Garnier, en 1730.
Lazare-Joseph Buisson, 24 novembre 1730.
Jean-Claude Viviand, 7 août 1732.
Claude Journet, 12 juillet 1735.
Mathieu Guichard, 7 juillet 1738.
Jacques-François Marchand, 20 mai 1740.
Jean-Baptiste Peronnet, 5 juillet 1751.
Claude Pugniet, 15 juillet 1763.
Jean-Baptiste Peronnet, 3 septembre 1763

88. VALFLEURY. 1709. - *Vallis florida*.

A sept lieues environ de Lyon est le pèlerinage de Valfleury. C'est le nom d'une petite paroisse aujourd'hui du diocèse de Lyon, dans le département de la Loire, arrondissement de Saint-Étienne, canton de Saint-Chamond. C'est une gorge fermée de l'est au sud et à l'ouest par des montagnes escarpées. Une vierge trouvée au milieu des genêts miraculeusement fleuris, dit la tradition, fut l'origine du pèlerinage ; c'est aussi la raison du nom donné à ce site aride. (Neuvième siècle.)

La requête dressée par Mgr de Tencin, archevêque de Lyon en 1744, expose ce qui concerne cet établissement dont le peuple avait demandé que le service se fit plus assidûment. C'est alors que l'archevêque de Lyon s'adressa à la Congrégation de la Mission.

Voici cette ordonnance. « Pierre de Guérin de Tencin, cardinal-prêtre de la sainte église romaine, des titres des saints Nérée et Aquilée, archevêque et comte de Lyon, primat de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, ministre d'état, etc., savoir faisons que, vu la requête de notre promoteur, par laquelle il nous aurait exposé que, dans la paroisse de Saint- Chritôt-en-Jarrêt, de notre diocèse, il y a un prieuré fondé au hameau [68] de Valfleury, qualifié annexe ou membre dépendant du prieuré de Sainte-Croix-de-Savigneux, situé en Forez, près de la ville de Montbrison, auquel il est uni de droit et de fait, et dont il se trouve éloigné de six à sept lieues, sans en tirer aucun secours, soit pour le spirituel, soit pour le temporel ;

« Que, dans la chapelle ou église dudit prieuré de Valfleury, dédiée à Dieu, sous l'invocation de la sainte Vierge, la dévotion y attire un grand concours de toute part ;

« Qu'anciennement, ladite église n'était desservie que par un ou deux chapelains que ne pouvaient suffire pour y entretenir la dévotion, d'où il arrivait que les pèlerins ou étrangers y manquaient souvent de messe, et se trouvaient privés de la faculté de s'y confesser et communier ;

« Que le sieur Monis, ancien prieur de Savigneux et de Valfleury y unis, touché de ces inconvénients, se détermina à faire résider sur ces lieux, à ses dépens, un plus grand nombre de prêtres pour seconder la piété des fidèles, et, qu'enfin convaincu qu'il n'y avait qu'une communauté qui pût être en état de desservir ladite église, il résigna la prieuré de Savigneux à un des prêtres de la Mission, qui eut pour successeur M. Bonnet, supérieur général de ladite congrégation ; que ce dernier y établît des prêtres de sa congrégation, qui y demeurent, depuis environ cinquante ans, comme dans un domicile étranger, y étant entretenus par le sieur Couty, leur supérieur général, pourvu dudit prieuré, après le décès du sieur Bonnet ;

« Que ces prêtres ont continué d'y entretenir la dévotion des peuples, et qu'ils sont de plus d'une grande utilité au diocèse, admettant chez eux les ecclésiastiques et même les laïcs qui y veulent faire la retraite spirituelle ; que tous ces avantages peuvent disparaître en un instant per la mort du prieur actuel de Savigneux ; qu'après lui, un nouveau commandataire pourrait négliger cette dévotion publique, si intéressante pour la religion et pour le diocèse, en commettant à d'autres qu'à une communauté le soin de desservir ladite église ; que, pour prévenir cet inconvénient, il ne se présentait d'autre moyen que de désunir ledit prieuré de Valfleury d'avec celui de Savigneux, en éteignant et supprimant le titre dudit prieuré de Valfleury, en y unissant et incorporant tout le temporel qui en dépend à la communauté des prêtres de la Congrégation de la Mission, à la charge par eux d'entretenir audit lieu un nombre suffisant de prêtres de leur congrégation, tant pour le service de ladite église que pour la retraite des ecclésiastiques ; [69]

« Que ce moyen paraissait souffrir d'autant moins de difficultés que la désunion proposée ne causait pas une grande diminution par rapport aux revenus du prieuré de Savigneux, qui se trouvaient encore suffisants pour l'entretien du titulaire, et pour subvenir aux charges de ce bénéfice ;

« Partant, requérait le promoteur qu'il fût procédé suivant les lois de l'Église et de l'État auxdites désunions, successions et incorporations ;

« Le réquisitoire de notre promoteur au sieur commissaire, à l'effet d'accepter ladite commission, ordonnance au bas portant acceptation de la commission, et que les parties intéressées seraient assignées : les connues à domicile ; les inconnues par affiche publique. Ladite ordonnance du 3 mai 1744 ;

« Les exploits d'assignation du 19 mai de ladite année, donnés au sieur Couty, supérieur général de la Congrégation de la Mission, titulaire du prieuré de Savigneux et de Valfleury, y unis, et à S. É. Mgr le cardinal de Rohan, en qualité d'abbé de l'abbaye de la Chaise-Dieu, collateur dudit bénéfice, aux fins de consentir ou dire contre ladite union. Signé, Cottreau, huissier au Châtelet de Paris. Autres exploits aux mêmes fins du 10 et du 12 juin 1744, données aux religieux de l'abbaye de la Chaise-Dieu et à ceux de Savigneux. Signé, Duverdier, huissier au baillage de Montbrison, etc.» - Voy. *Valfleury,* par M. Roussel (1852), p. 178.

SUPERIEURS DE LA MAISON DE VALFLEURY

Hébert, 1687.
Jean Blanc, 1688.
Annet Bourdellon, 1708.
Édouard Farjeuy, 1727.
Michel Besse, 1728.
Amé Gros, juillet 1731.
Mathieu Breschet, 5 juin 1732.
Jean-Claude Viviand, 21 juillet 1735.
Denis Guillot, 18 juillet 1740.
Pierre-Gillet Boully, 24 décembre 1750.
Lazare-Joseph Buisson, 13 avril 1756.
Jean-Baptiste Peronnet, 15 juillet 1763.
François Roch, 1768.
Marc-Antoine Palerne, 16 août 1771.
André-Joseph Joubert, 10 mars 1786.

89. FORLI. 1709. - *Foroliviensis*.

M. Bonnet, vicaire général, dit dans sa circulaire du 1er janvier 1711 :

« Le cardinal Paolucci, ministre de Sa Sainteté (Clément X [70] a fondé récemment une maison, à Forli, pour six prêtres de notre congrégation. Ses œuvres ont pour objet les clercs et le peuple. »

SUPERIEURS DE LA MAISON DE FORLI

Jules-César de Rossi, 1710.
Philippe Carrozio, 1725.
Christophe Barberi, 1730.
André Lavagna, 21 décembre 1722.
Antoine Rolando, 17 juin 1738.
François Picchiotti, 31 juillet 1747.
Philippe Gavi, 1er août 1757.
François Picchiotti, 9 septembre 1759.
Jean Muzio, septembre 1762.
Suppression, 1796.
Joachim Sanzogno, 24 septembre 1765.
Pierre Caromi, Mars 1767.
Joseph Macchi , 14 août 1769.
Hippolyte Lugaresi, 1771.
Simon Boncristiani, 5 mars 1761.
Jean-Baptiste Cavallini, 1785.
Fratiçois Baccari, 14 octobre 1789.
Léonard Ippoliti, 28 juin 1791.
Antoine Giovannelli, 1793.

90. SAN REMO. 1709. - Sancti Romuli in ora Gennensi

L'acte de fondation d'une nouvelle maison à San-Rérno, fait le 16 novembre 1708, fut approuvé par M. Watel, supérieur général, le 14 décembre de la même année. Les missionnaires s'obligeaient à donner des missions, alternativement, dans les diocèse d'Albenga et de Vintimille, et à recevoir les ordinands des mêmes diocèses, moyennant une légère pension.

SUPÉRIEURS DE LA MAISON DE SAN REMO

Thomas Gloria, 1719.
Joseph Cardellini, 1726.
Jean-Baptiste Pianavia, 8 août 1730.
François Giordani, 8 octobre 1760.
François Figari, 1767.
Jean-Baptiste de Bernardi, 1774.

Joseph Cardellini, 1er août 1733.
Barthelémy Gambini, 26 mars 1736.
Philippe Lavagna, 7 août 1747.
Jean-Baptiste Martini, 15 septembre 1748.
Nicolas Cesio, 6 octobre 1755.
Gaspard Monleone, 20 Mai 1758.
Suppression, 1805.
Emmanuel Gaibisso, mai 1776.
François Figari, 3 décembre 1776.
André Gaibisso, 5 mars 1781.
Joseph Vaimer, 16 octobre 1786.
Jean-Baptiste Perassi, ler décembre 1788.
Barthélemy Daste, 1798.

91. POITIERS. Saint-Charles. 1710. - *Pictaviensis* ;

Sancti Caroli.

NOTICE. - Le petit séminaire, sous l'invocation de saint Charles, était, comme le grand, dirigé par la Congrégation de [71] Saint-Lazare. Les jeunes gens étaient admis dans cette maison, qui sert maintenant de caserne, dès le commencement du cours de philosophie, et y passaient toute la durée du quinquennium. Dans la dernière année de théologie, ils prenaient les ordres sacrés. Les philosophes se rendaient deux fois par jour au collège et les théologiens allaient à l'école des Jacobins. Plusieurs étudiants, qui ne se destinaient pas à la prêtrise, entraient au séminaire de Saint-Charles pour les deux années de philosophie seulement et y faisaient ce qu'on appelait leur université. Ils acquéraient par là le triple avantage du secours des répétitions, d'un genre de vie réglée qui les mettait à l'abri des dangers du séjour de la ville et d'une grande économie dans le prix de la pension. Ils portaient, comme les autres, le costume ecclésiastique et ils étaient astreints aux mêmes observances. - (LA LIBORLIERE, *Antiquités de l'Ouest : Bulletins,* t. IV, p. 70. - Cité dans la *Vie de Mgr de la Poype de Vertrieu*, par Paulze d'Ivoy de la Poype. Poitiers, Blais, 1889.)

LETTRES PATENTES D'ETABLISSEMENT. - Mgr Ignace de Baglion de Saillans, évêque de Tréguier, nommé à l'évêché de Poitiers, obtint en 1687, des lettres patentes par lesquelles le roi lui permit d'établir à Poitiers un petit séminaire pour y élever les jeunes clercs, et d'y unir un ou plusieurs bénéfices, ou assigner des pensions sur ceux qui excéderont la somme de 600 livres de revenu annuel pourvu qu'ils ne fussent pas cures ou prébendes. Le roi permit par les mêmes lettres de recevoir pour ledit séminaire des legs, fondations, donations, et d'acquérir toutes sortes de fonds, droits d'héritages, rentes et possessions, pour fonder et doter ledit séminaire jusqu'à la somme de 3 000 livres de revenu annuel, sans cependant prétendre aucun amortissement, si ce n'est de l'église, maison et enclos, amorties par lesdites lettres patentes, qui furent enregistrées par arrêt du parlement, le 26 janvier 1688.

ACTE D'ÉTABLISSEMENT DES PRETRES DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION AU SÉMINAIRE DE SAINT-CHARLES DE POITIERS. - L'an l710. Le 2 août. Mgr Jean-Claude de la Poype de Vertrieu, évêque de Poitiers, passa l'acte d'établissement à perpétuité des prêtres de la Congrégation de la Mission pour prendre soin du spirituel et du temporel de son petit séminaire de Saint-Charles-de-Poitiers ; avec ces conditions, à savoir, qu'il y aura trois prêtres, dont l'un sera supérieur et les deux autres enseigneront la philosophie et la théologie aux séminaristes, leur [72] feront les instructions et conférences, etc.; et deux frères pour leur service et celui des séminaristes. Le tout moyennant la somme de 1 500 livres de revenu annuel à prendre sur les biens présents et à venir dudit séminaire, sur laquelle somme ils entretiendront les bâtiments quant aux menues réparations, etc. Que le supérieur dudit séminaire sera au gré de l'évêque et de ses successeurs, et que lorsqu'il y aura des pensions ou demi pensions fondées pour les pauvres clercs, ce sera à l'évêque à les donner.

Ledit seigneur évêque donne et cède la maison du séminaire telle qu'elle est auxdits prêtres de la Mission, et se charge d'amortir incessamment la rente de 200 livres due sur cette maison aux religieuses du Calvaire de Poitiers.

Cet établissement fut accepté à Versailles, le 9 août 1710, par M. Francois Watel, supérieur général de la Congrégation de la Mission, et confirmé par les lettres patentes du roi données à Marly auxdits mois et an, et enregistrées au parlement le 5 septembre suivant, à la charge de fournir au greffe du parlement un état certifié véritable des revenus dudit séminaire.

Par lesdites lettres patentes de confirmation, le roi permet d'unir audit séminaire des bénéfices ou d'assigner des pensions sur des bénéfices jusqu'à la concurrence de 4 000 livres de revenu annuel, quoiqu'il ne l'ait permis par ses lettres d'établissements que jusqu'à 3 000 livres.

SUPÉRIEURS DU PETIT SÉMINAIRE SAINT-CHARLES, A POITIERS

. . . . . .
Jean-Claude Henry, 15 septembre 1730.
Nicolas Gobreau.
Pierre Jagot, 22 septembre 1739.
François Du Temple, 12 septembre 1740.
Antoine Buschoux, 10 octobre 1743.
Michel-Sébastien Le Clerc, 14 janvier 1748.
Claude Pignarre, 27 juillet 1750.
André Jacob, 4 octobre 1767.
Jacques Mayeur, novembre 1775.
Nicolas Chaudey, 2 octobre 1787.

———

M. JEAN BONNET

SIXIEME SUPÉPIEUR GÉNÉRAL DE LA CONGRÉGATION
DE LA MISSION (1711-1735)

[75] VI

GÉNÉRALAT DE M. JEAN BONNET
(1711-1735)

M. JEAN BONNET

SIXIEME SUPERIEUR GENERAL DE LA CONGREGATION DE LA MISSION
ET DES FILLES DE LA CHARITE

Paris. 3 septembre, 1735.

La biographie que nous allons donner est extraite presque entièrement des *Notices sur les Missionnaires défunts* qui se publiaient autrefois chaque année. Dans le cahier, de 1736, elle va de

la page 21 à la page 78. Nous avons en deux ou trois endroits ajouté quelques mots d'explication ou quelque renseignement ; on les reconnaîtra à ceci qu'ils sont entre parenthèses.

La Congrégation de la Mission n'a peut-être pas fait depuis un très long temps de perte aussi grande que celle qu'elle fit le 3 septembre dernier, par le décès de M. Jean Bonnet, son très honoré Père et sixième supérieur général. Dieu le lui avait donné dans sa miséricorde pour la gouverner et la soutenir dans les temps les plus orageux, et il a plu à son adorable sagesse de le lui enlever dans les jours de sa paix et de sa tranquillité. Il le lui avait préparé pour procurer par ses soins et ses prières la béatification et la canonisation de son fondateur, et il le lui a ôté, lorsque après avoir heureusement obtenu la première, il était à la veille, pour ainsi dire, de voir la seconde, et de s'en servir pour augmenter la piété et la ferveur des deux communautés soumises à sa conduite. C'était là son but principal et l'objet de ses plus continuels désirs ; mais, quoiqu'il soit mort ,sans en voir l'entier accomplissement, il y a lieu d'espérer que Dieu lui donnera bientôt cette consolation, et qu'elle fera partie de la récompense des services qu'il a tâché de lui rendre pendant le cours de sa vie. [76]

I

Débuts et formation.

Ce fut le 29 mars 1664, que M. Jean Bonnet naquit à Fontainebleau, et il y fut baptisé en l'église paroissiale de Saint-Louis. Sa mère, pauvre selon le monde, mais riche aux yeux de Dieu par sa piété, prit un très grand soin de son éducation. Elle jeta de bonne heure dans son cœur les principes de la vertu; et pour écarter de lui toutes les occasions dangereuses, elle le tenait presque toujours dans sa compagnie, lui apprenant par son exemple la pratique des devoirs du christianisme, et lui inspirant pour les actions de piété et de religion toute l'estime et le goût dont son âge était capable. Mais peu s'en fallut que le zèle de cette vertueuse mère ne coutât cher à sa tendresse, et ne lui fit perdre ce même fils pour qui elle sentait tous les jours les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce qu'elle vît Jésus-Christ parfaitement formé en lui.Car,un jour qu'il revenait tout en sueur d'une promenade avec d'autres jeunes écoliers, elle lui dit : «Allons, mon fils, accompagner Notre-Seigneur, le voilà qui passe. » Il la suivit sans difficulté, mais n'ayant pu entrer dans la chambre du malade, le froid, qui était grand sur l'escalier, le saisit de telle sorte qu'au retour de l'église une pleurésie se déclara ; le mal devint bientôt si violent que l'enfant, après avoir reçu les sacrements, perdit la parole, et ne donna plus aucun signe de connaissance. Il la conserva néanmoins, car il distingua les prêtres de la paroisse qui venaient le voir, il retint ce que chacun d'eux lui disait, il le leur rapporta ensuite, et en fit autant des paroles et des actions de sa mère. Cet événement, qui augmenta sa reconnaissance et son attachement pour le Seigneur, l'a rendu pendant toute sa vie très attentif à parler de Dieu aux malades, lors même qu'ils paraissaient ne plus rien entendre, et à recommander aux autres d'en faire autant, mais d'une voix modérée et en peu [77] de mots, car il avait remarqué par lui-même qu'on lui disait trop de choses, et qu'on lui parlait trop haut.

Il était pour lors dans l'étude des belles lettres auxquelles, à cause de sa grande vivacité, on l'avait appliqué de très bonne heure. Or, tout enfant qu'il était, quand on le présenta à celui qui devait lui apprendre les langues latine et grecque, il lui parla en homme fait : « Monsieur, lui-dit-il, je vous promets une chose, et je vous en demande deux. Je vous promets d'étudier de toutes mes forces, et si ce n'est pas assez du jour, j'étudierai encore la nuit ; mais je vous demande premièrement de ne me point maltraiter, car si je ne fais pas bien, ce ne sera pas ma faute ; et en second lieu de me dire, dans trois mois, si je suis propre à l'étude, afin que, si je ne puis pas y réussir, je n'y perde pas mon temps, et que je prenne un autre parti. » On n'eut pas cette peine. La nature lui avait donné tant de talents pour les sciences, et il tint si bien la promesse qu'il avait faite des appliquer tout entier à l'étude, qu'il fit bientôt dans les lettres des progrès qui passaient de beaucoup son âge. Il devint l'admiration de ses maîtres ; aussi n'hésitaient-ils pas à le produire en

toutes occasions, par exemple, pour faire des compliments, non seulement aux prélats et aux ambassadeurs qui passaient souvent à Fontainebleau, mais encore au sérénissime Dauphin, aïeul du roi Louis XV ; et jamais la nouveauté du spectacle ou le nombre des auditeurs, ni la qualité des personnes ou l'éclat qui les environnait, ne déconcertèrent le jeune orateur..Il s'en tira toujours avec applaudissement, parce qu'il parlait toujours avec autant d'assurance et de facilité que de grâce et de modestie.

Ses grands talents joints à son inclination pour l'état ecclésiastique, et à la régularité de ses mœurs, demandaient qu'on fit entrer dans le clergé celui qu'on prévoyait assez devoir rendre un jour de très grands services à l'Eglise. Ainsi M. Durand, prêtre de la Congrégation de la Mission, et premier curé de cette Congrégation à Fontainebleau, le [78] fit confirmer et tonsurer le 19 septembre 1677 ; ce fut par les mains du grand Bossuet, qui n'était encore qu'évèque de Condom, que ce petit Samuel fut initié au service des autels. Il y parut avec tant de gravité, de religion, de bonne grâce, d'aptitude et de présence d'esprit dans l'exercice des premières fonctions d'un jeune clerc, qu'on lui confia bientôt la direction des cérémonies, dont il fut chargé jusqu'à son entrée dans la Mission. C'est à l'âge de quatorze ans, comme il l'a écrit lui-même, durant les prières de quarante heures devant le très saint Sacrement, qu'il régla avec Dieu sa vocation. Il fut reçu dans la Congrégation à l'âge de dix-sept ans. Il eût voulu y entrer dès l'âge de quinze ans, mais M. Jolly, troisième supérieur général, qui connaissait son amour pour la lecture et l'étude, écrivit à Fontainebleau qu'il fallait lui donner de l'ouvrage pour deux ans. On l'amusa donc, en quelque sorte, pendant quelque temps, d'abord par un commerce de lettres, tantôt latines et tantôt grecques, qu'il écrivait à Saint-Lazare. Ensuite, on exigea qu'il traduisît en latin le premier volume de *la Discipline ecclésiastique* du P. Thomassin, qui venait de paraître. C'était, cesemble, trop de travail, non pour la difficulté, mais bien pour l'étendue ; néanmoins, le petit postulant l'entreprit avec tant d'ardeur et le soutint avec tant de constance qu'il l'acheva. Sans doute, il se flattait que la fin de son ouvrage serait celle du délai qu'on apportait à l'accomplissement de son désir, mais il n'était pas encore au bout de l'épreuve. Il était petit de taille et on craignait qu'avec une si grande vivacité d'esprit, son corps ne fût pas assez fort pour soutenir le genre de vie qu'il voulait embrasser. Dans cette crainte, on lui chercha une nouvelle occupation, mais il faut avouer que celle qu'on lui prescrivit aurait rebuté tout autre esprit moins solide que le sien, ou moins déterminé à se donner à Dieu dans la Mission. En effet, on lui demanda de mettre en français de sa façon le même volume qu'on venait de lui faire traduire en [79] latin. (De là, sans doute, date la rare facilité avec laquelle il s'exprimait et écrivait en latin, « A l'exemple du fameux P. de Lingendes, observe Collet (*Méditations*, Introduction, p. 3), M. Bonnet faisait ses sermons en latin ; et c'était aussi la méthode de son confrère M. François Hébert, curé de Versailles, et qui est mort évêque d'Agen (1). Mais on peut dire, ajoute Collet, qu'il leur donnait un si beau tour et tant de chaleur en français, que la copie surpassait de beaucoup l'original. Il fendait, il brisait les coeurs, dont ensuite, il fermait les plaies avec une prudence admirable. ») M. Bonnet surmonta donc, encore enfant, toutes les difficultés en se soumettant à tout, et il eut enfin la consolation d'obtenir la.permission de venir à Paris.

Le 23 octobre 1681, il y commença sa première retraite dans la maison de Saint-Lazare et ce fut dans de saintes et sages dispositions qu'il commença ses épreuves le 28 du même mois.

Ce n'était pas seulement à se mortifier que notre fervent séminariste fut attentif, il veillait encore, avec tout le soin possible, sur les moindres défauts ou imperfections, tâchant de se corriger ou de se préserver de tout ce qu'il avait entendu reprendre dans les autres.

Pendant qu'il était ainsi tout occupé du soin de la perfection, on l'envoya à Versailles où les prêtres de la Mission desservaient la chapelle du château royal. Il y demeura environ un an. Là, chargé de l'instruction des petits clercs, il sut si bien les gagner par son zèle pour leur avancement, par la douceur de ses manières et par des récompenses placées à propos, qu'il n'eut jamais besoin d'autres moyens pour les contenir dans leur devoir, et.qu'il en reçut toujours de la satisfaction. Dans cet emploi et dans les autres choses auxquelles il fut appliqué en même temps, on aperçut comme les prémices de cet esprit de conduite, de cette prudence, de cette obéissance, de cette fermeté, de cette régularité, de ce zèle pour la gloire de Dieu, et de [80] cette égalité si rare qui ont fait son

caractère. Un jour, un illustre archevêque, et qui avait grande autorité dans la chapelle du roi, vint demander, avec empressement, quelque chose pour la messe de Sa Majesté ; le jeune Bonnet ouvrit aussitôt plusieurs armoires, pour voir si ce que le prélat demandait s'y trouverait, mais ce fut inutilement, et il fut obligé de lui dire : «Monseigneur, je ne trouve rien, apparemment qu'un tel officier l'apportera. » L'archevêque, élevant la voix qu'il avait naturellement forte, lui répondit : « Voyez donc, cherchez, allez » ; mais comme le sage clerc n'ignorait pas que son devoir était de répondre de ce qui était dans la sacristie ou dans l'église, et non pas d'aller courir dans le château pour chercher ce qui était à la garde des officiers de Sa Majesté, il resta tranquille à son poste : « Quelle race d'hommes, dit alors le prélat, cela se remue comme la Bastille. - J'ai cherché dans toutes les armoires, Monseigneur, lui répondit le clerc avec autant d'assurance que de respect, et c'est tout ce que je puis faire. »

La tranquillité dont on lui faisait un reproche, dans cette occasion, n'empêchait pas qu'il n'eût de l'action, du zèle et de la liberté, quand il s'agissait de la maison de Dieu. Plus d'une fois, M. Duvaucel, le directeur de la chapelle, jugea à propos de se décharger sur le zèle de son clerc ; car, quand il ne croyait pas devoir lui-même donner quelques avis, il y employait son élève, dont il connaissait le talent, pour faire et dire tout avec grâce. Dans une rencontre, ïl lui dit : « Mon enfant, voilà Mme la princesse de ... qui veut recevoir les cendres, mais il ne convient pas qu'elle se présente à une cérémonie de religion en l'état où elle est ; allez-vous-en le lui représenter. » Le jeune homme sentit quelque répugnance à aller faire ce compliment : néanmoins, l'obéissance et l'amour de Dieu Iui firent sur-le-champ prendre son parti, il va en surplis se mettre à genoux à côté de la princesse qui y était [81] aussi, et lui parle de cette sorte : « On dit, Madame, que Votre Altesse sérénissime désire recevoir les cendres. - oui, Monsieur, répliqua-t-elle. - Mais je la prie de considérer, reprit le clerc, qu'elle ne paraît pas être bien en état de se présenter aux pieds d'un prêtre pour un acte de religion et de pénitence. - Vous avez raison », dit la princesse ; et après un moment de réflexion, ayant tiré de sa poche un mouchoir qu'elle plaça, comme il convenait, sur ses épaules : « Serai-je bien comme cela, lui dit-elle ? - Madame, cela sera moins mal. » Le bon esprit de cette princesse, et la piété solide où Dieu l'a depuis élevée, ont fait qu'elle a toujours eu beaucoup de bonté pour M. Bonnet, devenu supérieur général, et qu'elle lui a fait quelquefois l'honneur de le consulter sur des affaires qui pouvaient intéresser la gloire de Dieu.

Si notre vertueux séminariste avait de la fermeté et du zèle pour la maison du Seigneur, il savait aussi se prêter à la charité et se laisser manier par l'obéissance. Celle-ci fut fort éprouvée à Versailles. Il y eut à faire et au curé de la paroisse et au directeur de la chapelle ; et comme assez souvent ils lui demandaient des choses opposées, il les priait d'abord de s'accorder, les assurant qu'il ferait volontiers tout ce qu'on lui prescrirait : mais ces deux messieurs, qui se respectaient mutuellement, tant pour leur vertu que pour leur place, n'ayant pas jugé à propos de s'expliquer ensemble, le jeune séminariste trouva dans sa prudence une ressource ; ce fut d'obéir au curé, quand il lui disait de faire de telle façon, et d'obéir ensuite au directeur quand celui-ci lui disait de faire autrement. Aussi, tous les deux aimèrent-ils toujours tendrement un enfant qui ne leur résistait jamais, et qui s'acquittait avec perfection de tout ce qu'on lui confiait. L'époque où il devait prononcer les vœux approchait ; il fut rappelé à Paris. Comme un voyageur qui, lorsqu'il aperçoit le terme où il tend, oublie la fatigue et redouble le pas, il reprit les exercices du sémi [82] naire avec une nouvelle ferveur et une très grande consolation, dans l'espérance d'avoir bientôt le bonheur de se consacrer irrévocablement au Seigneur. Cette espérance fut en effet remplie, et le 29 octobre 1683, il prononça ses vœux en présence de M. Bessière, avec les sentiments de la plus tendre reconnaissance et de la plus inviolable fidélité; sentiments qui ne furent point passagers ni simplement affectifs, mais persévérants et efficaces.

Le pas du séminaire aux études est glissant et dangereux pour plusieurs. Tel pendant son temps de probation a paru pieux, docile, régulier, recueilli, humble et mortifié, dont l'étude affaiblit la piété, dont les connaissances diminuent l'humilité, dont la régularité, le recueillement et la docilité cèdent peu à peu à un certain air de liberté qu'affectent volontiers ceux qui croient savoir quelque chose, et dont, enfin, la mortification fait lace, sinon à la délicatesse, du moins à trop

d'attention et de ménagement pour le corps, sous prétexte de conserver la santé pour soutenir le travail de l'étude. Dieu préserva de tous ces dangers notre nouvel étudiant ; il se partagea tellement entre l'étude et les exercices de piété, que l'ardeur qu'il avait pour celle-là ne fit jamais de tort à celle-ci ; il éclaira son esprit, sans dessécher son cœur ; il cultiva avec tant de soin la charité qui édifie, que jamais la science ne l'enfla : malgré les grands et rapides progrès qu'il fit, on le vit toujours humble, parce qu'il était persuadé qu'étant enfant de l'humble Vincent de Paul, l'humilité lui était très nécessaire, et qu'il ne perdait point de vue la résolution qu'il avait prise de s'avancer dans cette vertu.

Son oraison, formée sur la méthode de saint François de Sales, n'inclina pas vers ces voies singulières et dangereuses qui n'eurent que trop de vogue sur la fin du siècle où il était né ; mais s'il ne se distinguait pas dans la manière de prier, il le faisait bien par le soin avec lequel il se disposait à la prière, persuadé qu'il ne devait pas [83] apporter moins de soin pour réussir dans l'exercice de l'oraison, qu'il en apportait lorsqu'il lui fallait soutenir ou faire soutenir des thèses publiques.

Quant aux sacrements, non seulement il n'omettait jamais de les recevoir aux jours marqués par sa règle, mais il était encore plus exact à s'y bien préparer. Ses confessions étaient précédées d'une préparation attentive, tellement que M. de la Salle, son confesseur, se crut obligé de lui en faire abréger le temps ; mais il le laissa dans la pratique de donner plus d'étendue à ses préparations pour la communion et à ses actions de grâces.

Avec de telles dispositions, on sent bien que ses études ne pouvaient qu'être très chrétiennement faites. Et la preuve indubitable qu'il n'étudiait que pour Dieu, c'est qu'il n'étudiait que ce que Dieu voulait et en la manière qu'il le voulait. Il ne fut ni le jouet d'une curiosité légère et imprudente, qui fait rechercher toutes sortes de sciences et qui ne permet pas d'en approfondir aucune, ni l'esclave d'une passion déréglée et infatigable, qui fait dévorer, sans profit, les volumes entiers, qui ne connaît point de bornes, et qui ne distingue point de temps. Fort éloigné de tous ces défauts, il s'appliqua attentivement à étudier, à comprendre et à bien imprimer dans sa mémoire les leçons qui lui étaient prescrites. Il n'ignorait pas l'utilité qu'on retire des diverses sciences et des langues ; mais la prudence lui dicta qu'il n'était pas possible d'embrasser utilement tant de choses à la fois, et la vertu lui donna assez de force pour réserver à des temps plus opportuns le désir d'une chose bonne et même nécessaire, mais qui n'eût pas été pour lors à sa place.

Il avait habituellement la vue modestement baissée, non seulement à l'église, dans le réfectoire et dans tous les lieux où la communauté était assemblée, mais dans la classe, en allant en ville et en marchant par la maison. Hors le temps des récréations, il ne se permettait pas de parler sans besoin ; [84] il ne riait jamais bruyamment ; il se tenait toujours modestement assis. Il voulait, dans sa modestie, honorer et imiter le recueillement intérieur et extérieur de la sainte Vierge, et son but était d'entretenir ainsi en lui l'esprit de componction et de se conserver, par l'union avec Dieu, dans l'esprit de ferveur et dans le zèle de la perfection.

C'est dans de si saintes dispositions qu'on lui fit recevoir le sous-diaconat, le 12 juin 1688, et le diaconat le 18 septembre suivant. L'intention de M. Jolly était de le faire ordonner prêtre à Noël ; mais l'humble diacre appréhenda si fort la dignité du sacerdoce, qu'il engagea, par ses instantes prières, M. le Supérieur général de lui accorder un délai. Il dut pourtant se soumettre à la volonté de Dieu, et recevoir la prêtrise le 5 mars 1689. Ce fut pour lui l'occasion d'un redoublement de ferveur. Il garda uniquement pour Dieu toutes les affections de son cœur, il se renferma davantage au dedans de lui-même ; sans cesser d'être doux, affable et gracieux, il devint plus sérieux et plus réservé.

Ses maux de poitrine l'avaient réduit à un tel état que le médecin prétendait qu'il ne lui restait pas plus de six semaines à vivre. Le danger où il se trouvait fut seul capable d'obliger M. Jolly de retirer de Saint-Lazare un sujet si propre à animer les études, et à y entretenir l'amour de la vertu et du bon ordre. Il l'envoya donc, en 1689 sur la fin du mois d'août, ou au commencement de septembre, à Châlons-sur-Marne, dans l'espérance que l'air n'y étant pas si vif, et le travail en étant plus modéré, il pourrait peut-être s'y rétablir.

II

Conduite de M. Bonnet comme missionnaire et directeur de séminaire.

Il coûta beaucoup à M. Bonnet de quitter la maison de Saint-Lazare, mais le contentement qu'il éprouva dans sa nouvelle demeure, et plus encore sa soumission à la [85] volonté de Dieu, le conservèrent dans une si parfaite tranquillité qu'il écrivait quelque temps après à M. Jolly : «J'ai été reçu de tous nos messieurs, en la manière charitable et cordiale que vous m'aviez prédite. Cette charité n'est point passagère, ou d'un jour seulement, car ils continuent tous à avoir pour moi le même support. Il sera donc toujours vrai que les hommes ne feront jamais mieux que lorsqu'ils jetteront dans le sein de la divine Providence, le soin de disposer de tout ce qui les concerne, du lieu, des emplois, des personnes, etc. Il n'y avait en France aucune maison de la Compagnie où je n'eusse plus de connaissance qu'à Châlons, et maintenant je n'en connais pas, après celle de Saint-Lazare que je chéris uniquement et dans laquelle je m'estimerai toute ma vie heureux de tenir la dernière place ; je n'en connais pas, dis-je, ou je puisse vivre plus content et travailler plus utilement à mon salut. » Il y vécut, en effet, dans une grande paix, estimé et admiré de tous par ses talents, respecté et chéri de ses confrères pour la sagesse de sa conduite et la douceur de sa vertu ; aimé de son supérieur pour sa parfaite obéissance et son exacte régularité.

A peine fut-il connu dans la famille et dans le séminaire, que tous prirent confiance en lui pour leur direction spirituelle, et l'on peut juger du zèle, de la charité et de la prudence avec lesquels il s'en acquitta dans le sacré tribunal par les soins qu'il prit au dehors de former à la vertu MM. les jeunes ecclésiastiques et les frères dont on l'avait spécialement établi directeur. Il veillait sur la conduite de ceux-ci, leur donnait avec bonté les petits avis qu'il leur croyait nécessaires, et les assemblait exactement toutes les fêtes et dimanches pour leur faire des lectures et des instructions proportionnées à leur état. Quant aux jeunes clercs séminaristes, ils eurent d'abord quelque peine à subir quelques réformes dont ils avaient besoin, mais ils s'y soumirent néanmoins, et ne purent refuser ni leur estime, ni leur [86] affection à un homme qui les instruisait avec autant de clarté que de solidité, et qui les formait à la vertu avec autant de douceur que de zèle. Il y avait en ce temps-là, à Châlons, une sorte de petit séminaire, dont les élève venaient au grand pour faire des retraites ; et comme généralement ils voulaient s'adresser à M. Bonnet, dont l'air affable les attirait, il profita de cette confiance pour le bien de ces jeunes messieurs. Il les forma à l'oraison dont ils ne connaissaient pas assez l'usage, il travailla en toute circonstance à les rendre vertueux et spirituels. Il en usait de même à l'égard des ecclésiastiques du grand séminaire, mais d'une manière encore plus suivie ; aussi, eut-il la consolation d'en voir plusieurs se donner à Dieu, et continuer, lorsqu'ils furent sortis du séminaire, à vivre comme ils y vivaient, dans la pratique de l'oraison mentale, dans la séparation du monde, dans l'application à l'étude et dans la fidélité aux fonctions de leur ministère.

Mais, si MM. les séminaristes conçurent de leur directeur les idées les plus avantageuses, les personnes qui gouvernaient le diocèse ne rendirent pas moins de justice à son mérite. Le prélat était alors Mgr Louis-Antoine, depuis cardinal de Noailles et archevêque de Paris. Il avait été fort satisfait des discours que M.Bonnet avait prononcés aux ouvertures des classes, et des explications qu'il lui avait pour lors entendu faire ; mais il voulait voir par lui-même, si le cours de l'année répondait au commencement, et si ce qui lui avait plu dans celui-ci n'était pas l'effet d'une préparation extraordinaire. Il vint pour cela plusieurs fois au séminaire pendant qu'on était en classe, et il vit avec plaisir qu'on y était toujours en état de le recevoir, quoiqu'on ne s'attendit pas à sa visite. Il en parla avec éloge en différents temps, il eut même la bonté d'en marquer quelquefois sa satisfaction à M. Bonnet dans les termes les plus obligeants, et MM. les grands vicaires et autres personnes qui avaient quelque autorité dans le diocèse, témoignèrent ouvertement [87] en toute

occasion combien ils faisaient de cas de son rnérite, de sa vertu et de son talent pour l'instruction et l'éducation des jeunes ecclésiastiques.

Il était possible que réussissant dans ses emplois, étant aimé au dedans et considéré au dehors, son cœur s'attachât trop à son poste et aux personnes en qui il trouvait des sentiments si capables de le flatter, mais il fut en garde contre cette tentation, et protesta souvent, dans ses lettres à M. Jolly, que jamais il ne tiendrait à Châlons, ni à aucun autre lieu. Au reste ces douceurs n'étaient pas sans mélange. Il s'était assez bien porté pendant l'année 1691, mais il eut aussi des peines causées par le mouvement d'idées dont nous parlerons plus loin. Sa santé fut aussi éprouvée.

Sur la fin de 1692, il alla quelque peu de temps, avec M. Hourdel, prendre part aux travaux des visites épiscopales, et il tomba ensuite dans un épuisement général accompagné d'une fièvre lente continue et d'une grande faiblesse et sécheresse de la poitrine. Lorsqu'il se vit un peu rétabli, il se crut obligé de donner avis à M. Jolly de ce nouvel accident.

Il était trop cher à M. Jolly, pour que ce sage supérieur ne prît pas tous les moyens de conserver un si bon su)et. Il connaissait ses talents et il avait assez de preuves de sa vertu et de sa prudence. Il s'était souvent servi de lui pour différentes affaires, encore qu'il fût jeune ; et cet excellent supérieur qui ne manquait certainement ni de pénétration, ni d'expérience, avait voulu, vers la fin de 1691, avoir ses avis sur les moyens de surmonter les peines que donnait depuis plusieurs années fa conduite de la maison de Châlons, par rapport à quelques personnes qui avaient plus de crédit à l'évêché que d'affection pour le grand séminaire. Ainsi prévenu d'estime et d'amitié pour un si digne missionnaire, il le rappela d'abord, et après quelques mois de repos, sa santé se trouvant à peu près rétablie, il l'envoya [88] supérieur à Auxerre. Il n'avait pas encore trente ans, mais il ne laissa pas de s'acquitter de son emploi, comme on aurait pu l'attendre du supérieur le plus expérimenté. Sa santé fut plus variable encore et plus faible à Auxerre, qu'elle n'avait été à Châlons. La fièvre, tantôt intermittente, et tantôt continue, les rhumes et les sécheresses de poitrine, qui se succédaient, firent appréhender qu'il n'y succombât. Cependant, malgré tant de maladies et d'infirmités, il ne laissa pas de mener une vie assez dure et de travailler beaucoup.

Ceux qui savent combien la disette fut grande, en 1693 et 1694, comprendront aisément que le séminaire d'Auxerre, qui, dans les meilleures années, est fort à l'étroit pour son temporel, dut se ressentir beaucoup de la misère générale, n'ayant ni fonds, ni provision. Il fallut donc se réduire à du pain fort bis, à une fort médiocre mesure de vin, et à une très petite quantité de viande. Ce traitement n'était guère propre à fortifier la faible santé de M. Bonnet.

Presque toujours malade pendant les quatre ans de son séjour à Auxerre, néanmoins, que n'y fit-il pas pour le bien du diocèse, pour celui de la famille dont il était chargé, pour le soulagement des pauvres, et pour arrêter plusieurs scandales publics ?

Si son zèle n'eût eu pour objet que les fonctions naturellement attachées à la place de supérieur d'un séminaire, ce n'eût pas été pour lui une fatigue, eu égard à sa grande facilité, mais à ces occupations la Providence permit qu'on en ajoutât tant d'autres, qu'il y a lieu de s'étonner qu'il ait pu y suffire. Dans les visites qu'il avait d'abord été obligé de faire et de recevoir, on avait si fort goûté sa manière de parler de Dieu et de porter à la vertu, que les principaux ecclésiastiques et les plus considérables bourgeois voulurent venir au séminaire faire la retraite sous sa conduite ; et souvent il en avait plusieurs à la fois. D'un autre côté, Mgr André Colbert crut avoir trouvé en lui un homme [89] propre à l'aider dans tout ce dont un évêque pouvait se décharger sur une personne de mérite et de confiance ; il voulut l'avoir avec lui dans ses visiles ; il le chargea d'examiner tous les points de réforme dont son diocèse pouvait avoir besoin, et les lui fit ensuite tourner en ordonnances. Il lui fit dresser les mémoires nécessaires pour parvenir à l'établissement des conférences ecclésiastiques de science et de piété, dont il méditait d'introduire l'usage dans tout son diocèse ; il l'obligea de dresser, en forme de catéchisme, une instruction sur la tonsure, et une autre pour les confesseurs ; il l'employa dans les fonctions extraordinaires, comme dans la célèbre réparation du sacrilège commis en 1697, à Coulanges-sur-Yonne. Le concours des paroisses voisines, l'horreur de la profanation, le zèle de l'honneur de Jésus-Christ, si indignement outragé,

saisirent tellement M. Bonnet, qu'il a depuis avoué qu'il se trouva tout hors de lui-même, et qu'il ne se possédait plus. (C'est de ce discours, sans doute, que parlait Collet dans son Introduction aux *Méditations* : « Pendant qu'il était supérieur du séminaire d'Auxerre, il y eut une église de la campagne qui fut indignement profanée. Le tabernacle fut brisé, et le ciboire avec les saintes hosties emporté par des scélérats. Mgr Colbert, qui en était évêque, voulut s'y transporter, pour réparer, autant qu'il était possible, l'outrage qui avait été fait au corps de Jésus-Christ ; et il engagea M. Bonnet à l'accompagner. Le prélat qui vit, en arrivant, un concours extraordinaire de toutes les paroisses voisines, crut qu'un mot d'exhortation ne pourrait que faire beaucoup de bien ; et il pria M. Bonnet, dont il connaissait la facilité, de profiter de l'occasion. Celui-ci, qui ne s'attendait à rien moins, demande une demi-heure pour y penser. Au bout de ce court intervalle, il monte en chaire, et prend pour texte ces paroles de Madeleine affligée : « *Tulerunt Dominum meum, et nescio ubi posuerunt eum* : On a enlevé mon Seigneur, et je ne sais où on l'a mis. » (*Joan*., xx, 13.) [90] Il prononça ces mots avec un sentiment de douleur, et à peine les a-t-il traduits, que son auditoire fond en larmes, et jette des cris. Que ne fit donc pas le reste de son discours ?»)

Tant de bons services lui gagnèrent entièrement le cœur du vertueux prélat, sous lequel il avait la consolation de travailler, mais quelques autres personnes ne furent pas également contentes. On savait qu'il avait été le promoteur des retraites ecclésiastiques, et elles n'étaient pas du goût de tout le monde. L'autorité de l'évêque et la bonté de la cause les avaient fait passer dans le synode à la faveur des sages précautions qu'on avait prises dans l'ordonnance, et du zèle de deux des plus dignes prêtres du diocèse qui voulurent être nommés à la tête de la première bande ; mais quand on vit que, deux mois après, on passait de la proposition à l'exécution, ceux qui craignaient cet exercice firent éclater leur mécontentement. Mais l'œuvre réussit, c'était ce qu'il souhaitait.

Ses travaux pour le diocèse ne lui firent pas oublier le soin de la famille dont il était spécialement chargé, et il remplit toujours, à son égard, les devoirs de supérieur doux et ferme, de père tendre et charitable, d'économe fidèle et prudent.

La plus importante partie de la conduite d'une famille est certainement le soin du spirituel, mais celui du temporel doit nécessairement être aussi l'objet de l'attention du supérieur, car il ne pourrait ni établir ni conserver celui-là, s'il ne travaillait à maintenir ou à relever celui-ci. Suivant ce principe, M. Bonnet évita avec soin tout ce qui pouvait incommoder une maison qui n'était nullement à son aise, et il aima mieux se priver et souffrir avec ses confrères que d'emprunter comme l'évêque le lui conseillait : « Je ne peux, lui dit-il, me résoudre à faire des dettes que je ne prévois pas pouvoir acquitter. » On voulait qu'au lieu d'augmenter, comme il était évidemment nécessaire, la pension de MM. les séminaristes, il diminuât encore [91] leur traitement, et conséquemment celui des missionnaires : « Nous sommes, répondit-il, au dernier point du retranchement ; il ne m'appartient pas de réduire mes confrères à une nourriture incapable de les soutenir, et je doute si M. Jolly approuvera ce que nous avons déjà fait là-dessus. » Comment donc évita-t-il l'emprunt et l'excès du retranchement ? En faisant ses provisions à propos. Ce fut là toute sa ressource, et Dieu la bénit visiblement. Faute d'une maison de campagne, il fallait, les jours de congé, mener les séminaristes tantôt d'un côté, tantôt d'un autre ; cela avait ses inconvénients et n'était pas trop favorable à la régularité. M. Bonnet le sentit, et avec le secours de quelques personnes amies il acheta un bien, très petit à la vérité, mais peu distant, et où le séminaire pût prendre ses récréations.

Fidèle imitateur de la charité du bienheureux Vincent de Paul, il se porta de toute l'affecdon de son cœur au soulagement des pauvres. Ils eurent beaucoup à souffrir, surtout en Bourgogne, dans les années 1694 et 1695. M. Bonnet écrivit souvent pour eux à Paris et leur obtint plusieurs aumônes ; il les grossit de ce qu'il put tirer des personnes aisées d'Auxerre et des environs ; il fit pour la distribution de ces secours grand nombre de voyages, il les fit toujours aux dépens de sa maison et une fois au péril de sa vie, ayant été attaqué par trois hommes ; mais la proie sur laquelle ils fondaient leur échappa par la présence d'esprit du cavalier et par la vitesse du cheval dont ils n'avaient pas saisi la bride. Dans ces courses charitables, il allait de maison en maison, de chaumière en chaumière, et examinait les besoins et les ressources pour proportionner les secours ;

il consolait les malades, encourageait ceux dont la misère n'avait pas encore tout à fait ruiné la santé, et s'efforçait de faire renaître l'espérance dans ces cœurs abattus ; car à l'aumône corporelle, il joignit toujours la spirituelle. [92]

Il était ainsi occupé à procurer la gloire de Dieu, lorsque M. Pierron, qui venait d'être élu supérieur général après la mort de M. Jolly, l'appela à Paris pour l'envoyer prendre sa place à Chartres. Sa réputation l'y avait précédé, et Mgr Paul Godet Desmarais ne lui fit pas d'autres demandes que celle-ci : « Etes-vous le supérieur du séminaire, d'Auxerre ? » Après quoi, l'embrassant avec beaucoup bonté, il lui donna dès ce même jour des preuves non équivoques de son estime et de cette entière et intime confiance dont il l'honora toujours dans la suite. M. Bonnet y répondit d'abord par les assurances de son respect et de son dévouement, et depuis par le zèle avec lequel il servit ce grand et saint évêque, et par la sagesse avec laquelle il s'acquitta de toutes les commissions dont Sa Grandeur le chargea. Dès la première entrevue, le prélat s'était ouvert à lui sur ses dispositions intérieures, et l'avait pris pour son confesseur ; il s'en trouva si bien qu'étant obligé, en 1702, d'aller à Bourbon prendre les eaux, il voulut l'avoir avec lui, et fit tant auprès de M. Pierron, alors supérieur général, qu'il l'obtint. Mais il faut dire, en passant, que si Mgr l'évêque de Chartres était très prévenu en faveur de son directeur, celui-ci avait pour Sa Grandeur la plus haute estime. Ce n'était pas seulement sur ce qui regardait sa personne que Mgr Desmarais voulait avoir les avis de M. Bonnet, il les lui demandait aussi sur les difficultés qui se présentaient dans la conduite ; mais persuadé des lumières et de la prudence de celui qu'il consultait, il lui écrivit dès la première fois : « Je suis simple dans ma confiance et je ne vous demande qu'un oui ou un non. » Le supérieur ne laissa pas d'appuyer courtement son avis, et l'évêque lui en témoigna sa satisfaction, mais le pria encore de ne plus motiver ses réponses. Il l'employa ensuite pour les visites, les discours synodaux, les visites et retraites de différens monastères de religieuses de Mantes et autres endroits du diocèse ; et toutes ses diverses fonctions eurent un si heu [93] reux succès que Monseigneur de Chartres, écrivant à M. Pierron, en janvier 1699, disait : « Au reste, je ne puis assez vous dire combien je suis content de M. Bonnet ; il a bien du talent, un bon esprit, un bon cœur, une vertu droite, aimable, enracinée ; il est doux, courageux, égal, conduit bien ce qui lui est confié ; est maniable et sans entêtement. C'est un de vos meilleurs sujets, je l'aime tout à fait, et vous remercie de tout mon coeur de me l'avoir donné. »

Les fonctions domestiques ne souffraient point des courses auxquelles de temps en temps son évêque l'obligeait, parce qu'il ne donnait à celles-ci que le temps précisément nécessaire, et que de retour chez lui, il n'en prenait aucun pour se délasser. Les exercices de sa communauté et les conférences à MM. les séminaristes allaient toujours leur train. Il veillait assidûment au progrès de ces messieurs, il examinait leur conduite et surtout leur vocation. Y avait-il dans celle-ci des défauts essentiels ? il n'avait égard ni au rang et au crédit des protecteurs, ni aux intérêts des familles ; mais il faisait les choses sans bruit, et prenait de justes mesures pour que la retraite des sujets ne leur attirât aucun chagrin. Un jeune homme qui n'avait été mis au séminaire que parce qu'il n'était pas l'aîné de sa famille, craignait avec fondement que s'il quittait l'état ecclésiastique, il ne se vît exposé à l'indignation de son père ; notre sage supérieur le tira d'embarras en proposant à Monseigneur de Chartres un moyen qui réussit sans aucune négociation. Louis XIV dit au père de ce jeune homme : « Vous avez un fils en tel endroit, je veux l'avoir à mon service en un tel corps. Qu'il y soit dans huit jours, et qu'on ne lui fasse ni peine ni reproche sur son changement. »

Le respectable supérieur avait soin d'éloigner des jeunes clercs tout ce qui pouvait leur faire perdre l'horreur du mal ; il n'était pas moins attentif à leur faire pratiquer les vertus propres à leur état ; il voulait qu'ils fussent pieux, et qu'ils s'accoutumassent à s'entretenir avec Dieu, qu'ils [94] aimassent l'étude, qu'ils embrassassent avec joie toutes les petites occasions de travailler au salut des âmes, et qu'ils s'appliquassent à mortifier leurs passions ; malgré sa douceur il ne laissait pas de reprendre avec fermeté et de punir même quelquefois leurs fautes, lorsqu'elles étaient considérables ou en elles-mêmes, ou dans leurs suites. Zélé pour l'avancement de ces messieurs, il ne négligeait pas ses confrères ; il s'était fait une règle de les aimer tous et même ses meilleurs amis, plus pour eux et pour la Compagnie, que pour soi-même. De là venait qu'il n'hésitait pas à les contrister pour

quelques jours, quand il croyait nécessaire, soit pour la conservation de leur santé, soit pour l'amendement de leurs défauts. Ainsi, quoiqu'il eût beaucoup d'estime pour la vertu de M. Regnard, néanmoins voyant que sa manière de vivre ruinait ses forces, et le rendait presque impropre à nos fonctions, il se proposa de le ranger au train commun en lui parlant avec quelque fermeté. « Je prendrai mon temps pour me raidir, écrivait-il à M. Pierron, je le ferai dormir et manger ; autrement, c'est un homme perdu qui ne pourra jamais rien faire. J'ai déjà réussi deux fois à ranger au train de la communauté deux vieillards particuliers dans leurs façons. Je ne deviendrai pourtant pas si méchant que vous ne me l'ayez permis, et même conseillé. »

Du reste, il avait pour ses inférieurs toutes les bonnes manières, les déférences et les attentions possibles. S'il se rencontrait quelque diversité d'avis dans ce qui se présentait à faire, il ne se servait pas de son autorité pour décider, mais il exposait la chose aux supérieurs majeurs, persuadé, disait-il, que pour vivre en paix dans une communauté, il faut non seulement respecter les raisons solides, mais encore les idées peu fondées des personnes avec lesquelles on a l'honneur de vivre. Si quelqu'un de sa famille était malade, il lui procurait généreusement les remèdes, même extraordinaires. « Si vous avez la bonté de permettre qu'on con [95] duise à Bourbon notre frère Philbert Pusset, je l'y ferai mener incessament, et je vous prie de n'avoir aucun égard à la dépense, ce bon frère nous étant très cher, et d'ailleurs bien vertueux » ; c'est ce qu'il écrivait à M. Pierron le 28 septembre 1699. Si, manque de lumière plutôt que de bonne volonté, ses inférieurs faisaient des fautes, il les supportait avec charité. Il était au contraire ferme et charitablement sévère à l'égard de ceux qui ne voulaient ni faire leur devoir, ni être repris de leurs fautes. « Je recevrai agréablement M. N..., disait-il un jour, puisque telle est votre volonté, et je lui rendrai tous mes petits services avec affection, s'il se corrige ; mais s'il pensait faire le mauvais, il trouverait à qui parler ; car je ne suis nullement d'humeur à m'épouvanter d'aucune rodomontade ou résistance, mais au contraire autant disposé à faire plier ceux qui se révoltent, qu'à supporter en toutes manières ceux qui plient, et qui sont au moins humbles dans leurs défauts. »

III

M. Bonnet Supérieur général.

Il n'y avait pas encore six ans pleins que M. Bonnet était à Chartres, lorsque l'Assemblée générale de 1703, le choisit pour un des assistants de M. Watel, notre cinquième supérieur général. Il se rendit à Saint-Lazare fort peu de temps après. Il fut d'abord directeur des retraites, et préfet des études ; il eut ensuite la conduite du séminaire interne jusqu'au 3 octobre 1710. Il gouverna alors la Congrégation en qualité de vicaire général nommé par M. Watel et depuis, jusqu'à sa mort, comme supérieur général. Il avait été élu pour cet emploi le 10 mai dans l'Assemblée de 1711 Telle fut la suite de sa vie toujours laborieuse et très appliquée, toujours vertueuse et édifiante, toujours utile à ses confrères et à une infinité d'autres personnes. (La Compagnie des Filles de la Charité fut entre toutes les œuvres [96] de saint Vincent chère au cœur de M. Bonnet. Il leur fit part de son élection en des termes qui témoignaient de son grand intérêt. Il organisa pour elles les retraites annuelles presque telles qu'elles se pratiquent aujourd'hui. Il veilla avec un soin attentif à tout ce qui touchait la bonne administration de leur communauté ; à deux reprises, par exemple, il leur annonce une nouvelle distribution de leurs maisons en provinces diverses, à mesure que le nombre des établissements augmentait. Dans le Recueil de Conférences des divers supérieurs généraux et directeurs de la Compagnie des Filles de la Charité, il y a plus de quarante instructions de lui, pleines de sagesse, de bon sens élevé et d'esprit de Dieu. - *Edition in-4, Paris*, 1846 ; *t. II, p. 315 et suivantes*.)

Aux preuves qu'on a déjà vues du bien accompli par lui, il faut joindre celles qui résultent des vertus qu'il a constamment pratiquées, et dont on va rapporter quelques traits.

IV

Vertus de M. Bonnet.

La foi est le fondement de toutes les autres, et celles-ci ne peuvent manquer d'être vraies et solides, quand celle-là est également humble et généreuse, simple et éclairée, paisible et agissante. Or, celle de M. Bonnet a eu tous ces caractères. Docile enfant de l'Église, il en a dans tous les temps reçu les décisions avec un profond respect : zélé ministre de cette sainte Épouse de Jésus-Christ, il en a toujours défendu l'autorité ; vigilant supérieur, il n'a rien omis de ce qui dépendait de lui pour préserver ses inférieurs de toute contagion d'erreur ; serviteur prudent et ami charitable, il a, sans sortir des bornes de la discrétion, mais aussi sans se rendre esclave du respect humain, rendu le même bon office à tous ceux avec qui il s'est trouvé en quelque commerce. On va voir dans ce qui suit les preuves de ces divers points. [97]

Dès le commencement de ses études, il s'était prescrit des règles pour éviter toute extrémité en fait de doctrine et de conduite spirituelle, et voici comme il parle : « (N° 6) J'éviterai toutes les recherches téméraires, toutes les nouveautés profane tous les dogmes et les sentiments désapprouvés de l'Église et des bons théologiens. (N° 7) Pour ce qui regarde les dogmes expressément contenus dans les saintes Écritures, ou déterminés par les saints conciles généraux, je n'aurai pas d'autre plus grand soin que de les croire avec la simplicité des enfants, ni d'autre curiosité que de les savoir appuyer sur de bons et de solides fondements, et les défendre contre les efforts des vaines objections des hérétiques, des impies, des infidèles. (N° 8) Quant aux vérités dogmatiques sur lesquelles le Saint-Siège aura prononcé, je m'y soumettrai toujours de bon cœur avec la même docilité. (N° 10) Quant aux faits décidés par les conciles et par les papes, comme, par exemple, qu'il faille dire anathème à Nestorius, et que les cinq propositions jansénistes sont véritablement extraites du livre intitulé : *Augustinus*, etc., je m'y soumettrai de même sans hésiter et sans tergiverser. (N° 19) Je condamnerai les cinq propositions extraites de l'Augustin de feu M. d'Ypres, précisément dans le sens et en la manière que les papes les ont condamnées. » En 1699, il écrivait à M. Pierron : « Nous examinâmes hier, Monseigneur et moi, quelques endroits du P. Quesnel sur saint Paul. Je ne sais à quoi ce Père a pensé d'aller insérer dans ses ouvrages des propositions prises de Baïus et de Jansénius. Les évêques lisant ce livre avec application, c'est un grand hasard, s'il échappe à une censure. »

Nous pouvons ajouter qu'enfin, une personne très respectable lui ayant dit qu'on pourrait peut-être bien le rendre suspect de jansénisme, il lui répondit avec assurance, que ce n'était pas chose possible ; et il lui en fournit la démonstration dans une assez longue lettre. « Je n'ai jamais, dit-il, rien avancé de suspect en cette matière, et je [98] suis actuellement très éloigné de ces sentiments hérétiques. J'accepte de bonne foi toutes les censures qui ont été faites par les papes, et je suis tout prêt de signer le Formulaire et les Constitutions apostoliques. Mes thèses de 84, 86 et 87, prouvent mon opposition à la troisième proposition de Jansénius sur la nature de la liberté nécessaire pour le mérite. L'abrégé que je fis, en 1689, du livre de Jansénius montre invinciblement que les cinq propositions sont de cet auteur. Dans mes cahiers de théologie j'ai établi formellement des conclusions tout opposées à celles des novateurs, comme celle-ci : les œuvres des infidèles ne sont pas toutes des péchés ; la grâce efficace ne meut point nécessairement. - L'éloge que j'ai fait des qualités et des vertus de feu Mgr Paul Godet Desmarais suffirait pour écarter à jamais de moi tout soupçon, voici comme j'y parle : « Il s'est fortement opposé aux hérésies naissantes de ces derniers temps. Celle du jansénisme a été la plus périlleuse, la plus dominante, la plus opiniâtre qui ait fatigué l'Église pendant la vie de ce prélat : hérésie fière, superbe, insolente, subtile, dissimulée ; hérésie si souvent foudroyée par l'Église, mais toujours rebelle à la lumière et réfractaire à l'autorité légitime. Après avoir été plusieurs fois condamnée dans le sens de son auteur, on s'avisa de la déguiser sous les apparences spécieuses d'un cas de conscience signé par quarante docteurs. Ce sera toujours la gloire et le privilège de ce saint évêque d'avoir vécu dans la saine doctrine de l'Église,

de l'avoir bien défendue pendant sa vie, et d'avoir mérité de mourir par l'excès des soins qu'il a pris pour la soutenir. »

Telle fut la soumission personnelle de M. Bonnet aux décisions de l'Église. Mais quel fut son zèle pour les faire respecter et recevoir ? Un savant théologien lui ayant témoigné qu'il voulait réfuter les réflexions faites contre l'ordonnance par laquelle Monseigneur de Chartres avait condamné les Institutions théologiques (de Juénin), et l'ayant prié de [99] lui donner ses avis, M. Bonnet lui remontre d'abord ce qu'il a à craindre du ressentiment de ses parties, mais il l'encourage ensuite : « Pourquoi hésiteriez-vous à essayer d'arrêter le progrès d'une hérésie subtile, orgueilleuse, insolente, rebelle et très pernicieuse à la religion ? » Après cela, il lui trace en quatre ou cinq chapitres le plan de l'ouvrage. Dans le premier, faire voir par de fidèles extraits que Calvin a dit, qu'avec la plus forte grâce on ne peut accomplir les préceptes, et Jansénius, au contraire, qu'on les accomplit nécessairement avec la grâce efficace. Dans le second, montrer que l'Église est en droit et en possession de condamner les écrits des auteurs, d'en marquer les propositions erronées et de les censurer, et que ses enfants sont obligés de lui obéir, non seulement en gardant le silence respectueux, mais aussi en y déférant intérieurement. Dans le troisième, faire sentir que l'auteur des *Réflexions* (Quesnel) n'est pas sincère et de bonne foi lorsqu'il donne la doctrine des cinq articles comme le système de Jansénius, et beaucoup moins lorsqu'il prétend que les évêques de France et de Rome même les ont regardés comme catholiques. Dans les chapitres suivants, prouver courtement par des textes formels des Institutions que leur auteur établit, ou sauve, où défend chacune des cinq propositions. Il ajoute ensuite quelques avis, et entre autres celui-ci : «Au reste, je ne voudrais pas que la force du discours dépendît de l'aigreur des paroles, mais de l'énormité des faits, afin d'écrire chrétiennement et de ne pas tomber dans le défaut que je reprendrais dans l'auteur des *Réflexions*. »

Ce zèle pour la saine doctrine se connaîtra encore mieux par la vigilance avec laquelle il a préservé des nouvelles erreurs les personnes qui étaient sous sa conduite. Appliqué depuis 1704 jusqu'en 1710 à la formation des jeunes missionnaires pendant le temps de leurs épreuves, il eut grand soin de leur inculquer les vérités catholiques opposées aux nouveautés profanes des derniers siècles (les erreurs jansé [100] nistes). Ils lisent dans les *Méditations* qu'il a dressées pour eux : « Je crois, ô mon Dieu, que vous vous êtes fait homme pour sauver les hommes. Je crois que c'est pour eux tous et pour moi en particulier que vous vous êtes livré aux tourments : *Dilexit me et tradidit semetipsum pro me*. Dieu veut sauver tous les hommes, Jésus-Christ est mort pour eux tous, il les invite tous à la perfection convenable à leur état, d'où vient donc qu'il y a si peu de sauvés ? Personne ne nous a loués : *Nemo nos conduxit* ; fausse excuse des hérétiques, ils disent : « Le Seigneur ne nous a pas appelés, sa grâce nous a manqué. » Vous vous trompez et vous voulez tromper les autres ; vous voulez reporter votre iniquité jusque dans le sein de Dieu. Il vous a appelés, il vous appelle encore ; mais, jusqu'ici, vous avez fait la sourde oreille, vous résistez sans cesse à son Esprit-Saint : *Vocavi et renuistis*. »

Ce n'était pas seulement à ses jeunes élèves qu'il apprenait à penser ainsi, mais dans les retraites de MM. les curés, il établissait les mêmes vérités. Parle-t-il de la mesure des grâces pour exciter ses auditeurs à une salutaire crainte ? Il a soin de dire que ceux mêmes qui ont épuisé cette mesure ont pourtant encore les secours nécessaires pour pouvoir se sauver.

Un jeune régent lui demandait une instruction pour se conduire dans les premiers cours de théologie, M. Bonnet le satisfait et l'avertit, entre autres choses, qu'un très dangereux écueil est celui de donner dans des partis extrêmes, soit en ce qui regarde les dogmes, soit en ce qui concerne les règles de la morale : « Il faut, lui dit-il encore, éviter sur toutes choses, dans les dogmes de la grâce, les sentiments et les erreurs de Jansénius et de ses disciples. » Il ajoutait justement : « Il ne faut pas attaquer les gens à tort et à travers, ou les soupçonner sans fondement ; mais il ne faut pas être non plus un mauvais tolérant, qui, pour avoir une fausse paix avec les hommes, souffre, sans crier, qu'on [101] fasse la guerre à Dieu. Il ne faut pas dire: telle compagnie est janséniste, telle autre est corrompue dans sa morale ; il suffit de condamner l'erreur et la dépravation dans ceux que l'Église a notés, et il faut respecter les corps dont ils sont membres. »

Sagement réservé à parler contre tel ou tel corps en particulier, il ne ménageait point les novateurs en général : « Je compte au nombre des plus coupables les jansénistes et les quiétistes; ceux-là, parce qu'ils font Dieu auteur de leurs iniquités ; ceux-ci, parce qu'ils veulent le rendre complice des leurs. Les premiers mentent en disant qu'ils ont péché, parce que, faute de grâce suffisante, ils n'ont pu éviter de le faire ; les seconds ne mentent pas moins en prétendant qu'ils n'ont pas péché, parce que Dieu a consenti à leurs crimes. Les uns et les autres blasphèment ; ni les uns ni les autres n'ont du Seigneur des sentiments dignes de sa bonté, et ne le cherchent avec un coeur simple. » C'est ce qu'il disait en 1709 dans un discours dont le texte était cette parole de la sagesse : *Sentite de Domino in bonitate*.

Il parlait encore avec plus de force et de vivacité quand il s'agissait de prémunir les siens contre les nouvelles opinions : « Si le livre qu'on vous a donné, écrivait-il en 1734, dit que la grâce efficace est la grâce médicinale du Rédempteur, il dit vrai ; mais elle n'est pas la seule, et s'il rejette la grâce suffisante, il est bon et parfait janséniste. Il faut tout perdre pour mettre à l'abri notre foi et notre obéissance à l'Église et au Saint-Siège ; n'allez plus à ce confesseur, prenez-en un autre. » - Quelques années auparavant, une religieuse, très respectable par sa sagesse, sa vertu, son mérite, sa naissance, le pria de vouloir bien lever la défense qu'il avait faite à un de ses inférieurs de voir de temps en temps une dame de considération et qui faisait profession de vertu, mais non, pour lors, de soumission à l'Église, et il répondit : « Dès que vous m'assurerez qu'elle est parfaitement soumise, non de paroles, mais par les œuvres ; [102] qu'elle n'est plus liée à vos désobéissances ; qu'il ne passe plus par son canal dans votre communauté rien de séduisant, je le ferai volontiers ; jusque-là, je ne changerai rien à ce que j'ai réglé. En cela je crois imiter de fort près notre bienheureux Père et le vôtre. J'aurais un vrai plaisir d'obliger cette dame, mais je dois à Dieu, à la Congrégation et à moi-même la conduite que je tiens en cette rencontre. » - Une autre fois, un seigneur ayant dit quelques paroles qui avaient fait soupçonner que son confesseur était commode, indifférent et indolent pour la vraie soumission aux décrets de l'Église, M. Bonnet lui marqua dans une lettre que cette indolence était le plus damnable caractère qu'on puisse attribuer à un confesseur : Celui qui est indifférent pour les choses de la religion, n'en ayant aucune, et qu'il ne devait pas être surpris que son confesseur eût été contristé des paroles qui avaient donné lieu au soupçon. « Vous demandez, ajoute-t-il, si un confesseur peut ou doit parler de Constitution à ses pénitents ? Non, à ceux qui vivent dans la simplicité de la foi, et dans une parfaite soumission a l'Église. Mais pour des personnes de qualité, bien instruites, et qui dans toutes les compagnies parlent tantôt bien, tantôt mal, il peut et doit, avant de les entendre, s'assurer de leur soumission filiale à l'Eglise ; où la foi n'est pas pure et entière, humble et simple, soumise et obéissante, il ne peut y avoir de vraie sainteté, ni de vraie justice. »

Les Dames Ursulines de Mantes l'ayant prié de faire une neuvaine au tombeau du bienheureux Vincent de Paul en faveur d'une religieuse de Port-Royal-des-Champs, qui avait été transférée chez elles, non seulement il accepta la proposition, mais il écrivit à cette personne une lettre également honnête et pressante, pour l'engager à se soumettre. « Quand nous supposerions faussement, lui dit-il, que le pape et les évêques n'ont pas reçu de Dieu, grâce, lumière et pouvoir de décider des questions pareilles à celle dont [103] il s'agit, il est hors de doute que par leur caractère, leur place, leur dignité, ils méritent autant et plus de créance que les personnes qui vous ont persuadée de ne pas croire ce qu'ils vous disent des erreurs du livre de Jansénius ; et si vous aviez à vous risquer à l'erreur, il vaudrait mieux errer avec le pape et les évêques qui vous sont donnés de Dieu pour éclairer votre foi et pour la défendre, qu'avec des particuliers qui n'ont pas reçu une pareille grâce, une égale autorité, ni une semblable mission. Mais si nous ajoutons que Dieu les a choisis comme juges de ces sortes d'affaires, qu'il les éclaire d'une façon toute particulière pour en reconnaître la vérité, et qu'il les assiste de son esprit, pour ne pas s'y méprendre, pourquoi ne pas obéir au Saint-Siège ? Avons-nous plus d'esprit, plus de jugement, plus de solidité que saint Jérôme, qui, dans les questions disputées de son temps entre les hérétiques et les catholiques, écrivait au pape Damase : « Je m'attache à la chaire de Pierre, quiconque fait

ailleurs la Pâque est un profane, et tous ceux qui ne se sauveront pas dans cette arche, périront par les eaux du déluge ? »

Ce n'était pas seulement des religieuses ou des laïques que le zélé supérieur tâchait de ramener à la soumission, ou qu'il s'efforçait d'empêcher de s'en écarter ; fidèle imitateur du bienheureux Vincent, il a osé, avec la modestie et le zèle convenable, porter plus d'une fois ses très humbles remontrances à des prélats pour qui il avait une estime singulière et le plus profond respect. « Se méprendre, écrit-il à un d'eux, est une faiblesse attachée à notre nature humaine, et depuis la méprise de nos premiers parents, il n'est point d'homme qui ne se soit mépris une infinité de fois. Les plus beaux esprits traitant des matières les plus relevées, et prenant un plus grand essor, sont sujets à faire les plus grandes fautes : Il est donc vrai que c'est le propre des hommes et même des plus grands hommes de se méprendre et d'errer, mais il faut que ce soit une gloire spé [104] ciale, un avantage particulier, et comme le propre de Votre Grandeur, de reconnaître les méprises, de les réparer et d'en profiter en toutes manières, comme Elle le peut très aisément... Vous êtes chrétien et très digne enfant de l'Église, par conséquent obligé de vous soumettre à celui qui la gouverne en qualité de chef visible. Vous êtes prélat, par conséquent obligé d'édifier l'Église universelle, en apprenant aux grands et aux petits que l'humilité est une des plus essentielles vertus du christianisme. Votre troupeau est heureusement attaché au Saint-Siège, par conséquent vous lui deviendriez suspect et peu utile, si vous biaisiez le moins du monde dans votre soumission. Votre parole y est engagée, et, par conséquent, votre fidélité et votre gloire. Il faut soutenir tout le poids de cette gloire naissante et l'élever jusqu'à sa consommation. Plus vous accablerez le Livre, plus vous paraîtrez fort ; plus vous le ménagerez, plus vous passerez pour faible et deviendrez suspect. »

Pour terminer cet article de la foi de feu M. le Supérieur général et en faire voir de plus en plus la simplicité, la force et la persévérance, ajoutons cet extrait de son testament : « Par rapport à la Constitution je déclare à la Compagnie : 1° que je l'ai acceptée par ma lettre du 6 octobre 1713, et m'y suis parfaitement soumis de cœur et d'esprit ; 2° que dans ma retraite de 1723 j'ai employé trois jours aux pieds du crucifix à relire encore plus attentivement cette pièce, et que je l'ai trouvée recevable en toutes ses parties, non par intérêt ou par politique, ou pour m'accommoder au temps, mais par conviction formée en la manière que je vais dire ; 3° sans avoir égard aux écrits faits de part et d'autre, j'ai confronté cette bulle avec mon catéchisme et mon ancienne créance, j'ai défini avec saint Thomas les vingt qualifications, j'en ai fait l'application aux cent une propositions, et je n'ai trouvé aucune de celles-ci qui ne méritât dans un sens naturel et non forcé une ou plusieurs [105] desdites qualifications, comme on peut le voir dans l'original écrit de ma main, ou dans les deux copies qui en ont été faites par MM. Thibault et Mol... ; 4° cette Constitution ayant été reçue *unanimi consensu* dans notre dernière Assemblée générale qui s'y est soumise de bon coeur et sans aucune contrainte, nous n'avons rien omis pour la faire recevoir dans toute notre Congrégation ; et nous avons gardé et garderons fidèlement, Dieu aidant, tous les décrets de notre dite Assemblée à cet égard ; 5° je prie M. le Vicaire général, et celui qui sera élu supérieur général après moi, d'y tenir fidèlement la main pour les raisons suivantes : 1° telle est la volonté de Dieu clairement marquée par le Saint-Siège et par tout l'ordre épiscopal ; 2° cette bulle fait loi dans l'Église et dans l'État. Or, suivant les paroles de l'apôtre : Qui potestati resistit, Dei ordinationi resistit : *Qui autem resistunt, ipsi sibi damnationem acquirunt* ; 3° la maxime de saint Grégoire, pape, est très vraie, et elle est soutenue par l'expérience de tous les siècles : *Dedignatio subjectionis indignum facit prælationis* : qui n'obéit pas à ses légitimes supérieurs, ne mérite pas d'être obéi par ses inférieurs ; 4° dès que les novateurs ont tant fait que de secouer le joug du premier supérieur ecclésiastique qui est le pape, ils foulent aux pieds tous les autres supérieurs subalternes, sans pudeur, sans ménagement et sans aucun respect, manquant même aux lois divines et aux bienséances humaines ; 5° il n'y a qu'à ouvrir les yeux pour voir les désordres affreux qu'ils ont introduits dans les communautés d'hommes et de filles : ils y ont sapé la soumission, l'obéissance et la juste subordination due aux supérieurs ; ils y ont foulé aux pieds l'esprit des fondateurs, les voeux et les règles ; ils y ont troublé la paix, l'union et la concorde, et leur ont substitué des dissensions, des aversions, des troubles très difficiles à calmer ; 6° la Congrégation de la Mission, l'autorité du

supérieur général, des visiteurs et des supérieurs locaux ne peuvent se soutenir et se mettre à [106] couvert des insultes des esprits discoles sans cette parfaite soumission de cœur et d'esprit au Saint-Siège. Nous serons sans elle *scopæ dissolutæ*, un corps sans âme, sans esprit, sans nerfs, un fantôme et un vrai cadavre de congrégation. Cependant il est impossible qu'elle subsiste, si elle n'est *cor unum et anima una* ; *unum corpus et unus spiritus*. Sans cela les esprits se divisent, les cœurs se séparent, et delà naissent tous les défauts opposés à l'unité ; 7° il faut surtout veiller que la jeunesse ne donne point dans le mauvais goût des nouveautés, en marquer nous-mêmes un grand éloignement dans tous nos discours publics et particuliers, leur choisir pour préfet de leurs études et pour régents des hommes sages, vertueux, paisibles, capables, réguliers, humbles et soumis, enfin leur ôter les livres qui parlent trop librement du pape et des évêques. » (Nous avons reproduit ici tout ce qui, dans la Notice comtemporaine, concerne la foi de M. Bonnet et la manière dont il agit, parce que cette tempête du jansénisme fut la plus rude qu'il rencontra durant toute sa carrière de supérieur de séminaire, puis de supérieur général de la Congrégation.)

L'humilité peut être censée vraie et solide, quand à une grande estime de cette vertu on joint de bas sentiments de soi-même, et à l'indifférence pour les louanges et la réputation, la patience dans les mépris, les affronts, les calomnies, qu'on accepte avec joie les emplois obscurs, qu'on ne cherche point à se produire et qu'on est simple dans ses manières, dans ses discours et dans tout son extérieur. Or, feu M. notre Supérieur général faisait tant de cas de la vertu d'humilité «qu'il en préférait un acte aux extases, aux révélations, et autres grâces dont Dieu favorise quelquefois ses serviteurs ». Ce sont là ses propres paroles.

C'est dans cette profondeur d'humilité que M. Bonnet a trouvé l'or de cette double charité qui est l'accomplissement de la loi, parce qu'elle nous fait pratiquer toutes les autres [107] vertus. Il a aimé Dieu et il a aimé le prochain. Son amour pour Dieu a été tendre, constant et agissant ; son amour pour le prochain a été compatissant, chrétien, juste et bien réglé. S'il parlait, c'était toujours en homme de bien qui tire de bonnes choses du bon trésor de son cœur. Qu'il se trouvât dans la compagnie de ses confrères, ou dans celle des personnes du dehors, de quelque rang ou de quelque condition qu'elles fussent, il était toujours le même à cet égard, et sans se rendre incommode, il savait saisir habilement toutes les occasions de porter les autres à la vertu et de les animer au service de Dieu. S'il écrivait, il en usait de même, et toujours avec simplicité, avec modestie et avec tous les ménagements de la politesse chrétienne. On en peut juger par cet endroit d'une lettre à Mme l'abbesse de Saint-Julien d'Auxerre : « Il me semble, Madame, que ma lettre dégénère en sermon, ce n'est pourtant pas mon dessein de vous exhorter ni de vous instruire sur vos devoirs ; j'ai seulement la pensée de m'entretenir avec vous de choses utiles, comme je le ferais à votre parloir. D'ailleurs, j'ai pour pratique de n'écrire jamais d'inutilités à personne, et quand cela ne serait pas, je croirais amuser une sainte religieuse par la lecture d'une lettre purement humaine. Je sais depuis longtemps qu'étant bonne et fidèle servante de Notre-Seigneur, c'est vous faire plaisir que de vous en représenter les devoirs, parce que c'est, non une censure de votre vie, mais une approbation de votre bonne conduite. » Voilà quel était le caractère des lettres de feu M. notre Supérieur général. Voilà le genre d'écrire auquel il tâchait de former ceux qui avaient l'honneur de travailler sous lui . « Mettons toujours dans nos lettres, leur disait-il, quelques mots de Dieu. »

L'amour qu'il lui portait lui donnait et une grande estime et une tendre affection pour tous ceux qu'il croyait être solidement vertueux. Qu'un homme eût beaucoup ou [108] moins d'esprit, que ces talents fussent rares ou communs, M. Bonnet faisait peu d'attention à tout cela, mais il ne pouvait refuser son cœur à ceux qu'il croyait avoir totalement consacré le leur à la vertu . « Quand on est bien persuadé, disait-il, qu'un homme est à Dieu, il faut lui passer bien des choses. » C'est sur ce principe que presque pendant toute sa vie il a vécu cordialement avec des personnes dont la piété était solide, mais dont les manières étaient quelquefois propres à exercer la patience des autres. La sienne était à l'épreuve de ces sortes de défauts, et la seule qualité de vrai chrétien, d'homme de Dieu, de bon prêtre, les couvrait tous aux yeux de notre charitable père qui ne pouvait s'empêcher de trouver aimables ceux qu'il savait aimer le Seigneur et en être aimés.

Que n'a pas fait le zélé missionnaire pour convertir le pécheur, pour affermir le juste ébranlé, pour relever celui qui était tombé, pour animer à la perfection ceux que leur état y appelait ? Tant de retraites publiques et particulières qu'il a conduites à Châlons, à Auxerre, à Chartres, dans la maison royale de Saint-Cyr, et à Saint-Lazare, pour MM. les ecclésiastiques du diocèse, et pour MM. les laïques ; retraites quil ont eu souvent, dans des personnes de distinction et dans des pécheurs invétérés, les succès les plus heureux et dont nous avons été les témoins, mais dont le détail nous mènerait trop loin. Tant de missions auxquelles il a travaillé avec zèle, sans distinction de lieu ni de personnes ; les bonnes gens de la campagne, les pauvres de l'hôpital du Nom-de-Jésus, les pensionnaires enfermés dans cette maison et les ouvriers, les officiers et les soldats des Invalides, les bourgeois et autres habitants de Versailles, tout lui a été égal, et il a toujours prêté son ministère aussi volontiers aux uns qu'aux autres, soit dans la chaire, soit dans le tribunal de la pénitence.

Disons enfin que, dès sa jeunesse, M. Bonnet s'était offert à M. Jolly pour les missions étrangères ; que, dans les [109] années 1701 et 1702, il réitéra les mêmes offres à M. Pierron pour la Chine, et que, dans l'espérance d'y être bientôt employé, il apprit la langue espagnole et acheva de se perfectionner dans l'italienne.

Ce digne successeur de saint Vincent aimait tendrement ses parents et surtout sa vertueuse mère, mais il les aimait, non pour se plaire à les voir ou à leur procurer des avantages temporels, mais pour les aider par ses conseils et par ses prières à avancer l'œuvre de leur sanctification. Quand on l'envoya de Paris à Auxerre, Fontainebleau se trouvait naturellement sur son chemin, mais il sacrifia à la vertu le plaisir qu'il aurait eu en y passant et s'en détourna. Il revient d'Auxerre à Paris : « J'arriverai un tel jour, écrit-il à sa mère, trouvez-vous à l'église sur les six heures, vous entendrez ma messe et nous nous verrons ensuite. » Ce fut tout ce qu'il lui accorda et il partit dès la même matinée. Il ressentait néanmoins pour elle tout ce qu'un enfant bien né peut sentir pour une très bonne mère, et il était pénétré des grandes obligations qu'il lui avait.

En 1702, il écrivait : « A mon retour ici, j'ai trouvé la triste nouvelle de la mort de ma chère mère que j'aimais très tendrement. J'en suis très affligé et cependant soumis à Dieu, prenant la confiance de la recommander à vos saints sacrifices. » Sept ou huit mois auparavant, on lui avait mandé qu'elle était dangereusement malade. « Ce qui me console, dit-il alors, c'est que M. de Vacquez fait pour le salut de son âme et pour son soulagement tout ce que je pourrais faire moi-même si j'étais auprès d'elle. C'est une mère à laquelle, outre les obligations communes, j'ai celle d'une très sage et très sainte éducation dès l'âge de trois ou quatre ans. Elle est la seule chose que j'aie quittée avec peine, lorsque j'ai eu le bonheur d'entrer au service de Notre-Seigneur. »

Outre nos parents selon la chair, nous en avons d'autres selon l'esprit ; nos supérieurs sont nos pères, et ceux qui professent le même Institut que nous sont nos frères d'une [110] façon plus particulière que le reste des hommes. Pour les uns et pour les autres, M Bonnet a eu une charité cordiale, juste et bien réglée. N'est-ce pas du fond du cœur qu'un enfant aime son père, quand il désire sa conservation, qu'il la demande à Dieu fréquemment et ardemment et qu'il la lui fait demander de la même sorte par tous ceux qu'il peut y engager, quand il évite sur toute chose de le contrister le moins du monde, qu'il compatit sincèrement à ses peines, qu'il essaye de les lui rendre supportables, et que pour l'en délivrer, il s'en chargerait volontiers, si la chose était possible ? Or, il écrivait à M. Jolly, alors supérieur général : « J'aime toujours tendrement ma vocation ; je continue, Monsieur, de vous recommander tous les jours à NotreSeigneur, et je serai fidèle à la loi que je me suis imposée d'offrir le saint sacrifice à ce qu'il plaise à Dieu vous conserver longtemps à la Congrégation. » Il ajoutait : « J'ai ressenti beaucoup de douleur à la mort de M. Thévart, l'un de m'es plus anciens Pères spirituels. J'y perds beaucoup, car il disait de temps à autre la messe pour moi à condition que j'allasse tous les jours sur le tombeau de M. Vincent dire pour lui un *Pater* et un *Ave*, et renouveler ses vœux. J'offrirai souvent le saint sacrifice pour son repos. » C'était en 1689 qu'il écrivait ainsi à M. Jolly.

Comme un enfant n'accomplit que très imparfaitement le précepte d'honorer son père et sa mère, si au respect qu'il leur porte, il ne joint une exacte soumission, aussi les inférieurs n'aiment pas assez leurs supérieurs, s'ils ne s'efforcent d'être leur consolation par une obéissance parfaite et constante. Celle du vénérable M. Bonnet a eu excellemment ces deux qualités, et dans les différents états où il s'est trouvé, elle s'est toujours étendue à ses désirs les plus innocents, dont il n'a jamais demandé l'accomplissement; à ses demandes les mieux fondées qu'il n'a faites qu'avec la plus entière résignation ; aux choses les moins gracieuses qu'on a souhaitées de lui, et auxquels il s'est [111] toujours prêté de bon cœur ; aux propositions qui lui ont été faites par les personnes les plus considérables, et dans lesquelles il n'a jamais voulu entrer qu'avec une parfaite dépendance de ses supérieurs ; aux emplois et aux places qu'il a occupés, ayant toujours été prêt de les quitter au prémier signe de la volonté de Dieu, et les ayant effectivement quittés avec le détachement le plus exemplaire. C'était sans doute un désir fort innocent que celui de vivre dans une maison régulière, et qui fournit plus de moyens de se conserver dans la ferveur. M. Bonnet désirait par cette considération le séjour de la maison de Saint-Lazare, et néanmoins il s'abstint toujours de demander à y revenir. Tout ce qu'il se permit sur cet article, fut la simple exposition de ses souhaits : « Si jamais il arrivait, disait-il, que mes chétifs services puissent être de quelque utilité dans la Maison de Saint-Lazare, je retournerai auprès de vous, Monsieur, avec autant de joie qu'il me fallut de résignation pour en partir ; ce n'est pourtant pas une demande, ce n'est même pas un désir formel, c'est une simple complaisance et une disposition habituelle à quitter tout autre lieu pour retourner en celui où j'ai commencé à servir le Seigneur, et qui ne m'empêchera pas de vivre content dans l'éloignement présent, et de même dans un beaucoup plus considérable. » C'est que, comme on l'a déjà vu, il s'était offert à aller dans les missions étrangères.

Il se soumit toujours de grand cœur aux ordres de ses supérieurs, lors même que leur exécution devait ou le priver de ce qui faisait sa consolation, ou l'exposer à de nouvelles croix. Étant encore supérieur en province, il avait un assistant qui, par sa douceur, sa sagesse, sa vertu, sa bonne conduite, faisait toute sa joie, et dont il a depuis écrit la vie ; néanmoins quand on le lui demande, il se soumet sans aucune résistance . « Pour ce qui concerne le changement du bon M. Corre, écrit-il, c'est un sacrifice qu'il faut faire de bon cœur aux ordres de la divine Pro [112] vidence. Je ne prétends pas par ces très humbles remontrances détourner le coup, mais seulement vous donner moyen d'accommoder la maison de Toul et de conserver la nôtre en paix, en régularité et en état d'acquitter nos fonctions. Après cela, j'accepte par avance ce changement de très bon coeur, étant persuadé que notre bien est dans la soumission. »

Son détachement fut soumis à une autre épreuve, lorsqu'en 1697 on le fit passer d'Auxerre à Chartres. Aussitôt qu'il en eut reçu l'ordre, il alla remercier Mgr André Colbert de toutes les bontés dont il l'avait honoré, et le prier d'agréer son départ. L'évêque s'y opposa fortement, mais, M. Bonnet lui dit : « Jusqu'ici, Monseigneur, j'ai eu grâce pour vous servir, parce que Dieu le demandait de moi ; désormais je ne l'aurais plus, puisqu'il me veut ailleurs. - Attendez du moins, dit Sa Grandeur, que j'aie reçu réponse de Paris. - Je doute, Monseigneur, que vous fassiez changer cette destination ; mais je ne préjudicierai point à vos desseins en partant sur-le-champ, car je vous promets de revenir de très bon cœur, si l'on me renvoie. » Il partit donc sans délai, et quand Monseigneur de Chartres le vit : « Comment avez-vous pu vous tirer d'Auxerre, lui dit-il ? Apparemment vous avez pris cela sur vous ? - Oui, Monseigneur, lui répondit-il, et les missionnaires doivent obéir sans faire intervenir mal à propos leurs supérieurs. » Environ quinze mois après, ce même prélat ayant, dans un voyage qu'il fit à Paris, pressenti que M. Pierron avait quelque dessein sur le supérieur du séminaire de Chartres, prit à son retour M. Bonnet en particulier, il lui demande, avec ses manières engageantes, s'il n'avait point quelque sujet de peine ; car il pensait que peut-être M. Bonnet lui-même avait proposé son changement. Mais celui-ci l'ayant constamment assuré qu'il était très content, l'évêque lui dit qu'il croyait avoir entrevu que M. Pierron voulait le placer ailleurs, et ajouta : «Ne vous en a-t-il rien mandé ? [113] - Non, Monseigneur, et il a fort bien fait ; car je fusse venu vous demander votre bénédiction et mon congé, comme je l'ai demandé à Monseigneur d'Auxerre ; et malgré la douleur que j'en aurais

ressentie, je ne me serais point relevé de vos pieds que vous ne m'eussiez permis d'obéir. Je suis bien aise qu'on fasse ce que je désire justement, et je pense que MM. nos Supérieurs sont dans la même volonté. Il est donc juste d'obéir. » Monseigneur de Chartres, qui savait et aimait les bonnes règles, loua cette disposition, et reconnut que tel était le devoir du missionnaire.

Ceux qui n'aiment le prochain que par des vues humaines, ne le regrettent pas ordinairement beaucoup, lorsque la mort le leur a rendu inutile ; mais ceux qui aiment dans leurs amis la justice, la probité, la droiture et les autres vertus, ne peuvent être insensibles à la perte de tant de bons exemples et de la consolation qu'ils trouvaient dans le commerce de ces vertueuses personnes. C'est dans ces sentiments que M. Bonnet, répandant son coeur dans celui de son supérieur général, lui disait : « La mort de M. Corre m'a fort affligé, car je ne connais pas dans la Compagnie de sujet plus humble, plus doux et plus saint que lui, sans faire pourtant aucune comparaison. Monseigneur d'Auxerre disait qu'il ne commettait pas de péchés véniels, et que le démon n'osait l'approcher. Il est vrai que c'était un homme des moins fautifs, et des plus uniformes dans la vertu. J'ai bien de la peine à me consoler de la perte de ce cher ami, il faut cependant tout sacrifier à Dieu. » M. Bonnet n'aimait pas seulement ceux qui étaient si parfaits, il suffisait d'être enfant de la Congrégation pour avoir bonne part à sa charité.

Il est peu de personnes dans la Congrégation qui ne sachent quelle a été en tous temps sa charité pour les malades, sans distinction d'état, et le soin qu'il a pris de leur procurer tous les remèdes ordinaires et même extraordinaires. Il [114] n'avait garde de leur manquer dans les choses plus importantes, telle qu'était leur réputation. Pendant qu'il était à Châlons, on écrivit une lettre calomnieuse contre un des frères de cette famille ; l'ordre de son changement venu peu après, M. Bonnet, qui appréhenda qu'on n'eût ajouté foi à la calomnie, prit aussitôt la défense de ce bon frère : « Nous ne pouvons, écrivit-il , qu'acquiescer au changement du frère François Langlois, et à tous les autres qu'il plaira à Dieu faire dans notre famille, mais nous serions bien fâchés que ce fût à l'occasion de la lettre de ce malheureux anonyme. Le frère François est un des plus réservés et des plus retenus dans la matière dont il s'agit. Il est laborieux, docile, obéissant et bon serviteur de Dieu. Nous y perdrons beaucoup pour quelque sujet qu'on nous l'ôte ; mais si c'est à l'occasion de cette damnable lettre, je vous assure, Monsieur, que le cœur nous en saigne. » Il ne fut pas moins zélé pour défendre la pureté de la foi de ses confrères que pour faire paraître l'innocence de leurs mœurs. Pendant qu'il était assistant de feu M. Watel, ayant su qu'on avait accusé de nouveauté un des meilleurs sujets de la Congrégation et que cette délation, quoique très mal fondée, avait fait une forte impression sur l'esprit du roi Louis XIV, il en donna avis sur-le-champ à ce confrère, qui étant ainsi prévenu n'eut pas de peine à se justifier auprès de Sa Majesté par la simple déclaration de ses véritables sentiments et de la conduite qu'il avait toujours tenue à l'égard des novateurs.

Au reste il n a pas aimé avec moins de force la Congrégation en général que les particuliers avec lesquels il s'estimait heureux d'y vivre. Il lui était entièrement dévoué, il en écarta toujours ce qu'il crut pouvoir lui nuire, et eut grand soin d'y maintenir tout ce qu'il estima propre à la conserver dans l'esprit de son bienheureux fondateur. Se regarder comme enfant de la Congrégation, être prêt à la servir en tous les temps, les lieux et les emplois, c'est en [115] quoi consiste le vrai attachement d'un missionnaire à son état, et ce fut toujours la disposition de feu M. notre très digne Supérieur général. Il s'en expliquait à M. Jolly en ces termes : « Je suis toujours dans la résolution d'employer, avec la grâce de Dieu, toute ma vie à servir ma très chère mère la Congrégation en la meilleure manière que je le pourrai faire, et dans tous les lieux et les emplois où il plaira à Dieu de me placer. » Il l'a servie, en effet, en bien des façons, et il lui a sans doute rendu un service essentiel en écartant tout ce qui pouvait y donner entrée à l’erreur.

Après cela, il ne faut pas douter qu'il n'ait, en toute occasion, fait ses efforts pour y conserver toutes les pratiques de piété qu'il y avait trouvées en usage, aussi bien que pour la maintenir dans une exacte régularité.

Nous ne pouvons mieux terminer les preuves de son amour pour la Congrégation, que par ce qu'il en dit à la fin de son testament. « Quant à notre Congrégation, comme, je lui dois tout ce que

je suis dans l'ordre moral et spirituel, aussi ai-je toujours vécu pour elle, et veux mourir à son fidèle service. Je ne l'ai pas fait jusqu'ici avec autant de perfection que j'aurais dû, mais avec une affection toute filiale à laquelle il serait difficile de rien ajouter, et j'espère, par Jésus-Christ, Notre-Seigneur, la servir dans le ciel jusqu'à la fin des siècles, après qu'il aura plu à Dieu me faire miséricorde, et me purger des restes de mes péchés. »

Tel est le tableau des vertus de M. Bonnet. (Son généralat fut l'un des plus importants pour la Congrégation, par l'extension qu'il donna aux ceuvres, par le nombre des nouveaux établissements, par les importantes mesures administratives qu'il prit. C'est dans une histoire de la Congrégation que cela doit être écrit. La présente notice n'étant qu'un récit d'édification, nous nous sommes tenus au souvenir des exemples de piété et de vertu qu'a laissés le très remarquable et très digne supérieur général.) [116]

C'est au mois de novembre 1734 que la santé de M.Bonnet commença à s'altérer, par la fièvre et des rhumes qui lui survinrent. Il y eut diverses alternatives dans le cours de 1735. Enfin, le 1er septembre, vint une fièvre très violente. Il se confessa pour lors, puis il sentit ses forces revenir sensiblement d'un moment à l'autre, en sorte que le lendemain, jour de Saint-Lazare, il se leva, marcha à son ordinaire dans l'infirmerie, et passa la journée fort tranquillement. La matinée du 3 fut encore sans aucun accident, mais à midi, la fièvre recommença ; quoique l'accès ne fut pas si violent que le précédent, il fut supérieur aux remèdes, et à sept heures du soir il nous enleva notre très aimable père. On lui avait administré les sacrements quelques heures auparavant.

Pendant tout le cours de cette maladie, il a paru ce qu'il avait été dans toute sa vie ; plein de bonté et de cordialité pour ceux qui le servaient ou qui s'approchaient de lui ; paisible et tranquille, malgré l'occasion qu'il avait de s'ennuyer et de se déplaire d'une si longue inaction, qui devait néanmoins lui être bien sensible, accoutumé qu'il était à travailler sans cesse ; toujours uni à Dieu, et s'occupant dans cette dernière maladie, comme il avait fait dans les autres, des grandes vérités de la religion, surtout des miséricordes du Seigneur, de la charité avec laquelle il nous a lavés de nos péchés dans son sang. Il excitait sa confiance par ces paroles du prophète : « Les miséricordes du Seigneur surpassent toutes ses œuvres : *Miserationes ejus super omnia opera ejus* », et par celles-ci : « Nous avons un bon Maître : *Habemus bonum Dominum*. » Elles sont de saint Ambroise et lui étaient familières. [117]

M. PAUL GODQUIN

PRÊTRE

Varsovie. Avril 1712.

M. Paul Godquin, qui fut installé comme supérieur de Sainte-Croix à Varsovie en 1680, était du bourg d'Ault, au diocèse d'Amiens. Il était né le 1er février 1636, et avait été reçu au séminaire de Saint-Lazare à Paris près de deux ans avant la mort de saint Vincent, le 2 novembre 1658, de sorte qu'il avait pu recueillir les paroles de vie qui s'échappaient de la bouche de ce saint instituteur dans ses explications des règles communes ; il avait assisté à sa mort, et avait ainsi nourri les premières années de sa vocation des dernières instructions du saint vieillard. Plein de zèle et de courage, il était parti quelque temps après, n'étant encore que clerc, pour la Pologne, où l'envoyait M. Alméras.

Ce fut en 1660 ou 1662 qu'il arriva dans ce pays-là, où il fut ordonné prêtre. Il se forma, sous la conduite de M. Desdames, à l'exercice du saint ministère, et travailla avec lui et avec ses successeurs, soit à la paroisse de Sainte-Croix, soit aux premières missions qui furent données. Ses travaux eurent tant de succès qu'il fut choisi pour fonder la première maison qui fut faite après celle de Varsovie, et voici , à quelle occasion.

Un évêque polonais ayant eu une connaissance particulière de la fin et des ceuvres de la Congrégation, demanda des missionnaires, même avant d'être promu à l'épiscopat, pour le diocèse auquel il était destiné, qui était celui de Culm, dans le duché de Prusse. Avant de commencer l'établissement, on donna une mission dans la ville même de Culm, en 1674, et trois missionnaires de Varsovie s'y rendirent à cet effet ; de ce nombre, était M. Godquin. La mission eut un succès si heureux que M. Jolly en donna [118] connaissance à la Congrégation, par sa circulaire du 8 janvier 1675, où il annonçait que les fonctions des missionnaires commençaient à être connues en Pologne, et qu'il y avait des dispositions pour y faire de nombreux établissements, si les ouvriers se multipliaient.

L'établissement de Culm fut accompli en 1678, et M. Godquin en fut établi premier supérieur. Cette maison était un séminaire externe ; néanmoins, M. Godquin trouva moyen de donner encore plusieurs missions dans le diocèse. Il quitta Culm en 1680, lorsqu'il fut appelé à Varsovie pour y remplacer M. Éveillard. Il ne resta que deux ans dans cette dernière ville ; mais pendant ce peu de temps, il travailla beaucoup ainsi que nous le voyons par les circulaires de M. Jolly : « La maison de Varsovie, disait ce supérieur général, le 29 août 1681, a fait des missions dans l'évêché de Gnesen avec beaucoup de succès, par la grâce de Dieu, et M. Godquin est présentement dans l'évéché de Przemysl, - alors province de Russie, - éloigné de Varsovie de 70 lieues. Nous n'avons pas eu encore de nouvelles de lui, de ce diocèse-là. Les besoins spirituels sont très grands en ce royaume, et les peuples sont très disposés à profiter de l'assistance qu'on leur donne. Nous avons à Varsovie un petit séminaire interne, qui a déjà fourni à la Compagnie quelques ouvriers et cinq ou six étudiants qui continuent leurs études. Je ne sais si vous savez qu'il y a un séminaire externe. » Ces dernières paroles indiquent que ce séminaire externe était ouvert depuis peu de temps. Les donations de Marie-Louise avaient été solennellement confirmées par la diète du royaume, en 1678, et on y avait ajouté encore d'autres biens pour un séminaire externe. L'église Sainte-Croix avait horriblement souffert pendant la guerre des Suédois ; mais pendant les premières années du règne de Sobieski, les missionnaires travaillèrent avec activité à la rétablir. Le roi et la reine y. contribuèrent beaucoup, et la première pierre de l'église fut placée par le [119] fils du roi, et bénite par l'évêque de Posen, le 1er avril 1682. Mais en bâtissant l'église matérielle, M. Godquin voyait aussi s'agrandir l'édifice spirituel de la Congrégation. Ses travaux dans les missions avaient fait naître le désir de propager une oeuvre si utile au salut des âmes.

On a vu que du temps de M. Ozenne, un noble Polonais avait déjà préparé une maison à Cracovie pour les missionnaires ; mais pour lors l'évêque ne s'était pas montré disposé en faveur de cet établissement. Le moment de Dieu n'était pas arrivé, comme disait saint Vincent à M. Ozenne ; il arriva seulement vingt-quatre ans plus tard.

En 1682, Mgr Malakowski, évêque de Cracovie, demanda avec instances des missionnaires pour le séminaire qu'il avait à côté de son palais épiscopal, dans le château de la cathédrale. M. Jolly envoya M. Godquin pour faire ce troisième établissement de Pologne, et il resta trois ans supérieur de cette nouvelle maison. Pendant ce temps-là quoiqu'il n'eût avec lui que deux confrères, il put encore aller faire des missions à la campagne ; nous le voyons par ce que dit M. Jolly, dans sa circulaire du 15 novembre 1682. « Nous venons, dit-il, de recevoir, par le dernier ordinaire, des nouvelles de consolation de nos trois maisons de Pologne. M. Godquin m'écrit, du 11 du mois passé, qu'après être retourné des missions qu'il a faites dans les montagnes qui confinent à la Hongrie, où il s'est fait de très grands biens, il était allé aux environs de Cracovie pour gagner quelques âmes à Dieu, et qu'il y a trouvé tant de besoins qu'il est malaisé de les expliquer, tant pour l'ignorance des mystères de notre religion que pour la dépravation des moeurs, mais que Dieu a versé tant de bénédictions sur ses travaux et sur ceux des autres prêtres qui l'accompagnaient, que trois mille personnes ont fait tout ce qu'il a souhaité d'elles pour leur salut éternel. Il me mande qu'on vient à eux de tous côtés, et que MM. les curés et les vicaires se sont proposé de prendre dorénavant plus de soin [120] des âmes qui sont commises à leur charge, et il ajoute que Mgr l'évêque de Cracovie lui a ordonné de pourvoir aussi à ce que les hôpitaux soient bien « administrés. »

Néanmoins, le petit nombre des Filles de la Charité de Pologne ne permit pas à M. Godquin de les établir encore à Cracovie ; cet établissement ne se fit que vingt ans plus tard, à l'hôpital Saint-Lazare de cette ville (1).

D'après ce que dit M. Jolly des missions de M. Godquin dans les montagnes, il y a tout lieu de croire que c'est à lui qu'il faut attribuer le trait rapporté dans le prologue de l'édition des Règles communes de la Congrégation, imprimée à Lisbonne, en 1743. L'auteur, en parlant du zèle des premiers enfants de Saint-Vincent dans les missions, s'exprime en ces termes : « On a vu quelquefois des bandes de voleurs quitter leurs cavernes pour venir prendre part aux missions ; mais ce qui a surtout frappé d'admiration le fameux Jean Sobieski, le plus grand des rois de Pologne, c'est qu'un certain missionnaire français, au mépris de tous les dangers que courait sa vie, eût franchi des montagnes inaccessibles pour y aller trouver des bandes de voleurs redoutables, et leur reprocher leurs crimes avec le plus grand zèle. Ces hommes cruels furent désarmés à la vue de la candeur de l'homme apostolique qui venait ainsi les trouver jusque dans leur retraite, et non seulement ils ne lui firent aucun mal, mais ils lui donnèrent des marques de leur vénération et de leur admiration pour un courage qui lui faisait ainsi exposer la vie de son corps, afin de venir les délivrer de la mort éternelle. »

M. Godquin semblait destiné par la Providence à commencer tous les nouveaux établissements de la Congrégation en Pologne ; ainsi il fut rappelé de Cracovie en 1685 pour aller faire celui de Vilna, capitale de la Lithuanie. [121]

---

1. Il fut commencé par la sœur Claude de Varennes. (*Circulaires des Supérieurs généraux et Sœurs supérieures,* etc., p. 721.)

Mgr Alexandre Kotowicz, évêque de Vilna, en fut le premier fondateur. Sous le règne de Jean III, Sobieski, en 1679, se trouvant à Varsovie à l'occasion de la diète du royaume, il avait connu les missionnaires et leurs œuvres, et il avait conçu dès lors le projet de les introduire dans sa ville épiscopale.

A son retour à Vilna, il témoigna son désir à son chapitre et il l'engagea, ainsi que les principaux habitants de la ville, à s'unir à lui pour l'aider dans la réalisation de son dessein. Bientôt après, le chapitre, dans une assemblée solennelle, rédigea un décret par lequel il acceptait la proposition du prélat et s'engageait à concourir de tout son pouvoir à la nouvelle fondation ; mais plusieurs difficultés vinrent entraver l'exécution de cette mesure. Ce ne fut que six ans après, en 1685, qu'on se mit à l'œuvre, et Mgr Kotowicz pria M. Tarlo, qui était alors visiteur de Pologne, de venir le trouver pour traiter de cette affaire. La fondation fut conclue et l'évêque de Vilna, aidé de son chapitre, acheta pour une somme considérable une propriété située à 5 lieues de Vilna et une maison près de la ville.

Ce fut alors que M. Tarlo envoya M. Godquin dans cette ville pour prendre connaissance de la maison. Celui-ci, en arrivant à Vilna, ne trouva plus Mgr Kotowicz qui venait de mourir ; mais le chapitre le reçut avec beaucoup de bienveillance et, par un nouveau décret, confirma la fondation en s'engageant à l'exécuter et à laisser aux missionnaires toute liberté pour remplir les fonctions de leur institut.

M. Godquin ayant été voir la maison, la trouva dans un tel état de délabrement qu'on ne pouvait la réparer qu'à grands frais et la jugea trop éloignée de la ville. Sur ces entrefaites, il lia connaissance avec le doyen d'Osmian qui lui conseilla de prendre une autre maison en ville et qui écrivit lui-même à la sœur du roi, la princesse Radziwill, à qui elle appartenait, pour la prier de la donner aux mis [122] sionnaires. Cette princesse y consentit très volontiers et fit cette donation qui fut même confirmée plus tard, en 1688, par ses deux petits-fils André et Dominique. Mais lorsque les missionnaires vinrent pour s'en mettre en possession, ils trouvèrent d'autres difficultés de la part des Pères Bernardins qui avaient quelque droit sur une terre attachée à cette maison. Mgr

Sanguszko, évêque suffragant de Vilna, racheta ces droits ; l'évêque de Smolensk et le suffragant de Zmudz s'unirent aussi pour assurer au nouvel établissement les fonds nécessaires, et dès lors M. Godquin se mit avec ses confrères à travailler aux œuvres de sa vocation, c'est-à-dire à parcourir les campagnes pour y donner des missions.

Telle fut l'origine de la maison de Vilna, connue sous le nom de Mont-du-Sauveur (*Gory Zbawiciela*). On établit aussi dans cette maison un séminaire, selon les désirs de l'évêque. M. Godquin, avec trois confrères, travailla pendant huit ans dans cette ville, soit au séminaire, soit aux missions. Cette dernière fonction surtout était très pénible à cause de l'étendue du diocèse et de la qualité du pays, qui est couvert de bois et de marécages.

Dans un manuscrit que nous avons au secrétariat, on lit ce qui suit :

« M. GODEQUIN, MISSIONNAIRE FRANÇOIS ENVOYÉ EN POLOGNE

« Il étoit d'une rare simplicité et d'un zèle ardent pour le salut des âmes. Les plus grands seigneurs du royaume avoient pour lui une singulière vénération. Le roy Jean Sobieski, si renomé en Europe pour sa valeur, et qui fit lever le siège de Vienne à une armée très nombreuse et tèrs formidable de Turcs, étant arrivé un jour lorsqu'il étoit près de midi, M. Godquin lui dit : « Sire, Votre Majesté a-t-elle entendu la messe ? - Non, répondit le roy. - Je me suis réservé pour vous la dire, reprit M. Godquin. » Ce prince pieux se mit aussitôt en devoir de servir la messe à [123] M. Godquin, n'étant pour cela assisté que d'un page qui donoit les burettes.

« On étoit communément persuadé que M. Godquin avoit converti vingt mille infidèles, tant hérétiques, schismatiques, russiens que juifs et idolâtres, dont on voit encore un grand nombre aux extrémités de la Lithuanie vers le rivage de Boristhene.,

« Ses discours quoique simples étoient persuasifs, parce qu'ils étoient accompagnés de l'esprit de prière, et d'une vie tout à fait exemplaire. Les catholiques de Pologne virent avec un plaisir singulier, qu'il gagna à Jésus-Christ par ses travaux apostoliques une paroisse tout entière qui étoit composée d'idolâtres et d'hérétiques.

« On lui dit un jour, qu'il y avait dans une forêt une bande de voleurs qui fesoient par leurs brigandages la terreur des pays circonvoisins. Aussitôt M. Godquin, animé du zèle qui fit courir autrefois saint Jean l'évangéliste après un chef de brigands, alla sans craindre les animaux sauvages, et sans être nullement intimidé par la férocité de ces brigands qui mettoient tout à feu et à sang ; il court après eux, perce les lieux les plus épais de la forêt, aborde ces voleurs, il leur parle avec tant de force et de douceur qu'il fait de ces loups autant d'agneaux : il les gagne tous à Jésus-Christ et en fait autant de serviteurs de Dieu. - Le roy Jean Sobieski apprenant cette agréable nouvelle, ne pouvoit se lasser d'admirer le zèle industrieux et courageux du fervent missionnaire ; il la racontait depuis avec de grands éloges, aux principaux seigneurs de sa cour. » Le manuscrit que nous citons se termine ainsi :

« M. Monin de Dijon, autrefois mon écolier à Saint-Lazare, et depuis supérieur de Montauban et de Sarlat, m'a raconté étant avec moi à Saint-Cyr ces faits de M. Godquin, qu'il avait appris de source, pendant le séjour qu'il a fait à Varsovie, et en quelques autres maisons de Pologne.

Nous ne pouvons terminer la notice de M. Godquin [124] sans rapporter ici un fait mémorable qui s'est passé pendant qu'il était supérieur de Sainte-Croix et dans lequel il dut avoir quelque part. Nous voulons parler de l'acte de donation par lequel le roi Jean III Sobieski confirme et augmente l'établissement des Filles de la Charité à Varsovie. Voici plusieurs passages de ce document remarquable : « Parmi les sollicitudes de notre gouvernement, dit ce roi, celle qui nous occupe le plus est d'étendre de toutes manières le culte de Dieu dans ce royaume que nous avons reçu de sa main... et c'est ce que nous avons en vue, soit en faisant la paix, soit en versant notre

sang à la guerre... C'est pourquoi nous nous efforçons de prendre sous notre protection paternelle et avec une vigilance infatigable toutes les institutions fondées par nos augustes prédécesseurs... persuadé qu'il n'y a pas moins de gloire qu'à faire ou à défendre des conquêtes. Or, comme l'hôpital des jeunes filles pauvres et orphelines... est par un titre spécial et immédiat sous notre protection, et qu'il avait été fondé pour le salut spirituel et corporel de ces enfants par Marie-Louise, de très digne mémoire, reine de Pologne, épouse du sérénissime Jean Casimir, notre très-glorieux prédécesseur, laquelle avait demandé des Filles de la Charité au vénérable prêtre Vincent de Paul, fondateur et supérieur général de la Congrégation de la Mission, afin qu'elles pussent exercer en Pologne et dans la ville de Varsovie, les œuvres qu'elles exercent en France et en particulier prendre soin de ces filles pauvres ou orphelines... et avait recommandé cet établissement aux rois et reines de Pologne, ses successeurs... Nous, désirant suivre ses intentions, nous prenons le susdit hôpital sous notre spéciale garde et protection... et, comme par suite des guerres, pestes et malheurs de ce pays, lesdites Filles de la Charité ont perdu l'acte original de cette fondation et nous ont demandé de le rétablir, nous, désirant que cet établissement ne souffre, par ce défaut, aucun dommage dans ses [125]

Maison centrale des Filles de la Charité, à Varsovie

Cette maison fut inaugurée en 1652, par trois sœurs françaises que saint Vincent y avait envoyées sur la demande de la reine de Pologne, Marie de Gonzague. - Etat actuel. - (*Saint Vincent de Paul et sa mission sociale*, par A. Loth ; édité par Dumoulin, Paris, 1880.)

[126] droits, nous érigeons de nouveau cet hôpital sous l'administration desdites Filles de la Charité, comme l'avait fait la susdite reine sérénissime ; nous renouvelons, confirmons et ratifions par les présentes tous ses privilèges et franchises. En outre, nous adjoignons audit hôpital... (Suit la nomenclature détaillée de plusieurs terres et possessions avec leurs droits respectifs.) Et, pour que lesdites Filles de la Charité puissent d'une manière immuable exécuter les intentions de la très sérénissime fondatrice, elles disposeront librement et pacifiquement de l'hôpital et de ses biens et revenus à l'avantage de ces filles pauvres et orphelines, sans qu'elles soient obligées de rendre des comptes à autres qu'au très révérend aumônier royal et au noble supérieur de la Congrégation de la Mission établie à Sainte-Croix de Varsovie, auquel seul elles sont soumises pour le spirituel. Lesdites Sœurs prendront soin comme elles l'ont toujours fait de choisir les filles pauvres ou orphelines qui sont dans le plus grand besoin, et pour qu'il n'y ait aucune faveur dans ce choix, elles présenteront les candidats pour cette admission au noble supérieur de la Congrégation de la Mission et au très révérend aumônier royal, afin que l'on examine si elles ont les qualités requises ; elles prendront leurs noms et prénoms ainsi que ceux de leurs parents, le lieu de leur naissance et leur condition, afin que l'on choisisse toujours les plus pauvres, surtout celles qui gisent dans les rues et places publiques, s'y mourant de faim et de froid ; afin de leur donner une éducation chrétienne et de les former à des travaux qui puissent leur procurer une existence.

« Et parce que lesdites Sœurs dépendent uniquement et immédiatement de la direction et conduite du vénérable supérieur général de la Congrégation de la Mission, il lui sera loisible, toujours et aussi souvent qu'il le jugera à propos, de rappeler en France une ou plusieurs de ces sœurs et d'en envoyer d'autres à leur place aux frais dudit hôpital quand ce sera pour son avantage. [127]

« Et de même que nous avons reçu de nos prédécesseurs cet établissement, comme confié à notre protection immédiate, de même nous le transmettons à la protection immédiate de nos sérénissimes successeurs les rois de Pologne, et nous en choisissons pour patrons le révérendissime archevêque de Gnesen et le révérendissime évêque de Posen à perpétuité. »

Ce décret, daté de Jaworow (ville de Galicie), de l'an 1681 et signé de la main même de Sobieski, est encore fidèlement observé aujourd'hui, excepté en ce qui regarde l'administration des

biens. La maison centrale des Filles de la Charité, dans le royaume de Pologne, élève toujours plus de cent orphelines, qui bénissent le nom de leurs illustres bienfaiteurs.

M. Godquin, quoique déjà avancé en âge, était toujours infatigable ; mais, comme on avait besoin de son zèle en d'autres établissements de la Province, M. Jolly nomma un autre supérieur à Vilna en 1693 et il revint à Varsovie. Quatre ans plus tard, M. Jolly étant mort, M. Godquin fut député avec M. de Monteils pour accompagner le visiteur de Pologne, M. Tarlo, à la sixième assemblée générale. De retour en Pologne, il resta encore à Varsovie jusqu'en 1704, époque à laquelle il rentra dans son ancienne maison de Culm. Il exerça encore la supériorité pendant quelque temps ; puis il revint finir ses jours à Varsovie, ainsi que nous l'apprend un ancien manuscrit : « En 1742, y est-il dit, la maison de Varsovie perdit après Pâques M. Paul Godquin, un des derniers élèves de M. Vincent, qui avait commencé le premier à faire des missions en Pologne et y avait utilement servi la Compagnie. Il était âgé de soixante six ans et en avait passé quarante-quatre en Pologne.). - *Mémoires de la Congrégation de la Mission ; Pologne*. [128]

LE FRERE PIERRE CHOLLIER

COADJUTEUR

Paris. 6 novembre 1713.

Il plut à Dieu de rappeler à lui, le matin du 6 novembre 1713, le frère Chollier, ayant soixante huit ans d'âge et quarante-cinq de vocation. Il était né à Unienville, au diocèse de Troyes. Sous les précédents supérieurs généraux il avait été employé par eux comme secrétaire particulier.

«,Sous M. Bonnet il était vieux, dit l'histoire de la Congrégation de M. Lacour (n° 237), et il ne faisait plus qu'écrire le dessus des lettres ; il avait toujours été estimé comme un homme d'esprit, et d'ailleurs menant une vie laborieuse, mortifiée et toujours égale, fidèle à ses exercices de piété. Il languit quelque temps en 1713 et, s'apercevant qu'il déclinait, il demanda à faire la retraite dans son lit pour se préparer à mourir et avoir part à celle des frères. Le Général lui accorda de faire un quart d'heure d'oraison le matin et autant le soir, pour ne pas le contrister. M. Bonnet, le recommandant selon l'usage aux prières de la Compagnie, dit qu'il le méritait bien pour les bons services qu'il lui a rendus. Il avait même du talent pour écrire et a composé la Vie de quelques frères et d'autres qui avaient édifié par leurs vertus les maisons où ils avaient demeuré. »,.

On lui doit en effet la vie du frère Alexandre Véronne et du frère Bertrand Ducournau, coadjuteurs. La première a été imprimée dans le volume intitulé *Miroir du frère coadjuteur de la Mission* (Paris, 1875). Il avait aussi écrit la vie de M. Guillaume Cornaire, prêtre, qui n'a jamais été imprimée et dont le manuscrit ne se retrouve plus.

« On ne peut rien ajouter, écrivait de Saint-Lazare M. Bonnet, à l'édification qu'il a toujours donnée dans cette, maison. » [129]

M. JEAN-BAPTISTE ANSELME

PRETRE

Rome. 19 janvier 1714.

Comme on le verra par le texte de cette notice, traduite de l'italien, elle a été écrite par un contemporain de M. Anselme.

M. Jean-Baptiste Anselme était originaire de Rochemole, villlage du Dauphiné. Il naquit le 2 avril 1645. Ses parents vivaient de leurs biens dans une honnête aisance, estimés et aimés de ceux qui les connaissaient.

Comme le petit Jean-Baptiste témoignait dès sa plus tendre jeunesse beaucoup d'inclination pour l'état ecclésiastique, ses parents, voulant seconder ses pieux desseins, le mirent en pension chez un pieux et savant ecclésiastique de Savoie, lequel se faisait un plaisir d'instruire dans les principes de la grammaire les enfants qui lui semblaient devoir un jour rendre service à l'Église : celui-ci parut être de ce nombre. En effet, il fit de sensibles progrès dans la science aussi bien que dans la vertu.

Ce charitable prêtre conçut tant d'affection pour son jeune élève qu'ayant été nommé, à quelque temps delà, chanoine de Maurienne, il désira l'avoir dans sa compagnie et continuer de lui apprendre les humanités dans cette ville ; mais le jeune Anselme, lui ayant d'ailleurs témoigné sa reconnaissance, prit le parti d'aller poursuivre ses études à Turin. Il espérait, y ayant des relations plus étendues et peut-être des maîtres plus habiles, pouvoir faire de plus grands progrès, et se mieux disposer à l'état ecclésiastique, pour lequel son cœur se sentait toujours très porté. Le succès répondit à ses espérances, sans qu'il en conçût de vanité : il réussit si bien dans les humanités, qu'il se vit bientôt en état de les enseigner aux autres. De l'étude des humanités il passa à celle des sciences plus élevées ; pendant ce temps, il suivit exactement la maxime que saint Augustin donne au [130] chrétien savant, qui est d'unir toujours inséparablement la doctrine avec la vertu, *pie sciens et scienter pius*. Il évita notamment les mauvaises compagnies, et menait une vie fort retirée : on ne le rencontrait qu'aux églises et dans le lieu de sa demeure. A cause de ses bonnes qualités, il était véritablement aimé et estimé de tous ceux qui le connaissaient.

Comme il menait cette vie innocente et appliquée, Dieu permit qu'il lui arrivât un incident qui servit à exercer sa vertu.

Un jour qu'il étudiait à son ordinaire, peut-être le traité de la Grâce ou celui de l'Incarnation, dans un endroit écarté de la ville, quelques soldats de la citadelle dont il était proche s'imaginèrent fort mal à propos que M. Anselme examinait les fortifications. Sur quoi, apprenant qu'il était français, ils l'accusèrent d'être un espion, et sans autre forme de procès, ils le firent prisonnier dans la citadelle. On peut s'imaginer quelle fut la surprise de ce bon étudiant, de se voir ainsi maltraité pour un sujet aussi chimérique et aussi mal fondé ; puisqu'il n'avait pas plus de mauvais desseins contre l'État de Savoie que les frères de Joseph n'en avaient contre l'Égypte lorsqu'ils furent accusés d'être des espions. C'était uniquement le désir de la science, qui l'avait emmené en ce pays-là. Il ne se laissa pas déconcerter par cet incident imprévu et un peu désagréable. Le gouverneur de la citadelle ayant bientôt reconnu son innocence, le fit relâcher de la prison. Ce fut en ce temps-là qu'il conçut le désir et forma le dessein d'entrer dans la Congrégation de la Mission. Il avait vu les grands biens que les premiers prêtres de la Mission faisaient dans Turin où ils venaient d'être fondés, et trouvant que cet institut était conforme à sa trempe d'esprit et à l'attrait que Dieu lui donnait pour le bien, il s'adressa au visiteur d'Italie, qui demeurait pour lors en cette ville, pour lui communiquer son dessein. Le visiteur, trouvant dans ce jeune homme d'excellentes dispositions pour l'état de missionnaire, ne fit [131] point difficulté de l'admettre, pourvu qu'auparavant il se procurât un titre canonique de patrimoine. M. Anselme, ravi de se voir admis dans un état pour lequel il était rempli d'estime, retourna dans son pays afin d'y terminer toutes ses affaires de famille, et faire ses derniers adieux à sa mère qui était veuve depuis quelque temps. Elle fut bien surprise et affligée de voir que par cette résolution elle allait pour ainsi dire devenir veuve une seconde fois, en perdant son fils unique, qui était la seule consolation qui lui restât après la mort de son mari. Cependant, comme elle était fort pieuse, elle fit généreusement son sacrifice ; et pour immoler en quelque façon elle-même une victime qui lui était si chère, elle accompagna son fils, quand il partit, pendant une bonne partie du chemin, et après avoir versé sur lui beaucoup de larmes, elle lui donna sa bénédiction.

M. Anselme continua alors sa route vers Gênes pour être admis au séminaire interne, qui était établi dans cette ville. Il y arriva avec beaucoup de fatigues, après avoir traversé à pied les montagnes du Dauphiné et de la Savoie, et une partie du Piémont et de la Lombardie. S'étant présenté au supérieur de la maison de Gênes, il en fut reçu assez froidement. L'air humble et simple dont il fit toujours profession, et le pauvre équipage de pèlerin, où il s'était mis pour mieux se disposer au total abandon du monde, fit que les missionnaires de Gênes doutèrent que sa mère eût de quoi subsister dans le monde et ils crurent que ce serait faire tort à cette respectable femme que de la priver d'un fils de qui elle pouvait attendre sa subsistance, ou bien que ce serait au moins faire tort à la Congrégation, si on l'engageait dans les dépenses de l'éducation de ce jeune homme, qui serait un jour obligé de retourner dans le siècle pour aller secourir sa mère. La-dessus, le supérieurde Gênes lui refusa l'entrée du séminaire interne. Ce fut inutilement qu'il fit des instances et des prières pour qu'on voulût bien le recevoir, assurant que sa mère n'aurait jamais besoin de lui, et qu'il [132] lui avait laissé assez de bien pour passer commodément sa vie ; on persista dans le refus. Il fut donc obligé de repasser en France, au prix des incommodités qu'il est bien aisé de s'imaginer ; car il y a apparence qu'il ne s'était pourvu que de l'argent qui lui était nécessaire pour arriver à Gènes, d'où il n'avait pas prévu qu'il dût s'en retourner ; d'ailleurs il était accablé de fatigue pour avoir fait à pied un si long voyage, en partie sur les montagnes des Alpes, qui sont très hautes et très escarpées ; et il se voyait contraint de retourner sur ses pas, et de faire une seconde fois ce long et rude chemin.

Ce fut certainement pour M. Anselme un grand sujet de mortification, mais il ne se laissa pas troubler par ces contradictions. Il retourna à Turin et s'adressa de nouveau au visiteur provincial. Celui-ci fut surpris du procédé du supérieur de Gènes, et fort édifié de la constance du postulant, que rien ne pouvait rebuter. Il lui conseilla de passer jusqu'en Dauphiné, et d'assurer à sa mère une pension telle qu'elle n’ait jamais lieu de le solliciter de sortir de la Congrégation, lorsqu'il y serait une fois entré. M. Anselme, obéissant en tout, repassa les montagnes de Savoie, et étant arrivé chez lui il assura une pension viagère à sa mère, comme on lui avait dit de le faire.

Après cela il entreprit pour la troisième fois de faire à pied le chemin de Gênes. Le supérieur de cette maison n'ayant plus rien à lui objecter, le reçut dans le séminaire interne le 18 octobre de l'année 1666. Je ne saurais donner une plus juste idée de la ferveur avec laquelle il passa son séminaire qu'en rapportant la lettre que M. Rossi, visiteur de la province de Lombardie, a écrite il y a quelques mois à ce sujet : « Il y avait, dit-il, environ huit mois que M. Anselme était au séminaire, lorsque j'y entrai ; mais je puis rendre ce témoignage que pendant tout le temps que nous demeurâmes ensemble, il fut regardé d'un chacun comme un modèle de vertu. » [133]

M. Figari, à présent assistant d'Italie, et qui, comme M. Rossi, était alors séminariste avec M Anselme, a remarqué dès ce temps-là, en ce bon missionnaire, un particulier esprit de simplicité et d'humilité.

Après avoir saintement fourni la carrière de son séminaire, il fut admis aux vœux, qui se font dans la Congrégation. Ce fut le 11 octobre 1668, pendant la retraite que les séminaristes ont coutume de faire en cette saison. Après qu'il eut été admis aux vœux, ses supérieurs jugèrent à propros de lui faire revoir sa philosophie et les traités de théologie qu'il avait étudiés dans le siècle. Il vit, durant l'espace d'un an, quelques autres diverses matières, ce temps lui étant encore nécessaire pour parvenir à l'âge que les canons ont déterminé pour la prêtrise, qui lui fut conférée aux Quatre-Temps de septembre 1669. On lui confia alors diverses occupations. Ayant dû composer un sermon qu'il prêcha au réfectoire devant toute la communauté, tous les missionnaires qui l'entendirent en furent fort satisfaits ; ils admirèrent qu'eut si bien prêché un jeune homme dont l'extérieur simple et presque négligé n'avait jamais donné de lui l'espérance d'un si rare talent ; et le supérieur entre autres dit qu'il n'eût jamais cru que ce jeune homme dut si bien réussir. On ne voulut pas laisser sous le boisseau une lumière qu'on vit propre à éclaiter tant d'âmes qui marchaient parmi les ténèbres du péché et après qu'on l'eut fait approuver pour entendre les confessions, on l'envoya en mission dans l'État de Gênes, où il commença à faire éclater son grand zèle pour le salut des âmes.

Son coup d'essai ayant paru à ses supérieurs un coup de maître, il pensèrent à l'envoyer à Rome, afin qu'il trouvât un champ plus vaste pour exercer son grand zèle dans cette capitale du monde chrétien. Il partit donc de Gênes en 1670, tout comblé d'une sainte consolation d'aller visiter les tombeaux des apôtres et les catacombes des martyrs.

Dans les registres qu'on tient à Rome, des missions que [134] font les ouvriers de cette maison, on voit que M. Anselme commence à paraître sur les rangs dès 1671. Il parcourut cette année et la suivante la campagne de Rome et les frontières du royaume de Naples, où il fit de très grands bien. Et quoique le mauvais air des lieux où il travaillait causa de grandes maladies et fît mourir d'une fièvre maligne un de ses confrères, il ne perdit pas pour cela courage ; mais, poursuivant sa course, il continua de remporter sur le démon de nouvelles victoires, en accordant des différends, en dissipant les haines les plus invétérées et les scandales les plus enracinés, engageant entre autres un prêtre, un laïque et une fille qui avaient mené une vie scandaleuse à demander publiquement pardon à tout le peuple des dérèglements de leur vie passée. L'année d'après, c'était en 1672, il travailla avec un pareil succès dans les diocèses de Terracine et de Palestrine, d'où il fut envoyé dans le territoire de Sublaque ou Subiaco, qui est autour de l'abbaye de ce nom, devenue si célèbre par le séjour de saint Benoît. Le cardinal Charles Barberini, qui en était alors commandataire, se trouva à un exercice de cette mission et ayant été extrêmement satisfait du zèle et du talent de M. Anselme, il conçut pour lui une affection particulière qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il voulut l'avoir toujours avec lui lorsqu'il faisait la visite des paroisses de ses deux abbayes de Sublaque et de Tarse, qui sont d'une grande étendue et sur lesquelles il avait une juridiction épiscopale.

Des personnages notables venaient comme le peuple entendre le zélé missionnaire, notamment plusieurs comtes, ducs, princes, évêques et cardinaux. Parmi eux se signalèrent le prince Borghèse, petit-neveu de Paul V, M. le duc et Mme la duchesse de Conti et MM. leurs fils qui sont comme on sait de cette ancienne et noble famille qui a donné dès le dixième siècle un si grand nombre de papes à l'Église. Notons aussi Mgr le cardinal Charles Barbarigo, noble Vénitien qui a été le saint Charles de ce dernier siè [135] cle par son zèle admirable pour la conversion des peuples et la réforme du clergé ; il avait donné à M. Anselme toute son affection; il allait entendre prêcher ce bon missionnaire avec une assiduité et une satisfaction extraordinaires et cela non seulement lorsqu'il prêchait dans les paroisses de sa juridiction, mais encore ailleurs, comme il fit une fois entre autres à Sainte-Marinella à une mission que M. Anselme donna dans le diocèse de Porto, à l'instance du cardinal Cibo. Les évêques et les curés étaient souvent des premiers à faire leur confession générale. Les religieux de plusieurs ordres et les supérieurs mêmes vinrent souvent aux pieds de M. Anselme examiner leur vie passée, dans l'amertume de leurs cœurs. Pour les peuples ils allaient en foule l'accabler pour ainsi dire dans son confessionnal pour y décharger leur conscigtice.

Mais lui-même aurait compté pour peu les biens qu'il faisait parmi les peuples, s'il n'en eût assuré la continuation par la réforme des ecclésiastiques. Il leur fit donc des conférences sur les devoirs de leur état, et il leur fit surtout sentir l'obligation indispensable qu'ils avaient de travailler sans relâche à la sanctification des peuples par l'instruction et le bon exemple. Il se trouvait toujours plusieurs de ces ecclésiastiques en chaque paroisse ; on en vit quelquefois jusqu'à soixante et même cent qui assistaient aux discours du fervent missionnaire. Ils faisaient en grand nombre leur confession générale avec de vifs sentiments de pénitence ; lorsqu'il y avait entre eux quelques différends, M. Anselme les réconciliait ; et s'ils avaient eu le malheur de donner quelque scandale à leur peuple, il les engageait à les réparer. C'est ce qui arriva une fois entre autres à deux ou trois curés qui étaient fort mal ensemble, et qui se trouvèrent dans une mission qui se donnait à Royate, lieu dépendant de l'abbaye de Sublaque. Ils furent si touchés des discours pathétiques de notre missionnaire qu'ils se demandèrent publiquement [136] pardon, ayant les larmes aux yeux et témoignant de grands sentiments de componction et de charité : ce qui édifia et toucha extrêmement tout le peuple qui était présent, lequel en versait des larmes de tendresse et de

consolation. Ces ecclésiastiques ainsi réformés aidaient ensuite merveilleusement à porter la ferveur dans le coeur des peuples.

Les marques d'estime et de distinction que Mgr le cardinal Barberini continuait de donner à M. Anselme firent soupçonner à quelques-uns des missionnaires que Son Étninence avait quelque dessein de nous enlever un si bon ouvrier. On en donna avis de Rome à M. Jolly, supérieur général, qui répondit, dans une lettre du 8 octobre 1683, qu'il n'en croyait rien, puisqu'il connaissait la générosité de ce grand prélat, lequel n'eût pas voulu faire ce tort à une congrégation qui lui était entièrement dévouée, et la grande attache qu'avait ce bon missionnaire à sa vocation qu'il ne voudrait jamais abandonner pour aucun avantage temporel. En effet il subordonna toujours le respect qu'il eut pour ce bon cardinal à l'obéissance qu'il devait à ses supérieurs. Ce fut avec ces sentiments qu'il alla en 1683 au palais Barberini donner les exercices spirituels à Son Éminence qui voulait se disposer à la prêtrise. Mme la princesse de Palestrine, de la même maison Barberini, souhaitait ardemment faire une retraite sous la direction de M. Anselme ; cet obéissant missionnaire appréhendant qu'il n'y eût en cela quelque chose contre nos usages, en informa M. Jolly pour recevoir là-dessus ses ordres avec une parfaite indifférence. Ce digne supérieur général lui accorda la permission de faire cette action de charité comme il paraît par une lettre qu'il écrivit à M. Martin, alors supérieur de notre maison de Monte Citorio, le 5 mai 1689 : « M. Anselme, dit-il, m'écrit que Mme la princesse de Palestrine désire ardemment se confesser à lui, et qu'elle veut faire pour cela les exercices spirituels. On confesse ici chez les Filles de la Charité des dames qui y viennent faire la [137] retraite ; c'est pourquoi je crois que l'on peut donner cette satisfaction-là à cette princesse. » Ce bon missionnaire n'eut donc jamais d'autre attache à la faveur de cette maison puissante qu'autant qu'elle lui pouvait servir pour donner matière à son zèle.

M. Jolly nomma en 1688 M. Anselme, supérieur de la maison de Pérouse. Ce bon missionnaire s'y comporta avec beaucoup de sagesse et il y apaisa des troubles assez dangereux qui s'étaient élevés contre nous, à l'occasion de quelques fondations de messes que, sans notre participation, un de nos bienfaiteurs fit appliquer par l'autorité légitime à notre église, alors qu'une confrérie de cette ville en avait été auparavant en possession.

Lorsque M. Anselme fut envoyé comme supérieur à Pérouse, il n'est pas de voies de douceur et d'humilité qu'il ne prît pour désabuser le peuple qui avait pris parti pour ces ecclésiastiques, et pour les apaiser eux-mêmes. Il y réussit.

M. le cardinal Barbarigo désira l'avoir dans son diocèse de Montefiascone. M. Anselme répondit pleinement aux espérances de Son Eminence par le grand succès des missions qu'il fit à ses diocésains et des exercices spirituels qu'il donna à tout le clergé de la ville et spécialement aux jeunes clercs de son célèbre séminaire. Il y fit faire aussi la retraite aux religieuses et à toute la famille de ce pieux cardinal,

Comme plusieurs de Nos Seigneurs les Evêques voulaient avoir M. Anselme dans leur diocèse, il n'en avait pas plus tôt servi un qu'il se voyait obligé de se rendre à l'appel d'un autre. Ainsi, dès qu'il eut achevé le travail entrepris dans le diocèse de Mgr le cardinal Barbarigo, il se vit dans la nécessité d'aller aider Mgr le cardinal Cenci dans son nouvel archevêché de Fermo, il prit donc, en 1698, le chemin de la Marche d'Ancône, où ce diocèse se trouve situé. Il ne manqua pas de passer à Lorette, pour satisfaire la tendre dévotion qu'il avait à la Mère de Dieu ; ensuite [138] reprenant le chemin de Fermo. Il accompagna alors Mgr le cardinal dans les visites, préparant partout les peuples à recevoir leur digne pasteur. Il y fit des fruits extraordinaires et spécialement dans la ville épiscopale, et par ses prédications au peuple, et par ses conférences au clergé et par les retraites spirituelles qu'il donna, soit aux ecclésiastiques, soit aux laïques et à un grand nombre de monastères de religieuses. Il succomba la seconde année à la fatigue, et sa maladie aussi bien que les grandes chaleurs engagèrent Son Eminence à interrompre sa visite. Elle voulut absolument que M. Anselme demeurât toujours dans son palais, et mangeât à sa table, et quoique ce bon missionnaire demandât avec instance d'aller passer l'intervalle des visites dans notre maison de Macerata, assez voisine de Fermo, jamais le cardinal, qui le chérissait tendrement, ne voulut le lui

permettre ou se priver de sa compagnie qui lui était fort chère. M. Anselme fut donc obligé d'obéir. Il se tint si recueilli dans ce grand palais que cette demeure devint pour lui une solitude. Enfermé dans un appartement du haut, il y demeurait le long du jour en grand silence avec son compagnon, y faisant fort exactement sa lecture spirituelle et tous ses autres exercices de piété. Ce ne fut pas par des moyens humains qu'il conserva les bonnes grâces du cardinal, car jamais homme ne lui parla de ses défauts avec plus de liberté. Sur la fin de 1699, Mgr le cardinal Conci ayant achevé ses visites avec ce bon missionnaire voulut le ramener à Rome, afin qu'il y pût satisfaire sa dévotion pendant le cours de l'année sainte.

Ce fut à l'ordination de septembre de cette même année qu'il eut l'honneur de donner les exercices spirituels à Mgr le cardinal Albano, dans notre maison de Monte Citorio. Son Eminence s'y comporta comme pendant les autres ordinations, c'est-à-dire avec une édification extraordinaire, peu de temps après reçut le saint ordre de la prêtrise. Dieu éleva peu de temps après ce grand cardinal à la dignité [139] de Souverain Pontife ; il prit le nom de Clément XI. Le nouveau pape, au lieu d'oublier dans l'état de sa gloire une personne qui se cachait avec le soin que faisait M. Anselme, ne fit qu'augmenter les témoignages de sa bienveillance et de l'affection qu'il avait pour lui. Ce bon missionnaire continuait ses travaux apostoliques à Olavano dans le diocèse de Palestrine, avec sa ferveur ordinaire, lorsqu'une maladie imprévue obligea ses supérieurs de le rappeler à Rome. Le Souverain Pontife, voyant M. Anselme sujet à de si fréquentes infirmités, voulut qu'il demeurât désormais à Rome et qu'il ne fit plus de missions ; ce qui mortifia comme on peut juger ce fervent missionnaire, lequel, comme M. Jolly le reconnaît dans une de ses lettres, eût désiré consumer et finir sa vie dans les missions.

Le pape lui ordonna encore de venir tous les dimanches à son audience. Tout le monde dans Rome fut surpris de cette marque de prédilection, et tout le monde aussi tâcha d'en profiter. Mais M. Anselme ne voulant se servir de son crédit que dans les affaires de piété et qui regardaient la gloire de Dieu, il renvoyait tous ceux qui voulaient l'employer dans les affaires séculières. A voir l'énumération de toutes les actions extérieures de charité qui occupèrent M. Anselme pendant les treize premières années du pontificat de Clément XI, on pourrait s'imaginer qu'il était dans un mouvement perpétuel et que sa vie devait être dans une continuelle agitation ; cependant il menait, en ce temps-là même, la vie la plus recueillie du monde ; il passait, en effet, toute la matinée à l'église de Monte Citorio et tout l'après-midi dans sa chambre, ou dans les basiliques de Rome. Que si quelqu'un voulait se confesser il trouvait toujours ce bon vieillard prêt à l'entendre ; il allait aussitôt prendre son surplis qu'il tenait ordinairement au choeur, et la confession finie, il quittait son surplis, et s'en retournait au bas de l'église où il avait coutume de se tenir à genoux pour entendre les messes ; et de nouveaux pénitents étant surve [140] nus, il allait toujours reprendre son surplis avec la même tranquillité, sans que toutes ces fréquentes interruptions troublassent le moins du monde la paix de son cœur, Français, Italiens, Espagnols, Allemands, tout le monde était bien venu, et il parlait fort bien les langues de ces nations, excepté l'allemand au défaut de laquelle il suppléait, quand c'était possible, par la langue latine. Toutes les messes étant finies, il employait le peu de temps qui restait jusqu'au dîner, à la lecture spirituelle. Après le dîner et la récréation, où il s'entretenait toujours de bonnes choses et faisait un mélange parfait de gaieté et de modestie, il reposait quelquefois un peu à la manière des pays chauds. Après quoi il disait vêpres ; après vêpres il allait pour l'ordinaire visiter les églises et les hôpitaux.

La seule chose qui l'affligeait pendant sa maladie, c'était de ne pouvoir pas dire la messe parce qu'il avait la main droite presque sans mouvement. Lorsque son mal ne lui permit plus de sortir de sa chambre, ce qui arriva au mois de janvier 1714, il s'y tenait avec une patience angélique, étant aussi tranquille et ayant le visage aussi serein lorsqu'on le laissait seul que lorsqu'il était en compagnie. On constata les trois ou quatre derniers jours de sa vie que sa ferveur avait encore augmenté. Lorsque les personnes qui l'assistaient à son passage, lui suggéraient quelques passages de l'Écriture et quelques sentiments de piété, on voyait ses lèvres remuer, et il ramassait tout ce qu'il avait de force pour jeter des regards pleins d'amour vers le ciel et vers son crucifix. Il reçut les derniers sacrements avec une dévotion singulière, il gagna l'indulgence que notre Saint-

Père le Pape lui avait tant de fois accordée pour l'heure de la mort. Dans une douce agonie, il s'endormit du sommeil des justes, rendant à Dieu son âme chargée de mérites et de bonnes œuvres. Ce fut le 19 de janvier 1714 ; il était dans la soixante-neuvième année de son âge et la quarante-huitième de sa vocation. [141]

Mgr BARTHÉLEMY TARLO

PRETRE DE LA MISSION, ÉVEQUE DE POSEN

Lowicz. 1716.

M. Barthélemy-Michel Tarlo naquit, à Lubumel, sur les confins de la Hongrie, le 24 août 1656 ; il était en réalité du diocèse de Posen, à raison du domicile de son père, qui était palatin de Sandomir. Lorsqu'il eut atteint l'âge de dix-huit ou vingt ans, il résolut d'embrasser l'état ecclésiastique, et son père l'envoya à Rome pour y suivre les cours du collège romain. C'est là que la Providence attendait ce jeune homme pour le faire entrer dans la Congrégation, et voici le moyen dont elle se servit.

Peu de temps après son départ pour Rome, son père, le voïévode de Sandomir, vint avec le prince Czartoryski faire une retraite à la maison de Sainte-Croix de Varsovie. M. Godquin, qui avait dirigé ces pieux personnages dans leur retraite, eut occasion, au bout de quelque temps, de faire une visite à M. Tarlo, et il lui trouva un air tout rembruni ; il se permit alors de lui demander quelle pouvait être la cause de son chagrin : « Il n'y a pas longtemps, répondit le voïévode, que j'ai envoyé cent florins à mon fils qui est à Rome, et voilà qu'aujourd'hui il m'en demande encore autant ! C'est vraiment jeter son argent à la rivière ! » M. Godquin, pour le calmer, lui dit que puisque son fils était allé à Rome pour se disposer à embrasser l'état ecclésiastique, il pourrait entrer au séminaire externe que les missionnaires avaient ouvert dans cette ville, et que là, il n'aurait pas plus de quarante-cinq florins à dépenser par an pour sa pension.

Joyeux de ce conseil, le voïévode écrivit aussitôt à son fils de se rendre chez les missionnaires. Le fils obéit, et une fois qu'il eut suivi pendant quelque temps les exercices de [142] la maison, il se sentit de l'inclination pour la Congrégation et demanda à y être admis.

C'est ainsi que M. Tarlo entra dans la Compagnie, le 25 août 1677. Il fit son séminaire interne à la maison de Monte Citorio à Rome, et lorsqu'il l'eut terminé, M. Jolly le fit venir à Paris, où il acheva ses études et fut ordonné prêtre. Il enseigna ensuite pendant quelque temps la philosophie aux étudiants de Saint-Lazare.

En 1685, quoiqu'il fût jeune encore, M. Jolly, bien convaincu de la supériorité de ses talents et de sa vertu, le renvoya en Pologne avec les pouvoirs de supérieur de la maison de Sainte-Croix et de visiteur de la province. Il fut donc le premier visiteur résidant à Varsovie, car, ceux qui avaient été visiteurs jusque-là ne l'avaient été que d'une manière transitoire.

Ce fut principalement sous lui, c'est-à-dire de 1685 à 1710, que la Congrégation prit de grands développements en Pologne. Il montra beaucoup de zèle dans l'accomplissement de ses fonctions ; comme nous l'avons vu, il fit recueillir les restes de M. Lambert, mort à Sokolka, pour les déposer dans les caveaux de l'église Sainte-Croix qu'il venait de terminer ; il en fit autant pour tous les autres missionnaires et les Filles de la Charité, de sorte que jusqu'aujourd'hui tous les membres des deux familles de Saint-Vincent de Varsovie reposent sous le pavé de l'église de la Mission.

C'est à M. Tarlo aussi que l'on doit l'introduction d'un exercice, en l'honneur de la passion de Notre-Seigneur, qu'il commença dans l'église Sainte-Croix, et qui s'est depuis beaucoup répandu en Pologne.

M. Tarlo fut, selon le langage de ses contemporains, un prêtre d'une vie irréprochable et un homme d'une sainteté telle qu'on se la figure dans les premiers chrétiens.

En 1696, il eut la consolation de bénir l'église de Sainte-Croix le 1er avril ; le lendemain, le nonce du pape y chanta [143] la première messe et, le jour suivant, le cardinal Radziejowski, primat de Pologne, qui aimait beaucoup cette église, y exposa le saint Sacrement. Le même cardinal consacra l'église Sainte-Croix, le 14 octobre de cette année 1696, en présence de la reine Marie-Casimir. L'église souterraine avait déjà été bénite le 20 mars 1695. On avait dépensé près de 300 000 francs à la construction de cet édifice, mais il n'y avait pas encore de façade. M. Tarlo trouva les fonds nécessaires pour faire achever l'église et pour l'orner à l'intérieur, ce qu'il exécuta graduellement, car il demeura pendant un quart de siècle curé de Sainte-Croix ; et il déploya un zèle admirable pour le salut de ses paroissiens, comme pour l'ornementation de la maison du Seigneur.

Non moins dévoué à la Congrégation qu'à sa paroisse et à sa patrie, M. Tarlo travailla avec constance à lui donner des preuves de son tendre attachement et, plus d'une fois, il eut l'occasion de le montrer d'une manière éclatante. Non seulement il travailla à la formation des nouvelles maisons de Stradorn à Cracovie, de Vilna, de Przemysl, de Sambor et de Lowick ; mais encore en 1707, après s'être entendu avec la Confrérie de Saint-Roch, il fonda l'hôpital de ce nom qui remplaça le petit hôpital de Sainte-Croix, et il le confia aux Filles de la Charité. Cet hôpital existe encore aujourd'hui (1863).

En 1692, M. Jolly ayant convoqué une assemblée générale, M. Tarlo s'y rendit avec deux députés, M. Fabri, supérieur de Culm, et M. Cibony. Dans cette assemblée, il fut question de transporter la maison de Przemysl à Sambor, à cause de l'insalubrité de l'air, mais l'assemblée voulut que l'on essayât encore quelque temps. Il paraît que l'on surmonta cette difficulté, car les missionnaires demeurèrent dans chacune de ces maisons jusqu'au partage de la Pologne. Mais dans une autre assemblée générale, M. Tarla eut des intérêts bien plus importants à soutenir, et il y [144] montra plus que jamais son jugement, son attachement à la Congrégation, son amour de l'unité et son invariable fidélité aux constitutions données par saint Vincent. En cette occasion, sa fidélité fut d'autant plus méritoire que son amour-propre national avait sujet d'être blessé, et qu'il était exposé à l'entraînement de suggestions malveillantes.

M. Tarlo revint continuer tranquillement en Pologne l'exercice des fonctions qu'il avait si bien commencées. Aussi eut-il la consolation de voir sa province prospérer, ses maisons produire beaucoup de bien, et le séminaire interne de Varsovie lui fournir un grand nombre d'excellents ouvriers.

Il en avait besoin pour venir au secours du peuple, dans les nouveaux malheurs qui allaient fondre sur ce pauvre pays. Les guerres ne tardèrent pas à recommencer, et lorsque M. Tarlo, en 1703, revint à Paris pour la septième assemblée générale, à l'élection de M. Watel, en compagnie de MM. Fabri, supérieur de Vilna, et Cibony, supérieur de Stradom de Cracovie, il ne put arriver, à cause des difficultés de la route, que cinq jours après celui qui avait été désigné pour l'assemblée ; mais on les avait attendus, sur l'avis qu'ils avaient donné de leur retard.

A peine rentré dans la Pologne, M. Tarlo y fut témoin de la plus grande désolation, ainsi qu'on peut en juger par ce que M. Watel écrivait le 1er janvier 1705 : « Nous avons de fort fâcheuses nouvelles de Pologne. Ce grand royaume est ruiné par les diverses factions des guerres civiles et étrangères, et on écrit que la famine et la peste commencent à suivre ce fléau en quelques provinces. Nos missionnaires y souffrent beaucoup dans toutes les maisons que nous avons dans ce pays-là.

Une des causes de ces malheurs était la mort du roi Jean III, le grand Sobieski ; car par suite il y eut beaucoup de cabales de la part des prétendants au trône. Il y eut même deux princes élus rois en même temps : le prince de [145] Conti d'une part, et l'électeur de Saxe de l'autre. Le premier d'abord paraissait mieux soutenu ; toutefois l'électeur de Saxe l'emporta, et fut reconnu roi de Pologne, sous le nom d'Auguste II.

« Nos maisons de Pologne, disait à cette occasion M. Pierron en 1702, ont été jusqu'à présent dans l'affliction, à raison de la division de ce grand royaume. »

C'est au milieu des calamités que M. Tarlo fut élevé sur le siège épiscopal de Posen, mais ce fut malgré lui et après beaucoup de tentatives pour décliner ce fardeau. Tel est le témoignage que rend de lui M. Bonnet, dans la lettre déjà citée :

« S. E. Mgr Tarlo, dit-il, qui a été fait évêque de Posen par l'ordre de notre Saint-Père le Pape, après avoir fait de bonne foi tous ses efforts et par lui-même et par feu notre très honoré Père, M. Watel, pour éviter cette charge redoutable aux anges mêmes, se regarde toujours comme un missionnaire ; il a pris une bande de nos étudiants avec leurs régents à sa maison de campagne, et il aide toujours la Compagnie de ses conseils et de sa protection, comme s'il était l'un de ses membres simplement dans l'ordre sacerdotal. Il dit les messes pour nos défunts et vit toujours à la missionnaire, à l'exception de ce qui est absolument attaché à sa place et inséparable de son caractère épiscopal. Nous avons de grandes obligations à Son Excellence, que nous ne saurions guère reconnaître que par nos prières. »

Non content d'entretenir les étudiants de la Congrégation dans sa maison, Mgr Tarlo pensait aussi à faire un établissement à Posen, et ses visites pastorales étaient une mission continuelle. Voici comment en parle M. Bonnet dans sa circulaire du 1er janvier 1712 « M. Cossart, dit-il, est auprès de S. E. Mgr Tarlo, évêque de Posen, pour l'accompagner dans ses visites avec un prêtre polonais et, au retour, il rentre dans la famille de Varsovie jusqu'à ce que [146] Son Excellence ait établi son séminaire à Posen ; et cependant à la ville et aux champs, le prélat et ses missionnaires vivent à la façon de la Mission et pratiquent ensemble l'oraison, les examens et presque tous les autres exercices. »

En montant sur le siège épiscopal de Posen, Mgr Tarlo ne quitta pas Sainte-Croix. Devenu évêque, il n'en demeura pas moins curé et missionnaire. A la campagne, à la ville, il annonçait par lui-même la parole de Dieu ; mais sa vie, dit Niésicki, était encore la prédication la plus puissante. Il parlait en apôtre, et fut un véritable pasteur selon l'esprit de l'Évangile. Quand il revenait à Varsovie après la visite de son diocèse, car il ne connaissait pas d'autres voyages, il se retirait toujours à Sainte-Croix ; il est vrai qu'il visitait aussi les autres églises de Varsovie ; mais on peut dire que Sainte-Croix était devenue alors la résidence épiscopale du diocèse de Posen, et de là il gouvernait son troupeau.

Toujours infatigable dans l'exercice de la charité pastorale et dans l'accomplissement de ses fonctions, il se rendait de Varsovie à Posen lorsqu'il tomba malade à Lowicz, et au bout de quelques jours il mourut de la mort des justes, en 1716. Par son testament, il légua à Jésus-Christ dans la personne des pauvres le peu de bien qui lui restait. Son corps fut enterré avec grand honneur dans l'église de Sainte-Croix à Varsovie, ou on lui a érigé un tombeau. *Mémoires de la Congrégation de la Mission ; Pologne*.

M. MAURICE FAURE

PRÊTRE

Paris. ler août 1720.

Au séminaire de Rénovation, autrement dit, à la maison de Saint-Charle, le 1er août 1720, M. Maurice Faure, originaire de Doucy-en-Beauge, diocèse de Genève, rendit doucement son âme entre les mains du Créateur à l'âge de [147] soixante-treize ans environ dont il avait passé quarante-deux dans la Congrégation. Il y avait toujours vécu avec paix, douceur, humilité, régularité et édification. Avant d'être missionnaire il avait été très lié avec Mgr d'Arenthon d'Alex, son évêque au diocèse d'Annecy. Quand celui-ci le vit quitter sa paroisse pour entrer dans la Congrégation, il

en conçut un vif regret, car il avait pour lui une haute estime aussi bien qu'une affection toute particulière et toute paternelle.

Il fut admis dans le séminaire interne de Saint-Lazare, et comme il avait apporté avec lui un trésor de vertus acquises déjà dans le siècle, il ne fut pas nécessaire de le laisser longtemps au séminaire. M. le Supérieur général jugea à propos de l'appliquer au travail et pendant quelque temps il fut chargé d'enseigner la théologie à nos étudiants de la maison des Invalides, à Paris. Il fut envoyé à Sedan, puis à Sarlat (1684-1690) pour la fondation du séminaire et des missions. Enfin M. Jolly, supérieur général, le chargea malgré ses répugnances et les obervations qu'il fit, de la cure de Fontainebleau. C'est de là qu'il sortit pour gouverner quelque temps toute la Congrégation en qualité de vicaire général. Il exerça cet emploi d'une manière toute sainte, avec une sagesse et une prudence extraordinaires. Il fut ensuite nommé assistant du supérieur général M. Pierron, et, après l'assemblée générale de 1703, curé des Invalides à Paris, d'où il repassa à sa première paroisse de Fontainebleau. Enfin, dans la dernière assemblée générale, il fut nommé assistant et admoniteur de M. Bonnet, supérieur général. Dans tous ces différents emplois il fut toujours le même, parfaitement détaché du monde, rempli de l'esprit de la Congrégation, bien uni à Dieu par le moyen de l'oraison et de l'exercice de sa divine présence et aussi d'une vie commune, solidement vertueuse et mortifiée en tout. C'est pour cette raison qu'il était grandement estimé, honoré et aimé par tous ses confrères ; lui de son [148] côté les estimait, les honorait et les aimait tous parfaitement.

Le séminaire de Rénovation était conduit par lui avec beaucoup de sagesse, de bonté, de régularité ; il précédait tout le monde par son bon exemple et pratiquait lui-même ce qu'il demandait des autres pour leur avancement spirituel. M. Bonnet, qui a mis la main à cette courte relation que nous transcrivons, ajoute que sa mort lui causa une vive douleur non seulement à cause du grand bien que M. Faure faisait à la Congrégation tout entière, mais encore parce qu'il avait perdu un conseiller qui lui était cher et un modèle de toutes les vertus, surtout de charité ; que dans son office d'admoniteur et dans celui d'assistant, on pouvait lui rendre la justice de dire qu'on ne l'avait jamais vu agir par caprice, ni par passion, ni par considération humaine, mais seulement dans la seule vue de plaire à Dieu et de servir son prochain. « Mon affliction est grande et profonde, dit ce supérieur général, et je ne sais comment j'ai pu continuer jusqu'ici cette relation sans que des larmes ne soient venues m'interrompre. Je finis, le cœur serré et oppressé de douleur, pour donner un libre cours à mes larmes et à mes soupirs. »

Ces expressions si vives montrent combien M. Bonnet était touché de cette mort, quelle estime et quelle affliction ce digne supérieur général avait pour le regretté défunt. [149]

M. LÉONOR MARSOLET

PRÊTRE

Arras. 3 août 1718.

Le 3 août 1718 mourut dans notre maison d'Arras M. Léonor Marsolet, supérieur de cette maison. Il était né à Paris en 1668 et était entré dans la Congrégation en 1685. Durant la maladie qui le conduisit au tombeau, il souffrit avec beaucoup de patience et de résignation à la volonté divine, et ne craignait rien tant que d'occasionner de la fatigue à ceux qui l'assistaient. Il était venu dans cette maison en 1696 et l'avait gouvernée très sagement en qualité de supérieur depuis 1700. Sa conduite digne d'éloges et édifiante y conserva constamment le trésor de la paix, car il s'était acquis l'affection de tous ses inférieurs, aussi bien que l'estime des ecclésiastiques et de l'évêque. Ce prélat l'honorait tout particulièrement de sa confiance et lorsqu'il apprit sa mort, il dit que son diocèse avait fait une grande perte, ajoutant qu'il n'avait jamais rien remarqué en lui qui fût digne de blâme. Il était aussi très aimé des pauvres auxquels il distribuait tous les revenus de son patrimoine avec une grande tendresse de cœur.

M. ANTOINE FABRI

PRÊTRE

Varsovie. 21 décembre 1723.

M. Bonnet, supérieur général, en annonçant au commencement de 1715 la perte qu'avait faite la province de Pologne en la personne de M. Kownacki, visiteur, se félicitait des belles qualités que possédait son successeur. « Nous l'avons remplacé, disait-il par M. Antoine Fabri, prêtre [150] italien, qui est en Pologne depuis plus de trente ans, fort estimé au dedans et au dehors de la Congrégation, homme sage, capable, et parfaitement en état de bien conduire cette province et d'y faire fleurir la paix l'union, la règle et l'esprit de la Congrégation. »

M. Antoine Fabri était né à Ripi, diocèse de Veroli, dans les Etats pontificaux, le 17 janvier 1652. Il entra au séminaire de Rome en 1671, et à peine eut-il terminé ses études et reçu la prêtrise, qu'il fut envoyé en Pologne en 1676.

Comme il était bien rempli de l'esprit de saint Vincent, on lui donna la direction du séminaire interne, dès qu'il fut inauguré en 1678, et il s'acquitta de cette charge pendant de longues années avec une sollicitude admirable ; c'est lui qui forma aux vertus de leur état de jeunes missionnaires qui, plus tard, remplirent des fonctions très importantes, et entre autres, M. Kownacki, qu'il devait remplacer dans la charge de visiteur.

Il ne réussit avec tant de succès que parce qu'il formait ses séminaristes autant par ses exemples que par ses paroles. Les vertus qui brillaient en lui et les belles qualités qu'il avait pour conduire les autres firent qu'on le chargea successivement de plusieurs supériorités. Les maisons de Przemysl et de Sambor, de Culm, de Stradom-lès-Cracovie, de Vilna, profitèrent de l'édification qu'il répandait partout et de la sagesse de sa conduite.

Il était supérieur de Vilna lorsque arriva la mort de M. Kownacki, auquel il succéda.

Il avait tant de zèle pour les missions et pour le salut des âmes qu'il travailla sans relâche jusqu'à une extrême vieillesse. Il se distinguait également par un grand zèle pour l'ornement de la maison du Seigneur et avait une particulière sollicitude pour l'inspirer aux autres. Il était plein d'amour pour sa vocation et se faisait le modèle de tous par sa fidélité aux règles, soit communes, soit particulières. [151] On était surtout édifié de son exactitude à tous les exercices; et dans les conférences et les répétitions d'oraison, sa ferveur se trahissait souvent par une grande abondance de larmes, ce qui attendrissait beaucoup ceux qui l'entendaient parler.

L'objet continuel de ses efforts était la pratique de l'abnégation de sa volonté et de son propre jugement, et l'exercice le plus étendu de la mortification, car il refusait à son corps tout ce qui pouvait le satisfaire. Il fournit des exemples de sa mortification jusque dans sa dernière maladie, de sorte que sa vie tout entière fut un modèle complet des vertus et de la piété que doit avoir un missionnaire. Par la gravité de son extérieur et la suavité de ses paroles, il attirait à lui tous les coeurs.

Avec les ressources qu'il recueillit dans Varsovie, il construisit toute la partie de la maison de Sainte-Croix qui regarde la ville ; il enrichit aussi l'église de deux cloches, de deux autels nouveaux et des stalles du chœur ; enfin, on lui est redevable de beaucoup d'améliorations. Sous sa conduite, la province tout entière prospérait, ainsi que nous le dit M. Bonnet dans plusieurs circulaires :

« La guerre, écrit-il en 1716, et les misères sont toujours grandes en Pologne ; nos maisons en souffrent beaucoup pour le temporel ; il faut prier Dieu que le spirituel ne souffre pas aussi, et qu'il lui plaise fortifier MM. nos confrères de sa grâce et de son esprit, afin que la régularité et la vigueur de l'observance y fleurissent de plus en plus sous la conduite de M. Fabri, qui n'y épargne rien, non plus que les autres messieurs qui sont chargés de les maintenir. »

« La province de Pologne, dit-il encore le 1er janvier 1719, a pour visiteur M. Fabri, prêtre italien d'origine, mais exempt du vice de la nationalité, par le don de Dieu. » Et le 26 décembre de la même année : « Le visiteur de Pologne conduit sa province avec bénédiction. Les sémi [152] naristes et les étudiants y sont toujours en assez grand nombre ; on y propose de nouveaux établissements que M. Fabri n'accepte qu'à proportion qu'il a des sujets propres pour les remplir. »

Tels sont les éloges que M. Bonnet donnait chaque années à la conduite de M. Fabri qui vit, pendant les huit ans qu'il fut visiteur, six établissements nouveaux se former dans sa province : Mlawa, Plock, Lublin, Gnesen, Siematycz et Wloclawek.

A la même époque aussi, un nouvel établissement des Filles de la Charité fut créé à Biala, petite ville située sur les frontières de la Lithuanie. Le prince Charles-Stanislas Radziwill y fonda un petit hôpital pour des malades et pour des orphelins des deux sexes, et y appela les Filles de la Charité. Cet établissement, fondé en 1716, existe encore aujourd'hui (1863).

Après avoir passé une vie pleine de jours et de mérites, après avoir donné l'exemple de toutes les vertus et travaillé avec beaucoup de succès pour le salut des âmes, M. Fabri arriva à l'âge de soixante-treize ans dont cinquante-six avaient été passés dans la Congrégation. Le 31 décembre 1723, fête de l'apôtre saint Thomas, il célébra la messe, ce qu'il faisait toujours, même étant malade ; il récita encore tout l'office du jour et les matines du lendemain ; mais il se sentit ensuite saisi de violentes douleurs. Aussitôt il fit sa confession générale, demanda pardon à tous ses confrères, recommanda son âme au Créateur, et à onze heures du soir, il s'endormit dans le Seigneur. Il avait été visiteur neuf ans moins quelques jours ; il repose au milieu de ses frères dans l'église Sainte-Croix. - *Mémoires de la Congrégation de la Mission ; Pologne*. [153]

M. NICOLAS TREILHE

PRETRE

Saint-Cyr. 1724.

A la bibliothèque Mazarine à Paris on possède une Vie manuscrite de M. Nicolas Treilhe. Elle porte le numéro 3175 (1932), et elle a cent quarante-cinq pages. Nous avons sous les yeux un simple résumé manuscrit de la vie de ce pieux missionnaire ; c'est ce résumé que, nous reproduisons.

« Nous venons, y est-il dit, de fermer les yeux à M. Nicolas Treilhe, prêtre de notre Congrégation, âgé de soixante-quatorze ans et qui en avait passé cinquante dans notre vocation, avec une édification constamment soutenue depuis son séminaire jusqu'à sa mort. Feu M. Jolly notre Supérieur général et feu M. Fournier son Directeur du séminaire l'aimaient beaucoup. M. Hauron ? l'aimait aussi tendrement à cause de sa singulière prudence, de sa rare bonté et de son exacte fidélité à l'observance des Règles, ainsi qu'à cause des autres vertus qu'il pratiqua parfaitement pendant le cours de ses études, malgré la délicatesse de son tempérament. Il était né à Moulins, diocèse d'Autun, le 20 mai 1652, et il avait été reçu au séminaire à Paris, le 24 avril 1675. Il y étudia avec application, pureté d'intention et discernement, sans s'écarter le moins du monde de la parfaite observance de ses règles. Toujours pieux, toujours doux, toujours exemplaire en tout, il était très aimé de tous ses confrères sans aucune exception.

« Peu de temps après avoir été ordonné prêtre il fut nommé Directeur du séminaire interne de Lyon. Dans cet emploi il se conduisit avec prudence, sagesse et discrétion. Notre-Seigneur le visita ensuite par une maladie grave et dangereuse. Comme on voyait qu'il ne pouvait se remettre, ni reprendre la santé dont il jouissait auparavant, on le rap- [154] pela à Paris d'où il fut ensuite envoyé à Chartres. Là il se rétablit aussi complètement qu'on pouvait l'espérer. Il fit beaucoup de bien dans cette maison pendant l'espace de douze ans qu'il y passa. Il y fut très utile non seulement

dans l'administration des biens temporels dont il avait le soin, mais bien plus encore par la sage direction aes séminaristes qu'il préparait avec prudence et succès à l'exercice de toutes les vertus et des fonctions propres à leur état.

« De Chartres il passa successivement dans deux autres maisons où il répandit toujours la bonne odeur de Jésus-Christ et enfin il fut placé à Saint-Cyr où il passa les vingt-huit dernières années de sa vie dans la pratique exacte de toutes les règles, dans la fidélité à tous les exercices de piété et dans le parfait exercice de tous ses devoirs concernant la direction des Dames et des Demoiselles qui vivent là en communauté. Toutes avaient pour lui de l'estime et de la vénération à cause de sa dévotion, de sa rare vertu, de sa prudence, de sa discrétion, de son zèle infatigable pour ses fonctions. Dans la direction des consciences, on remarquait sa constante égalité d'esprit, et la sainte cordialité et joie spirituelle dont le Saint-Esprit avait rempli son cœur, et qu'il répandait admirablement dans les âmes confiées à ses soins. Il les conservait dans cette paix de Dieu qui surpasse tout sentiment fruit de la pureté et simplicité de conscience, et que l'Esprit-Saint apporte, comme un festin perpétuel, *juge convivium*.

« Les vertus qui l'ont rendu plus recommandable sont premièrement : la pureté de la foi, sa prompte obéissance, sa parfaite soumission au Saint-Siège, à toutes les Bulles et Décrets qui en émanent, sans aucune exception ; secondement : la ferveur de son esprit dans tous les exercices qui avaient rapport au culte divin ; troisièmement : sa parfaite observance de nos vœux, de nos règles et des pratiques de notre Institut ; quatrièmement : la cordialité et la gaieté, toujours uniforme et égale avec laquelle il vivait avec ses [155] confrères, les aimant tous en Dieu et pour Dieu sans aucune exception ou partialité ; cinquièmement : sa constante égalité d'esprit et sa parfaite uniformité de vie pendant l'espace de cinquante ans et plus. Il était très sensible pour tout ce qui regardait la gloire de Dieu ou le salut du prochain, doux, cordial, comme un vrai ministre de ce divin Maître qui par sa douceur infinie triomphe des cœurs.

« Enfin le caractère propre de ce missionnaire était qu'il se sacrifiait tout entier pour la paix, la charité et l'union ; et à cette fin il prenait toujours tout ce qui était laissé par les autres, sans jamais se blesser de rien, quoi qu'on lui eût dit ou fait. Aussi dans la maison où il se trouvait on voyait régner l'obéissance et la joie et il était la consolation et le soutien de tous ceux qui vivaient en sa cornpagnie. »

M. ANDRÉ RUFFÉ

PRÊTRE

Paris. 2 mars 1728.

Le 2 mars 1728 passa à une meilleure vie M. André Ruffé, doyen d'âge de la Congrégation et dernier élève de notre fondateur, M. Vincent. Il mourut à Saint-Lazare ayant quatre-vingts ans d'âge et soixante-huit de vocation. Pendant une si longue vie il se montra constamment sage, vertueux, ennemi de l'oisiveté, fidèle observateur de la règle, s'appliquant du matin au soir aux choses spirituelles et à ce dont il était chargé.

Il fut successivement supérieur des maisons de Noyon, de Bordeaux, de Sedan et de Dijon, et il fut enfin rappelé à Saint-Lazare pour y prendre la direction des pensionnaires et des frères anciens, ce dont il s'acquitta avec grand fruit. Dans les huit ou neuf dernières années il s'appliqua tout entier aux exercices spirituels et à la préparation à la mort ; il désirait beaucoup son départ de cette terre et le demandait [156] instamment à Dieu. Enfin le moment désiré arriva et il accueillit sans crainte cette délivrance de son corps ; il disait les larmes aux yeux qu'il surabondait de joie de ce qu'il mourait dans sa chère vocation. Après avoir reçu le saint viatique et l'extrême-onction, il rendit heureusement son âme à son Créateur ; il avait fait son testament par lequel il laissait tous

ses biens aux pauvres et ses livres à cette maison. On peut en vérité dire de lui qu'il est mort senex et *plenus dierum*. - *Notice ms*.

M. CLAUDE MOURGUEL

PRÊTRE

Saint-Flour, Paris. 29 juin 1728.

Dieu a disposé dans cette maison de Paris de M. Claude Mourguel ; il était âgé de soixante-sept ans et en avait passé quarante-quatre dans la Congrégation à l'édification de tous par sa sagesse, sa vertu, sa régularité, son égalité d'esprit et les autres vertus propres de notre état. Il était né à Tirange, diocèse du Puy, le 3 avril 1661, et fut reçu à Paris le 7 avril 1684. Après son séminaire et ses études pendant lesquels il fut toujours l'objet de l'affection et de l'admiraiton de ses confrères, M. Jolly, supérieur général, l'envoya à Saint-Flour où il fut procureur et ensuite supérieur pendant l'espace de vingt ans. Revenu pendant la dernière période de sa vie à Saint-Lazare, il édifia cette nombreuse famille par sa simplicité, son humilité, sa douceur, sa mortification et son zèle pour le salut des âmes et pour l'accomplissement de ses fonctions. Il était confesseur de la maison et en même temps appliqué à la direction des Filles de la Charité. Dans ces deux offices il s'acquit l'estime et l'affection de tous. Il avait trouvé le secret de se faire tout à tous pour les gagner tous à Notre-Seigneur. Il [157] y a plusieurs années, il eut une attaque de paralysie. On l'envoya prendre les eaux de Bourbon-l'Archambault et il en ressentit quelque soulagement ; néanmoins la paralysie s'accrut peu à peu. Il reçut les derniers sacrements avec beaucoup de piété et mourut dans le baiser du Seigneur le 29 juin 1728.

M. PIERRE MICHEL

PRÊTRE

Versailles, Saint-Louis. 4 mai 1730.

Le 4 mai M. Pierre Michel quitta cette vallée de larmes. C'était un sujet très apprécié dans la Congrégation. Trois ans avant sa mort il avait été fait supérieur de la maison Saint-Louis de Versailles. Il était venu là de la cure de Richelieu qu'il administrait avec un zèle et une piété extraordinaires depuis quinze ans. Il en fit autant pour celle de Versailles. Pendant les quarante-cinq ans qu'il passa dans la Congrégation il donna constamment des preuves de sagesse, de modéràrion, de douceur, de charité et d'une régularité exemplaire. Bon dans le séminaire, excellent dans les études, excellent aussi dans la prêtrise, il fut toujours très agréable à ses supérieurs, très aimable pour ses confrères et pour ses inférieurs qui le chérissaient tendrement non seulement à Versailles, mais dans toute la province du Poitou qu'il gouverna pendant plusieurs années en qualité de visiteur. Sa mort correspondit à sa vie.

Après avoir été très patient dans le travail, il le fut aussi dans la maladie ; une pleurésie le mit en peu de jours à l'extrémité ; pendant ce temps il semblait ne prendre plaisir qu'à répéter ces mots : *mihi adhærere bonum est*, et ces autres : *sicut desiderat cervus,* etc., qu'il avait certainement plus encore dans le cœur que sur la langue. Enfin séparée de son corps son âme alla à Dieu vers lequel elle soupirait si ardemment. - *Notice ms*. [158]

M. RENÉ ABOT

PRÊTRE

Ile Bourbon. 17 septembre 1903.

I

Par des lettres de l'île Bourbon, du 12 décembre de la même année, M. Criais, préfet apostolique et supérieur de cette mission, annonçait que, le 18 août 1730, Dieu avait disposé, à Saint-Paul, une des quatre paroisses de cette île, de M. René Abot, prêtre de notre Congrégation, âgé de cinquante-trois ans, dont il avait passé trente-trois ans dans notre vocation. Il y avait toujours été à grande édification, y ayant toujours vécu, en toutes les situations, en bon et parfait missionnaire. . .

M. René Abot était né dans la paroisse Notre-Dame de Mamers, diocèse du Mans. Il fut reçu au séminaire interne d'Angers, et, y ayant été éprouvé par de très grandes peines d'esprit et par des scrupules très pénibles, on l'envoya à celui de Saint-Lazare à Paris, pour essayer de le guérir d'une si affligeante et si dangereuse maladie. Les supérieurs de cette maison y employèrent, sans grand succès, tous les remèdes ordinaires et extraordinaires ; mais, enfin, il guérit, fort subitement et parfaitement, par une neuvaine qu'on lui conseilla de faire sur le tombeau de saint Vincent de Paul. Depuis lors, il cessa d'être scrupuleux, et ne l'a plus été dès lors. Il fut toujours au séminaire un parfait modèle de toutes les autres vertus de la Mission, et de toutes celles qui composent l'esprit de la vocation.

Après ses deux années de séminaire, il fut admis aux vœux. Il s'appliqua aux études avec tout le soin possible. Toujours recueilli, modeste, régulier, exemplaire et fidèle à tous ses devoirs de classe et à tous les exercices de la communauté, tous ses confrères le révéraient comme un [159] petit saint, et s'efforçaient de l'imiter comme leur modèle ; et sur cet article, il n'y eut jamais deux voix ni deux sentiments, le suffrage fut toujours commun et parfaitement unanime, parce que, d'une part, sa vertu était solide, uniforme et constante, et que, de l'autre, elle fut toujours douce, bien réglée, et nullement à charge à personne.

Après sa prêtrise, il fut appliqué à Paris, aux missions, pour lesquelles il avait beaucoup d'inclination, avec beaucoup de zèle du salut des âmes. Il prêchait avec solidité, piété et onction. Il excellait en douceur dans le sacré tribunal, pleurant avec les pécheurs pénitents, faisant de rudes pénitences pour ceux qui lui paraissaient endurcis, et répandant partout la bonne odeur de Jésus-Christ Notre-Seigneur, tant à la maison qu'à l'église, et dans tous les lieux où il passait, toujours modeste, recueilli et composé comme un ange revêtu d'une chair mortelle. C'est le témoignage qu'en rendit en particulier M. l'abbé Guéret, curé de Saint-Paul, à Paris, qui l'avait vu tout jeune en mission dans sa paroisse de Brie. Tous, MM. les curés de ce diocèse en ont formé le même jugement.

« Il avait reçu de Dieu, dès son enfance, écrivait M. Bonnet, supérieur général, un grand attrait pour les missions étrangères, dont il m'a souvent fait part ; et je me souviens que, dans l'une de ses communications, après plusieurs instances qu'il m'avait faites pour y être destiné, il me dit : « Vous avez beau faire, mon cher Père, tôt ou tard vous m'y enverrez, car je sens bien que Dieu le veut, et il vous le fera connaître dans peu. » « Il y a environ vingt ans, ajoute M. Bonnet, que nous le choisîmes pour la mission de Mascaregnas, autrement l'île Bourbon ; et vous allez apprendre, de la lettre de M. Criais, son confrère, comment il s'y est comporté ; nous l'avons lue ce matin à la communauté, au temps de la répétition, dont chacun a été fort consolé et édifié. De fait, il fut désigné pour être l'un des premiers ouvriers à l'île Bourbon, quand en 1712 la Con [160] grégation fut chargée par la Propagande d'y envoyer des missionnaires. » Voici quelques renseignements sur cette île et sur les travaux de M. Abot et ses compagnons.

II

L'île Bourbon, découverte par les Portugais lors de leur premier voyage aux Grandes-Indes par le cap de Bonne-Espérance, vers 1545, fut nommée par eux Mascaraignes. Cette île, d'un pourtour de 200 kilomètres, est de figure ovale ; hérissée dans tout son centre de hautes montagnes et de collines comme superposées les unes sur les autres, elle est hachée de torrents et de précipices qui la rendent inhabitable en bien des endroits, surtout dans les environs du volcan. Mais, en revanche, son terrain est d'une fertilité remarquable et son climat d'une salubrité qui surpasse tout ce que la renommée en a publié.

Ce fut en 1646 que les Français, établis au Fort-Dauphin, dans.la grande île de Madagascar, depuis peu d'années, en prirent possession au nom de la France, et lui donnèrent le nom d'île Bourbon ; on a dit, depuis, île de la Réunion. -

Elle servit d'infirmerie où les malades qu'on y transportait du Fort-Dauphin, recouvraient en peu de temps une santé parfaite, tant par la pureté de l'air que par l'usage des bouillons faits avec les tortues dont elle était pour ainsi dire pavée.

Les missionnaires attachés à la colonie de Madagascar, envoyés par saint Vincent de Paul et par M. Alméras, son successeur, se rendaient de temps en temps à Bourbon pour s'y rétablir et administrer les sacrements aux malades. Ainsi M. Jourdié, prêtre de la Mission, y fut envoyé en 1667 et y resta jusqu'en 1671. Il commença à tenir un registre des baptêmes, sépultures et mariages.

Étienne Regnault, commis de la Compagnie des Indes, que le président de Beaulte y avait laissé en 1665, avec [161] vingt ouvriers, pour la construction des cases et de maisons à l'usage des malades, éleva à Saint-Paul une petite chapelle en bois. C'est la première de l'île.

La dispersion de la colonie du Fort-Dauphin, arrivée par ordre de Louis XIV en septembre 1674, concourut à former de ses débris la colonie de Bourbon, qui devint par cet événement beaucoup plus nombreuse. Les blancs échappés au fer des Malgaches s'établirent principalement à Saint-Paul et à Saint-Denis, qui ne tarda pas à posséder aussi une chapelle en bois. Avant l'arrivée des prêtres de la Mission, ces chapelles ne furent pas desservies par des prêtres à poste fixe. Ceux qui s'y arrêtaient de temps en temps étaient des aumôniers de vaisseaux, des religieux et des séculiers, qui disparaissaient après quelques mois de séjour ; plusieurs fois les habitants sollicitèrent de l'archevêque de Paris des pasteurs d'une conduite régulière, et qui fixassent leur séjour parmi eux. Par suite de cette demande, en septembre 1698, abordèrent à Bourbon deux prêtres des Missions étrangères, munis de lettres du vicaire général de l'archevêque de Paris, pour régler le spirituel de l'île. Ils s'établirent l'un à Saint-Paul, l'autre à Saint-Denis. En 1702, ils furent remplacés par deux prêtres séculiers venus d'Europe, qu'ils nommèrent curés de l'ile, et ils continuèrent leur route pour leurs missions respectives.

Les curés successifs ne firent pas un long séjour dans la colonie.

La religion des colons, par suite du changement fréquent de pasteurs et pour d'autres causes, avait fini par se confondre avec l'idolâtrie grossière et les superstitions des nègres employés à la culture des terres.

Tel était l'état des Bourbon lorsque les prêtres de la Mission y abordèrent.

En 1711, la Compagnie des Indes demanda des prêtres, pour le service religieux de la colonie, au cardinal de Noailles, qui s'empressa de transmettre la requête à Rome. [162] Le préfet de la Propagande, Sacripanti, proposa cette mission à M. Bonnet, vicaire général de la Congrégation, après le décès de M.Watel. Il répondit que dans les circonstances présentes il ne pouvait ni accepter ni refuser l'offre qui était faite à la Compagnie ; que le supérieur général, quand il serait nommé, serait à même de donner une réponse catégorique. C'est lui-même qui fut nommé.

Le cardinal-préfet de la Propagande renouvela cette proposition à M. Bonnet, qui entrevoyant la facilité de reprendre celle de Madagascar, si chère à saint Vincent de Paul, se rendit aux désirs qui lui étaient manifestés. Le pape Clément XI, dans le bref qui confie cette mission à la Congrégation, ne la regarde que comme la continuation de celle de Madagascar, étant principalement formée des débris de celle du Fort-Dauphin, à laquelle saint Vincent avait envoyé bon nombre d'ouvriers évangéliques. (*Préambule* du contrat passé en 1712.)

Quatre prêtres furent désignés : MM. Criais, Houbert, Abot et Renou, qui fut nommé supérieur de ses confrères, investi par la Propagande des pouvoirs de préfet apostolique, et muni par M. Bonnet d'instructions détaillées sur la conduite qu'il avait à tenir, soit pendant le voyage, soit à son arrivée dans l'île. On leur adjoignit un frère coadjuteur.

L'embarquement eut lieu à Saint-Malo, le 24 juin 1712, sur deux vaisseaux de la Compagnie des Indes en partance pour Pondichéry. Ils n'abordèrent qu'en décembre 1714, à Saint-Denis, où ils furent reçus comme des anges de paix, avec les démonstrations de la joie la plus vive, par le gouverneur et le peupIe.

Ces missionnaires installés entrèrent en possession, le 3 janvier 1715, des trois cures et des presbytères qu'il y avait dans l'île. M. Renoti resta avec le frère à Saint-Denis, résidence du gouverneur ; MM. Criais et Abot s'établirent à Saint-Paul, et M. Houbert à Sainte-Suzanne. [163]

Ces nouveaux ouvriers ne s'effrayèrent pas de la déplorable position de la colonie ; exercés depuis longtemps aux pénibles fonctions des missions dans la campagne, ils se mirent aussitôt à l'oeuvre avec la plus grande circonspection, sachant bien qu'un zèle imprudent pourrait compromettre tous les fruits de leurs travaux. Ils étudièrent l'esprit des populations, leur caractère, leurs besoins, les dispositions des maîtres et des esclaves ; ils se concertaient souvent sur les moyens à prendre pour faire disparaître les désordres les plus révoltants, instruire ces peuples aussi différents par les mœurs que par leur origine ; ils firent donc différents essais, et, recueillant les résultats de leur expérience, ils arrêtèrent d'un commun accord des mesures si sages, que leurs successeurs n'eurent qu'à s'y conformer pour maintenir et développer le bien déjà commencé.

Le désintéressement des missionnaires, les soins qu'ils prodiguaient aux pauvres, aux affligés et aux malades, leur assiduité à instruire les ignorants, leur condescendance et leur conduite toujours exemplaire touchaient tellement les populations, qu'elles se présentaient à eux, lisons-nous dans une relation, comme les premiers fidèles de Jérusalem aux Apôtres, dans la disposition de se soumettre à tout ce qui leur serait ordonné, soit pour les restitutions à faire, soit pour les occasions funestes à éviter et les scandales à réparer. Les flibustiers eux-mêmes, touchés de repentir, se soumettaient avec une docilité d'enfants à leurs prescriptions. M. Renou écrivait le 8 avril 1717 : « Le Seigneur continue à bénir nos travaux et à récompenser le zèle pieux, ardent et éclairé de nos confrères d'un succès qui les console dans toutes leurs peines, et les dédommage des sacrifices qu'ils lui ont faits en quittant tout pour lui plaire ; l'état de nos paroisses n'est plus reconnaissable : les noirs eux-mêmes, de qui j'espérais le moins, commencent à être tout autres, et la parole de Dieu opère des changements surprenants en plusieurs d'entre eux. » [164]

Ces fruits de salut ne furent pas passagers ; dans sa circulaire du 1er janvier 1720, M. Bonnet pouvait dire, d'après les récits des navigateurs, que les missionnaires faisaient revivre dans cette île les mœurs de l'Eglise primitive, et que le bien commencé, y étant entretenu par les missions et les retraites, en faisait une sorte de paradis terrestre.

Ainsi réformée, la colonie grandissait à vue d'œil par l'arrivée d'un grand nombre de colons attirés par les bénéfices que faisait espérer la culture du café moka, introduite en 1716 ; d'autres centres de populations s'établissaient, auxquels il était urgent de fournir des églises. Le petit nombre des ouvriers évangéliques, malgré leur zèle, ne suffisait plus à la grandeur de leur tâche. M. Houbert se vit dans la nécessité, en 1721, de faire reconstruire en bois, sur une plus grande échelle, l'église de Sainte-Suzanne.

L'année 1729 fut désastreuse pour Bourbon par les ravages qu'occasionna une maladie épidémique, apportée par un vaisseau venant des Indes : en cinq mois elle enleva plus de quinze cents personnes. Ses ravages s'exercèrent surtout.dans le quartier Saint-Paul, desservi par M. Abot, qui dans cette occasion fut atteint de la maladie qui le conduisit au tombeau deux ans plus tard. M. Bonnet adressa, à l'occasion du décès de ce saint et laborieux missionnaire, à toutes les maisons de la Compagnie, le 24 juin 1731, une circulaire à laquelle nous avons emprunté les détails déjà donnés sur la jeunesse de M. Abot. Par les renseignements qu'on vient de lire sur les fruits si consolants produits parmi les nègres surtout jusque-là si abandonnés de l'île Bourbon, on peut juger du zèle apostolique de M. Abot. La circulaire de M. Bonnet annonça sa mort en reproduisant une lettre de M. Criais, l'un des confrères, à Bourbon, de M.Abot.

II

« Nous avons lu ce matin en communauté, écrivait M. Bonnet, la lettre de M. Criais, et chacun en a été gran. [165] dement consolé et édifié. » La voici mot pour mot : « Nos quatre paroisses continuent à l'ordinaire : le service divin s'y fait avec décence et exactitude les prédications, les catéchismes, les instructions se font sans interruption. La majeure partie du peuple s'approche de temps en temps des sacrements. M. Teste, toujours plus aimable et plus saint, gouverne la paroisse de Sainte-Suzanne. Il a avec lui le frère Bernard Gouffé, qui est incommodé depuis quelque temps. MM. Lesueur et Meinier sont à Saint-Paul, et ont avec eux le frère Landois, qui s'occupe avec soin de leur maison et l'entretient à merveille. M. Caré se trouve dans la nouvelle paroisse Saint-Louis, au quartier de Saint-Etienne, appelé aussi l'Etang de Gaule, et moi, pauvre vieillard, je suis toujours à Saint-Denis avec le frère Pierre Niox, que vous avez eu la charité de m'envoyer, et qui me paraît sage et laborieux. »

M. Criais continuait ainsi : « Dans cette énumération, me direz-vous, vous ne faites pas mention du cher M. Abot. Qu'est-il donc arrivé à ce bon missionnaire ? Vous le comprenez déjà sans que je m'explique davantage. Oppressé par la plus vive douleur, je n'ai presque ni la force ni le courage de vous annoncer une si triste nouvelle et si je n'avais pour vous le respect que vous méritez et que je vous dois, je me contenterais de vous dire en deux mots que Dieu en a disposé, et qu'il est déjà au ciel, sans vous en écrire davantage, tant mon pauvre cœur est serré par la douleur. Mais les circonstances qui ont précédé et accompagné sa bienheureuse mort sont trop édifiantes, pour que je ne vous en donne point quelque connaissance, et certainement vous m'en voudriez si je ne vous rapportais en détail les circonstances par lesquelles il a plu à Dieu de retirer de ce monde ce saint missionnaire.

« Vers la fin du mois de juillet 1730, M. Abot se sentit violemment attaqué de la même maladie qui, l'année précédente et presque dans la même saison, l'avait conduit [166] jusqu'aux portes du tombeau. Au commencement du mois d'août, le mal étant devenu plus sérieux, j'en fus averti, et aussitôt je quittai Saint-Denis pour voler à son secours. A mon arrivée je me flattais que les mêmes soins et les mêmes précautions qui avaient réussi si efficacement la première fois, pourraient, avec l'aide de Dieu, rétablir la santé de notre cher malade. Quelques petits intervalles de mieux semblèrent confirmer et augmenter nos espérances. Dans cette vue, il n'y eut ni peines ni fatigues auxquelles je ne me livrai pendant trois semaines, ne l'abandonnant ni jour ni nuit, afin de conserver cet aimable confrère. Mais il était déjà mûr pour le ciel, et Dieu n'a pas jugé à propos de donner sa bénédiction à mes soins, ni d'exaucer, comme la première fois, mes prières et celles de tout le peuple. Le mal alla toujours croissant, et une fièvre maligne, accompagnée d'un léger transport au cerveau, se joignit à ses douleurs continuelles d'estomac et le réduisit à une extrême faiblesse. C'était vers le 14 ou le 15 du mois d'août.

« Il nous était facile de prévoir que notre cher M. Abot ne pourrait aller loin. A partir de ce moment nous commençâmes à le considérer comme une victime préparée pour le sacrifice, et qui n'attendait plus que l'heure d'être immolée à Dieu, dans un holocauste d'agréable odeur. Dans cette

persuasion je lui administrai l'extrême-onction et le saint viatique qu'il demanda lui-même et voulut recevoir pendant qu'il jouissait encore de sa connaissance pleine et entière, afin, comme il le disait, de retirer plus de force, de grâces et d'avantages de ces deux sacrements. Il parut dans cette dernière action de sa vie tel qu'il devait être, plein de foi, de religion et de confiance. On peut dire de lui que depuis ce moment il n'eut plus devant les yeux que Jésus-Christ, son juge et son sauveur, qu'il considérait comme prêt à récompenser sa fidélité et à couronner ses travaux, *aspiciebat in auctorem fidei*. Et il est à propos de vous faire remarquer que, malgré le petit transport au cerveau dont je [167] vous ai parlé, il avait cependant de temps en temps quelques moments lucides, pendant lesquels il élevait son coeur à Dieu, lui offrant ses douleurs et lui faisant le sacrifice de sa vie. Il suffisait de lui dire quelques paroles de Dieu pour le rappeler à lui-même. J'écrivis alors à M. Teste, qui accourut assez à temps pour recevoir les derniers soupirs de notre cher et incomparable confrère. Il passa de cette misérable vie à une meilleure le 18 août, à dix heures du matin, sans que nous nous fussions aperçus de sa mort, bien que cependant MM. Teste, Meinier, quelques autres personnes et moi eussions les yeux fixés sur son visage ; et, ce qui est assez extraordinaire, il ne parut en lui ni agitation, ni changement de couleur, de sorte que l'on peut affirmer qu'il n'y eut jamais mort ni plus douce, ni plus tranquille, et j'ajouterai ni plus précieuse aux yeux du Seigneur. Enfin, le cher M. Abot est mort comme il avait vécu, en saint, plein de jours, de bonnes oeuvres et de mérites, pleuré de toute l'île, et surtout de ses chères ouailles qui fondaient en larmes et poussaient leurs cris jusqu'au ciel, pendant que l'on portait à la sépulture son corps, qui fut enterré le lendemain à sept heures.

« Quelle perte pour notre pauvre mission ! Ne puis-je pas dire maintenant, en toute vérité, que la lumière s'est éteinte dans l'île Bourbon, par la mort de ce cher et précieux missionnaire ? Quelle consolation puis-je maintenant goûter en ce monde après la séparation d'un confrère et d'un ami que j'aimais plus que moi-même ? J'avais le titre de supérieur, mais lui en remplissait toutes les fonctions, il en refusait l'honneur pour en porter le poids. Et moi, arbre stérile que je suis, Dieu me laisse occuper inutilement la terre, pendant qu'il en taille et en déracine un autre qui portait des fruits, au centuple. Ce sont des décrets de la divine Sagesse dans lesquels il ne m'est pas permisi de pénétrer, je l'avoue ; j'adore sa conduite, bien qu'un peu dure et sévère en apparence, par rapport à moi, qui perds [168] le plus cher et le plus accompli de tous les amis. Je serais inconsolable si je n'étais persuadé du bonheur dont il jouit dans le ciel, où ses prières, devenues plus ferventes et plus efficaces que lorsqu'il vivait parmi nous, seront encore plus profitables pour nous et pour toute notre pauvre île, et j'espère qu'il la présentera souvent à Jésus-Christ, notre commun Maître, et qu'il nous obtiendra la grâce de nous réunir un jour à lui.

« Il m'a fallu faire des efforts inimaginables pour pouvoir en écrire si long sur un si lamentable sujet. Ce cher défunt m'est toujours présent, et je le pleure avec la même sensibilité que si la mort me l'avait enlevé à l'instant. Je suis moralement sûr qu'il est au ciel, où notre bienheureux fondateur n'aura pas manqué de le recevoir comme un de ses plus dignes fils et plus parfaits imitateurs. La vie vraiment apostolique qu'il a menée depuis trente-trois ans que j'ai eu le bonheur de le connaître, et dont j'ai passé vingt-deux avec lui, ne me laisse pas le moindre doute à ce sujet ; malgré cela, je puis a peine reprendre courage, et si Dieu ne me soutient, je crains de tomber malade moi-même, tant ma douleur est vive et mon affliction extrême.

« Peut-être, Monsieur et très honoré Père, qu'après tout ce long discours, vous attendez encore de moi que je vous donne un abrégé des vertus qui ont été remarquées dans notre cher défunt. Eh ! mon Dieu ! de qui ne sont-elles pas connues ? N'a-t-il pas été toute sa vie une image de Jésus prêchant et conversant parmi les hommes ? N'a-t-il pas été une des plus fidèles copies de ce divin original ? Dans le séjour qu'il a fait à la maison de Saint-Lazare, n'a-t-il pas répandu une odeur de sainteté et de vertu qui y demeure encore ? Pour faire en quelques mots l'éloge de ce vertueux missionnaire, il me semble qu'il suffit de dire qu'il a toujours été tel qu'on l'a vu dans cette grande maison, toujours aussi simple, aussi humble, aussi affable et aussi obéissant que le plus fervent séminariste ; on n'a [169] jamais vu aucune variation dans sa conduite. Il a toujours marché à pas de géant dans le chemin des vertus, et celles que je crois avoir été les plus marquantes en lui,

sont les mêmes que celles qui composent l'esprit de notre saint état, c'est-à-dire un grand zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, un amour tendre et plein de compassion pour les pauvres, une mortification continuelle, et enfin une grande exactitude à tous les exercices de piété, particulièrement à l'oraison du matin.

« Quand nous n'aurions pas dans la vie de notre cher défunt un témoignage continu de son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, ce qu'il a fait l'année dernière pendant la cruelle épidémie qui a affligé notre île, suffirait seul pour en convaincre. Il fut seul à assister, à consoler, à visiter, à administrer plus de douze cents malades, dont huit cents au moins succombèrent. Ceux qui ont été témoins oculaires des peines et des fatigues immenses qu'a supportées ce zélé missionnaire, peuvent seuls en parler convenablement. Quant à moi, qui l'ai vu de près, mille fois je suis resté stupéfait en me demandant comment un seul homme pouvait suffire à un travail que trois ou quatre des plus robustes n'auraient pu soutenir. Il était jour et nuit sur pied, toujours en route pour visiter, consoler les moribonds et leur administrer les derniers sacrements. Ses fatigues ont été certainement la cause de cette dangereuse maladie qui l'a conduit aux portes de la mort, et dont celle qui vient de nous l'enlever n'a été que l'effet et la continuation.

« Mais si M. Abot a montré tant de zèle pour la gloire de Dieu et le salut du prochain, il n'a pas eu moins de sollicitude pour soulager les souffrances de ses frères. Aussitôt qu'il apprenait que quelqu'un avait besoin de secours, son cœur attendri ne pensait plus qu'aux moyens de le secourir, et son industrieuse charité, que les difficultés ne rebutaient jamais, avait toujours des ressources et des expédients [170] inconnus à tout autre qui n'aurait pas eu un cœur aussi généreux et aussi tendre que le sien. Voici un trait entre mille que je pourrais citer : Il y a quelques années un vaisseau étranger fut capturé près de Saint-Paul. Les officiers et l'équipage furent faits prisonniers ; par suite de la. disette des vivres on ne donna à ces pauvres malheureux que la moitié du nécessaire pour la vie d'un homme. M. Abot en fut averti : le mal lui parut grand et le remède difficile, mais pas assez pour ralentir sa charité. Il commença d'abord par tirer de sa maison et de ses petites provisions tout ce qu'il fallait pour entretenir ces malheureux pendant une semaine. Il parcourut ensuite les maisons des particuliers qu'il croyait plus en état de secourir ses protégés, il leur parla avec chaleur, et ses paroles, fortifiées de son exemple, eurent une telle force qu'il trouva de quoi nourrir ces pauvres prisonniers pendant un temps très long, et il les mit en état de faire envier leur sort à beaucoup de nos habitants, qui disaient hautement qu'ils étaient moins bien traités dans leurs maisons que ces matelots dans leur prison. Qu'on interroge la plus grande partie de ceux qui sont nouvellement arrivés dans notre île, et qui, au lieu d'y trouver une fortune toute faite en débarquant, se sont vus réduits à la dernière misère : qui les a aidés, secourus, soulagés dans leurs besoins pressants ? N'a-ce pas été le cher et inappréciable M.Abot ?

« L'esprit de pénitence et de mortification avait une grande part dans toutes les actions de ce vertueux missionnaire. Il ne déjeunait presque jamais, excepté les deux ou trois dernières années qu'il s'était assujetti par complaisance à prendre chaque matin, un peu de café. Il couchait sur la dure, ou, si vous voulez, sur une peau de bœuf étendue sur une planche, toujours sans draps et souvent sans couverture. Aussitôt qu'il s'éveillait, ne fût-il que-minuit ou une heure, il se levait et allait se mettre au pied d'un arbre où il restait en oraison jusqu'au jour. Ce genre de mortifica [171] tion a ruiné son tempérament naturellement fort et robuste ; et quand je l'en avertissais : « Bon, bon, disait-il, il y a déjà longtemps qu'on me prédit que j'abrégerai ma vie, et voilà que j'ai déjà passé cinquante ans. »

« Enfin, Monsieur et très honoré Père, je puis dire en toute sincérité que je n'ai jamais connu un missionnaire plus exact à tous ses exercices que notre cher défunt. Notre vie est assez distraite : nous sommes obligés de faire souvent des courses et des voyages, pendant lesquels il est difficile d'être aussi régulier qu'à la maison ; de plus, le soin de la paroisse nous oblige à être souvent sur pied la nuit comme le jour, pour visiter et administrer les malades qui nous appellent, ce qui ne laisse pas que de causer du dérangement. Malgré cela, rien n'était capable de faire manquer M. Abot à l'oraison du matin. Je l'ai toujours vu, à quelque heure de la nuit qu'il fût revenu d'auprès des malades, se lever à quatre heures et se trouver à l'oraison. C'est sans doute cette exactitude à un si

saint exercice qui l'a maintenu dans la pratique des vertus qui l'ont fait considérer comme un saint, même de son vivant, et qui ont fait dire à un des meilleurs chrétiens que j'aie jamais connus (c'est M. de Beauvollier, notre ancien gouverneur) que si on venait lui dire que M. Abot a fait quelque miracle, il n'en serait point étonné. Enfin, Monsieur et très honoré Père, si je voulais faire un recueil exact de tout ce qu'il y a eu d'admirable dans la vie, la conduite, et les actions de notre cher défunt, il y aurait la matière d'un gros volume. Ce que j'ai l'honneur de vous écrire suffit, ce me semble pour faire connaître à tout le monde qu'il a parfaitement correspondu à la haute idée que vous vous étiez faite de sa vertu, de son mérite et de sainteté. »

« Telles sont, ajoutait M. Bonnet, les paroles de la lettre de M. Criais. Du reste, continuait-il, c'est le vrai portrait de la vie et des vertus de notre cher confrère défunt. Plaise au prince des pasteurs, à l'évêque de nos âmes, Jésus-Christ, [172] Notre-Seigneur, nous faire la grâce de le remplacer par un autre saint prêtre qui l'égale en vertu, en perfection et en mérites ! Qu'il lui plaise faire venir dans notre Congrégation des sujets aussi remplis de zèle pour la gloire de Dieu et de l'esprit de notre bienheureux Père, et nous donner à tous de l'imiter parfaitement jusqu'à la mort ! » - *Circulaires des Supérieurs généraux*, t. I, p. 380 ; *Annales de la Mission*, t. XXVII, p. 159 et suiv.

M. CLAUDE-FRANÇOIS MICHEL

PRÊTRE

Bordeaux. 11 décembre 1730.

Le 11 décembre, la mort nous a enlevé à Bordeaux M. Claude-François Michel, supérieur de cette maison. Né à Villeneuve-le-Guyard, diocèse de Sens, le 31 octobre 1664, il avait soixante-six ans d'âge et était depuis cinquante ans dans la Congrégation. C'est une perte considérable pour la Compagnie à cause des rares qualités de ce bon missionnaire. Il s'était fait remarquer dès son entrée au séminaire interne par la pratique de toutes les vertus d'un bon séminariste ; il les conserva et les fit croître pendant tout le cours de sa sainte vie. Dès le commencement il s'était appliqué à mortifier la vivacité de son caractère et il conserva toujours une grande assiduité à l'oraison et à ses exercices de piété. Outre ses lectures spirituelles qu'il n'omettait jamais, il lisait encore chaque année toute la sainte Ecriture de l'Ancien et du Nouveau Testament. Exact à toutes les cérémonies de l'Eglise il était très zélé pour tout ce qui concernait le culte de Dieu. Il avait une si grande patience que jamais on ne put remarquer en lui le moindre mouvement de colère, bien qu'il fût d'un naturel ardent et qu'il eût bien des occasions de souffrir soit dans ses rapports avec le prochain, soit [173] dans les infirmités auxquelles il était sujet. Il était réellement un modèle de vertu pour les supérieurs, vigilant sans être soupçonneux, discret dans ses réprimandes, appliqué à l'étude des Constitutions et des pratiques de la Congrégation, exact à les faire observer par ses inférieurs ; tous les jours il adressait pour eux à Dieu des prières particulières, et toutes les semaines il célébrait pour eux le saint sacrifice. Il était si délicat pour ce qui regardait la pauvreté qu'il se contentait de peu, fuyait les dépenses superflues, et ne voulait pas retenir d'autres livres dans sa chambre que ceux qui lui étaient absolument nécessaires. Il portait un tendre amour à la Congrégation et mourut en exhortant ses confrères à persévérer dans leur vocation, dans l'observance des vœux et des règles et dans une sincère et cordiale charité fraternelle. Toute la ville accourut à ses funérailles et donna des preuves éclatantes qu'elle le regardait comme un saint. - *Notice ms.* ; voy. aussi *Hist. du sémin. de Bordeaux*, par Bertrand, t. 1, P. 296 et 300 ; et *Notices bibliogr. de la Congr. de la Mission*, p. 187

M. LOUIS-ANTOINE APPIANI

PRETRE

Macao. 29 août 1732.

M. Bonnet, supérieur général, rendit compte, dans une circulaire du 9 octobre 1733, de la mort de M. Louis Appiani et rendit hommage en ces termes à ses vertus :

M. Louis-Antoine Appiani, notre confrère, vient de mourir en Chine où il était depuis plus de trente-cinq ans.

Vous aurez su apparemment, Monsieur, par la voie publique ou par des lettres particulières, que le moderne empereur, treizième fils du dernier mort, ayant eu quelque mécontentement de quelques-uns des missionnaires par rapport à la succession à l'empire, en prit occasion de leur [174] défendre de se répandre indifféremment dans toutes les provinces de son empire, et leur ordonna de se borner à celles de Pékin et de Canton, et qu'ensuite il leur en désignerait quelques autres. Il y a un peu plus d'un an que les mandarins de Canton portèrent à Sa Majesté des plaintes également atroces, fausses et calomnieuses, contre les missionnaires de tous les ordres indistinctement, pour lesquels l'empereur les exila de Canton à Macao, par des ordres très précis, qui furent exécutés sur-le-champ avec la dernière rigueur, quoique l'empereur avouât aux missionnaires résidant à Pékin, lesquels s'étaient réunis pour la défense et la justification de leurs confrères, qu'il était bien persuadé qu'ils n'étaient pas coupables de tous les crimes dont on les accusait, mais qu'il ne pouvait pas s'empêcher d'user de cette rigueur, sur les avis et les instances de ses mandarins, revêtus de son pouvoir, pour assurer partout la sûreté et la paix de son empire. M. Appiani, tout atteint qu'il était d'une maladie qui dégénéra dans peu en une dysenterie, à laquelle se joignit une fièvre continue, fut porté sur un brancard au vaisseau, pour y être embarqué avec tous ses autres confrères et coapôtres, et, à peine fut-il débarqué, que sa maladie s'étant considérablement augmentée, il reçut les derniers sacrements, des mains des Révérends Pères Dominicains, avec beaucoup de foi, de piété, de confiance et de résignation au bon plaisir de Dieu ; et, le 29 août 1732, il mourut en vrai saint, en fidèle et courageux confesseur de Jésus-Christ et comme un vrai martyr de notre sainte foi et de la religion catholique, apostolique et romaine, notre Mère. Il fut enterré le lendemain, au pied de l'autel de ces Révérends Pères, avec le concours de tous les missionnaires, la pompe et toutes les solennités ordinaires.

M. Appiani était né à Dogliani, diocèse de Saluces, en Piémont, le 22 mars 1663 ; il avait été reçu dans notre Congrégation, au séminaire interne de Gênes, le 20 du [175] mois de mai 1687, étant déjà prêtre. Après avoir été régent de théologie pendant quelques années, il se sentit appelé de Dieu aux missions étrangères, et il fut agréé, destiné et envoyé par la Sacrée Congrégation de la Propagation de la foi, en Chine où il fut suivi, peu après, par MM. Mullener et Pedrini. A peine fut-il arrivé au lieu de sa mission, qu'il s'y appliqua avec tout le soin et le succès imaginable à bien apprendre la langue chinoise, qui est fort difficile, n'ayant aucun rapport avec nos langues d'Europe. Il y dévora, avec un courage héroïque, toutes les autres difficultés inséparables d'une telle mission ; il s'appliqua de même à former de nouveaux catéchistes pour les mettre en état d'instruire, de toucher et de convertir leurs parents, comme c'est l'usage en ce pays-là. Il a passé la plus grande partie de sa vie à Canton, où il a été toujours très estimé, aimé et révéré comme un saint prêtre, tant par nos chrétiens européens que par les naturels du pays.

Il s'occupa principalement à trois choses, jusqu'à l'arrivée de Mgr le cardinal de Tournon. 1° Il s'appliqua à sanctifier les catholiques d'Europe, qui abordaient à Canton, leur faisant de petites missions, leur faisant faire des retraites annuelles et des confessions générales ou particulières, selon leurs besoins, pour les disposer à faire leurs pâques et à s'approcher dignement de la sainte table, aux principales fêtes de l'année. 2° Par un sentiment d'une très profonde humilité et d'une charité universelle très parfaite et tout à fait désintéressée, il s'était fait à Canton comme le serviteur de tous les missionnaires de la Chine, leur faisant tenir leurs lettres, leurs pensions et tous les autres secours et commodités qui leur venaient d'Europe, se privant même de son nécessaire pour ne les laisser manquer de rien. 3° Enfin, par lui-même et par le moyen de jeunes catéchistes, ses élèves, il travaillait sans relâche à la conversion et à la sanctification des infidèles, et élevait peu à peu de

jeunes clercs, pour en faire de dignes instruments [176] des miséricordes du Seigneur à l'égard des infidèles.

Lorsque S. Ém. Mgr le cardinal de Tournon l'eut pratiqué, et parfaitement connu en Chine, il le choisit pour lui servir de secrétaire et d'interprète dans toutes les affaires de la religion et de sa légation, ce qui lui attira beaucoup de traverses et de persécutions de toutes parts, jusqu'à la glorieuse et sainte mort de ce grand et saint cardinal ; et encore, plusieurs années après, il fut accusé, calomnié et puni comme coupable, quoique très innocent des faussetés dont on l'accusait. Il fut mis dans les prisons publiques, puis gardé à vue et suivi de près, pas à pas, portant sur son faible corps, durant sept ou huit ans, onze chaînes pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont il se souscrivait, avec joie et par honneur, comme le saint Apôtre : « *L.-A. Appianus vinctus Christi* : Louis-Antoine Appiani-chargé de fers pour Jésus-Christ. »

Notre Saint-Père le pape Clément XII, de glorieuse et sainte mémoire, persuadé de sa sagessse, de sa piété, de sa vertu, de son zèle et de sa fidélité dans tous les devoirs de son saint et sacré ministère, l'avait nommé évêque de Myriophis, et son vicaire apostolique ; mais il remercia Sa Sainteté de l'honneur qu'Elle venait de lui faire, et la supplia très humblement et très instamment de le décharger de ces honneurs et de cette pesante charge, et d'avoir agréable d'en favoriser M. Mullener, son confrère, lui alléguant pour raisons solides, simples et efficaces : 1° qu'il se faisait déjà vieux, infirme et caduc, et qu'il ne pourrait pas longtemps servir l'Église et cette mission ; 2° que son confrère était beaucoup plus jeune, plus fort et plus vigoureux, et qu'il y avait tout lieu d'espérer qu'il vivrait beaucoup plus longtemps ; enfin, que son confrère était doué de la douceur, de la charité, du support et de toutes les autres vertus de saint François de Sales, dont il se reconnaissait, disait-il, tout à fait destitué devant Dieu et devant les hommes. Le Saint-Père aquiesça à ses raisons, [177] et lui-accorda ces deux grâces qu'il lui demandait avec vérité, simplicité, dans un parfait dénuement de tout retour sur lui-même, et dans une parfaite abnégation et un entier détachement des offices et des dignités de l'Église. L'humilité, la modestie de Mgr l'évêque de Myriophis (Mgr Mullener), qui vit encore, à la tête d'un sage et pieux clergé qu'il a fait des plus réguliers, et qui conduit à plusieurs églises qu'il a consacrées à la gloire du vrai Dieu dans plusieurs lieux déserts en Chine, faisant.ses visites à pied et jambes nues, chargé d'une petite malle de merceries sur ses épaules, nous empêchent d'entrer dans un plus grand détail de ses autres vertus chrétiennes, épiscopales et apostoliques ; elles justifient le choix que notre cher défunt fit de sa personne, pour porter avec honneur le poids de l'épiscopat et du vicariat apostolique.

Je finirai en vous disant, comme je vous l'ai déjà marqué dans plusieurs lettres du premier jour de chaque année, que feu M. Appiani n'a pas cessé, depuis plus de vingt-trois ans, de nous solliciter de lui envoyer, et à MM. ses confrères, quelques jeunes missionnaires sages et vertueux, pour avoir le loisir de les former et de les mettre en leurs places, et de les laisser héritiers des fruits de leurs travaux, pour la gloire de Dieu, pour le service de l'Église et pour le salut de tant de nouveaux fidèles, qu'ils ont engendrés à Notre-Seigneur par l'Evangile, et qu'ils ont heureusement et saintement incorporés à son corps mystique, qui est l'Église, dont il est le chef : *Ipsum dedit caput super omnem ecclesiam, quæ est corpus ejus*. Ce fut pour correspondre aux pieuses et saintes vues de notre cher défunt et de ses deux autres coapôtres, qu'il y a environ deux ans, nous en choisîmes quelques-uns pour les joindre à ces trois hommes apostoliques ; et si feu M. Appiani n'a pu les voir, avant de rendre son esprit à son Créateur, il a pu savoir, près d'un mois avant sa mort, qu'ils n'étaient pas loin, par l'assurance qu'en donna le vaisseau qui arriva le premier à Can [178] ton, au commencement du mois d'août ; mais le deuxième navire sur lequel étaient montés nos trois jeunes missionnaires, n'étant arrivé à Java que huit ou dix jours après, perdit la mousson, c'est-à-dire le temps propre pour arriver en Chine sans le péril des ouragans, et fut obligé de rétrograder de 1300 ou 1400 lieues, pour hiverner aux îles de Mascareignes et de France, lesquelles ils ont beaucoup édifiées, et ils ont aidé nos confrères qui y sont à faire de petites missions et des retraites publiques dans leurs paroisses, et, pleins d'édification réciproque et de reconnaissance des bons traitements qu'ils en ont reçus, ils ne les ont quittés qu'avec beaucoup de regret de se séparer d'eux, et d'ardents désirs de remonter en mer, pour aborder enfin au lieu de leur mission.

Je recommande aux prières ordinaires de la Compagnie le cher défunt et ces trois jeunes missionnaires, à ce qu'il plaise au Seigneur les conduire lui-même aux lieux auxquels il les a destinés de toute éternité, etc. - *Circulaires des Supérieurs généraux*, t. I, p. 272. Voir les tomes IV, V, VI (1865-1866) des Mémoires de la Congrégation.

M. JEAN BATAULT

PRÊTRE

Alger. 26 janvier 1735.

Les instances de M. Duchesne, prêtre de la Mission, vicaire apostolique à Alger, pour avoir auprès de lui un confrère, et la crainte de le voir succomber sous le faix, déterminèrent M. Bonnet, supérieur général, à lui envoyer en 1711 M. Batault avec le frère Berchon. Voici en quels termes le supérieur général annonçait leur départ dans sa circulaire du 1er janvier 1712 : «M. Duchesne étant seul à Alger et ayant rnanqué de mourir l'an née passée d'une forte fièvre qui l'obligea de confier ses pouvoirs de vicaire apostolique à un religieux, nous a demandé un compagnon [179] dans ses travaux et un confrère sage et vertueux pour le consoler à la mort, et nous lui avons donné M. Jean Batault ; nous lui avons joint notre frère Joseph Berchon, parce qu'étant deux prêtres, l'un d'eux allant faire la visite à Tunis et autres lieux de leur district, il n'est pas à propos que l'autre demeure seul, sans secours et sans consolation. Peut-être dans la suite nous serons obligé de joindre encore deux prêtres pour faire deux résidences, l'une à Tunis et l'autre à Alger ; mais cela n'est pas encore en état. »

M. Duchesne avait trouvé en réalité dans M. Batault le confrère sage et vertueux qu'il désirait. Aussi, lorsque plus de vingt ans après M. Batault succomba à ses travaux apostoliques, le supérieur général M. Bonnet, en annonçant cette mort à toute la Congrégation, lui rendit dans sa circulaire du 11 avril un juste hommage. Nous allons citer presque en entier cette lettre :

« Voici, disait M. Bonnet, une perte bien considérable que la Congrégation vient de faire, et à laquelle j'ai été très sensible : c'est la mort de M. Jean Batault, né à Auxey (diocèse d'Autun), le 28 mars 1676, et reçu au séminaire à Paris, le 27 avril 1699. Il était déjà sous-diacre, et s'était comporté au séminaire d'Autun sous feu Mgr l'évêque d'Amiens, avec tant de piété et d'exactitude, que ce prélat a dit plusieurs fois à M. Bigos (supérieur du séminaire d'Amiens) qu'il y avait été l'exemple de tous les autres séminaristes. De si beaux commencements lui gagnèrent l'estime et l'amitié de messieurs de Saint-Sulpice qui étaient ses directeurs, en sorte que leur ayant découvert le dessein qu'il avait de se retirer du monde, ils lui offrirent de le recevoir ; mais Dieu l'avait destiné pour nous, comme l'a bien fait voir la conduite édifiante qu'il a menée dans la Congrégation.

« Un de messieurs nos prêtres, qui l'a vu de près et fort étudié pendant son séminaire. m'assure ne lui avoir jamais [180] vu faire, pendant ses deux années de probation, aucune faute de propos délibéré, de façon que les plus critiques ne trouvaient aucun défaut extérieur à reprendre en lui. A peine eut-il fait ses vœux, que la mort subite d'un frère qui laissait une jeune femme et trois petits enfants avec des affaires très embrouillées, le mit à une assez rude épreuve; car la veuve et d'autres parents l'ayant sollicité de venir régler ses affaires, sans quoi elle se remarierait, ce qui ruinerait ses enfants, les supérieurs de M. Batault ne jugèrent pas à propos de lui accorder la permission de faire ce voyage, et Dieu voulut même que le refus ne fût pas pour lors accompagné de tout ce qui pouvait l'adoucir et le faire goûter. Néanmoins, le jeune missionnaire se remit bientôt dans sa première tranquillité, dès qu'il eut fait réflexion qu'il y a bien de la différence entre ce que des enfants doivent à un père et à une mère, et ce que l'on peut devoir à des neveux et à une belle-sœur.

« L'année même de ses vœux, il fut envoyé avec M. Fray, pour commencer l'établissement de Vannes, où, pendant neuf ans, il a rempli avec édification les offices de régent, de procureur et

d'assistant. Deux des supérieurs qu'il eut en cette maison, et deux autres de messieurs nos confrères qui y étudièrent la théologie sous lui, en qualité de séminaristes externes, lui ont rendu témoignage longtemps avant sa mort, qu'il était le régent et le directeur le plus accompli qu'ils eussent vu. Laborieux, vigilant, zélé pour la formation des jeunes ecclésiastiques, il en était aimé et respecté, quoiqu'il ne les flattât point dans leurs fautes ; c'est qu'il était d'un caractère d'esprit si doux, si pacifique, si insinuant, si prudent et si humble, qu'il gagnait la confiance non seulement de ses confrères et des séminaristes, mais encore des externes soit ecclésiastiques, soit laïques. Aussi fut-il universellement regretté de Mgr l'évêque de Vannes, de messieurs du clergé et de toute la ville, quand il partit pour passer à Alger. [181]

« Lorsqu'il se croyait sur le point d'entrer en cette dernière ville, son vaisseau fut attaqué, pris et conduit à Livourne, ce qui ne l'empêcha pas de remonter sur mer aussitôt qu'il le put, pour se rendre au lieu de sa destination, quoiqu'on lui eût enlevé tout ce qu'il avait, sans épargner même ses livres, ni ses papiers. Dès qu'il se vit en la compagnie de M. Lambert Duchesne, aujourd'hui notre doyen, il s'appliqua avec toute l'assiduité imaginable à l'étude des langues qu'il lui était nécessaire d'entendre et de parler pour pouvoir instruire, consoler et confesser les pauvres esclaves chrétiens de différentes nations, et il l'a fait pendant vingt-deux ans avec tout le zèle et toute la charité convenable à un enfant du bienheureux Vincent de Paul, ne distinguant jamais entre le jour et la nuit, ni entre les esclaves sains et les malades, même de maladies contagieuses, mais étant toujours au service de tous, sans avoir égard à ses propres incommodités, tant qu'elles ne l'obligeaient pas indispensablement de garder le lit.

« M. Batault n'a pas laissé néanmoins d'être exposé aux traits de l' envie et de la calomnie. Il n'ignorait pas quels étaient les auteurs des accusations portées contre lui ; mais il ne leur a jamais rendu que le bien pour le mal. Quelques jours avant sa mort, il envoya chercher une personne qu'il avait autrefois conduite avec succès dans les voies du salut, mais qui, ayant quitté sa direction, s'était considérablement dérangée et s'était jointe à ceux qui étaient mal affectionnés à son ancien directeur ; il lui fit une exhortation touchante sur le dérèglement de sa vie, le conjura de rentrer en lui-même, et l'assura qu'il lui pardonnait très sincèrement ce qu'il avait dit et fait contre lui ; et que si de son côté il lui avait donné quelque sujet de peine, il lui en faisait de très humbles excuses. Ce particulier fut si touché de la généreuse charité avec laquelle M. Batault lui parla, et de la tendre amitié qu'il lui témoigna en l'embrassant étroitement, qu'après avoir assisté à ses funérailles où se trouvé [182] rent aussi les consuls, les capitaines, et les marchands de différentes nations qui se rencontrèrent à Alger, il vint trouver M. Duchesne, et lui demanda pardon à genoux de ce qu'il s'était laissé séduire par les semeurs de zizanie, et donna par écrit un témoignage justificatif de la conduite du cher défunt. Le R. P. Ildephonse Zorrilla, administrateur trinitaire, avait déjà fait son apologie ; car après l'évangile de la messe qu'il voulut bien célébrer lors des funérailles, il fit une espèce d'oraison funèbre dans laquelle il releva beaucoup la religion de M. Batault qu'il mit en parallèle avec Népotien, son zèle infatigable pour le salut des âmes, son empressement à servir les esclaves aussi bien la nuit que le jour, son application à les porter à la pénitence, à entendre leurs confessions générales, à leur faire quitter leurs mauvaises habitudes, et enfin sa grande charité à faire ou à procurer des aumônes à ceux qui étaient dans de trop grands besoins.

« Ce fut le jour de Noël que ce vertueux prêtre, n'ayant pu célébrer qu'une messe, et encore avec de très grandes peines, fut obligé de revenir à la maison et de se mettre au lit, accablé de plusieurs maux compliqués et incurables. Le 1er janvier, il se confessa et reçut le saint viatique, et le lendemain l'extrême-onction ; il a été assisté de jour et de nuit non seulement par les personnes de la famille, mais encore par le médecin et le chirurgien du dey, lesquels lui ordonnèrent tous les remèdes convenables, toutefois sans succès. Enfin, le 26 janvier 1735, à trois heures après midi, il quitta cette vie pour aller jouir d'une meilleure, comme nous avons sujet de le présumer de la bonté de Dieu et de la vertu de son serviteur.

« Il avait reçu du Seigneur un jugement solide, un esprit juste et méthodique avec une mémoire très fidèle ; ce qui faisait que sans avoir beaucoup de facilité, ni de brillant, il parlait néanmoins très couramment, avec ordre et netteté, pour peu qu'il eût eu quelques moments à

réfléchir [183] sur le sujet proposé. Son cœur était excellent et comme naturellement porté à faire plaisir ; cette inclination l'avait rendu industrieux dans différents petits ouvrages de mécanique, parce qu'il s'était aperçu du crédit et des avantages qu'il en pouvait tirer pour le service des pauvres esclaves. Deux d'entre eux, revenus en ces pays-ci, ont témoigné qu'il n'était pas possible de rien ajouter aux services qu'il ne cessait de leur rendre, ni à la charité, à la patience et au désintéressement avec lesquels il les leur rendait.

« Un jeune homme de Nantes, se trouvant, il y a environ dix ans, esclave à Alger, obtint sa liberté sur la simple parole de notre confrère qui promit de prendre les chaînes du jeune esclave, si dans un temps prescrit il ne donnait au patron la somme qu'il demandait, et qui était excessive. Il écrivit ensuite à M. Rhodes, supérieur de notre maison de Vannes, une lettre si pathétique et si forte, qu'ayant été lue publiquement à la Bourse de Nantes, elle tira les larmes des yeux de tous les négociants, et les détermina à donner sur-le-champ la somme demandée pour le rachat, en sorte que bientôt après M. Le Clerc, ce jeune esclave, revenu à Nantes, y publia partout la générosité de son libérateur. Il avait une tendre piété, une régularité et une modestie tout à fait exemplaires, et quoique naturellement mélancolique, il paraissait cependant toujours égal, gai et complaisant autant qu'il convient à un prêtre.

« Son obéissance simple et sans retardement a éclaté particulièrement dans deux occasions. La première, lorsqu'il fut question d'aller à Alger ; car quoique dès le commencement de ses études, il eût demandé d'être employé dans les pays étrangers, néanmoins il lui en coûta beaucoup pour quitter, après neuf ans d'un séjour agréable, une ville et une maison où il était connu, aimé et estimé, et où Dieu lui faisait la grâce de travailler utilement au salut des âmes. La seconde a été lorsque ses infirmités se multipliant en Barbarie, il crut pouvoir désirer et demander de repasser en [184] France ; mais comme il vit que ce retour paraissait à ses supérieurs peu convenable, pour le temps présent, au bien de l'œuvre, il leur déclara nettement qu'il n'y pensait plus, et qu'il resterait très volontiers. On a encore remarqué en lui une grande prudence, et c'est elle qui faisait que le dey l'appelait souvent au palais pour avoir son avis ; qu'il était écouté favorablement des principaux officiers de ce prince, que MM. les consuls français agissaient de concert avec lui, quand il fallait adoucir ou briser les chaînes des esclaves, et que les chefs d'escadre, dans leurs visites des échelles du Levant, le consultaient sur leurs difficultés, prévenus qu'ils étaient de sa sagesse et de la manière judicieuse et mesurée avec laquelle il répondait à leurs ouvertures. » - Voy. *Mémoires de la Congr. de la Mission ; Algérie*, t. I., p. 569 et 681.

BIENFAITEURS

Mme de MAINTENON mérite ici un spécial souvenir de reconnaissance. Voici ce qu'on lit dans l'Histoire de la Congrégation de la Mission par M. Joseph Lacour : «La mort enleva le 15 avril 1719 Mme Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, fondatrice en particulier de la Maison royale de Saint-Cyr. Elle décéda à Saint-Cyr, — où elle s'était retirée depuis la mort du roi, — après une longue vie de quatre-vingt-trois ans, qui avait été pleine de piété en toutes sortes de bonnes œuvres, très dégagée de l'esprit du monde et de toutes ses fausses maximes, toujours éloignée du vice, uniforme et constante dans la pratique des vertus : c'est l'éloge qu'en fit M. Bonnet, en la recommandant aux prières de la Congrégation, laquelle perdait une amie fidèle et constante et une protectrice également puissante et remplie de bonne volonté dans tous les temps et en toutes sortes d'occasions. Dans le commencement, Dieu donna à la Compagnie Mme la duchesse d'Aiguillon, [185] nièce du cardinal de Richelieu, tout-puissant en France, et M. Vincent avait toujours eu. recours à elle dans ses besoins ; la Providence lui a donné de même, dans la suite, Mme de Maintenon, dame la plus accréditée dans l'esprit du roi, et on s'adressait à elle quand on voulait représenter quelque chose à Sa Majesté ou lorsqu'il s'agissait d'obtenir quelques grâces nécessaires à certaines maisons. C'est ainsi que celle de Lyon, trouvant des difficultés pour avoir le

consentement de M. Tessé, abbé de Savigny, afin de procéder à l'union du prieuré de Mornant, dépendant de cette abbaye, Mme de Maintenon en écrivit au maréchal, son père, qui était pour lors au fond de l'Espagne, lequel manda à M. l'abbé, son fils, de faire tout ce que Mme de Maintenon souhaiterait. »

Le 12 juin 1726 mourut le cardinal PAULUCCI. Il avait construit dans la ville de Forli, sa patrie, une maison fort vaste pour les missionnaires, et il l'avait dotée. Il renouvela aussi en entier l'église des Saints-Jean-et-Paul de Rome qui était son titre cardinalice et qui était adjointe à notre maigon de Monte Celio où on avait placé le séminaire interne. Ce cardinal avait été ministre d'État et donna de grands exemples de vertu, notamment par son calme et sa fermeté d'âme, quand une tête couronnée fit prononcer l'exclusion de la papauté contre lui dans un conclave : sans cela, il paraît qu'il eût été élu Souverain Pontife.

M. de MURARD, ancien prieur de Mornant qui avait déjà procuré l'union de son prieuré à la maison de Lyon, et M. l'abbé ROQUEMONT, originaire du diocèse de Lyon, firent chacun une fondation de grâce à laquelle fut établie la maison de Mornant. M. l'abbé Roquemont se retira dans ladite maison de Mornant, où il vécut saintement.

Le cardinal Jules ALBERONI, né à Plaisance et homme de modeste origine mais de grand talent (1664- 1752), ayant [186] résolu de transformer l'ancien hôpital Saint-Lazare près de Plaisance où il n'y avait plus de lépreux à abriter, en fit un petit collège, et par ses longues et honorables instances en fit accepter la direction à la Congrégation de la Mission : diverses bulles des papes ont confirmé cet établissement. (*La Congregazione de la Missione in Italia*, p. 240 et 299.)

M. Bonnet, supérieur général, écrivait à la date du 12 novembre 1735 :

« Mgr BATISTELLI, évêque de Foligno, qui avait voulu être affilié à notre Congrégation pendant sa vie, a désiré qu'après sa mort nous le recommandassions aux prières de toutes nos familles. Il est mort le 31 mai après avoir gouverné son diocèse avec beaucoup de sagesse et édifié son troupeau par sa piété et la régularité de ses mœurs. Il avait toujours eu une grande affection pour notre Institut, et il était en communion spéciale de bonnes œuvres avec tous les missionnaires depuis le 24 avril 1713.

« Je recommande aussi à vos prières, ajoutait M. Bonnet, Mme la comtesse d'ARQUIAN WIELOPOLSKA, grande chancellière de la couronne de Pologne. Cette dame, qui était sœur de la feue reine, épouse du grand Sobieski et qui a vécu dans une très haute piété, a toujours honoré de sa protection les Missionnaires et les Filles de la Charité, et elle a donné à nos confrères de Pologne pendant sa vie quelques terres pour une fondation. Il est juste que nous partagions avec eux la reconnaissance de ce bienfait en unissant nos prières aux leurs pour obtenir à cette illustre bienfaitrice la grâce d'un prompt et parfait repos. »

MAISONS FONDÉES
PENDANT LE GÉNERALAT DE M. JEAN BONNET

ET NOMS DES SUPÉRIEURS DE CHAQUE MAISON

92. ILE BOURBON OU DE LA RÉUNION. 1721.- *Insula Borbonensis seu Reunionis*. Paroisses.

L'ile Bourbon, appelée d'abord Mascaregnes, et depuis île de la Réunion, fut découverte par les Portugais vers 1545. Elle est dans la mer des Indes, à 780 kilomètres à l'est de Madagascar, et, en 1646, les Francais établis à Fort-Dauphin vinrent en prendre possession au nom de la France.

En 1711 la Compagnie des Indes demanda des prêtres pour le service de l'île à l'irchevèque de Paris, cardinal de Noailles. Celui-ci transmit la demande à la Congrégation de la Propagande à Rome, laquelle proposa le service de cette colonie à la Congrégation des Prêtres de la Mission de Saint-Vincent-dePaul. M. Bonnet, supérieur général, accepta ; il considérait cette mission comme une extension de celle de Madagascar, et un contrat fut passé en 1712 - ,

En 1735, une nouvelle convention fut faite avec la Compagnie des Indes, par le supérieur général, M. Couty. Il fut convenu que les cures des deux îles, l'île Bourbon et l'île de France, seraient unies à perpétuité à la Congrégation de la Mission, et que les curés seraient placés par le supérieur général ou par le préfet apostolique son représentant.

Voici un état des paroisses de Bourbon en 1764 : 1° Saint-Denis, quartier principal et résidence du gouverneur ; 7 lieues d'étendue de l'est à l'ouest, population, 4 000 âmes ; 2° Sainte-Marie, à l'est de Saint-Denis, 1 600 habitants ; 3° Sainte-Suzanne, à cinq quarts de lieue plus loin, le grenier de l'île, 16 000 habitants ; 4° Saint-André, 2 lieues plus loin , toujours à l'est, 1 700 habitants ; 5° Saint-Benoît, à l'est vers la tête de l'île, 4 000 habitants ; 6° Saint-Paul, d'abord capitale de l'île, à 8 lieues à l'ouest de Saint-Denis, 5 500 habitants ; 7° Saint-Louis à 10 ou 12 lieues de Saint-Paul, 1 500 habitants ; enfin, 8° Saint-Pierre, à l'opposé de Saint-Benoît, du sud au sud-est, 3 000 habitants. - De 1764 à 1789, on créa les paroisses de Saint-Leu, de Sainte-Rose et de Saint-Joseph. [188]

En 1764 les îles de Bourbon et de France passèrent de l'autorité de la Compagnie des Indes sous celle du roi qui n'en prit pourtant possession qu'en 1767. Un nouveau contrat fut passé entre le supérieur général de la Congrégation de la Mission et le gouvernement. Il ne fut ratifié qu'en 1771.

SUPERIEURS DE LA MISSION DE L'ILE BOURBON

Renou, 1712.
Louis Criais, 1721.
Pierre-Joseph Teste, 1746.

Voyez la liste des Préfets apostoliques à l'île de France, ci-après.

93. SAINT-SERVAN A SAINT-MALO. 1712. - *S. Servan, Macluvien*. Séminaire.

Mgr Vincent-Francois Desmaretz, évêque de Saint-Malo, confia à perpétuité la direction spirituelle et temporelle du petit séminaire de Saint-Servan [au faubourg de Saint-Malo] aux prêtres de la Congrégation de la Mission, qu'il y établirent au nombre de trois et deux frères, donnant pour les cinq 2 000 livres de revenu annuel à prendre sur les biens présents et à venir dudit séminaire. On ne doit lui rendre compte ou à ses successeurs que du surplus desdites 2000 livres. On doit y enseigner les humanités et la philosophie. Cet acte d'établissement porte que le supérieur de ce séminaire sera au gré de l'évêque. Il est du douzième jour de mars 1712 et accepté par M. Bonnet, supérieur général de la Congrégation de la Mission, le seizième du mois d'avril audit an. Et confirmé par lettres patentes du roi, données à Versailles au mois de mai 1712, registrées le mois de juillet suivant au Parlement et à la Chambre des comptes de Bretagne.

SUPERIEURS DE LA MAISON DE SAINT-SERVAN

Charles Dadonville, 1712.
Bernard Brebion, 1755.
Jean-Baptiste Thuillier, 1758.
François Monin, 1759.
Marc Gandon, 1762.
Gabriel-Jean de la Saudray, 1776.
Jean Philippe, 1778.
François Monin, 1779.

94. DANTZIG, SAINT-ADALBERT. 1713. - *S. Adalberti*.

Mission, paroisse.

A I lieue de la ville de Dantzig, se trouve le village de Saint-Adalbert, avec une église paroissiale du même nom. Une partie de ce village se trouvait autrefois dans le diocèse de Vladislavie, et l'autre partie appartenait au curé de Saint-Adalbert, pour la juridiction et pour le temporel. [189]

Mgr Félix Szaniawski, évêque de Vladislavie et de Poméranie, résolut, en 1710, d'établir une maison de missionnaires dans ce village de Saint-Adalbert. .

Comme la cure était alors vacante, par la libre résignation de M. Louis Tantoni, chanoine d'Ermeland et curé de Saint-Adalbert, il en donna provisoirement l'administration à un missionnaire, M. Monmejean. L'année suivante, 1711, celui-ci obtint la collation apostolique de ce bénéfice par décret du 19 septembre 1711. Pendant ce temps-là, Mgr Szaniawski fit bâtir une maison près de l'église, à l'usage des missionnaires ; elle fut terminée en 1713. Cette même année, du consentement du chapitre de la cathédrale de Vladislavie, Mgr Szaniawski signa l'acte, daté du 5 septembre, par lequel il érigeait une maison de la Congrégation de la Mission, dans la paroisse de Saint-Adalbert.

Dans cet acte, il déclare incorporée à la Congrégation la cure de Saint-Adalbert, sous le droit de patronage de l'évêque et du chapitre, et moyennant la ratification par le Saint-Siège apostolique. Cet acte fut déposé à la nonciature de Pologne, le 23 octobre 1713. Dans le même acte, on n'imposait aux missionnaires aucune autre charge que celle d'administrer la paroisse, et d'exercer les autres fonctions propres à leur Institut, comme missions, retraites, etc.

Ce ne fut que le 15 mai 1722, que fut donnée la bulle du pape Innocent XIII, qui unissait à la Congrégation de la Mission la cure de Saint-Adalbert, sous la juridiction spirituelle de l'évêque de Vladislavie. Cette bulle fut publiée, avec les formes ordinaires, par Mgr Santini, nonce apostolique en Pologne, et le 22 mai 1723, M. Pierre Leduc, prêtre de la Congrégation, prit possession de cette cure et fut le premier supérieur de cette maison.

La maison de Saint-Adalbert de Dantzig était située dans la partie de la Pologne qui échut à la Prusse en 1772. Elle perdit bientôt tous ses biens soit par la confiscation générale des biens ecclésiastiques qui eut lieu en Prusse, soit par suite de la Révolution française de 1789.

Néanmoins les missionnaires continuèrent à y exercer leurs fonctions sous la conduite de M. Joseph Rogally, supérieur.

Pendant quelques années, les missionnaires continuèrent à administrer la paroisse, en attendant des temps meilleurs ; mais une ordonnance du roi de Prusse du 18 août 1818 ayant défendu les missions, la Congrégation remit entre les mains de l'évêque de Culm, la maison et la cure de Saint-Adalbert. [190]

SUPERIEURS DE LA MAISON DE SAINT-ADALBERT-LES-DANTZIG

Henri Monmejean, 1713.
Pierre Le Duc, 1723.
Jacques,Grenu, 1734.
Nicolas Arnburst, 1737.
Nicolas Antoine Lukn, 1751.
Ignace Kossanday, 1764.
Joseph Rogally, 1794-1813.

95. PAMIERS. 1715, *Apamien*. Séminaire.

L'an 1715, le 24 juin, Mgr Jean-Baptiste de Verthamn, évêque et seigneur de Pamiers, établit les prêtres de la Congrégation de la Mission directeurs de son séminaire à perpétuité.

Il demanda deux prêtres et un frère, auxquels il donna pour chacun 300 livres de pension annuelle, à prendre sur les plus clairs deniers du séminaire.

Les conditions principales du contrat sont :

1° Que le supérieur général de la Congrégation sera obligé de donner toujours deux prêtres sages et capables de régenter la théologie, et un frère pour le service ;

2° Que le supérieur dudit séminaire, excepté les 300 livres de pension, rendra compte tous les ans à l'évêque des deniers du séminaire et qu'il n'y fera point d'augmentation de bâtiments sans l'ordre ou permission dudit seigneur évêque ;

3° Que les pensions ou demi-pensions, lorsqu'il y en aura de fondées, ne seront accordées que par l'évêque, auquel lesdits prêtres seront soumis en tout ce qui regarde la direction spirituelle et temporelle dudit séminaire.

M. Jean Bonnet, supérieur général de la Congrégation de la Mission, accepta le même jour cet établissement et s'obligea à en observer exactement les clauses et conditions.

SUPÉRIEURS DE LA MAISON DE PAMIERS

Antoine Chauvin, 1730.
Léon Jaubert, 1731.
Guillaume Rataboul, 1738.
Jean Tournemire, 1762.
Jean-Marie Dubarry, 1784.

96. MLAWA. 1715. - *Mlaven*. Mission, paroisse.

Lorsque, en 1712, Mgr Szczuka, évêque suffragant de Culm, songeait à fonder une maison de la Congrégation dans le Palatinat et le diocèse de Plock, il fit venir à cet effet M. Laurent Benik, de la Mission, désigné pour supérieur de la future maison, afin qu'il pût lui-même choisir l'endroit qui lui conviendrait le mieux.

Un certain nombre de personnes considérables prièrent ce [191] dernier de s'établir dans la petite ville de Mlawa, à 18 lieues de Plock. M. Benik en écrivit aussitôt à Mgr le suffragant, qui donna volontiers son consentement. A ce moment, la cure de Mlawa était vacante ; comme elle était à la présentation du roi, on s'employa pour la faire conférer à M. Benik, ce qui fut fait en 1712.

Le fondateur, qui avait préparé d'autres ressources pour l'établissement des missionnaires, les reporta ensuite sur la maison qu'il voulait ériger dans la ville même de Plock. A la même époque, l'église de Saint-Laurent, voisine de Mlawa, étant venue à vaquer, l'évêque de Plock en investit

aussi M. Benik, par son décret du 7 juin 1713. Le même évêque laissa du temps pour les réclamations de ceux qui pouvaient y prétendre ; mais comme cette église était pauvre et avait besoin de réparations, personne ne se présenta, et l'évêque l'incorpora, à perpétuité à la Congrégation, à la condition, pour les missionnaires, de réparer l'église, d'y faire l'office divin et d'y célébrer une messe des morts tous les vendredis. Cette église fut en effet rebâtie peu de temps après.

En 1720, M. Benik obtint du roi de Pologne Auguste II le privilège, pour lui et ses successeurs à Mlawa, de nommer un missionnaire à la cure de Saint-Laurent. M. Benik mourut peu de temps après, et M. Bochenski fut institué curé de Mlawa par lettres de M. Bonnet, supérieur général, datées de Versailles, le 27 octobre 1720, et accepté par l'évêque de Plock. M. Bochenski fut donc mis en possession de l'église de Mlawa.

Quant à l'église de Saint-Laurent, après avoir été rebâtie par les missionnaires, elle avait trouvé des prétendants. Son incorporation à la Congrégation fut annulée par les ordinaires du lieu. Mais après divers incidents, le pape lui-même, par l'organe d'un auditeur de rote, rétablit les choses dans leur premier état.

Parmi les principaux bienfaiteurs de la maison de Mlawa, figurèrent alors Mme Agnès Orchowska et son fils, M. Albert Krokczynski, avocat de Mlawa, et plusieurs autres citoyens de la même ville ; mais le premier bienfaiteur fut sans contredit M. Orzechowski, prêtre de la Congrégation.

La maison de Mlawa n'a pas cessé d'exister même pendant les longues années de la persécution de la religion catholique ; elle avait été obligée de cesser alors les missions, mais elle conserva toujours la cure de cette ville. Elle a dû être abandonnée vers 1866. [192]

SUPERIEURS DE LA MAISON DE MLAWA

Laurent Benik, désigné d'abord en 1712.
Barthélemi Bochenski, 1720.
Joseph Palmowskit, 1759.
Roch Willik, avec présentation à l'église de la Sainte-Trinité et de Saint-Laurent, 1762.
Adam Wienbicki, 1794.
Jacques Basinski, 1807.
Adam Koszewski, 1821.

97. PLOCK. 1717. - *Plocien*. Mission, séminaire.

L'évêque suffragant de Culm avait eu dessein, en 1712, de fonder une maison de missionnaires dans le diocèse de Plock, mais, voyant cette maison pourvue de la cure de Mlawa, il avait réservé à un second établissement les ressources qu'il avait en,son pouvoir. Il donna donc à Mgr Zaluski, évêque de Plock, la somme de 18 000 florins pour l'aider à ériger un séminaire près de sa cathédrale, à la condition qu'il y appellerait les prêtres de la Mission.

Déjà en 1710, M. Tarlo, alors visiteur de la province, avait envoyé à Plock MM. Michel Walther et Thomas Strzegocki pour traiter de cette fondation avec l'évêque et le chapitre. Le contrat fut arrêté d'un commun accord et sous la réserve de l'acceptation du supérieur gêneral de la Congrégation de la Mission ; il réglait que les missionnaires dirigeraient le séminaire et donneraient des missions et des retraites selon leur Institut. Le chapitre assigna plusieurs terres pour l'entretien des séminaristes et en confia l'administration aux missionnaires, à la condition d'entretenir autant de séminaristes que les revenus pourraient le permettre ; deux membres du chapitre, nommés l'un par l'évêque, l'autre par le chapitre, devaient être proviseurs, c'est-à-dire chargés de la surveillance de l'administration du séminaire. L'admission ou le renvoi des

séminaristes était à la liberté du supérieur, à la charge d'avertir un des proviseurs ; les séminaristes devaient être exempts du service de la cathédrale, à l'exception des jours de fête, où ils assistaient aux offices et processions du chapitre.

L'acte de fondation de ce séminaire fut signé par Mgr Zaluski, évêque de Plock, le 6 mai 1710. Néanmoins la disposition des bâtiments ne fut terminée qu'en 1717, époque à laquelle fut ouvert ce séminaire. Le premier supérieur en fut M. Jacques Trochon, né à Château-Gonthier, au diocèse d'Angers, le 24 janvier 1682. En 1853, les missionnaires étaient encore au séminaire de Plock. [193]

SUPERIEURS DE LA MAISON DE PLOCK

Jacques Trochon, 1717.
Simon Siedlski, 1735.
Antoine Pawlikowski, 1740.
Casimir Wolwski, 1744.
François Rzepny, 1747.
Ignace Kotarski, 1759.
Adalbert Krzemkowski, 5 mars 1781.
Simon Smilski, 1794.

98. MORNANT. 1717. - *Mornacen*. Séminaire.

M. Francois de Murard, prêtre, prieur deMornant, après avoir consenti en 1707 à l'union de son prieuré au séminaire de la Congrégation de la Mission de Lyon, reconnut l'utilité d'un petit séminaire «pour y élever les jeunes clercs appelés à l'état ecclésiastique », et par contrat du 20 août 1717, donna une rente annuelle et perpétuelle de 50 livres pour l'établir dans le prieuré de Mornant. Une autre rente de 500 livres fut donnée dans le même but. Le 27 du même mois, Mgr Francois-Paul de Neuville de Villeroy, archevêque de Lyon dans le diocèse duquel est située la ville de Mornant, donna son consentement, qui fut confirmé par des lettres patentes données à Paris en décembre 1718, et enregistrées par le Parlement le 14 mars 1720.

SUPERIEURS DE LA MAISON DE MORNANT

Louis Pcrruy, 1717.
.....
Guyon, 1730.
Simon Monin, 1736.
Jacques Fillon, 1737.
Claude Journet, 1738.
Pierre-Gilles Boully, 1739.
Claude-François Roch, 1743.
Louis-Henri Triquet, 1759.
Claude Le Clerc, 1762.
Etienne-Henry Blay, 1788.

99. LUBLIN. 1717. - *Lublinen*. Mission, séminaire.

Les commencements de la fondation de cette maison sont dus à Anne de Dunaigrad, veuve de Stanislas Zbaski. Elle donna plusieurs de ses terres à M. Tarlo, prêtre de la Mission, alors visiteur de Pologne, et fit confirmer sa donation par autorité royale, le 28 juillet 1698 ; la condition de cette donation était qu'elle serait employée en bonnes œuvres et surtout à l'établissement d'une maison de missionnaires à Lublin. Cette même dame remit encore, en 1700, une somme considérable à M.Tarlo, pour construire une maison de missionnaires. Avec cette somme, M. Tarlo acheta un couvent de religieuses bénédictines, situé sur le mont Bialkowski, dans un faubourg de Lublin. Il

lui fallait pour cela l'autorisation du Saint-Siège ; il l'obtint [194] par l'intermédiaire du nonce Mgr Pignatelli ; elle est datée du 13 septembre 1700. L'année suivante, le 1er août 1701, ces différents actes furent enregistrés au tribunal de Lublin, et les missionnaires furent mis en possession de ce couvent. Ce ne fut cependant qu'en l717 que cette maison put être organisée et que le séminaire fut ouvert ; mais il est probable que la missions avaient commencé auparavant. En 1852, l'établissement existait encore.

SUPÉRIEURS DE LA MAISON DE LUBLIN

.....	Grégoire Luczai, 1746.
Thomas Strzegocki, 1730.	Antoine Leszniowski, 1761.
Pierre Pulski, 1732.	Ignace Morkiewiez, 5 mars 1781.
Nicolas Augustinowiez, 1734.	Stanislas Sadowski, 1794.
Michel Genozecki, 1737.	Stanislas Bienkowski, 1807.
Antoine-Joseph Weber, 1743.	François Lopuski, 1821.

100. GNESEN. 1718. - *Gnesen*. Séminaire.

Comme le Concile de Trente avait enjoint aux prélats d'ériger des séminaires et d'assigner des biens pour leur entretien, Mgr Stanislas Karnkowski, prélat d'une grande piété et d'un rare mérite, convoqua, dès qu'il fut élevé sur le siège métropolitain de Gnesen, un synode pour aviser aux moyens d'établir un séminaire. Du consentement de son chapitre, il consacra à cette fondation deux terres qui appartenaient à son église cathédrale, ce qui fut fait le 16 octobre 1596, et il confia ce séminaire aux religieux de la Compagnie de Jésus. Mais par suite des malheurs du pays, ce séminaire, privé de ses ressources, était tout à fait tombé au commencement du dix-huitième siècle.

Les archevêques de Gnesen songèrent à relever un établissement si nécessaire au bien de l'Église. Déjà le cardinal Radziejowski, archevêque de Gnesen, avait établi un séminaire et des missions à Lowicz. Mais cette ville étant très éloignée de celle de Gnesen, Mgr Stanislas Szernbek, son successeur, après avoir confirmé les dotations faites au séminaire de Lowicz, en établit un autre dans sa ville épiscopale en 1718, et appela les missionnaires pour en prendre la direction.

En 1772, la ville de Gnesen étant échue à la Prusse, dans le premier partage de la Pologne, le séminaire put subsister encore, car le roi de Prusse respecta les institutions ecclésiastiques. Cependant, en 1773, il s'empara de tous les biens ecclésiastiques [195] qui se trouvaient dans ses Etats. Les missionnaires, malgré cette spoliation, se maintinrent à Gnesen, et même ils vinrent à bout de rebâtir le séminaire.

Lorsqu'ils étaient venus à Gnesen, ils n'avaient eu pour demeure qu'une pauvre petite maison de bois. Peu à peu, en y consacrant leurs propres deniers et en faisant quelques quêtes, ils parvinrent à construire une fort belle maison pour le séminaire, avec une chapelle dédiée à saint Charles. Ils avaient aussi meublé toute la maison d'une manière convenable. C'est ainsi qu'ils purent arriver jusqu'au moment de l'union de Gnesen à l'archevêché de Posen, vers 1818.

Alors le séminaire de Gnesen devint ce que l'on nomma le séminaire pratique. Les élèves, après avoir étudié la théologie à Posen, venaient passer plusieurs mois dans cette maison, pour y être exercés spécialement aux cérémonies, à l'administration des sacrements, et à la conduite des paroisses.

En 1836, le gouvernement prussien prononça la suppression civile de tous les ordres religieux. Les missionnaires furent compris dans cette suppression.

SUPÉRIEURS DE LA MAISON DE GNESEN

Jacques Mroczek l'était en 1724.
Jean-StanisIas Wieckowski, 173 0.
Stanislas Skrzeszewski, 1734.
Valentin Jankowski, 1736.
Mathias Kowalski, 1737.
J a n Kossobucki, 1740.
acques-Joseph Wlodarski, 1751.
Joseph Maszterowski, 1754.
Michel Ziemiakiewicz, 1762.
Joseph Jakubowski, 1794.

101. SIEMATYCZ. 1719. - *Siematicien*. Mission, paroisse.

La maison de Siematycz se trouvait dans la petite ville de ce nom, qui appartient au district de Drohyczin, dans le gouvernement de Grodno. Elle fut fondée en 1719 par le prince Michel Sapieha et par Michel Kraszowski, chanoine de Varsovie et curé de Siematycz. Cette maison avait été bâtie par les fondateurs en forme de croix ; elle a deux étages avec une belle façade ornée de colonnes. L'église avait été bâtie en bois, en 1456, et réunissait une paroisse de 2 327 âmes. Léon Sapieha l'avait rebâtie en pierres en 1637 ; elle avait un beau clocher, un autel et des chapelles ornées de sculptures ; Mgr Jean Zamoïski, évêque de Bakon, l'avait consacrée en 1638, sous le titre de l'Assomption de la sainte Vierge. Cette église possédait deux domaines, d'un [196] revenu de 2 000 roubles ; mais, en 1797, le gouvernement prussien s'empara de ces deux domaines et donna pour toute compensation 144 roubles aux missionnaires.

En vertu des différentes fondations, il devait y avoir douze prêtres dans cette maison ; on devait exercer le ministère paroissial et donner des missions dans les paroisses environnantes, qui appartenaient au diocèse de Luck. Toutes ces obligation furent remplies jusqu'en 1801. Alors les biens-fonds étant enlevés et les revenus ne suffisant plus, on ne laissa dans la maison que quatre prêtres pour le service de la paroisse. Tous les dimanches, on chantait matines de bonne heure, et avant la grand'messe, il y avait explication du catéchisme. Tous les jours de semaine, on chantait le petit office de la sainte Vierge, avec vêpres et complies, à trois heures après midi.

A la maison était attaché un petit hôpital bâti en pierres, n'ayant que quatre appartements et pouvant contenir six pauvres ; il n'avait pour ressource que 374 roubles et deux petits jardins. Deux confréries furent aussi érigées dans cette église, par privilège du pape Benoît XIV, celle de la Très-Sainte-Trinité et celle du Rosaire. Tous les jours de fête, on y chantait un chapelet le matin et un autre le soir.

Cette maison fut supprimée en vertu de l'ukase du 16 août 1832 ; le personnel des missionnaires fut alors transporté à Bialystok.

SUPERIEURS DE LA MAISON DE SIEMIATYCZ

Joseph-Luc Orzechowski, 1723.
Michel Brzozowski, 1735.
André Kustrzynski, 1739
Luc-Xavier Niewinski, 1741.
Jean Hortynski, 1754.
Cajetan-Joseph Narzinski, 1757.
Antoine-Jean-Louis Lessowski 1760.
Blaise Likorski, 1761.
.. . .
Antoine Sadowski, 1794.

102. CHARTRES. 1729. - Carnoten. Petit séminaire.

Le 29 juillet 1719, Mgr de Mérinville, évêque de Chartres, par un règlement en douze articles, accepté par M. Bonnet le 3 août suivant, confia la conduite de son petit séminaire de Chartres aux prêtres de la Mission.

Il donna 1 200 livres pour la pension de deux prêtres et de deux frères. Lesdits prêtres devaient observer tous les règlements épiscopaux déjà faits pour la conduite des quatre petit séminaires établis à Chartres, à Nogent-le- Rotrou, à Fresne et [197] Saint-Cyr. L'un des prêtres devait faire « tous les jours des répétitions de rhétorique et de philosophie sur les leçons que les séminaristes [devaient prendre] au collège de la ville ».

Le roi confirma ce règlement par ses lettres patentes données à Paris au mois de juin 1720.

En mai 1772 des lettres patentes permirent l'acquisition d'un terrain contigu au séminaire Saint-Charles de Chartres.

SUPERIEURS DU PETIT SEMINAIRE DE CHARTRES

Pierre-Ignace Lagruère. .....

103. WALDISLAVIE OU WLOCLAWEK. 1719. - *Vladivaslien*. Séminaire.

Un an après la fondation du séminaire de Gnesen, la Providence appela les missionnaires à prendre la direction de celui de Wloclawek, ou Vladislavie. Ce fut en 1719 que M. Fabri, envoya des missionnaires dans cette maison. Le premier supérieur fut M. Stanislas Siedlecki.

Le séminaire de Wioclawek, ou Vladislavie, est une des huit maisons du royaume de Pologne qui n'ont jamais cessé d'exister depuis leur fondation jusqu'aujourd'hui (1863).

SUPERIEURS DE LA MAISON DE VLADISLAVIE

Stanislas Siedlecki, premier supérieur, 1719.
Antoine-Joseph Weber, 1730.
Christophe Okunski. 1733.
Jean Wiszynski, 1735.
Antoine Paulikowski, 1739.
Mathias-Casimir Kowalski, 1740.
Jacques-Antoine Gloczewski, 1751.
Casimir Ficienski, 1761.
. . . . . 1768.
Martin Bezuchowski, 1749.

103 bis SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE. 1720- - *Sancti Joannis Maurianen*. Séminaire, mission.

« M. Bonnet accepta, en 1720, l'établissement de Saint-Jeande-Maurienne, en Savoie, où Messire François-Hyacinthe de Valpergue de Mazin était évêque. Dans sa famille l'affection pour la Congrégation est comme héréditaire : il est par sa mère petit-fils de S. E. M. le marquis de Pianezze, fondateur de notre maison de Turin, et intime ami de feu M. Vincent, ayant été aussi élève lui-même à Paris dans le séminaire des Bons-Enfants, après ses premières études au collège de Clermont. Aussitôt qu'il se vit pourvu de l'évêché de Maurienne, il songea [198] à y établir un séminaire et à en donner la conduite à la Congrégation. Divers particuliers et entre autres deux ecclésiastiques de mérite firent des legs pour le fonder. Ce prélat s'adressa pour en faire le contrat

au supérieur de la maison d'Annecy, où il avait toujours envoyé ses séminaristes pour se disposer aux ordres. Celui-ci en informa M. Jolly, pour lors général de la Congrégation, mais on ne put convenir des conditions. Les guerres survinrent ensuite et empêchèrent cet établissement. « Après la paix d'Utrecht en 1713, on y pensa efficacement, et le contrat fut conclu en 1720 pour trois prêtres et deux frères en commençant, avec espérance d'augmenter jusqu'au nombre de six prêtres ; et, dans l'interruption du séminaire, on s'est obligé de faire des missions pendant quatre mois de l'année dans le diocèse. M. Bonnet donna l'avis de l'acceptation de cet établissement par sa lettre du 1er janvier 1721 » Lacour, *Hist. de la Congr.*, n. 245,

Cet établissement a dû n'avoir qu'une existence éphémère. Nous n'avons pas trouvé la liste des supérieurs.

104- ILE-DE-FRANCE OU MAURICE. 1722- Insula Franciæ, *seu Mauritii*. Paroisses.

«La Compagnie des Indes ayant dessein de former un établissement dans l'île de France, ci-devant appelée l'île Maurice, et d'y faire passer des troupes et des habitants, et désirant en même temps y faire passer des prêtres pour y desservir les églises qu'elle veut y faire construire, elle a prié M. Bonnet, supérieur général des Révérends Pères missionnaires de SaintLazare, de vouloir bien y faire passer deux prêtres et deux frères, dont l'un fût apothicaire, pour y desservir les églises, y administrer les sacrements, et y remplir leur ministère ; ce que M. Bonnet ayant accordé, la Compagnie est convenue avec lui des conditions suivantes », qui sont stipulées en onze articles. Le traité est « fait et arrêté... à Paris, en l'hôtel de la Compagnie des Indes, le vingt-unième jour du mois de mars mil sept cent vingtun ». (Arch. nat., m. 214, n° 9.) - Voy. aussi *Annales de la Mission*, t. XXVII, p. 231 et suiv.

Paroisses en 1764 : 1° Port-Louis ou Petit-Port ; 2° Saint-François-aux-Pamplesmousses ; le Grand-Port. - De 1764 à 1789 furent établies : 1° la paroisse des Plaines-de-Villens ; 2° celle de Falck. [199]

SUPERIEURS DE L'ILE DE FRANCE

Gabriel Igou, 1721.
François Coutenat, préfet apostolique, 1765.
André Chambovet, id., 1780.
Charles-Joseph Darthé, id., 1788.

105. VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE. 723. - *Villafranca apud Ruthenos*.

Mission, séminaire.

Le 4 septembre 1723, la communauté du séminaire de Notre-Dame de treize pierres de Villefranche, au diocèse de Rodez, délibéra unanimement de s'unir et agréger à la Congrégation de la Mission à certaines conditions, qui furent acceptées par M. Bonnet le 24 du même mois.

Le 4 octobre suivant, Mgr l'évêque de Rodez approuva cette union, qui fut confirmée par lettres patentes, données à Versailles le 30 décembre 1730, et enregistrées au Grand Conseil le 16 janvier 1731.

Le 7 avril 1732, Monseigneur de Rodez unit au séminaire le prieuré de Saugan, et le roi donna les lettres patentes de confirmation en mai 1732, qui furent enregistrées au Grand Conseil le 19 janvier 1733.

SUPERIEURS DE VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

. . . . . 1730.
François Calmetz, 1730,
Id. en forme en 1735.
Bertrand Talissat, 1739.
François Calmetz, 1745.
Armand Barthes, 1758.
Pierre Salgues, 1759.
Pierre Faudon, 1765.
Jean-Pierre Abouléne, 1780.

l06. BOURGES. FONTGOMBAULT. 1723. - *Bituricen. Fontis Gumbaldi.*

Mission, séminaire.

« M. Bonnet, supérieur général des Prêtres de la Mission, ayant reçu 1 900 livres de rente pour une fondation dans le diocèse de Bourges, envoya en 1723 trois de ces messieurs dans la ville archiépiscopale. Ils eurent beaucoup de peine à subsister avec si peu de revenus, et surtout à trouver une installation convenable.

« Aptès plusieurs années de tâtonnements, l'archevêque, Mgr Jérôme-Frédéric de Roye de la Rochefoucault, eut l'idée, au cours d'une visite à Fontgombault, d'inviter les religieux, réduits à un très petit nombre, à céder leur place aux prêtres de la Mission. Ceux-ci objectèrent à ce projet qu'il n'y aurait rien à [200] faire pour eux dans cette maison. L'archevêque leur promit d'y établir un séminaire. ll fut convenu qu'on enverrait à l'abbaye M. Desmaisons pour visiter les lieux et préparer l'installation. Il y arriva le 19 avril 1741...

« Enfin... toutes les formalités accomplies, Mgr de la Rochefoucault supprima l'abbaye par un décret en date du 5 octobre 1741 ... Quand.les lettres patentes du roi eurent été accordées et enregistrées, M. Desmaisons prit officiellement possession de l'abbaye, le 20 février 1742... Malgré la suppression de l'abbaye, on maintint le titre d'abbé.

« Vers la Pentecôte, on reçut quelques séminaristes à 50 écus de pension ; il fallut bientôt les augmenter de 50 livres. Ils étaient vingt-quatre.

« Le séminaire ne fut jamais très florissant, et ne put subsister qu'une dizaine d'années ; il fut licencié le 1er novembre 1751.

« Les Lazaristes demeurèrent en qualité de missionnaires...

« En 1779, les prêtres de la Mission cédèrent la place aux prêtres de Saint-Sulpice, qui fondèrent à leur tour un séminaire. Il n'y eut jamais plus de quinze élèves... » (Extr. de *l'Histoire de l'abbaye de Notre-Dame de Fontgombault,* par l'abbé Bellouard, p. 108- 110. Paris, Ondin, 1899.)

SUPÉRIEURS DES MAISONS DE BOURGES ET DE FONTGOMBAULT

Amé Gros, 1723.
Nicolas Malric, 1730.
Louis Desrnaisons, 1742.
Alexis Le Roux, 1763.
Jean-Baptiste Ansart, 1772.

107. NOTRE-DAME-DE-L'ÉPINE. 1725. - *Nostra Domina de Spina*. Mission.

Cure unie au séminaire de Châlons-sur-Marne.

M. Denil, curé de la paroisse Notre-Dame-de-l'Épine, au diocèse de Châlons, voulant contribuer au bien du séminaire de ce diocèse, donna sa démission de ladite cure entre les mains de l'abbé commendataire de l'abbaye de Toussaint-enLisle de Châlons, patron nominateur de cette cure, à la réserve néanmoins de 800 livres de pension, sa vie durant.

Après quelques difficultés suscitées par cette abbaye de Toussaint, Mgr l'évêque de Châlons, par décret du 8 avril 1725, unit à perpétuité au séminaire de Châlons, dirigé par les prêtres de la Mission, la cure de Notre-Dame-de-l'Épine, avec tous ses revenus, « qui se montent à 1500 livres, outre le produit de la sacristie ». [201]

Le séminaire était obligé, par ce décret, d'acquitter toutes les charges ordinaires et extraordinaires de cette cure, outre les 800 livres de pension de M. Denil, et « spécialement de faire desservir par un ou plusieurs prêtres dignes et capables, suivant que [les évêques de Châlons] le jugeront plus convenable pour le bien de ladite paroisse ».

Cette union fut confirmée par lettres patentes données à Versailles en mars 1726, et enregistrées au Parlement le 13 mai 1727.

SUPÉRIEURS DE NOTRE-DAME-DE-L'ÉPINE

Voy. Châlons-sur-Marne.

108. VERSAILLES. SAINT-LOUIS. 1727. - *Versalien*.

S. Ludovici. Paroisse Saint-Louis.

La Congrégation accepta, en 1727, de desservir l'église Saint-Louis construite en 1725 et qui fut érigée en paroisse en 1734 (t. II, p. 141 et 214).

En 1730, quand il fut résolu qu'une paroisse serait érigée dans le quartier Saint-Louis, le roi voulant qu'une maison de charité y fût aussi établie, et désirant lui assurer un revenu, fit don à la paroisse Saint-Louis d'un terrain situé entre le mur de la rue de Satory et les murs du potager (aujourd'hui rue Satory, n^{os} 36 et 38). Une portion de ce terrain fut successivement cédée et vendue par la paroisse. Il restait deux jardins dont l'un appartenait aux Missionnaires de Saint-Louis et l'autre aux Sœurs de Charité de la même paroisse ; ils furent vendus en 1786 à Monsieur, frère du roi, depuis Louis XVIII, pour 1500 livres de rente. Douze prêtres de la Mission desservaient la paroisse Saint-Louis. En 1760, on leur bâtit un nouveau logement ; c'est aujourd'hui l'évêché. L'église avait été achevée en 1754 ; c'est là que, le 4 mai 1789, se rendit la procession des états généraux, et que, le 22 juin 1789, se réunirent les députés du tiers état qui avaient trouvé fermée la salle du Jeu-de-Paume. Fermée au culte en 1793, l'église Saint-Louis est aujourd'hui l'église cathédrale de Versailles.

SUPÉRIEURS DE LA MAISON SAINT-LOUIS DE VERSAILLES

Pierre Michel, 1727.
Canton, 1730.
Claude-Jean Rancé, 1740.
Joseph Baret, 1755.
.....1777. [202]

109. TIVOLI. 1729. - *Tiburtina*. Mission, séminaire.

La maison de Tivoli fut fondée par Mgr Pezzangheri, d'abord abbé de la Trappe de Casamari près de Naples, élevé ensuite siège épiscopal de Tivoli, par le pape Benoit XIII. Au nombre des pieuses fondations dont il dota le diocèse il faut mettre celle des Missionnaires à Tivoli.

Il ne connaissait pas les missionnaires, mais le chanoine Rosati lui ayant parlé du bien fait par les prêtres de la Mission, il eu le désir de les voir établis dans son diocèse.

Dans l'exécution de son projet il rencontra de grandes difficultés que sa sagesse et son zèle infatigable surent vaincre, et il eut la consolation de voir les missionnaires administrer l'ancienne église de l'*Annunziata* en 1729. - En 1733, grâce au zèle de M. della Torre, visiteur de la province de Rome, homme habile pour les constructions, une maison pour les missionnaires et une église venaient d'être construites. Le prélat pouvait consacrer l'autel de la nouvelle église plus vaste que l'ancienne et un bref de Clément XII confia définitivement l'église et les biens l'*Annunziata* à la Congrégation de la Mission.

Les missionnaires, sur le désir de l'évêque, donnèrent dès 1734 les exercices des ordinands. Le résultat fut tel que les évêques des diocèses voisins envoyèrent leurs ordinands à la maison de Tivoli.

Parmi les bienfaiteurs de la maison, après Mgr Pezzangheri il faut nommer M. le chanoine Rosati, Septime Bulgarini et la famille Capretti.

SUPÉRIEURS DE LA MAISON DE TIVOLI

Michel Bricolani, 1730.
Philippe Carrozio, 1739.
Luc Rostagni, 1745.
Bernard della Torre, 1747.
Hyacinthe Amadei, 1750.
Louis Bonzi, 1757.
Jean-Baptiste Capretti, 1760.
Jean Baccarini, 1764.
Joseph Macchi, 1766.
Charles Salio, 1769.
Charles Ansaloni, 1770.
Leonard Ippoliti, 1775.
Charles Moirani, 1778.
Paul Manuelli, 1782.
Leonard Ippoliti, 1784.
Charles Ansaloni, 1786.
Suppression, 1798.
Rétablissement sous Charles Ansaloni, 1799.

Seconde suppression, 1808.
Rétablissement, Ant. Giovannelli, 1815.

Troisième suppression, 1873.

110. ORIA. 1729. - *Uritana*. Mission, séminaire.

La fondation de la maison d'Oria remonte à l'année 1729. Le 10 décembre de cette année un contrat fut signé entre M. André [203] Imperiali, marquis de Montafia et M. Amosso, supérieur de la maison de Turin. Le fondateur s'engage à payer la somme de 50 000 livres aux missionnaires qui de leur côté prirent les engagements suivants :

1° Etablir une maison à Oria ou à Francavilla ou à Manduria, d'accord avec le cardinal Imperiali, oncle du fondateur et le marquis d'Oria, son père ;
2° Faire des missions et enseigner la doctrine chrétienne aux gens de la campagne suivant la méthode de saint Charles Borromée ;
3° Faire les exercices des ordinands ;
4° Ouvrir un séminaire pour enseigner la théologie morale ;
5° Faire des conférences aux ecclésiastiques ;
6° Confesser et prêcher dans leur église.

Les missionnaires prirent possession de la nouvelle maison le 30 juin 1730.

SUPERIEURS DE LA MAISON D'ORIA

Jacques Maineri, 1730.
Joseph Cortese, 1742.
François Croce, 1743.
Antoine Franzini, 1748.
Philippe Rostagni, 1754.
Nicolas Panizza, 1759.
Charles Salio, 1763.
Joseph del Vecchio, 1774.
Laurent Faraoni, 1778.
Nicolas de Matteis, 1780.
Antoine Cervone, 1789.
Jacques Rossi, 1791.
Antoine Lamparelli, 1794.
François-Xavier Cugino, 1800.

111. LECCE. 1732. - *Licien*. Missions.

Au mois de février 1732 les missionnaires de la maison d'Oria donnaient une mission à Campi, petite ville du diocèse de Lecce. Le Seigneur bénit leurs travaux. Ce fut l'occasion de la fondation de la maison de Lecce.

Un prêtre âgé, M. Nicolas Sirelli, désirant se retirer pour mener une vie plus solitaire, voulait céder ses biens, avec charge de lui payer une pension viagère. Il jeta les yeux sur les missionnaires, qui, après plusieurs refus, se décidèrent à accepter. Le 2 avril 1732 M. Maineri, au nom du visiteur de la province et du supérieur général, signa le contrat.

Les missionnaires se trouvèrent aux prises avec de grandes difficultés matérielles : un moment même on pensait abandonner l'œuvre commencée, faute de ressources. Mais, Dieu aidant, et grâce aux secours fournis par un couvent de Bénédictines de Lecce, par l'évêque et les maisons d'Oria et de Naples, on parvint à vaincre les obstacles. [204]

SUPÉRIEURS DE LA MAISON DE LECCE

Joseph Scaramelli.1732.
François Camilla, 1739.
Pierre Mangiardi, 1743.
Louis Bonzi, 1753.
Joseph Zanardi, 1757.
Constant Barucchi, 1762.
Charles de Rossi, 1765.
Jean-Baptiste Scarfiotti, 1768.
Mathieu Montaruli, 1773.
Joseph del Vecchio, 1784.
François Nanni, 1786.
Nicolas de Matteis, 1791.
Athanase Briganti, 1794.

112. SARZANE. 1735.- *Sarzanen*. Mission

La fondation de la maison de Sarzane remonte à 1735. A. l'assemblée sexennale de 1730 la proposition de cette fondation fut faite au supérieur général au nom de la province de Lombardie, mais ce ne fut qu'au mois de juillet 1735 que M. François Ferrari, visiteur, en prit possession au nom du supérieur général.

En 1746, les missionnaires entrèrent dans la nouvelle maison, construite spécialement pour eux. La même année le marquis François Imperiali Lercari dota la mission d'une nouvelle fondation en faveur des clercs pauvres, appliqués aux études de philosophie et de théologie.

Les conditions imposées aux missionnaires étant trop onéreuses et même contraires aux privilèges de la Congrégation, pieux fondateur, pour faciliter l'œuvre entreprise, changea certaines dispositions du contrat en 1760, rendant les missionnaires plus indépendants pour l'application des revenus. Il stipula en outre que si l'œuvre devenait impossible à Sarzane, les fonds passeraient à une autre fondation faite par lui dans les États pontificaux.

SUPÉRIEURS DE LA MAISON DE SARZANE

Raymond Rezasco, 1735.
Jean-Baptiste Acarni, 1736.
André Lavagna, 1742.
Gaspard Monleone, 1743.
Jean-Baptiste Acarni, 1749.
Gaspard Monleorie, 1750.
Jean-Baptiste Acami, 1753.
Nicolas Cesio, 1755.
François Figari, 1758.
François Croce, 1765.
Vincent Descoppo, 1766.
Joseph Mori, 1770.
Jean-Baptiste de Bernardi 1776.
Hippolyte Ravina, 1779.
Pierre Bologna, 1786.
André Gaibisso, 1787.
Barthélemy Daste, 1792.
Joseph Mori, 1793.
Suppression, 1798.
Rétablissement, 1801.

———————

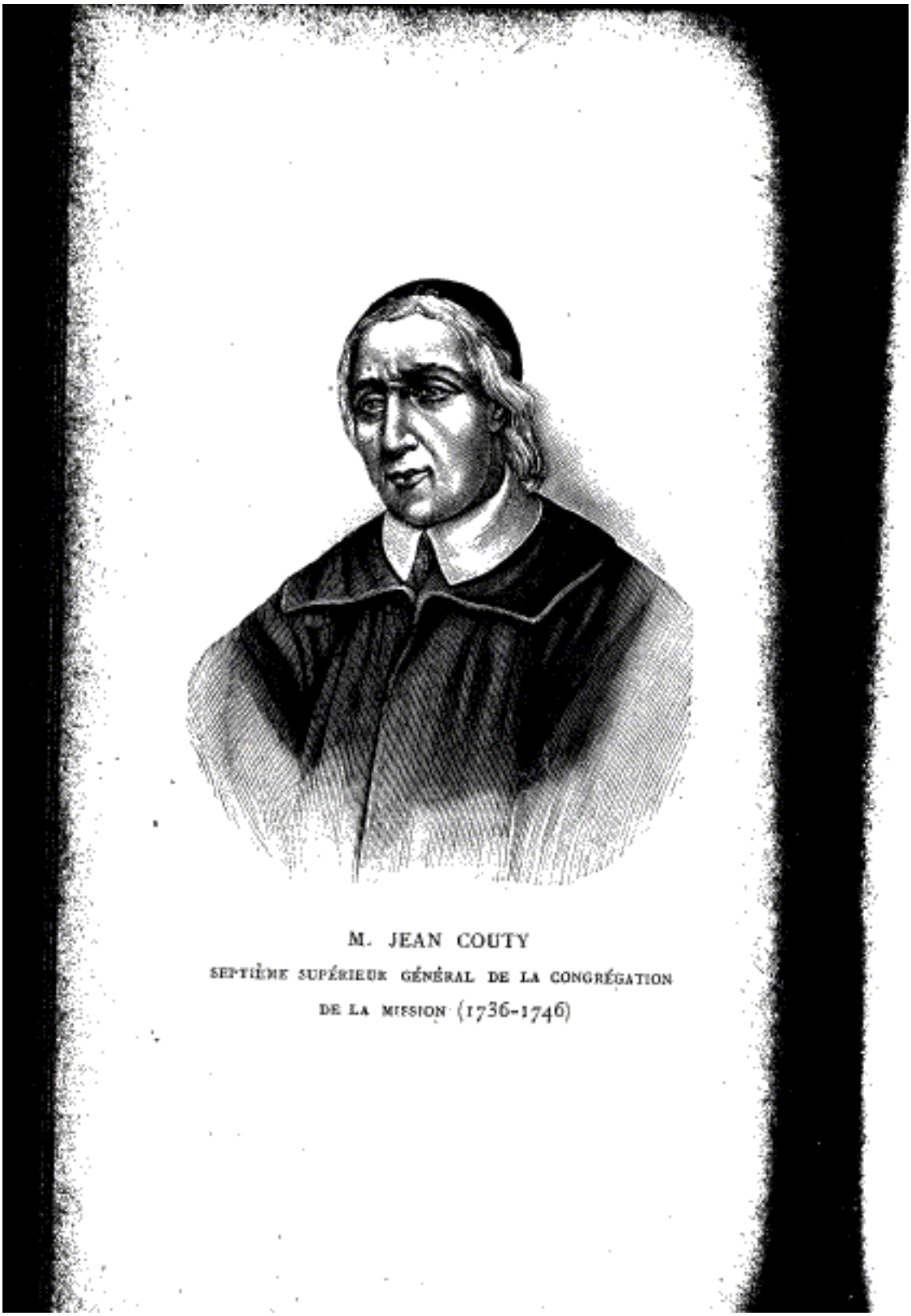

M. JEAN COUTY

SEPTIÈME SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION (1736-1746)

[207]

VII

GÉNÉRALAT DE M. JEAN COUTY

(1736-1746)

M. JEAN COUTY

SEPTIEME SUPERIEUR GENERAL DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION
ET DES FILLES DE LA CHARITÉ
Paris, 4 août 1746.

Né à Troyes, le 18 février 1667, M. Couty entra au séminaire interne de Saint-Lazare, le 29 Octobre 1684 ; il y fit ses vœux le 30 octobre 1686.

M. Conty fut, pendant plusieurs années, secrétaire de la Congrégation. Il remplissait encore cet office important, quand se réunit l'Assemblée générale de 1711, à laquelle il assista, en qualité de député, et qui le nomma troisième assistant. M. Bonnet dut lui donner un substitut dans cette charge, en 1714, vu son absence prolongée à cause de la grande affaire de la béatification de saint Vincent de Paul. Dès 1712, il recevait les dépositions des térnoins, et, en 1713, il écrivait de Rome que l'éminence des vertus du serviteur de Dieu et les dispositions favorables du pape et des cardinaux hâteraient la conclusion de la cause. M. Conty en poursuivit tous les détails avec une intelligence remarquable, et un zèle dont son cœur enflammait les ardeurs et assurait la constance. On le sait, le bref de béatification intervint en 1729, le 13 août. M. Conty avait pu assister, comme deuxième assistant, à l'assemblée générale de 1724.

L'affaire de la béatification terminée, M. Bonnet songea, peu de temps après, à celle de la canonisation. Il donnait, en 1731, les raisons qui justifiaient la poursuite de cette seconde cause. On se mit à l'œuvre. M. Couty s'y donna tout entier, et il eut l'insigne bonheur de la voir complétement terminée, le 16 juin 1737, date de la bulle de la [208] canonisation, un peu plus d'un an après son élévation au généralat. Sa lettre, qui fait connaitre à la Compagnie la conclusion d'une cause si chère, déborde de joie et de reconnaissance.

Durant tout le temps de son administration, M. Couty s'attacha principalement à prévenir ou à déraciner les abus qui pouvaient se glisser dans la Compagnie, et à développer en ses membres les vertus dont ils doivent être animés. Ses paroles, avec une teinte d'austérité expriment d'une manière nette et précise le désir ardent qu'il avait, de voir tous les enfants de saint Vincent animés de son esprit et imitateurs de ses vertus.

M. Couty mourut, le 4 août 1746, dans les sentiments d'une éminente piété, après une langueur de plusieurs mois et une agonie de huit jours. - *Recueil des circulaires*, t. I, p. 437.

M. STANISLAS SIEDLECKI

PRÊTRE
4 septembre 1736. Dantzig.

Le 4 du mois de septembre 1736, dans la maison de Saint-Adalbert, près de Dantzig, M. Stanislas Siedlecki passa de cette vie à une meilleure. Il était né à Solec, diocèse de Cracovie, le 10 mai 1676, et avait été reçu au séminaire, à Varsovie, le 7 mai 1692. Tous les missionnaires qui travaillaient à cette époque dans la province de Pologne furent autant de témoins des vertus et des mérites de ce pieux défunt. Dans toutes les maisons où il vécut, il fut la consolation de tous, par la sagesse de sa conduite et par les exemples de la vertu la plus solide, surtout dans la maison de Varsovie, où, pendant plusieurs années, il fut directeur du séminaire interne. Ce fut lui qu'on choisit pour être le premier supérieur de Vladislavie ou Wloclawek, et ensuite pour la conduite des deux maisons qui étaient à Cracovie, et partout il fut à grande édification. [209]

Il était plein de l'esprit de notre Institut, sincère, ouvert, humble, simple, sans ambijion, sans vanité, doux, affable à tous, extrêmement mortifié, et en quelque façon austère à lui-même, quoique, pendant qu'il fut supérieur et directeur, il eût toujours usé de condescendance envers les autres, s'accommodant avec une prudence et une charité merveilleuses aux dispositions et aux besoins de chacun.

Le zèle dont il était brûlé pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, était vrai et constant. Sa vigilance et son travail étaient, pour ainsi dire, immenses dans les missions, dans les séminaires et dans les fonctions des paroisses. Il était prêt à tout, et il s'exécutait avec gaieté et contentement, sans jamais se plaindre. Sa façon de vivre était, pour tous ceux qui vivaient avec lui, une règle vivante ; toujours exemplaire, toujours fidèle dans les plus petites choses, comme dans les plus grandes, exact et ponctuel aux exercices communs, il s'y trouvait le premier.

Religieux observateur de son voeu de pauvreté, il ne retenait rien chez lui, et il ne disposait pas de la moindre chose sans le consentement exprès de ses supérieurs. Toujours uni à Dieu et occupé de lui, il évitait avec grand soin toutes les visites et tous les entretiens avec les séculiers, principalement avec les personnes du sexe, quand il n'y avait point de nécessité. Ange de paix, d'union et de charité, il eut toujours pour ses supérieurs tout le respect et l'obéissance qu'il leur devait, et il fut toujours infiniment éloigné de ces petites divisions que des intérêts humains, auxquels la charité et la religion devraient renoncer, excitent quelquefois entre des esprits unis par les liens d'une vocation toute divine, et qui ne doivent avoir qu'un cœur et qu'une âme.

« En un mot, disait M. Aumont, son visiteur, c'était un homme simple, craignant Dieu, occupé de sa perfection et de son salut, très amateur d'une vie intérieure et spirituelle, constamment zélé pour le bien public et pour celui de chacun en particulier. » [210]

« A ces traits, disait M. Couty, nous devons reconnaître ce vertueux défunt qui nous a fort édifiés à Paris, à la troisième assemblée générale, tenue en 1730, à laquelle il assista en qualité de député de la province de Pologne. » - *Mémoires de la Congrégation de la Mission : Pologne*, p. 208.

M. JEAN-JOSEPH MANCAMP

PRETRE

Paris. Les Invalides. 8 septembre 1736.

Le jour de la Nativité de la sainte Vierge notre maison royale des Invalides perdit en la personne de M. Jean-Joseph Mancamp un vrai missionnaire plein de l'esprit et des vertus de notre bienheureux instituteur. Né à Pontons, diocèse de Dax, le 15 mai 1663, il avait été reçu au séminaire à Cahors le 25 janvier 1690. Dans cette famille des Invalides ce cher défunt était regardé comme un bon père, les officiers et les soldats le respectaient comme un saint, et lui avaient donné toute leur confiance, car partout il s'était fait aimer de ses supérieurs, de ses confrères et des externes par son humble simplicité, son entière obéissance, sa candeur, sa bonté, et par une sainte douceur qui semblait née avec lui. Sa mortification, et son égalité d'esprit étaient confiantes ; il ne lui échappait aucune impatience, il ne faisait jamais paraître de mauvaise humeur.

Il ne goûtait point d'autre plaisir que celui, de rendre service au prochain. Il était exact à remplir toutes les fonctions de la paroisse, assidu au confessionnal aussi bien qu'à l'infirmerie de l'Hôtel auprès des officiers et des soldats malades. Il vint des premiers de la Guyenne au séminaire de rénovation, il y fut non seulement un modèle de recueillement et de piété, mais, ce qui fait bien voir sa mortification, son indifférence pour les choses de la terre, et que le désir de se renouveler dans l'esprit et dans [211] l'amour de sa vocation, avait été le seul motif de son voyage, c'est que les six mois expirés il s'en retourna sans avoir visité aucune des maisons royales, et sans avoir presque

rien vu de ce qui attire les étrangers à Paris. Pour caraczère distinctif, il avait à l'exemple de notre bienheureux instituteur un zèle infatigable pour le salut des pauvres gens de la campagne ; trente-huit années consacrées au pénible, mais saint exercice des missions, nous fourniraient bien des traits de zèle, de courage et de piété. Souvent il montait en chaire deux ou trois fois par jour, confessait sans relâche, prêchait avee force dans les églises et dans les places publiques ; on l'a vu prêcher la Passion immédiatement après l'avoir chantée tout entière, soutenir lui seul le travail d'une grande mission auquel tous les confrères avaient succombé ; ne prendre aucun soulagement après les actions les plus vives et les plus fatigantes, et ne se délasser dans l'intervalle des missions que par les fonctions des séminaires auxquels il se livrait tout entier. Sa santé était très robuste, mais, enfin, un travail si soutenu, finit par l'user. Ayant été obligé de le retirer des Missions, on l'appela aux Invalides où il arriva le 11 janvier 1731. L'épuisement auquel il était réduit semblait l'inviter à ne plus penser qu'à prendre du repos, mais sa charité pour ses frères ne le lui permit pas. Il y travailla comme rous l'avons dit.

Sentant enfin que ses forces l'abandonnaient, et qu'il n'avait plus de guérison à espérer, envisageant sa dernière heure, et continuant de s'y préparer avec sa paix et sa tranquillité ordinaires, il reçut les derniers sacrements le jour de la Nativité de la sainte Vierge en présence de toute la communauté, et s'affaiblissant peu à peu il expira le même jour à deux heures après midi, presque sans effort et sans agonie. Je le recommande à vos prières et à celles de votre famille, aussi bien que les autres défunts contenus en ce billet. - *Anciennes Relations,* p. 101. [212]

M. JACQUES RÉVÉREND

PRÊTRE

Agen. 26 novembre 1736.

Mgr l'évêque d'Agen, écrivait M. Couty, me fit l'honneur de m'informer le 26 novembre 1736 que nous venions de perdre dans son séminaire M. Jacques Révérend. Cet ancien missionnaire était né à Paris le 16 octobre 1660, et il était entré sous-diacre au séminaire de Saint-Lazare le 1er juin 1684.

Le malade, sentant au dedans de soi la réponse d'une mort prochaine, pria qu'on lui administrât les derniers sacrements, il les reçut avec les dispositions les plus chrétiennes et les plus édifiantes. Ce fut dans ces sentiments qu'il mourut à minuit du 25 au 26, regretté du peuple, qui ayant appris sa mort se rendit en grande foule à l'église du séminaire. On y fit l'office en présence de MM. les ecclésiastiques qui, quatre ou cinq exceptés, avaient tous été formés par lui, et de Mgr son évêque qui le visita pendant sa maladie pour conférer avec lui sur les besoins du diocèse, et qui nous a témoigné la douleur qu'il ressentait de sa perte. Nous devons aussi être très sensibles à sa mort, car nous perdons un vénérable missionnaire tout rempli de l'esprit de notre sainte vocation.

Le diocèse d'Agen lui a des obligations singulières, il l'a servi pendant quarante ans avec un zèle constant, pur et désintéressé. Il lui a sacrifié ses travaux et ses peines. Tout le clergé le regardait comme son père, et avait en lui une entière confiance. Il passait pour très capable et très versé dans la science ecclésiastique, il l'était en effet ; aussi le consultait-on de toutes parts dans les cas difficiles et embarrassants, et il répondait toujours à la satisfaction de ceux qui s'adressaient à lui. Sa réputation solidement établie l'avait rendu respectable aux évêques voisins ; souvent ils se sont fait un plaisir de le voir, de le consulter et de [213] s'entretenir avec lui, toujours très édifiés de remarquer en sa conduite une aimable simplicité qu'il joignait à un grand savoir. Toutes ses vues ne tendaient qu'au bien de l'Église qu'il servait. Il avait une grande attention à ce qu'on n'ouvrit la porte du sanctuaire à personne dont les mœurs et la conduite lui fussent justement suspectes.

Un autre avantage qu'il a procuré au diocèse, est d'avoir inspiré aux ecclésiastiques qu'il formait, un juste éloignement pour toutes les nouveautés, et une humble soumission, telle qu'elle est due aux décisions de l'Église. Dieu lui a fait la grâce d'être lui-même sincèrement et solidement établi dans ces justes sentiments. Il suffit de l'entendre dans une de ses lettres écrites à M. Bonnet, supérieur général, qui avait cru, à cause des circonstances du temps et du lieu, devoir l'interroger sur ses dispositions à l'égard de la bulle *Unigenitus* : « Je vous avoue ingénuement, dit-il, que dans les premières années que la Constitution a fait tant de bruit, tout ce que j'entendais de part et d'autre m'a fait garder quelque temps le silence respectueux ; mais bientôt après, et surtout après le concile romain, je me suis soumis entièrement de cœur et d'esprit, comme actuellement je me soumets avec toute la sincérité possible. Voilà, devant Dieu quel est mon sentiment, je le déclare quand il est besoin, et je suis prêt à le signer de mon sang.» Une autre fois, il écrivait encore au même : « Voilà les principaux motifs qui m'ont déterminé à accepter la Constitution, à condamner ce qu'elle condamne, à la recevoir purement et simplement, sans aucune restriction ; je veux vivre et mourir dans ces sentiments, et je puis vous dire avec simplicité que je n'ai pas peu contribué à la révocation de l'appel de Mgr d'Agen. »

Sans doute que M. Révérend constamment animé de cet esprit, rendait au diocèse d'excellents services, mais en le faisant, rien d'humain ne l'y portait : Dieu seul était l'objet de son zèle, et le trait qui suit nous fait voir com [214] bien il était pur. Tous les mercredis on tenait à l'évêché une congrégation composée de Mgr l'évêque, des trois vicaires généraux, du promoteur et de M. Révérend. Dans cette assemblée on discutait les matières les plus difficiles de la juridiction gracieuse, et on y décidait divers cas proposés pour le bien du diocèse. Pendant la vacance du siège un de MM. les vicaires généraux peu favorable à M. notre confrère, se proposa, sans aucune raison que l'on sache de l'écarter de l'assemblée ; il y réussit et y introduisit une autre personne. Ce coup naturellement devait être sensible à notre cher défunt ; ses amis s'en plaignirent avec vivacité, lui seul le supporta avec égalité d'esprit, et sans marquer la moindre indisposition contre personne. Il continua ni plus ni moins, de donner ses éclaircissements avec le même désintéressement et la même simplicité, lorsque après les Congrégations tenues, on venait lui demander son avis sur les questions qui y avaient été agitées ; mais on connu bientôt le besoin qu'on avait de sa présence aussi bien que de ses lumières, et on le pria de revenir aux conférences. « Comme il vous plaira, répondit-il simplement. De quelque manière que je travaille pour le diocèse, cela m'est indifférent. On me trouvera toujours prêt à sacrifier ma vie pour son service. » Ainsi dévoué au bien commun, il n'est pas surprenant qu'il fût si universellement estimé, respecté et aimé, même du peuple.

Les pauvres l'appelaient leur père, à cause de sa grande charité pour eux. Il les secourait de tout son pouvoir et ils se ressouviennent encore de ce que sa tendre et industrieuse charité lui fit faire dans une année misérable, où il trouva moyen d'amasser 4 000 ou 5 000 livres qu'il distribua aux pauvres avec une grande prudence. Chargé pendant longtemps du soin spirituel des prisonniers il les visitait assidûment, il les consolait et leur rendait tous ses services avec beaucoup d'affection et de tendresse. Il avait un soin tout paternel des domestiques qui servaient dans la [215] maison, il s'incommodait pour eux, s'ils quittaient le service, il leur faisait apprendre un métier, pour les mettre en état de gagner leur vie.

Entre mille traits d'une humble obéissance et d'une grande vertu, nous citerons celui qu'il fit paraître l'année dernière, lorsqu'on jugea à propos de lui donner un successeur dans la supériorité, et qui est bien digne de remarque. Il avait été fait supérieur en 1696 par feu M. Jolly. Depuis ce temps-là il avait toujours conduit la famille d'Agen avec douceur et fermeté, prudence et sagesse ; néanmoins dès qu'il sut la nouvelle destination que la Providence faisait de lui, il s'y soumit, sans murmurer, sans se plaindre, sans marquer le moindre mécontentement. Il reçut au contraire avec joie et avec cordialité celui qui venait prendre sa place. Et si quelques-uns peu instruits du mérite de l'humilité et de l'obéissance, ont été assez indiscrets, pour lui dire que son âge et sa vertu méritaient plus de ménagement, il a méprisé leurs discours, et il les a regardés comme ces hommes, dont parle l'Apôtre (*I Cor.*, II, 4), qui ne sont point capables des choses qui sont de l'esprit de Dieu. Ce n'est pas qu'il fut insensible à ce changement, auquel bien des considérations devaient

naturellement l'empêcher de s'attendre, mais sa sensibilité ne fit qu'augmenter le mérite de son humilité et de sa patience. - Enfin un dernier caractère du cher défunt, était son attachement inviolable, sincère et cordial à la Congrégation sa bonne Mère. Il lui a consacré tous ses biens, il lui a rendu d'excellents services avec assiduité, sans se faire valoir. - *Anciennes Relations*, p. 105. [216]

M. LAMBERT DUCHESNE

PRETRE, VICAIRE APOSTOLIQUE

Alger. Décembre 1736.

I. - Son séjour en France.

M. Lambert Duchesne naquit à Sedan, diocèse de Reims, le 24 août 1652, de parents catholiques et qui se faisaient un honneur de conformer leur conduite aux préceptes de notre sainte religion. Son caractère aimable et enjoue le faisait rechercher des enfants de son âge, la plupart appartenant à des familles hérétiques nombreuses dans la ville de Sedan ; or dans ses jeux, dans ses petites conversations, n'étant encore qu'enfant, il cherchait à dissiper les préjugés et les préventions dont ses camarades étaient imbus par leurs parents contre notre sainte religion, et il s'appliquait à sa manière et avec une justesse de pensées au-dessus de son âge, à leur prouver la vérité de la religion catholique.

Aussitôt qu'il fut trouvé en état de suivre les études du collège que Louis XIV venait de confier aux Pères Jésuites, on ne balança pas pour l'y appliquer et il fut un des premiers et des meilleurs élèves de cet établissement. Ce fut pour donner un aliment à son dévouement aux intérêts de Dieu et du prochain qu'il demanda à entrer dans la Congrégation de la Mission ; il fut reçu au séminaire interne de Paris, le 11 octobre 1672, et après les deux années d'épreuve, il fut admis aux vœux, le 12 octobre 1674. Les études théologiques terminées, il fut ordonné prêtre, et ses supérieurs l'occupèrent aux différentes fonctions de la Compagnie. Il fit voir dans toute sa conduite tant de piété, tant de régularité, de zèle pour le salut des âmes, d'amour pour Dieu et pour ses devoirs, d'égalité de caractère, de sagesse et de fidélité aux obligations de son état, qu'on le jugea dès lors comme un sujet capable de rendre de grands services aux Missions de Barbarie, et lui-même souhaitait [217] vivement une occasion de donner sa vie pour le salut des pauvres esclaves ; son désir devint plus véhément encore lorsqu'il apprit la mort glorieuse de M. Montmasson, mis à la bouche du canon le 5 juillet 1688. Il sollicita avec tant d'instances, la faveur d'aller occuper ce poste périlleux, que M. Jolly eut besoin de modérer son ardeur par une lettre du 24 septembre 1689 qu'il lui adressa au séminaire d'Aleth dont il venait d'être nommé supérieur. Les difficultés qui surgirent entre les gouvernements de France et d'Algérie n'ayant pas permis à M. Jolly de donner immédiatement un successeur à M. Montmasson, notre zélé missionnaire dut se résigner à attendre le moment fixé par la divine Providence.

Dans le poste important qu'il occupait à Aleth il justifia pleinement la bonne opinion que le supérieur général de la Mission avait de sa sagesse et de sa prudence. L'évêque de cette ville, Mgr Pavillon venait de mourir ; par ses austérités, l'intégrité de ses mœurs, son zèle pour la discipline ecclésiastique, il avait obtenu la réputation d'un saint dans l'opinion de bien des personnes de ce diocèse imbues des doctrines jansénistes, quoiqu'il fût sorti de ce monde en état de révolte ouverte contre Rome et contre ses décisions. Dans ces circonstances la position du nouveau supérieur devenait des plus difficiles et des plus critiques. Toujours enfant docile de l'Église, il ne se laissa pas éblouir par ces dehors de piété, il ne vit jamais qu'un ange déchu dans le prélat que les partisans des nouvelles doctrines comparaient aux évêques les plus illustres, qu'ils exaltaient jusqu'aux cieux

et qu'ils ne craignaient pas en prévenant le jugement de la sainte Église d'honorer déjà comme un saint qui avait rendu les services les plus signalés à son diocèse. Par sa sagesse et l'ascendant qu'il sut prendre sur ses élèves, M. Duchesne obtint d'eux la signature pure et simple du fameux *Formulaire* que le Souverain Pontife avait proposé au clergé de France. Il fut assez heureux pour éclairer et [218] amener à la soumission au Saint-Siège plusieurs autres ecclésiastiques du diocèse.

Il y avait déjà douze ans qu'il dirigeait avec autant de prudence et de vigilance que de sagesse le séminaire d'Aleth lorsque enfin il partit pour Alger, le 14 juillet 1700.

II. Son application à apprendre les langues. Services rendus aux esclaves.

Il s'appliqua à l'âge de quarante-huit ans avec tant d'assiduité à l'étude de l'italien et de l'espagnol qu'en peu de mois il fut en état de confesser, de catéchiser et de prêcher les pauvres esclaves de ces différentes nations. Le désir de se rendre utile le plus possible lui fit bientôt comprendre la nécessité d'apprendre l'arabe vulgaire tel qu'on le parlait à Alger et même l'arabe grammatical pour se mettre au courant du système religieux des musulmans tel qu'il se trouve consigné dans leurs livres, et surtout dans les commentaires de l'*Alcoran*. Les relations qu'il avait avec les gens du pays lui servirent beaucoup pour l'arabe vulgaire, et avec du temps et de la patience, il en vint assez facilement à bout. Les difficultés étaient plus grandes pour faire quelques progrès dans l'arabe grammatical ; pour cela, il devenait indispensable d'avoir des relations avec un lettré ou un iman. La Providence lui ménagea cette occasion aussi favorable qu'il pouvait la désirer, comme nous l'apprenons d'une de ses lettres.

« Nous avons, y ajoute-t-il, notre chapelle domestique ouverte à tous ceux qui veulent y entendre la sainte messse tous les jours, les dimanches et les fêtes ; mon confrère, M. Laurence fait une instruction en italien à la messe ; et quelquefois, surtout les jours de fêtes, nous chantons la messe. Quand il n'y a pas de prêtres esclaves dans les bagnes, nous les suppléons ; plus d'une fois j'ai été chargé d'en desservir deux, et dans chacun je faisais une instruction en italien. » [219]

III. M. Duchesne, vicaire apostolique.

La présence de M. Duchesne à Alger, fut une grande consolation pour M. Laurence, l'autre Lazariste. Les deux missionnaires vécurent constamment dans un parfait accord et dans la plus cordiale intimité ; M. Duchesne se prêtait de bon coeur à tout ce qui pouvait être agréable à son confrère, et celui-ci se trouvait heureux de lui communiquer le résultat de son expérience pour la conduite de cette Église.

La mort de son confrère arriva le 11 mars 1705. Cette même année la Sacrée Congrégation de la Propagande lui transmit les lettres de vicaire apostolique, fonction dont il remplit toujours les devoirs avec une fidélité et une dignité qui justifièrent pleinement le choix qu'on avait fait de lui.

Au commencement de 1706, M. Duchesne mettant à profit les secours que la divine Providence lui avait envoyés par les prises que les corsaires avaient faites de quelques religieux, fit donner une retraite dans tous les bagnes ; les esclaves se montrèrent fort assidus aux prédications et s'empressèrent de s'approcher du tribunal de la pénitence. Le vicaire apostolique eut lieu d'être bien consolé des fruits de salut qui résultèrent de ces saints exercices.

En procurant l'assistance spirituelle et corporelle aux pauvres esclaves, M. Duchesne ne négligeait pas le rachat de ceux qu'il savait plus exposés ou les plus nécessaires à leurs familles désolées, c'était même une de ses œuvres de miséricorde favorites ; ainsi dans la seule année 1706 il eut la consolation de briser les fers de dix-sept esclaves, partie à ses dépens, partie avec les aumônes qu'on lui avait envoyées. (*Circulaire de M. Watel*, 1707.)

Ce fut le 26 Mai 1708, que Baba-Assan après la prise d'Oran, fit son entrée à Alger amenant plus de deux mille prisonniers. Le consul anglais seul illumina trois nuits de suite ; cette basse flatterie déplut même aux musulmans.

Le zèle et la charité du vicaire apostolique redoublèrent [220] à l'arrivée de tant d'infortunés qui se trouvaient dans le dénuement le plus absolu. Le consul écrivait au ministre de France à ce sujet. « M. Duchesne a beaucoup soin de tous les esclaves pour les maintenir dans la religion. Ils sont moins exposés que jamais à en changer, le dey ne voulant pas souffrir qu'ils se fassent musulmans. Il y en a plusieurs actuellement à la chaîne pour s'y être voulu osbtiner. Le dey dit pour raison que ces renégats ne sont bons à rien ; mais le véritable motif est qu'il en veut tirer une rançon dont il serait frustré par ceux qui changent de religion. Baba-Assan demande 100000 piastres pour chaque chevalier. » Les soins spirituels ne furent pas le seul objet de la tendre sollicitude de M. Duchesne auprès des esclaves, il les pourvut d'habits et d'aliments avec le désintéressement le plus louable.

Ses travaux aussi pénibles que continuels forcèrent M. Duchesne de s'arrêter quelque temps et firent craindre pour ses jours dans le courant du mois de mai 1709 ; n'ayant pas de confrère auprès de lui à qui il pût confier ses pouvoirs, il nomma un religieux capucin pro-vicaire apostolique. Déjà auparavant, sentant ses forces diminuer, il avait sollicité de ses supérieurs un compagnon qu'il aurait établi pro-vicaire à Tunis, de manière qu'il n'y eût pas de vacance dans l'autorité que la Compagnie avait à exercer dans cette contrée ; ses désirs auraient été réalisés, si des difficultés n'avaient pas été soulevées par les Pères Capucins.

Cependant le Seigneur voulut bien conserver à cette mission un ministre qui contribuait si puissamment à le faire honorer par sa sagesse, sa piété, sa charité et son zèle aussi constant que désintéressé, et le 13 juillet 1710, il pouvait écrire : « Si cette année j'ai été presque toujours malade, surtout au mois de mai dernier, si même j'ai été réduit à toute extrémité, je me sens à présent, grâces à Dieu, assez bien remis. » [221]

Un religieux trinitaire, le P. Comelin, a écrit l'histoire de la rédemption de 1719. Il y fait le plus grand éloge du zèle, de la charité, de la bienveillance et du désintéressément de M. Duchesne et de ses prédécesseurs sur cette terre infidèle.

« Tout environnés, dit-il, que sont les vicaires apostoliques de périls sur terre, sur mer, de la part des infidèles, des juifs, des hérétiques et des faux frères, ils se soutiennent avec une constance merveilleuse, et une vie si exemplaire, un zèle si bien conduit, qu'ils en convertissent plusieurs, surtout des hérétiques, et réconcilient de grands pécheurs qu'on voit changer de vie ; ils arrêtent par leurs larmes et leurs exhortations pressantes ceux qu'ils voient près de renoncer à la foi ; ils inspirent de grands remords à ceux qui l'ont fait, et personne depuis leur établissement ne peut se plaindre de n'avoir pas ce qui lui est nécessaire pour faire son salut. Aussi, Dieu les protège-t-il d'une manière singulière, il bénit leurs travaux par des conversions considérables, et par la confiance parfaite que tous les chrétiens de toutes les nations leur témoignent.

« Celui qui exerce à présent la charge de vicaire apostolique est M. Duchesne qui depuis quinze ans travaille avec un zèle infatigable à s'en acquitter de manière à ne rien devoir à ses prédécesseurs, que les grands exemples qu'il lui ont donnés, auxquels il ajoute de nouveaux exemples de charité pour les esclaves, d'une grande attention à entretenir une parfaite intelligence avec le consul, d'un grand soin à exhorter tous les chrétiens libres à fréquenter les sacrements, et par la bonne foi qu'il leur recommande dans le commerce surtout avec les infidèles, de faire honneur à la religion ; d'une grande fermeté à maintenir la discipline et les canons contre les excommuniés, d'une grande donceur à ramener les hérétiques au sein de l'Eglise, il est d'une assiduité édifiante à visiter les malades, quoique souvent attaqués de maladies contagieuses dans l'hôpital [222] avec l'administrateur duquel il est dans une union qui fait la consolation de ces pauvres affligés. »

Le 1er septembre 1736, M. Duchesne adressait au ministre de France, une lettre dans laquelle on dirait qu'il se plaint de n'avoir pas encore travaillé assez pour le service du prochain.

« Me voici, écrit-il, sur la trente-septième année de ma résidence à Alger, à l'âge de ma quatre-vingt-cinquième année. Il aurait été à été à souhaiter qu'outre les langues que j'ai obligé d'apprendre pour mon ministère j'eusse encore appris le turc et l'arabe. De celle-ci j'en ai tiré parti, je le lis et l'écris, j'ai eu les livres nécessaires pour l'apprendre et j'ai obtenu la belle bible en latin et arabe en trois volumes in-folio par l'entremise de M. le cardinal de Polignac. Le cardinal Sacripariti me l'avait promise, mais il mourut sans me l'avoir encore envoyée. J'avais aussi travaillé pour apprendre la langue turque et j'avais copié des extraits de la grammaire de Meniski et de son dictionnaire. »

Le ministre de France, appréciant les rares qualités et le zèle désintéressé de M. Duchesne pour les intérêts de la France, lui écrivit une lettre des plus gracieuses et où paraît l'estime singulière qu'il professe pour sa personne. Cette lettre si flatteuse qui aurait blessé la modestie de ce vénérable missionnaire ne devait pas lui être remise, elle fut reçue par M. Faroux, le successeur de M. Duchesne ; celui-ci était décédé quelques jours auparavant.

Nous reproduisons maintenant les détails sur la mort de ce saint missionnaire communiqués en 1738 à toute la Congrégation par M. Couty, supérieur général.

« Depuis quelques années le grand âge de M. Duchesne et l'épuisement de ses forces faisaient craindre ce moment bien douloureux pour sa petite famille, pour la Compagnie et pour tous les malheureux qui avaient été l'objet constant de sa sollicitude paternelle. Il l'envisageait lui-même comme ne devant pas tarder beaucoup, et sa peine dans ces circons [223] tances était de ne voir personne sur les lieux en état de lui succéder dans les travaux de sa laborieuse mission. Le Seigneur lui procura cependant la consolation de voir un de ses confrères destiné à continuer ses pénibles fontions, mais elle ne fut que de quelques semaines. Fatigué depuis plusieurs mois, il se trouva dans une défaillance si grande, le 22 décembre 1736, que quoiqu'il eût fait la sainte communion par dévotion, le jour précédent, il crut néanmoins devoir demander le saint viatique. M. Faroux le lui administra avec l'extrême-onction.

« La dévotion et la piété de ce respectable vieillard, toujours tendres et solides pendant sa vie, se ranimèrent aux approches de la mort. Parfaitement présent à lui-même, car ni la vieillesse ni la maladie n'avaient altéré la force ou la vivacité de son esprit ; et semblable aux anciens patriarches qui envisageaient en paix le moment où ils allaient fermer les yeux à la lumière de ce monde, pour les ouvrir à celle de l'éternité, il pria qu'on allât à l'église lui chercher un cierge bénit, et il demanda qu'on lui récitât les prières de la recommandation de l'âme, marquant celles par lesquelles il fallait commencer, et désignant celles qu'il fallait suspendre jusqu'au moment de son décès. On s'excusa néanmoins de faire pour lors ces prières sur l'apparence actuelle de ses forces ; mais le soir du 23 vers les huit heures on crut devoir satisfaire sa piété et se rendre à ses instances réitérées. M. Faroux commença par lui présenter le signe de notre rédemption, le malade le baisa plusieurs fois avec tendresse, et il s'appliqua avec ferveur à répondre aux prières qu'on récitait. Lorsqu'elles furent finies, on lui demanda sa bénédiction, il la donna, recommandant à chacun de faire toujours bien son devoir pour Dieu, et, peu de temps après, il s'endormit paisiblement dans le Seigneur. - . *Mémoire de la Congrégation de la Mission : Algérie,* t. 1, p. 519. Cf. *Un missionnaire sedanais* (M. Duchesne), par l'abbé Lejay. Charleville, s. d. In-12. [224]

M. JOSEPH BIGOS

PRÊTRE

Amiens. 27 septembre 1737.

La province de Picardie perdit le 27 du mois de septembre 1737, son visiteur, M. Joseph Bigos, qui mourut dans la maison dAmiens dont il était le supérieur particulier. Il a reçu tous les

sacrements avec pleine connaissance, et avec les sentiments de religion qu'il avait toujours fait paraître pendant sa vie. Mgr l'évêque d'Amiens a bien voulu lui administrer lui-même le saint viatique, marquant sensiblement par plusieurs autres traits de son honorable et charitable attention, la grande estime qu'il en faisait.

M. Joseph Bigos (de Bigots) était né à Francescas, paroisse Notre-Darne, au diocèse de Condom, le 19 novembre 1668 et avait été reçu au séminaire de Saint-Lazare, à Paris, le 10 mai 1699. Il avait débuté, paraît-il, par la carrière des armes et avait été capitaine d'un régiment de dragons.

Il avait fait de très bonnes études dans sa jeunesse, et la connaissance des sciences convenables à son état, lui était aussi présente dans ses dernières années, que s'il en eut toujours fait son unique occupation. Homme de bon conseil, et doué d'une véritable prudence, il était comme l'oracle d'un grand nombre de personnes de toute condition, qui toujours satisfaites de ses réponses, recouraient toujours avec confiance à lui dans leurs difficultés. Sa prudence était jointe à une aimable simplicité, et il disait souvent d'après saint François de Sales, que sa finesse était de n'en point avoir.

Supérieur du grand séminaire de Beauvais et visiteur de la province de Picardie, il quitta Beauvais en 1730 pour devenir supérieur du grand séminaire d'Amiens. La, d'accord avec Mgr de la Motte, évêque d'Amiens, il décida le transfert du grand séminaire de la rue Saint-Denis au [225-226]

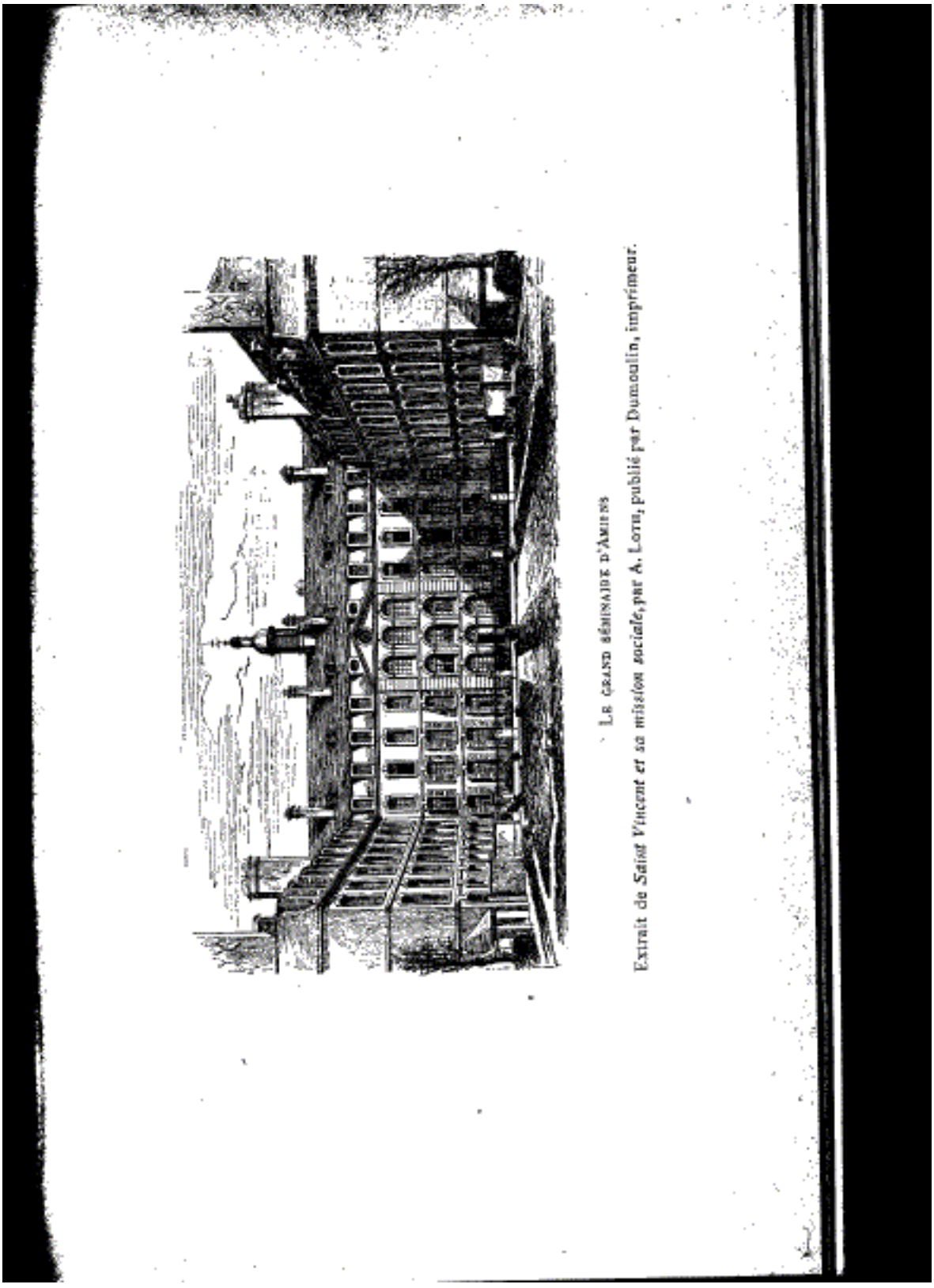

Le grand séminaire d'Amiens

Extrait de *Saint Vincent et sa mission sociale*, par A. Lotte, publié par Dumoulin, imprimeur.

faubourg de Noyon où l'on peut voir encore aujourd'hui ce séminaire, l'un des plus beaux de France. C'est le 16 février 1736 que Mgr de la Motte en posa la première pierre.

Quoique dans la place qu'il occupait, M. Bigos ait eu occasion de combattre pour la justice, et de le faire ouvertement contre l'intérêt de certains particuliers, on peut dire que néanmoins il ne s'est trouvé personne qui lui en ait su mauvais gré.

C'est avec des manières affables et cordiales qu'il accueillait sans distinction tous ceux qui avaient à faire à lui. Il aimait tendrement son prochain, et dans la vue de lui être utile pour le temps

et pour l'éternité, il a fait tout ce qu'il a pu, sans jamais plaindre la dépense pour faire réussir les missions. Il a persuadé à Mgr l'évêque d'Amiens de joindre l'aumône spirituelle de l'instruction chrétienne, à l'aumône corporelle que Sa Grandeur fait deux fois la semaine dans son palais à tous les pauvres qui se présentent pour la recevoir. Par ce même principe de charité il mettait tout en œuvre avec douceur et fermeté pour faire observer la règle soit aux Missionnaires de la famille, soit aux ecclésiastiques dont l'éducation lui était confiée, .

Il a toujours été très attaché à son état, et sensible à tous les vrais intérêts de la Congrégation, très zélé pour lui procurer de bons sujets, et plein de vénération pour ses règles et ses usages dont il a toujours eu un grand soin de maintenir l'observance. Tout le diocèse a regardé sa mort comme une grande perte qu'il faisait, et plusieurs de M M. les curés tant de la ville que de la campagne, en signe de leur pieuse reconnaissance, ont fait faire dans leurs églises des services solennels pour le repos de son âme.

Son corps déposé dans le petit cimetière du seminaire fut transporté solennellement en 1741 dans la chapelle du nouveau séminaire d'Amiens où il repose encore actuellement au milieu du chœur. - *Anciennes Relations*, p. 177 ; [227] et Archives du séminaire d'Amiens ; voy. Dubourguier, *Grandes écoles d'Amiens*, p. 547.

M. JEAN-BAPTISTE DIDIER

PRÊTRE

Saint-Cyr. 23 Novembre 1717.

Notre maison de Saint-Cyr perdit aussi le 23 novembre 1737 un de ses bons missionnaires en la personne de M. Jean-Baptiste Didier, né à Guillestre près de Mont-Dauphin, diocèse d'Embrun, le 26 juin 1704, et reçu au séminaire de Saint-Lazare à Paris, le 17 juin 1725. Quelques discours qu'il entendit sur les fonctions de la Congrégation, lui fit concevoir le désir d'y entrer. Dans cette vue il entreprit le voyage de Provence pour s'instruire plus spécialement auprès de quelques missionnaires de la nature et des obligations de l'état que Dieu lui avait inspiré d'embrasser. Alors, il n'eut pas de peine à quitter le monde.

Envoyé aux Invalides après ses études, il y fit voir un grand zèle pour le salut des soldats, beaucoup de charité pour ses confrères, et une singulière tendresse pour les malades. Il visitait assidûment ceux dont les maladies étaient contagieuses, non seulement lorsque c'était son tour de le faire, mais encore il y allait de tout son cœur à la décharge de ses confrères, auxquel il était charmé d'épargner à ses propres dépens les dangers de maladie et de mort que l'on court dans l'exercice de ces œuvres de miséricorde. Un de ses confrères étant attaqué d'une maladie très désagréable et contagieuse, M. Didier voyant que ses services lui plaisaient beaucoup, s'enferma courageusement avec lui, et par le mouvement d'une vraie charité se livra avec la meilleure grâce du monde au péril évident de perdre la vie, pour la conserver, s'il eût été possible, à son [228] confrère malade, et il ne le quitta qu'après lui avoir rendu les derniers devoirs.

Quelque temps après, se sentant de l'attrait pour les missions, il obtint de feu M. Bonnet, supérieur général, d'y être appliqué. Pour cet effet, il fut envoyé à Saint-Cyr, où il a exercé ce saint emploi avec beaucoup de zèle. Son grand plaisir était de faire le catéchisme aux enfants, il les aimait et en était aimé. Leur instruction lui était si à cœur, qu'à peine avait-il pris ses repas qu'il volait vers eux ; il avait une grâce spéciale pour en disposer un grand nombre à la première communion. Il faisait encore beaucoup de bien au confêssionnal : c'est l'exercice auquel il s'appliquait le plus. Il était bien aise que les plus grands pécheurs le prissent pour confesseur ; il en tirait toujours parti, et ils ne se retiraient jamais mécontents, quoiqu'il observât à leur égard les exactes mais saintes règles de l'Église. Rien n'échappait à son zèle. Il n'y a point d'égards qu'il n'eût

pour ceux qui accouraient à la Mission des paroisses cir-convoisines ; il prenait toutes les meilleures mesures pour se ménager le loisir de les entendre, sans préjudice des autres; il y sacrifiait de tout son cœur le temps destiné à son délassement. « Je serais bien fâché, disait-il quelquefois, de n'en pas agir ainsi à l'égard de ces pauvres gens, ils sont dans de grandes peines, et ils ont de grands besoins. » Les grâces qui accompagnaient ses soins pour le salut des âmes, étaient si sensibles, que dans plusieurs missions, les peuples l'appelaient avec complaisance le bon Missionnaire. Ils auraient encore pu l'appeler l'homme de paix, puisque partout il portait cet esprit, adoucissant tout, pacifiant tout, et terminant avec beaucoup de zèle et d'adresse les différents qui se rencontraient et au dedans et au dehors. Ainsi encouragé par les fruits de son ministère et entraîné par l'inclination dominante de soulager ses confrères, il se livrait à un travail des plus actifs et des plus assidus : jusque-là qu'on craint que cette ardeur [229] et cette continuité n'aient été la cause de sa maladie.

Il employait la plus grande partie de son patrimoine à faire des aumônes. Peu de temps avant sa mort il en a fait d'assez considérables à une famille noble du Perche, où il avait fait la Mission, et aux environs de Dreux à une autre pauvre famille calviniste, dont avec ses confrères il avait procuré l'abjuration. Il est universellement regretté ; les missionnaires, les dames et les demoiselles de la royale maison de Saint-Cyr, les personnes du village, les peuples des endroits où il a fait mission, tous en un mot en disent beaucoup de bien, et sa mémoire est chez eux en bénédiction. Il y a lieu d'espérer que Dieu ne l'aura pas trouvé moins agréable à ses yeux. - *Anciennes Relations*, p. 182

M. ANTOINE DE LA VILLE

PRETRE

Le Mans. 10 février 1739.

Le 10 février nous perdîmes un des plus dignes enfants de saint Vincent de Paul, M. Antoine de la Ville, supérieur de notre maison du Mans, et visiteur de la province de Bretagne, vrai missionnaire, à en juger par les marques de sa vocation, par sa fidélité à en remplir les devoirs, par son zèle et sa vigilance à en conserver l'esprit.

Prévenu des bénédictions du Seigneur, il fit voir depuis son enfance de si belles dispositions pour servir l'Église, que son évêque suivant l'usage du temps, lui conféra la tonsure à sept ans et qu'il parut dès lors digne d'être nommé a un petit canonicat du lieu de sa naissance, par Mme l'abbesse de Cusset. Le crédit de ses parents, parmi lesquels il comptait M. Sicaut, évêque de Synope, et la protection de cette dame, nièce du P. La Chaise, auraient pu lui procurer des dignités ecclésiastiques, et même on lui en faisait espérer ; mais Dieu l'appellait à son service, [230] et fidèle à sa voix, il renonça à toutes les espérances qui auraient pu flatter un cœur moins généreux. Agé seulement de dix-neuf ans, il se consacra irrévocablement au Seigneur dans notre Congrégation, dans le temps même qu'ayant fait en province un premier cours de philosophie il en commençait un second à Paris pour y prendre ses grades dans l'Université, suivant les intentions et les vues de sa famille. Elle fut péniblement affligée d'une démarche si contraire à ses projets, et persuadée qu'un tel sujet restant dans son sein, lui aurait fait honneur, elle n'omit rien pour l'engager à retourner dans le monde ; caresses, promesses, menaces, tout fut employé, mais rien ne fit impression sur un cœur qui dans toute sa sincérité avait pris Dieu pour son partage. On eut beau revenir à la charge, lui offrir même dans la suite une cure de 1500 livres et lui vanter toutes sortes d'avantages, il fut toujours inébranlable dans sa vocation,. Il s'attacha à ce qu'il y a de plus solide dans la piété, et il régla sa conduite avec tant de succès sur les maximes évangéliques, et les règles de notre état, que M. Jolly, supérieur général, d'heureuse mémoire, le jugea digne peu de temps après la prêtrise, d'être employé à la formation des jeunes missionnaires, et lui çonfia pour cet effet

la direction du séminaire interne que nous avions alors à Angers. Il y forma d'excellents sujets, plus encore par le puissant exemple de ses vertus, que par les leçons assidues et continuelles de piété qu'il leur donnait. Il parut dès ce temps à M. Jolly si solidement attaché à Dieu et à son état, qu'il l'honora de sa confiance en lui faisant conférer le prieuré de Saint-Thomas de Cosnac, persuadé que ce vertueux sujet en consacrerait toujours les revenus selon les règles et l'esprit de l'Église, au soulagement des pauvres, à la décoration des autels, et en d'autres bonnes œuvres, ce qu'il a fait jusqu'au dernier soupir.

Au sortir d'Angers, il vint à Saint-Lazare enseigner la [231] théologie morale, et une personne qui a eu l'aventage de le connaître en 1701, assure qu'il était universellement aimé et estimé pour ses talents et sa vertus, et que les étudiants avaient en lui une confiance entière, car, que si d'un côté il était appliqué et attentif à les instruire avec clarté, précision et solidité des maximes et des vérités de notre sainte religion, de l'autre il n'était pas moins adroit à leur insinuer agréablement l'amour de leurs devoirs et de la régularité.

En 1703, M. Watel qui venait d'être élu supérieur général, jetta les yeux sur lui pour lui confier la conduite de notre maison de Sarlat ; on ne tarda pas à remarquer la bonté et le discernement de ce choix, qu'on ne pouvait guère faire meilleur ; mais on eut principalement occasion, d'admirer sa rare sagesse et sa prudence consommées dans notre établissement à Notre-Dame de Buglose. Saint Vincent de Paul avait pris naissance près de ce lieu, et Mgr l'évêque de Dax désirait que cette cure nous fut unie à perpétuité ; une seule chose manquait pour le succès de cette union, le consentement du curé titulaire qui s'y était toutours fortement opposé ; mais il ne put résister à la douceur, à la patience, ni à l'habileté de M. de la Ville qui trouva dans son amour, et dans sa dévotion envers saint Vincent de Paul, de quoi aplanir toutes les difficultés. Son adresse dans le maniement des affaires, sa science profonde des divines Ecritures, son goût pour tout ce qui s'appelle littérature, lui avaient acquis dans tout le pays la réputation d'un homme de vrai mérite ; les savants se faisaient un plaisir de jouir de sa conversation, les grands et les petits l'aimaient avec une respectueuse confiance ; tous aussi le regrettèrent extrêmement quand on le retira pour le faire passer au Mans, y prendre la conduite de cette famille immédiatement après M. Himbert.

La peine qu'on avait au Mans de perdre M. Himbert, fit recevoir le nouveau supérieur avec quelque sécheresse, [232] et les premiers six mois qu'il passa dans sa nouvelle supériorité, durent être un peu pénibles ; comme il était dans l'ordre de Dieu, et résigné à tout pour lui prouver sa soumission et son obéissance, il ne s'alarma de rien, et la divine Providence permit pour sa consolation, que la prévention se dissipant, ses talents parurent et son mérite fut connu, et que M. de Tressan alors évêque, persuadé du présent qu'on lui avait fait en la personne de M. de la Ville, lui donnât sa confiance entière, et l'honorât de son estime.

Il la méritait par toutes sortes d'endroits, et il l'a conservée jusqu'à sa mort sous les deux autres successeurs évêques qui ne l'ont pas moins considéré. Ils étaient charmés de voir à la tête de leur séminaire un tel supérieur qu'une rare prudence et toutes les autres vertus et qualités requises avaient universellement fait reconnaître pour très habile dans l'art de gouverner.

Cette même considération a empêché d'écouter la demande expresse que son humilité et ses infirmités lui ont fait réitérer souvent pour être déchargé de la conduite de la famille et de la province. Son amour pour le bon ordre, son attention à le maintenir, son discernement en tout, son zèle pour le spirituel des familles, son habileté pour gérer le temporel lui attiraient des applaudissements de toutes parts, et demandaient qu'il restât en place nonobstant ses infirmités qui, quoique habituelles, ne l'ont point empêché de travailler avec succès, et autant que bien des personnes d'une santé plus robuste. Trente et une années de bons services dans la direction du séminaire l'avaient rendu respectable aux yeux du clergé et du peuple, qu'il a constamment servis avec tout le désintéressement et la fidélité possible, et qu'il a également édifiés par les exemples d'un grand nombre de vertus. Les infirmités de M. de la Ville lui rendant les visites épiscopales, où on le priait d'accompagner l'évêque, bien difficiles ; il [233] s'excusait humblement d'y accompagner le prélat, mais on lui répondait aimablement qu'on avait besoin de sa tête et de ses

lumières, et qu'on lui servirait volontiers de pieds, d'œil et de mains. Sa sagesse a encore paru dans l'administration de l'hôpital ; on y regrette ses avis et ses conseils, ils y furent toujours salutaires au bien des pauvres.

Digne enfant de saint Vincent de Paul, il était pénétré de la plus tendre dévotion envers lui. Il est un de ceux qui ont le plus soupiré après la canonisation de ce grand serviteur de Dieu ; ses lettres sont pleines des transports de joie dont son âme tressaillit quand ii apprit la nouvelle que tout était heureusement consommé à Rome. On sait qu'il ne désirait plus pour mourir content, que d'en solenniser la fête avec pompe et magnificence : consolation que le ciel lui a accordée, et dont il a marqué sa reconnaissance envers le Seigneur. Mais sa dévotion consistait principalement à retracer vivement dans sa conduite le saint instituteur par l'imitation de ses vertus. Il avait appris de lui à ne se point précipiter dans les affaires, à voir, à examiner, mais surtout à consulter Dieu, avant que d'agir. L'impatience humaine ne goûta pas toujours cette conduite ; néanmoins malgré cette lenteur apparente, laquelle dans le fond n'était que prudence et sagesse, il a plus agi que bien d'autres, et ce qu'il y a de consolant pour lui et pour la Congrégation qu'il servait si utilement, c'est qu'il a toujours bien agi.

La maison du Mans se ressouviendra à jamais et avec une douce reconnaissance de tous les biens que ce vertueux supérieur lui a faits. Elle lui est redevable du bon état de ses affaires, et du bon ordre qu'elle y voit ; d'un grand autel magnifique tout de marbre qu'il a fait dresser avec de grandes dépenses, et sur lequel, parce que l'Église est dédiée à la sainte Vierge, il a fait placer une belle statue de cette Reine du ciel, entre deux anges qui sont soutenus par des colonnes de marbre ; d'une riche croix d'argent [234] très délicatement travaillée, et de six chandeliers qui, l'accompagnent et ne sont pas moins précieux ; d'un grand nombre d'ornements très propres dont il a enrichi la sacristie ; de trois calices pour lesquels il a destiné une partie de son dépôt qui lui est resté à la mort, l'autre parti étant pour des aumônes faites à certaines paroisses ; du grand zèle qu'il a eu pour perfectionner la bibliothèque, qui se trouve aujourd'hui une de nos meilleures, par le grand nombre de livres choisis avec goût dont il l'a enrichie, et. par l'arrangement et l'ordre qu'il lui a donné. Tout cela demande de l'assiduité, de l'amour du travail, de l'affection à son état, des facultés ; son économie et sa libéralité étaient ses ressources, ce qu'il avait en propre étant tout employé au soulagement des pauvres et à ces sortes de bonnes œuvres. Que la maison du Mans joigne donc tous ces bienfaits aux rares exemples de vertu qu'elle a reçus de lui, et elle y trouvera sans doute les motifs d'une vive reconnaissance. Tel a vécu le cher missionnaire que nous regrettons. Né à Cusset, au diocèse de Clermont, le 12 Mars 1668, il avait été reçu au séminaire de Saint-Lazare à Paris le 25 mars 1687. - *Anciennes Relations*, p. 226.

M. BENOIT BERNARD

PRÊTRE

Béziers. 27 juillet 1739.

La Congrégation, et plus particulièrement la maison de Béziers, firent le 27 juillet de l'année 1739, une perte considérable par la mort de M. Benoît Bernard. L'une perd un excellent sujet qui lui a fait honneur dans tous les emplois qui lui ont été confiés ; et l'autre un bon supérieur qui la conduisait avec autant de bonté que de fermeté et de sagesse, homme d'un vrai mérite, universellement reconnu pour tel par ses talents, et plus encore par ses vertus. [235] Né à Saint-Prix-la-Roche, diocèse de Lyon, le 29 mars 1665, il avait été reçu au séminaire à Lyon le 29 septembre 1687. Ses premières années dans notre Congrégation furent passées avec le fruit qu'on y doit naturellement recueillir. Son coeur docile et porté à Dieu, se forma avec soin pendant le temps de son séminaire à la vertu, à la piété, aux exercices spirituels de notre état. Son esprit bon et solide se remplit avec émulation pendant le temps de ses études, de la science propre à l'acquit de nos

fonctions. Sa capacité fut bientôt connue, et ce qui la faisait estimer davantage, c'est qu'on prévoyait qu'elle serait utile, son émulation pour la science ne ralentissant point sa ferveur dans la piété ; il fut toujours égal et constant dans l'observance de ses devoirs.

Devenu ainsi capable de tous les emplois de l'état, il les a successivement exercés avec honneur, avec fruit, et, à la grande satisfaction de tous, ceux qui ont été à portée de connaître son mérite. M. de la Berchère, archevêque de Narbonne, M. Jean Daranthon d'Alex, évêque de Genève M. de Rochebonne, évêque de Noyon, en un mot tous les évêques sous lesquels il a travaillé, comme celui de Chartres, dans le temps qu'il était directeur des Missions de Saint-Cyr; ceux d'Auxerre, de Lyon, de Béziers, de Noyon, de Narbonne, d'Annecy, où il a été successivement supérieur, l'honoraient spécialement de leur estime et de leur confiance. Plusieurs même ayant connu sa science, sa sagesse, sa prudence, sa charité, l'avaient choisi, les uns pour le confident de leurs secrets, les autres pour le dépositaire de leur conscience, et tous recouraient à ses conseils dans les affaires épineuses de leurs diocèses. Il est spécialement regretté de Mgr de Béziers, qui le 30 juillet 1739, en écrivait en ces termes : « Nous avons perdu le cher M. Bernard que je regrette infiniment. Il y avait longtemps que je l'avais dans mon séminaire, je connaissais tout son mérite, et tout le bien qu'il faisait. » C'est ce mérite distingué qui [236]

[238] et l'estime qu'il faisait de leurs fonctions. C'étaient là autant de preuves de son grand attachement à la Congrégation : en voici d'autres, car il l'aima toujours comme un enfant bien né doit aimer sa bonne mère. Le temporel des différentes familles qu'il a conduites, fut toujours sagement administré entre ses mains. Toutes les dépenses qu'il faisait étaient faites à propos. Le spirituel n'était pas administré avec moins de fidélité. Pauvre dans la disposition de ses revenus ; ils les employait tous, soit en œuvres pieuses, conformément à l'esprit de la Mission, soit au soulagement des pauvres, qui l'ont pleuré comme leur père, et qui au jour de sa mort disaient de lui : « Dieu l'aimera, comme il nous a aimés.» Le désir de les secourir de plus en plus, joint à celui de la gloire de Dieu, lui a fait contribuer à la vocation de plusieurs Filles de la Charité. Quand il trouvait de bons sujets, des filles sages et vertueuses, mais que le défaut de moyens temporels, aurait retenues dans le siècle, il en prenait soin et pendant le temps qu'elles s'éprouvaient et qu'on les éprouvait, il leur fournissait ce qui était nécessaire, et cherchait dans sa charité et dans celle des autres qu'il sollicitait avec zèle, les moyens de fournir aux frais de leurs voyages.

Nos fonctions, disait-il, conduisent toutes à Dieu : ce qu'il y a d'important, c'est de s'en bien acquitter, et un des bons moyens pour cela, c'est de les exercer, non par son propre choix, mais dans l'ordre de l'obéissance. Sa conduite ne démentait point ses sentiments. On l'appliqua pendant ses premières années, à toutes sortes de fonctions différentes. Tantôt après trois mois de régence, on l'envoyait en mission, tantôt des missions on le faisait repasser à la régence, quelquefois ou le mettait en paroisse, quelque temps après on l'en retirait pour d'autres emplois, et toujours, il se prêtait de très bon cœur à tout ; comme un homme maniable qui n'a point de volonté, il partait sans résistance, sans murmure, sans plainte, content de tout. [239] Courageux pour lui-même il était bon et indulgent pour les autres.

Muni de tous ses sacrements qu'il a demandés et reçus avec la dévotion la plus sensible, aidé des prières de ses confrères qui lui ont fait deux fois la recommandation de l'âme, et ayant l'esprit très présent, il est mort en disant à Dieu qu'il l'aimait de tout son cœur. - *Anciennes Relations*, p- 248.

M. THOMAS GIANNINI

Rome. 15 décembre 1739.

Le matin du 15 du mois de décembre 1739, M. Thomas Gianinni né à Naples le 19 décembre 1669 et reçu au séminaire à Rome le 3 mai 1708 mourut dans notre maison de Monte-Citorio. Il a passé plusieurs années dans l'exercice des Missions, pour lesquelles, aussi bien que pour les autres fonctions de l'état, il avait reçu de singuliers talents de Dieu ; et l'usage qu'il en faisait était universellement agréé. La réputation de sa capacité et de son mérite le fit demander par M. le cardinal impérial, pour lui confier la conduite de l'Académie, des nobles à Rome. Il s'est acquitté de cet emploi à l'entière satisfaction de Son Eminence. Mais réduit à une telle faiblesse de nerfs, qu'il ne pouvait plus se soutenir, il passa au mois de juin 1738 de l'Académie à Monte-Citorio, où il a reçu à l'infirmerie tous les secours spirituels et temporels qu'il pouvait désirer. Tous les soins qu'on a apportés n'ont point empêché la faiblesse de s'augmenter. Il a conservé jusqu'au dernier moment l'esprit sain et parfaitement présent à lui-même. La veille de sa mort la plupart de ses confrères passèrent encore avec lui la récréation du soir, à laquelle il contribua avec sa facilité ordinaire : mais le lendemain matin, dans le temps même que ceux qui destinés à lui rendre service, et qui pour [240] cet effet couchaient dans les chambres voisines, le remettaient dans son fauteuil, il expira subitement entre leurs mains, sans convulsion, sans la moindre plainte. Un d'entre eux courut appeler un prêtre, mais il n'y avait plus rien à faire. - *Anciennes Relations*, p. 265.

M. PIERRE RHODES

PRETRE

Vannes. 14 mai 1740.

Nous vîmes mourir dans cette maison de Saint-Lazare le 14 du mois de mai dernier M. Pierre Rhodes, supérieur de notre maison de Vannes, missionnaire d'un vrai mérite, et que ses bonnes qualités font regretter sensiblement. Né à Thiézac au diocèse de Saint-Flour le 8 février 1668, il était diacre lorsqu'il fut reçu à Paris, au séminaire, le 1er mars 1693. Ayant fait de fort bonnes études à Dijon en Bourgogne sous les yeux d'un oncle sage, qui possédait un bénéfice dans le diocèse de Chalon-sur-Saône, on le crut bientôt capable d'enseigner, et pour cela on l'envoya à Troyes. Ses succès joints à sa bonne conduite l'en firent rappeler, pour lui confier à Cahors l'instruction des jeunes missionnaires. Son amour pour la formation de ses écoliers à la science et à la piété, le fit s'appliquer avec un zèle que rien ne ralentit, à bien faire ses leçons et ses conférences. Il fût toujours autant aimé qu'estimé ; car sa fermeté et son exactitude pour le maintien de la régularité, étaient si bien tempérées de bonté et de compassion, que si on reconnaissait avoir en lui un maître, on n'était pas moins persuadé qu'il était bon ami.

Chargé bientôt après de la direction du séminaire externe par M. Chevremont, il fit toujours voir de plus en plus que propre à tout, on pouvait aussi compter sur lui pour tout. Il maintint l'ordre et l'observance des règlements avec tant [241] de prudence, que le dedans et le dehors en furent pleinement satisfaits. Il trouva toujours dans les séminaristes, la plupart excellents sujets et très capables, mais enfin esprits plus ou moins faciles à manier, la docilité, l'amour et le respect : car trouvant toujours aussi eux-mêmes en lui de la sagesse, de la bonté, de la capacité, ils étaient obligés de le reconnaître pour leur supérieur en tout. Outre les emplois de professeur et de directeur, on le chargea de l'explication de l'Écriture sainte ; on l'employa à prêcher, à confesser dans la paroisse de Saint-Barthélemy, unie au séminaire, et à conduire beaucoup d'exercitants, parmi lesquels il eut la consolation de voir son propre père. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il quitta Cahors. Le bon ordre qui y régnait, les bons

et puissants exemples qui animaient cette famille, le bien qu'il était en possession de faire, l'y avaient particulièrement attaché.

Il se rendit pourtant à Agen vers 1704 ou 1705. Dés qu'il y fut connu, Mgr l'évêque, MM. les grands vicaires, et tous les ecclésiastiques du diocèse lui donnèrent leur estime et leur confiance : les externes même de la première distinction s'adressèrent à lui pour apprendre les voies de Dieu ; et plusieurs l'appelèrent dans leurs maladies mortelles, pour le faire le dépositaire de leurs derniers sentiments, et être préparés à l'éternité. M. Révérend, son supérieur le regardait comme son bras droit. Ils concouraient ensemble au bien avec la meilleure intelligence. Leur union fondée sur la grâce était si solide et si tendre, qu'ils versèrent mutuellement des larmes, lorsque l'obéissance les obligeant de se séparer, appela M. Rhodes à Vannes, pour lui confier la conduite de la famille. Il y a passé les trente dernières années de sa vie avec une égale édification, toujours vigilant à procurer le bien spirituel et temporels du séminaire, zélé à en soutenir les véritables intérêts, aux dépens même de son repos et de sa santé.

Il n'épargnait rien pour que les ornements et les autres [242] choses nécessaires au service divin fussent dans toute la décence convenable. Il ne comptait pour rien non plus les dépenses justes et raisonnables qu'il fallait faire pour les missions auxquelles sa maison était obligée. Le temps de les faire arrivait-il ? Il invitait, selon l'usage du pays, un certain nombre des plus vertueux ecclésiastiques qui sous sa direction partageaient l'ouvrage. Il les traitait si bien, et avec tant de générosité, que chacun extrêmement satisfait, se portait de grand cœur au travail : il les y animait par son zèle, et en faisant beaucoup de bien auprès des âmes, il apprenait à ses coopérateurs la manière de le continuer, et leur inspirait le désir de le faire toujours. Dans les lieux où les missions se faisaient en bas-breton, il regrettait de ne pouvoir parler en cette langue, et alors il déférait au plus ancien des ouvriers la direction de la mission, sans pourtant rester oisif ; car en son particulier il s'occupait avec une ardente charité, encouragée par d'heureux succès, à confesser les personnes qui entendaient le français, et à terminer les différends. Il avait la grâce de gagner les esprits et les cœurs et de les réconcilier. Sa compassion pour les pauvres gens était tendre et efficace, surtout pour ceux des terres appartenant au séminaire. Dans ces temps de misère publique que les péchés des hommes semblent avoir rendus plus fréquents, il les faisait consoler, leur donnait des remèdes et des secours dans leurs maladies, les protégeait contre les vexations de leurs ennemis ; et par de vives et charitables remontrances les faisait exempter des corvées qu'on exigeait d'eux, et auxquelles ils ne se seraient assujettis qu'au grand préjudice de leurs familles. Une année même que le grain était fort cher, il distribua quatre tonneaux de blé aux paysans qui en manquaient, et ne le redemanda que lorsque l'abondance d'une nouvelle récolte l'eût mis à bas prix. Ce qui prouve encore le désintéressement de la charité, c'est qu'il ne craignait point d'obliger des ingrats. On lui représentait quelquefois que les malheu [243] reux à qui il rendait service, en abusaient souvent contre lui-même. Peu importe, répondait-il, qu'ils soient reconnaissants : ils sont dans le besoin, c'est une raison de les soulager. Tout ce qu'on lui demandait pour les pauvres de la paroisse du Mené unie au séminaire de Vannes, leur était libéralement et joyeusement accordé, surtout lorsque quelque infirmité rendait leur besoin plus pressant. C'est le témoignage que lui rendent les plus anciens de la paroisse, qui assurent encore que dans les années de disette, il a plusieurs fois fait faire des fournées de pain, dont la distribution avait soulagé quantité de malheureux.

Sa conduite si régulière, et régulière sur tous les points, avait acquis à notre cher défunt une grande réputation dans tout le diocèse. Les personnes les plus distinguées l'estimaient singulièrement, et l'honoraient de leur confiance. Vous avez trop d'esprit, lui disait un jour l'illustre M. de Montaran, charmé de la douceur de ses conversations et de la solidité de ses raisonnements. En effet, son esprit vif, pénétrant, étendu, lui faisait trouver dans son propre fond des expédients que les avocats qu'il consultait ne pouvaient s'empêcher d'admirer. Propre à traiter les affaires épineuses, d'un autre côté il n'était pas moins solidement habile dans la

science ecclésiastique. M. de Tressant mort archevêque de Rouen, M. de Caumartin mort évêque de Blois, M. d'Argouges mort évêque de Vannes, M. Fagon qui conduit aujourd'hui le diocèse, tous prélats d'un vrai mérite, connaissaient si bien celui de M. Rhodes, qu'ils l'ont toujours employé avec beaucoup de confiance. Mais M. Rhodes ne se servait de son crédit auprès de ces illustres seigneurs, que pour le bien de l'Eglise, leur insinuant adroitement de bons avis pour le gouvernement de leurs diocèses, et fixant leur bonne volonté sur le séminaire. Sa droiture et sa probité étaient si bien connues, qu'on se fiait en lui pour des choses très importantes. Telle a constamment été la vie de M. Rhodes, vie occupée de toutes sortes [244] de bonnes œuvres. Il y a contracté la cruelle infirmité de la pierre, pour la guérison de laquelle en 1730, il souffrit ici une douloureuse opération. La crainte de causer de l'embarras au séminaire des Bons-Enfants où il était descendu, s'il venait à y mourir, le fit consentir à être transporté à Saint-Lazare. Il avait déjà reçu tous les sacrements, avec les sentiments d'une foi vive et d'une tendre dévotion. Il fit dans cette circonstance sa profession de foi, et crut devoir ajouter pour l'édification publique, et par amour pour la vérité, qu'il mourait très soumis à toutes les Constitutions de la sainte Église catholique, apostolique et romaine. « J'ai souscrit, dit-il, la bulle *Unigenitus*, et je n'ai jamais approuvé l'erreur, et j'ai plaint le sort de ceux qui la suivaient. » C'est dans ces sentiments qu'il expira.

LE FRÈRE JACQUES FEGER

COADJUTEUR

Ile de France ou Maurice. 10 février 1739.

Ce fut le 10 février 1739 vers les neuf heures du matin, que le frère Feger de notre mission de l'île de France, traversant un petit bras de mer qu'il avait coutume de passer à pied, s'y envasa tellement, pour l'avoir pris trop bas, qu'il ne put jamais en sortir, tout vigoureux qu'il fut et habile dans l'art de nager. C'était un excellent sujet : esprit solide, bon caractère, laborieux au delà de ce qu'on peut imaginer. Sa sagesse lui avait attiré la confiance de toute la colonie : il s'en servait particulièrement en faveur des esclaves ; il pouvait se permettre de reprendre les maîtres qui, durs envers leurs esclaves, ne semblaient attentifs qu'à en retirer impitoyablement du service. Il soulageait ces pauvres esclaves, et n'était pas moins attentif au salut de leurs âmes, leur faisant souvent le catéchisme et les encourageant à la pratique de la vertu. - *Anciennes Relations*, p. 577. [245]

LE FRÈRE JEAN-BAPTISTE DE LAUNE

COADJUTEUR

Saint-Lazare-lès-Paris. 8 juillet 1740.

La perte que nous fîmes dans cette maison de Saint-Lazare le 8 juillet 1740, en la personne de notre frère Jean-Baptiste de Laune, coadjuteur, nous fut d'autant plus sensible, que les rares qualités de ce vertueux sujet la rendaient réellement plus grande pour cette famille. Son nom seul, pour tous ceux qui l'ont connu, est un éloge accompli. L'on se retrace avec complaisance l'idée d'un frère de la Mission des plus parfaits, d'un homme très instruit de tous ses devoirs de chrétien et de missionnaire, et constamment appliqué à les remplir avec tant d'exactitude, et une si grande paix intérieure, que la douce édification qu'il donnait, inspirait à tous ceux qui le voyaient le respect et l'amour.

Né au village d'Herblé, diocèse de Paris, au mois de décembre 1674, il avait été reçu ici au séminaire le 30 mai 1697. La manière dont il a répondu à sa vocation prouve sensiblement qu'elle venait de Dieu.

Rarement conversait-il avec les hommes, leur parlant cependant dans le besoin, et dans les occasions où la charité et l'honnêteté l'exigeaient ; mais avec tant de circonspection, de bonté, de cordialité et d'édification, que ceux mêmes qui auraient pu trouver dans sa conduite la condamnation de la leur, ne pouvaient s'empêcher de le respecter et de l'aimer.

A son inviolable fidélité aux exercices spirituels de son état, il joignait, pour servir plus parfaitement le Seigneur, des aspirations continuelles. Au plus fort de son travail, on le voyait occupé de Dieu. Son cœur, qui en était rempli, lui mettait souvent dans la bouche le nom de son divin Sauveur. C'était, et il est permis de le dire, puisque la vie de [246] l'homme sur la terre est une vie de combat, c'était son cri de guerre, par lequel il rappelait son âme et la fixait sous les yeux de son Seigneur. Quoique par ce moyen il fut continuellement en prière, cependant son âme, peu satisfaite lorsque les travaux du jour ne lui avaient pas laissé quelque temps considérable pour s'unir plus tranquillement à Dieu, était dans ce regret que donnent la faim et la soif de la justice. Sa fidélité et son ardeur à communier n'allaient pas seulement jusqu'à ne pas omettre de le faire aux jours prescrits, mais elles le portaient à s'unir à Jésus-Christ par ce sacrement, le plus souvent qu'il lui était possible. Un jour ouvrier, faisant la cuisine à notre ferme de Grigny, dans le temps de la maladie de M. Bonnet, il sortit de très grand matin pour quelques provisions, se flattant de revenir assez tôt pour entendre quelqu'une des messes qui se disaient à la chapelle domestique et y communier ; mais les ayant trouvées toutes dites, on le vit se mettre en paix à son ouvrage, et après avoir disposé toutes choses, partir à dix heures et demie ou onze heures pour entendre la messe à une demi-lieue de là, et y recevoir son divin Sauveur. A la ville, à l campagne, dans ses voyages comme à la maison, toujours recueilli en lui-même il priait toujours. Ses délices étaient de s'échapper un montent, lorsqu'il le pouvait, et d'entrer dans les différentes églises, pour s'y prosterner devant la Majesté divine et lui rendre, par les anéantissements de son esprit et de son coeur, tout l'honneur dont il était capable.

De cet esprit de religion, de foi, et d'union à Dieu, naissait en lui la paix profonde et intérieure qui l'a rendu supérieur à tout ce qui pouvait l'affliger dans cette vie, et l'a inviolablement attaché à son état. Quoique boucher de profession, ce métier toutefois était si contraire à sa douceur naturelle, qu'il ne pouvait presque se résoudre à tuer le moindre animal. La cuisine de cette maison de Saint-Lazare, par les grands embarras qu'elle entraîne, ne lui répugnait pas moins ; cependant il a exercé l'un et l'autre emploi pen- [247] dant plus de quarante ans, avec tout le courage, toute l'exactitude, la propreté, le support, la patience, la piété qu'on pouvait désirer. On admirait sa charité pour les jeunes frères qu'on lui confiait : il s'appliquait à les former, les instruisait, les édifiait, les portait à la vertu, et ne se rebutait jamais des difficultés qu'il avait à essuyer de leur part, mais souffrait tout avec douceur et humilité. Aussi les esprits les moins aisés étaient-ils obligés de se rendre. Sa charité au reste n'était point aveugle, mais bien éclairée. Il savait rendre justice à qui il appartenait : il disait fort bien que tel sujet n'était pas propre à l'état. Ce n'était, il est vrai, qu'à ses supérieurs qu'il s'expliquait ainsi ; car jamais homme n'a paru plus réservé à parler des autres, ni plus propre à établir l'union et la paix, et à les maintenir.

Chef dans les offices qui lui étaient confiés, tout roulait sur lui, et quelquefois il faisait presque tout. C'était lui qui suppléait à l'oubli ou au peu d'activité des autres ; souvent il passait une partie des nuits à avancer l'ouvrage, afin de les soulager et d'avoir le loisir de vaquer plus tranquillement le lendemain aux exercices spirituels de la communauté. Son amour pour le travail était si grand qu'il oubliait et négligeait sa santé, lors même qu'elle paraissait avoir le plus besoin de soulagement. L'envoyait-on à la campagne, pour lui procurer, par le repos, la guérison de ses jambes tantôt enflées de fatigues, d'autres fois brûlées par quelque accident de l'eau bouillante ou du feu ? Il se mettait d'abord en possession de la cuisine des fermes, et au lieu de prendre le soulagement qu'on lui croyait nécessaire, il en procurait aux autres par le travail le plus assidu. Mais, s'il était actif et laborieux, il n'était pas moins humble, ni moins soumis. Il rendait volontiers compte de tout, et se conformait à la

manière dont ses supérieurs et ceux avec qui il partageait les soins de l'économie voulaient que les choses se fissent. Bien éloigné de l'esprit de présomption, qui porte les personnes trop prévenues d'elles-mêmes à [248] se comporter dans leurs offices avec indépendance, ou seulement suivant leurs idées, le frère Jean de Laune, plus mort à sa volonté propre, se renfermait dans celle de ses supérieurs pour faire celle de Dieu, et aimait à leur marquer en tout une juste déférence et beaucoup de soumission.

Obligé à de fréquents voyages, il répandait partout une si douce odeur de sagesse et de vertu, que les marchands avec qui il avait à traiter, le respectaient comme un saint. Plusieurs, bien persuadés de son habileté pour l'achat des marchandises, de sa connaissance dans leur valeur, de son désintéressement et de sa justice, le priaient de se charger de leurs emplettes. Cherchant avec zèle le bien de la maison, lorsque les denrées ne lui paraissaient pas à un juste prix, il ne comptait pour rien la peine d'aller deux ou trois fois à la halle le même jour pour tâcher d'y trouver une bonne occasion. Dans ces rencontres il a eu bien des choses à souffrir, railleries, injures, affronts, mais rien n'était capable de troubler une âme qui envisageait tout par rapport à Dieu. Un jour entre autres il fit bien voir jusqu'à quel point allait sa modération et son humilité. Le pourvoyeur d'une des plus grandes maisons de Paris, se voyant prévenu par la vigilance de notre cher frère, s'emporta violemment contre lui et dit tout ce que la licence et la colère peuvent inspirer de plus odieux et de plus mortifiant. Le frère répondit si doucement qu'il n'en fallut pas davantage pour désarmer ce pourvoyeur ; une confusion salutaire succéda à ses emportements, et dans la suite il aima et respecta tellement le frère, qu'il était le premier à l'aider dans ses achats. Toutes les fois que ce vertueux défunt allait à Poissy au marché des bestiaux, il y allait et en revenait à jeun. Pour cela il partait l'été à deux heures du matin, et l'hiver il allait coucher à notre ferme d'Orsigny. Ainsi quelque pressantes que fussent les invitations que les marchands lui faisaient d'accepter quelques rafraîchissements, il s'excusait toujours, et n'a jamais manqué à [249] cette loi qu'il s'était faite, et qu'il a inviolablement gardée, à la grande édification des marchands qui admiraient sa tempérance et sa mortification, et ne pouvaient s'empêcher de les louer.

Il s'était inviolablement consacré au Seigneur dans la Congrégation, à laquelle il se disait entièrement redevable. Il ne se lassait point de louer Dieu de l'y avoir appelé, et sa reconnaissance lui fit toujours remplir ses devoirs, avec la plus grande exactitude, sans s'épargner jamais en rien. On l'a vu en mission, au milieu de l'hiver, coucher sur deux planches, tout habillé. 0n sait qu'habituellement il prenait très peu de sommeil. Il n'est pas possible de dire ce qu'il a souffert dans tous ses voyages : chaud, froid, grêle, neige, pluie, rien ne l'arrêtait. On l'a vu revenir ici une fois si raide de froid qu'étant descendu de cheval à peine put-il plier les jambes pour passer le pas de la porte ; il ne laissa cependant pas échapper la moindre plainte, tant était grande sa mortification en toutes choses. Sa nourriture était si pauvre, qu'il est surprenant comment elle le soutenait : point de potage, rarement de viande, du pain avec des restes de salade, c'était tout ce qu'il prenait ordinairement.

Dur à lui-même, l'était-il aux autres ? Il s'en fallait bien. A la maison, et principalement à la campagne, son attention égalait son habileté à préparer au mieux les nourritures les plus communes ; il prévenait les besoins et les désirs de chacun, il donnait volontiers ce qu'il croyait devoir faire plus de plaisir, et il savait par une sage et prudente économie mettre tout à profit, sans laisser rien perdre.

Uniquement occupé de ses devoirs, il n'avait point d'autre inclination que de les bien remplir. Il vivait dans une entière séparation du monde, ne rendait aucune visite, pas même à ses parents qui étaient à Paris et il n'en recevait pas non plus, quoiqu'il eût à traiter avec beaucoup de monde ; car en le faisant, il évitait de se répandre, et il [250] savait écarter adroitement tout ce qui aurait pu lui attirer des conversations inutiles. Sa grande affabilité et sa grande réputation de sainteté le faisaient pourtant rechercher : il n'était presque pas possible de le voir sans l'aimer, et cet amour, accompagné d'estime et de respect, faisait souhaiter son entretien. Des marchands de sa connaissance voulurent un jour l'aller voir à sa chartreuse,

c'est ainsi qu'on appelait sa chambre d'une de nos fermes (au Bourget), parce qu'après avoir vaqué à ses affaires extérieures, il s'y enfermait pour s'occuper de Dieu uniquement, intimement et à loisir. Ces marchands, dans le dessein de s'édifier avec lui, ou de jouir du plaisir de le voir, l'assiégèrent en quelque sorte. Il aima mieux se dérober que d'entrer dans des conversations inutiles et d'interrompre son entretien avec Dieu dans cette maison.

Pendant sa maladie, il a avoué que, depuis cinquante ans, il demandait continuellement à Dieu la grâce de recevoir tous les derniers sacrements de l'Eglise en pleine connaissance et de mourir dans sa crainte et son amour : consolation que son divin Sauveur lui a accordée comme une première récompense de sa vie si chrétienne et si vertueuse. Le dernier compte qu'il rendit, se voyant hors de combat par ses infirmités et la défaillance de ses forces, fait bien voir quel avait toujours été son désintéressement et son amour pour la pauvreté. Il termina en disant : *Je n'ai jamais rien eu en propre, l'on ne me doit rien, je ne dois rien à personne ; une telle somme est due à la maison, j'ai fait ce que j'ai pu pour la recouvrer*.

Son visage était si gai, sa paix intérieure si profonde, qu'il ne paraît rien de plus consolant dans la mort des prédestinés, C'est dans ses heureuses dispositions que cet aimable enfant de Saint-Vincent-de-Paul a rendu paisiblement son âme à son Créateur. Le souvenir de sa mort renouvelle encore notre douleur : nous le regrettons d'autant plus qu'il semblait plus digne de vivre, que sa pré- [251] sence faisait l'édification et la joie commune, et qu'il était de ces sujets dont la perte paraît irréparable. – *Anciennes Relations*, p. 299.

M. GUILLAUME VIELLESCASES

PRÈTRE

Paris, Bons-Enfants. 16 juillet 1740.

La mort de M. Guillaume Viellescases, qui arriva le 6 juillet 1740, fut une perte considérable, non seulement pour la maison des Bons-Enfants, dont il était le père par sa bonté et le supérieur par son mérite, mais encore pour toute la Congrégation, qu'il a constamment édifiée, et qu'il à servie avec autant d'attachement que de zèle dans les importants emplois qu'elle lui a confiés, et dont la sainteté de sa vie, les talents de son esprit, les qualités de son cœur l'avaient rendu si digne.

Né dans la paroisse de Saint-Pierre de Gramat, au diocèse de Cahors, le 3 août 1683, il avait été reçu au séminaire à Cahors, le 30 octobre 1698 . Il parut dès sa plus tendre jeunesse qu'il était du nombre de ceux que Dieu prévient spécialement par les douceurs de sa grâce.

Son séminaire s'écoula avec la douce édification que sa sagesse et son union à Dieu répandaient partout, et qui l'avaient rendu cher et aimable à tout le monde. N'ayant pas encore l'âge requis pour contracter les engagements ordinaires dans la Congrégation, on l'appliqua à régenter la rhétorique ; comme il avait fort bien fait ses humanités, il était en état de les enseigner avec honneur, et en effet, tout jeune qu'il était, il y réussit si bien, que ses disciples trouvèrent toujours en lui et un maître estimable par sa capacité, et un aimable modèle par les exemples d'humilité, de douceur, de patience, de support qu'il leur donna en bien des occasions. Lorsqu'il eut dix-huit ans accomplis il [252] commença ses études dont il fournit la carrière avec une grande application et un égal succès.

A peine eût-il achevé sa théologie, il fut chargé d'enseigner la philosophie aux jeunes missionnaires de Cahors. En 1705, on le fit passer à Montauban pour y donner des leçons de théologie morale ; mais l'année suivante M. Henin, qui avait une juste idée de sa vertu et de ses talents, le rappela à c Cahors pour y régenter la théologie scolastique. Il l'enseigna d'abord pendant plusieurs années à ses jeunes confrères, ensuite aux ecclésiastiques du séminaire externe, mais avec tant de réputation, de capacité, de sagesse et de vertu, que non seulement

ses disciples furent toujours aussi solidement instruits que constamment édifiés, mais de plus que tout le diocèse l'appelait communément le saint et savant missionnaire. Chacun recourait à ses lumières, les uns pour être conduits dans les voies de Dieu, les autres pour apprendre de lui la manière d'y conduire les âmes. Mgr l'évêque l'honorait si spécialement de son estime et de sa confiance, qu'il le prenait avec lui dans ses visites pastorales, et qu'étant un jour à l'extrémité, il ne voulut voir que lui pour régler les affaires de sa conscience et celles de son diocèse.

Il exerça successivement presque tous les emplois de la maison de Cahors ; car devenu propre à tout par son application à faire valoir les talents qu'il avait reçus de Dieu, et dévoué à tout par principe de vertu et par amour pour son état, les supérieurs pouvaient l'appliquer à tout selon leurs besoins et leurs désirs. Ainsi il fut régent de philosophie et de théologie, directeur des séminaristes externes, directeur par deux fois du séminaire interne, chargé des fonctions de la paroisse de Saint-Barthélemy, directeur des Demoiselles des Écoles chrétiennes et de leurs pensionnaires ; souvent même il a exercé plusieurs de ces emplois tout à la fois, son courage lui en cachant les incompatibilités qui auraient paru à tout autre, et sa [253] facilité lui faisant trouver du loisir pour satisfaire à tout, sans rien diminuer de son exactitude aux exercices communs.

En 1714, il assista à la mort M. Henin, son supérieur et visiteur d'Aquitaine, ancien et vénérable missionnaire, qui, le reconnaissant pour un digne enfant de saint Vincent de Paul qu'il avait vu, s'était plu à l'entretenir souvent des actions et des vertus de ce grand serviteur de Dieu, et l'avait choisi pour le dépositaire de sa conscience. Ce fut dans ce dernier moment que ce saint vieillard, pour preuve de son affection et de son estime, lui fit le précieux présent du Nouveau Testament dont notre saint instituteur s'était servi pour composer nos Règles communes, et à la marge duquel ou voyait les endroits paraphés et soulignés de la propre main du saint.

Par la mort de ce vertueux missionnaire qu'on pleura longtemps, M. Viellescases vit sa tâche s'accroître ; se croyant redevable à tous, il se prêtait à tous. Il n'est pas possible de comprendre tout le bien qu'il a fait pendant qu'il a demeuré à Cahors ; pour en avoir une idée il faudrait pouvoir compter le nombre d'exhortations, d'instructions, de prédications qu'il a faites, de retraites qu'il a données, aux ordinands, aux laïques, aux étudiants de la Congrégation, à la communauté, aux Filles de la Charité, aux dames de la ville, aux Demoiselles des Ecoles chrétiennes, etc., et toujours avec tant de grâce et de fruit qu'on disait qu'il s'y faisait des miracles de conversion. Il suffisait de lui proposer une bonne œuvre pour qu'il l'entreprit. Ce n'est pas assez dire, son zèle ardent pour la gloire de Dieu était industrieux à trouver les moyens de la procurer. En 1716, il donna avec M. Débats les exercices spirituels aux pauvres de l'hôpital de Cahors, et nous savons qu'il plut à Dieu verser sur ces saints exercices les plus précieuses et les plus douces bénédictions. En 1720, il accompagna pour la cinquième fois Mgr l'évêque dans les visites du diocèse. [254] Il eut grande part aux grâces et aux travaux du Jubilé de 1722. Mgr l'évêque de Cahors le chargea de traduire la bulle en français, de composer un catéchisme et des prières qui furent imprimés pour l'instruction des peuples. Il entendit des confessions sans nombre, et en préparant les autres aux grâces et aux indulgences de ce Jubilé, il n'omit rien pour les gagner lui-même.

Enfin ce fut le 25 mai 1723 qu'il partit de Cahors pour venir à Paris faire son séminaire de rénovation. Son mérite, sa vertu, son zèle, le firent de plus en plus connaître. Brûlant d'ardeur pour le salut des âmes, il s'offrit à M. Bonnet pour les pays étrangers : il eut à choisir Rome ou Alger. Son inclination le portait au secours des pauvres esclaves de la Barbarie, et son amour pour saint Vincent le sollicitait d'aller à Rome, y poursuivre la cause de sa béatification qu'il avait tant à cœur. C'était à Rome que Dieu voulait qu'il procurât sa gloire. Il en fit le voyage dans une saison assez rigoureuse. Sa religion parut sensiblement partout où il passa, par son assiduité à visiter les églises.

Il n'omit rien pour attirer les bénédictions du ciel sur lui, et sur la grande affaire de la béatification et de la canonisation de son saint instituteur, pour la poursuite de laquelle il avait été envoyé, et qu'il ne cessait de recommander instamment à Dieu par l'intercession de tous les saints.

Après l'heureux succès des deux congrégations que nous avions obtenues sur l'héroïcité des vertus, en 1715 et en 1717 cette glorieuse cause semblait devoir être promptement terminée ; mais Clément XI ayant voulu que l'on donnât des congrégations aux autres causes de béatification et de canonisation, la nôtre fut suspendue durant le reste de son pontificat. Sous celui d'Innocent XIII, on ne fit rien pour ces sortes d'affaires et Benoît XIII ayant déclaré qu'il ne voulait point entendre parler de béatification jusqu'à ce que l'on eût expédié les canonisations qui étaient en état, ce ne fut qu'en 1727 que M. Viellescases, appuyé du crédit [255] de NN. SS. les cardinaux de Polignac et de Gesvres, pût trouver jour à avancer son affaire. Pour y réussir il s'y livra avec une activité merveilleuse, travaillant de toutes ses forces à quelques nouvelles écritures qu'il fallut faire, sollicitant les uns, informant les autres, instruisant ceux-ci, consultant ceux-là, en un mot pourvoyant à tout avec tant de bonheur et de succès, que cette cause a fait par ses soins des progrès aussi heureux que surprenants, vu la lenteur qui accompagne ordinairement ces sortes d'affaires ; ce qui a fait dire que sa consommation tenait du miracle. Le détail des travaux que M. Viellescases a courageusement soutenus pour l'honneur et la gloire de son saint instituteur, mènerait trop loin. Il suffit de dire qu'il n'a rien omis, et que, pendant qu'il en a été chargé, il y a plus travaillé, lui seul, que tous les avocats et les procureurs ensemble, par les écritures immenses qu'il a faites sur cette matière, sans jamais se décourager pour les difficultés et parfois les duretés qu'il a eu à essuyer de la part de ceux avec qui il traitait.

En 1731, il vint de Rome à Paris pour assister à la construction des procès sur les nouveaux miracles. Ils furent, à sa sollicitation et par ses soins, aussi promptement terminés qu'on le pouvait désirer. Muni de ces pièces authentiques il retourna à Rome en 1733, mais on le fit passer par Barcelone, Avignon et Pavie, où il fut chargé de faire les visites. Ce fut sur la fin de juin qu'il arriva à Rome. Tout aussitôt il recommença ses travaux pour la canonisation. Dieu qui ne refuse rien à ceux qui le cherchent et qui l'aiment dans la simplicité de leurs cœurs, bénit ses soins d'une manière si visible et si consolante pour nous, qu'au commencement de 1736, tout étant conduit à bon terme, il se trouva libre de repasser en France, où il assista à l'assemblée générale en qualité d'un des substituts de la province romaine. Quelque temps après il fut fait supérieur du séminaire des Bons-Enfants, où il a continué jusqu'à sa mort sa vie régu- [256] lière et édifiante, toujours fidèle à Dieu et entièrement dévoué au service du prochain. Il conduisait avec tant de piété, de sagesse et de douceur, qu'il s'était acquis une estime et une confiance universelle ; aussi a-t-il été pleuré de tous ceux qui l'avaient connu et qui savaient les grands biens qu'il était encore en état de continuer dans l'Eglise. MM. Les ecclésiastiques du séminaire se sont empressés à donner des marques de leur reconnaissance envers lui. Ils lui auraient fait faire une oraison funèbre, si la simplicité dont nous faisons profession ne s'était opposée à leurs vives instances plusieurs fois réitérées, mais ils ont absolument voulu lui faire eux-mêmes et à leurs frais un service des plus solennels. Il y eut un grand concours de personnes de distinction et de mérite, la plupart amis du vertueux défunt, et les autres attirés par la réputation que sa vertu lui avait acquise.

Pour ses vertus, nous signalerons sa foi et sa charité. Quelle fut sa foi sur toutes les vérités catholiques, son attachement au Saint-Siège, sa soumission aux décrets des souverains pontifes ? Ce qui suit va nous l'apprendre. Dès la fin de 1719, il protesta à Dieu et aux hommes combien il était sincèrement soumis de cœur et d'esprit aux décisions de l'Eglise. Ce fut à l'occasion de la bulle *Unigenitus*, sur l'acceptation de laquelle les esprits moins dociles disputaient avec chaleur. « Pour moi, déclara M. Viellescases, je croirait toujours qu'il est plus glorieux et plus utile d'obéir simplement à l'Église, comme tout fidèle y est obligé, tant sur le fait que sur le droit. » Que n'a-t-il point fait pour inspirer à ceux qui ont été sous sa conduite,

cette obéissance si légitime, et pour y ramener ceux que l'orgueil ou quelque autre passion en tenait écarté ?

Son amour pour Dieu n'était ni moins ardent, ni moins sincère. Il l'a bien prouvé par la constante fidélité à tous ses exercices spirituels, par l'union intime qu'il conservait avec lui, ne cherchant hors de lui que ce qui pouvait con [257] duire à lui, et uniquement jaloux de procurer sa gloire, surtout par l'exercice d'une ardente charité qui l'animait à la sanctification des âmes. C'est dans cette vue que, pendant le cours de sa vie, il s'est souvent offert à aller dans les pays étrangers, soit en Chine ou dans l'Amérique pour la conversion des infidèles, soit en Barbarie pour le service des pauvres esclaves d'Alger et de Tunis. Il avait un très grand désir de voir renouveler cette dernière mission, passée depuis quelque temps entre les mains d'autres ouvriers évangéliques ; la considération de l'esclavage de notre saint instituteur la lui rendait si chère, qu'il a plusieurs fois demandé d'y être envoyé. Il s'employait volontiers pour obtenir de la protection en faveur de ces glorieuses et pénibles, missions, et il leur procurait avec la même affection des aumônes qu'il sollicitait auprès des personnes charitables. Il le fit spécialement en 1736, en faveur des catholiques du Levant à la prière du patriarche des Chaldéens, Joseph III, prélat recommandable par l'éminence de sa piété et de sa vertu, et qui a fort édifié notre maison de Monte-Citorio pendant le temps qu'il a demeuré à Rome.

Sa vie fervente et active est un beau modèle de vie de missionnaire. - *Anciennes Relations*, p. 3o5.

M. PIERRE FAROUX

PRETRE. VICAIRE APOSTOLIQUE

Alger. 15 juillet 1740.

A l'inauguration d'un monument élevé dans la paroisse natale de M. Faroux, à Maucour, diocèse d'Amiens, l'orateur de la solennité a remis ainsi sous les yeux de l'auditoire la vie du généreux missionnaire (23 novembre 1869) :

I. Dans les premières armées du dix-septième siècle (1705), un enfant naissait dans cette paroisse de Maucour de parents [258] obscurs, qui n'avaient pour ressource que le travail de leurs mains, mais qui honoraient leur pauvreté par la vivacité de leur foi, et leur fidélité à tous les devoirs du chrétien. A la naissance de Pierre Faroux personne ne songea à se demander : Que pensez-vous que sera cet enfant ? tant il semblait naturel qu'il eût le sort de ses parents, et qu'il vécût comme eux au milieu des travaux des champs! Cependant Dieu avait des desseins sur lui. Contrairement à toutes les prévisions humaines, cet enfant devait être prêtre, missionnaire, vicaire apostolique, et mourir sur une terre barbare, victime de sa charité.

Ainsi était né dans la pauvreté, un siècle auparavant, saint Vincent de Paul, qui devait être son père et son modèle.

Dès ses plus jeunes années, on remarqua dans Pierre Faroux des inclinations à la vertu. Après Dieu, c'est à ses parents qu'il faut rapporter de si heureuses dispositions.

Il faut aussi en faire honneur à un digne instituteur dont la mémoire s'est conservée jusqu'à nous, et qui par son intelligence, son dévouement, sa piété, a contribué à enraciner la foi dans ces contrées, M. Martin Camus. Gloire à ce maître modeste qui sut enseigner par l'exemple autant que par la parole et former le cœur en cultivant l'esprit !

Bientôt les leçons de l'instituteur ne suffisent plus au laborieux disciple ; il sait tout ce que son maître peut lui apprendre, il aspire à quelque chose de plus élevé, il voudrait étudier le latin pour arriver jusqu'au sacerdoce.

La Providence semble d'abord favoriser son dessein en lui faisant rencontrer un bon prêtre qui se charge de l'initier aux éléments de cette langue. Mais, hélas ! son bonheur ne tarda pas à être troublé. Il avait compté sans la pauvreté. Pour fournir à sa subsistance de chaque jour, il a besoin de travailler assidûment, et l'étude l'en empêche.

Qui nous dira ses perplexités, ses chagrins ? Toutefois il ne perd pas tout espoir ; il prie avec ferveur, et mettant sa confiance en Celui qui n'abandonne jamais ses serviteurs, [259] il s'ingénie à trouver le moyen de gagner sa vie sans renoncer à ses chères études.

Ce moyen, la Providence le lui procure en lui faisant obtenir la double charge de tenir les petites écoles, comme on s'exprimait alors, et de remplir à l'église les fonctions de sacristain.

Ce genre de travail lui fournissait les ressources indispensables à son entretien et lui laissait aussi quelques heures de liberté dont il profitait pour son instruction. Dans son ardeur, il aurait volontiers consacré une partie de la nuit à étudier, mais son indigence ne lui permettant pas de se procurer de la lumière, force lui était d'y renoncer.

Après une préparation si pénible et si méritoire, âgé de vingt-quatre ans, il résolut de quitter le monde et de se rendre à Paris pour être admis dans la Congrégation de la Mission. Il se présenta à Saint-Lazare. Mais une nouvelle épreuve l'attendait : sur un examen qu'on lui fit subir, il fut jugé trop faible et en conséquence refusé. Habitué de longue main aux contradictions, il ne se décourage pas ; il a recours à Dieu par la prière, il fait des instances auprès des supérieurs pour être examiné de nouveau, il y met tant de persévérance qu'enfin ses vœux sont exaucés ; on lui trouve, il est vrai, peu de facilité, peu de culture, mais un jugement solide, de la piété, de la bonne volonté, on l'admet à commencer son noviciat (1730).

Orné de toutes les vertus, vrai disciple de saint Vincent de Paul, versé dans les connaissances ecclésiastiques, doué d'une grande prudence et d'une générosité qui ne reculait devant aucun sacrifice, après tant d'efforts, de patience et de prières, Pierre Faroux fut ordonné prêtre à l'âge de trente et un ans, et, sans autre épreuve, jugé digne des missions étrangères. Destiné d'abord à l'île Bourbon, les circonstances le firent envoyer en Barbarie, à Alger où il allait travailler en apôtre, souffrir en saint et mourir en martyr.

II. C'est dans la mission difficile et périlleuse d'Alger [260] que fut envoyé Pierre Faroux. Il y arriva pour recevoir le dernier soupir du vicaire apostolique Duchesne, qui mourut entre ses bras, en lui léguant ses pouvoirs que le Saint-Siège ne devait pas tarder à confirmer. Quelle charge accablante pour un jeune prêtre qui n'est point encore exercé aux fonctions du ministère ! Quels travaux pour les forces d'un homme ! Quel danger de compromettre par inexpérience les intérêts sacrés de la religion et des âmes ! Mais le jeune missionnaire se souvient des miséricordes de Dieu à son égard, de l'assistance qu'il a reçue dans tous ses besoins, et il s'écrie encore une fois : *Je puis tout en Celui qui me fortifie*.

Sort premier soin fut d'apprendre les différentes langues parlées par les esclaves. Dieu bénit si visiblement ses efforts qu'en peu de temps il fut capable de se faire entendre de tous. Ses occupations étaient si multipliées qu'on avait peine à s'expliquer comment il pouvait suffire à tout : plusieurs chapelles à desservir, de fréquents catéchismes à faire, des instructions à prêcher, des affligés à consoler, des faibles à encourager, des mourants à assister, l'obligeaient souvent à prendre sur le repos de ses nuits. Souffrant avec ceux qui souffraient, respirant l'odeur infecte des bagnes, n'ayant souvent pour se soutenir qu'une chétive nourriture, il était à la disposition de réclamait sa présence. Quelquefois son cœur était abreuvé d'amertume, lorsqu'un malheureux chrétien, vaincu par la persécution, tombait dans l'apostasie ; plus souvent la joie inondait son âme en voyant ses enfants confesser leur foi au péril de leur vie et résister à toutes les séductions de leurs maîtres infidèles.

Une charité si parfaite ne tarda pas à lui gagner le cœur des infortunés captifs ; tous l'aimaient comme un père, tous recouraient à lui dans leurs peines, tous le considéraient comme un saint.

Cependant l'excès du travail épuisait toutes ses forces, il se consumait chaque jour dans l'exercice de sa charité, et [261] quand ses confrères voulaient modérer son ardeur, il se contentait de leur répondre : « Je suis venu ici pour me dévouer. »

Après quatre ans de ce pénible ministère, il était mûr pour le ciel, Dieu allait le mettre en possession du repos des bienheureux. La peste venait d'éclater sur les côtes d'Afrique, ses coups frappaient surtout les pauvres esclaves. Qui les consolera, qui les assistera dans leur agonie ? Le vicaire apostolique réclame pour lui ce privilège. En vain on l'engage à ne pas s'exposer, on le supplie de se conserver pour le bien général ; sa charité triomphe de toutes les oppositions ; il s'enferme dans le lieu où sont réunis les pestiférés, et le jour et la nuit il se dévoue pour rendre à ces infortunés toutes sortes de services corporels et spirituels. Ce fut là que la mort vint l'atteindre. Il s'y attendait ; son esprit n'en fut point troublé ni son courage abattu.

Ranimant ce qui lui reste d'énergie, il demande et reçoit les derniers sacrements avec une angélique piété : il donne à ses confrères les avis et les instructions nécessaires, puis il remet doucement son âme entre les mains de Dieu, au milieu des larmes et des sanglots des chrétiens qui perdaient en lui un ami, un pasteur, un père. - *Notice sur la vie de Pierre Faroux*, par l'abbé Haclin. In-18, Amiens, 1872. Cf. *Mémoires de la Congrégation de la Mission : Algérie*, t. II, p. 5.

M. AMÉ GROS

PRÉTRE

Paris, Saint-Lazare. 21 janvier 1742.

Dans la maison de Saint-Lazare, à Paris, mourut, le 21 janvier 1742, M. Amé Gros, né à Gex, diocèse de Genève, le 16 février 1677 et reçu au séminaire à Lyon le 5 avril 1701 [262] Capable de toutes les fonctions, il les a successivement exercées, suivant les besoins de la Congrégation ; et partout Dieu a béni ses travaux, par des succès qui, en découvrant les dons du Seigneur en lui, lui attiraient l'estime et la confiance de ceux qui participaient aux fruits de son ministère, ou qui en étaient témoins. Quoique propre à tout et disposé à tout, il faut cependant reconnaître que ses talents et son attrait étaient pour les missions, dont l'exercice fut jusque dans les dernières années de sa vie l'objet de ses vœux les plus chers.

Sa piété vive et exemplaire ne s'altérant point après la prêtrise, on l'avait chargé de la formation des séminaristes de Lyon, lorsque en 1714 un besoin pressant le fit choisir pour supérieur de la maison de Bourg en Bresse, quoiqu'il n'eût encore que treize ans de vocation. Cette nouvelle famille n'était que dans la quatrième année de sa naissance et elle avait besoin d'un homme tel que M. Gros, courageux et prudent. M. Gros répondit parfaitement aux espérances conçues de lui.

C'est le propre des âmes juste, de sentir le besoin d'augmenter en justice, et de celles qui sont ferventes, de chercher les moyens de renouveler leur ferveur. Par ce principe M. Gros demanda en 1719 de venir à Paris, au séminaire de rénovation. Sous un extérieur simple et humble, on découvrit son mérite et sa vertu, et on se fit un plaisir de l'employer dans ce diocèse. Il y travailla, comme partout ailleurs, avec zèle et avec fruit dans les missions.

L'on se souvient spécialement qu'il se fit fort considérer dans celle de Versailles par sa charité et ses lumières sûres, précises dans la décision des cas qui lui étaient proposés, ce qui fit dire de lui qu'il était un excellent théologien. Il était à Châteauneuf dans l'exercice de son zèle, lorsque, le 19 mars 1723, il eut ordre de quitter la mission et de se rendre à Bourges pour mettre la première pierre [263] à la fondation qu'on préparait pour ce diocèse. Ses succès à Bourg en Bresse, la solidité de sa vertu et de ses talents, avaient fait faire ce choix. Il y

répondit par une égale attention à attirer les bénédictions du Seigneur sur cette famille naissante, et à y introduire, autant que les circonstances le purent permettre, l'observance et la régularité. Père fondateur des missions du Berri, comme M. Bonnet, d'heureuse mémoire, l'appelait souvent avec complaisance, il se livra au travail avec une ardeur qu'il fallut modérer. «Je vous prie, lui écrivait M. le Supérieur général, de ne pas pousser le travail à outrance et au-dessus de vos forces, mais de prendre tous les petits soulagements qui peuvent aider à faire vie qui dure, au premier apôtre que la Congrégation se glorifie d'avoir eu dans le Berri. » Ce conseil était sage, mais il n'empêcha point la santé du vertueux missionnaire de s'affaiblir sous le poids des difficultés et du travail. En 1725 il retourna à Lyon.

Bientôt après, fait supérieur d'Annecy, au lieu du repos dont il avait besoin, il se vit obligé à des travaux continuels et très pénibles, et dans les missions, et dans la conduite du séminaire. Loin de s'abattre, il redoubla son courage, mais enfin il fallut céder à l'épuisement de ses forces. Pour les réparer, il passa à Valfleury. Son zèle et ses talents parurent trop renfermés dans la conduite de cette paisible famille. On ne tarda pas à lui confier successivement celles de Narbonne et d'Aleth. Il conduisait cette dernière avec la vigilance, la bonté, la charité d'un vrai père et d'un bon supérieur, lorsque la province, qui connaissait bien son mérite, le députa à notre dernière assemblée générale, laquelle, pénétrée de sentiments de confiance et d'estime à son égard, l'élut pour troisième assistant de la Congrégation.

Il était obligé par ce choix de rester dans cette maison de Paris ; on lui donna la direction du séminaire interne, où il a achevé le sacrifice de sa vie dans l'exercice du zèle [264] le plus attentif à former de dignes enfants de la Mission, et dans la pratique la plus constante des vertus qui caractérisent le vrai missionnaire. Homme droit, simple, craignant Dieu, la bonté, la sincérité, la candeur, se trouvaient dans toutes ses paroles, et il agissait avec une égale pureté d'intention, sans ruse, sans détour, sous les yeux de Dieu, dont il ne cherchait que l'honneur et la gloire. Animé par de si saintes dispositions, il avait grâce à les inspirer aux autres. Une personne de mérite ayant eu occasion de le voir, en marqua sur-le-champ son estime en ces termes : « J'estimais infiniment M. Vieillescases à cause de sa simplicité et de sa droiture qui m'inspiraient de la confiance, il était le seul que je connusse de votre Congrégation. Mais en vérité je ne suis pas moins charmé de connaître M. Gros. Je trouve dans ses manières droites et modestes je ne sais quoi d'attirant qui m'inspire et le même respect et le même amour. »

Il était visible qu'il avait besoin de soulagement, et on lui aurait su gré qu'il s'en procurât, mais son principe était que lorsqu'on est chargé de faire faire le devoir aux autres, il faut, à moins d'une impuissance bien marquée, se trouver à tout, et en se sacrifiant soi-même. «Qu'on me décharge, je suis inutile, on le voit bien, disait-il ; autrement il faut que je n'aie aucun égard à mes infirmités ; il est au reste glorieux de mourir dans le travail. » Le froid, à cause de son rhumatisme, le faisait extrêmement souffrir, pourtant il se précautionnait peu contre ses rigueurs. « Combien de pauvres, disait-il, qui sont autant et plus infirmes que moi et qui ont encore plus à souffrir que moi. » Il s'était ainsi exercé à la vie dure et pénitente dans les missions, où - suivant qu'il l'a dit lui-même à ses confrères dans certaines rencontres, et lorsqu'il le trouvait nécessaire soit pour l'édification de ses enfants, soit pour les corriger de quelque immortification - il avait eu beaucoup à souffrir, souvent réduit à coucher sur la paille, dans des [265] temps rigoureux, à n'avoir que du pain, encore très mauvais et en petite quantité. « Mais, ajoutait-il, je n'ai jamais eu plus de contentement que dans ces circonstances, toutes rebutantes qu'elles soient à la nature. »

Il inspirait aux autres son zèle et son amour pour les intérêts de Dieu. Il en était si touché, que c'étaient là ses discours ordinaires. M. Gros s'était toujours exercé à cet amour, comme on l'a vu par sa conduite vertueuse et déterminé à tout pour sa gloire. M. Bonnet le connaissait si bien, qu'en 1732 il ne craignit point de lui dire, à l'occasion de la mission de Trévoux, où il s'était signalé, à son ordinaire, par son zèle et par sa charité : « Vous êtes toujours l'homme de Dieu par sa grâce et par votre fidélité à y correspondre, toujours prêt à aller, à venir, à tout quitter, à tout entreprendre, à tout souffrir, la mort même pour sa gloire. C'est à mon avis,

continue ce sage supérieur, la plus sainte, la plus parfaite, la plus divine disposition où puisse être un prêtre de Jésus-Christ. »

En conséquence de cette idée conçue de son courage et de sa générosité, le 24 juillet 1735, on lui proposa la mission d'Alger. Quoique âgé de soixante ans, nous voyons dans sa réponse du 3 août qu'il était prêt à partir, de sorte qu'il n'y eut que son état d'infirmité dont il crut devoir faire la naïve peinture, qui, sans le priver du mérite d'un tel sacrifice, lui en ôta l'occasion.

Il serait facile de descendre dans un plus grand détail de ses dispositions et de ses vertus. Mais ce que nous venons de dire suffit pour faire connaître le caractère de son esprit et de son cœur, et pour justifier le témoignage qu'un de ceux dont il avait été supérieur à Aleth a rendu de lui sur la nouvelle de son décès : « En lui je perds le meilleur de mes amis. Je le regretterai toute ma vie. J'espère qu'il ne m'oubliera point dans le ciel, où je ne doute point qu'il ne soit. Je n'ai connu personne plus à Dieu que lui, plus détaché de la terre, plus fidèle à ses voeux, plus [266] éloigné du péché ; tout notre diocèse le regrette. Dans le peu de temps qu'il y a été, son mérite lui avait acquis l'estime de tous et principalement du clergé. C'est donc avec bien de la justice que nous regrettons ce cher défunt, si capable de nous édifier encore, et qui a moins succombé sous le poids des années, que sous celui de ses infirmités occasionnées par l'exercice du zèle ardent qui en dévorant son cœur avait consumé les forces de son corps.

Il reçut les derniers sacrements en parfaite connaissance, et avec la rare piété dont il avait constamment donné les exemples. La vue de la mort, qu'il regardait comme certainement prochaine, ne l'a nullement effrayé ; il l'a au contraire envisagée avec la douce assurance que donne au juste le témoignage de sa conscience. - *Anciennes Relations*, p. 407.

M. FRANCOIS SALBAING

PRETRE

Sarlat. 8 juin 1741.

Notre maison de Sarlat eut la douleur de voir mourir dans son sein, le 8 du mois de juin 1741, M. François Salbaing, né à Sainte-Livrade, diocèse d'Agen, le 18 août 1699, et reçu au séminaire à Cahors le 9 août 1721.

D'abord appliqué aux missions, il les interrompit en 1725 pour expliquer l'Ecriture sainte à Sarlat ; mais bientôt il les reprit à Notre-Dame de Buglose. On assure qu'il travailla toujours dans cette sainte fonction avec un zèle infatigable, et qu'il fut toujours la bonne odeur de Jésus-Christ. Il revint à Sarlat pour y conduire les missions, car il avait reçu de Dieu de grands talents pour cet emploi. Un esprit juste et éclairé, avec beaucoup de charité, le faisait admirablement bien réussir dans les réconciliations et les autres affaires difficiles qu'il terminait toujours à la [267] plus grande gloire de Dieu et à l'avantage de ceux qu'il savait fléchir à ses décisions. Il était l'ange de la paix et le père des pauvres.

Il avait une grande vivacité d'esprit ; il s'en servait pour animer et augmenter son zèle ; du reste, si attentif sur lui-même pour éviter les fautes qui pouvaient suivre de cette ardeur naturelle, que M. Monin, son supérieur, écrit qu'on n'a jamais rien eu à lui reprocher sur ce sujet, sa vertu et sa religion le retenant dans toutes les occasions critiques. Ayant beaucoup souffert pendant la campagne dernière, on voulait l'obliger à prendre du repos à Pâques, mais son zèle s'y opposa, et lui fit redoubler ses instances pour qu'on le laissât encore faire une mission dans un lieu où les peuples bien disposés donnaient sujet d'espérer un heureux succès. Il y alla, et il y fit effectivement beaucoup de bien ; mais il en revint accablé d'un épuisement qui l'a conduit au trépas.

Ses derniers sentiments ont répondu à la bonne vie qu'il avait menée. Toutes ses pensées se tournaient vers Dieu. Deux jours avant sa mort il pria qu'on lui administrât le saint viatique, il le reçut avec tous les sentiments d'édification et de piété qu'on pouvait désirer.

On lui récita aussi selon ses désirs les prières de la recommandation de l'âme, auxquelles il répondit avec autant de fermeté que de piété. Son esprit s'est conservé présent à lui-même jusqu'à la fin. Il baisait souvent, avec toute la tendresse d'un vrai disciple de Jésus crucifié, l'image de ce Dieu rédempteur qu'il avait entre les mains ; et lorsque sa faiblesse ne lui a plus permis de soutenir le crucifix, il a prié qu'on le lui appliquât sur la poitrine. Il répétait souvent et avec beaucoup de dévotion ces paroles du saint roi-prophète : *Quid mihi est in cœlo ? et a te quid volui super terram ?... Deus cordis mei et pars mea Deus in æternum*. C'est dans ces sentiments qu'il est mort, priant Dieu d'accepter le sacrifice qu'il lui faisait de sa vie. - *Anciennes Relations*, p. 373. [268]

M. CHARLES JOUVENON

PRETRE

Rochefort-sur-Mer. 6 juillet 1741.

Le 6 juillet 1741 nous fîmes une perte bien considérable par la mort de M. Charles Jouvenon, né à Jouy-sur-Morin, au diocèse de Meaux, le 9 janvier 1677. Il fut reçu à Paris au séminaire interne le 22 juillet 1696. Après s'y être sagement comporté aussi bien que dans ses études, où il conserva une constante et solide piété dans un extérieur et des manières qui n'avaient rien que d'aisé et de naturel, ou l'appliqua aux différentes fonctions de notre institut et particulièrement aux missions pour lesquelles Dieu lui avait donné du zèle et du talent. Les bénédictions que le Seigneur y versa sur ses travaux déterminèrent feu M. Bonnet, supérieur général, à l'établir, en septembre 1711, supérieur de Notre-Dame-de-la-Rose dont le principal emploi est l'instruction des peuples de la campagne. Il a conduit cette famille avec beaucoup de paix et de sagesse.

En juillet 1719, le même supérieur général confia à M. Jouvenon le soin de la cure de Rochefort, où il a en beaucoup à travailler et souvent à souffrir de diverses manières. Ceux qui l'ont pratiqué le plus longtemps ont toujours remarqué en lui un grand fonds de piété, de religion et de crainte de Dieu, avec une droiture, une candeur, une simplicité, qui le rendaient aimable et respectable à la famille et à tous les paroissiens. De son côté, il les aimait aussi tous très tendrement, et, comme il convient à un pasteur, était toujours prêt à leur rendre service, soit dans leurs besoins spirituels, soit dans leurs nécessités temporelles, lorsqu'il croyait pouvoir y remédier.

Un des grands objets de sa charité pastorale a été la fondation d'un hôpital (l'hôpital Saint-Charles) pour un nombre très considérable de pauvres, de domestiques et [269] d'ouvriers qui, ne pouvant pas être reçus à l'hôpital de la marine où l'on n'admet que les personnes qui sont au service du roi, étaient réduits à languir et à périr de misère dans leurs maladies, parce qu'il n'était pas possible de leur fournir les soulagements nécessaires. Cet établissement pour lequel il s'est donné bien du mouvement pendant plusieurs années, lui a gagné les cœurs de toute sa paroisse et a répandu la réputation de sa charité dans tous les environs.

C'était un prêtre selon le cœur de Dieu et un parfait missionnaire. Sa piété tendre et solide a paru jusqu'au dernier moment de sa vie dans la ferveur et l'attention avec lesquelles il s'acquittait de ses exercices spirituels. Il ne fallait pas l'interrompre pendant la récitation des divins [270] offices, à moins que ce ne fût pour des choses importantes et qui ne pouvaient souffrir de délai. Il célébrait les saints mystères avec tant de respect, de gravité et de religion,

que les assistants en étaient frappés et disaient quelquefois : « M. notre curé est vivement pénétré de la grandeur de nos mystères, et on le voit même pleurer à l'autel. » Très exact à rendre à Dieu ce qu'il lui devait, il ne négligeait pas ce que le prochain avait droit d'attendre de lui. Ses inférieurs lui rendent témoignage qu'il les portait tous dans son cœur et qu'ils le trouvaient toujours disposé à leur faire plaisir. Il recommandait souvent à son assistant de fournir tellement à chacun ce dont il avait besoin, que personne n'eût une juste occasion de murmure. Rarement parlait-il en supérieur, et s'il a quelquefois été obligé de le faire pour ranger à son devoir quelque esprit difficile à manier, il avait soin de le prévenir ensuite et ne laissait point passer la journée sans le faire revenir et le contenter. Aussi a-t-il conservé dans leur vocation des sujets qui sous une conduite moins paternelle n'auraient pas manqué de rompre, et quoique pendant le grand nombre d'années qu'il a été supérieur, il ait eu sous lui des personnes difficiles, il a su les ménager et en tirer parti pour la règle et pour les fonctions, sans en venir jamais à aucune fâcheuse extrémité.

On a déjà vu dans l'établissement de l'hôpital dont nous avons parlé une preuve de la charité de M. Jouvenon pour ses paroissiens ; ils connaissaient cette charité, ils y étaient sensibles. Aussi son convoi a-t-il été honoré par leurs larmes et leurs gémissements. « Adieu, père des pauvres, les entendait-on dire, le bon Dieu vous a retiré dix ans trop tôt ! » De telles acclamations, honorables à la mémoire du pasteur, prouvent bien sensiblement la reconnaissance du troupeau. Ce n'était pas au reste seulement le peuple qui regrettait ce vénérable prêtre ; il s'était aussi concilié l'estime et l'affection de toute la marine et il n'est pas d'officier qui n'ait témoigné de la douleur de sa perte. [271]

Ce vigilant pasteur a toujours donné une attention particulière aux malades. Il voulait qu'on les visitât exactement, et il le faisait lui-même ; qu'on leur administrât de bonne heure les sacrements ; qu'on les assistât dans leurs besoins et surtout qu'on ne les abandonnât pas quand ils étaient sur le point de mourir. Sa charité pour les pauvres a toujours été sans acception de personnes, parce qu'il les regardait tous comme les membres de Jésus-Christ à qui seul il cherchait à plaire. On compte plus de quatre cents jeunes filles orphelines à qui il a fait apprendre un métier en payant les maîtres et les maîtresses, et en fournissant du pain à ces enfants jusqu'à ce qu'elles fussent en état d'en gagner. « Elles s'abandonneront, disait-il, si nous n'en prenons pas soin. » Il a aussi secouru bien des familles de pauvres honteux et même de la noblesse, donnant aux uns du pain, des habits aux autres, payant le loyer des maisons de ceux-ci, et donnant à ceux-là de l'argent pour retourner dans leur pays. C'est dans la pratique de tant de bonnes œuvres que ce digne fils de saint Vincent de Paul a employé la plus grande partie de ses jours. Il est mort ayant reçu tous les sacrements avec une entière connaissance de grands sentiments de religion. – *Anciennes Relations*, p. 375.

M. JEAN-BAPTISTE BROSSIER

PRÊTRE

Chartres, grand séminaire. 13 août 1741.

Dieu appela à lui le13 août dernier, sur les onze heures du matin, M. Jean-Baptiste Brossier, supérieur de notre maison du grand séminaire de Chartres. Né à Rigny, au diocèse de Langres, le 22 mai 1704, il avait été reçu à Paris au séminaire le 9 octobre 1725. Par ces dates de sa naissance et de sa vocation, l'on voit qu'il était à la fleur [272] et à la force de l'âge, et que la Congrégation pouvait conséquemment espérer qu'il lui continuerait longtemps les excellents services qu'il lui rendait, si une fièvre double tierce avec malignité ne nous l'avait trop tôt ravi. C'était un sujet des plus aimables, et d'autant plus digne d'être regretté qu'on trouvait en lui toutes les qualités d'un bon missionnaire et d'un excellent supérieur. Sa régularité a été constante depuis le moment de son entrée jusqu'à celui de sa mort. Bon esprit,

meilleur cœur, aisé dans toute sa conduite, mais entièrement décidé pour le bon ordre, pour le bien, pour la fuite du mal, pour la pratique de toutes les vertus.

Ayant été envoyé à Versailles pendant son séminaire, il s'y fit universellement estimer et aimer par son affabilité, ses manières prévenantes, son exactitude et son assiduité a remplir tous ses devoirs. Un grand fonds de raison et de religion était dès lors le mobile de ses œuvres, et il a toujours continué d'agir par les mêmes principes.

Ayant fait de très bonnes études dans le monde, on l'appliqua à la théologie au sortir de son séminaire. Il y réussit, comme on pouvait l'attendre de son bon esprit, de son application et de sa sagesse. Dans le cours de la première année il reçut la tonsure, les quatre ordres moindres et le sous-diaconat, et fut dès lors jugé propre pour régenter dans les séminaires. Destiné pour celui d'Arras, il y arriva le 19 octobre 1728, et il y a si bien répondu aux espérances conçues de lui, que, joignant à sa capacité pour l'instruction des ecclésiastiques du diocèse une grande régularité dans ses mœurs et une grande douceur dans ses manières, il s'y est fait universellement aimer et estimer, principalement de son supérieur qui découvrait tous les jours en lui la bonté du choix qu'il avait fait et la justice de l'amitié qu'il avait pour lui. En même temps jugé digne du sacerdoce, on lui fit prendre sans délai les deux [273] ordres qui lui manquaient. Ordonné diacre à Arras le 2 avril 1729, il fut fait prêtre à Saint-Omer le 16 du même mois de la même année.

Son mérite connu au dehors lui avait également attiré la confiance de plusieurs personnes respectables et vraiment vertueuses. Sa charité l'avait fait le refuge des pauvres et des indigents, le portant à adoucir leurs misères par les secours qu'il leur donnait ou qu'il leur procurait.

Après trois ans de régence à Arras, on le fit passer au grand séminaire de Chartres où il arriva le 2 février 1732. Il y a d'abord enseigné la théologie pendant près de sept ans, avec le même succès, ce qui ne pouvait pas manquer, puisque sa conduite était la même, c'est-à-dire appliquée, laborieuse, régulière et affable. Ses manières étaient ouvertes et cordiales, il agissait avec beaucoup de droiture et de simplicité ; on était charmé de sa candeur, et dans toutes les occasions il donnait des marques d'une grande modestie et d'une vraie humilité, Ainsi il s'attira bientôt, comme il avait fait ailleurs, l'estime et l'amour de ses confrères, le respect et la confiance des séminaristes. Ils le regardaient comme un père, uniquement zélé pour leur véritable bien, et constamment appliqué à les former à la science et à la vertu, par ses leçons, ses discours et ses bons exemples. Successivement procureur pour l'administration de la maison, et assistant du supérieur, il fut toujours un modèle vivant de régularité à l'oraison et aux autres exercices de la communauté. Dès qu'il fut assistant il partagea le soin de la maison, n'agissant cependant en rien qu'avec la plus grande dépendance. C'était lui qui suppléait aux conférences et aux entretiens ; qui donnait les thèmes des homélies que MM. les séminaristes, outre leurs études de théologie et les autres exercices du séminaire, font deux fois par mois, pour apprendre la manière solide de composer et d'instruire. Quoiqu'il se prêtât ainsi à tout, et que pour le bien des [274] autres il multipliât volontiers ses occupations, son travail et ses peines, il ne retranchait rien de son exactitude et de sa fidélité aux devoirs communs, toujours égal à lui-même, toujours prêt à rendre service, sans se faire valoir en rien. De si bonnes qualités l'avaient rendu propre pour la conduite ; c'est pourquoi Dieu ayant appelé à lui M. Mathon, son supérieur, homme très estimable et très regretté, on ne balança pas à jeter les yeux sur lui pour remplir cette place. Ce choix fut universellement agréé. Mgr l'évêque, MM. ses grands vicaires, tout le clergé aussi bien que ses confrères en témoignèrent leur satisfaction et leur joie, parce que chacun connaissait son vrai mérite.

Il devint alors plus particulièrement le père des séminaristes et leur protecteur. Son devoir était de les former à la science et à la vertu, il s'y consacra tout entier. Ses confrères ne trouvèrent aucun changement dans sa manière de les traiter. Sa supériorité sur eux ne sembla lui donner que plus de moyen de leur faire connaître sa tendresse et son amour. Il donnait

volontiers plusieurs heures de son temps pour instruire et former ceux qui en avaient besoin. Régulier dans tous les points il engageait avec douceur par ses paroles, et puissamment par ses exemples, ses confrères à l'imiter ; et afin de leur adoucir le poids de la règle, il allait au devant de tout ce qu'il savait leur faire plaisir, autant que son devoir le lui pouvait permettre. Si quelqu'un s'écartait de la règle, il le reprenait sans hauteur, sans aigreur. Sa piété et sa religion envers Dieu étaient aussi des plus solides. Tous les jours il célébrait la sainte messe avec beaucoup de recueillement et de ferveur. Il s'assujettissait volontiers à la dire aux heures plus commodes pour les travaux domestiques. Sa charité pour son prochain était des plus sincères ; elle ne se bornait pas à des démonstrations stériles, mais se faisait bien connaître par l'efficacité de ses œuvres. Sa tendresse [275] pour les malades égalait son attention à leur procurer généreusement tous les soulagements et tous les secours dont ils pouvaient avoir besoin. Ses confrères, qui s'en louent encore aujourd'hui, ne furent pas les seuls à l'éprouver : les pauvres du dehors le trouvèrent également leur père. Il sentait aussi vivement leurs misères que si elles avaient été les siennes propres. Il les visitait, les consolait, les soulageait de ses propres deniers, donnant aux uns, prêtant aux autres, sans jamais exiger rigoureusement de ceux-ci ce qu'il leur avait prêté, mais attendant avec beaucoup de patience qu'ils vinssent eux-mêmes satisfaire à leur obligation.

Telles sont les vertus qui concouraient à former le caractère du cher défunt que nous pleurons.

La Congrégation le regrette avec d'autant plus de justice, qu'elle le regardait avec complaisance comme un sujet capable de lui rendre les meilleurs services. Sa santé était très robuste et, ce semble, à toute épreuve ; mais rien ne résiste au souverain pouvoir de Dieu. Tout le diocèse, alarmé de sa maladie, a témoigné sa vive douleur, lorsqu'on lui a appris qu'enfin la malignité du mal l'avait emporté sur tous les soins et les remèdes que la médecine attentive à sa guérison avait apportés. Il a reçu avec édification tous les derniers sacrements. M. l'abbé de Pardieu, le plus ancien des grands vicaires et sous-doyen de l'église de Chartres, plus respectable encore par ses grandes vertus et sa science profonde que par ses cheveux blancs, a bien voulu faire lui-même les obsèques de notre cher confrère, dont le visage, à ce qu'on assure, plus agréable encore dans le cercueil qu'il ne l'était pendant la vie, lui a fait dire qu'il portait les marques d'un prédestiné - *Anciennes Relations*, p. 378. [276]

M. FRANCOIS-LAURENT MARC

PRETRE

Notre-Dame-de-la-Délivrande. 20 septembre 1742.

Nous perdîmes le 20 septembre 1742, dans notre maison de Notre-Dame-de-la-Délivrande, M. François-Laurent Marc qui en était supérieur. Né à Rouen le 4 mai 1664, il avait été reçu à Paris au séminaire le 20 décembre 1664. La Congrégation avait en lui un bon et fidèle serviteur parfaitement attaché à ses vœux et à ses règles. Observateur des moindres usages, homme humble, droit, plein de zèle, comme il l'a fait voir dans tous les temps, dans tous les lieux et dans toutes les fonctions qui lui ont été confiées. La simplicité, et la simplicité primitive de notre état faisait son caractère distinctif. Par cette vertu et par la charité, il a beaucoup édifié à Notre-Dame-de-la-Délivrande. Il y prêchait toutes les fêtes et dimanches entre vêpres et complies, et il s'y trouvait toujours autant de monde que la chapelle pouvait en contenir. Il vivait ainsi attentif à servir le prochain et à entretenir la dévotion envers la glorieuse Vierge Marie, mère de Dieu, lorsque sa santé, fatiguée depuis quelque temps, reçut le 15 septembre une telle atteinte qu'on crut qu'elle le conduirait à la mort sans aucun retour. Il tomba dans une léthargie qui dura trente-six heures, Enfin heureusement revenu à lui, il reçut tous les sacrements en pleine connaissance et avec les sentiments d'une tendre dévotion. Le

19, il eut une seconde attaque qui fut terminée par une courte agonie dans laquelle il mourut le lendemain matin. - *Anciennes Relations*, p. 449.

M. ETIENNE, DE NEGRI

PRETRE

12 Octobre 1741. Gênes.

Ce fut une fièvre maligne qui enleva le 12 du mois d'octobre 1741, dans notre maison de Gênes, M. Etienne de Negri, au septième jour de sa maladie. Né à Cotola, diocèse de Tortone, le 23 décembre 1657, il avait été reçu au séminaire de Gênes le 10 février 1680. Sa vocation avait pris naissance à l'occasion d'une grâce singulière obtenue par l'intercession de Marie Mère de Dieu. Sur le bord d'un précipice affreux, et sur le point d'y être abîmé, il eut recours à cette puissante protectrice. Si délivrance accordée à ses désirs fut le reste de sa vie l'objet de sa plus vive gratitude.

Dans les commencements, ses parents venaient lui rendre des visites importunes pour le détourner de la sainte résolution qu'il avait prise de se consacrer à Dieu. L'inutilité de leurs instances les porta à le laisser en repos. Jamais il ne se dispensa de l'observance commune, ni ne se permit la moindre singularité, soit pour le vivre, soit pour le vêtir. Soit zèle l'avait rendu capable même d'exposer sa vie pour son prochain ; on le vit en effet un jour, pour empêcher un homicide, se jeter du haut des murs de Bastia en Corse, à la faveur d'une brèche qui s'y était faite, mais ce fut avec tant de danger, qu'il en resta estropié le reste de sa vie. On estime que la douceur, fruit de sa charité, fut en lui la vertu qui couronna toutes les autres. Supérieur en Corse, il était toujours et en tout à la tête de ses confrères. Directeur par deux fois du séminaire interne de Gènes, maison où il a passé la plus grande partie de sa vie, il se remplit parfaitement dans cette fonction si sanctifiante, du premier esprit de son état. En mission, quoique directeur, le lit le plus dur, la chambre la plus exposée [278] aux injures du temps, le confessionnal le moins commode étaient pour lui. Loin d'affecter la supériorité et l'empire sur ses confrères, il tenait une conduite si humble et si modeste que les externes qui avaient besoin de recourir aux missionnaires, s'adressaient à tout autre de ses compagnons, ne remarquant rien en lui qui l'annonçât pour le préfet des exercices. Outre les bandes de missions en forme dont il avait souvent la direction, on l'a vu pendant plusieurs années, à son retour à la maison, se charger volontiers des exercitants qui se présentaient, tantôt six on huit ; ce qui faisait un flux et reflux continuel. Non content de les visiter dans leurs chambres, selon l'usage, il les rassemblait souvent dans un coin de la chapelle, et faisait auprès d'eux toutes les fonctions, comme s'ils eussent été cinquante.

Il avait entièrement perdu la mémoire depuis quelque temps, mais Dieu, par un effet de sa grande bonté, lui a laissé jusqu'à la fin l'usage de l'entendement, afin qu'il pût mettre le comble à ses mérites. - *Anciennes Relations*, p. 385.

M. JEAN- BAPTISTE FARJAT

PRETRE

23 novembre 1741, Béziers, Lyon.

Le 23 novembre 1741, la Congrégation fit une vraie perte, en la personne de M. Jean-Baptiste Farjat, supérieur de la maison de Lyon et visiteur de la province. Homme depuis

longtemps infirme, il n'est pas aisé de comprendre combien il souffrait habituellement. Son zèle cependant l'avait porté à entreprendre ses visites, malgré tout ce qu'il y avait à craindre de la fatigue du voyage.

Accoutumé à se sacrifier pour le bien, il négligea les conseils de ménagement qu'on lui donnait, et il ne tarda [279] pas à éprouver ce qu'on lui avait fait craindre. Dès son arrivée à Béziers, il fut obligé de déclarer sa grande fatigue.

Cependant il ouvrit la visite, mais le lendemain la fièvre le saisit si vivement qu'elle le réduisit au lit, sans cesser de le tourmenter pendant trente jours. Au bout de ce temps elle diminua, et l'on conçut de bonnes espérances ; mais une rechute survint et l'emporta au jour que nous avons marqué, sur les quatre heures du soir. Dès le premier jour de sa rechute les médecins le jugèrent frappé à mort ; il se soumit avec beaucoup de résignation au décret du souverain Maître de nos jours. Il se prépara au moment redoutable de la mort par la réception des sacrements de l'Eglise, et par les actes intérieurs de la piété qui avait animé toutes ses actions pendant le cours de sa vie.

Né à Lyon, sur la paroisse Notre-Dame-de-la-Plâtrière, le 19 octobre 1670, M. Jean-Baptiste Farjat avait été reçu au séminaire de la Congrégation de la Mission dans la même ville, le 5 août 1688. Sa vocation fut marquée au coin de la foi et de la religion. Fils unique de parents fort riches, il méprisa tous les avantages dont il aurait pu se flatter à la faveur d'une succession opulente, et il se consacra sans réserve au, Seigneur. Dès les commencements de son séminaire, sa vocation fut mise à une dangereuse épreuve, par une maladie qui l'obligea de retourner dans sa famille, pour y rétablir sa santé. S'il y eût eu quelque chose d'humain dans son sacrifice, cet accident lui aurait fait perdre la volonté de le consommer ; la vie régulière lui aurait paru supérieure à ses forces, et il se serait fait le plan d'un état plus commode dans le monde. Mais sa résolution formée par la grâce et fondée sur les grands motifs de la religion, se fortifia dans les circonstances mêmes qui auraient pu naturellement l'affaiblir. Revenu en santé, il revint sans délai à sa vocation, et jusqu'à la mort il l'a préférée à tout. Ses parents qui par leur testament lui [280] avaient assuré 1 100 livres de rente, lui avaient encore assigné une augmentation de plus de 1 000, pour en jouir en quelque temps qu'il sortît de la Congrégation : tentation pour une âme faible, mais dont sa fidélité ne fut jamais affaiblie en rien. Cet attachement inviolable à son état avait produit en lui le zèle de se former aux vertus qui lui sont propres et de se remplir de son esprit. Tout en lui retraçait un de ces bons et anciens missionnaires, dont la vie simple et fervente était à si grande édification.

De sa fidélité à Dieu naissait une parfaite soumission à son Église. Homme nettement décidé sur les affaires du temps, il était attentif à manifester ses sentiments pour l'édification commune ; ayant coutume de dire qu'il ne pouvait pas comprendre comment il se trouvait des esprits présomptueux et opiniâtres jusqu'au point de ne pas se soumettre à des décisions aussi claires et aussi légitimes que celles qui proscrivent les erreurs de Jansénius et de Quesnel. La vertu qui paraissait le plus sensiblement en lui, était l'aimable simplicité si recommandée dans l'Évangile. Ses discours au reste, quoique simples étaient clairs, solides, pleins de force et d'onction. Dans l'exercice du saint ministère il n'avait en vue que la conversion des pécheurs, la sanctification des justes, l'instruction des uns et des autres. Aussi Dieu a toujours béni son zèle ses soins et ses travaux.

Dans tous les diocèses où il a travaillé, spécialement dans ceux de Lyon, de Béziers et de Meaux, il s'était acquis la réputation de bon prédicateur et d'ouvrier vraiment apostolique, par les grands fruits qu'il a produits dans la campagne et dans les séminaires. Mgr l'évêque de Béziers l'estimait si fort, qu'il lui renvoyait beaucoup d'affaires de son diocèse, et M. Farjat les maniait au contentement de tout le monde, avec le discernement et l'habileté que lui donnait un grand sens et l'étude assidue des lois ecclésiastiques et civiles. De là lui était venue la [282] réputation d'homme très intelligent, d'un excellent conseil et dont les lumières étaient aussi sûres qu'il les communiquait bonnement et simplement. A cette confiance universelle, Mgr le

cardinal de Bissy ne tarda pas de joindre la sienne, dès qu'il eut M. Farjat pour supérieur des missions de Crécy. Il l'envoya bien des fois dans une célèbre abbaye de son diocèse pour ramener à la soumission quelques personnes imbues des nouvelles erreurs ; M. de Charency alors grand vicaire de Son Eminence à Meaux, et aujourd'hui évêque de Montpellier, continuait, même depuis son élévation à l'épiscopat, à lui donner des marques de considération et d'estime. Mgr de Beauveau, archevêque de Narbonne, voulait le retenir dans son diocèse, et ne consentit à son départ que par la considération que la conduite de la Providence, qui l'obligeait de passer à Lyon, était une juste récompense de son mérite, et un plus grand bien auquel tout autre intérêt devait céder.

La Congrégation qui voyait de plus près sa manière de conduire, le regardait aussi, et avec justice, comme un visiteur attentif, très vigilant, très exact ; qui savait parfaitement rendre compte de l'état de sa province, et qui, aux maux et aux difficultés, savait le mieux trouver des expédients et des remèdes ; assez humble pour ne point trouver mauvais qu'on pensât différemment de lui et qu'on changeât au besoin ses arrangements, assez judicieux toutefois pour n'en proposer que des bons à suivre, et qui auraient contribué au plus grand bien, si l'exécution n'en avait été quelquefois empêchée par la diversité des intérêts humains qui se substituent quelquefois insensiblement, dans les esprits, à la sainte indifférence qui, devrait toujours y régner.

Dès lors, il est aisé de voir les grandes qualités de la conduite de M. Farjat. La discrétion et la précision se trouvaient dans toutes ses paroles. La justice et la charité réglaient ses procédés. On lui rend universellement le [283] témoignage qu'il ne parlait jamais au désavantage de personne, pas même de ceux dont il avait moins lieu d'être content. Il était d'un secret impénétrable ; ceux qui n'entraient pas dans ses raisons, et dont la curiosité était un peu impatiente, le blâmaient d'excès en ce point : il est aisé de juger qu'il avait raison. Il ne se déterminait à quoique ce fût d'un peu de conséquence, qu'après y avoir bien réfléchi, après avoir pris conseil de ceux qu'il estimait habiles et expérimentés, et après avoir bien prévu les suites de son entreprise. L'égalité de son humeur augmentait cette confiance dont il était si digne. Dans quelque temps, dans quelque circonstance qu'on lui parlât, il répondait toujours avec douceur et avec bonté, sans jamais rebuter personne ni le prendre d'un ton haut et animé, pas même à l'égard de ceux qui lui résistaient.

Il pouvait autant que personnel, se procurer ses aises, et ses commodités, ameublements agréables et gracieux ; mais il employait son revenu en aumônes. D'une partie il subvenait aux besoins de sa famille religieuse ; il répandait l'autre dans le sein des malheureux. Il aimait si tendrement les pauvres que non content de leur donner libéralement pendant sa vie, ils les assiste encore après sa mort ; car outre la somme de 900 livres qu'il a fait donner par son héritier aux trois maisons des Filles de la Charité de Lyon, il a de plus assigné sur son patrimoine un revenu annuel de 150 livres pour les pauvres de la paroisse où il était né.

Infatigable au travail il était continuellement occupé à remplir ses emplois par lui-même, entrant dans les détails des affaires de la mission, car, disait-il, obligé de répondre de tout à Dieu et à mes supérieurs, je dois entrer dans la connaissance de tout. Plusieurs personnes, et surtout ses parents, lui représentaient que ses infirmités et ses anciens services lui donnaient droit de demander du repos. « A Dieu ne plaise, répondait-il ; je ne suis pas venu [284] dans la mission pour avoir du repos, mais pour y mériter celui de l'autre vie, par le sacrifice de tout ce que je puis jusqu'à l'entier épuisement de mes forces. » C'est dans ces dispositions si généreuses et dans l'exercice actuel des fonctions qui lui étaient confiées qu'il a eu le bonheur de consumer ses jours : missionnaire vraiment digne d'être regretté, et pour la vie sainte qu'il a constamment menée, et pour les bons services qu'il a rendus à la Compagnie.

Sa mort arrivée à Béziers, où il avait si dignement servi le diocèse et la religion, a excité dans le clergé plein d'estime et de reconnaissance envers ce cher défunt, les sentiments de la plus sincère douleur. MM. les vicaires généraux, plusieurs chanoines de la collégiale, et

quantité de vertueux ecclésiastiques, l'ont témoignée en assistant à son enterrement, que M. l'abbé de Gajet, vicaire général, a bien voulu faire, dans la chapelle du séminaire. - *Anciennes Relations*, p. 390.

LE FRERE PHILIPPE-EMMANUEL DE BETTÉ

COADJUTEUR

4 janvier 1742, Barcelone.

Notre maison de Barcelone perdit le 4 janvier 1742, un modèle vivant de toutes les vertus, spécialement un modèle d'humilité et d'abnégation en la personne de notre frère Phillippe-Emmanuel de Betté, ci-devant excellentissime seigneur, chevalier de Lède, lieutenant général des armées de S. M. le Roi Catholique, et commandant de l'ordre de Saint-Jacques. Son nom et ses qualités qui nous rappellent l'une des plus illustres familles d'Espagne, nous font en même temps concevoir la grandeur et la générosité de son sacrifice. C'était le dégoût du monde et un attrait spécial pour l'humilité qui lui avaient fait mé- [285]

priser les honneurs, les richesses et les avantages de sa haute naissance pour vivre dans l'humble état de la mission, où sa foi vive et éclairée lui représentait plus de facilité pour le salut.

Originaire de Bruxelles, au diocèse de Malines, il était né par occasion à Valenciennes, en l'année 1677. Destiné par sa naissance pour se distinguer dans l'art militaire, à l'exemple de ses ancêtres, il servit son prince avec une fidélité d'autant plus estimable, qu'elle n'était soutenue, ni par l'intérêt ni par l'ambition, mais uniquement par l'amour de son roi, comme on le lui a souvent entendu dire. Chargé des plus importants emplois de la guerre et des plus difficiles entreprises, la sagesse de sa conduite et l'intrépidité de son courage lui assurèrent toujours un succès digne d'une nouvelle confiance. Les blessures considérables dont son corps était couvert, étaient les preuves parlantes de sa valeur. Parfait modèle des vertus militaires et chrétiennes, Dieu commençait dès lors à le récompenser par ces traits sensibles qui en perçant ses chairs, lui donnèrent souvent occasion de méditer sur la vanité des honneurs du monde, et sur les suites que pouvaient avoir les dangers où il était exposé. Son prince, dont il établissait par d'heureux succès dans les armes, la gloire et la prospérité, l'aimait et combattit quelque temps le généreux dessein qu'il avait conçu de quitter le monde pour se sanctifier dans la retraite. Ce ne fut que le 23 août 1727, qu'âgé d'environ cinquante ans, il entreprit le genre de guerre que la nature humaine redoute si fort.

Reçu dans notre Congrégation à Barcelone, la manière noble et généreuse avec laquelle il commença son sacrilice, fit entrevoir quels en seraient les fruits précieux : plus grand dans cette victoire de lui-même, que lorsqu'à la tête des armées, il avait humilié les ennemis de la partrie : *Melior est qui dominatur animo suo expugnatore urbium* (*Prov*., XVI, 32). L'austérité ni l'humiliation de ses épreuves qui, [286] sans qu'on le voulût, devaient être pour lui plus dures que pour tout autre, ne ralentirent jamais en rien sa courageuse résolution. Exercé dans les plus humbles fonctions, content de tout, et plein de reconnaissance des biens solides qu'il trouvait dans son état, il s'y engagea irrévocablement par les vœux qu'il prononça le 24 août 1729. Sa fidélité à les remplir, a fait connaître combien il était digne d'y être admis. Son amour de la pauvreté était tel, que s'il avait besoin de quelque chose, il fallait qu'un autre s'en aperçût et le demandât pour lui. Voyait-il la maison dans le besoin ? sa foi éclairée sur la nature des véritables biens lui faisait dire qu'il ne la croyait jamais mieux affermie que lorsqu'elle était fondée sur la pauvreté. D'un autre côté, son cœur grand et généreux récompensait libéralement les moindres services. Son obéissance était entière envers Dieu, envers ses règles, envers ses supérieurs. Un seul mot était pour lui un ordre qu'il accomplissait

à la lettre ; il prévenait même les désirs autant qu'il pouvait les prévoir. Quand la charité ou l'obéissance l'engageait à converser avec les personnes du sexe, il le faisait, sans contrainte, son éducation lui ayant donné des manières nobles et aisées ; il se montrait toutefois si retenu, si modeste, qu'il était aisé de connaître combien il veillait à la pureté de son âme. La simplicité était sa vertu chérie, il la possédait à un degré éminent, parlant toujours et à chacun avec candeur, avec franchise, conformément à ses sentiments intimes. Droit et amateur de l'équité, le priait-on de s'employer pour des choses qui ne paraissaient pas bien justes : « Si cela dépendait de moi, disait-il, je ne le ferais pas, il convient également que je ne coopère point à le faire faire par d'autres. » Il refusait de même son crédit, lorsque les grâces que les particuliers voulaient obtenir par son moyen, étaient préjudiciables au bien public, au service du roi, ou ne s'accordaient pas bien avec les intérêts de Dieu. Quoique sa complexion fût fort délicate et très sen [287] sible aux impressions de l'air, tant à cause de son âge que de plusieurs blessures reçues dans le service, il supportait toutefois avec une constance et une paix admirable, la chaleur, le froid, les autres injures du temps, sans se procurer le moindre adoucissement. Cependant on lui avait fait faire une cheminée dans sa chambre, mais il ne s'en est jamais servi. Ses instruments de pénitence trouvés en très mauvais état, et usés par le service, donnent lieu de juger combien durement il traitait son corps.

Embrasé de zèle pour le salut des âmes, il aimait le prochain, sans distinction ; et pour le gagner à Dieu, il n'omettait rien de ce dont il était capable. Sensiblement affligé des grands ravages que la corruption fait dans le monde, il employa ses sollicitations auprès de ceux qui commandaient à Barcelone, pour faire renfermer les personnes de mauvaise vie, et retrancher ainsi les scandales. Egalement attendri sur l'état des âmes abandonnées et les plus méprisables, il en prenait soin avec beaucoup de charité. Une troupe de vagabonds à qui leur très mauvaise réputation avait fait fermer les portes de la ville, habitaient sous des tentes à la campagne. Le frère de Betté s'unit à un de nos prêtres, pour leur faire une mission, et il contribua si bien par ses exhortations, ses exemples et ses aumônes, à la conversion de ces malheureux, qu'ils se sont ensuite confessés dans l'église des missionnaires, et ont pour la plupart changé de conduite. Un homme condamné à mort ayant un jour appelé un prêtre de la mission, le frère de Betté l'accompagna à la prison. Le confesseur voyant son zèle infructueux auprès du criminel, s'avisa de lui dire que son compagnon était M. le chevalier de Lede. Cela donna occasion à celui-ci de s'approcher de ce malheureux, et il l'engagea si bien par ses paroles et ses bonnes manières, qu'il le disposa à une bonne mort. Brûlé de zèle, tantôt il portait les uns à faire la retraite spirituelle, y conviant surtout les militaires, tantôt il don- [288] nait aux autres de salutaires instructions, et il se rendait utile à tous par ses services, ses prières, ses bons exemples, ses aumônes. C'était pour conserver dans la foi une jeune demoiselle, luthérienne de naissance, mais qui, faite prisonnière avec son père et une autre sœur, dans les précédentes guerres d'Italie, s'était convertie, qu'il lui avait cédé, à titre de pension viagère, pour aider à sa dot, une rente de près de 200 livres, sur l'Hôtel de ville de Paris : ce qui contribua à la marier honnêtement avec un officier de guerre, et la fixa dans la religion catholique, en la mettant à l'abri des sollicitations de ses parents.

Il avait pour l'humilité et pour 1'humiliation un attrait particulier. Ce fut par ce principe que lieutenant général de Sa Majesté catholique et gouverneur de la ville de Tortose, l'une des premières places de la Catalogne, il renonça à tout dans le dessein et avec le désir de passer sa vie sous l'habit de nos frères, de travailler comme eux avec le mérite de l'obéissance, dans les plus humbles services de Marthe. Il est vrai que les supérieurs en le recevant, modifièrent cette résolution si généreuse. Ils réfléchirent que le roi d'Espagne en consentant à sa retraite, avait permis qu'il retint la commanderie de Saint-Jacques. Ainsi pour qu'il en portât plus décemment les marques extérieures, ils l'obligèrent de prendre la soutane. Leur intention était même de le faire entrer dans les ordres sacrés, mais son humilité ne lui a jamais permis d'y consentir, ne répondant aux insinuations et aux instances des supérieurs et de plusieurs

évêques, que par ces paroles du centenier : *Domine, non sum dignus*, de sorte qu'il est mort, sans qu'on ait pu l'introduire dans le clergé.

Dans le monde on l'appelait toujours le chevalier de Lede : nous le nommions dans la Congrégation le frère de Betté qui était son nom. Jamais il ne parlait de la noblesse de sa maison, ni de ses exploits glorieux, et, loin [289] de désirer l'honneur et l'estime, il cherchait le mépris et se rabaissait en tout. Ayant dit un jour à M. le comte de Climes, capitaine général de la principauté de la Catalogne, qu'il avait à quelque distance de la ville, une visite à rendre à un de ses amis nouvellement arrivé de Flandre, Son Excellence lui offrit un carrosse, mais il s'excusa de l'accepter, disant qu'il n'en avait pas besoin, qu'il avait une monture à la maison, laquelle véritablement n'était autre chose que la bête de somme qui tournait la pompe. Il monta en effet dessus pour aller rendre visite à son ami, qui surpris de le voir en cet équipage, l'obligea de se servir, pour le retour, d'un des chevaux de son écurie. Un juif qui était dans notre maison de Barcelone pour être instruit de la religion, et disposé au baptême, le portait fort haut, quoique pauvre et obligé de servir ; notre cher défunt pour lui donner une leçon d'humilité, s'en alla un jour lui aider à balayer la maison.

Il regardait d'ailleurs ces occupations comme des actes d'obéissance, qui sont glorieux pour un homme de communauté et dont il ne doit point rougir. C'est pourquoi il se mettait fort peu en peine, lorsque des personnes de condition le remarquaient dans le temps de la bâtisse de l'église venant aider aux ouvriers, tout ce qui se fait par religion est grand, et le chevalier de Lede ne s'assujettissait à ces occupations que dans des vues de foi et par esprit d'abnégation. Pendant plusieurs années qu'il a fait l'office de thuriféraire à la grand'messe, dès qu'il entendait sonner le premier coup de l'office, il descendait à la sacristie, prenait l'encensoir, allait à la cuisine chercher du feu, et prenait son surplis, avec beaucoup de grâce, d'exactitude et de piété. Il servait aussi avec autant d'attention et d'humilité les messes basses, et rendant aux prêtres avant et après, tous les petits services accoutumés, il y ajoutait de plus les marques les plus sincères de politesse et de respect. Enfin l'on assure que scrupuleux observateur de toutes les [290] règles, il a été à tout le monde, et en toute chose, un modèle à imiter.

Sa vie constamment fidèle et chrétienne, lui avait acquis une telle réputation de sainteté, qu'à sa mort, bien des personnes, entre autres Mgr l'évêque de Barcelone, par un religieux respect pour lui, ont voulu avoir quelque chose qui lui avait appartenu. Ce sont trois attaques d'apoplexie qui l'ont terrassé. La première l'avait mis hors d'état de recevoir les sacrements ; mais les médecins par leur attention à le secourir, lui ayant procuré assez de liberté pour se confesser et communier, il le fit avec une dévotion sensible. Epuisé peu après par une seconde attaque, et par une troisième, il mourut muni du sacrement de l'extrême-onction. Il fut enterré le lendemain, et Dieu permit que celui qui pendant sa vie s'était si fort humilié fût honoré à sa mort, comme aurait pu l'être un souverain par le concours de Mgr l'évêque, de ce qu'il y a de plus considérable parmi les grands d'Espagne, et les généraux des troupes du Roi Catholique, qui se trouvaient alors à Barcelone, pour l'embarquement qu'on y préparait. Les inquisiteurs et grand nombre d'autres personnes de distinction, se trouvèrent aussi à sa pompe funèbre. *Anciennes Relations*, p. 399-405.

LE FRÈRE ANTOINE PHILIS

COADJUTEUR

11 janvier 1741. Aleth.

La mort nous enleva le 9 du mois de janvier 1742, dans notre maison d'Aleth, notre frère Antoine Philis, né à Saint-Christo, diocèse de Lyon, le 27 janvier 1675, et reçu au séminaire à Lyon le 17 août 1698. Depuis son arrivée à Aleth, en 1724, il y a constamment édifié j'usqu'à

sa mort, par sa vie régulière et laborieuse. Il est vrai que depuis [291] environ sept ans, les tristes suites d'un coup d'apoplexie dont il avait été frappé, l'avaient rendu moins actif et moins utile. Néanmoins toujours occupé, selon ses forces, et d'une assiduité entière à ses exercices spirituels, il donnait une égale consolation. L'usage des bains, auxquels on l'envoya, ne lui produisit aucun soulagement. Le 22 décembre 1741, une seconde attaque d'apoplexie le terrassa, sans qu'aucun secours ait pu le mettre en état de se confesser, ni de recevoir le saint viatique. Cependant sur les signes suffisants que l'on a remarqués, on lui a donné deux fois 1'absolution, et enfin l'extrême-onction, trois jours avant sa mort. Une piété tendre, un grand amour pour les pauvres, une constante égalité d'humeur, une entière fidélité à ses vœux et à ses règles, étaient les vertus qui avaient formé son caractère. Aimant à s'unir à Dieu, dès qu'il avait un moment de libre, il récitait le chapelet, ou allait visiter le saint Sacrement. «Nous le trouvons tous les soirs devant Notre-Seigneur, disaient de lui MM. les séminaristes. » C'était là qu'il faisait son oraison.

Sa bonté que rien n'altérait, venait de l'égalité de son caractère, doux, serviable, honnête, très respectueux envers MM. les ecclésiastiques, à qui il ne parlait jamais que dans la nécessité, et avec la plus humble modestie. Ennemi de l'oisiveté, on le trouvait toujours saintement et utilement occupé, recueillant avec économie, tout ce qui, sans un pareil soin, se serait gâté dans la cuisine. Dans la maison, homme de paix, extrêmement réservé sur la réputation du prochain, on ne l'entendait jamais rien dire qui pût blesser la charité. On ne l'a non plus jamais ouï se plaindre des supérieurs, ni de ceux avec qui il avait vécu. Plein de respect et de vénération, il leur obéissait avec joie. Indifférent pour les offices, non seulement il quitta sans peine l'administration de la maison de campagne qu'il avait conduite pendant plusieurs années, mais il témoigna même le faire très volontiers. Il en revint avec [292] la réputation d'un fort bon économe et d'un homme dont la prudence avait toujours sauvegardé la vertu et la réputation. Toutes ces qualités avaient fait de lui un homme véritablement exemplaire. - *Anciennes Relations*, p. 405.

M. RAYMOND DÉRUPÉ

PRETRE

10 octobre 1743. Bordeaux.

Le 10 octobre 1743, la mort nous enleva dans notre maison de Bordeaux, M. Raymond Dérupé. Né à Sarlat le 29 novembre 1681, il avait été reçu au séminaire de Cahors le 1er août 1698. Il passa le temps de son séminaire et sa première année d'études avec beaucoup d'édification et de piété. Mais le relâchement ayant pris la place de la ferveur qui l'avait soutenu, il retourna dans le monde en 1704. Sa conscience justement alarmée sur son infidélité aux engagements qu'il avait contractés, ne lui donnait de repos ni jour ni nuit. Heureusement docile à ces reproches intérieurs qui étaient des traits de miséricorde, il rentra en lui-même, revint à Dieu et à son état. Il reprit 1'habit de la Mission et ses bonnes résolutions. Depuis ce temps-là, il a travaillé dans plusieurs maisons : Vannes, Rochefort, Beaulieu-sur-Mareuil, Sarlat, ont profité de ses services. Boulogne et Luçon l'ont eu pour supérieur. Envoyé aussi en mission, car il avait talent pour tout, il y a travaillé avec capacité. Mais revenu à Bordeaux en 1741, il était épuisé dès lors. Il s'est éteint peu à peu, et est mort paisiblement. On lui a fait les prières de la recommandation de l'âme, et il a été enterré dans le sanctuaire de l'église paroissiale de Saint-Siméon à Bordeaux. - *Anciennes Notices*, p. 532.

---

[293]

LE FRÈRE ALEXANDRE CHAUVEAU

COADJUTEUR

12 février 1742. Angoulème.

Notre maison d'Angoulême perdit, le 12 février 1742, notre frère Alexandre Chauveau. Inconnu sur nos registres, nous ne pouvons marquer ni sa naissance, ni sa réception. On écrit que natif de Château-Gontier, ville de la Touraine, il fut reçu à Richelieu vers le mois d'août 1717 Cette note, quoique contestée encore, est la meilleure que nous puissions donner.

Sa maladie dans son commencement était une petite fièvre maligne qui lui était ordinaire, et dont il avait ordinairement coutume de guérir par les sueurs, la diète et quelques jours de repos. Mais cette fois-ci toutes ces précautions furent inutiles, la malignité de la fièvre en augmenta les accès. Le troisième jour, le délire survint, sans que trois saignées, deux du bras, une du pied, aient pu le remettre. Dieu, par une bonté toute singulière, lui a accordé quelques intervalles de raison, dont on a profité pour lui administrer les derniers sacrements ; alors il récita les prières avec les assistants, répondit aux exhortations qu'on lui fit, demanda pardon à tout le monde, voulant mourir dans la charité du prochain qui conduit à l'union de Dieu ; et après il rentra dans le délire qui fut suivi d'une paisible agonie où il mourut sans effort.

Son caractère était la douceur. Par tempérament et par religion, son grand plaisir était d'obliger tout le monde. Universellement connu par cet endroit, il est sincèrement regretté de beaucoup de personnes, surtout des pauvres qu'il aimait tendrement, et pour qui il ménageait, avec une charité très attentive, les restes de sa cuisine qui pouvaient leur servir, et les menues offrandes de la paroisse dont on lui avait confié la distribution. Attaché à son état par [294] reconnaissance et par amour, il ne parlait de la Congrégation que comme d'une bonne mère qui l'avait élevé et à qui il devait tout. Il était touché de ses intérêts, il s'affligeait sensiblement de ses pertes, et se réjouissait encore plus de ses avantages. Singulièrement respectueux envers ses supérieurs (il appelait ainsi MM. les prêtres), il leur témoignait sa déférence, son attachement et la plus grande envie de les servir. Il les prévenait même par des services qu'on n'eût point exigés de lui, mais dont il se faisait un plaisir et un devoir par la bonté de son cœur. Il ne sortait de la maison que pour faire les provisions et pour les autres commissions dont on le chargeait. Du reste, peu ou point de commerce au dehors, conséquemment, moins d'occasions de se dissiper ou de contracter, par des visites inutiles, des connaissances dont on a parfois lieu de se repentir. Cette séparation du monde lui donnait un loisir qu'il employait utilement à de bonnes et saintes lectures. Ses livres choisis étaient *l'Imitation de Jésus-Christ*, ses Règles, la Vie de notre saint instituteur et les légendes de nos défunts.

Il avait beaucoup de goût pour les cérémonies de l'Eglise qu'il entendait fort bien, plus d'intelligence encore pour le plain-chant ; avec cela une voix douce et forte qui était fort utile à la Paroisse, surtout dans le temps des vacances, où le séminaire était absent. C"était véritablement un bon frère. - *Anciennes Relations*, p. 414.

LE FRÈRE JEAN FRESNAI

COADJUTEUR

26 mars 1742. Londres ; Paris, Invalides.

Le frère Fresnai, né à Reims le 6 juin 1656 et reçu à Paris au séminaire le 10 avril 1684, mourut dans notre maison des Invalides le lundi de Pâques, 26 mars de la [295] même année1742. Les témoins de la conduite qu'il tint pendant son séminaire et pendant les premières années de son séjour à Saint-Lazare ne subsistent plus pour nous en instruire.

Néanmoins nous pouvons dire, avec fondement, qu'il se distingua dès lors par la piété, la régularité et l'amour de son état.

C'est pour cela que M. Jolly, supérieur général, si juste appréciateur du vrai mérite, le nomma pour accompagner, MM. les prêtres qu'il envoyait en Angleterre desservir la chapelle du roi Jacques II, de sainte mémoire. Le frère Jean, aussi solidement vertueux que son supérieur l'avait jugé, répondit parfaitement aux espérances conçues de lui, il se montra digne d'un tel choix. Universellement aimé des catholiques, également honoré des bontés du roi, les protestants mêmes de la cour ne purent lui refuser leur estime. Il eut part aux persécutions que souffrirent le roi et ses sujets. Après avoir essuyé les insultes et les railleries des hérétiques révoltés, il fut mis en prison, d'où il n'échappa que par une espèce de miracle, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il trouva le moyen de repasser la mer. De retour en France il demeura quelques temps dans notre maison de Boulogne, revint ensuite à Saint-Lazare, d'où, peu d'années après, il fut envoyé, le 3 avril 1698, à l'hôtel des Invalides.

Pendant les quarante-quatre années que ce cher frère a passées dans cette maison, il y a vu sept supérieurs dont il a toujours eu l'estime et la confiance. Il était aimé de toute la communauté ; et, de ce grand nombre de prêtres, d'étudiants et de séminaristes qui ont vécu successivement avec lui, aucun n'a jamais eu un véritable sujet de se plaindre de ses services. Il contentait son supérieur par son exacte obéissance, et gagnait les cœurs des particuliers par son respect, toujours attentif à ménager les occasions de leur faire plaisir. Chargé tout à la fois du soin de la dépense, de la cave, du linge et des infirmes, il s'acquittait de tous [296] les devoirs de ces offices, avec le faible secours de quelques soldats valides, sans jamais paraître empressé ni de mauvaise humeur. La dépense était propre, le cave bien conduite, la lingerie en bon ordre, les chambres des infirmes et des étrangers toujours bien arrangées ; l'on assure qu'il n'y eut jamais d'infirmier qui servît les malades avec plus d'exactitude, de douceur et de propreté.

Son application continuelle au travail n'affaiblissait ni sa piété ni sa ferveur. La bonne économie du temps lui faisait mettre à profit tous les moments du jour, tellement qu'il en trouvait toujours assez pour remplir ses offices, sans manquer à ses devoirs de piété. Il soutenait ces saintes pratiques par une vie si retirée, qu'encore qu'il fût très connu et très aimé dans l'hôtel, il n'y a jamais eu de liaisons particulières qui pussent le détourner de son office ou de son état. C'est ainsi qu'il a passé dans cette maison tout le temps où ses forces lui ont permis de travailler.

Attaqué depuis douze ou treize ans d'une paralysie qui ne lui laissait plus la liberté d'agir ni de marcher qu'avec beaucoup de peine et appuyé sur un bâton, il aidait autant qu'il le pouvait ses confrères dais leur travail, donnant le reste du temps aux devoirs de la piété. Il envisageait la mort sans frayeur, et paraissait plutôt la désirer que la craindre. Il s'est endormi paisiblement dans le Seigneur, sans efforts, sans agonie, et sans inspirer dans ces derniers moments, ni après son décès, la frayeur naturelle qu'imprime ordinairement la vue des mourants et des morts. C'est le beau témoignage que lui d'une voix unanime, la famille dans le sein de laquelle il a fini ses jours. - *Anciennes Relations*, p. 416. [297]

M. FRANCOIS HOURDEL

PRETRE

10 avril 1742. Notre-Dame de Versailles.

Né à Saint-Riquier, le 15 juillet 1662, reçu dans la Congrégation, à Paris, le 13 janvier 1682, M. François Hourdel mourut à notre maison de Notre-Dame de Versailles le 10 avril

1742, à l'âge de quatre-vingts ans. Une hydropisie de poitrine enleva, en cinq ou six jours, ce digne enfant de la Mission, également chargé de mérites et d'années. Intérieurement averti de sa fin prochaine, il demanda les derniers sacrements et les reçut avec beaucoup de piété et de ferveur. Tout occupé de Dieu, il priait ceux qui le visitaient de lui en parler, comme de l'unique chose qui lui fît plaisir. Il était dans ce doux et saint exercice, lorsque sur les dix heures et demie du soir, il rendit son âme sans convulsion, sans agonie, mais dans cette profonde paix qui, communément, est accordée aux amis de Dieu.

Ce missionnaire était un grand exemple de vertu dans la famille. Régulier, fidèle à Dieu jusque dans les plus petites pratiques, assidu à tous les exercices spirituels, intérieur au milieu même des occasions de dissipation, il était doux, simple, mortifié, plein de charité pour ses confrères, bienfaisant envers tous ceux qui s'adressaient à lui. Humble, obéissant et toujours prêt à tout, on 1'a vu tirer parti, sans beaucoup de ménagement et peut-être encore moins de sujet, d'un emploi où il travaillait avec zèle, paix, édification et fruit ; mais on ne l'a pas entendu demander raison à ses supérieurs, ni se plaindre à ses confrères. Il aimait singulièrement la pauvreté : attentif à diminuer ses besoins, se contentant de peu, exact à demander la permission pour recevoir ou pour donner les moindres choses.

Dieu lui avait donné une grâce particulière pour la direction des consciences. C'est ce qu'il l'a fait sensiblement [298] regretter de plusieurs personnes distinguées de la cour, qui sous sa sage conduite marchaient avec grande édification dans la voie du salut. Ce qu'il y a de plus admirable dans ce saint missionnaire, c'est que, constant dans sa justice, comme le soleil dans sa course, sa vie, quoique longue, a toujours été la même. Il a conservé jusqu'à la fin l'esprit de ferveur et de piété qu'il avait pris dans le séminaire.-*Anciennes Relations*, p. 435.

———

LE FRÈRE JEAN-BAPTISTE GODART

COADJUTEUR

12 avril 1742. Rupcouvert, près Sens.

Deux jours après, c'est-à-dire le 12 du même mois d'avril 1742, notre frère Jean-Baptiste Godart, né à Annonay, diocèse de Viviers, le 25 décembre 1692, et reçu au séminaire à Lyon le 24 juillet 1714, mourut à Rupcouvert, maison de campagne de notre maison de Sens. Il n'était que depuis trois ans dans cette famille. Elle lui rend témoignage que, laborieux, exact et régulier, il s'y est toujours comporté conformément à ses devoirs. Sa maladie a commencé par un rhume, qui, négligé dans les commencements, a occasionné une fièvre continue, laquelle 1'a emporté muni de tous les sacrements. Les rapides progrès de son mal n'ont pas permis de le transporter à Sens, mais il ne lui a rien manqué pour cela de tous les secours spirituels et temporels qu'on pouvait désirer. Il a été enterré dans l'église de Saint-Bond par le ministère de M. le curé de Paron, dans la paroisse duquel se trouve Rupcouvert ; et une partie de MM. les ecclésiastiques du séminaire y ont concouru avec affection. -*Anciennes Relations*, p. 437. [299]

M. JEAN-PIERRE PLAGNIARD

PRETRE

20 août 1742. Troyes.

Notre maison de Troyes eut la douleur de perdre, le 20 août 1742, son cher supérieur, M. Jean-Pierre Plagniard, né à Lyon le 12 février 1693, et reçu au séminaire de la même ville le 19 juillet 1710. Ce fut une perte d'autant plus considérable que ce bon missionnaire, jeune encore, d'une santé même forte et robuste, plein de zèle, régulier, pieux, en état de fournir abondamment au ministère de la parole, pouvait encore rendre de longs et excellents services. Il n'était que depuis un an dans cette famille affligée, mais il avait déjà commencé à la consoler, par son application à rétablir le spirituel et le temporel qui avait extrêmement souffert dans les années précédentes. Très décidé sur les affaires présentes de l'Eglise, parfaitement soumis aux décisions apostoliques, connu même, pour tel par un zèle que ni le respect humain, ni les plus grandes difficultés n'affaiblirent jamais, sa prudence néanmoins, sa droiture, son bon cœur, lui avaient acquis la confiance publique, d'où l'on espérait les meilleurs succès. Mais Dieu, dont les dispositions sont toujours justes et adorables, l'a voulu récompenser en l'appelant à lui dès le commencement de sa carrière. Il fut attaqué d'un mal que les médecins n'ont jamais pu caractériser ; tout léger que fût ce mal à sa naissance, dès qu'il s'en sentit atteint, il se dit frappé à mort.

Le 18, il se fit conduire dans sa chambre par celui qui le veillait ; il y travailla à régler ses comptes, et à mettre ordre à toutes ses affaires. Son cœur toujours obéissant et soumis voulut le paraître dans ce dernier moment. Il dicta pour son supérieur général une lettre courte, comme l'exigeait sa faiblesse, mais où, en peu de mots, il implorait [300] sa bénédiction et ses prières, lui protestait de son respect et de sa soumission, et lui marquait sa parfaite résignation à la volonté du Seigneur. « L'homme propose, Dieu dispose. Rien ne se trouve plus vrai à mon égard écrivait-il. Vous apprendrez bientôt que Dieu a disposé de moi. Je vous demande vos prières pour le temps et pour l'éternité. Que n'ai-je mieux servi la Congrégation ! Cependant, soumis à la volonté du Seigneur, je meurs tranquille et content. Chargez-vous, s'il vous plait, de le faire savoir à ma chère mère. »

Le lundi 20, sur les cinq heures du matin, quoiqu'il ne fût averti par aucun accident extraordinaire, il voulut qu'on lui fit les prières de la recommandation de l'âme ; « car, disait-il, l'heure est venue ». Il répondit à tout avec beaucoup de piété, fit répéter trois fois, dans les litanies, les noms de ses saints patrons, et de saint Vincent notre bienheureux Père. Ensuite il demanda l'image de notre divin Rédempteur en croix, et ne parut plus occupé que du désir de lui être réuni dans le ciel, répétant souvent ces paroles de l'Apôtre *: Cupio dissolvi et esse cum Christo*. Il voulut recevoir la bénédiction du plus ancien de ses confrères, se représentant par elle celle de son supérieur général. Sa petite famille lui demanda aussi la sienne. Recueilli sous les yeux de Dieu, il la lui donna dans un esprit d'humilité ; puis embrassa un chacun, avec une tendresse qui, se communiquant à tous, leur fit verser des larmes, lui seul demeurant assez ferme pour les consoler par les sentiments de sa piété et de sa religion. Ce fut alors qu'il chargea un de ses confrères de nous faire connaître qu'il mourait très soumis à l'Eglise. Témoignage qu'il crut devoir rendre plus authentique encore, en le renouvelant en présence de plusieurs vertueux amis du dehors, et en priant que, dans le billet qu'on distribuerait après sa mort dans les sacristies, on insérât qu'il avait toujours été parfaitement soumis d'esprit et de cœur aux décisions [301] de l'Eglise, nommément à la constitution *Unigenitus*.

M. Plagniard avait toujours été un homme honnête, éloigné de la bagatelle, décidé pour le bien ; sage, comme il a paru dans sa conduite, ses discours et ses conseils ; pieux, avec simplicité ; ayant un grand respect pour tout ce qui appartenait à la religion ; laborieux dans le saint ministère qu'il a longtemps exercé dans les missions avec un succès qui répondait à son zèle. Digne enfant de saint Vincent de Paul, nous ne pouvons mieux finir son éloge qu'en constatant qu'il avait pour lui une grande dévotion, laquelle a paru dans son assiduité à l'invoquer, dans sa fidélité à l'imiter, dans son zèle à étendre son culte, dans son attention à faire connaître ses miracles, s'étant donné beaucoup de mouvements à tous ces égards, non seulement dans la construction des procès pour la canonisation de ce grand serviteur de Dieu, mais dans toutes les occasions où il pouvait procurer sa gloire. -*Anciennes Relations*, p. 438.

M. PIERRE DELSEAUX

PRÈTRE

24 septembre 1742. Toul.

M. Pierre Delseaux, né au Tranoy, diocèse d'Arras, le 18 mai 1690, reçu à Paris dans notre séminaire le 23 septembre 1708, mourut dans notre maison de Toul le 24 septembre 1742. Il faisait depuis dix ans les fonctions pastorales dans la paroisse de Saint-Amand avec lumière, avec zèle et avec un soin des pauvres qui a été sans doute de grand mérite devant Dieu. Il venait de faire à l'église les prières pour un agonisant, lorsqu'il fut frappé tout à coup d'une apoplexie qui résista à tous les soins ; et l'on fut obligé de sonner pour faire à son intention les mêmes prières qu'il venait de faire pour autrui. Très zélé pour la gloire de Dieu et pour la sanctification des âmes, très [302] attaché à son état et à ses véritables intérêts : tel fut son caractère. Sage, ferme, éclairé, il dispensait avec prudence les choses saintes, et ne donnait qu'avec discernement les sacrements. Instruit des bonnes règles de la pénitence, il les observait à l'égard des pécheurs. Egalement éloigné et d'une sévérité outrée qui exige trop, et d'une molle indifférence qui ne demande pas assez, s'il était ferme dans les cas de délai, il était charitable pour ne point jeter dans le désespoir, et se montrait toujours compatissant. Sa dévotion pour la divine eucharistie a paru dans le profond respect qu'il lui portait et dans son zèle à ranimer la confrérie du Saint-Sacrement presque oubliée. En établissant celle des Agonisants, une de ses vues fut d'engager le public à accompagner Notre-Seigneur, quand on le porte aux malades. C'était encore pour l'honorer, comme il le doit être dans nos églises, qu'il avait un grand soin de la décoration des autels, et qu'il enrichissait volontiers la sacristie, en lui procurant des ornements, tantôt de ses propres deniers, tantôt par des secours qu'il sollicitait. Pour l'administration du sacrement du mariage, qui est souvent la croix des pasteurs, il exigeait qu'on s'y préparât chrétiennement. Son exactitude sur ce point a parfois provoqué des plaintes ; mais Mgr l'évêque, prélat également sage et éclairé, a toujours pris sa défense et rendu témoignage que son zèle était selon la science.

Il connaissait parfaitement la paroisse ; tous les ans il en faisait la visite, le livre et l'argent à la main, car il avait un catalogue exact des besoins spirituels et temporels. Il veillait sur les écoles, persuadé que l'éducation chrétienne des enfants est le principal moyen de conserver leur innocence. Il fournissait du bois pour l'école des pauvres filles, payait celle de plusieurs garçons. La jeunesse de 1'un et de 1'autre sexe avait en lui un surveillant attentif et dévoué. Enfin l'établissement de la confrérie des Agonisants, pour préparer les malades à la mort, - confrérie suscitée par [303] ses soins et devenue très fervente, - est à Saint-Amand un précieux monument de son zèle pour le salut des âmes.

Il avait pour son état un attachement inviolable, et sa dévotion à saint Vincent allait jusqu'à la tendresse. Humble et obéissant, son supérieur trouvait en lui un homme soumis au moindre signe de sa volonté. Lui proposait-on quelque chose, s'il se permettait quelque représentation modeste, il ne manquait jamais d'ajouter : « Il en sera ce que vous voudrez. » Cette humble disposition d'esprit et de cœur, avec le zèle sincère dont il brûlait pour la gloire de Dieu, nous fait croire qu'il jouit de lui dans le sein de ses miséricordes. - *Anciennes Relations*, p. 449.

M. GEORGES PUSZINSKI

PRETRE

8 février 1743, Vilna.

Le 8 février 1743, M. Georges Puszinski mourut dans notre maison de Vilna, où il demeurait depuis plus de quarante ans.

Né à Poszvlii, diocèse de Samogitie, le 10 avril 1671, il avait été reçu au séminaire, à Varsovie, le 27 octobre 1692. Procureur des fermes, pendant quinze ans, il a donné durant ce temps des preuves constantes de son amour pour la pauvreté et la chasteté. Très fidèle à ses règles et à ses vœux, il ne donnait, ne recevait, ne faisait rien qu'avec dépendance de ses supérieurs. Son obéissance était entière et courageuse, ne cherchant pas d'excuses même dans les occasions où il s'agissait de la vie. Dans le temps que les Calmouques ravageaient le pays autour de Vilna, ce cher défunt fut envoyé dans les fermes pour les défendre du pillage. Un de ces barbares lui donna à la tête un coup de sabre qui faillit lui ôter la vie. Néanmoins il en guérit, mais il s'en est ressenti le reste de ses jours. [304]

Zélé pour les missions, il en a fait un très grand nombre, en homme vraiment apostolique. Quand il en fut nommé directeur, il fit paraître tant de douceur, de charité et envers les pauvres, et à l'égard des compagnons de ses travaux, qu'il s'acquit l'estime, l'amitié, la confiance de tout le monde. Quand il tomba malade, quoique accablé d'âge et d'infirmités, il se montrait néanmoins toujours content de la vie commune.

Il a succombé pleinement résigné à la volonté de Dieu et muni de tous les sacrements. - *Anciennes Relations*, p. 498.

LE FRÈRE NICOLAS RIGNORD

COADJUTEUR

16 février 1743. Manosque.

Notre maison de Manosque perdit le 16 février 1743 notre cher frère Nicolas Rignord, très respectable par son âge et encore plus par sa vertu.

Né à Vernon, diocèse de Vienne en Dauphiné, le 11 novembre 1654, il avait été reçu à Lyon le 11 novembre 1686. - C'est la défaillance de la nature plutôt qu'une maladie particulière qui l'a enlevé, après qu'il eut été muni de tous les sacrements. Quoique ce vénérable vieillard fût au bout de sa course, étant âgé, comme ou le voit, d'environ quatre-vingt-neuf ans, chacun souhaitait qu'il plût à Dieu de prolonger encore une vie aussi précieuse que la sienne et de conserver un saint qui édifiait par ses exemples et attirait la bénédiction du ciel par ses prières.

Elevé dans la crainte de Dieu par des parents qui en étaient pénétrés eux-mêmes, il eut, dès sa jeunesse, le désir de se consacrer entièrement à son service. Il fréquentait souvent les sacrements, s'appliquait à la prière et à la lecture des livres de piété. Il en fit acheter un jour un pour la [305] somme un peu notable qui était tout son trésor. Son curé, à qui il s'était adressé pour le choix des livres, lui ayant représenté que cette dépense était considérable pour son état, il lui répondit qu'il n'en pouvait faire de plus utile, puisqu'elle devait servir à sa sanctification et à celle de toute sa famille.

Un goût particulier pour la vie pénitente lui fit d'abord naître l'envie d'entrer chez les Pères Récollets ; mais Dieu le destinait pour nous. Notre maison de Lyon, qui avait besoin de frères, s'adressa par hasard au curé de Vernon pour lui demander quelque bon sujet. Ce sage pasteur en fit la proposition au vertueux jeune homme qui l'accepta, intérieurement persuadé que c'était Dieu même qui lui manifestait ses desseins. En arrivant à Lyon il fut si touché de la modestie édifiante et de l'exacte régularité qu'il remarqua parmi les nôtres, que, confirmé dans

sa vocation, il se dit à lui-même ce qu'il a souvent répété depuis : « C'est véritablement ici la maison de Dieu et le lieu où il veut que je me sanctifie. » En effet, fidèle à cette grâce, on l'a toujours vu marcher d'un pas égal dans les voies de la perfection, sans jamais se relâcher dans la pratique des devoirs de son état. Pendant environ cinquante-cinq ans qu'il a demeuré à Manosque, on a trouvé en lui, sans la moindre variation, tout ce qui peut contribuer à former un excellent frère.

Laborieux à l'excès, pendant plus de quarante ans, il a fait et avec plaisir tout ce qu'il y avait de plus rude. Il travaillait la terre pendant toute l'année, depuis le matin jusqu'au soir ; et, au retour de la campagne, au lieu de chercher du délassement dans l'oisiveté, il s'employait encore à la maison.

Homme d'oraison, la prière était son exercice favori ; elle l'occupait la plus grande partie de la journée, surtout depuis sept ou huit ans que ses infirmités ne lui permettaient pas de se livrer à ses précédents travaux. En toute occasion, il avait à la bouche ces paroles : « Que la volonté [306] de Dieu soit faite. Je n'en veux point avoir d'autre que la sienne. » De là sa tranquillité, son égalité, sa paix dans les événements. Il lui arrivait fréquemment de dire qu'il ne souhaitait ni de vivre ni de mourir, mais seulement de faire la volonté de Dieu. - *Anciennes Relations*, p. 498.

LE FRÈRE JEAN-BAPTISTE MANCE

COADJUTEUR (

28 mars 1742. Paris, Saint-Lazare.

Le 28 mars 1742, l'on perdit dans la maison de Saint-Lazare, à Paris, un de ces excellents frères qui font la consolation de la Compagnie, et dont la vie parfaitement pieuse et régulière emporte tous les suffrages. Le frère Jean-Baptiste Mance, né à Paris, paroisse Saint-Germain-le-Vieux, le 29 avril 1690, et reçu au séminaire à Paris le 20 avril 1726, est ce vertueux sujet que la mort nous a trop tôt ravi. Neveu de M. Michel, il s'est montré, par sa conduite, digne de son saint oncle, cet excellent missionnaire qui a si bien mérité de la Congrégation, et qui, chargé le premier du soin de la paroisse de Versailles, y est mort universellement regretté, des pauvres surtout, qui l'appelaient leur père.

Les parents du frère Mince, dans une situation de fortune aisée et commode, lui donnèrent une bonne éducation, et, pleins de religion et de piété, ils eurent soin de lui en inspirer les meilleurs principes. Destiné à occuper quelque office dans le barreau, il fut mis dès sa jeunesse chez les procureurs, pour y être formé aux affaires. Homme solide, assidu, appliqué, il devint bientôt par son savoir digne de toute confiance. Au témoignage de tous ceux qui l'ont connu, il ne fut pas moins fidèle à ses devoirs de chrétien. Tout lui promettait un heureux succès. Dieu, qui était au fond de son cœur, lui inspira de faire une retraite, afin de connaître plus parfaitement sa volonté divine ; admis [307] pour cela dans cette maison de Saint-Lazare, il y forma la résolution de quitter le monde. Notre Congrégation lui parut l'asile le plus propre à protéger sa conscience et à consommer sa justice. Reçu, selon ses désirs, il y entra avec la volonté très déterminée de faire tout pour répondre dignement à la grâce de sa vocation. Ce sentiment lui fit d'abord désirer de passer ailleurs le temps de son séminaire, afin qu'éloigné de cette maison, il fût soustrait, d'un côté, aux visites, parfois importunes, de gens avec qui il avait été en relation au Palais, et de l'autre, aux sollicitations et aux instances de sa famille, dont il était tendrement aimé et qui, quoique vraiment chrétienne, avait du regret de son sacrifice. « Je vous demande instamment cette grâce, dit-il à M. Bonnet, mais quand j'aurai fait mes vœux, vous pourrez me rappeler, et faire de moi ce qu'il vous plaira. » La chose fut ainsi réglée. Envoyé à Richelieu, il y prit l'esprit de son état. Fidèle à tout, on eut la

consolation de l'y voir, non seulement exact aux exercices communs, mais encore à ceux qui sont d'usage pour la formation des séminaristes. Appliqué aux affaires de procure, il examina les titres de cette maison, arrangea les archives, mit tout en très bon ordre, et se montra digne de toute confiance par les preuves de son discernement et de son intégrité.

Ses talents pour le maniement des affaires étaient trop nécessaires à Saint-Lazare pour qu'il n'y fût pas bientôt rappelé. Nos titres dispersés, nos archives négligées avaient besoin d'un procureur aussi laborieux et aussi habile. On les lui confia, avec le soin de la poursuite des affaires et des procès. On le chargea aussi en même temps de la censive de cette maison. Elle avait par son étendue occupé auparavant une personne tout entière ; cependant, sans manquer en rien a ses autres obligations, le frère Mance l'a entièrement renouvelée, ce qu'on n'avait pu faire depuis longtemps. Il a mis dans les papiers tant d'ordre et un si bel arrangement, que par le moyen de ses étiquettes, de ses [308] remarques et de ses répertoires, l'on peut dans un moment trouver l'affaire qu'on veut et toutes les pièces qui la concernent. Qu'on juge par là de son assiduité, de son zèle, de son travail. Son esprit était juste, son cœur droit ; aussi les avocats du conseil de cette maison, les procureurs qui en poursuivent les affaires, avaient tant de confiance en ses rapports qu'ils agissaient et donnaient leurs avis avec une assurance parfaite. Ils avaient constaté que son zèle, quoique vif pour les intérêts de la Congrégation, était éclairé et renfermé dans de si justes bornes qu'il se condamnait scrupuleusement lui-même, pour peu qu'il conçût que le droit ne la favorisait pas.

Un homme de ce caractère et de cette habileté était sans doute fort utile. Il faut avouer qu'à cela seul se bornaient ses talents ; il était extrêmement gêné et emprunté pour tout le reste ; mais son savoir et son expérience dédommageaient suffisamment de ce qui lui manquait sous d'autres rapports ; et ce qui le rendait particulièrement estimable, c'est qu'il a toujours vécu en paix, avec humilité, sans que jamais le soin des choses extérieures ait dominé sa fidélité à Dieu et aux devoirs de la piété. Le souvenir de ses bienfaits était continuellement présent à son esprit ; celui de la Rédemption l'occupait d'une manière particulière. Tout son soin, l'on peut dire même toute son inquiétude, était de trouver le moyen de témoigner à Notre-Seigneur une tendre et continuelle gratitude pour l'amour infini qu'il nous a marqué en se faisant homme. « S'il m'a tant aimé comment ne l'aimerais-je pas ? disait-il. Mais le moyen de lui témoigner un amour sincère est d'éviter avec grand soin le péché et tout ce qui peut porter au péché. » Son amour allait plus loin. Intimement convaincu que Dieu doit être préféré à toutes choses, il lui offrait toutes ses œuvres, élevait souvent son cœur à lui pendant le jour, ne faisait aucune action que dans la vue de lui plaire, les rapportant toutes à sa gloire, « afin, concluait-il, qu'il n'y [309] en ait point d'inutiles ». Nous voyons qu'il remerciait aussi souvent le Seigneur de la grâce de son baptême. « Que ne lui dois-je pas pour m'avoir fait chrétien par préférence à tant d'idolâtres ? » Mais également reconnaissant du bienfait de sa vocation, il l'estimait uniquement, et ne cessait d'en rendre à Dieu de vives actions de grâces par des prières et des communions faites exprès. Les périls courus dans le siècle, quoique heureusement évités, l'effrayaient encore, et lui rendaient sensibles les avantages de son état

Il regardait son salut eu assurance, moyennant la fidélité qu'il se promettait jusqu'à la mort avec la grâce de son divin Seigneur. De cette reconnaissance envers Dieu, de cet amour qu'il lui portait, naissait une grande dévotion envers les saints que la grâce a rendus puissants auprès de lui. Il les honorait d'un culte religieux, attentif à solenniser dévotement leurs fêtes ; plus spécialement attaché à notre saint instituteur, dont les actions et les vertus étaient le sujet de ses méditations ordinaires. Il l'avait pris pour son modèle, et il faut convenir qu'il l'a dignement imité. Mais rien n'égalait sa confiance envers la sainte Vierge. Les jours consacrés à son honneur, il sentait un renouvellement de dévotion, dont il remerciait Dieu ; fidèle chaque jour à lui faire des prières particulières, à lui offrir quelque mortification, surtout le samedi, « afin, se disait-il, de mériter sa protection auprès de son cher Fils » : dévotion qui lui a été très utile.

L'amour du prochain était également gravé dans son cœur. « Je ferai au prochain, avait-il écrit, tout le bien que je voudrais qu'on me fit. Je supporterai patiemment ses défauts. Je serai affable, complaisant. J'éviterai avec grand soin les contestations, et même les railleries, qui, quoique faites par légèreté d'esprit et pour égayer, ne laissent pas de refroidir la charité, en causant parfois de la peine à autrui. Le tout, ô mon Dieu, moyennant votre sainte grâce. » Telles étaient ses desseins, et chacun convient que [310] telle était sa conduite. Doux et honnête envers tout le monde, moins par tempérament que par vertu, il était toujours prêt à obliger un chacun. Lui demandait-on une chose raisonnable et qu'il pouvait accorder, sur-le-champ il quittait tout, sans réflexion sur ses embarras, et se portait avec une charité et une simplicité merveilleuses à ce qu'on désirait de lui. Aller en ville pour une commission pénible, débrouiller une affaire étrangère à ses occupations, suppléer à l'office d'un confrère détourné ailleurs, tout était bon au frère Mance, il était prêt à tout : plus fidèle encore que le serviteur de l'Evangile, sans attendre de prière ou de commandement exprès, il prévenait les besoins et les désirs. Il était homme si intègre, si plein de justice, qu'il ne se permit jamais rien de douteux sur les intérêts du prochain, leur sacrifiant plutôt les siens propres.

Il avait un revenu annuel qui était monté à 800 livres de rente ; jamais il n'en prit rien pour ses commodités personnelles ; tout était aux pauvres et pour de bonnes œuvres. Dans les besoins extraordinaires, sur le premier exposé il donnait largement, sans examiner, sans compter.

Jamais il n'eut de difficultés avec ceux qui eurent la supériorité ou la direction des choses sur lui : il cédait en effet volontiers, quelque raison apparente qu'il eût. Tout lui réussissait dans son emploi, son application et son talent dans la poursuite des procès, en lui attirant la confiance et l'estime, lui rendaient son travail agréable et consolant ; cependant il l'interrompait sans peine et pour tout le temps qu'on voulait

La vie sainte du frère Mance fournirait un volume par le détail de ses vertus où l'en trouverait le portrait accompli d'un véritable frère de la Mission. Mais en voilà assez pour justifier nos regrets, et si nous nous sommes un peu étendus, c'est que nous avons été entraînés par l'estime que mérite la vertu et par la reconnaissance de la grande édification que ce cher frère nous a donnée. - *Anciennes Relations*, p. 420. [311]

M. VINCENT CUTTICA

PRETRE

16 octobre 1742. Naples.

CHAPITRE PREMIER

Sa naissance. - Son entrée dans la Congrégation de la Mission. Après son noviciat à Rome, il est envoyé à Florence, à Naples. Son zèle pour acquérir la science et les vertus nécessaires. - Succès de ses missions. - Son dévouement pour les malades.

M. Cuttica (Vincent), né le 1er octobre 1673, à Alexandrie (*Alessandria della Paglia*) en Lombardie, entra dans la Congrégation à la suite d'une retraite qu'il fit dans la maison de la Mission à Gênes. Il était âgé de vingt-neuf ans quand il fut reçu au noviciat de Rome. Etant encore séminariste, il fut désigné pour accompagner les missionnaires qui allaient fonder la maison de Florence, mais il y resta peu de temps, à cause de grands maux de tête dont il souffrait. Ses supérieurs le rappelèrent à Rome, où il ne demeura également que quelques mois ; de là, il fut envoyé à Naples. Il passa le reste de ses jours dans la maison de la

Congrégation en cette ville et y mourut, le 16 octobre 1742, après l'avoir gouvernée pendant vingt-cinq ans. On verra, par la suite de ce récit, combien ses œuvres ont contribué à la gloire de Dieu et ont fait honneur à sa congrégation.

Ses débats furent très modestes ; on craignait même que ses souffrances presque continuelles et son peu de science précédemment acquise, ne fussent un obstacle an succès de ses fonctions dans l'institut. Il n'en fut rien. En effet, grâce à la salubrité de l'air de Naples, il éprouva bientôt du soulagement à ses maux de tête ; il travailla avec ardeur a l'acquisition des vertus et de la science nécessaire, et mit tant de zèle à étudier la philosophie, la théologie morale, particulièrement la théologie de saint Thomas, qu'il devint, à Naples, un des meilleurs théologiens de son temps. [312]

Ses études terminées, on l'envoya aux missions, car il avait toutes les qualités requises pour réussir dans cet emploi. Il y fit d'abord le catéchisme et les instructions familières sur le Décalogue ; mais bientôt on le nomma directeur des missions. Dans le royaume de Naples, les missions réussissent toujours, parce que le peuple y est bien disposé ; néanmoins celles de M. Cuttica produisaient des fruits extraordinaires. Il y avait dans sa parole tant de force et une telle onction, qu'il touchait les pécheurs les plus endurcis ; il s'ensuivait des conversions éclatantes ; en sorte que sa réputation se répandit au loin. Ses travaux, le zèle et l'esprit qui l'animaient, tout montrait en lui un homme vraiment apostolique. Pendant une mission qu'il prêchait à Caserte, un religieux carme, homme savant et pieux, dit à un des missionnaires : «Les discours de M. Cuttica ont un je ne sais quoi qui vous pénètre et vous touche le cœur. » Il fit rentrer dans la voie du salut bien des pécheurs qui, depuis longtemps, résistaient à la grâce : un entre autres fut si touché, en entendant M. Cuttica, qu'à la fin du sermon, il gravit les degrés de la chaire, prit dans ses mains le crucifix qui y est ordinairement exposé et publiquement demanda pardon, avec larmes, de tous les scandales qu'il avait donnés.

Le zélé missionnaire avait un don particulier pour réconcilier les ennemis et faire pardonner les injures. Il savait si bien, par des raisons convaincantes éclairer l'esprit, par son humilité s'insinuer dans les cœurs, et quelquefois même employer à propos son autorité de ministre de Dieu, qu'il était bien difficile de lui résister. Il rencontra, dans une mission, une dame qui refusait obstinément de se réconcilier avec les meurtriers de son mari. Le crime, il est vrai, était affreux ; ils avaient tué la victime par trahison et repoussé le prêtre qui apportait au mourant les secours de son ministère. Pour assouvir leur vengeance ils voulaient, en lui donnant la mort du corps, lui donner en même temps [313] celle de l'âme ; aussi cette dame avait conçu tant de haine contre ces monstres que ni son confesseur ni ses amis n'avaient pu la déterminer à la réconciliation. Sur ces entrefaites, M. Cuttica vint donner la mission dans la localité, mais elle évita d'aller l'entendre pour ne pas se réconcilier avec ses ennemis. Le missionnaire se rendit chez elle, il ne fut pas reçu ; il y revint accompagné du curé, et, ayant été admis, il fit si bien, par ses paroles douces et pleines d'onction, qu'il toucha le cœur de cette malheureuse, et l'amena à une réconciliation sincère : ce qui fut une grande joie pour le pays. Dans un district de la Campanie, une division invétérée régnait parmi les habitants ; on y avait donné plusieurs missions pour la faire cesser, mais la discorde régnait toujours. M. Cuttica fut appelé par l'évêque, pour y prêcher une nouvelle mission ; il calma si bien les esprits et rétablit une paix si parfaite, que ce résultat fut regardé comme un miracle. Sa sollicitude s'étendait jusqu'aux intérêts temporels : il s'informait de tous les besoins pour y porter remède ; il faisait cesser les abus et les scandales, et savait si bien inspirer la crainte de Dieu qu'il laissait les peuples totalement changés. Le fruit de ses missions était durable : en certains endroits, après vingt-cinq ans, on en ressentait encore les heureux effets.

Doué d'une nature ardente et d'un zèle sans bornes, il se livrait en quelques circonstances à plusieurs travaux à la fois : ainsi, quand il donnait les missions aux environs de Naples, il revenait à la maison pour faire la conférence aux jeunes clercs ; dans l'après-midi, il retournait ensuite au lieu de la mission pour y prêcher le sermon du soir, voyageant tantôt à pied, tantôt à cheval, et parcourant quelquefois des distances considérables.

Lorsqu'il allait chez les séculiers pour veiller à la garde des malades, selon l'usage qui existait alors, il s'abstenait de rien prendre, soit pour boire, soit pour manger, pas même le chocolat qu'on a l'habitude d'offrir dans le pays. [314] Ainsi, ayant eu à passer un temps considérable auprès d'un malade, il n'accepta pas le moindre rafraîchissement ; au moment des repas, un missionnaire venait le remplacer, et il se rendait à la maison, quoiqu'elle fût assez éloignée. A cette réserve, il joignait la retenue dans ses paroles. Il se tenait en silence auprès du lit des malades, faisant sa méditation ou quelques lectures pieuses ; leur suggérant, de temps à autre, quelques bonnes pensées ; par là, il s'était acquis une telle réputation, dans la ville de Naples, que toutes les personnes qui avaient le bonheur d'être assistées par lui se regardaient comme sûres de leur salut.

CHAPITRE II

Ses travaux pour la réforme du clergé et de la noblesse. - Il établit la congrégation des jeunes clercs. - Retraites annuelles pour les ordinands, les prêtres et les nobles. - Il rétablit la confrérie des chevaliers ; ses heureux résultats. - Il bâtit une nouvelle maison.

M. Cuttica n'ignorait point que les fruits des missions ne peuvent durer longtemps sans le secours de prêtres zélés ; aussi employa-t-il tous ses soins à la formation des jeunes aspirants au sacerdoce. Il commença par les réunir dans la chapelle des prêtres de la Mission, où chaque dimanche il leur faisait une instruction. Ils étaient d'abord peu nombreux, mais bientôt leur nombre alla en augmentant, et non seulement les jeunes clercs, mais encore les prêtres, attirés par la réputation du prédicateur, se plaisaient à venir l'entendre. Il établit même une congrégation pour les jeunes clercs, lui donna un règlement plein de sagesse et de prudence, et fit bâtir à grands frais une vaste chapelle pour les réunir. Ayant appris que le cardinal Spinelli, archevêque de Naples, avait des préventions contre cette œuvre, il alla le trouver et lui dit avec humilité : « Je croyais que Votre Eminence voudrait bien protéger la congrégation des clercs, mais je vois avec regret qu'elle ne tend à rien moins qu'à la détruire. » Puis, lui ayant exposé les [315] grands avantages spirituels qui en résulteraient pour le clergé, le cardinal, touché de ses raisons, révoqua les ordres déjà donnés, approuva la congrégation avec le règlement, en sorte qu'elle devint très prospère et compta plus de quatre cents membres. Ceux qui en faisaient partie portaient régulièrement l'habit ecclésiastique, conformément aux saints canons ; ils se faisaient remarquer par leur piété et leur modestie, et contribuaient puissamment à l'édification commune. Chaque année, le zélé missionnaire leur prêchait la retraite ; et, comme les missionnaires de la maison de Naples n'étaient pas alors très nombreux, c'était presque toujours lui qui prêchait celle des ordinands et celle des prêtres.

Mais le zèle de M. Cuttica se déploya d'une manière bien plus extraordinaire dans les retraites qu'il prêchait chaque année, pendant la Semaine sainte, aux laïques et plus particulièrement à la noblesse ; ces exercices contribuèrent beaucoup à la gloire de Dieu et au salut des âmes. La noblesse de Naples était, à cette époque, très corrompue : la plupart des chevaliers vivaient éloignés des pratiques de la religion ; ils se provoquaient souvent en duel et faisaient partie, au moins en grand nombre, des sociétés secrètes. Leurs discours étaient en rapport avec leur conduite ; beaucoup rougissaient de paraître chrétiens ; si quelques-uns s’approchaient encore des sacrements, c'était à la faveur des ténèbres de la nuit. Dieu jeta, enfin, un regard de miséricorde sur ces enfants prodigues, et, vers l'année 1721, un certain nombre, poussés par les remords de leur conscience, eurent l'idée de faire une retraite ; mais ils ne savaient a qui s'adresser, car ils ne connaissaient pas les prêtres de la Mission qui vivaient fort retirés à Naples, et qui alors étaient les seuls à recevoir des retraitants. Après bien des recherches, ils finirent pas découvrir leur maison, et ils y furent reçus au nombre de vingt-huit ; presque tous appartenaient à la première noblesse. La retraite commença la veille du

diman- [316] che des Rameaux ; elle fut prêchée par M. Cuttica qui fit la méditation du matin, le sermon du soir et présida même la lecture spirituelle qu'on faisait en commun. Elle produisit les plus heureux effets sur l'esprit et le cœur des retraitants qui en furent très touchés et entièrement convertis. Ils disaient qu'on n'avait jamais entendu une parole plus claire dans l'exposé des vérités de la foi, ni plus capable de graver, dans le cœur, l'amour des maximes évangéliques.

Cette retraite eut un tel retentissement dans la ville de Naples que, les années suivantes, presque tous les nobles voulurent assister aux exercices : les uns, au nombre de cinquante, logeaient chez les missionnaires ; les autres, au nombre de plus de trois cents, faisaient leur retraite chez eux et venaient assister régulièrement aux instructions. On ne saurait dire tout le bien qui en résulta pour la société. Les duels, jusque-là si fréquents, furent comme abolis, et il y eut une telle réforme dans les mœurs que ceux qui avaient été absents de Naples pendant quelques années, disaient que la noblesse n'était plus reconnaissable.

Parmi les personnages recommandables qui suivaient, chaque année, les exercices de la retraite, nous citerons saint Alphonse de Liguori. On lit dans une de ses biographies 1 : « Il avait vingt-cinq ans environ. C'est alors qu'il entendit les instructions religieuses que faisait le pieux Cuttica, dans la maison des prêtres de la Mission, où nous avons dit qu'il avait coutume de passer quelque temps avec son père pour y faire, au grand profit de son âme, les exercices spirituels. La voix de ce grand serviteur de Dieu, évoquant dans sa chaleureuse éloquence un pécheur du fond de l'abîme, émut puissamment les auditeurs chrétiens et surtout Alphonse, qui dès lors se donna davantage à Dieu. Il aimait, plus tard, à rappeler cette

……

1. Dans les *Œuvres complètes du bienheureux Alphonse de Liguori*, publiées par les abbés Vidal, Delalle, etc., t. XXII, p. 20. Paris, 1816. In-8. [317]

……

retraite où il s'était senti appelé à un état meilleur » Et plus loin, on lit : « Avant de commencer l'établissement de la Congrégation du Saint-Rédempteur, Alphonse voulut savoir ce que pensait de son projet M. Cuttica, supérieur de la mission 1. »

Le bien opéré par ces retraites annuelles était évidemment 1'œuvre de la grâce, car il persévéra longtemps. Ainsi, pendant les années qui suivirent, la chapelle des missionnaires fut le rendez-vous d'une grande partie de la noblesse, qui venait y assister aux offices, y entendre la parole de Dieu et s'approcher des sacrements. On avait une très grande confiance en M. Cuttica, et de nombreuses personnes voulaient conférer avec lui des affaires de leur conscience, lui demander conseil et se recommander à ses prières.

Cette heureuse réforme ne profita pas seulement aux nobles, qui s'étaient rapprochés de Dieu, mais encore à leurs vassaux, qu'ils traitèrent alors avec plus d'égards, prenant soin de leurs intérêts spirituels et temporels.

M. Cuttica avait parcouru le royaume de Naples presque tout entier, et il n'ignorait pas les besoins extrêmes du peuple, ni les lourdes charges qui pesaient sur lui. Son cœur en était ému, et, comme il ne voyait de remède à sa portée contre tant de maux que dans les missions, il s'y livrait avec tout le zèle dont il était capable. Il savait combien elles sont conformes à la fin de l'institut de la Mission et à l'esprit de son fondateur, saint Vincent de Paul. Il les croyait particulièrement utiles aux pauvres gens des champs. Dans tout ce qu'il entreprenait pour la sanctification des nobles, il avait en vue le bien des pauvres. Il rétablit une confrérie qui n'existait plus depuis quelque temps. Cette confrérie s'occupait d'œuvres de charité, et l'une des principales était d'ensevelir gratuitement les pauvres. Elle

……

1. *Œuvres complètes du bienheureux Alphonse de Liguori,* t. XXII, p. 56. [318]

……...

devint très florissante ; ceux qui en faisaient partie se réunissaient, une fois par mois, dans une église voisine de celle de la mission, pour entendre la parole de Dieu et s'approcher des sacrements. A la demande d'un grand nombre de fervents seigneurs, le zélé missionnaire établit dans la chapelle des missionnaires la retraite du mois, pour mieux conserver les fruits de la retraite annuelle : il y avait exposition du très saint Sacrement, méditation et instruction ; on y recevait habituellement les sacrements de pénitence et d'eucharistie. Ces soins prodigués à la noblesse attirèrent bientôt à M. Cuttica 1'estime générale de la part des grands, mais il n'en abusa point ; au contraire, il fuyait autant que possible leurs conversations. Il exigeait la même conduite de la part des siens et leur disait : « Si nous nous tenons à l'écart, ils viendront à nous ; si nous les recherchons, ils nous fuiront et notre ministère sera inutile pour le bien de leur âme. »

Si parmi les congrégations religieuses de Naples, celle de la Mission était à cette époque l'une des plus accréditées, elle le devait surtout à l'influence de son supérieur. Le prince de Cellamare, François Caraccioli, voulant laisser à sa mort un legs considérable, demanda à un des membres du Grand Conseil, qui étaient les juges suprêmes de tout le royaume, quelle était la communauté qui lui paraissait la plus régulière de la ville de Naples ; celui-ci lui répondit que c'était la Congrégation de la Mission, et le prince laissa aux missionnaires, par testament, un legs de 15 000 écus, à la charge de dire une messe par jour et de célébrer un service solennel, chaque année, le jour anniversaire de sa mort. M. Cuttica l'assistait dans sa dernière maladie. Le prince, qui le connaissait bien, lui dit : « Ce n'est pas à moi que vous devez rendre des actions de grâces, mais bien à vous-mêmes ; je vous ai fait ce don, parce que je vous crois les religieux les plus réguliers de la ville de Naples : si je savais qu'il y en eût de plus fervents, je vous ôterais mon [319] legs et je le leur donnerais. » Cet exemple prouve, d'une manière sensible, que la piété et la régularité, dans les communautés religieuses, favorisent non seulement le bien spirituel de leurs membres, mais que c'est aussi ce qui leur attire l'estime et la bienveillance des hommes.

Les prêtres de la Mission eurent beaucoup à souffrir, à Naples, dans les commencements. Le cardinal Innico Carracciolo les appela en 1668, mais ils furent réduits à vivre dans un oubli presque complet jusqu'en 1712 ; c'est l'année où M. Cuttica fut nommé supérieur. Son premier soin fut de construire une nouvelle maison. Celle qu'on habitait était presque en ruine ; elle était d'ailleurs trop petite et mal divisée. Pendant les retraites de l'ordination, quatre ou cinq clercs logeaient dans la même chambre, au grand préjudice du recueillement si nécessaire en pareille circonstance. Le digne supérieur employa tout son crédit auprès de quelques personnes riches, afin de pouvoir acheter des maisons voisines : la ville lui céda un terrain considérable et les travaux commencèrent. Pendant vingt années, il lutta contre les obstacles sans nombre qui lui furent suscités par les voisins ; mais, grâce aux aumônes abondantes que Dieu lui envoya, il fit face à toutes les dépenses et vint à bout de son entreprise. Le nouveau bâtiment est vraiment remarquable par la grandeur et la juste proportion de toutes ses parties ; c'est une des plus belles maisons religieuses de Naples. Les ressources commencèrent aussi à affluer : les honoraires de messes, auparavant si rares, furent d'une telle abondance qu'on put en fournir à plusieurs maisons de la province. Il y eut des fondations de messes et des legs pieux, en sorte que la maison se trouva dans un grand état de prospérité. Le crédit dont elle jouissait lui attirait le concours des fidèles et des vocations nombreuses, signe manifeste des bénédictions du ciel. [320]

CHAPITRE III

Vertus de M. Cuttica. - Sa foi. - Sa piété. - Son amour pour Dieu. - Sa patience dans les épreuves. - Amour du prochain. – Sa mort.

Quoique l'on puisse connaître déjà, par de si beaux fruits, la beauté de l'arbre qui les portait, nous ajouterons néanmoins quelques réflexions sur les vertus de ce grand serviteur de Dieu. Sa foi était très vive, et, dans toute sa conduite, il s'appliquait à ne se diriger que d'après ses maximes. Son esprit de foi se montrait surtout dans la célébration des saints mystères ; il avait une telle modestie à l'autel qu'il excitait la dévotion de tous les assistants.

M. Cuttica avait aussi beaucoup de confiance dans le fondateur de la Congrégation de la Mission, saint Vincent de Paul, et il recourait à lui dans tous ses besoins. Saint Vincent était, pour lui, un modèle qu'il s'efforçait de reproduire, parce qu'il regardait sa vie comme un portrait de famille, divinement ménagé par la Providence pour rappeler sans cesse aux missionnaires la perfection vers laquelle ils doivent tendre et les moyens qu'ils y doivent employer ; voilà pourquoi il les exhortait souvent à imiter ses vertus. M. Cuttica avait encore une dévotion particulière pour sainte Thérèse dont il lisait constamment la vie et les ouvrages. Il était tellement pénétré de ses maximes qu'il les citait en toute rencontre : les enseignements de cette grande sainte, si éclairée de Dieu, lui servaient beaucoup pour diriger les âmes qui se mettaient sous sa conduite.

Dans toutes ses prédications, il parlait avec beaucoup de feu, mais quand il prêchait sur l'amour de Dieu, il se surpassait lui-même. Pendant un sermon qu'il donna sur ce sujet, durant la retraite ecclésiastique de 1737, et qui était présidée par le cardinal-archevêque, il paraissait comme ravi, en sorte que les prêtres se disaient entre eux : « M. Cuttica n'avait-il pas la figure d'un séraphin, en nous parlant [321] ce soir de l'amour de Dieu ? » L'Evangile nous donne une marque infaillible de cet amour quand il dit : « La bouche parle de l'abondance du cœur. » Or, c'était là le sujet habituel de ses instructions, et même de ses conversations. Un grand personnage qui avait entretenu avec lui les relations les plus intimes disait après sa mort : « Ce saint homme avait un talent particulier pour traiter avec nous ; il nous recevait avec tant de cordialité et d'une manière si polie et si affectueuse qu'il nous ravissait le cœur ; son maintien était en même temps si grave et si pieux qu'il inspirait le respect ; il parlait toujours de Dieu, ce qui nous édifiait beaucoup ; nous avions pour lui un amour sincère et une grande vénération. »

Dieu l'éprouva, comme l'or dans la fournaise, par plusieurs maladies très graves douleurs de tête, d'estomac, de reins, plus tard enflures de jambes, etc. ; néanmoins il présidait tous les exercices de la communauté, ses confrères ne soupçonnaient même pas qu'il fût malade. Pendant vingt ans, il eut à souffrir, à la suite d'une attaque d'apoplexie, d'un spasme presque continuel et d'une contraction des nerfs à la joue gauche, qui lui causaient des douleurs très vives et lui ôtaient même quelquefois l'usage de la parole. Comme cette douleur redoublait pendant l'hiver, au point de lui faire verser des larmes, on lui avait recommandé de ne pas sortir le matin de sa chambre pour éviter l'air froid des corridors ; mais rien ne pouvait l'arrêter, et il assistait, tous les jours, à l'oraison.

La charité de ce digne missionnaire était surtout inépuisable à l'égard des membres de la Congrégation, qu'il aimait tendrement et qu'il traitait comme des fils et des frères. Il veillait attentivement à ce que la communauté ne manquât de rien, et pourvoyait avec générosité aux besoins de chacun.

Persuadé que les règles sont, pour une communauté, le moyen le plus efficace de sanctification, il veilla particu- [322] lièrement à leur fidèle observance. Il donnait lui-même l'exemple.

Il ne voulait pas qu'on abrégeât l'oraison pour vaquer aux divers offices ; c'est ce qu'il recommandait à deux frères coadjuteurs qui travaillaient à la propriété d'Arzano, voisine de Naples : « Le salut de votre âme, leur disait-il, me tient plus à cœur que toutes les propriétés de la terre. » Il portait si loin la pureté d'intention qu'il était indifférent au bon ou mauvais succès de ses entreprises, sans aucun retour d'amour-propre ; chacun sait, par expérience, que

cela n'est pas facile. Il n'avait en tout d'autre but que la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes. Avant de monter en chaire, il récitait, à genoux, le *Munda cor meum*, puis il adressait à Dieu cette prière : « Seigneur, humiliez-moi, mais convertissez mes auditeurs : je consens à n'avoir nul succès, pourvu que vous sauviez ces âmes. »

Au printemps de l'année 1742, M. Cuttica fut pris d'une hydropisie de poitrine qui le conduisit au tombeau. Les médecins jugèrent que le malade devait changer d'air ; c'était au mois de juin. Il s'y refusa d'abord, parce que, disait-il, sa chambre était pour lui un paradis, et, loin de sa famille, il serait comme le poisson hors de l'eau. Cependant, sur les instance des médecins et de ses amis, il consentit à partir ; à peine était-il arrivé à 12 milles de Naples, dans un lieu très bien aéré, que le mal s'aggrava, l'enflure de ses jambes devint telle, qu'au bout de cinq jours, il fut obligé de repartir. Après son retour, il éprouva, pendant quelques semaines, un mieux sensible, mais, au mois de septembre, il tomba dans un état de faiblesse extrême, et il avait de la peine à se tenir debout. Il voulut cependant dire la sainte messe jusqu'au dernier jour du même mois, qui était un dimanche, jour où il terminait la soixante-neuvième année de son âge. Le matin, il se trouva si faible que le frère l'engagea à ne pas dire la [323] sainte messe, mais il avait une telle dévotion pour le saint sacrifice qu'il voulut l'offrir comme d'habitude. Pendant qu'il récitait ces paroles du *Credo* : *et incarnatus est*, il fit la génuflexion jusqu'à terre, et ne put se relever qu'avec l'aide du frère ; celui-ci, voyant son extrême faiblesse, alla prendre une chaise pour le faire asseoir ; M. Cuttica, n'étaint plus soutenu, tomba en arrière et se fit à la tête une blessure profonde. Néanmoins, quand il eut repris ses sens, il voulut continuer le saint sacrifice, montrant par là combien était sincère son ardente piété.

La maladie fit alors de rapides progrès, mais elle contribua, en même temps, à faire éclater les vertus du pieux malade : sa piété, sa patience, son détachement des créatures et, par-dessus tout, sa force d'âme, parlant de ses douleurs comme si ce n'était rien, de la mort comme d'une chose de peu d'importance. Il reçut un grand nombre de visites. « J'espère bien, lui dit un chevalier, que Dieu vous conservera pour le bien de nos âmes. - La première chose que J'ai demandée, ce matin, à Notre-Seigneur, répondit M. Cuttica, c'est qu'il me fasse la grâce d'aller jouir, au plus tôt, de sa sainte présence. » Et il répétait ces paroles de saint Augustin : *Nunquam te vidi, Domine* ; *moriar ut te videam*.

Le fervent malade demandait avec instance qu'on lui administrât les derniers sacrements : on lui porta le saint viatique le 13 octobre ; il le reçut, à genoux, avec beaucoup de ferveur ; puis il adressa à sa famille religieuse une dernière exhortation, commencant par ces paroles de saint Paul : *Fratres carissimi et desideratissimi, sic state in Domino* ; il répéta plusieurs fois ces derniers mots : *sic state in Domino*. « Conservez-vous avec soin, leur dit-il, dans l'esprit de votre sainte vocation, soyez fidèles à la pratique de nos saintes règles, vivez dans l'éloignement du monde », etc. Ses paroles étaient si pleines d'onction qu'elles arrachèrent des larmes des yeux des assistants ; il termina [324] en donnant la bénédiction à sa famille. Le soir du même jour, on lui administra l'extrême-onction, en présence de la communauté. Le 15, fête de sainte Thérèse, il se trouva mieux ; il put recevoir la sainte communion ; néanmoins vers les six heures du soir, il tomba en agonie, en invoquant le nom de Jésus ; ce furent ses dernières paroles. L'agonie fut longue et douloureuse ; il rendit le dernier soupir à une heure après minuit, et son âme alla jouir, comme on l'espère, de la récompense de tant de mérites.

Le lendemain matin, ou célébra ses funérailles, eu présence d'un grand concours de peuple. Outre ses confrères, trente prêtres séculiers dirent la messe, dans la chapelle de la mission, pour le repos de son âme ; beaucoup de personnes de toute condition, et particulièrement de la noblesse qu'il avait tant aidée à servir Dieu, vinrent prier auprès de ses précieux restes ; on lui baisait affectueusement les mains ; on pleurait sa mort comme une grande perte ; chacun demandait un souvenir du cher défunt, pour le conserver comme une relique.

Ce que nous avons dit n'est que le faible écho de l'opinion commune. On le regardait, généralement, comme un saint ; on lui attribuait même des guérisons miraculeuses. Ce qui est hors de doute, c'est que, parmi les personnages recommandables qui vécurent à Naples, à la même époque, ou en trouverait difficilement qui fussent l'objet de l'estime publique au même degré que M. Cuttica. - Vie manuscrite récente rédigée d'après les *Anciennes Relations*, p. 451-476. [325]

M. FRANCOIS DECHEPY

PRETRE

6 septembre 1742. Notre-Dame-de-l'Épine.

M. François Dechepy était né à Eu, ville du diocèse d'Amiens, le 11 septembre 1675 et avait été reçu au séminaire à Paris le 20 janvier 1692. Hors de combat depuis plusieurs années par une maladie qui paralysait l'usage de ses jambes et de ses bras, il s'est vu réduit à l'infirmerie, quoique le reste de son corps fût vigoureux, et sa tête capable des fonctions auxquelles il s'était utilement occupé pendant sa vie. Épuisé par ses infirmités, il s'est éteint fort tranquillement à Paris, muni des sacrements de pénitence et de l'extrême-onction. Les bonnes qualités qu'il avait reçues de Dieu, et le bon usage qu'il en avait fait, ont augmenté la douleur de voir si tôt infirme un sujet qui aurait pu travailler encore longtemps avec édification et avec fruit. Esprit solide, bon cœur, parfaitement formé à toutes nos fonctions et plein de zèle, il les a successivement exercées avec honneur. Régent, supérieur de séminaire, travaillant en mission, curé, partageant ici la direction des Filles de la Charité, partout et en tout temps, il a paru attaché à ses devoirs et exact à les bien remplir.

« C'est Dieu, se disait-il lorsqu'il se vit chargé de Notre-Dame-de-l'Épine et de la cure qui lui est unie, c'est Dieu même qui m'ayant appelé à mon état m'a aussi placé dans l'emploi que j'occupe. Je dois conséquemment me confier en lui, le consulter dans mes doutes, me défier de moi-même, de mon industrie, de mes efforts, de ma science, de mes études, de mes empressements, sans toutefois négliger les moyens humains. Dieu le veut, ce serait le tenter que d'agir autrement ; mais je dois lui attribuer tout le bien et n'y coopérer qu'en vue de sa seule [326] gloire, car c'est de lui seul que dépend le succès, lors même que je fais tout ce qui dépend de moi. »

Obligé d'entendre beaucoup de confessions et de toutes sortes de personnes, pour se bien acquitter de ce ministère il avait renoncé à toute vue humaine ; sans égard pour les riches plus que pour les pauvres, il ne cherchait qu'à faire son devoir et à sauver les âmes. A Notre-Dame-de-l'Épine, maître de ses actions, et sous différents prétextes d'honnêteté, de bienséance, de service de sa paroisse, il eût pu, sans qu'on eût grand'chose à lui dire, se soustraire à divers devoirs de règle, ou retrancher de leur observance ; néanmoins ceux qui étaient témoins de sa conduite, assurent qu'on n'en peut point voir de plus régulière, Toujours levé à quatre heures, jamais il ne manquait l'oraison du matin ; il était également fidèle dans le reste du jour aux lectures de piété et aux autres exercices spirituels, avec une attention particulière à Dieu. « Cela seul, se disait-il souvent, me peut faire amasser quelque chose pour le ciel. »

A l'égard du prochain, sa charité était sincère. Il l'aimait comme lui-même, non de parole, mais en vérité. Affable, doux, les pauvres trouvaient en lui un père compatissant, toujours prêt à les écouter, à les consoler, à leur donner promptement et de bon cœur les aumônes dont il pouvait leur faire part. Il visitait les malades de sa paroisse, une fois la semaine, et leur était

toujours une odeur de vertu par sa sagesse et sa piété. S'ils étaient en danger il les visitait plus souvent.

Il avait un talent particulier pour l'instruction des enfants : sa facilité, sa bonté, sa gaieté attiraient à ses catéchismes même les grandes personnes et il faisait volontiers de la dépense pour donner aux pères et aux enfants, des livres propres à entretenir en eux la religion qu'il leur enseignait.

Quoique séparé du monde et utilement occupé dans sa [327] famille religieuse, il ne se refusait point à la bienséance ; mais sa conversation était utile et roulait sur les sujets qui convenaient le mieux aux personnes qui le venaient voir. Il n'abandonnait jamais les pécheurs, quelque opiniâtres qu'ils fussent.

Bon missionnaire, attaché à sa vocation, il aimait ses confrères, les recevait avec joie et avec toutes les marques d'une sainte cordialité, jamais plus content que lorsqu'ils l'étaient, préférant leur compagnie à celle des externes et souvent leurs intérêts aux siens propres.

Sa vertu, parce qu'elle était véritable, n'était ni outrée, ni incommode. Il rendait volontiers service à tous ; mais en traitant avec les femmes, il usait de toutes les plus sages réserves. Sa maxime était, suivant l'avis qu'il en avait reçu au Mans en 1704, de M. Capperon, son cousin, de ne point s'amuser à écouter ces femmes qui, sous prétexte de dévotion, aiment à se répandre et à perdre le temps ; il ne leur parlait que dans le tribunal de la pénitence, et encore les obligeait-il d'abréger leurs récits, sans craindre de leur paraître peu complaisant ou trop sec.

Tels étaient les sentiments, telles furent les pratiques, les vertus de feu M. François Dechepy.

Les fonctions curiales de Notre-Dame-de-l'Épine étant devenues supérieures à ses forces qui s'affaiblissaient sensiblement, on l'appela à Paris. Tous les curés des environs, avec lesquels il était uni pour les conférences ecclésiastiques, le regrettèrent fort, parce qu'il était leur ressource, leur conseil, leur modèle. Appliqué à Paris à la direction des Filles de la Charité en qualité d'un de leurs confesseurs, il s'est acquitté de cet emploi et de toutes les autres fonctions dont on l'a chargé dans le même esprit de régularité, de piété, de contentement. Enfin réduit à vivre à l'infirmerie par le progrès de ses infirmités, il s'y est montré patient dans ses maux, toujours gai, cordial, occupé de la piété avec une dévotion qui nous a tous édifiés, et [328] qui l'a préparé à la mort des justes. - *Anciennes relations*, p. 441.

LE FRÈRE CLAUDE ROBACHE

COADJUTEUR

22 février 1742. Bayeux.

Le 22 février 1742, la mort enleva dans notre maison de Bayeux notre frère Claude Robache, né en 169o, dans la paroisse de Beauchamp, diocèse d'Amiens, et reçu au séminaire à Paris le 30 avril 1713. Depuis quinze ou seize ans qu'il était dans cette famille, il était sujet à de fréquentes révolutions de sang, qu'il ne prévenait ou ne dissipait que par d'abondantes saignées. Enfin une dernière atteinte l'a suffoqué, ayant cependant eut le temps de recevoir les sacrements. Ce qui console encore, c'est qu'il a toujours paru avoir beaucoup de piété. Il était bien détaché du monde, vivant paisiblement dans l'intérieur de la maison, sans faire de connaissance au dehors. Rarement le voyait-on aller en ville ; il ne sortait que pour prendre quelquefois un peu d'air à la campagne. Quoique fort infirme et depuis longtemps, il était exact au lever de quatre heures, à se trouver à la chapelle domestique pour l'oraison commune, et quand il ne pouvait y assister avec les autres, il ne manquait jamais de se

ménager le temps pour la faire en son particulier, et au même lieu. Simple dans sa conduite, exact à ses règles, fidèle à ses vœux, il laisse de lui la douce confiance que Dieu lui aura fait miséricorde. - *Anciennes relations*, p. 416.

M. JEAN MULLENER

EVEQUE, VICAIRE APOSTOLIQUE

17 décembre 1742. Au Su-Tchuen, en Chine.

En 1697, parmi les élèves du collège de la Propagande à [329] Rome se trouvait un jeune élève, Allemand de nation, nommé M. Jean Mullener. Il s'offrait pour l'expédition apostolique que le Souverain Pontife organisait alors en vue d'étendre la religion chrétienne en Chine. M. Mullener devait un peu plus tard entrer dans la Congrégation de la Mission, devenir l'un des meilleurs ouvriers de l'Évangile en Chine et recevoir la dignité d'évêque et la charge de vicaire apostolique de la vaste province du Su-Tchuen.

Voici dans quelles circonstances se décidèrent ces événements.

Le pape Innocent XII, non moins zélé que ses prédécesseurs pour la propagation de la foi, travailla à envoyer des missionnaires en Chine et à distribuer les différentes parties de cette vaste portion de la vigne du Seigneur à des vicaires apostoliques et à des ouvriers dignes de sa confiance.

Du temps de la conquête des Indes par les Portugais, plusieurs évêchés avaient déjà été établis dans ces contrées. Le roi de Portugal les avait pris sous sa protection et leur avait assuré des revenus. Ces évêchés étaient : 1° l'évêché de Macao renfermant la province portugaise de ce nom, le Kouan-toung et le Kouan-Si, deux vastes provinces de la Chine, et tout le royaume de Tonkin ; - 2° l'évêché de Nankin renfermant la province de ce nom ou Kiang-Nam, le Tché-Kiang, le Fo-Kien, le Kiang-Si, le Hou-Kouang, le Kouei-Tcheou, le Hou-Nan, et les îles de la côte de Nankin ; - 3° l'évêché de Pékin embrassant le Pe-Tchely, le Chantong, avec le Léao-Tong, le Honan, le Chensi, le Su-Tchuen, avec les îles de la côte et contrées adjacentes. Tous ces évêchés dont les deux derniers ne dataient que de 1690, relevaient de l'archevêque de Goa. Il était évident que ces évêchés étaient d'une étendue démesurée et ne pouvaient suffire à l'administration convenable des chrétientés qui se multipliaient en Chine. Aussi les papes Innocent XII et Innocent XIII partagèrent ces évêchés en vi [330] cariats apostoliques confiés à des évêques *in partibus* pris de différentes communautés. Voici cette division telle qu'elle existait en 1696 : 1° Le vicariat du Fo-Kien confié à Mgr Maigrot, du séminaire des Missions étrangères de Paris, avec le titre d'évêque de Conon ; 2° le Tché-Kiang, au P. d'Alcala, dominicain ; 3° le Kiang-Si, à Mgr Alvare Benavente, des Ermites de Saint-Augustin, évêque d'Ascalon ; 4° le Hou-Kouang au P. Jean-François de Leo, franciscain ; 5° le Chan-Si au P. Antoine Ponates, jésuite ; 6° le Su-Tchuen, à Mgr Artise de Lyonne, évêque de Rosalie, du séminaire des Missions étrangères ; 7° le Chensi au P. Basile de Glémone, franciscain ; 8° le Yun-Nan à M. Philibert Leblanc, des Missions étrangères ; 9° le Kouei-Tcheou au P. Charles Turcotti, jésuite ; 10° le Tonkin à Mgr Raymond Lezole, coadjuteur de Mgr Edmond Belot, évêque d'Aura, tous deux des Missions étrangères.

En 1697, le Pape Innocent XII, après avoir rempli les vides de ces vicariats apostoliques, songea à les fournir de bons ouvriers et par ses ordres la sacrée Congrégation de la Propagande prépara une expédition apostolique pour la Chine ; cette expédition se composa de quatre dominicains, trois augustins, treize franciscains réformés, et douze frères mineurs observantins. En faisaient aussi partie : M. Louis Appiani, prêtre de la Congrégation de la

Mission, alors directeur spirituel au collège de la Propagande à Rome, et deux autres prêtres, M. Donato Mezzafalce de Bitonto, dans le royaume de Naples, et M. Jean Mullener, âgé alors de vingt-trois ans et qui était à Rome élève du collège de la Propagande.

I

C'est de M. Mullener, comme membre de la Congrégation de la Mission, que nous voulons retracer brièvement la vie. [331]

Le Souverain Pontife donna à M. Louis Appiani le titre de vice-visiteur apostolique. Ainsi s'ouvrait pour la famille religieuse de Saint-Vincent-de-Paul en Chine la voie à des travaux auxquels le saint et ses premiers disciples avaient aspiré.

Saint Vincent de Paul, en effet, avait envoyé, comme on le sait, des missionnaires à Madagascar et il désirait que leur zèle les portât encore plus loin, si telle était la disposition de la divine Providence. Nous connaissons ses pensées par une lettre de M. Estienne qui, le 15 janvier 1664, écrivait de Madagascar à M. Alméras, alors supérieur général, pour demander qu'on lui obtînt à Rome le pouvoir d'annoncer l'Evangile par toute la terre. Il ajoutait : « Si vous nous obtenez cette grâce, après avoir parcouru toutes les contrées de l'île Saint-Laurent, j'irai jusque dans la Chine, le Japon et autres terres infidèles frayer le chemin à notre Congrégation pour y rendre à Dieu et aux âmes le service qu'elle rend dans l'Europe : aussi bien était-ce le dessein de feu M. Vincent, notre bienheureux Père, que je passasse jusqu'à la Chine. » Dieu récompensa ce zélé serviteur par la palme du martyre sur la terre de Madagascar et se réserva d'introduire d'une manière providentielle la Congrégation de la Mission en Chine, une trentaine d'années, plus tard. Néanmoins si M. Estienne ne passa pas lui-même en Chine, ce fut lui qui par ses libéralités ouvrit ce pays aux premiers missionnaires. Par une donation faite à saint Vincent et à la Compagnie le 20 septembre 1659, il avait assigné sur son patrimoine une somme annuelle de 1 500 livres destinée aux Missions de Madagascar et îles adjacentes, et à leur défaut la somme devait être employée en d'autres missions hors le royaume pour la conversion des infidèles. Or, Madagascar ayant été abandonné en 1674, cette somme était restée sans emploi.

M. Jolly, troisième supérieur général de la Congrégation, songea à acquitter sur ce point l'obligation contractée par [332]la maison de Saint-Lazare. En 1692, il prit la résolution d'envoyer quelques missionnaires à la Chine ou au Tonkin, et en cas d'impossibilité de le faire, de donner ces 1 500 livres de M. Estienne aux jésuites de ces missions. En attendant, il ordonnait au procureur de Saint-Lazare de mettre tous les ans de côté 1 000 écus pour satisfaire aux arrérages de la rente, sur lequel fond on prendrait de temps en temps ce que le supérieur général jugerait à propos de donner aux ouvriers des régions idolâtres. Dieu ne tarda pas à réaliser les vœux du successeur de saint Vincent et par la bouche de son vicaire sur la terre il appela, six ans après, un missionnaire à remplir en Chine un poste honorable pour le bien de la religion dans ce pays.

C'est le 10 février 1697 que M. Appiani quitta Rome. Il partit avec M. Mullener par la voie de Vénétie pour arriver, en traversant la Perse et les Indes, au but de sa mission, la Chine.

Nous avons raconté précédemment (p. 173), la vie de M. Appiani.

II

M. Jean Mullener tiaquit à Brême, diocèse d'Osnabruck, le 4 octobre 1673. Elève de la Propagande, collège vraiment apostolique de Rome, dont M. Appiani était directeur spirituel, il s'attacha aux pas de son maître estimé.

Les voyageurs durent faire une longue station à Madras, ville principale des possessions anglaises dans les Indes. Les exemples de vertu de M. Appiani exercèrent sans doute une impression d'édification sur M. Mullener, lequel sentit aussi le besoin de l'appui solide que fournit la vie de communauté, surtout en entrant dans l'emploi difficile des missions ; aussi le jeune apôtre sollicita-t-il la faveur d'être [333] admis dans la famille religieuse de Saint-Vincent-de-Paul. Interprétant le consentement du Supérieur général, M. Appiani reçut le fervent postulant dans la Congrégation. Ce fait ayant été ratifié ensuite par M. Watel, et la S.C. de la Propagande dont dépendait alors M. Mullener y ayant donné son agrément, il prononça les voeux en 1704.

C'est en 1699, au mois d'octobre, c'est-à-dire presque trois ans après leur départ de Rome, que M. Mullener et M. Appiani abordèrent en Chine. Ils débarquèrent à Canton. Leur premier soin fut de s'appliquer à l'étude de la langue chinoise. Elle leur était indispensable comme à tout missionnaire, et de plus ils devaient avoir à cœur de réaliser le but principal qu'avait eu la Propagande, celui de former un séminaire indigène de prêtres chinois.

C'est vers le Su-Tchuen dont Mgr de Lyonne, évêque de Rosalie, membre de la Congrégation des Missions étrangères, était vicaire apostolique, qu'ils se dirigèrent.

A cette époque, les vicaires apostoliques étaient pris dans les communautés religieuses ou dans le clergé séculier, mais le vicariat n'était pas pour cela confié à la communauté à qui appartenait le vicaire apostolique. Tous les prêtres dépendaient directement de la Propagande, et ce n'est que plus tard que fut introduit le système plus facile et plus fécond en ouvriers apostoliques par lequel Rome confie d'une manière générale un vicariat à telle ou telle société religieuse.

M. Watel, supérieur général, écrivait en 1705 : « Nous venons de recevoir des lettres de la Chine, datées du 15 octobre 1703, écrites par MM. Appiani l'aîné et Mullener. Le premier ne se portait pas bien, ayant eu une fièvre double tierce. Ils sont toujours employés dans le vicariat de Mgr de Rosalie, qui est encore à Rome. Ils ont souffert [334] diverses persécutions de la part des gouverneurs, des préfets de milice et de leurs subdélégués. Dieu cependant les a assistés, il a béni leurs travaux et couronné leur patience. Ils ont une maison dans la ville de Chang-king-fû, où ils font leur résidence ordinaire ; ils y ont une petite église ou oratoire, dédiée au grand Empereur du ciel. Les villageois des lieux circonvoisins leur en ont dressé deux autres, à la campagne, avec des cannes ou des joncs, ou de la paille. Un ermite païen s'était rangé parmi leurs catéchumènes, et leur offrait le temple qu'il desservait pour le culte des idoles, afin d'en faire une église consacrée au vrai Dieu. Cette nouvelle chrétienté est composée environ de cent personnes seulement, toutes très ferventes et patientes ; ces messieurs les élèvent dans la simplicité et pureté des mœurs des premiers fidèles. Ils ont eu la consolation de voir mourir huit petits enfants, après avoir reçu le baptême, et un vieillard dans les sentiments d'une vraie componction, et dans la détestation du culte des idoles qu'il avait adorées dès son enfance. Voilà, en abrégé, ce qu'ils ont fait de bien pour la gloire de Notre-Seigneur, durant cette année de leur tribulation ; mais, à présent, ils sont paisibles dans l'exercice de leur ministère, et voient une grande porte ouverte à la publication de l'Evangile : *Ostium enim mihi apertum magnum et evidens*. Ils demandent des hommes vertueux, capables et zélés pour prendre part à leurs travaux. »

En 1704, le supérieur général ajoutait « M. Pedrini et notre frère Jean Callière partirent d'ici, le 3 du mois passé, pour aller s'embarquer pour la Chine à Saint-Malo, d'où ils nous ont écrit, l'avant-veille de Noël, qu'ils étaient déjà montés dans le vaisseau, et qu'ils n'attendaient que le vent favorable, qui est celui de la gelée, qui est venu depuis, de sorte que nous les croyons partis. Si Dieu leur fait la grâce d'arriver à bon port, comme on le leur fait espérer,

dans sept ou huit mois, nous aurons là une petite [335] communauté formée, ces deux missionnaires étant joints à MM. Appiani et Mullener, qui y travaillent déjà utilement, ayant fait progrès dans la langue du pays depuis environ quatre ans. Je les recommande aussi, s'il vous plaît, Messieurs, à vos prières. »

Les épreuves ne tardèrent pas à survenir. Une famine épouvantable força les missionnaires de tout vendre pour ne pas périr de faim. Une persécution chassa M. Mullener jusqu'à Canton. M. Appiani s'y était déjà rendu et avait été retenu par le légat, Mgr de Tournon, comme secrétaire interprète, ce qui devait attirer sur lui de terribles persécutions et le faire, pendant de longues années, tenir en prison.

IV

En 1707, M. Mullener put regagner le Su-tchuen pour y reprendre ses travaux d'évangélisation.

Une tentative qu'il fit à Pékin pour obtenir plus de liberté religieuse et qui ne fut point secondée par les partisans des rites chinois qui se trouvaient en cette capitale, ne le découragea pas. Bientôt une autre persécution, le rejeta à Canton, puis à Macao et jusqu'à Batavia. Mais avec une persévérance héroïque, il revenait sans cesse vers ses fidèles du Su-tchuen.

En 1713, M. Bonnet, supérieur général, écrivait de Paris : « Nous avons reçu des lettres de M. Mullener du 23 mai 1711. Il est sorti de Canton, où il était caché, pour aller servir les pauvres fidèles et infidèles des montagnes de Su-tchuen, province de la Chine, où M. Appiani a travaillé, avant son emprisonnement, arrivé le 23 novembre 1706. » Et, les années suivantes, le supérieur général disait encore : « M. Mullener nous a écrit de Su-nan-fou, le 11 août 1712. Il est là au milieu de quarante-six petits États libres, quoique enclavés dans l'empire, et y fait, assez en cachette, les fonctions d'un homme apostolique, [336] *in laboribus plurimis* ; il s'est pourtant enhardi depuis peu et a bâti une petite église où il fait publiquement les fonctions du culte divin. » Et en l'année 1716 : « M. Mullener continue ses missions dans les montagnes qu'il a choisies, pour pouvoir travailler, plus paisiblement et sans danger, au salut des pauvres infidèles de ces lieux presque déserts, enclavés dans l'empire de la Chine. Il y mène une vie dure, laborieuse et semblable à celle des apôtres *In solitudinibus errantes, in montibus et speluncis et in cavernis terræ. »*

M. Bonnet, dans sa circulaire du 1er janvier 1715, avait fait connaître le genre d'apostolat de M. Mullener dans les lignes suivantes :

« M. Mullener nous apprend par sa lettre du 12 avril 1713, écrite du Tung-ling-fu : 1° qu'il est fort affligé, étant rentré de Batavia à la Chine, après son bannissement, d'avoir trouvé leur église et leur première maison occupées par les infidèles ; 2° qu'il en a fait bâtir trois autres en différents endroits des États où il catéchise et instruit ces nouveaux Chrétiens et ses anciens fidèles ; 3° qu'il a plu à Dieu convertir à notre sainte religion par son ministère cinq cents infidèles, et que parmi ces nouveaux chrétiens il y a une grande ferveur, et plusieurs vierges même qui embrassent avec courage le célibat et remplissent exactement les devoirs d'une profession si sainte, ce qui lui donne beaucoup de consolation. M. Appiani nous écrit que ce cher confrère est un vrai apôtre et que pour pénétrer avec sûreté dans les lieux de son district, il s'est habillé et déguisé en portefaix, ou plutôt en petit marchand pour distribuer aux pauvres idolâtres les trésors de la grâce et de la foi, plutôt que pour leur vendre ces petites marchandises dont il paraît trafiquer. Feu Mgr l'évêque de Rosalie (Mgr de Lyonne) en faisait beaucoup d'estime, et le comparait à saint François de Sales, surtout pour sa grande douceur. » [337]

V

Comme, on le voit par des lignes, le vicaire apostolique du Su-tchuen, Mgr de Rosalie, était mort. Rome songea à honorer du caractère épiscopal M. Appiani, pour récompenser sa fidélité à l'autorité apostolique et ses souffrances. Il détourna cet honneur et désigna comme très digne du titre de vicaire apostolique par son expérience, ses vertus et son zèle, M. Mullener. Rome agréa ces propositions.

Le 25 octobre 1716, M. Appiani écrivait au sujet de Mgr Mullener, en annonçant l'arrivée des brefs de Rome qui le nommaient évêque :

« Il y a déjà plus de deux mois que j'ai envoyé un exprès à Mgr Mullener avec les dépêches et les brefs de Rome ; je croyais avoir ses lettres avant le départ des deux navires français, car il n'y a que vingt-cinq jours de marche jusqu'à notre première église. Probablement qu'il se sera enfoncé dans les montagnes, où un prince se dispose à embrasser la vérité. C'est pourquoi je n'ai rien à vous dire de lui, sinon que j'espère qu'il sera un de ces bons évêques de la primitive église. »

Enfin, le 12 décembre 1717, M. Appiani annonçait que Mgr Mullener avait été consacré évêque au mois de décembre 1716.

« Venons-en maintenant, disait-il, à celui qui, de fils est devenu père ; Mgr Jean Mullener, évêque de Myriophis et vicaire apostolique du Su-tchuen et des montagnes, a été consacré évêque, l'année dernière, le jour de la fête transférée de Sainte-Lucie, par l'évêque de Pékin, réformé vénitien. La providence de Dieu, qui dispose tout fortement et suavement, a permis qu'il se pressât, comme je le lui avais recommandé, de recevoir la consécration épiscopale. Je lui en avais expliqué les raisons à moi connues. Il fut retardé en chemin par plusieurs accidents ; entre autres, il [338] était en danger de rencontrer deux commissaires impériaux qui étaient envoyés pour examiner et effrayer le bon vieil évêque de Pékin. Une fois sacré, Mgr Mullener revint à la chrétienté du Hou-Kouang qui se trouve à Tchan-te-Fou, où il fit les premières fonctions épiscopales avec la mitre que lui avait construite son disciple et le mien, Paul Sou, à qui il donna en même temps la tonsure. Ce dernier mérite bien cette faveur, ses travaux pour propager l'Évangile le feront élever au sacerdoce, quand il aura l'âge et la science nécessaires. Vous désirez peut-être savoir de quelle crosse il se sert ? C'est proprement le bâton de pèlerin qu'il recouvre pour les fonctions épiscopales d'une étoffe blanche, en y ajoutant une crête postiche en étain que lui a faite aussi son jeune tonsuré. Dernièrement, c'est-à-dire le 10 octobre, le père du tonsuré, mon ancien catéchiste, et fondateur d'une nouvelle chrétienté dans les montagnes, est venu ici m'apporter une lettre de Monseigneur, datée du 14 de mai et écrite du Su-tchuen. »

De son côté, le Supérieur général, M. Bonnet, écrivait le 1er janvier 1718 : « Nous étions fort en peine de ne pas recevoir des nouvelles de MM. nos confrères de la Chine ; mais, grâce à Dieu, le 13 du mois passé, nous en reçûmes de très favorables, par la lettre de M. L. Appiani, écrite de sa prison de Canton, le 1er octobre 1716, par laquelle il nous marque : 1° qu'il est toujours dans le même état de captivité, d'infirmité, et toujours très soumis à Dieu, et résigné à son bon plaisir, ayant très souvent la fièvre, et se préparant de près à la mort ; 2° il dit avoir envoyé à M. Mullener ses bulles, en le priant d'aller au plus tôt au prélat le plus voisin, pour obéir à Notre Saint-Père le Pape, en se faisant consacrer évêque de Myriophis ; ce qui ne l'empêchera pas de porter la malle, comme un courrier, et de suivre des bœufs, pour avoir occasion de prêcher l'Évangile en toute humilité, étant et devant être un évêque de ceux des premiers siècles. Il y a, dans ce canton, un prince [339] qui se dispose à embrasser notre sainte foi, et qui a donné un terrain et les matériaux nécessaires pour faire bâtir publiquement une église. »

VI

Les chrétiens se multipliaient, grâce au zèle du fervent vicaire apostolique. Mais une de ses plus belles œuvres fut d'avoir, au milieu de cette vie toujours instable, travaillé à l'entreprise auprès de laquelle toutes les autres ne viennent qu'au second rang : former un clergé indigène. C'est ce que le Supérieur général de Paris ne se lassait pas de louer quand, chaque année, il donnait des nouvelles de la mission de Chine et du vicaire apostolique du Se-tchuen.

En 1727, M. Bonnet écrivait : « M. Appiani, qui jouit à présent d'une pleine et entière liberté, devait se réunir à Mgr Mullener pour prendre le soin et la direction de son petit clergé, dont un prêtre, nommé M. Paul Su, a été admis par nous dans la Congrégation. C'est un sujet assez bon, très savant et très aimable. » - En 1731, il disait de Mgr Mullener : « Le prélat cultive avec grand soin ses sept, huit ou dix églises dans ses montagnes et ses déserts. Il y a deux prêtres, un diacre et de jeunes clercs à proportion, tous naturels du pays. » - Enfin, en 1733, il redisait encore avec une complaisance visible : Mgr Mullener nous marque qu'il a un joli clergé naissant, composé de trois prêtres, d'un diacre, et de plusieurs petits clercs qu'il fait étudier. »

Au prix de quels efforts de patience et de persévérance s'obtenaient ces résultats, Mgr Mullener l'a laissé entrevoir lui-même dans une lettre adressée à un de ses confrères de Rome, où il décrit ses sollicitudes pour les chrétiens et ses efforts pour former les jeunes gens, espoir du christianisme dans leur pays. La lettre est datée de Tcheng-te-fou, le 22 mars 1721 . «Déjà, disait-il, par la grâce de [340] Dieu, j'ai six chrétientés dans cette province, une à Chang-te-fou, dans le Hou-Kouang, une autre dans les États des montagnes, mais comme celle-ci est très petite, je n'y ai pas d'endroit où je puisse m'arrêter longtemps. La dernière persécution qu'il y a eu a été très forte dans quelques provinces ; par la grâce de Dieu, elle n'a pas fait grand mal dans nos missions ! Néanmoins, les païens en restent toujours intimidés, et en quelques endroits, à peine s'ils osent entendre la parole de Dieu ; de plus, dans la même occasion, une église que j'avais dans cette province et qui était placée sur une haute montagne, a été détruite par les bonzes qui n'en étaient pas éloignés, et cela sans aucun ordre des mandarins. Du reste, les chrétiens sont partout demeurés fermes et conservent une grande ferveur. La chrétienté de Ching-te-fou a été travaillée par les mandarins pendant plus de huit mois, et à la fin tout s'est calmé par l'aide de Dieu seul. Ceux qui ont le plus souffert ont été les néophytes des montagnes dans l'État de Yuen chung-fou, parce que le Seigneur de ce pays a détruit l'église qui était assez grande, et extorqué beaucoup d'argent aux chrétiens ses sujets ; il avait déjà chassé de ses États les chrétiens qui ne lui appartenaient pas. J'ai été dans ce district, l'année passée, quand la persécution eût été calmée. Les néophytes étaient rentrés dans leur ancienne demeure et avaient refait une petite église. Je suis resté là une vingtaine de jours pour les instruire et les encourager. Il n'y a que quelques jours, j'ai appris que le seigneur du pays avait laissé tomber dans la rivière le sceau de son gouvernement sans pouvoir le retrouver ; il a pris de là occasion d'extorquer de nouveau de l'argent aux chrétiens ses sujets, avec grand préjudice pour la religion. »

Il ajoutait au sujet de l'œuvre qui lui était si précieuse, la formation d'un clergé . « Ici, j'entretiens avec moi huit jeunes gens à qui j'enseigne le latin ; trois d'entre eux font [341] beaucoup de progrès, et les autres sont encore petits ; l'un des trois premiers a vingt-cinq ans; je lui ai donné les ordres mineurs ; les deux autres recevront bientôt la tonsure, ils n'ont que dix ans. Tous ces jeunes gens ont été offerts à Dieu par leurs parents ; dans la province et nos autres missions nous en avons encore plus de quinze, mais encore petits. Je ne puis en recevoir ici un si grand nombre, tant que je suis seul et sans confrère. Vous voyez donc la nécessité où je suis d'avoir un ou plusieurs compagnons ; car pour parcourir toutes ces missions, il me faut une année entière, et pendant ce temps-là, ces élèves restent à la maison

sous la seule direction du maître chinois, et ils oublient tout ce qu'ils ont appris l'année précédente ; ensuite il faut recommencer comme si de rien n'était et leur apprendre de nouveau ce qu'ils ont oublié. » Mais, même à ce prix, Mgr Mullener ne renonçait pas à l'œuvre de la formation du clergé.

VII

Cette vie pleine de labeurs usait les forces du serviteur de Dieu et son âge avançait. M. Conty, supérieur général, écrivait de Paris le 1er janvier 1743 : « J'ai reçu des lettres de Mgr Mullener, évêque de Myriophis, de M. Pedrini et de M. Paul Sù. Le premier continue toujours, avec de très grandes fatigues et de fréquents dangers, son ministère apostolique, et il a la consolation d'entretenir les anciens chrétiens et d'en faire de nouveaux. Dieu paraît manifestement veiller à sa conservation, l'ayant encore délivré, depuis peu, des mains qui le cherchaient pour s'en saisir, et qui ne le manquèrent que de quelques heures. Comme ce fervent apôtre est presque septuagénaire, et que ses continuels travaux ne peuvent manquer d'abréger ses jours, la Sacrée Congrégation lui a donné un coadjuteur, c'est le P. Louis Maggi, Florentin, et religieux de Saint-Dominique. Mgr Mullener l'a sacré, et lui a donné pour l'ac-
[342] compagner M. Etienne Siù, prêtre chinois. Celui-ci, qui a été formé depuis plusieurs années et reçu même dans notre Congrégation par l'évêque de Myriophis, aura soin des chrétientés de deux Etats où le nouveau prélat ne pourrait pénétrer sans être d'abord découvert. M. Paul Su, qui est le bras droit de Mgr Mullener, travaille avec bénédiction, et il vient de réussir à dissiper des persécutions et des vexations que les gentils faisaient à de nouveaux chrétiens. »

En 1745, M. Couty annonçait ce qu'il avait appris : « que M. Jean Mullener, disait-il, notre illustre confrère, évêque de Myriophis, vicaire apostolique de la province de Su-tchuen et administrateur de celle de Hou-quan, était mort, l'année dernière, dans le cours de ses travaux apostoliques. Lorsque nous serons instruits du jour de sa mort, nous tâcherons d'édifier la Congrégation par le détail de ses vertus. La vie dure et laborieuse qu'il a constamment menée pour sauver des âmes, au milieu de mille périls pour sa vie, et malgré les plus vives persécutions, lui a acquis une si grande réputation de sainteté, que plusieurs disaient, de son vivant, qu'ils ne seraient point surpris de le voir placé sur les autels après sa mort. Nous ne laisserons pas d'offrir à Dieu pour lui les suffrages accoutumés parmi nous. »

En réalité, c'était en 1742, le 17 décembre, que s'était éteint plein de jours et de mérites, en son vicariat du Su-tchuen, Mgr Jean Mullener. Mgr de Martillat, vicaire apostolique du Yun-nan et évêque d'Écrinée, reçut ses dernières recommandations et M. Paul Sou, prêtre de la Mission, était présent à son trépas. « M. Couty fit insérer dans le recueil des notices sur les missionnaires défunts, au sujet de Mgr Mullener,la note suivante :

« ... Nous ne recevrons pas moins d'édification du détail où nous nous promettons d'entrer sur la vie et les vertus apostoliques de M. Jean Mullener, notre illustre confrère, évêque de Myriophis, vicaire apostolique de la province du [343] Su-tchuen et administrateur de celle du Hou-Kouang. Nous voyons dans une lettre écrite à la Propagande par Mgr l'évêque d'Écrinée, vicaire apostolique du Yun-nan, qui a reçu les derniers soupirs de notre saint confrère, qu'il est mort le 17 décembre 1742. La Congrégation doit sans doute à la vertu d'un enfant qui a si dignement marché sur les traces des plus grands apôtres, un éloge dans lequel nous ne manquerons pas d'insérer celui que Mgr l'évêque d'Écrinée a envoyé à Rome. Rien de plus beau. Dépositaire de ses derniers sentiments, il déclare qu'il n'est guère possible de trouver une vie plus pure, plus sainte, ni qui puisse mieux servir de modèle à tous les hommes apostoliques. »

L'éloge promis de Mgr Mullener ne fut jamais fait, soit à cause de la défense qui existait alors de rien publier où l'on parlât des rites chinois, soit parce que la Propagande ne consentit point à communiquer les pièces qu'elle possédait à cet effet. Mais la Providence n'a pas voulu que le souvenir de cette grande figure fût perdu, et les quelques traits dessinés dans les circulaires des supérieurs généraux ainsi que divers fragments de ses lettres nous ont permis de constater les vertus et les mérites de cet homme vraiment apostolique.

M. JOSEPH JOFFREU

PRETRE

19 janvier 1743. Lisbonne.

La maison naissante de Lisbonne eut la douleur de perdre, le 19 janvier 1743, M. Joseph Joffreu, son supérieur. Resté dans cette capitale du Portugal depuis un grand nombre d'années, avec la permission de ses Supérieurs, on le regardait comme une semence qui, tôt ou tard, devait germer et produire le bel établissement qui fut fondé dans ce royaume. [344]

Né à Barcelone, le 16 février 1676, il avait été reçu au séminaire de cette même ville, le 20 juillet 1704. Sa famille, qui vivait noblement, lui donna une éducation convenable. Vers l'âge de vingt-cinq ans, il se destina au barreau Il y plaida plusieurs causes avec succès ; mais, peu flatté des espérances qu'il en pouvait concevoir pour l'avenir, le dégoût des affaires lui fit naître le désir de quitter le tumulte du monde. Son amour pour la solitude tourna ses premières vues vers l'ordre des Chartreux, à l'exemple de l'un de ses frères.

Mais sur le bruit que notre Institut allait pénétrer en Catalogne, et qu'on pensait à nous y fonder solidement dans Barcelone, il conçut le désir d'être une des premières pierres fondamentales de ce nouvel édifice. Il fut en effet le premier missionnaire reçu en Espagne. Il se servit utilement pour la sanctification de MM. les ecclésiastiques, et pour la conversion des âmes, du don de la parole dont il avait fait essai dans le siècle.

Obligé de sortir de son pays, il passa à Rome. Ce fui là qu'en visitant l'église du Vatican, il fit paraître le premier trait de cette rigide vertu qui fit toujours son caractère. Celui de nos confrères qui l'accompagnait voulut lui faire remarquer les superbes mausolées et les autres raretés que tout le monde admire dans ce somptueux édifice, M. Joffreu garda toujours un rigoureux silence et n'en donna même la raison qu'au sortir de l'église. « J'ai, dit-il, coutume de parler avec force du respect qu'on doit avoir pour les lieux saints et du silence exact qu'on y doit garder. Ainsi ne trouvez pas mauvais que je n'aie pas répondu à ce que vous m'avez dit touchant les grandes beautés de cette basilique. » Son application à la langue italienne le mit bientôt en état de travailler utilement dans les missions de Rome. Employé peu de temps après à celles de Florence, il s'y appliqua avec autant de zèle et de fruit.

Enfin il fut destiné pour le Portugal, où, comme il l'a [345] souvent dit lui-même, il a eu beaucoup à souffrir de la part d'une personne dont le zèle mal réglé donnait de fâcheuses atteintes à la subordination aussi juste que nécessaire dans notre Institut. Il n'appartient qu'à Dieu de juger des intentions de ce particulier 1, mais dès que ceux qui étaient sous sa conduite eurent reconnu quel était son but, ils lui déclarèrent nettement qu'ils voulaient vivre et mourir enfants de saint Vincent et dans l'obéissance qu'ils avaient promise aux Supérieurs généraux, ses successeurs. Ensuite trois d'entre eux, soit pour ne point obéir à un homme qui secouait lui-même le joug de l'obéissance, soit dans la crainte de ne pas tenir toujours contre ses sollicitations, l'abandonnèrent et revinrent eu Italie. Le seul M. Joffreu resta, et jamais n'entra dans les vues d'un homme qu'il voyait bien se tirer visiblement de l'ordre de Dieu et ne pouvoir manquer d'être bientôt la victime de son zèle ou ambitieux ou mal réglé. Ainsi M.

Joffreu, instruit de ce qui s'était passé en Catalogne, ne se laissa point entraîner par les conseils que les personnes du dedans et du dehors lui donnèrent souvent contre la subordination. Ni les présents, ni les caresses, ni les plus flatteuses promesses n'ont pu, pendant l'espace de vingt ans, ébranler sa constance, également insensible aux dispenses qu'on lui a offertes à cet égard.

Tous les trois ans, il faisait renouveler sa permission de rester à Lisbonne, en s'offrant pour toute autre maison de la mission où l'obéissance voudrait le placer. Cette constance et cette fidélité lui ont mérité l'intime confiance dont l'honorait S. M. le roi de Portugal, et a enfin donné lieu au solide établissement que ce religieux prince a fondé avec tant de magnificence, Sa Majesté ayant bien voulu se désister de son premier dessein afin que notre Congrégation s'établît suivant les principes qui lui sont essentiels.

……

1. Il s'agit de M. Gomez da Costa. (Note des Annales.) [346]

……

M. Joffreu en a vu les heureux commencements, et avec cette consolation dans le cœur, il est mort le 19 janvier 1743, à Lisbonne, muni de tous les secours que la sainte Église accorde aux mourants. - *Anciennes Notices* p. 491.

M. NICOLAS-ANTOINE BOCCA

PRETRE

16 février 1743. Saint-Jean-et-Saint-Paul à Rome.

Nous perdîmes encore, le 16 février 1743, à Rome, dans notre maison des Saints-Jean-et-Paul, M. Bocca, dans la soixante-huitième année de son âge et le vingt-troisième mois de sa vocation. C'était un bon et vertueux prêtre qui, après avoir cédé, en 1733, tous ses biens à notre maison de Casale, sa patrie, s'était d'abord retiré, en qualité de pensionnaire, parmi nos confrères de Pavie, avec lesquels, tout brûlant de zèle et de charité, il avait souvent travaillé en mission. Etant ensuite allé à Rome, pour obtenir du Saint-Siège, en faveur de notre maison de Casale, l'union d'un bénéfice simple qu'il possédait depuis longtemps, il avait choisi pour sa demeure notre maison de Monte-Citorio. Il y vivait aimé et chéri de tout le monde, pour sa vie vertueuse et exemplaire, lorsque Dieu lui inspira le dessein de quitter entièrement le siècle. Docile à cette inspiration, il demanda avec de très vives instances et il obtint d'être reçu dans notre séminaire interne de Rome, en la maison des Saints-Jean-et-Paul.

La nouvelle de cette résolution causa de l'étonnement. On ne pouvait comprendre comment un homme de soixante-six ans, fort à son aise, dont la santé demandait des ménagements, voulait néanmoins embrasser la vie assujettissante de communauté laquelle, propre à former des jeunes gens, parait bien difficile pour ceux qui sont avan- [347] cés en âge. « Deux motifs m'y ont déterminé, répondit-il à ceux qui l'interrogeaient sur la raison d'un dessein si généreux. Premièrement, je veux voir si, sérieusement convaincu de tout ce que j'ai dit aux personnes de communauté, que j'ai conduites pendant plusieurs années, j'aurai assez de courage pour le pratiquer moi-même. Secondement, je désire avoir la consolation de paraître au tribunal de Dieu, sous l'habit de missionnaire, exercé dans les vertus des dignes enfants de saint Vincent de Paul. »

En effet, nulle joie plus sensible que celle qu'il ressentit, lorsqu'il se vit reçu au séminaire, le 14 mars 1741. Uniquement appliqué à prendre l'esprit de sa vocation, il se livra avec une complète exactitude à l'observance des règles.

Il était éloigné de toute singularité. Son affabilité, sa cordialité le faisaient aimer singulièrement de tout le monde, des séminaristes surtout avec lesquels il conversait avec la simplicité et la gaieté d'un enfant.

Il nourrissait dans son cœur un grand zèle pour le salut des âmes. Il désirait ardemment la fin de son séminaire afin d'aller en mission, au moins, disait-il par humilité, pour confesser et faire le catéchisme aux enfants. C'est dans la pratique de ces vertus qu'il a fini ses jours, avec le mérite d'un sacrifice entier et d'une parfaite résignation à la volonté du Seigneur. On lui a accordé la consolation de faire les vœux, après lesquels il a reçu les sacrements de l'Église avec une édifiante piété.

M. JACQUES-PHILIPPE VIGANEGO

PRETRE

6 mars 1743. Avignon.

Le 6 mars 1743, M. Viganego, plein de jours et de mérites, mûr pour l'éternité, cessa de vivre en ce monde pour [348] vivre à jamais dans le ciel, parmi les dignes enfants de saint Vincent. Depuis cinq ans, il était réduit à un état de très grande faiblesse, par suite d'une attaque d'apoplexie.

Né à Gênes, d'une honorable famille, le 28 mai 1662, il y fut reçu au séminaire de la Congrégation de la Mission en 1680.

Son père, honoré par le pape de la charge de trésorier du Comtat Venaissin, vint s'établir à Avignon. Le jeune étudiant fit là ses humanités sous la conduite des jésuites et il y reçut les premiers principes d'une éducation chrétienne. Sa fidélité à la grâce lui attira les bénédictions de Dieu. Docile à sa voix, désabusé du monde, il renonça à un brillant avenir et entra chez les prêtres de la Mission par zèle de sa perfection. Durant les deux années d'épreuve, il se conduisit avec la ferveur d'un homme qui ne cherche que Dieu, dans le fond de son cœur. Après les vœux, il passa à Rome, pour y faire ses études de théologie. Bientôt, vu ses progrès, on le jugea capable d'enseigner. On le choisit pour un des quatre prêtres qui furent envoyés à Macerata faire une nouvelle fondation. Ce fut là que le cardinal Paulucci eut occasion de connaître le mérite de M. Viganego. Ce prélat l'honora tellement de son estime qu'il le choisit pour mettre la réforme dans son séminaire et rétablir la discipline dans son diocèse et dans celui de Fermo, dont il était administrateur. Son Éminence lui a toujours donné sa confiance ainsi que le prouvent les lettres les plus obligeantes qu'il lui écrivit. Bien que M. Viganego fût encore assez jeune en 1693, cependant sa sagesse et ses talents pour la conduite déterminèrent M. Jolly, alors Supérieur général, à le mettre à la tête de la maison de Macerata.

Quelque temps après, il fut appelé à Rome pour y être employé à l'enseignement, ensuite il y fut directeur spirituel du collège de la Propagande, il fut chargé même de le gouverner, en l'absence du recteur. Il passa de là à Turin [349] où il exerça son zèle dans les missions. En 1703, l'Assemblée générale le choisit pour un des assistants de M. Watel, Supérieur général.

Pendant son séjour à Saint-Lazare, à Paris, il fut nommé préfet des études. Il s'appliqua avec grand soin à mettre en ordre les mémoires et les écrits concernant notre saint instituteur.

En 1705, un plus vaste champ s'ouvrit à son zèle, ce fut à Avignon. Depuis le quatorzième siècle cette ville appartenait aux papes ; ils y résidèrent pendant le grand schisme ; ils l'administrèrent ensuite ainsi que le Comtat Venaissin par des légats. Il y avait à Avignon deux collèges : l'un sous le titre de Saint-Nicolas, fondé en 1424 pour vingt pensionnaires par le cardinal de Bruniac ; l'autre, nommé le collège du Roure, fondé pour douze par le cardinal Rovère, depuis pape sous le nom de Jules II. Ces trente-deux sujets, à la nomination de

plusieurs évêques de France, de Savoie et d'Italie devaient être formés pendant six ans aux sciences ecclésiastiques. Mais avec le temps le relâchement s'était introduit dans ces collèges. Le gouvernement en ayant été laissé aux pensionnaires, il s'ensuivit la ruine de la discipline, la licence et le désordre, jusqu'à se tuer et s'assassiner entre eux. Urbain VIII, informé de ces abus, avait espéré y remédier en soumettant, par une bulle de 1639, ces deux collèges à la juridiction de la Congrégation de la Propagande. D'abord elle choisit quelques personnes sages et prudentes d'Avignon, et leur confia, sous ses ordres, la conduite immédiate de ces collèges. Ces nouveaux directeurs étant chargés d'autres emplois et partagés par des soins plus intéressants pour eux, la réforme n'eut pas tout le succès qu'on désirait. Cette considération persuada Clément XI que le seul moyen de rétablir la bonne œuvre, était de réunir les deux collèges en un seul, afin d'y introduire une plus exacte régularité, d'en confier le gouvernement et l'administration aux prêtres de la Congrégation de la Mis- [350] sion de la province romaine, et premièrement à M. Viganego dont il connaissait la capacité et la vertu.

Cette commission, fort honorable d'une part, était très onéreuse de l'autre. L'humilité inspirait de l'éloignement pour cette charge, mais le respect pour le pape prescrivit l'obéissance. M. Viganego se rendit donc à Avignon vers le mois d'octobre 1705. Suivant les ordres qu'il avait reçus, il travailla d'abord à la réunion des deux collèges en une seule maison. Il obligea les séminaristes à s'habiller et à vivre en ecclésiastiques. Il introduisit la régularité nécessaire pour former de bons prêtres, la retraite, la méditation quotidienne, les conférences spirituelles, les lectures de piété, les examens de conscience, la fréquentation des sacrements, l'application à l'étude, l'assistance aux offices et la régularité dans les cérémonies, en un mot tous les exercices qui sont en usage parmi nous pour former à l'Église des ministres aussi vertueux que savants. La licence fut bannie ainsi que l'oisiveté qui avait amené le désordre. Mais quels obstacles n'eut-il pas à vaincre ! Que d'ennemis ne lui fit pas son zèle ! Les pensionnaires indisciplinés se révoltent à la seule pensée de réforme, suscitent des procès à M. Viganego et lui aliènent les cœurs par des calomnies. Mais le sage directeur triomphe de tout par son habileté, la solidité de ses principes et la force de ses raisonnements. Les cours de Turin, de Rome et d'Avignon reconnaissent la pureté de ses intentions, louent sa constance, récompensent son désintéressement et condamnent ses accusateurs, qui n'agissaient que par intérêt et par passion. Ainsi la réforme eut un succès si consolant, que le Souverain Pontife en marqua lui-même sa satisfaction en 1709, par une bulle approbative et confirmative de l'union des deux collège. Sa Sainteté y fait en peu de mots l'éloge de M. Viganego, en disant que par ses soins les pensionnaires sont présentement mieux formés à la religion et étudient les sciences avec plus de fruit : *Alumni nunc religiosius* [351] *educantur et litterarum studiis fructuosius vacant*.

C'est dans cet emploi qu'il a passé le reste de ses jours, estimé comme un homme plein de toutes les vertus.

Elles avaient pour fondement une foi vive. Il partait de Dieu avec une grande facilité. Par là, il s'était acquis la confiance universelle. Le roi d'Angleterre, Jacques II, voulut, durant son séjour à Avignon, avoir M. Viganego pour son confesseur et, plus tard, le consulta par des lettres écrites de sa main. Notre missionnaire eut à cette époque la consolation de ramener à l'Église catholique romaine milord Ivernez et sa femme, la comtesse Ivernez, qui étaient de la suite du roi.

Solidement attaché au Saint-Siège, il avait un éloignement absolu pour les nouveautés des sectaires. Les moindres paroles contre l'autorité du pape le touchaient au vif, persuadé qu'il était qu'on ne peut excéder en soumission envers le successeur de Pierre. Il apportait un soin particulier à tout ce qui concernait le culte. Affligé du pitoyable état où il trouva la chapelle, il n'omit rien pour la restaurer. C'était plutôt une grange qu'un lieu propre au saint sacrifice. Il mit tous ses soins à réparer la maison de Dieu. Pavée, voûtée, garnie de boiseries, elle fut peinte et de plus ornée. La sacristie fut pourvue d'argenterie et de magnifiques tapis pour les fêtes solennelles. Il la fournit aussi d'ornements pour célébrer les divins offices avec majesté.

C'était là son goût et il s'efforçait de le communiquer comme l'un des caractères des bons prêtres.

Fidèle serviteur de Marie, il l'honorait d'un culte spécial. Pour témoigner qu'il lui consacrait toute son affection, il avait fait fabriquer un coeur d'argent et l'avait mis entre les mains d'une pieuse statue de Marie, exposée à la vénération publique dans l'église du collège, sa Reine et sa Maîtresse. C'était devant cette statue qu'il avait l'habitude de réciter une courte prière et si quelqu'un n'imitait pas son exemple, il en était repris. [352]

Une prudence consommée faisait son caractère distinctif. Cette vertu a paru dans l'établissement d'Avignon. Il fallait un homme ni précipité dans ses résolutions, ni timide en présence des difficultés : M. Viganego fut l'homme qu'on désirait. Il trouva l'art de se faire craindre et aimer en même temps. Quelque nécessaires que lui fussent les épargnes pour rétablir la maison et l'église, loin de retrancher du bon traitement, il introduisit dans la nourriture un ordinaire abondant et convenable. Il aimait un chacun comme un tendre père aime ses enfants. Persuadé que l'on secoue un joug trop rigoureux et que, d'autre part, l'on ne profite pas assez sous une règle trop molle, il prit un si juste milieu entre la liberté et la sévérité que chacun se portait au bien avec aisance. S'il laissait une noble indépendance avec laquelle les caractères paraissaient mieux au naturel, de l'autre il était inflexible à exiger le devoir. Ferme dans les réprimandes méritées, il était toujours constant dans les résolutions prises. On craignait infiniment de lui déplaire.

Il lui en avait coûté pour acquérir cette autorité. Tout autre moins courageux aurait succombé en face des résistances. Avignon s'opposa à la réunion des deux collèges, qui semblait un déshonneur. 0n en vint aux insultes et aux outrages. On alla même jusqu'à indisposer contre lui un cardinal, de passage à Avignon. 0n lui dépeignit M. Viganego comme un.turbulent. Dans cette prévention, le prélat reçut sa visite froidement et l'apostropha même avec ce ton de mépris . « Ètes-vous ce M. Viganego qui fait tant parler de lui et qui semble n'être venu dans cette ville que pour en troubler la paix et le repos ? Nous trouverons bien le moyen de vous mettre à la raison. - Votre Éminence a beaucoup de crédit, répondit modestement l'humble supérieur, mais je la supplie de croire que je ne fais qu'exécuter, du mieux que le puis, les ordres du pape. » [353]

Les élèves dissimulèrent d'abord leur colère ; mais, désireux de recouvrer une liberté qu'ils avaient mérité de perdre, ils se portèrent aux excès les plus violents contre M. Viganego qui, par crainte de leur fureur, fut contraint de se retirer quelque temps et de se tenir caché. Ils agirent aussi contre son honneur, qu'ils s'efforcèrent de noircir auprès du pape, par mille calomnies, répandues dans cinq mémoriaux, qu'ils présentèrent en différents temps. N'ayant rien gagné auprès de Clément XI, ni auprès de ses ministres, qui connaissaient trop bien le caractère et la vertu de M. Viganego, ils exercèrent leur malice à la cour d'un autre grand prince dont les sujets avaient droit à quelques places dans ces collèges. Ils lui persuadèrent que cette réforme était désavantageuse à ses sujets qui, depuis cette réunion, étaient méprisés et maltraités. Ce prince fit alors adresser à M. Viganego les reproches les plus amers par l'intermédiaire du vice-légat. Mais ce zélé supérieur répondit pour se justifier qu'on n'avait qu'à examiner sa conduite.

Cependant, il recourait à Dieu et lui recommandait son œuvre. Peu à peu, la Providence permit que la vérité se fit jour. On rendit justice au désintéressement du supérieur. Sa patience fut louée : il se vit aimé et respecté. L'on reconnut que, loin de s'enrichir dans son administration, il y avait mis du sien. Ces collèges qu'il avait trouvés chargés de dettes furent libérés par ses économies. Les droits des collèges étaient perdus ou disputés, par son étude des anciens monuments et privilèges les uns furent recouvrés, les autres réduits à de justes accommodements.

Un cœur moins humble que celui de M. Viganego se serait évanoui en présence de si heureux succès. Aussi modeste dans la prospérité qu'il avait été résigné dans la disgrâce, il

n'en parlait jamais que pour faire connaître la conduite admirable de la Providence qui vient à bout de ce qui paraît impossible aux hommes. « Je ne saurais com- [354] prendre comment tout cela s'est fait », disait-il dans la suite. Sa foi était vive, son espérance ferme, sa charité ardente envers Dieu et envers le prochain. Plein de zèle pour la gloire de Dieu et la bonne éducation des jeunes ecclésiastiques, il était simple, droit, ennemi de la duplicité, du respect humain et de toute politique mondaine. Revenu cinq ans avant sa mort d'une attaque d'apoplexie, il se mit à réciter chaque jour les prières des agonisants. La faiblesse de sa tête augmentant en 1742, il passa six mois au lit. Averti de sa fin par l'oppression de la poitrine et l'enflure des jambes, il demanda et reçut les sacrements, et s'éteignit le 6 mars. Ce fut une attaque de paralysie qui le fit passer au ciel pour y jouir de la récompense de ses travaux.

M. CHRISTOPHE MÉTREAU

PRETRE

3 octobre 1743. Saintes, prieuré de Coudres.

M. Christophe Métreau, né à Saintes, paroisse de Sainte-Colombe, le 27 juin 1706, nous fut enlevé par une fièvre maligne le 3 octobre 1743, sur les quatre heures du matin. Il avait commencé sa retraite annuelle, mais le mal l'ayant pris le second jour, il fut obligé de la quitter pour se mettre au lit, et il a reçu tous les sacrements avec connaissance et avec piété.

Reçu pour la première fois au séminaire le 10 avril 1728, quelques infirmités l'obligèrent d'en sortir le 11 décembre de l'année suivante. On le regretta à cause de sa fidélité, de sa sagesse et de sa vertu. Celui de ses anciens confrères à qui il fut confié pour être instruit des observances communes, assure encore aujourd'hui qu'il se porta avec avidité à la connaissance des règles, des usages, de l'esprit de [355] l'état qu'il venait d'embrasser, et qu'il fit paraître beaucoup de piété et de ferveur.

Très affligé lui-même d'être obligé de retourner dans le monde, il ne se consola que par le souvenir des leçons de vertu qu'il avait reçues pour s'y soutenir. Il commença par les mettre en pratique en reprenant ses études. Sa conduite avait toujours été chrétienne et édifiante ; mais elle le fut encore davantage. Parvenu au saint ordre de prêtrise, on lui confia bientôt la cure de Sainte-Colombe, dans la ville de Saintes. Ce poste aussi commode qu'honorable, lui offrait toutes sortes d'agréments dans le sein de sa famille. Mais se trouvant trop à son aise, comme il l'a souvent dit lui-même, et craignant que cet état ne mît obstacle à son salut, il se rappela les avantages de sa première vocation, et flatté de l'espérance d'y être reçu une seconde fois, il fit toutes les démarches nécessaires. Il avait moins d'obstacles à craindre du côté de la Congrégation de la Mission, dont il avait mérité l'estime et l'amitié, que du côté de sa famille, de sa mère surtout qui l'aimait tendrement. C'est pourquoi il lui cacha son dessein, après l'avoir conçu sous les yeux de Dieu. Lorsque toutes ses mesures furent prises, il quitta généreusement ses parents, sa cure et sa patrie, sans dire adieu à personne. Ce trait de courage fait connaître qu'il était capable des plus grands sacrifices.

Arrivé à Paris, il rentra dans la Mission, le 6 avril 1738, et il a continué d'y vivre avec édification. Régulier, doux, honnête, zélé, pieux, entendant bien les matières spirituelles, il a été un enfant de consolation, ici, à Saint-Lazare, ainsi qu'aux Invalides et au Mans, où il a été employé depuis son retour. Chargé au Mans de la conduite de l'hôtel-Dieu, emploi délicat, dont les plus vertueux n'évitent les écueils qu'avec beaucoup d'attention, il s'en est acquitté avec bénédiction, remportant la réputation d'homme sage, judicieux, discret, prudent, plein de zèle et de charité. Fatigué par l'air de l'hôpital, on l'avait en [356] voyé en mission ; mais ce nouveau travail étant supérieur à ses forces, il revint au séminaire du Mans d'où l'obéissance

le fit passer à notre prieuré de Coudres joint à la maison de Saintes. Il s'y est soutenu comme partout ailleurs dans la sagesse et la piété, tout occupé à remplir dignement sa portion des fonctions paroissiales, et ayant extrêmement à cœur l'établissement d'une maîtresse d'école pour l'instruction des jeunes filles. Son caractère était la bonté, la douceur, l'égalité. Un peu trop de lenteur dans son tempérament cachait son vrai mérite ; mais il serait aussi difficile de lui assigner des défauts, qu'il était facile de remarquer en lui des traits de vertu. - *Anciennes Notices*, p. 531. [357]

M. FRANÇOIS FOURNIER

PRÈTRE

19 février 1743. Saint-Cyr.

Au 19 février 1743 se place la mort de M François Fournier, né à Ravigny, diocèse du Mans, le 26 juillet 1709, entré prêtre au séminaire à Paris, le 22 janvier 1736 et décédé dans notre maison de Saint-Louis de Saint-Cyr. Mais la multitude des actes de vertus qu'on nous a fournis, demandait pour les mettre en ordre, un loisir que nous n'avons encore pu trouver. Nous promettons de saisir le premier qui sera à notre disposition, persuadés que nous sommes redevables à la Congrégation, de la douce édification qu'elle recevra d'une vie marquée des plus beaux dons de la grâce. Nous pouvons dire par avance que nous y trouverons un des plus saints missionnaires qui aient vécu depuis saint Vincent ; un homme prévenu dès sa naissance par les plus précieuses bénédictions, conservé sous les ailes du Tout-Puissant, enrichi de toutes les vertus chrétiennes et sacerdotales qu'il a constamment pratiquées jusqu'à l'héroïsme, purifié par les ardeurs de l'amour divin, dont il est à présumer qu'il est mort victime. La réputation de sainteté dont il jouissait dès son vivant, lui avait concilié l'estime, l'amour et la confiance de tout le monde, jusque-là que plusieurs personnes demandaient par ses mérites, des grâces qu'elles se flattent d'avoir obtenu de Dieu. - *Anciennes Relations*, p. 578-

Nous avons le regret de constater que la Notice promise dans les lignes qu'on vient de lire n'a probablement pas été rédigée ; au moins, jusqu'ici nous n'en avons pas trouvé de trace. [358]

———————

LE FRÈRE IGNACE TRIQUET

CLERC

7 décembre 1740. Poitiers, petit séminaire.

Le 7 du mois de décembre 1740, la mort enleva dans notre maison du petit séminaire de Poitiers notre frère Ignace Triquet, diacre, né à Annecy, diocèse de Genève, le 2 février 1718, et reçu au séminaire interne à Lyon le 16 août 1733.

La nature de sa maladie qui n'a duré que sept jours n'a pas été bien connue, ce qui a sans doute rendu inutiles les grands soins que l'on a pris de sa conservation.

« Quoi qu'il en soit, a écrit M. Jagot, qui était son supérieur et qui l'avait connu dès l'enfance, c'est une violente tempête qui a déraciné cette jeune plante, lorsque la Congrégation était sur le point d'en recueillir les premiers fruits. Elle pouvait s'en promettre pour la suite, d'autant plus abondants, que ce cher défunt, quoique seulement âgé de vingt-deux ans, était déjà capable par ses talents naturels et acquis, de la servir dans toutes ses différentes fonctions. Je l'ai connu dès sa plus tendre jeunesse, et je l'avais en quelque manière enfanté à

la Congrégation avec deux de ses frères. Élevé chrétiennement, il avait vécu chez ses parents dans une grande innocence ; et depuis, l'étude de la science et de la vertu avait toujours fait ses chères et presque uniques délices. Un esprit vif et judicieux l'avait mis en peu de temps en état d'enseigner avec honneur ; il avait, de plus, de grandes dispositions pour la chaire. Retiré du monde, il n'a jamais cherché à y faire des connaissances. Il ne fréquentait que ses confrères. L'amour de la chasteté le rendait scrupuleusement attentif à tout ce qui pouvait donner la moindre atteinte à cette précieuse vertu, et lui faisait prévoir et éviter les pièges qu'on pouvait tendre, et qu'on a effectivement tendus à son innocence. Il s'appliquait sérieu [359] sement à considérer les voies de Dieu, à se connaître lui-même, et il prenait de justes mesures pour se corriger des moindres défauts qu'il apercevait en lui. Il était ennemi de la singularité.

« Messieurs du grand séminaire ont été témoins et édifiés aussi bien que moi des grands sentiments de religion qu'il a fait paraître pendant sa maladie, et dans lesquels il a constamment persévéré jusqu'à la mort. Quoique naturellement vif, il n'a témoigné aucune impatience, s'abandonnant avec docilité aux soins des médecins, et parfaitement résigné à la volonté du Seigneur. Il a envisagé d'un œil assuré et tranquille le coup dont il allait être frappé. « Ma tranquillité, me disait-il, me trouble un peu ; je vais paraître devant Dieu qui juge les justices mêmes, et je ne tremble pas. » Il me disait encore : « Dans un sens je ne suis pas fâché de mourir, pourvu que Dieu me fasse miséricorde. Mes péchés se seraient multipliés avec le nombre de mes années, et j'aurais eu un plus grand et plus redoutable compte à rendre.» Les grands et subits progrès de sa maladie lui annonçant une mort prochaine, il s'y est plus sérieusement encore disposé par les derniers sacrements qu'il a demandés et reçus avec des marques sensibles de foi, d'amour et de confiance. Depuis ce temps-là, uniquement occupé de Dieu et de l'éternité, il n'a point voulu qu'on lui parlât d'autre chose. Il a répondu avec une grande présence d'esprit aux prières des agonisants qu'on lui a faites deux fois. Enfin, après une longue, mais tranquille agonie, il est mort universellement regretté de tous ceux qui l'ont connu, et il a été enterré dans l'église du premier Calvaire de Poitiers. »

Tout ce que M. Jagot marque ici de ce jeune missionnaire s'accorde bien avec l'idée que nous en avions. Il s'était fort bien comporté à Lyon pendant son séminaire et ses études, comme on le certifia alors, et on peut dire qu'il a fait la même chose dans cette maison de Paris, vivant paisiblement, honnêtement et charitablement avec tout le monde [36o] et évitant cependant avec prudence les occasions de s'affaiblir dans l'amour de ses règles et de ses devoirs. - *Anciennes Relations*, p. 356.

M. JEAN-PIERRE BUSCA

PRETRE

8 février 1743. Crémone.

M. Jean-Pierre Busca, né à Pontecurone, diocèse de Tortone, le 7 septembre 1668, et reçu au séminaire, à Rome, le 4 novembre 1700, mourut le 8 février 1743, dans notre maison de Crémone.

Né avec d'heureux talents pour les fonctions de notre état, il les avait bien cultivés dans ses premières années. Devenu capable d'exercer le ministère, il s'y est employé, surtout dans les Missions, pendant quarante-sept ans, avec beaucoup de zèle et d'affection. Il était à Crémone depuis vingt-neuf ans.

Parfait missionnaire, il était extraordinairement attaché à son état, et par estime et par amour.

Le temps que ses occupations lui laissaient libre il l'employait presque tout en prières à l'église. Amateur de la parole de Dieu, l'habitude de l'annoncer ne l'avait rendu que plus avide de l'entendre, toutes les fois qu'il le pouvait.

A l'exactitude de la doctrine, il joignait tant de zèle et d'affection qu'il paraissait n'avoir d'autre désir que de pénétrer les cœurs, afin de les gagner tous à Dieu. Il se mettait si bien à la portée même des plus simples que les peuples le goûtaient particulièrement et qu'on l'appelait de toute part pour les fonctions. Il en a été le soutien et il les a considérablement accréditées, dans le diocèse de Crémone et dans plusieurs diocèses voisins.

Les fidèles désiraient en grand nombre se confesser à lui dans les Missions ; et à la maison il y avait aussi une [361] affluence extraordinaire de pénitents qui venaient, non seulement de la ville, - soit ecclésiastiques, soit séculiers, - mais encore de fort loin, touchés qu'ils étaient par son onction et par son zèle. Non content de ce ministère laborieux, il visitait encore fréquemment l'hôpital et les prisons. Spécialement durant la dernière guerre, il passait parfois des jours entiers dans les hôpitaux, la réputation de sa sainteté le faisant appeler par les malades, pour entendre leurs confessions.

Trois mois avant sa mort, Mgr l'évêque l'envoya à quelques milles de la ville, vers un vieillard moribond, qui ne voulait point du tout entendre parler de sacrements.

M. Busca gagna d'abord sa confiance, puis il le disposa à la confession, le fit munir des autres sacrements, et eut la consolation, lorsque le malade mourut le lendemain, de le voir animé des plus beaux sentiments d'une piété vraiment chrétienne. Cette consolation fut traversée par un accident fâcheux. En revenant à la ville, ce zélé missionnaire se cassa le bras droit. Accoutumé à reconnaître dans toutes les disgrâces de cette vie, la main de Dieu, il reçut cet accident comme une visite du Seigneur, laquelle devait tourner à son bien. Courageux dans les souffrances de cette cure douloureuse, pendant tout le temps qu'elle a duré, il n'a point cessé pour cela d'entendre les confessions avec la même assiduité, et lors de l'ordination de Noël, il en donna néanmoins tous les exercices.

Pendant tout le temps de sa maladie, qui a été de vingt-six jours, les médecins disaient souvent qu'elle n'était point dangereuse, qu'elle durerait, et que vraisemblablement elle tournerait en étisie ; mais lui, au contraire, assurait toujours que dans peu il verrait la mort. Dans cette persuasion, il employait tout le temps en de ferventes oraisons, en de pieuses aspirations, s'entretenant doucement avec Dieu, et toujours parfaitement présent à lui jusqu'au dernier soupir. Pénitent, même dans cet état de vieillesse, de faiblesse et [362] d'infirmité, non content de mortifier ses dispositions intérieures, il exerçait sur son corps une sainte rigueur pour le réduire en servitude, comme l'ont découvert des instruments de pénitence, teints de son sang et trouvés après sa mort,

La nouvelle de sa mort s'étant répandue, ce fut une voix commune qu'il était un saint. Plusieurs personnes, surtout les ecclésiastiques et les réguliers, qui avaient considéré de plus près son éminente piété, disaient qu'ils n'auraient point été surpris de lui voir faire des miracles pendant sa vie. Depuis sa mort, il n'a pas été possible d'empêcher les prêtres, qui en grand nombre ont honoré ses obsèques, de couper ses cheveux et ses habits, qu'ils conservent comme des reliques.

Lorsqu'il est mort, le 8 février 1743, on le regardait comme un parfait serviteur de Dieu. Plusieurs personnes distinguées par leur dignité et par leur naissance, ont demandé, par respect pour sa mémoire, quelque chose de ce qui avait été à son usage. Plusieurs infirmes se sont recommandés à lui, pour obtenir leur guérison.

Le jour de ses funérailles, M. le vicaire général, plusieurs chanoines de la cathédrale, et d'autres prêtres en très grand nombre, vinrent à l'église offrir le sacrifice pour lui, et d'autres persévérèrent à réciter l'office et à faire diverses prières jusqu'au soir où on lui donna la sépulture. Mgr l'évêque célébra la messe et la fit célébrer par tous les prêtres de sa suite. Dans

plusieurs lieux où notre zélé missionnaire a fait mission, on lui a fait de magnifiques services avec un grand concours de peuple. Quiconque l'avait connu se recommandait à lui et plusieurs assuraient avoir reçu des grâces par son intercession. - *Anciennes Relations*, p. 494. [363]

M. PIERRE-PAUL SCHROTTER

PRETRE

26 avril 1743, Vilna.

M. Pierre-Paul Schrotter, né à Scheburgi, diocèse de Varmie, le 25 janvier 1689, mourut le 21 avril 1743 dans une terre nommée Rudre, que notre maison de Vilna possède dans la Russie blanche. Il avait été reçu au séminaire à Varsovie le 19 août 1710. Procureur dans notre maison de Sainte-Croix de Varsovie et préfet de l'église, assistant à Prémislie et professeur de théologie morale, assistant à Vilna et économe des biens : telles sont les fonctions qu'il a exercées avec une parfaite édification. Car c'était un homme très amateur de sa vocation, régulier, laborieux, et ennemi de l'oisiveté. Dans toutes les maisons où il a demeuré, il s'est livré avec beaucoup de zèle au soin des archives. Le bon ordre qu'il y a mis, et les extraits fidèles des titres, des privilèges et des droits, sont d'un grand secours, donnent beaucoup de lumière et font voir l'utilité de son travail. On l'avait envoyé à Rudre Siolo, pour en gérer les affaires, en l'absence du procureur de cette campagne qui était allé au secours d'une personne moribonde. Le jour même de son arrivée, après avoir dit la messe, il fut soudain attaqué d'une maladie qui régnait alors, et il en mourut. - *Anciennes Relations*, p. 521.

M. JOSEPH FOHANNO

PRETRE

15 janvier 1744. Dijon.

M. Joseph Fohanno, né le 15 avril 1702, sur la paroisse Saint-Sauveur de Locminé, diocèse de Vannes, et reçu au séminaire à Paris, étant déjà diacre, le 29 novembre 1725, [364] mourut en mission dans la paroisse de Montréal près de Nantua, le 15 janvier 1744. Il était depuis peu de la famille de Dijon, dont la bande de missions appelée pour l'acquit des fondations de la maison de Bourg, travaillait alors à Montréal. Ce cher confrère très petit de corps, était d'une complexion également faible, et qu'on jugeait inférieure au travail des missions ; mais son zèle lui en avait fait désirer ardemment l'exercice. Sa maladie a commencé par une colique et une inflammation d'entrailles. Dès le troisième jour, il tomba dans le délire qui a duré jusqu'à sa mort. Cependant menacé du péril, il s'est heureusement confessé avant que le transport fut violent au point de lui en ôter la liberté. Un peu avant sa mort, on lui administra le sacrement de l'Extrême-Onction,.

C'était, ajoute-t-on, un bon confrère, fort charitable, pieux, laborieux, paisible. Il n'a pas demeuré longtemps à Dijon ; mais son supérieur assure que durant le temps qu'il y a été, il a édifié par sa régularité, son assiduité à l'oraison, son obéissance et sa cordialité. Il avait fait sa retraite et sa revue annuelle de conscience avec une sincérité et une ferveur sensibles. La joie qu'il en ressentit intérieurement, lui fit témoigner à son supérieur, qu'il serait content de mourir alors. Qu'heureux est celui qui arrange si bien pendant sa vie les affaires de sa conscience, qu'il ne craint point de paraître au jugement de Dieu ! *Anciennes Relations*, p. 544.

M. JEAN-CLAUDE VIVIAND

PRETRE

2 août 1743. Sedan

Notre maison de Sedan perdit, le 2 août 1743, M. Jean-Claude Viviand, né à Conliège, diocèse de Besançon, le 28 avril 1686 et reçu au séminaire à Lyon, le 1er août 1708. [365] C'était la seconde fois qu'appliqué par l'obéissance, il partageait les fonctions de cette paroisse, y ayant acquis dans ces deux différents temps la réputation d'homme intègre, charitable, actif, laborieux ; son zèle pour la maison du Seigneur s'est montré dans les choses qui peuvent contribuer à son culte. La ville de Sedan est redevable à ses soins des belles cloches qui appellent le peuple au service de Dieu. C'est lui qui a fait établir une sentinelle pendant la nuit, à la porte de la mission, pour garantir les missionnaires des insultes des hérétiques. C'est lui qui a également obtenu que quatre fusiliers accompagneraient le saint Sacrement, lorsqu'on le porte aux malades dans les faubourgs. C'est lui qui a contribué à obtenir la permission de donner la bénédiction du très saint sacrement aux soldats qui sont au corps de garde, lorsqu'on en passe assez près en le portant aux infirmes.

Sa charité pour les pauvres était très connue. A toute heure, le jour, la nuit, on le trouvait prêt à les consoler ou à exercer toutes les fonctions de son ministère. Il aimait surtout les militaires, et Dieu lui avait donné grâce pour toucher les soldats qui, pour désertion, ou autres faits étaient condamnés à mort. Il a dit qu'il en avait assisté trente-neuf en sa vie, et il ajoutait qu'il n'avait jamais eu plus de consolation que dans cet exercice de charité.

La maladie dont il était atteint depuis plusieurs années, et qui lui avait fait désirer plusieurs changements, ne lui a pas permis à son retour à Sedan, de donner, comme dans son premier séjour, tout l'essor à son zèle ; mais il a fait tout ce qu'il a pu selon ses forces, sensiblement affligé de voir ses confrères surchargés de sa portion de travail. Sa maladie était un ulcère dans les poumons ; tous les remèdes y ont été inutiles. Se sentant de plus en plus accablé, il demanda le saint viatique, et le fit venir de la paroisse pour l'édification publique. Il le reçut avec de grands sentiments de foi, de résignation et d'humilité. Deux jours [366] après, il reçut l'extrême-onction, et témoigna par ce peu de paroles son attachement à son état : « C'est pour moi une grande consolation que de mourir dans ma vocation au milieu de mes confrères. » Il répondit ensuite aux prières de la recommandation de l'âme, et rendit doucement les derniers soupirs. - *Anciennes Relations*, p. 526.

M. CASIMIR KOCHANOWSKI

PRETRE

7 février 1744. Premislie.

Le 7 février 1744, nous perdîmes dans notre maison de Prémislie, au diocèse de Cracovie, M. Casimir Kochanowski, qui en était supérieur. Né à Zakowice, au diocèse de Cracovie, le 7 mars 1768, selon nos registres, ou le 20 février, selon la note de sa mort, il avait été reçu au séminaire de Varsovie, le 17 mai 1707. Dès son entrée dans la Congrégation, on le distingua parmi les autres séminaristes, par la maturité de son esprit et par la solidité de sa vertu. Il fut bientôt promu au sacerdoce. Alors appliqué aux diverses fonctions de son état, il joignit aux

vertus dont il avait donné constamment l'exemple, le mérite d'une parfaite obéissance à tout ce qu'on exigeait de lui, et d'un zèle infatigable pour le salut des âmes.

De sa grande union à Dieu, venait la constante égalité qui paraissait en lui. On n'y remarquait rien qui sentît la passion. Son air et toute la composition de son corps respiraient une aimable douceur qui attirait à l'amour de la vertu, ceux qui le fréquentaient. De si bonnes qualités lui firent confier en 1718 la conduite de notre maison de Prémislie et de celle de Sambor son annexe. Dans cette charge de la supériorité, il ne changea rien à sa première manière de vivre. Il y joignit seulement la vigilance convenable sur [367] les personnes dont on lui avait donné la conduite, et dont il pensait bien qu'il lui faudrait rendre un compte exact. Sa qualité de supérieur ne l'empêchait pas de choisir pour son usage ce qu'il y avait de moins bon, ni de se trouver exactement à tous les exercices de piété, quoique ses forces fussent déjà bien affaiblies, et qu'il fût sujet aux douleurs de la goutte. Sa rare piété lui avait acquis une grande estime dans sa famille et parmi les personnes du dehors ; mais cet humble prêtre faisait tout ce qui dépendait de lui, pour se dérober à tous les témoignages de respect et de vénération qu'on voulait lui rendre. En 1730, on le fit revenir à Varsovie pour y exercer l'office d'assistant. Mais peu de temps après, on le remit à la tête des deux maisons qu'il avait déjà si sagement conduites. Il continua à leur rendre de très bons offices services pour le spirituel et pour le temporel jusqu'au 27 janvier 1744, date à laquelle il fut attaqué de paralysie. Ce fut dans de saintes dispositions que, muni des derniers sacrements, il rendit sans aucune agonie, son esprit à Dieu. - *Anciennes Relations*, p. 545.

M. ABRAHAM HESNARD

PRETRE

19 février 1744. Fontenay-le-Comte.

Notre maison de Fontenay-le-Comte perdit le 19 février 1744, son cher et vertueux supérieur, ancien missionnaire, dont la vertu, le zèle et la simplicité nous retraçaient l'esprit de nos premiers Pères, M. Abraham Hesnard, né à Blangi, diocèse de Rouen, le 16 janvier 1668 et reçu à Paris au séminaire le 29 octobre 1690. Ce digne enfant de la Mission avait toujours vécu de la manière la plus régulière, la plus édifiante, et avait mérité par ses talents, par sa vertu, la confiance de la Congrégation, qui, outre la, [368] conduite de plusieurs de ses familles, lui avait donné celle de la province du Poitou.

Son attrait pour les missions, et ses talents pour y réussir, l'avaient fait placer à Fontenay-le-Comte. Epuisé par ses infirmités et par les fatigues, il n'en supportait plus le travail, depuis plusieurs années, qu'avec beaucoup de peine ; mais c'était toujours avec un courage et une ferveur qui animaient ses confrères. Enfin vingt mois avant sa mort, il fut attaqué d'une espèce d'apoplexie qui pensa l'emporter et à laquelle enfin il lui a fallu succomber.Il a reçu les derniers sacrements en pleine connaissance, et avec les vifs sentiments de foi et de religion, qui avaient toujours soutenu sa tendre piété. Voyant sa fin approcher, il envoya prier ses confrères qui étaient en mission, de le consoler en venant recevoir ses derniers adieux. Ils accoururent à la fin de leur mission, et pendant douze jours qu'ils ont vu leur cher supérieur, ils ont trouvé dans sa résignation, sa patience, sa piété, sa bonté, sa religion, sa douceur, l'édification qu'il leur avait constamment donnée.

Toute sa peine, et rien ne fait mieux connaître son zèle et sa charité, toute sa peine était de ne pouvoir plus aller en mission. Depuis que ses infirmités le retenaient à la maison, il accompagnait ses confrères de cœur et d'esprit, et ne cessait de prier pour le succès de leurs travaux. Les bénédictions dont Dieu avait toujours accompagné son zèle dans cette sainte fonction surpassent ce qu'on en peut dire. Son air affable, ses manières insinuantes, sa piété,

sa religion, sa vie toujours exemplaire, ses discours simples, mais en même temps solides et utiles, lui avaient gagné l'estime et le cœur, non seulement des gens de la campagne qui, trouvant en lui un homme rempli de l'esprit de Dieu, profitaient toujours de ses instructions, mais encore des pasteurs et des personnes les plus considérables qui rendaient justice à la solidité de ses talents et à ses vertus. L'affluence du peuple qui se rendit à son enterrement, a bien fait voir [369] que la réputation de sa sagesse et de sa sainteté était également établie à Fontenay. A peine son corps fut-il exposé, que tous par estime de sa vertu, accoururent pour faire toucher leurs livres, leurs chapelets. Les personnes même les plus distinguées de la ville, respectant religieusement ce qui avait été à son usage, voulurent y avoir part. On le regardait comme un saint.

En effet sa justice paraît avoir été complète. Fidèle à tous ses devoirs, il était exact à l'oraison, à la prière, aux lectures, à tous les autres exercices ; attentif à maintenir autant qu'il l'a pu l'ordre et le devoir, comme dans les maisons les plus régulières. Tendrement et inviolablement attaché à sa vocation, cent et cent fois il témoignait à Dieu sa parfaite reconnaissance de cet inestimable bienfait. Sobre, tempérant dans le boire, dans le manger, se trouvait-il quelquefois à des tables étrangères, dans les cas où cette bienséance devenait indispensable, non seulement il veillait exactement sur lui-même, mais encore dès qu'il voyait que chacun avait pris son honnête suffisance, « levons-nous », disait-il avec une agréable liberté : ce qui édifiait ceux mêmes qui, moins sévères, auraient été tentés de passer de la nécessité au plaisir. Homme sage et fidèle à tous ses autres voeux, il les a observés avec la plus édifiante exactitude, celui de la pauvreté spécialement. Aussi la maison de Fontenay est-elle redevable à son administration de l'état commode, agréable et aisé où elle se trouve présentement. *Anciennes Relations*, p. 546.

M. JEAN-BAPTISTE POMIERS

PRETRE

23 février 1744. Cahors.

Ce fut une perte considérable pour la maison de Cahors, pour la province d'Aquitaine, pour toute la congrégation, [370] que la mort de M. Jean-Baptiste Pomiers, arrivée le 23 février 1744, dans cette famille de Cahors où il était régent. Né à Pontonx, diocèse d'Acqs (de Dax), le 5 octobre 1707, il avait été reçu au séminaire de Cahors le 23 novembre 1723.

Quoique alors il ne fût âgé que de seize ans, comme il avait parfaitement bien fait ses humanités, il possédait à fond la langue latine et composait élégamment en prose et en vers. Esprit excellent, solide, étendu, pénétrant, il avait une merveilleuse mémoire et à ces belles qualités se joignaient celles du cœur qui ne leur cédaient en rien. Dès son séminaire, on jugea à sa manière de s'y comporter, qu'il serait un jour un parfait missionnaire, propre à toutes les fonctions et en état de les remplir avec honneur. Son directeur trouva en lui une docilité entière, beaucoup de droiture, de candeur, de délicatesse de conscience et une âme portée à la piété. Incorporé à la congrégation par les vœux, il fut successivement appliqué aux études de philosophie et de théologie. Partout il brilla et l'emporta sur ses condisciples. Rien ne l'arrêtait; ses maîtres étaient surpris de ses progrès et des découvertes qu'il faisait par les seules forces de son esprit. A peine s'apercevait-on qu'il étudiait, et non seulement il possédait les auteurs à fond, mais était encore instruit d'une infinité de choses qui semblaient surpasser son âge. Chargé du soin de la bibliothèque, il rendait compte des livres sur toutes sortes de sujets et savait indiquer à chacun les différentes matières sur lesquelles on voulait travailler.

Cette supériorité de talents ne le rendait ni moins docile à ses régent, auxquels il fut toujours très attaché, ni moins traitable à ses condisciples, dont il était généralement estimé et

aimé, ni moins soumis à ses supérieurs qu'il respectait, qu'il chérissait et dont il dépendait entièrement.

Ses études étant finies, on le donna à ses confrères pour régent de philosophie et ensuite de théologie. Alors on [371] connut mieux que jamais ce qu'il valait et ce qu'il pouvait faire. A mesure qu'il avançait en âge, on l'avançait dans les Ordres. Devenu prêtre, on le fit professeur de Messieurs les ecclésiastiques du séminaire externe. Ils furent tout surpris de trouver tant de capacité dans un homme si jeune. Cette fonction, toute sérieuse qu'elle soit, ne l'occupait pas suffisamment ; il prêchait de plus, catéchisait, faisait les conférences de spiritualité et était assidu au confessionnal. Rien ne lui coûtait. Prêt à tout, il s'offrait, il se livrait de la meilleure grâce et réussissait parfaitement. Il avait la confiance des grands et des petits. Mgr l'évêque l'avait chargé de répondre aux comptes rendus des conférences qui se tiennent dans le diocèse et Sa Grandeur ne se lassait point de dire que ce professeur était homme d'esprit et très capable. Attaché à ses supérieurs, il était toujours prêt à les tirer d'embarras, prenant ce que les autres ne pouvaient ou ne voulaient pas faire, changeant d'office et d'emploi tout comme on voulait, tantôt procureur, tantôt curé, prenant et quittant la conduite du séminaire au premier signe. En dernier lieu, il avait pris soin des étudiants pour la scolastique et enseignait la morale à ceux qui avaient besoin d'un secours particulier. Souvent il remplissait plusieurs offices à la fois et il avait du temps de reste. Sa réputation lui avait attiré tant de personnes pour la direction, vicaires généraux, bénéficiers, gens de condition, simple peuple, qu'il était souvent au confessionnal, malgré de fortes migraines.

Mais la fièvre le surprit et depuis il n'a fait que languir à l'infirmerie. Ses maux devinrent continuels. Cependant il demeura toujours le même : toujours en paix, toujours animé du même zèle, il ne pouvait omettre de dire la sainte messe, quoiqu'il eût beaucoup de peine à célébrer et avec cela il se traînait de l'infirmerie à l'église pour entendre les confessions. Il a reçu les derniers sacrements avec de grands sentiments de piété qui donnèrent beaucoup d'édification. [372]

Plein de foi et de religion, soumis à toutes les décisions de l'Église, obéissant en tout à ses supérieurs, aimé, estimé de ses confrères, délicat jusqu'au scrupule sur l'observance de nos vœux.

Tel est le sujet que la maison de Cahors a perdu à la fleur de son âge ; sujet qui lui était précieux par son attachement, car il ne l'avait jamais quittée ; encore plus précieux par l'édification qu'il lui donnait et par les excellents services qu'il aurait pu lui continuer d'une manière plus durable, si peut-être on ne l'avait pas tant laissé se livrer à son zèle. - *Anciennes Relations*, p. 548.

M. PIERRE COPPIER

PRETRE

29 septembre 1744. Tours, grand séminaire.

Notre maison de Tours fit, le 29 septembre 1744, une véritable perte par la mort de M. Pierre Coppier, dans la soixante-sixième année de son âge, et la quarante et unième de sa vocation ; car il était né, paroisse de N.-D. d'Abondance dans le Chablais, diocèse de Genève, le 18 juillet 1679, et avait été reçu au séminaire de Lyon le 7 septembre 1704. Fait prêtre après le temps des études, il fut successivement envoyé à Bourg-en-Bresse, à Valfleury et à Marseille. Ce fut de cette dernière maison, que sur ses instantes prières il fut appelé à Saint-Charles (Paris) pour le séminaire de rénovation. Après s'y être appliqué avec tout le zèle d'un

homme qui veut se fixer invariablement dans le bien, on l'envoya à Tours au mois de novembre 1720 et il y est resté jusqu'à sa mort.

Depuis six mois une fièvre opiniâtre, supérieure à tous les remèdes, ne le quittait point.

Ce cher défunt, écrit M. de Bras son supérieur, était un [373] vertueux prêtre, qui, sans talents extérieurs qui fussent extraordinaires, faisait beaucoup de bien par une vie toute sainte et édifiante. Sédentaire à la maison, il n'en sortait que pour satisfaire à son office de procureur; et soit qu'il fût à la ville ou à la campagne, son amour pour la retraite lui faisait terminer promptement ses affaires, afin de revenir à la maison. Dans sa chambre, on le trouvait toujours occupé, ou à prier Dieu à genoux, ou à quelques études utiles. Il avait, pour sa vocation et pour la Congrégation, une très grande estime et une affection des plus tendres. En un mot, aimable à tout le monde au dedans et au dehors, il a constamment édifié par la pratique de toutes sortes de vertus, par son obéissance, sa mortification, sa candeur, sa modestie, sa cordialité, son affabilité.

Il est mort par une pure défaillance de nature, après avoir reçu les sacrements de l'Église avec une pleine connaissance, une parfaite résignation à la volonté de Dieu, et de grands sentiments de religion. - *Anciennes Relations*, p. 567.

M. POLYCARPE FERRARI

PRETRE

5 décembre 1744. Casale, Italie.

Le 5 décembre 1744, notre maison de Cazal, ou Casale, vit mourir dans son sein un ancien missionnaire, M. Polycarpe Ferrari, recommandable par les grands services qu'ils a rendus dans les fonctions de la Compagnie, et encore plus par ses rares vertus dont elle a été constamment édifiée.

Né à Bruno, diocèse d'Acqui, dans le Montferrat, le 29 décembre 1673, il avait été reçu au séminaire à Génes le 17 janvier 1773. Infirme depuis plusieurs années, entre toutes les vertus qui concoururent à former le caractère [374] de ce cher défunt, et dont il à multiplié les exemples pendant le cours de ses infirmité, l'on a distingué sa parfaite résignation au bon plaisir de Dieu. Extrêmement ennemi de la duplicité, il était universellement connu et estimé pour un homme droit et simple, il l'était singulièrement des religieux de Saint-Dominique qui avaient eu souvent à traiter avec lui. Sa profonde humilité a paru dans la grande horreur qu'il a toujours témoignée pour l'orgueil, vice contre lequel il déclamait avec beaucoup de véhémence, ne pouvant comprendre, suivant qu'il le disait souvent, comment des personnes de communauté s'oubliaient jusqu'à s'en rendre coupables, en désirant des distinctions et des prééminences, à l'école même de l'humilité.

Il eut toujours pour l'honneur de Dieu un grand zèle qui l'a fait s'employer courageusement au salut du prochain dans les diverses fonctions de son état. Il a fait pendant plusieurs années un très grand nombre de missions en différentes provinces, toutes, par la grâce de Dieu, abondantes en fruits, plusieurs également consolantes par des événements singuliers et d'éclatantes conversions. Le Seigneur versait les mêmes bénédictions sur son zèle dans la direction des exercitants, soit ecclésiastiques soit laïques. Il avait reçu du ciel le don de parler facilement, d'une manière solide, pratique, familière, suivant notre méthode, mais si propre et si efficace, que ses auditeurs en étaient également surpris et convaincus. Ce talent si utile se remarquait singulièrement dans sa manière d'expliquer les épîtres de saint Paul, aux ecclésiastiques de la ville, dont plusieurs honorent encore aujourd'hui son souvenir, par les grandes louanges qu'ils ne cessent de donner à sa science et à sa facilité.

Le désir de coopérer après sa mort aux biens des missions et des exercices, dont les fruits abondants qu'il avait recueillis par ses travaux l'avaient si souvent consolé, lui a fait donner à la maison de Casale, 1 000 livres de fonds, à [375] la charge d'une mission tous les dix ans, au bourg de Bruno, sa patrie. Il lui a encore laissé 100 écus romains et plus, pour aider à avoir des livres propres à l'usage des missionnaires et des exercitants. Au grand zèle du salut des âmes dont il était animé se joignait un ardent amour de l'honneur de la Congrégation et un pareil désir de procurer son avantage spirituel et temporel. Les soins et les travaux qu'il a supportés pour la fondation de la maison de Casale ne permettent pas de douter de sa véritable affection pour les intérêts de son état. De si belles dispositions, à la suite d'une vie édifiante et vertueuse, donnent lieu de croire que Dieu n'a terminé ses jours ici-bas, que pour le faire jouir de ceux de l'éternité. - *Anciennes Relations*, p. 572.

M. NICOLAS MALRIC

PRETRE

22 juillet 1744, Font-Gombault.

Notre famille naissante de Font-Gombault, près du Blanc en Berry, perdit, le 22 juillet 1744, M. Nicolas Malic, ancien et vertueux prêtre qui a conduit pendant plusieurs années les missions du diocèse de Bourges et qui, passé dans cette nouvelle maison, était chargé de la cure du lieu.

Né à Montdidier, paroisse de Saint-Pierre, diocèse d'Amiens, le 25 décembre 1673, il était prêtre, lorsqu'il fut reçu au séminaire le 14 novembre 1706.

Le 19 juillet, fête de notre saint instituteur, il se trouva mal. C'était le commencement d'une fièvre violente, qui l'absorba bientôt tellement qu'il perdit la parole et qu'il ne put plus donner que de très faibles signes, sur lesquels il reçut l'absolution. Dans tous les temps et dans toutes les fonctions qu'il a exercées, il a paru, homme d'une vertu [376] solide, droit, simple, cherchant uniquement Dieu, sans aucune vue humaine, bon confrère, d'une agréable société, exact à tous ses devoirs, singulièrement à ceux de la piété. Très zélé dans les fonctions du ministère, il restait à l'église autant de temps que le demandaient le service de Dieu et celui du prochain, malgré des infirmités qui lui rendaient particulièrement pénible la rigueur du froid. Parmi ces douleurs, moins attentif à ce qui le touchait qu'au besoin de ses confrères, il les plaignait tendrement et leur procurait les soulagements convenables, sans aucun égard pour soi. Sa manière de traiter auprès des âmes était pleine d'une sainte tendresse. Chacun s'apercevait du désir ardent et sincère qu'il avait de les porter à Dieu. Tel est le témoignage que lui rend un de ses confrères qui a été six ans dans les missions avec lui.

Solidement établi dans le bien, il a continué la même édifiante conduite à Font-Gombault, autant que ses forces le lui ont permis, plein de charité pour les pauvres, aimant la paix et très estimé dans le canton, à cause des ferventes missions qu'il avait faites dans plusieurs paroisses voisines. - *Anciennes Relations*, p. 564.

M. ANTOINE PEDRINI

PRETRE

10 décembre 1746. Pékin, Chine.

Le 1er janvier 1748, M. de Bras, Supérieur général, annonçait la mort de M. Pedrini, décédé à Pékin le 10 décembre 1746. Cette nouvelle était venue par des vaisseaux suédois. «Nous n'espérons guère, disait M. de Bras, que personne nous fasse de Chine le récit en détail de sa vie vertueuse et apostolique. Pour y suppléer, nous aurons recours aux lettres qu'il a écrites en différents temps. Nous [377] y trouverons sans doute abondamment de quoi nous édifier, quand nous n'aurions qu'à admirer le courage qui l'a soutenu, dans une rude prison, chargé de chaînes pour la cause de Jésus-Christ. »

.

. .

Comme le raconte M. Pierron, dans sa circulaire du 1er janvier 1700, le pape Clément XI causant avec M. Anselme, prêtre de la Mission à Rome, lui dit qu'il voulait envoyer des prêtres de la Congrégation dans la Chine et, aux Indes, demandant si plusieurs s'offriraient à y aller. Quand on l'eut proposé, il y eut en particulier trois Italiens qui écrivirent au général pour s'offrir : M. Campeggio, de Pavie, M. Biasi, de Rome et M. Balcone, de Pérouse. » D'après cette lettre et ce qui précède, il paraît que l'on avait résolu de n'envoyer que des missionnaires italiens en cette occasion. La légation du cardinal de Tournon était une ambassade du pape considéré aussi comme prince d'Italie, c'est pourquoi on pensait qu'elle ne devait être composée que d'Italiens. Chose étrange et disposition particulière de la divine Providence, des trois missionnaires ici désignés et qui s'étaient offerts pour aller en Chine, aucun n'eut l'honneur de partager les travaux de cette mission, il était destiné à quelqu'un qui n'y pensait pas, mais qui accepta l'appel de Dieu lorsqu'il se fit entendre, M. Théodore Pedrini.

Comme on savait à Rome que l'empereur de Chine serait flatté de recevoir de la part du pape quelque artiste pour son service et que l'on apprit que M. Pedrini était habile dans l'art de la musique, ou lui proposa de se consacrer à cette mission et de partir avec Mgr de Tournon qui plus tard devait voir ce qu'il serait à propos de faire. Il s'offrit alors volontiers à Dieu pour répondre à cet appel.

M. Pedrini était né à Fermo, dans la Marche d'Ancône, en 1670, d'une famille qui sans être noble comptait cepen- [378] dant dans sa parenté de nobles alliances ; mais elle possédait la crainte de Dieu et c'était son plus beau titre. Il parait probable que M. Pedrini fit ses études au collège de Pise, à Rome. Il entra dans la Congrégation de la Mission en 1693. Nous ignorons dans quelle maison il travaillait au moment où il fut appelé pour prendre part à l'expédition de Mgr de Tournon. 0n lui donna pour compagnon M. Dominique Biasi qui avait été successivement dans les maisons de Maccrata, de Rome, puis de Reggio et était revenu à Rome où il avait demandé d'être envoyé en Chine ; mais il ne persévéra pas dans ce bon dessein.

Les deux missionnaires devaient partir par la France, s'embarquant à Saint-Malo, pour la Chine. Des vaisseaux de guerre français qui, venant de Naples, passaient à Livourne les reçurent et les débarquèrent à Toulon. Ils arrivèrent bientôt à la maison de Saint-Lazare à Paris, où le Supérieur général, M. Pierron, leur fit la plus cordiale réception, Mais, hélas! bientôt après, M. Pierron eut la douleur de voir l'un d'eux regarder en arrière et perdre la palme qui l'attendait au terme de la belle carrière qu'il avait entreprise.

Il écrivait le 27 février à M. Anselme, à Rome : « Vous avez appris par le dernier courrier l'arrivée ici de MM. Biasi et Pedrini ; vous serez surpris, ainsi que nous l'avons été, de la nouvelle du départ de M. Biasi pour s'en retourner à Rome. » Et il avait écrit, à la date du 24 février, dans les termes suivants à M. Pellegrino de Negri, supérieur de la maison de Monte-Citorio, à Rome, en date du 24 avril 1702 « Je prie Dieu qu'il pardonne à M. Biasi son procédé qui a causé tant de peine, et qui ne lui a pas fait honneur ni à notre Congrégation. »

Il était parti sans même prendre sa valise, disant qu'il reviendrait : en réalité, il ne voulait plus aller en Chine. Pour l'attendre, M. Pedrini perdit une première occasion de s'embarquer à Saint-Malo, en février 1703. Il ne put [379] partir que le 26 décembre 1703 en passant par le Pérou, le Chili, Manille ; il n'arriva en Chine que sept ans après le cardinal de Tournon. Débarqué à Macao, le 3 juin 1710, il fut le témoin des tribulations de l'illustre cardinal et le vit mourir le 8 juin de la même année. Au mois de juillet, il passa à Canton, et de là à Pékin où l'empereur, qui avait appris son arrivée le mandait, eu égard à ses connaissances de la musique. Il y arriva dans les premiers jours de février 1711.

L'empereur de la Chine témoigna aussitôt une grande bienveillance à M. Pedrini ; il le faisait venir presque chaque jour à la cour pour toucher des instruments de musique et bientôt il lui confia l'instruction de quelques-uns de ses enfants. Il le gardait à la cour à Pékin ou l'emmenait avec lui lorsqu'il allait en villégiature en Tartarie à Djéhol.

M. Bonnet, Supérieur général, dans les nouvelles générales qu'il donnait chaque année à la Congrégation, a fait fréquemment mention de M. Pedrini. Il constate ainsi, dans sa circulaire de 1713, l'arrivée de ce missionnaire en Chine : « M. Pedrini a été parfaitement bien reçu à la cour de Pékin par l'empereur de la Chine, parce qu'il était organiste dans le monde, et qu'il sait fort bien jouer des instruments, chantant hardiment les airs chinois sur la basse de viole et sur le clavecin. Il faut demander à Dieu que ces petits talents, qui ne sont guère apostoliques, servent de moyens à introduire la foi, et que notre cher confrère, qui se trouve dans cette cour, dans. un état bien différent du nôtre, ne perde rien de l'esprit de la Mission, et qu'il se serve du crédit qu'il a acquis auprès du prince, pour préparer les voies à d'autres ouvriers qu'il nous demande avec instance. »

Relativement à cet envoi de missionnaires en Chine que les missionnaires italiens demandaient avec instance, le Supérieur général ne voulait agir qu'avec prudence et marcher comme il s'exprime « bride en main », attendant que [380] « les difficultés de la religion soient absolument terminées ». Il s'agissait de la question des rites chinois : la question était loin d'être prochainement terminée.

Les circulaires de 1714 et de 1715 donnent ces nouvelles de M. Pedrini, - on voit qu'il fallait plus d'un an pour qu'elles parvinssent en Europe :

1714. « M. Pedrini nous écrivait, le 20 juillet 1712, de Jéhol en Tartarie, où il était à la suite de l'empereur, que ce prince a toujours beaucoup de bonté pour lui, et que, nonobstant qu'il avait protesté qu'il voulait obéir au mandement de feu Mgr le cardinal légat et aux brefs de notre Saint-Père le pape qui le confirment, Sa Majesté n'avait pas laissé que de le vouloir avoir à sa suite, à cause de sa musique et du talent qu'il a de faire des instruments de cet art. Je lui mande que sa prospérité me fait plus de frayeur que les disgrâces de ses confrères ; il a, en effet, besoin d'être soutenu d'une grâce spéciale, pour ne pas s'amollir dans les délices, quoiqu'il soit sage et vertueux. »

Et en 1715 : « M. Pedrini nous écrit de Jehol, en Tartarie, où il était à la suite de l'empereur, le 22 août 1713 : 1° qu'il est toujours en grande faveur auprès du prince ; 2° que Sa Majesté Impériale l'a chargé de l'éducation des trois princes ses enfants, dont l'aîné est destiné à lui succéder ; 3° qu'il est tellement occupé de mathématiques et de musique, qu'à peine peut-il trouver un moment pour nous donner de ses nouvelles. Sa faveur nous ferait trembler, si nous n'espérions qu'il ne s'en laissera pas éblouir, et qu'il s'en servira, dans les occasions. Ces messieurs demandent le secours d'hommes apostoliques, de savants dans les arts libéraux et mécaniques, et nous leur répondons que nous ne pouvons y penser, tant qu'il y aura des différends sur la matière de la religion. »

En 1716, M, Bonnet donnait des détails toujours très consolants « M, Pedrini est toujours en faveur de l'empereur, et, à quelque chose près, comme Joseph auprès de [381] Pharaon. Il à soin d'instruire trois de ses fils, et en particulier celui que Sa Majesté a choisi pour lui succéder. Il se sert fort à propos de sa faveur pour le bien de notre sainte religion, et, ayant été

choisi par le prince, pour lui interpréter la lettre que notre Saint-Père le pape lui avait écrite, avec deux Européens, non seulement il s'est acquitté de cette fonction avec la fidélité convenable, mais il n'a pas peu servi à rendre l'empereur très favorable à la religion, et on en a écrit à Rome et ici fort favorablement : peut-être que, dans la suite, les choses iront de bien en mieux, et il y a tout lieu de l'espérer. Ces messieurs nous demandent des ouvriers pour prendre part à leurs travaux ; nous temporiserons jusqu'à ce que notre religion soit établie, et je ne serais pas fâché de savoir de nouveau ceux à qui Dieu donne quelques attraits pour ces missions.»

Les épreuves devaient venir aussi : c'est de la maladie qu'il est question dans la circulaire de 1717. M. Bonnet y dit « que M. Théodore Pedrini a été réduit à l'extrémité par une très rude et longue maladie, dont il est revenu par les soins d'un médecin de l'empereur, et par l'assistance de plusieurs princes, ses élèves, auxquels il est toujours fort agréable, aussi bien qu'à Sa Majesté ».

L'année suivante, en mentionnant une lettre de M. Pedrini, M. Bonnet, dans sa circulaire, dit : « La lettre du 23 janvier est employée à décrire l'état où se trouve M. Pedrini, et à nous faire voir les besoins qu'il a des prières de toute la Compagnie. Il me marque ensuite l'obligation qu'il a à messieurs les Français, tant capitaine qu'officiers, et me prie de leur en témoigner toute la reconnaissance possible. »

Et à dater de cette époque, de plus grandes épreuves commencèrent pour M. Pedrini à Pékin. En 1721, le Supérieur général écrivait « M. Pedrini, après de grandes secousses et de très grands périls, où il a été exposé pour la religion, est toujours favorisé de l'empereur, et précepteur de plu- [382] sieurs des enfants de Sa Majesté, et toujours à portée d'écarter le mal et favoriser le bien de la religion. » Il ajoutait en 1723 : « M. Pedrini, qui était autrefois traité à la cour de Pékin avec autant d'honneur et de respect que s'il eût été le fils de Sa Majesté Impériale, vient d'être traité en apôtre, sans doute parce qu'il n'a rien fait de contraire à ce que prescrit un nonce apostolique ; car, par des motifs secrets que la charité et la prudence nous empêchent de chercher à découvrir, il a été renversé à terre, souffleté, traîné par les cheveux, frappé plusieurs fois à coups de pieds et de poings, et deux fois emprisonné. »

Les lettres suivantes donnent quelques détails sur ces emprisonnements.

Le 7 octobre 1721, M. Pedrini qui avait été tiré de sa prison pour accompagner l'empereur en Tartarie écrivit au secrétaire de la Propagande :

Djé-Hol en Tartarie, 7 octobre 1721 1.

« Je ne sais si la présente lettre arrivera à temps à Canton, avant le départ de Mgr le patriarche. La raison de ce que j'écris maintenant, c'est que lorsque Mgr le légat est parti de Pékin, je n'ai pu le voir. J'étais en prison et chargé de neuf chaînes, par l'ordre de l'empereur, après avoir été battu, souffleté et maltraité à coups de poing et à coups de pied en sa présence. Maintenant, je suis encore en prison, bien que sans garde et dans ma propre maison, en Tartarie, à la suite de l'empereur, mais sans pouvoir sortir, à moins d'être appelé par lui. J'y resterai probablement jusqu'à l'embarquement de Mgr le patriarche, et peut-être même jusqu'à son retour à Rome. » Il ajoutait : « On veut prouver à Rome que si le pape ne révoque pas la prohibition des Rites, on fera encore sur ma personne des démonstrations plus rigoureuses. Je

……..

1.Bibliothèque Corsini. Manuscrits. [383]

……...

vous prie donc instamment de supplier de ma part la sacrée Congrégation et le pape même de n'avoir aucun égard à mes souffrances ».

A son retour de Tartarie à Pékin, M. Pedrini dut de nouveau subir la prison ; il ne recouvra sa liberté que le 23 février 1723, lors de l'avènement du nouvel empereur qui accordait une amnistie.

C'est ce que M. Bonnait constatait dans sa circulaire de la fin de l'année 1724 : « Vous aurez apparemment appris, Messieurs et très chers frères, par les nouvelles publiques, que, l'an passé, l'empereur de la Chine mourut, et que son quatrième fils est monté sur son trône. Cette révolution a mis fin aux peines et à la prison de M. Pedrini, que le nouvel empereur favorise encore plus que ne faisait son père défunt. Il est à présent libre de sa personne en toutes manières, et paisible possesseur d'une belle maison, chapelle et résidence dans Pékin 1.»

Les circulaires du Supérieur général confirmèrent ces nouvelles consolantes pendant les années suivantes. Il écrivait en 1727 : « M. Pedrini vit en paix à Pékin. Il y a une maison et une église paroissiale assez proche du palais ; il est aussi bien vu de l'empereur, ce qui le met à même de rendre quelque service à notre religion. » Et en 1733 : « M. Pedrini est toujours à la conduite de sa petite cathédrale, près le palais de l'empereur, qui a toujours beaucoup de bonté pour lui. »

Enfin, en 1737, M. Conty qui avait succédé comme Supérieur général à M. Bonnet disait aussi : « M. Pedrini va bien à Pékin. »

Mais,en 1743, le Supérieur général,donnant des nouvelles des diverses missions, dit au sujet de la Chine. « Quant à M. Pedrini, il y a essuyé, dans le mois de février 1741, une très forte maladie qui l'a conduit aux portes de la mort.

……

1. Église du *Si-tang*, dédiée à Notre-Dame des Sept-Douleurs. [384]

……

Il avait encore bien de la peine à recouvrer ses forces, lorsqu'il nous a écrit. »

C'était le prélude d'une autre et plus douloureuse épreuve, car M. Pedrini, qui avait avantageusement travaillé pour la Congrégation de la Propagande, en accroissant les biens qu'elle avait à Pékin, fut accusé par des envieux de ne pas l'avoir fait avec un entier désintéressement et il eut à réfuter cette calomnie.

C'est à cela que fait allusion le Supérieur général dans sa circulaire du 1er janvier 1744, quand il écrit : « Cette année j'ai reçu des lettres de M. Pedrini, écrites de Pékin, le 6 octobre 1742, et je les ai lues avec bien de la consolation ; car, quoique Dieu l'ait visité par une espèce de persécution très sensible à un honnête homme et à un ministre de l'Évangile, néanmoins il lui a fait la grâce de bien se conduire en cette occasion, avec beaucoup de prudence, et de se soumettre humblement à l'autorité respectable qui ne le contriste que parce qu'elle a été prévenue contre lui par des rapports très mal fondés. Il faut l'aider de nos prières, afin que le Seigneur fasse connaître son innocence et lui conserve la tranquillité de l'esprit et du cœur. »

Dieu accorda à M. Pedriiii cette consolation que son innocence fût reconnue.

Lui-même, faisant allusion à son âge avancé, disait dans quelques lettres qu'on a conservées, qu'il sentait la vie lui échapper peu à peu : c'est à la fin de 1746 qu'il passa à une vie meilleure.

On lit dans le journal de Mgr Enjobert de Martillat (archives des Missions étrangères) :

« Le 20 janvier 1747, nous apprîmes la mort de M. Théodoric Pedrini, prêtre de la congrégation de Saint-Lazare et missionnaire de la Propagande ; il décéda à Pékin, le 10 décembre 1746, dans sa soixante-dix-septième année et la trente-sixième de mission. Il a

toujours résidé à Pékin, il s'y est distingué par son zèle pour la pureté de notre sainte [385] religion dans ce grand empire. Il a combattu les cérémonies que d'autres croyaient licites ; son ardeur lui a procuré une rude bastonnade, de pesantes chaînes et une prison très rigoureuse de trois ans d'où il ne sortit qu'après la mort de l'empereur Kang-Chi qui l'y avait fait mettre. Ce fut Yung-Tchin, fils et successeur de Kang-Chi , qui l'en tira. Celui-ci aimait ce missionnaire ; il le fit venir en sa présence et lui dit : « Vous avez bien souffert ! » Il a toujours été fort lié avec nos missionnaires ; il nous écrivait à tous plusieurs fois par an, même dans les dernières années de sa vie, quoique très infirme.

« 23 février 1747. Les missionnaires de Pékin marquent que l'empereur a accordé 200 taëls pour les funérailles de M. Pedrini ; c'est le Chou-Ta-Gin, l'un des protecteurs, qui en a fait la demande ; on sait que c'est la coutume que l'empereur fasse enterrer les Européens qui sont à son service. »

BIENFAITEURS

Les Souverains Pontifes BENOIT XIII et CLEMENT XII ont droit à la reconnaissance de la Congrégation, particulièrement à ce titre que le premier, par son bref de béatification du 13 août 1729, a placé Vincent de Paul sur les autels et que le second, par la bulle de canonisation *Superna Jerusalem*, du 16 juin 1737, l'a inscrit au catalogue des saints. Le pape BENOIT XIV a approuvé en l'honneur de saint Vincent un office liturgique propre avec octave et une messe propre ; lui-même daigna, dit-on, concourir de sa main à la rédaction de cet office litturgique.

Benoît XIII concéda au Supérieur général le droit de donner des lettres dimissoriales pour leur ordination aux membres de la Congrégation (17 septembre 1725), et Benoît XIV celui de les faire ordonner au titre mensae communis (20 avril 1741). [386] M. SASTRE Y PALON, archidiacre de l'église de Majorque, fonda dans cette île, à Palma, une maison de Missionnaires dont les œuvres commencèrent en 1736. Le pieux et généreux archidiacre avait terminé quelques années auparavant sa sainte vie, le 29 décembre 1731.-*Annales*, t. XX, p. 336.

Dans le fascicule des notices, daté de Saint-Lazare, le 1er avril 1737, M. Couty, Supérieur général, disait : « La justice et la reconnaissance veulent que nous accordions à nos bienfaiteurs une part dans notre souvenir et dans nos prières. A ces deux titres, je donne ici une place parmi nos défunts à M. Alexis MAZARS, prieur-curé de la paroisse de Notre-Dame du Puy et supérieur du séminaire de Figeac, qui vient d'être uni par ses soins à notre Congrégation. Ce digne ecclésiastique nous a toujours voulu beaucoup de bien, et il nous en a fait autant qu'il a pu. Il était né à Conepes, paroisse de Moyrazes, au diocèse de Rodez, d'une bonne et ancienne famille. Ils étaient quatre frères, tous quatre curés et très distingués par leur piété et leur savoir. Celui dont nous parlons, ayant fourni avec distinction la carrière de ses études dans la célèbre université de Toulouse, entra, âgé de vingt-deux ans, au séminaire de Carman. Dès qu'il fut prêtre, ses supérieurs, connaissant sa sagesse et ses rares talents, son ardeur et son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, l'envoyèrent dans les Cévennes avec quelques-uns de ses confrères, pour y travailler à la conversion des hérétiques. Son mérite s'y fit bientôt connaître. Les évêques de Nîmes, d'Alais et de Montpellier, charmés du zèle d'un si digne ministre, crurent devoir l'arrêter dans un pays où il faisait tant de bien. On lui donna l'archiprêtré de Saint-Hippolyte. Il y forma d'abord un petit séminaire, et il s'acquitta toujours de ses fonctions en vrai saint et en zélé pasteur. M. de Colbert, évêque de Montpellier, voulant former un petit séminaire dans sa ville, ne crut personne plus propre pour exécuter ce pieux [387] dessein que M. Mazars, il l'appela ; et dans la vue d'attacher pour toujours à son diocèse un si excellent sujet, il lui offrit tous les meilleurs bénéfices. Mais ce

digne prêtre ne crut pas pouvoir s'engager. Quoique aucun vœu ne le liât à la maison de Carman, il crut néanmoins se devoir à elle, à raison de son éducation. Elle avait besoin de son secours, il méprisa tous les avantages temporels pour lui rendre ses services. Il fut donc fait supérieur à Toulouse, et il gouverna cette maison pendant sept années avec beaucoup d'édification, et s'acquit par une conduite des plus prudentes et des plus sages, l'estime et la considération de tous ceux qui le connaissaient. On lui confia encore, en différents temps, le gouvernement des séminaires de Villefranche et de Figeac.

« En 1715, il commença à nous donner des marques de son estime et de son affection. Voici en quels termes il écrivit, le 14 mai, à feu M. Bonnet : « Le projet dont M. Caperon vous a fait l'ouverture de la part de M. Calmels, supérieur du séminaire de Carman, et de la mienne, nous paraît d'autant plus ne venir que du ciel, que nous n'avons eu en vue que la gloire du Seigneur. Les raisons humaines n'ont point été écoutées ; elles s'y seraient opposées, si on y avait eu égard. Ce n'est pas un dessein conçu depuis peu ; il y a bien des années que le Seigneur nous l'a inspiré. Nous avons reconnu en général que le moyen unique et efficace de conserver et d'augmenter l'esprit de régularité était l'union à un corps solide et établi dans une régularité exacte. Le vôtre s'est présenté à notre esprit. Nous avons longtemps prié pour connaître la volonté du Seigneur dans une affaire de telle importance, et nous nous sommes trouvés affermis de plus en plus dans ce dessein. Ainsi ce que M. Calmels, de concert avec M. Caperon, vous a mandé, et que vous avez agréé, c'est à quoi je m'en tiens, c'est ce que nous avons fait d'un commun accord, et c'est à quoi je souscris de bon [388] cœur. Si je n'ai pas eu l'honneur de vous écrire le premier, ce n'est pas que je cède à personne dans le sincère désir de voir cette grande affaire achevée, mais j'ai cru d'abord devoir éviter toute affectation, et qu'il était de la prudence de laisser faire les premières avances au supérieur de Toulouse qui était à portée de négocier plus facilement, et dans un plus grand secret avec vous, Monsieur. Connaissant parfaitement les dispositions des sujets, nous espérons réussir avec le secours du ciel que nous vous prions de demander, et de faire demander cette fin. Il faudra du temps et de la patience, nous nous y sommes déjà préparés. Nous comptons beaucoup sur le secours de votre sagesse ordinaire et sur vos conseils. Je vous demande en toute humilité un peu de part dans votre bienveillance, je tâcherai de ne m'en pas rendre indigne. »

« Cette amitié que, depuis longtemps, M. Mazars avait conçue pour notre congrégation, s'est toujours soutenue, augmentée même à mesure que ses desseins ont réussi. Il était assistant à Villefranche lors de l'union, il en signa l'acte avec une satisfaction singulière. De là il fut fait supérieur du séminaire de Figeac, et prieur-curé de la paroisse du Puy, où il est mort. C'est à lui que nous avons encore l'obligation de l'union de ce dernier séminaire. il n'a rien omis pour consommer le pieux dessein qu'il en avait formé, et il a eu la consolation de voir ses vœux accomplis. Aussi, depuis la conclusion de cette affaire, a-t-il dit à plusieurs personnes de confiance, qu'il mourait content, de voir ce séminaire réuni à notre Congrégation, comme celui de Villefranche. C'est donc avec justice que nous lui devons une place parmi nos bienfaiteurs. Il doit même être mis au rang des insignes, car non content de nous avoir procuré deux établissements pendant sa vie, il nous a encore donné en mourant des marques de sa tendre et inviolable affection pour nous, en laissant à notre mai- [389]son de Figeac un beau cabinet de livres choisis, des fonds pour une mission, et les restes de ses comptes ; les pauvres de sa paroisse ont eu l'autre moitié de ses biens. » *Anciennes Relations*, p. 111.

Dans le même recueil de notices, se trouvent les mentions suivantes : « La congrégation ne doit jamais oublier les grandes obligations qu'elle a à S. Em. M. le cardinal de POLIGNAC, mort à Paris le 20 novembre 1741. Cet Éminentissime seigneur qui a si fort honoré les sciences, l'Église et l'État, par ses lumières et par l'importance de ses services, avait aussi pour nous beaucoup de bonté et nous l'a rendue sensible par ses bienfaits, surtout dans la glorieuse cause de la béatification et canonisation de notre saint Instituteur, dont il était le ponent à

Rome. Toujours prêt à nous secourir, nous pouvions compter sur ses avis, ses conseils, sa protection ; et à l'occasion des frais immenses qu'occasionne la cérémonie d'une canonisation, il a bien voulu nous ouvrir sa bourse avec une bonté et une générosité qui mérite notre plus vive gratitude.» - *Ibid*., p. 579.

« Notre maison de Casale, recommandait aussi le 23 juillet 1745 à nos prières communes, M. le marquis Mos, ambassadeur du roi de Sardaigne auprès de la république de Venise, mort dans le temps de son ambassade. - C'était un protecteur puissant et plein de bonté, qui, par piété et par estime de notre Congrégation, était entré, avec nous, en communication de biens spirituels. Les pauvres pleurent sa mort, comme celle de leur père. Toute la ville le regrette comme son plus bel ornement. Pour nous, ajoutent nos messieurs de Casale, plus témoins que personne de sa vie vertueuse et sainte, nous regardons sa mort, comme la perte d'un des plus beaux modèles de toutes les vertus. » Page 581. [390]

«Nous avons encore perdu un insigne bienfaiteur, en la personne de M. DE LA SERRE, prieur de Pomevic, vicaire général de M. l'évêque d'Agen, et ancien archiprêtre de Montcabrié qui décéda à Pomenic, le 25 avril 1743. Spécialement attaché à notre Congrégation dans tous les temps, il lui a fait tous le bien qu'il a pu. Cahors, Sarlat, la Rose, ont eu part à ses bienfaits; notre maison d'Agen plus particulièrement. Il lui a uni son prieuré de Pomevic, bénéfice des plus considérables de la province. Que de mouvement ce vertueux prêtre ne s'est-il pas donné pour cela ? Que d'obstacles n'a-t-il pas eu à lever ? Mais l'estime de nos fonctions dans les séminaires, et la vue de contribuer à la bonne formation des ecclésiastiques, laquelle en est l'objet, ont animé son courage et lui ont donné la constance de tout tenter pour venir à bout de son dessein. Il a eu la consolation de réussir. Ce succès, signe sensible de sa bonne volonté pour nous, lui mérite une place parmi nos bienfaiteurs. C'était d'ailleurs un vrai saint, et un saint très accompli, dont la réputation si grande et si étendue dès son vivant, s'est soutenue jusqu'à la fin par les actes héroïques de toutes les vertus et se conservera longtemps dans l'esprit et dans le cœur de ceux qui en ont été témoins. Mais parmi nous, sa mémoire se perpétuera jusqu'à la fin, parce que d'âge en âge nous nous rappellerons le souvenir et de sa piété et de ses bienfaits. On reconnaît dans son oraison funèbre, prononcée le 27 mai dans l'église de Pomevic, où on lui a fait un service solennel, qu'il a eu les plus éminentes qualités.» Page 579 -

« Souvenons-nous aussi de M. PIERRE CALVET, ancien prêtre de la communauté de M. Bonal, qui mourut le 18 juin 1745, dans un des biens de campagne de notre maison de Figeac.C'était le seul qui restait de ceux qui composaient cette communauté, lorsque, par estime de notre Congrégation, par dévotion pour notre saint Instituteur et par [391] le désir d'avoir de ses enfants pour successeurs, ils se déterminèrent à se réunir à nous. Il s'était retiré à la campagne par un goût particulier de la retraite et il y vivait en parfait solitaire sans que les douceurs de la ville, dont on l'a souvent flatté, en l'invitant à y revenir, aient pu altérer sa résolution. Il est mort après trois mois d'hydropisie qu'il a souffert avec une patience vraiment chrétienne. Page 581.

« Notre Congrégation, spécialement notre maison de Saintes, fit aussi, le 10 octobre 1744, une perte très considérable en la personne de M. Léon De BEAUMONT, évêque de Saintes. Cet illustre et saint prélat avait en nous une entière confiance ; et, dans toutes les occasions, il aimait à nous faire sentir les effets de la bienveillance dont il nous honorait. Sa maladie a été fort longue, mais elle n'a servi qu'à faire connaître l'héroïsme de sa patience, de sa soumission et de sa piété. Excellent évêque, plein de l'esprit apostolique, il a fait des biens infinis dans sort diocèse. Un de ceux qu'il avait le plus à cœur, était la formation de bons prêtres, qui, répandus ensuite parmi les peuples, y conservent la religion et l'innocence des mœurs. De là

son attention à multiplier, autant qu'il pût par l'union de bons bénéfices, les places gratuites dans son séminaire. C'est à la même fin qu'il a donné par son testament, tous ses meubles et effets, à la condition d'être vendus, et que le produit sera mis en fonds, en faveur de jeunes clercs. Sa chapelle néanmoins et sa bibliothèque doivent, selon qu'il le prescrit, rester au séminaire, à la charge d'entretenir un séminariste. Sa mort a été douce, et au jugement des hommes témoins de sa vertu, précieuse devant le Seigneur.» Page 582.

S. E. M. le cardinal de GESVRES a aussi acquis pendant sa vie, le droit d'être inséré ici après sa mort. [392] parmi nos insignes protecteurs. Nous devons à ses puissantes recommandations une partie des succès de la glorieuse cause de la canonisation de notre saint Instituteur. Singulièrement estimé et aimé des cardinaux et des souverains pontifes, il n'a rien épargné pour mettre tous ses amis dans nos intérêts. C'est lui qui, étant archevêque de Bourges, nous y a établis pour les missions. Dans le temps de la canonisation, il nous accorda volontiers 1 000 livres pour nous aider à en supporter les frais. Et ce qui fait encore mieux voir la générosité de son grand cœur, c'est que peu de temps après, sans qu'on pensât même à lui faire aucune nouvelle instance, il nous envoya encore pareille somme pour la même fin. Il a aussi, en divers temps, contribué de bon cœur à l'ornement de l'autel de saint Vincent de Paul, notre glorieux Instituteur. Il est mort assez subitement, le 12 octobre 1744, dans la quatre-vingt-huitième année de son âge. » Page 582.

« Suivant une lettre de M. Terminé, visiteur de notre province romaine, nous avons encore perdu à Naples un excellent protecteur, en la personne de M. le duc de GIOVENAZZO. Son estime pour notre état, nous en avait fait un ami très sincère et plein de zèle pour les intérêts de la Congrégation. Il s'est spécialement montré tel, à l'occasion du projet d'une fondation pour laquelle il a, par ses bons offices, obtenu le consentement du roi des Deux-Siciles. Outre un grand nombre de bienfaits dont il nous a comblé pendant sa vie, il a laissé en mourant à notre maison de Naples, 2 000 ducats pour la fondation d'une chapelle et 1 000 autres pour le bâtiment. Pendant soixante-huit jours de maladie mortelle, il a extraordinairement souffert, mais avec une si admirable résignation, qu'il serait, dit-on, difficile de l'imiter. »

Ces mentions étaient suivies dans le recueil des *Notices* [393] de la recommandation suivante qu'il est encore aujourd'hui opportun de reproduire :

Avis. - Nos bienfaiteurs, nos amis, acquièrent un véritable droit à nos prières ; et c'est avec un sincère plaisir que nous leur payons ce tribut. Mais nous croyons devoir prier ceux qui désirent de faire recommander ainsi quelqu'un, d'avoir l'attention de nous envoyer sur leur sujet, non un détail de choses étrangères à l'objet de notre gratitude ; mais au moins, les noms, les qualités, les principales vertus de ces personnes, avec les motifs de notre reconnaissance.

MAISONS FONDÉES

PENDANT LE GÉNÉRALAT DE M. JEAN COUTY

ET NOMS DES SUPERIEURS DE CHAQUE MAISON

112 *bis*. PESCINA, 1732. - Pescinensis. Séminaire.

Nous mentionnons ici cette maison qui se rapporte au généralat de M. Bonnet, mais qui est souvent omise parce qu'elle a peu duré.

A l'occasion de la mission faite en 1720 par MM. Giannini, Ferrari, Caroni et Casati à Pescina, ville de l'Abruzze ultérieure et résidence de l'évêque de Marsi, Mgr De Vecchis, évêque de Marsi, fit rédiger par les missionnaires un règlement pour le séminaire qu'il venait d'ouvrir. Plus tard il demanda les prêtres de la Mission pour leur confier la direction de cet établissement.

En 1732, y furent envoyés MM. Turletti, Caromi et Manzoni.

Dans sa circulaire du 7 juillet 1736, où il décrit la cérémonie de la canonisation de saint Vincent de Paul à Rome, M. Couty mentionne les supérieurs de Tivoli et de Pescine parmi les missionnaires qui y étaient présents. Page 463.

Pour des raisons que nous ne connaissons pas, les mis- [394] sionnaires se retirèrent au bout de cinq ans. - *La Congregazione della Missione in Italia*, p. 190, 191.

113. FIGEAC, 1736. - *Figeacensis*. Séminaire, missions.

Au mois de janvier 1737, M. Couty, Supérieur général, écrivait (*Circ*., t. 1, pag. 160) : « Il a plu à Dieu de nous appeler à Figeac par l'intermédiaire de Mgr de Cahors dans le diocèse duquel se trouve la dite ville. Ce séminaire avait été dirigé jusqu'à présent par M. Mazars, très digne prêtre de la congrégation de M. Bonal, et par quelques autres de la dite congrégation, lesquels, après la mort de M. Mazars, ont été d'avis de quitter cette direction qui est maintenant confiée à nous-mêmes. Le susdit M. Mazars était un sujet des plus remarquables, notre grand ami, et, à plus d'un titre, il a droit à compter parmi les bienfaiteurs de la Congrégation ; c'est pourquoi nous avons déjà recommandé à toute la Congrégation les mêmes prières pour lui que pour nos défunts, et nous vous enverrons au plus tôt la relation de ses vertus. » (0n peut la lire ci-dessus, p. 386).

L'union de la communauté des prêtres du séminaire de Figeac à la Congrégation de la Mission sert pour nous de date à cette maison. Voici l'acte d'union :

« L'an mil sept cent trente-cinq, le dix-septième jour du mois de novembre, dans la ville de Figeac, au diocèse de Cahors, nous, prêtres de la communauté du séminaire de Figeac, assemblés, en corps de communauté dans le lieu ordinaire de nos assemblées, en la personne de M. Alexis Mazars, curé du Puy et directeur du dit séminaire, de Jean Catrel, prêtre, et de Joseph Huc, aussi prêtre et syndic, faisant tant pour eux que pour maître Jean Mathieu Sourdès, ancien curé de Saint-Martin, lequel depuis plusieurs années ne peut plus assister à aucune délibération de communauté par l'état de caducité, d'infirmité et de paralysie où il est réduit de notoriété publique. Tous les dits prêtres, sans autres, composant la dite communauté. A été proposé par le dit sieur Mazars que Dieu nous ayant inspiré le dessein de nous unir à la Congrégation de la Mis- [395] sion pour remplir plus saintement nos emplois et perpétuer le bien qui se fait dans cette maison pour la gloire de Dieu et l'utilité de ce diocèse, de délibérer présentement sur la dite union. Sur quoi, les suffrages reçus, il y a été unanimement délibéré sans aucune contradiction ni opposition de faire la dite union, et par cette présente délibération et à cette fin la dite communauté s'unit et s'agrège à la dite Congrégation de la Mission sous le bon plaisir de Mgr l'illustrissime et révérendissime évêque baron et comte de Cahors, notre seul supérieur immédiat, aux conditions suivantes : 1° Que dès l'acceptation de la dite union et l'autorisation de notre dit seigneur l'évêque, nos personnes et nos biens, noms et actions en quoi qu'elles puissent consister seront unis à perpétuité à la Congrégation de la Mission comme nous les unissons par cette présente déclaration ; et en conséquence la dite Congrégation de la Mission demeurera obligée à toutes nos charges tant intérieures

qu'extérieures, comme aussi à entretenir les dits sieurs prêtres en maladie et en santé comme ils étaient ci-devant et seront traités en tout comme membres de la dite communauté. En conséquence, les dits sieurs prêtres renoncent au droit de s'associer des nouveaux sujets comme ils le faisaient par le passé, mais si la maison a besoin de quelque nouveau sujet ce sera au Supérieur général de la dite Congrégation de la Mission, ou autre tenant sa place, d'y envoyer des sujets de la Congrégation comme il fait dans les autres maisons du même Institut.

« 2° Que les offices ou emplois du séminaire seront distribués par le dit Supérieur général de la dite Congrégation qui préférera toujours les sujets du dit séminaire aux autres missionnaires autant que la santé et autres qualités des dits confrères permettront de les y employer.

« 3° Aucun des dits confrères ne sera obligé en vertu de cette union à contracter les engagements des missionnaires ; que si, néanmoins, quelqu'un des dits confrères veut être admis à contracter ces engagements, il se transportera dans tel séminaire interne de la Congrégation qu'il plaira au dit général de lui assigner, et après qu'il y aura demeuré quel- [396] que temps pour y prendre l'esprit de la dite Congrégation, il sera renvoyé par le dit général dans le dit séminaire pour y travailler aux fonctions qui lui seront marquées et y achever les deux années d'épreuves avant d'être admis aux vœux de la dite Congrégation.

« 4°- - - ; 5°... ; 6° Les frères servants actuellement agrégés au dit séminaire qui sont au nombre de quatre, savoir : Pierre Romuguère, Jean Pradal, Pierre Frougous et Joseph Murat, le seront aussi à la dite Congrégation, et traités avec les mêmes égards que l'on a pour les frères servants de la Congrégation de la Mission. »

Suit l'acceptation de MM. Jean Couty, vicaire général de la Congrégation ; Guilbert Noiret, Jean Richou et Guillaume Martinengo, assistants ; Edme Thibaut, secrétaire, et Vincent Lamy, procureur général de la Congrégation. 1er décembre 1735.

Suit l'approbation de l'évêque de Cahors, Henri de Briqueville de La Luzerne : «... Le tout mûrement considéré et examiné, ayant surtout égard à la conformité des deux communautés, qui s'emploient à l'éducation des jeunes ecclésiastiques et aux missions, et à l'utilité que notre diocèse peut retirer de cette union, le saint nom de Dieu invoqué, nous autorisons, approuvons et confirmons de notre autorité épiscopale la dite union... » - Cahors, 10 décembre 1735.

Ces lettres furent enregistrées ès registres du grand conseil du roi, le 6 février 1736.

Les lettres patentes confirmant l'acte d'union des prêtres du séminaire de Figeac à la Congrégation de la Mission sont du même jour, 6 février 1736.

Fondation d'une mission à donner de six en six ans à Moirases, diocèse de Rodez, faite par M. Alexis Mazars. Déclaration de M. Calmets, prêtre de la Congrégation de la Mission, 14 janvier 1737. Acceptation de M. Couty, Supérieur général, 23 septembre 1738.

Fondation d'une mission à donner à Capdenac de huit en huit ans, faite par MM. Etienne Clauzels, prieur de Capdenac et André Andrieu, obituaire de Capdenac ; 27 [397] mai 1737. - Acceptation de M. Couty, Supérieur général, le 23 septembre 1738. - *Archives nationales*, à Paris, MM 539 et S 6705.

SUPÉRIEURS DE LA MAISON DE FIGEAC

François Calmets, 1716.
Jacques Méric, 1742.
Jean Molinier, 1762.
Jacques Salgues, 1789.

114. PALMA, île de Majorque, 1736.-Majoricensis. Missions.

M. Sastre y Palon, archidiacre de l'église de Majorque avait entendu parler avantageusement des prêtres de la Mission par un prêtre de Franche-Comté, M. Pierre Bersotti. Il voulut donc les établir à Majorque et, à cette fin, leur offrit, en 1722, 300 livres majorquines de rente, une bibliothèque de livres choisis, un fonds de terre avec une habitation en très bon état et un oratoire convenable, remarquable même pour le pays. De plus, après sa mort, il laissa à la maison de Majorque un capital de 32 000 livres. Il augmenta plus tard le chiffre de la fondation qui n'eût pas suffi pour vivre.

M. Barrera, Missionnaire, sollicita l'approbation du roi Philippe V par la lettre suivante en 1727 :

« SIRE, le Supérieur de la maison de la Congrégation de la Mission de Barcelone, prosterné aux pieds de Votre Majesté, lui fait connaître : que le docteur Michel Sastre désire fonder une maison de la Mission dans l'île Majorque, et offre, pour doter cette œuvre, un local et des revenus.

« Les missionnaires devant faire partie de cette maison ont pour but :

1° De faire des missions dans les endroits de la campagne où l'ignorance est plus grande

2° De donner les exercices spirituels et une instruction convenable aux jeunes gens qui se destinent à l'état ecclésiastique ;

3° De fournir aux prêtres déjà employés dans le saint ministère, par le moyen de réunions spéciales, tous les secours spirituels dont ils peuvent avoir besoin pour se sanctifier dans leur état ; [398]

4° Enfin de tenir toujours ouverte la porte de leur maison pour y admettre tous les retraitants, ecclésiastiques ou laïques, qui se présenteraient.

La Congrégation de la Mission, protégée, favorisée et propagée par les augustes ancêtres de Votre Majesté, notamment par Louis XIV, d'illustre mémoire, n'espère pas moins de protection de grâce et de faveur en Espagne de l'insigne piété de Votre Majesté. »

L'autorisation royale fut accordée le 13 mars 1736. Celle de l'évêque avait été obtenue, et le 25 août 1739, M. Gabriel de Salas, par commission de Mgr Panellas y Escando, évêque de Majorque, bénit et posa la première pierre de l'église de cette nouvelle maison. Dix ans plus tard, Monseigneur daigna se rendre lui-même chez les missionnaires pour en faire la bénédiction. - *Annales de la Mission*, t. XL, p. 338.

SUPERIEURS DE LA MAISON DE PALMA

Sauveur Barrera, 1736.
Gaspard Tella, 1743.
Joseph Ernesto, 1748.
Victor Melcion, 1763.
Joseph Tost, 1760.
Ferdinand Nualart, 1765.
Joseph Vila, 1774.
Victor Melcion, 1779.
Jean Vinyes, 1782.
Ferdinand Nualart, 1788.
Jean Roig, 1790.
Jacques Cabruja, 1795.
Jean Roig, 1799-1803.

115. LISBONNE, 1739. - *Ulyssiponen*. Missions.

La fondation de la maison de Lisbonne remonte au généralat de M. Bonnet, comme on peut le voir par le texte de la circulaire qu'il écrivit en 1713 et que nous allons rapporter. Mais

ce n'est qu'en 1739, à l'occasion des fêtes célébrées à Lisbonne à l'occasion de la canonisation de saint Vincent, que le roi Jean V autorisa les Missionnaires de cette maison à reconnaître la dépendance du Supérieur général. Le récit de ce fait se trouve dans la circulaire de M. Couly, du ler janvier 1740.

Voici les paroles de M. Bonnet, Supérieur général, à la date du 1er janvier 1713 (*Circulaires*, t. I, p. 269) – « Une personne de piété et fort charitable désirant faire un établisse- [399] ment de la Mission à Lisbonne, capitale du royaume de Portugal, nous venons d'envoyer à M. Gomez Costa, Portugais de nation, supérieur de notre maison des Saints Jean-et-Paul à Rome, une patente d'autorisation pour accepter et commencer le susdit établissement, et lui avons désigné pour adjoint M. Appiani le jeune qui a talent pour les langues et pour les affaires. » Le Souverain Pontife ayant fait exprimer son désir de voir cette œuvre réussir, M. Bonnet écrivait plus tard (*Circulaire* du 1er janvier 1718, p. 311) : « Notre Saint-Père le pape vient de procurer un établissement de la Mission dans la ville de Lisbonne, capitale du Portugal, à l'instar de celle de Barcelone : M. Gomez Costa en est le supérieur. » Enfin un an après, il disait (*Circulaire* du 1er janvier 1719) : « La famille de Lisbonne, sous la conduite de M. Gomez Costa prend un bon train ». P. 317.) La maison fut établie dans la villa de Rilhafolles, banlieue de Lisbonne, acquise à cet effet.

En 1742, le roi Jean V dota cet établissement : son projet était qu'on pût y entretenir quarante missionnaires. Plus tard, il fournit aussi de quoi agrandir les bâtiments. - Voy. *Annales*, année 1906.

SUPÉRIEURS DE LA MAISON DE LISBONNE, Rilhafolles.

Joseph Gomez da Costa 1712.
Joseph Joffreu, 1726.
Pierre-Ignace La Gruère, 1743.
Salvator Barrera, 1743.
AntoineSimoens, 1751.
Jean Gonçalvez, 1754.
Antoine Simoens, 1758.
Emmanuel Carvalho, 1761.
Didace Coelho Machado, 1766.
Emman-Joseph Dasserra, 3o nov. 1777.
Emmanuel-François de Paul Troyano, 18 Mai 1784.
Ambroise Da Costa, 2 août 1701.

116. KRASNOSTAW, 1740. - *Krasnostaven*. Séminaire.

Krasnostaw est une petite ville qui se trouvait dans le palatinat de Lublin et dans le diocèse de Chelm. Un séminaire avait été fondé en cette ville, en 1719, par Mgr Valentin Czulski, suffragant de Chelm, avec autorisation de l'évêque de ce diocèse, et il avait été confié à la direction des Pères Jésuites, avec l'obligation d'y élever douze clercs. Bientôt après, la direction de ce séminaire passa à l'Acadérme [400] de Zamosc, puis elle fut reprise par les Jésuites, qui la gardèrent jusqu'en 1739.

En cette année, Mgr Czulski ayant terminé la construction d'un séminaire bâti en pierres, sur un terrain appartenant à la cure de Krasnostaw, Mgr Joseph Szembek, évêque du diocèse, appela les Missionnaires pour leur confier la direction de cette maison. La nouvelle fondation qui fut faite à cette occasion ne déterminait pas le nombre des séminaristes que l'on devait élever. Cet établissement eut lieu en 1740. Pendant quelque temps, il y eut aussi un séminaire interne dans cette maison.

La maison de Krasnostaw ne dura pas plus de quarante-six ans. En 1772, à l'époque du premier partage de la Pologne, cette petite ville se trouva dans la portion échue à l'Autriche ;

c'est pourquoi on y érigea un séminaire interne pour la Galicie. Mais en 1782, cette maison eut à subir l'application des ordonnances de l'empereur Joseph II, et les Missionnaires se retirèrent. – *Mémoires ; Pologne*.

SUPERIEURS DE LA MAISON DE KRASNOSTAW

Antoine-Joseph Webert, 1739.
Mathieu-Michel Gruszecki, 1742.
Louis Mackewiez, 1748.
Thomas Wegrzynowski, 1755.
André Prusiecki, 1759.
Sébastien Lazieki, 1762.
Benoit Luczay, 1764.
Prusiecki, 1766.

117. HORODENKA, 1743. -*Horodenkensis*. Mission, paroisse.

La petite ville de Horodenka est située près des frontières de la Moldavie. Elle appartenait aux domaines des Potocki ; (en 1775, elle était possédée par le connétable Théodore Potoki). Cette famille, du consentement de l'archevêque de Léopol, Mgr Nicolas Wyzycki, appela les Missionnaires pour travailler au salut de ses vassaux. La maison fut établie par M. Sliwicki, visiteur, le 22 août 1743. Le bâtiment était construit en bois. En 1755, les Missionnaires se transportèrent dans une autre maison construite en pierres. En 1760, une nouvelle église fut consacrée, et l'archevêque de Léopol l'érigea en paroisse, le 4 octobre 1763.

Cette maison nous a laissé le souvenir de plusieurs bons [401] ouvriers dont les noms méritent d'être conservés. Un des premiers fut M. Jacques Szaszko, qui fut supérieur de cette maison, de 1751 à 1753, et qui mourut plus tard, dans un âge très avancé, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à Varsovie, muni des sacrements qu'il avait demandés de bonne heure, le 6 juillet 1787,en laissant après lui le doux parfum d'une vie exemplaire et un regret universel dans le cœur de ceux qui l'avaient connu.

A l'époque où mourut M. Szaszko, la maison de Horodenka n'existait déjà plus et plusieurs missionnaires y avaient consumé leur sainte vie et laissé de beaux exemples de vertu.

Le comte Potocki, dont il a été parlé, mourut en avril 1783, et M. Jacquier, Supérieur général, le recommanda aux prières de la Congrégation. La maison de Horodenka ne lui survécut pas. Se trouvant, depuis 1772, dans le cordon autrichien, elle fut supprimée avec les autres,par Joseph II, en 1782. – *Mémoires ; Pologne*.

SUPERIEURS DE LA MAISON D'HORODENKA

Antoine Skrzebniewiez, 1747.
Christophe-Antoine Okuki, 1749.
Jacques Szasko, 1751.
Louis Mackiewiez, 1755.

118. BRZOZOW, 1745. - *Brzozowiensis*.

Séminaire, missions.

Mgr Jérôme Sieratkowski, év8que de Przemysl, appela les Missionnaires en cet endroit, en 1745. Lorsqu'ils arrivèrent, ils se logèrent d'abord dans une maison de bois. Quelques années

après, le fondateur en construisit une en pierres. La fondation imposait pour obligations : 1° de donner des missions ; 2° d'élever des clercs ; 3° de diriger le pénitencier des prêtres.

Il devait y avoir dans la maison six prêtres et deux frères ; le nombre des clercs à élever était de six.

Cette maison n'exista que pendant quarante ans, ayant été détruite par les ordonnances de Joseph II, en 1782, comme les deux précédentes. [402]

SUPERIEURS DE LA MAISON DE BRZOZOW

Grégoire Pizedznski, 1747.
Stanislas Skarzeszewski, 175..
Jacques Niewiarawski, 1751.
Jacques Gurkiewiez, 1763.

119. LEOPOL, 1746. - Leopolen. Missions.

Une maison de Missionnaires fut fondée à Léopol, grande ville de Galicie, par un de ses archevêques, ainsi que nous l'apprenons par la circulaire de M. Debras, du 1er janvier 1749.

« L'année que nous venons de finir, dit-il, a vu la consommation du bel établissement que l'archevêque de Léopol a fait d'une maison de notre Institut dans sa ville archiépiscopale. Ce seigneur, aussi recommandable par sa haute piété que par son illustre naissance, s'est plu à signaler sa dévotion envers saint Vincent et à marquer son estime et son affection pour nous. Il avait déjà noblement fondé une maison de Filles de la Charité. »

Cette maison de Filles de la Charité, dont il est parlé, est l'hôpital Saint-Vincent.

La maison des Missionnaires était destinée à donner des missions au peuple des campagnes, des retraites et des conférences aux ecclésiastiques. Le premier supérieur fut M. Jean Melwenski qui mourut le 8 septembre 1773.

La maison de Léopol n'eut qu'une existence de quarante ans.Les ordonnances de Joseph II la fermèrent en 1782, et les missionnaires furent obligés de la quitter. – *Mémoires ; Pologne*, p. 348, Voyez aussi *Annal*., t. XLIII, p. 52.

SUPÉRIEUR DE LA MAISON DE LÉOPOL

Jean Melwinski, 1746.
Jacques-Joseph Lilienthal, 1752.
Jean Melwinski, 1763,

120. SMILOWICZ, 1747, - *Smilovicensis*.

Mme Madeleine Oginska, née Zawisza, maréchale du duché de Lithuanie, voulant fonder une maison de la Congrégation de la Mission dans son domaine de Smilowicz du palatinat de Minsk, s'entendit avec M. Luc Tykwinski, [403] Supérieur de la maison du Mont-Sauveur à Vilna, qui avait reçu à cet effet plein pouvoir du visiteur, M. Hyacinthe Sliwicki. La fondation fut conclue et approuvée par le Supérieur général, M. Louis Debras, le 22 mars 1747.

D'après la convention, les Missionnaires vinrent s'établir à Smilowicz, pour évangéliser les habitants des terres de la maréchale. Cette princesse donna aussi toutes les ressources

nécessaires pour bâtir une église et un hôpital, et attacha à la maison une de ses terres, avec droit de patronage d'une petite cure du rite grec qui s'y trouvait. – *Mémoires ; Pologne*, p. 6o5.

SUPERIEURS DE LA MAISON DE SMILOWICZ

Jean Melwinski, 1747
Pierre Corgiusz, 1748.
…….. 1768.
Michel Grodki, 1794
Stanislas Rudmicki, 1819.
Michel Szelicki, 1828-1831.

121. BARI, 1746. - Bariensis. Missions.

M. Dominique Flora, prêtre de Modugno, au diocèse de Bari, voulait fonder, de ses biens, une maison de prêtres de la Mission en son pays. Mais l'archevêque de Bari, Mgr Muzio Gaeta II, jugea que cette fondation serait plus utile si elle était faite à Bari ; et cela, en vue surtout de l'éducation des clercs. Le prêtre Flora se rendit au sentiment exprimé par l'archevêque et la fondation se fit à Bari en 1746. Toutefois, les Missionnaires eurent l'obligation de donner à Modugno une mission chaque neuf ans, et, chaque trois ans les exercices au clergé.

Le capital donné par M. Flora et employé à la fondation de la maison fut d'environ 41 500 francs. Un prêtre de la Mission, M. Castromediatii, céda à cette maison une rente viagère dont il jouissait et qui était de 300 ducats par an (1275 francs). ,

On commença alors à bâtir la maison en se rapprochant du plan des maisons de Naples et de Lecce. - *La Congreg. della Missione in Italia*, p. 256 et 512. [404]

SUPERIEURS DE LA MAISON DE BARI

Philippe Carrozio, 1745.
François Raspi, 1755.
Contant Barucchi, 1761.
Hippolyte Lugaresi, 1764.
Louis Sagneri, 1773.
Claude Belmonte, 1778.
Mathias Motaruli, 1784.
Vitangelo Laterza, 1793-1802. [407]

VIII

GÉNÉRALAT DE M. LOUIS DEBRAS

(1747-1761)

M. LOUIS DEBRAS

HUITIEME SUPÉRIEUR GENERAL DE LA CONGREGATION
DE LA MISSION ET DES FILLES DE LA CHARITE
Paris, 21 août 1761.

M. Jacquier, successeur de M. Debras dans la charge de Supérieur général, donna aux maisons de la Compagnie, le 1er janvier 1762, ces détails biographiques sur son vénéré prédécesseur :

Né à Montdidier, au diocèse d'Amiens, le 10 août 1678 M. Debras avait été reçu au séminaire, à Paris, le 9 février 1697. Ses années du siècle s'étaient passées dans l'éloignement des frivolités qui amusent la jeunesse. Une maturité d'âme au-dessus de son âge, un goût naturel pour le sérieux le firent dès lors s'appliquer constamment à tout ce qui peu former un homme et vertueux et savant.

Ainsi disposé, il entra au séminaire. Il y fit les plus grands progrès dans l'étude de la piété, et il ne négligea rien de ce qui pouvait cultiver son esprit et le préparer aux sciences profondes de la religion. Admis aux vœux comme un sujet de la meilleure espérance, ses succès en philosophie et en théologie allèrent même au delà de ce qu'on espérait : un homme sage, solide, vertueux, appliqué, peut atteindre à tout. Il a successivement régenté toutes ces sciences : d'abord la philosophie à Sedan, quoiqu'il ne fût encore que sous-diacre ; ensuite la théologie dans les séminaires de Toul, de Saint-Flour et de Tours, et partout sa pénétration dans les plus grandes difficultés, sa précision [408] à saisir le point qui sépare la vérité de l'erreur, sa clarté dans les explications, ont soutenu la haute idée qu'on avait de sa profonde capacité.

A Tours, où il a été trente ans supérieur, il avait tellement acquis la confiance des archevêques et du diocèse, qu'il en était consulté comme l'oracle. De toutes parts, on recourait à lui pour des décisions de cas de conscience, et pour la solution des difficultés qui survenaient en matière ecclésiastique. On l'avait mis à la tête des affaires du clergé, et on l'avait chargé de la révision des procès : c'est que, depuis qu'il fut fait supérieur, n'ayant plus l'obligation de n'étudier que la théologie, il s'était appliqué à l'étude du droit canon, et il l'avait fait d'une manière si solide, qu'il pouvait aller de pair avec les plus grands jurisconsultes ; c'était le jugement qu'en portait feu M. l'abbé de Saint-Cyr, si célèbre canoniste lui-même, et qui, pendant qu'il était official de Tours, avait conçu pour M. Debras une estime et une amitié qu'il lui a conservées jusqu'au tombeau.

Pendant le temps que M. Debras a été supérieur du séminaire de Tours, sa conduite ne s'est en rien démentie. Toujours le même, toujours sage, toujours sérieux, continuellement appliqué à ses fonctions dans la maison, aux affaires du clergé et à l'étude de toute science du ressort ecclésiastique, il ne rendait, au dehors, que des visites indispensables, et il n'y a jamais pris un seul repas ; jamais plus content que dans son cabinet, il n'allait pas même à la maison de campagne. Ce n'est pas qu'il fût contraire à ces honnêtes récréations ; il les accordait très volontiers à ses confrères, et il était même sur cela le supérieur le plus gracieux, dès qu'il n'y voyait aucun amusement, ni aucun abus ; mais il était d'une fermeté inflexible à empêcher les visites inutiles au parloir, et les récréations chez les externes, où, pour un prêtre, pour un missionnaire, tout est dangereux et porte à la dissipation. [409]

M. Debras n'est point sorti de Tours sans s'y être trouvé dans des circonstances bien critiques ; mais, vrai savant, également prudent, il n'a point pris le change dans les matières qui agitent les esprits, et il a toujours été le plus sincèrement soumis aux décisions de l'Église. Ce fut la réunion de toutes ces belles qualités qui détermina l'Assemblée générale de 1747 à le donner pour chef à la Congrégation. Tout le monde applaudit à ce choix, on ne pouvait en faire de meilleur. M. Debras lui seul en fut consterné. Il se voyait, à l'âge de soixante-dix ans, chargé du plus pesant fardeau. Son humilité augmenta ses alarmes ; il fallait se soumettre. Dès qu'il fut orienté sur les affaires, sa sagesse, son application, ses profondes réflexions suppléèrent abondamment à tout ce qu'il disait lui manquer d'expérience. Il se regarda comme une victime immolée au service de la Compagnie, et il ne s'épargna en rien. Nous l'avons vu avec admiration, jusqu'au temps de ses dernières infirmités mortelles, se trouver à tous les exercices de la communauté ; ne jamais manquer à l'oraison du matin ; soutenir lui seul tout le

poids des conférences et autres instructions ; les faire avec la plus grande solidité, et une telle plénitude de savoir ecclésiastique, qu'il citait continuellement les saintes Écritures et les Pères.

Le reste de son temps, il le donnait aux affaires de la Congrégation. Homme du monde le plus sédentaire, par devoir comme par goût, il ne sortait en ville que lorsqu'il ne pouvait s'en dispenser : encore tout ce qui l'arrachait à la solitude était comme un supplice pour lui. Tout son gouvernement a été heureux et paisible, ayant su, par sa sagesse et par sa patience, dissiper tous les nuages qui auraient pu obscurcir la sérénité de nos jours. Il a rendu à la Congrégation les plus grands services, dans toutes les circonstances de sa vie, et il l'a constamment édifiée par les exemples des plus solides vertus.

Homme plein de foi, de religion, de charité, de zèle, [410] toutes les actions de sa vie ont concouru à former en lui le caractère d'un bon chrétien, d'un saint prêtre, d'un digne enfant de notre saint instituteur. Foi vive : le recueillement où vivait M. Debras suffirait seul pour prouver sa conviction des vérités éternelles. La manière dont il en parlait rendait encore plus sensible sa persuasion. Il célébrait les divins mystères avec une piété réfléchie qui touchait les assistants. Il ne pouvait comprendre comment on pouvait dire précipitamment la messe, ni comment on pouvait monter à l'autel sans avoir profondément pensé à la grandeur du sacrifice, sans s'être bien préparé pour participer à ses merveilleux effets. Foi aussi humble qu'elle était vive : de là sa soumission pure et simple aux décisions de l'Église, soumission d'autant plus invariable en lui, qu'elle était plus éclairée. Jamais il ne manqua l'occasion de la constater ; il crut, après son élection au généralat, devoir la rendre plus authentique encore, en la recommandant par ses lettres circulaires, et déclarant que quiconque en manquerait éprouverait la sévérité de son zèle. Toutes les fois qu'il était question des matières qui occasionnent les disputes présentes, il s'exprimait avec une droiture et une précision qui ne laissaient aucun soupçon. Sa conduite, conforme à ses sentiments, avait si bien prévenu en sa faveur, que Mgr l'archevêque de Paris le regardait comme le supérieur qui conduisait sa communauté avec le plus de sagesse, et qui y maintenait l'union, la soumission, la paix sans le moindre trouble ; aussi, apprenant sa mort, Sa Grandeur déclara-t-elle qu'elle le regrettait comme le plus grand ecclésiastique de son diocèse : éloge d'autant plus flatteur, que ce digne archevêque est lui-même un des plus grands prélats du royaume.

Tout ce qui touchait à la religion intéressait le zèle de M. Debras. Son amour pour toutes les règles ecclésiastiques était très décidé. Étant à Tours, il a refusé constam- [411] ment d'entrer dans des maisons religieuses ; quelque libre qu'en fût l'entrée, il ne croyait pas pouvoir en profiter. Il disait que, suivant les canons et l'esprit de l'Église, il fallait pour cela une vraie nécessité, et que la curiosité ne suffisait pas pour rompre une clôture qu'une discipline sage exige, pour la sûreté des vierges qui ont renoncé au monde pour se consacrer à Dieu. Aussi, devenu supérieur de la communauté peut-être la plus régulière, la plus religieuse, la plus fervente du royaume, était-il d'une extrême réserve sur ces permissions, les renvoyant, autant qu'il pouvait, au premier supérieur, n'en accordant que lorsque des personnes graves lui en certifiaient la convenance ou la nécessité, et ne se permettant ces entrées à lui-même que dans le cas d'un vrai besoin.

Sa charité pour le prochain était tendre et sincère. Quoique sérieux et concentré en lui-même, il avait un bon cœur ; s'il n'accordait pas tout ce qu'on lui demandait, ce n'était que lorsque, dans sa place, il se croyait obligé de ne point favoriser des désirs trop naturels. Du reste, il aimait à faire plaisir, et il le faisait d'une manière droite, affable, qui faisait sentir la bonté de son coeur. Les besoins des pauvres l'attendrissaient. Il a répandu dans leur sein toutes ses ressources. La Providence lui avait fait tomber une somme assez considérable ; mais, homme désintéressé, loin de penser à s'en faire un fonds pour se procurer quelques douceurs dans la vie, il l'a toute distribuée au soulagement des pauvres, à mesure qu'il a eu connaissance de leur misère.

Il ne refusait personne, dès qu'il était persuadé du vrai besoin. La charité seule dirigeait ses dons ; jamais la chair et le sang n'y avaient de part. On lui représenta un jour qu'un homme de famille et de talent était dans la dernière misère, fugitif de sa patrie, par un de ces revers de fortune dont la probité même n'est pas exempte. Il s'agissait d'un secours considérable, le besoin était réel et pressant. [412]

M. Debras, attendri, tira de lui-même tout ce qu'il put ; il sollicita ensuite la générosité de quelques personnes charitables : il parvint enfin, par son zèle industrieux, à faire une somme de 1 000 écus, qui tira cet homme d'honneur de l'embarras où il se trouvait, le rendit à sa famille qui continue de subsister honorablement, bénissant Dieu de lui avoir suscité, en la personne de M. Debras, un charitable protecteur. Il serait facile de citer grand nombre de traits semblables d'une charité pure, désintéressée, tendre et industrieuse, et nous ne pourrions les citer tous, car ce saint prêtre, qui ne cherchait que Dieu, agissait avec tant de prudence que, souvent, sa main gauche ignorait le bien que faisait sa main droite.

Cette prudence qu'on lui connaissait lui attirait la confiance de tous ceux qui étaient dans la peine comme dans le besoin. On pouvait déposer d'autant plus librement dans son sein les choses les plus intéressantes, qu'on le savait être plus judicieux, compatissant, zélé, prudent, ensevelissant tout dans le secret le plus impénétrable. Quand on allait droit avec lui, on en recevait toute la consolation qu'on désirait ; mais, si on le trompait par de faux exposés ou par des rapports inquiets, sa sagacité lui découvrait bientôt l'intérêt ou la passion des rapporteurs, et ils n'avaient plus d'accès auprès de lui.

C'est que son zèle pour le bien était réglé par la droiture, et exempt de cette inquiétude qui trouble la paix et peut occasionner de l'injustice. C'était donc un homme droit et amateur de tout bien. Quel a été son zèle pour maintenir l'ordre et la régularité de cette maison ! Il nous a donné l'exemple d'une vie vraiment austère et assujettie. Craignait-il quelque relâchement, quelque abus, il donnait des règles sévères pour prévenir le mal ou le détruire. Quelle inquiétude ne nous a-t-il pas montrée sur les sorties en ville, lorsqu'elles ne lui paraissaient pas nécessaires ! Il donnait sur cela à ceux mêmes que, du reste, il estimait [413] sincèrement, les avis les plus sérieux, et il exigeait de tous ceux qui avaient besoin de sortir de se trouver aux heures du repas. Il disait que c'est cette liberté d'aller, de venir, de communiquer au dehors, de boire, de manger, de se récréer avec les externes, qui occasionne le relâchement dans les communautés régulières. Des personnages sages, incapables, si l'humanité peut l'être, d'abuser de leur liberté, ont quelquefois gémi sous la sévérité de telles lois. *Eh bien* ! répondait notre digne supérieur, plus sage encore, *cette contrainte est peu de chose pour des âmes vertueuses, qui doivent chérir l'occasion de faire quelque sacrifice, et elle est nécessaire à des esprits légers, pour empêcher leur dissipation*.

Son cœur plein de zèle était aussi vivement affligé des moindres inexactitudes dans le service de Dieu, que des irrégularités dans l'observance de nos devoirs. Il était si décidé, qu'il ne pouvait souffrir dans le ministère des sujets qu'il en aurait crus moins dignes, soit pour leurs mœurs suspectes ou leurs mauvais sentiments, et il aimait mieux les voir se retirer de la Congrégation. C'est donc à son zèle prudent, vigilant et ferme, que nous devons attribuer la soumission, la subordination, l'union, la paix, qui, malgré les maux présents, règnent dans notre Congrégation, et qui ont fait jusqu'ici notre édification, notre tranquillité, notre bonheur.

Tous ces traits de vertu ne peuvent que renouveler notre douleur, d'avoir perdu un chef si digne de nous conduire. Que n'aurions-nous pas encore à ajouter, si le temps le permettait ! Ce saint prêtre, quoique doué de tant de qualités, était d'une humilité profonde. Vraiment savant, on admirait, jusque dans les dernières années de sa vie, que les matières les plus profondes lui étaient aussi présentes qu'elles peuvent l'être à ceux qui sont dans l'exercice de les enseigner, et il ne s'en est jamais prévalu. Tout l'usage qu'il a fait de sa science était d'instruire et [414] d'édifier. Partout où il aurait pu donner le ton, il était de la plus grande modestie, cédant aux autres la gloire de prononcer, quand il voyait qu'ils prononçaient bien ; humble dans ses

paroles, il ne citait rien qui pût tourner à sa louange ; humble dans son maintien, dans ses ameublements, tout se ressentait de l'humilité, de la pauvreté évangélique ; humble dans ses sentiments, dans sa conduite, jamais il n'a fait la moindre démarche pour se produire, pour se faire connaître, pour s'attirer de la considération. Sa vie, toute cachée en Dieu, était celle d'un véritable disciple de Jésus-Christ humilié, caché, anéanti.

La Congrégation ne pouvait donc voir qu'avec complaisance à sa tête un supérieur si propre à l'édifier par ses vertus, et si capable de la bien gouverner par sa sagesse. C'est pour cela que l'Assemblée générale de 1759 refusa constamment de recevoir sa démission, que son humilité lui faisait offrir, et qu'il avait écrite dans le vrai désir d'être exaucé. Son âge était fort avancé, mais son tempérament, jusque-là fort et robuste, le plus sain, et sans aucune infirmité, annonçait encore plusieurs années de vigueur, pendant lesquelles on se flattait de continuer de jouir des fruits de sa sagesse. Forcé de céder aux instances qui lui furent faites, il répondit, comme par prédiction de l'avenir, que ce nouveau bail ne pouvait être que d'un ou deux ans. Cette prédiction commença à se vérifier dès le mois de septembre suivant. Une santé qui paraissait si vigoureuse fut attaquée par la plus affligeante de toutes les maladies. Le malade, arrêté par une rétention d'urine avec effusion de sang, fut pendant six semaines, avec la sonde, entre la vie et la mort. Il sortit de cet accident contre toutes les apparences, et s'en remit assez bien. Il en fut repris en octobre de l'année suivante ; heureusement, la convalescence parut plus prompte, mais, au mois d'août 1761, une troisième attaque, quoique plus légère, a occasionné un tel dérangement d'estomac, que la nourriture [415] passant sans digestion n'a pu empêcher le progrès du dépérissement.

Depuis la première attaque, il était resté à notre digne Père des infirmités habituelles, qui l'ont fait beaucoup souffrir, et que, par une patience héroïque, il a souffertes sans se plaindre. Averti, par leur opiniâtreté et leur progrès, qu'il ne pouvait plus compter sur la vie, il s'est particulièrement préparé à la mort par l'exercice intérieur de toutes les vertus, et par le renouvellement de son zèle pour nous affermir dans l'observance des devoirs. Il a envisagé ce dernier moment avec la constance d'un héros chrétien, qui trouve dans sa foi, dans son amour, dans sa vertu, des motifs de confiance aux miséricordes divines, et comme l'assurance du repos éternel ; jamais mourant n'a paru plus tranquille. On peut dire de lui ce que le Saint-Esprit dit d'Ézéchias : *Spiritu magno vidit ultima*, parce que, comme lui, il a fait ce qui était agréable au Seigneur : *Nam fecit quod placuit Deo*, et que, pendant toute sa vie, il a marché d'un pas ferme, noble et constant dans les voies du Seigneur : *Fortiter ivit in via David*, et qu'en mourant il nous a consolés avec une force, une piété, une dignité peu communes : *Et consolatus est lugentes in Sion*. Voici les paroles qu'il prononça après avoir reçu les derniers sacrements, et ce sera par elles que nous finirons son éloge. Il avait édifié par les sentiments d'une piété solide pendant toute la cérémonie ; à la fin, il dit, d'un ton ferme, à celui qui l'avait administré :

« Monsieur, je n'ai point voulu interrompre les cérémonies, pour prier davantage ; qu'il me soit permis à présent, sur le point d'aller paraître devant Dieu, de faire connaître à la communauté quels sont mas sentiments. Je prie tous, messieurs les prêtres, clercs, étudiants et séminaristes, et nos frères coadjuteurs, de me recommander à Notre-Seigneur, et de lui demander le secours de sa grâce pour entrer dans les sentiments de foi, de confiance, d'amour, [416] de religion, et des autres vertus qui sont nécessaires pour paraître avec quelque assurance devant ce souverain juge et lui rendre, aussitôt après ma mort, le compte qu'il exigera de toutes les actions de ma vie.

« Dans les circonstances présentes, où je commence à entrer dans le terrible passage de la mort, je recommande à tous, messieurs les prêtres, clercs, étudiants et séminaristes, et à nos frères coadjuteurs, d'être inviolablement attachés à leur vocation, de l'aimer et de l'honorer ; j'appelle honorer sa vocation, vivre en vrais missionnaires, garder exactement toutes nos règles, observer constamment toutes les saintes pratiques en usage parmi nous, et s'exercer dans toutes les vertus qui forment les vrais enfants de la Mission. Je leur recommande, en un

mot, de mener une vie si édifiante et si remplie de bonnes œuvres, que tous ceux qui seront témoins de notre conduite y trouvent des motifs d'estimer notre état, et soient convaincus que nous n'avons point dégénéré de la vertu de nos Pères. Je demande encore le secours de leurs prières. »

Après ce discours, qui attendrit jusqu'aux larmes les assistants, notre vertueux malade ne s'occupa plus que de Dieu, de ses jugements, de son éternité, mais toujours avec une douce paix et une humble confiance en ses miséricordes. On lui proposa de recevoir l'absolution *in articulo mortis* et l'indulgence plénière qui y est attachée : *Attendez, répondit-il, à ce soir, après vêpres, que commencera la fête de la bienheureuse Chantal* ; preuve de sa présence d'esprit, et qu'au fond de son cœur il invoquait ses protecteurs auprès de Dieu. Il la reçut ensuite avec un désir sensible d'en obtenir l'effet, puis rendit paisiblement son âme à Dieu, le 21 août de l'année 1761, sur les neuf heures trois quarts du soir. Ses obsèques se firent le 23, et furent honorées par un grand nombre de généraux d'ordres, d'ecclésiastiques et autres personnes respectables, qui voulurent [417] bien partager avec nous nos regrets et notre douleur. – *Circul*., t - I, p. 5 17.

L'élection de. M. Debras avait donné lieu à la onzième assemblée générale qui a une grande importance, à cause du décret qui détermine la nature et l'extension du vœu de pauvreté, tel qu'il est émis dans la Congrégation. Les vingt articles dont il se compose, et qui sont comme autant de cas de conscience, aboutissent à cette conclusion définitive : que le missionnaire ne perd point, par ce vœu, le domaine de ses biens antérieurement acquis et possédés, mais qu'il ne peut en faire usage que conformément à la volonté et aux intentions des Supérieurs. M. Debras était aussi vertueux que versé dans la science de la théologie et du droit canon. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-trois ans, plein de jours et de mérites. - *Circul*., t. I, préface.

M. CHARLES-ANTOINE VACCHETTA

PRETRE

24 janvier 1747. Turin

Dans sa vie modeste et retirée, M. Vacchetta sut se concilier une très grande estime et on peut dire une très grande vénération. Sa vie a été écrite et publiée par un prêtre de Turin, Félix Tempia, et dédiée à l'archevêque de cette ville, Mgr J.-B. Rovero, en l'année 1751. Le volume est orné du portrait du pieux missionnaire (*Breve Ragguaglio della vita del signor Carlo-Antonio Vacchetta, sacerdote della Congregazione della Missione*. In-12, Torino, 1751) En voici quelques extraits :

C'est à Turin, que naquit M. Charles-Antoine Vacchetta le 17 mai 1665. Durant le temps de ses études, d'heureuses fréquentations l'amenèrent plus près de Dieu. Un jour que, jeune homme, il se promenait avec quelques amis de son âge à Turin, il s'aperçut que ceux-ci de temps à autre cau [418] saient à part, comme se faisant des confidences. Il leur demanda de quoi il s'agissait, et pourquoi on ne lui en faisait point part. Or, il s'agissait du projet de se consacrer à Dieu ; le jeune Vacchetta ne resta pas en arrière de ses pieux amis. Il demanda à être reçu dans la famille de Saint-Vincent de Paul ; c'était en 1682. Il alla faire son noviciat à Rome, après quoi il revint à Turin (p. 4).

Étant d'un naturel serviable et doux, il était aimé de Dieu et des hommes. Dieu le protégeait: voici deux singulières aventures, qui, on peut le dire, montrent une providentielle protection du ciel sur son serviteur. La première fois,c'était à Rome, où il faisait son noviciat : chargé de donner le signal des exercices, il était un jour prêt à sonner pour une réunion,

tenant, comme d'habitude, d'une main la corde de la cloche, de l'autre le sablier (l'horloge du temps ;) il faisait de l'orage. A ce moment, un de ses confrères l'appelle ; le jeune homme s'écarte de quelques pas, et aussitôt la foudre tombe, suit la corde que tout à l'heure il avait à la main et ne lui fait aucun mal. L'autre fait analogue se passa à Turin : il assistait un soir à la récitation de l'office en commun. Son tour étant venu de lire une leçon des Nocturnes, il se leva, quitta sa place pour s'approcher de la lampe, car sa vue était mauvaise. A ce moment, la foudre tomba et brisa le siège où, il n'y avait qu'un moment, il était assis. On aime à penser que Dieu veillait sur ce bon ouvrier (p. 7).

Au début de sa carrière, on le chargea de l'office de procureur ou d'économe de la maison ; et, il faut avouer qu'il était plutôt fait, semble-t-il, pour d'autres emplois. Mais dès lors, il fit ce qu'il observa toute sa vie : il mit tout son soin à l'office qui lui était confié. Huit années durant, il fit l'office de procureur à la satisfaction de tous : bon pour ses confrères, ne se montrant pas exigeant à l'excès, non plus, pour les gens du dehors. Ce qu'on lui demandait, il était facile à l'accorder, prompt à le faire exécuter ; et ce [419] gracieux mode d'agir lui gagnait la sympathie de tout le monde (p. 14).

Il fut ensuite appliqué à la prédication des missions : sa parole était persuasive ; on remarquait surtout combien il réussissait heureusement à faire cesser les haines et à réconcilier les ennemis.

C'est après cela qu'il fut chargé de la direction des convicteurs à la maison de la Mission à Turin. On appelait ainsi des pensionnaires ecclésiastiques. M. Vacchetta leur enseignait la théologie morale et les cérémonies ; il s'employait à procurer leur avancement spirituel et le reste de son temps était consacré au ministère de la confession et à la prière.

On se formait admirablement sous sa conduite dans l'école ecclésiastique qu'il dirigeait. Le roi Victor-Amédée disait, en voyant passer des ecclésiastiques, s'ils étaient d'une tenue digne, modeste : «Je les reconnais pour être des convicteurs de la Mission ». Un bon nombre d'entre eux furent choisis pour les cures importantes, les abbayes et les évêchés.

A la fin de la biographie de M. Vacchetta, imprimée en 1751, se trouve une neuvaine préparatoire à la Pentecôte qui a été réimprimée à Turin en 1845 (librairie Marietti) ; il avait aussi, dit son biographe, composé une neuvaine en l'honneur de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge (p. 64). Il a enfin laissé un opuscule sur la pieuse célébration de la sainte messe, abrégé du traité du cardinal Bona (Turin, 1833). Tous ces écrits étaient destinés à aider les clercs dont la formation lui était confiée.

M. Vacchetta exerçait son action sur eux par sa douceur et sa sollicitude ; il devait aussi son influence à l'exemple de sa piété : elle était très tendre envers Dieu et envers la très sainte Vierge. Un jour, le feu prit à l'arsenal de Turin, près duquel se trouve la maison de la Mission; quand les poudrières sautèrent tout fut ébranlé ; des maisons voisines, [420] chacun, y compris les missionnaires, prit la fuite pour échapper au péril. M. Vacchetta, lui, resta prosterné au pied de l'autel devant le tabernacle ; comme on le pressait de fuir : « Je suis chargé de l'église, dit-il, et comment oserais-je abandonner Notre-Seigneur. » (p. 52.)

On lui attribuait des connaissances et des grâces extraordinaires. Dans la vie du P. Valfré, de l'Oratoire de Saint-Philippe à Turin, imprimée en 1748, on lit ce fait. En1 1710, le 30 janvier, M. Vacchetta était occupé à faire la classe de théologie morale aux jeunes convicteurs ou pensionnaires de la maison de la Mission, à Turin ; tout à coup, il interrompit la leçon, se mit à genoux et dit : « Prions pour le P. Valfré qui est à l'agonie ». On récita une courte prière; quand elle fut terminée, il se releva et dit : « Il est passé à une autre vie. » Les auditeurs étaient dans l'étonnement : ils apprirent ensuite que, juste à ce moment, le vénérable P. Valfré était tombé subitement dans une courte agonie et qu'il était mort (p. 25).

Mais la plus méritoire et la plus belle partie de sa vie est probablement celle que M. Vacchetta consacra aux âmes dans le tribunal de la pénitence : il ne refusait personne et il ne

témoigna jamais d'impatience, même dans les moments où il aurait pu justement alléguer 1'urgence de ses autres occupations. Il y accomplissait des prodiges de conversion : la douceur et la discrétion furent les instruments de toutes ses victoires, écrit son historien, et je ne sache pas qu'il lui soit échappé une parole de rudesse ou d'impatience. S'il fallait, pour guérir, faire une blessure, il la pratiquait sans laisser voir le fer qui perçait l'ulcère. Ses procédés et ses succès étaient les mêmes pour faire avancer les âmes d'élite dans la vertu. De tous les environs, les pénitents nombreux venaient s'adresser à lui. Ce fut là sa gloire. Aussi, quand le serviteur de Dieu mourut, l'évêque d'Acqui, Mgr Marucchi, s'étant trouvé à la maison de la Mission, il demanda un souvenir de M. Vac- [421] chetta, et il désira avoir l'étole dont celui-ci se servait en entendant les confessions.

C'est le 24 janvier 1747 que mourut le vénérable prêtre ; il était le doyen de ses confrères, les prêtres de la Mission, dans toute l'Italie et peut-être dans toute la Compagnie à ce moment-là : il avait soixante-quatre ans de vocation.

M. RAYMOND MAURIOL

PRÊTRE

4 avril 1747. Buglose.

La province d'Aquitaine fit une grande perte par la mort de M. Raymond Mauriol, prêtre ancien de la Congrégation et supérieur de la maison de Notre-Dame de Buglose. Il fut vraiment un missionnaire plein de l'esprit primitif de la Congrégation.

M. Mauriol naquit dans le diocèse de Cahors, le 18 novembre 1674, et fut un des premiers qui furent reçus au séminaire interne de Cahors, ouvert le 13 mars 1696.

Par sa douceur et sa régularité, il se distingua tellement parmi ses confrères reçus en même temps que lui, qu'ils conservèrent toujours les premiers sentiments de vénération qu'ils avaient conçus pour lui. Les vertus qu'il avait montrées pendant son séminaire l'accompagnèrent pendant le temps de ses études. Il est vrai qu'il n'avait pas des talents très remarquables, mais son grand fonds de jugement, son bon sens joints à son application sérieuse aux études, le rendirent capable d'exercer avec distinction et succès une des fonctions les plus importantes et les plus essentielles de la Congrégation, c'est-à-dire, celle des Missions à laquelle il fut presque toujours appliqué ; il devint un excellent directeur de ces exercices, et il était infatigable au confessionnal, même dans les dernières années de sa vie.

Une fois qu.'il fut ordonné prêtre, on l'envoya à Notre- [422] Dame de Buglose, maison que l'on venait alors de fonder (1707), et où les missionnaires, comme il arrive ordinairement dans les nouvelles fondations, se trouvaient assez à l'étroit, à raison de la modicité de leurs revenus et des réserves que le fondateur s'était faites sur les revenus de la chapelle. Aussi M. Mauriol y fut-il très mal logé, n'ayant qu'une pauvre chambre étroite, humide et malsaine, plus semblable à un antre d'anachorète ou d'ermite qu'à une chambre de missionnaire. A ces nombreux inconvénients se joignait le surcroît de travail ; et parmi ses occupations, celle qui lui donnait peut-être le plus d'embarras, était d'avoir à traiter avec toute sorte de mesures avec un bienfaiteur ou fondateur, qui bien qu'homme de grand mérite n'en était pas moins très original et très difficile à contenter. Aussi, on peut dire, que son séjour dans cette maison lui fut un second noviciat plus pénible que le premier. Il lui fallait pour ainsi dire cheminer contre vent et marée, et en même temps mener une vie sérieuse, cordiale, régulière, pénitente et fatigante. C'est ce qui fit paraître sa vertu aux yeux de chacun et qui démontra clairement combien il pratiquait la mortification intérieure et extérieure, et la patience à un degré héroïque.

Après être demeuré plusieurs années à Buglose en qualité d'inférieur sans laisser échapper la moindre plainte, ou jugea, d'après ses excellentes qualités, qu'il était propre à remplir le poste de supérieur de cette même maison. Sa conduite fut bénie de Dieu qui lui donna la rosée du ciel et de la graisse de la terre ; car on dut attribuer à sa sollicitude l'union de la cure à la maison de Buglose et l'acquisition faite par la même maison de la baronie de Pouy, et de plus de toutes les rentes que cette maison possédait. Mais pour lui procurer tous ces avantages, il lui fallut travailler beaucoup, rechercher et déchiffrer avec un soin assidu un grand nombre de titres très anciens, soutenir des procès très compliqués : toutes choses qui auraient fa [423] tigué un homme qui n'eût pas, comme lui, possédé la patience au souverain degré. Mais il supportait toutes ces incommodités et toutes ces fatigues avec grand courage, sans jamais rien perdre de sa tranquillité ni de son calme, et sans négliger en aucune manière ses exercices de piété.

Il était toujours exact à la pratique des règles ; dans les saisons fixées il allait en mission et était assidu au confessionnal, et la multitude de ses affaires ne l'arrêtait jamais. Il ne se laissait pas effrayer par les difficultés, et les contretemps ne troublaient point le calme de son âme. Jamais on ne vit homme plus pacifique, inférieur plus soumis, confrère plus aimable.

Supérieur excellent, il était toujours content des sujets qu'on lui donnait, bien qu'il en eût quelquefois qui auraient lassé la patience de tout autre supérieur ; mais il les supportait. Il les reprenait avec charité, car il n'était pas homme à laisser croître les défauts par une lâche condescendance ; cependant il rendait ces corrections si douces et si aimables qu'il finissait ordinairement par gagner à Dieu et à remettre en bon chemin ceux que la fragilité humaine ou des caprices en avaient éloignés. Il avait coutume de n'avertir les supérieurs majeurs qu'après avoir employé tous les moyens possible, et il ne demandait jamais à être déchargé de personne, excepté lorsqu'il voyait que cela était nécessaire au salut de ses inférieurs eux-mêmes on bien à la bonne réputation de la Congrégation ; c'était dans ces deux cas seulement, et toujours sans empressement et sans se plaindre, qu'il provoquait un changement de maison. Il ne se regardait jamais comme surchargé de sujets, bien que quelquefois plusieurs fussent inutiles pour les fonctions de l'Institut.

Il souffrait tranquillement les effets de la pauvreté après avoir exposé à qui de droit les besoins de la communauté. Il n'écrivit jamais au visiteur un seul mot qui pût le con- [424] trister ou lui manifester le moindre déplaisir des ordres qu'il en avait reçus.

Il aimait par-dessus tout le bien commun et fournissait volontiers et de bonne grâce tout ce qu'on lui réclamait de Saint-Lazare ou pour la maison de Cahors. Pour soulager les autres maisons, il supportait volontiers les plus fortes taxes, soit pour les frais des Assemblées générales, soit pour l'entretien du séminaire interne et des étudiants. La facilité et la ponctualité qu'il mettait à s'exécuter de la sorte causaient une plus grande consolation aux supérieurs majeurs que si les revenus eussent été plus forts, mais donnés à contre-cœur et en retard. Jamais il ne s'excusa de venir en aide à des maisons ruinées, soit par incendie, soit par quelque autre malheur ; de plus, il fournissait encore à beaucoup de missionnaires le moyen de soulager leurs parents pauvres en leur procurant des honoraires de messes plus élevés que ceux des diocèses dans lesquels ils se trouvaient.

Les vertus qui composent l'esprit de l'état brillaient véritablement en lui. On ne l'a jamais vu chercher pour lui le moindre avantage ni le moindre soulagement.

Une fois, bien qu'il fut tout exténué par suite d'une maladie grave qu'il venait de faire, il voulut, néanmoins se rendre à l'Assemblée provinciale. Il éprouva, à cette occasion, une grande consolation en se retrouvant avec beaucoup de confrères et en revoyant la première maison qu'il avait habitée avec bon nombre de séminaristes et d'étudiants vivant tous dans le plus bel ordre. Il ne pouvait s'empêcher d'exprimer au dehors la joie dont surabondait son cœur et paraissait en récréation avec une gaieté remarquable. Le Visiteur, cependant, en le voyant si affaibli par l'âge et par la maladie ne le crût pas capable de refaire le fatigant voyage

de Buglose ; il le pria donc de s'arrêter quelque temps, dans son pays par où il devait nécessairement passer, afin que l'air natal put lui faire reprendre un [425] peu de forces. M. Mauriol se résigna avec peine à suivre ce conseil, et, après s'être un peu rétabli chez lui, il reprit le chemin de Buglose. Mais à partir de ce moment, il fut dans un état continuel de langueur et l'on eût dit qu'il n'était venu à Cahors que pour faire ses derniers adieux à la Province.

« Je pleure sa mort, disait le Visiteur, et j'en suis, on ne peut plus affligé, car il était homme de bon conseil et de bon cœur qui prêtait secours à chacun même à ses dépens, et comptait pour rien la fatigue quand elle devait servir à aider le prochain. »

Il mourut avec les sentiments de la plus tendre dévotion, envers la sainte Vierge, dévotion qu'il avait toujours cherché à inspirer aux autres. Il la montrait surtout lorsqu'il avait l'occasion de parler des prérogatives de la mère de Dieu, et l'on voyait bien alors quelles étaient les dispositions de son cœur. Il avait aussi une grande dévotion envers saint Vincent et il suffisait de l'en entendre parler pour se sentir tout attendri. Il contribua pour beaucoup aux frais de sa canonisation, et comme probablement il se trouve en sa compagnie après avoir tant travaillé à l'imiter dans ses vertus, il n'y a pas à douter qu'il ne soit un puissant intercesseur auprès de ce saint pour la Compagnie, toute entière. *Notices manuscrites*.

Voyez aussi : Pémartin, *Saint Vincent de Paul dans ses rapports avec la Gascogne*, et Rosset, *Notices bibliographiques sur les écrivains de la Congrégation de la Mission*, p. 186. M. Rosset y dit que M. Mauriol naquit à Gindou, diocèse de Cahors, et mourut à Boulogne. Il mentionne l'ouvrage publié par M. Mauriol sous ce titre *Histoire de la chapelle et des miracles de Notre-Dame de Buglose* (Bordeaux, 1726). Après la mort de l'auteur, il en paru une nouvelle édition, augmentée (Pau, 1779).

Comme hommage à la mémoire de M. Mauriol, nous citerons, de la première édition de son livre, sa description [426] de la chapelle et de la mission de Buglose pour laquelle il a tant et si fructueusement travaillé :

« La sainte chapelle de Buglose, est dans la paroisse de Poy (Pouy), sur d'Acqs (Dax), à l'extrémité des landes de Bordeaux, à trois quarts de lieue de l'église paroissiale, et à une lieue et demie de la ville de Dax. Elle est placée dans une espèce de solitude charmante, accompagnée d'un petit bois, où le silence n'est interrompu que par le concours des processions et des pèlerins qui y abondent de tous côtés. A l'approche de ce saint lieu, on est saisi d'un sentiment de dévotion si tendre, qu'on est contraint de dire : « C'est ici la maison de Dieu et la porte du Ciel. »

La chapelle est grande, bien éclairée et ornée de diverses peintures. Outre la nef du milieu, il y a deux bas-côtés, avec des chapelles en saillie. Sur le grand autel, qui se présente d'abord en entrant, on voit l'image miraculeuse de Notre-Dame de Buglose, l'objet de la vénération des fidèles.

Cette image est une statue d'une pierre très fine, travaillée de main de maître, et d'une beauté exquise. Elle est haute d'un peu plus de trois pieds, assise dans un fauteuil, elle tient l'Enfant Jésus entre ses bras, et il semble qu'elle le montre et le présente à tous ceux qui vont lui rendre leurs hommages dans ce saint lieu.

Autour du grand autel, on voit, de part et d'autre, plusieurs présents d'argent et de cire et divers tableaux, monuments de la reconnaissance de ceux qui y ont reçu des grâces par la puissante intercession de la très sainte Mère de Dieu.

Aux environs de l'église, il y a plusieurs maisons pour loger les pèlerins.

La chapelle de Buglose est desservie par les prêtres de la Mission. Leur Congrégation doit son institution au vénérable serviteur de Dieu, Vincent de Paul.

Ce saint prêtre était de la paroisse de Pouy, dans laquelle la chapelle de Buglose est située, et c'est ce qui a donné [427] lieu à l'établissement des prêtres de la Mission à Buglose. Ils y furent appelés l'an 1706 par Mgr Bernard d'Abadie, évêque de Dax, et par M. Salvar de Bethbeder, prêtre d'une éminente vertu, lequel avec un parfait désintéressement, se démit en leur faveur de la cure de Pouy et de la qualité de directeur de la chapelle de Notre-Dame de Buglose, dont il était pourvu depuis quelques années, et dont il remplissait les devoirs avec beaucoup de zèle et de perfection ; en quoi il fit voir qu'il était véritablement héritier des vertus de l'illustre M. de Saint-Martin, chanoine de Dax, son grand-oncle qui était intime ami de M. Vincent, et duquel il est souvent parlé dans la vie de ce grand serviteur de Dieu, écrite par M. Abelly, évêque de Rodez.

Tel est le saint lieu de Buglose. C'est dans cette délicieuse solitude, que, suivant l'expression d'un prophète, « Dieu parle souvent au cœur » d'un grand nombre de pèlerins, en leur inspirant le désir d'une parfaite conversion. Et c'est aussi dans ce saint lieu que Dieu opère tant de merveilles en faveur d'un nombre prodigieux de personnes de toutes conditions, qu'on y voit chaque jour arriver de toutes parts, afin d'implorer le secours de la glorieuse vierge Marie, qui y est spécialement honorée, et qui y reçoit avec bonté les vœux et les prières des fidèles. »

M. PHILIPPE-MARIE LAVAGNA

PRETRE

9 février 1748. San Remo.

La maison de San Remo n'avait pas encore fini de pleurer la perte de M. Barthélemy Gambini son supérieur, quand il lui fallut encore verser des larmes sur celle de M. Philippe-Marie Lavagna, qui lui avait succédé aussi bien dans sa charge, que dans sa vigilance et dans sa régularité. Ce dernier passa à l'éternité le 9 février 1748, à l'âge de quarante-sept ans, ayant environ vingt-neuf ans [428] de vocation. Il était né dans la ville de Savone, de parents très pieux et très considérés.

Nous pourrions constater les diverses vertus communes à un bon missionnaire qu'il a pratiquées ; nous préférons faire remarquer un point spécial, qui est la solide et filiale dévotion de ce cher défunt envers saint Vincent, qu'il avait choisi pour son modèle dès l'instant qu'il était entré dans la Congrégation. Il le portait « dans son cœur, sur sa langue et dans ses mains », c'est-à-dire dans sa conduite comme on le voyait par les dévotes affections qu'il exprimait, par ses paroles enflammées et par l'imitation de ses actions. Il aimait à citer ce « Père très aimé », comme il l'appelait, dans toutes ses conférences, ses répétitions d'oraison, dans ses sermons, dans ses communications et dans ses conversations. Il fit brûler ses cahiers la veille de sa mort. On a retrouvé pourtant un petit livret manuscrit qu'il avait composé et où se trouvaient rangées, par ordre, pour chaque jour du mois, trois maximes choisies parmi les paroles les plus belles et les plus utiles de saint Vincent 1. Il avait toujours devant lui, sur sa table, la vie de son bienheureux père, traduite du français en italien, et il y faisait continuellement sa lecture spirituelle, avec tant de goût et d'application, qu'il la savait tout entière par cœur ; et dans toutes les circonstances où il avait affaire non seulement, avec les prêtres et avec les frères, mais encore avec les domestiques, il trouvait toujours quelque parole de saint Vincent à placer fort à propos. Et comme il n'était pas du nombre de ceux qui disent, et ne font pas, autant il était attentif à instruire les autres, autant il était exact à pratiquer lui-même ce qu'il disait, s'étudiant à transformer son esprit en celui de son modèle très aimé, par un exercice continuel des vertus qui sont la forme essentielle ou l'âme de notre Congrégation.

……..

1. C'est peut-être le petit livre publié plus tard, sous le nom de Maximes de saint Vincent. [429]

……..

Il aimait la simplicité de la colombe, il y joignait cependant la prudence du serpent, ainsi que le fait voir le trait suivant. On lui conseilla un jour de se réfugier en Corse pour échapper à la fureur des « révoltés » qui étaient alors au pouvoir. Il s'embarqua, mais il fut arrêté en mer par un vaisseau anglais, où se trouvaient plusieurs ecclésiastiques qui appartenaient au parti des révoltés. Ceux-ci lui demandèrent avec hauteur et menaces s'il était un tel ? Il se contenta de répondre, en haussant les épaules : « Dieu sait la vérité. » Cette réponse lui fit esquiver la réplique, et le commandant le laissa partir en liberté, il poursuivit sa route par Livourne.

Il était humble et doux. Son naturel était vif, mais la grâce le dominait ; pendant quinze mois qu'il a gouverné la maison de San Remo, on ne le vit jamais témoigner d'impatience, bien que les occasions ne lui en eussent pas manqué. Dans tout le temps de sa longue et douloureuse maladie, il n'ouvrit jamais la bouche pour se plaindre. Il disait des frères qui l'assistaient, qu'il était grandement satisfait de leurs services.

C'est sans les douleurs de l'agonie et sans crainte de la mort qu'il rendit pieusement son âme à Dieu.

———

M. JACQUES MAINERI

PRETRE

28 AOUT 1751. Naples, Vergini.

Le 29 août 1751, la maison de Naples perdit M. Jacques Marie Maineri, doyen de tous les missionnaires d'Italie, et modèle de toutes les vertus qui doivent se trouver dans un véritable enfant de saint Vincent. Il naquit à Gênes, de Georges Maineri et de Anne Martora le 30 juin 1668. Quand il eut atteint l'âge de seize ans, il vint faire une retraite dans la maison de Gênes, et il la fit avec tant de ferveur et de succès que, quand les autres retraitants sor- [430] tirent, il protesta qu'il ne voulait pas quitter la maison, étant résolu de se faire missionnaire, si les supérieurs voulaient bien l'accepter. On eut beaucoup de peine à le décider alors à rentrer chez lui, au moins provisoirement, et, peu après, on le consola par la nouvelle de son admission, qui eut lieu le 24 octobre 1685. Il était le fils unique de ses parents, mais il quitta généreusement les espérances que lui donnait le monde pour entrer au séminaire, où il jeta les fondements d'une vertu bien solide, comme ou a pu le voir dans tout le cours de sa vie. Fidèle à répondre à toutes les grâces de sa vocation il devint en peu de temps un modèle de piété et de modestie pour ses confrères du séminaire. Deux ans après, il fut admis aux vœux qu'il prononça le 25 octobre 1687. Six ans plus tard, il passa de Rome où il avait été envoyé, à la maison de Naples, et il y resta jusqu'au 6 janvier 1711. A cette époque, il se rendit à Rome, où, pendant dix ans, il exerça l'emploi de directeur du séminaire interne d'une manière qui lui mérita des éloges universels. Ensuite, pendant neuf ans, il conduisit avec beaucoup de sagesse, en qualité de supérieur, la maison des Saints-Jean-et-Paul sur le mont Celio. Il partit de là, en 1730, pour aller commencer la maison d'Oria, et il y resta supérieur jusqu'en 1740. Cette année-là, il revint à Naples, et n'en sortit plus que pour aller au ciel, si l'on excepte cependant quelques mois qu'il est allé passer à Rome, comme supérieur de la maison de Monte-Citorio, où il s'était rendu comme député de la maison de Naples pour l'assemblée provinciale de 1742.

Il eut toujours pour sa vocation et pour la Congrégation l'amour le plus tendre. Lorsqu'il apprenait que quelqu'un y avait été infidèle et que, retournant aux oignons d'Égypte, il était rentré dans le monde, cette nouvelle produisait en lui deux effets remarquables. Le premier

était le sentiment d'une crainte humble et salutaire, qui le faisait prier Dieu de le préserver d'un tel malheur, le second [431] était de l'affectionner et de l'attacher davantage à une vocation que d'autres méconnaissaient au point de l'abandonner.

En toute circonstance, il montrait qu'il aimait la Congrégation comme un enfant bien-né aime une tendre mère et il a voulu lui consacrer le revenu annuel, que ses parents lui avait laissé. Par quelques-uns de ses mémoires, on voit que la seule maison des Saints-Jean-et-Paul à Rome, a reçu de lui, en diverses fois, jusqu'à 1 300 écus. La maison d'Oria, outre 60 écus par an, reçut encore de sa libéralité la plus grande partie de son mobilier et tous les ornements de la sacristie. Enfin la maison de Naples a profité aussi de son amour pour la Congrégation, car, outre un très beau ciboire de 180 écus et un beau lavoir de marbre noir, qui est à la porte du réfectoire, et qui lui coûta 150 écus, il lui donna encore plusieurs autres choses en différentes occasions. Enfin, avant de mourir, il donna ce qui lui restait à la bibliothèque de la maison.

Il est vrai cependant, qu'il aimait encore davantage le bien spirituel de la Congrégation, et ses vertus ont montré suffisamment combien il en était rempli. Il s'efforçait de l'inspirer à tous, par son bon exemple et par ses paroles. Pendant qu'il était directeur du séminaire interne de Rome, il relevait avec une grande sollicitude toute nonchalance et tout laisser aller dans la marche, ou dans la manière de s'asseoir et de se tenir de ses séminaristes.

Dès le commencement de juin 1751, il commença à éprouver une grande prostration de forces ; cela ne l'empêcha pas, le 2 juillet, de travailler encore beaucoup à orner l'autel et la chapelle de la campagne d'Arzano, où, le lendemain, il passa encore, après avoir fait son oraison, une partie de la matinée en exercices de piété, avant de célébrer la sainte messe. Ce fut la dernière qu'il célébra. Il fut frappé d'une attaque de paralysie, et, le 28 août 1751, il rendit pieusement son âme à son créateur. [432]

M. LOUIS DUPRÉ

PRÈTRE

Amiens, 8 octobre 1752.

Ses confrères d'Amiens écrivirent, quelque temps après sa mort : « Dans la conférence que, selon l'usage établi dans la Congrégation, nous avons faite sur la vie vertueuse de M. Louis Dupré, supérieur de la maison d'Amiens et mort le 8 octobre 1752, nous avons considéré ce cher défunt comme missionnaire et comme chargé, pendant longtemps, de conduire une des maisons de la Congrégation, d'y veiller à l'observance des règles et au maintien de l'esprit primitif dans toute une province dont il était Visiteur. On n'a fait que passer légèrement sur les qualités naturelles qu'il avait reçues de Dieu et qui, selon les expressions d'un des plus savants et des plus vertueux ecclésiastiques de cette ville, auraient suffi pour lui faire donner un rang honorable parmi les hommes les plus capables de son siècle. Il était doué d'un esprit juste et calme, d'un jugement solide, et y joignait une excellente mémoire. On reconnaissait en lui toutes ces qualités ; mais ce qui faisait qu'on le regardait comme un saint, c'est le bon usage qu'il en faisait. Et, en effet, bien que ses connaissances fussent très étendues, cependant, elles ne lui gonflaient pas le cœur comme le font quelquefois les sciences, qui sont, d'ailleurs, les plus utiles et les plus nécessaires.

Son ardente charité s'est fait remarquer, en beaucoup d'occasions, non seulement par ce qu'il faisait pour procurer la gloire de Dieu, mais particulièrement par la compassion et la tendresse qu'il avait pour ceux qui souffraient. On peut, en toute raison, assurer que c'était là sa vertu dominante et le fond de son caractère. Il ne pouvait tourner les regards vers un malheureux sans se sentir tout attendri, et il ne l'était jamais d'une manière stérile et sans venir aussitôt en aide à ces misères qu'il remarquait, et, [433] très souvent, même au delà de ses forces ; car une charité moins puissante n'eût jamais osé entreprendre ce qu'il faisait.

Nous fûmes surpris et, en même temps, grandement édifiés quand, en 1740, au moment d'une misère générale, il fut choisi par Mgr l'évêque de cette ville pour recueillir auprès des gens aisés les secours nécessaires aux pauvres ; nous avons vu ce charitable défunt, déjà chargé de la construction d'un grand édifice, emprunter de tous les côtés pour achever son ouvrage, se taxer lui-même et toute sa maison à donner tant par mois, et réaliser ainsi une somme qu'il aurait pu à peine obtenir des gens les plus riches.

Quelque grandes que fussent ses infirmités, dans les deux dernières années de sa vie, il semblait renaître et retrouver miraculeusement des forces quand s'approchait le temps de la retraite que l'on donne, dans cette maison, une fois par an aux curés et vicaires et plusieurs fois aux autres ecclésiastiques, et il mourut avec le déplaisir de n'avoir pas pu augmenter assez le nombre des chambres pour donner des retraites aux laïques comme on le fait avec grand fruit dans la maison de Saint-Lazare à Paris. Son cœur était dilaté quand il apprenait que Dieu daignait bénir les travaux des ouvriers apostoliques. Il faisait une si grande estime des Missions qu'il éprouvait une grande consolation dans le Seigneur chaque fois qu'il pouvait aller y travailler.

Telles furent les vertus par lesquelles nous a édifiés M. Louis Dupré, notre très digne supérieur et visiteur ; sa mémoire se conservera encore longtemps après nous. Nous n'oublierons pas qu'il avait été pour les inférieurs un vrai modèle de toutes les vertus et qu'il s'était, en tout, montré plus comme un père que comme un supérieur (*Anciennes Notices manuscrites*.) [434]

M. VICTOR-AMÉDÉE SOARDI

PRETRE

29 octobre 175l. Avignon.

M. Soardi fut un prêtre exemplaire et un docte écrivain. Voici ce que la *Biographie universelle* de Feller dit de lui ; nous compléterons ces détails par quelques renseignements d'une ancienne notice manuscrite que nous avons sous les yeux.

« Soardi (Victor-Amédée), né le 18 décembre 1713, d'une famille distinguée de Turin, dont son père était gouverneur, eut pour parrain le roi Victor-Amédée, et reçut une excellente éducation qui le fit entrer dans le monde avec beaucoup de connaissances et d'avantages. Il excellait dans plusieurs arts, surtout dans les exercices militaires, et se trouvait de toutes les compagnies brillantes, où il était estimé et recherché. Un jour, fatigué des divertissements du carnaval, de retour chez lui, il réfléchit sur la frivolité et la pénible jouissance de ces plaisirs, fit une retraite chez les Pères de la Mission, et, pour se soustraire à la sollicitation de ses parents, il alla s'engager à Paris, dans la Congrégation de Saint-Lazare, en 1735. Il tourna dès lors tout l'essor de son génie vers la religion, et enseigna la théologie au séminaire de Saint-Firmin à Paris, travaillant en même temps à un ouvrage profond et très important à la hiérarchie de l'Église, intitulé : *De suprema romani Pontificis auctoritate, hodierna Ecclesiæ gallicanæ doctrina*. Avignon, 1747, 1 vol. in-4, dont M. de Buininck, conseiller de l'électeur palatin, a donné une nouvelle édition à Heidelberg, en 1795, avec une préface intéressante, et une épître dédicatoire au pape Pie VI. Dans ce livre plein d'érudition et d'une sage critique, Soardi montre que la doctrine du clergé de France n'est point du tout opposée, mais, au contraire, très favorable à [435] l'autorité du pape. Le style de Soardi est clair, pur, attachant.» - *Feller*.

« L'auteur, ajoute M. Rosset, avait dédié son livre à l'illustre pape Benoît XIV et l'avait soumis à l'examen de plusieurs théologiens romains. Vers la fin de 1746, il reçut de très

flatteuses approbations qui témoignent toutes de la profonde impression que ce livre avait causée à Rome, et la publication se fit dans le courant de l'année 1747, Mais un livre qui causait tant de joie à Rome devait exciter la colère du Parlement de Paris. En effet, par un arrêt en date du mercredi 25 juin 1748, la suppression du livre de Soardi et la destruction de tous les exemplaires furent ordonnées sous les peines de droit, et l'arrêt fut exécuté avec tant de rigueur, que bientôt la France ne connut plus le livre de Soardi que par la sentence qui l'avait frappé.

« L'ouvrage de Soardi a été vulgarisé en France au dix-neuvième siècle par le livre du cardinal Villecourt, *la France et le Pape* (Paris, 1849), dont les deux tiers sont traduits du latin de Soardi : la traduction laisse malheureusement à désirer et il vaut mieux recourir au texte.

« Sur le même sujet et dans le même sens, Soardi publia en 1749 un autre ouvrage dont voici le titre : *Auctoritas pontificia notissimo Cypriani facto a quibusdam neotericis acriter impugnata, sed a savientissimis Galliæ theologis solide vindicata, dissertatio historico-dogmatica*. (Avenione, typis Franc. Girard, 1749, 1 vol. in-4°.) Cet Ouvrage moins important et moins connu que le précédent, est plus parfait peut-être, et pourrait être cité comme un modèle de dissertation théologique. » - Rosset, *Notices bibliographiques sur les écrivains de la Congrégation de la Mission* ; v° *Soardi* »

M. Soardi était doué d'une intelligence vive, d'une grande aptitude aux affaires et d'une mémoire très heureuse. A dix-neuf ans, il avait déjà terminé ses études de droit et pris ses grades à l'Université de Turin. Dans la Congré- [436] gation de la Mission, après avoir professé au séminaire Saint-Firmin à Paris, il passa dans cette ville à l'Hôtel royal des Invalides où, pendant quelques temps, il enseigna la théologie à des étudiants de la Congrégation qui demeuraient là, en même temps qu'il s'employait avec succès aux fonctions de cette paroisse, confiée à la Congrégation de la Mission.

La connaissance qu'on avait de ses études en matière de droit et de ses talents, le fit proposer à la Congrégation de la Propagande pour recteur du Collège pontifical d'Avignon. Ce collège laissait à désirer, malgré la réforme qu'y avait apportée M. Viganego (v. ci-dessus, p. 347) ; il y fallait aussi un homme habile pour défendre les droits du collège, possesseur de plusieurs seigneuries, privilèges et prieurés, droits sur lesquels on avait empiété. M. Soardi réussit dans cette difficile mission.

Outre ses qualités naturelles, il laissa paraître sa vertu, surtout durant une longue maladie qui lui laissa tout le loisir de se préparer à la mort.

Comme il ne pouvait faire de longues prières à cause de sa faiblesse, il priait souvent un collégien de venir réciter en sa présence quelques pieuses formules, notamment les litanies du saint nom de Jésus ; et il y répondait si affectueusement et si dévotement que l'on voyait bien combien son cœur était attendri. Il était très charitable et très délicat touchant la réputation du prochain ; il usait de toute sorte d'attentions pour ne lui pas faire le moindre préjudice. Son cœur ne conservait aucune amertume, et il disait souvent que le soleil ne s'était jamais couché sur sa colère. C'est le 27 octobre 1752 qu'il s'éteignit à Avignon. Il laissa à tous la douce confiance qu'il était allé recevoir la récompense de ses vertus. [437]

M. FRANCOIS FILIPPI

PRETRE

19 mars 1751. Florence.

M. François Filippi naquit le 19 février 1700 ; il entra dans la Congrégation de la Mission en 1723 et mourut à Florence, le 19 mars 1751.

Nous avons sous les yeux la traduction manuscrite d'une *Vie de M. Francois Filippi, prêtre de la Mission, par le Père Vera, des Ecoles pies de Florence*. Nous en transcrivons les édifiants détails qui suivent.

Le père de M. François Filippi était d'une famille très distinguée et sut lui-même unir à la noblesse du sang et à la diversité des emplois militaires la piété et une vie véritablement chrétienne. Il épousa Victoire Landi ; elle était fille de Jean-Baptiste Landi, comte de Garigliano, homme si éminent en toutes sortes de vertus qu'il pouvait être proposé comme le modèle des gentilshommes. Ils eurent six enfants, dont trois garçons : François fut le plus jeune de ceux-ci.

Après avoir commencé ses études à Velletri, il vint les continuer dans les collèges de Rome. C'est dans cette ville que, en 1723, ayant eu l'occasion de faire les exercices de la retraite avec plusieurs autres jeunes gens à la maison des prêtres de la Mission, à Monte Citorio, il se décida à entrer dans leur Congrégation. Il y fut admis au mois d'octobre de cette même année.

Après son noviciat, il fit ses études de philosophie à la maison de Monte Celio ou des Saints-Jean-et-Paul, située un peu en dehors de la ville de Rome ; il alla ensuite faire sa théologie à la maison de Monte Citorio.

Le biographe remarque ici la discrétion et la modération que M. François Filippi mit toujours en pratique pendant [438] le temps de ses études, car il mortifia cet empressement que les jeunes gens de talent ont ordinairement de vouloir savoir beaucoup en peu de temps. Il suivit donc le conseil de l'Apôtre *non plus sapere quam oportet sapere*. Il ne se mit pas en peine de savoir plus que ne le comportait sa position d'étudiant, soit pour les livres qu'il lisait, soit pour le temps qu'il consacrait à l'étude. Sans cette intelligente modération,la santé des jeunes gens est souvent notablement altérée. Il conserva ce mode d'agir pendant tout le cours de sa vie.

Dès le commencement de son séminaire, il prit un goût particulier à la lecture des ouvrages de saint François de Sales. Il en fut tellement épris qu'il résolut de l'imiter à tout prix. Il se plut à faire un extrait des œuvres du saint et en forma un petit traité qu'il intitula : Esprit d'un vrai et parfait missionnaire d'après la vie et les écrits de saint François de Sales. Ce livre est un recueil des maximes, des sentiments et des paroles de ce saint, distribués selon les vertus auxquelles ils ont rapport. Cet ouvrage lui était très cher et il s'en servait en toute rencontre pour se conduire lui-même et pour gouverner les autres. Cette spéciale étude de saint François de Sales imprima un cachet particulier à la fois de douceur et de zèle, à toute sa vie. On le verra, il fut non pas seulement un disciple, mais, par sa douceur, un émule de cet aimable saint.

Pendant le temps de son scolasticat, il ne considéra pas ses études comme l'objet absorbant de son application, mais comme un moyen de se rendre apte à remplir les devoirs de sa vocation. Aussi voulut-il toujours donner la première place dans son cœur à la piété et à la vertu, car il avait appris de François de Sales qu'il aimait tant : «Que la vraie dévotion non seulement ne gâte rien, mais encore est utile à tout et perfectionne toutes choses et que le temps qu'on emploie au service de Dieu est ensuite, par la bonté divine, abondamment compensé par les bénédictions qui [439] accompagnent tout ce que l'on entreprend pour sa gloire.,» L'aimable M. Filippi avait coutume de dire : « En prenant sur le temps dû aux exercices de piété, pour le donner à l'étude, on fait tort à Dieu, à la Congrégation, à son âme et au prochain. On fait tort à Dieu parce qu'on lui enlève le culte qui lui est dû de la part d'un missionnaire ; à la Congrégation, parce que sans ces exercices on ne peut vivre en son sein avec la ferveur et la régularité qu'elle réclame, ce qui porte un grand préjudice à toute la Compagnie. On fait tort à son âme, parce qu'on la prive du meilleur moyen qu'elle ait de

travailler à sa perfection, et enfin on fait tort au prochain qui ne peut tirer d'un missionnaire moins uni à Dieu les services que lui aurait rendus un homme vraiment apostolique. »

Ayant été ordonné prêtre, il fut d'abord envoyé à Pérouse où il s'appliqua avec intelligence et dévouement à la direction des clercs qui lui fut confiée. Son rêve avait été de travailler aux missions, mais il se donna du courage dans sa nouvelle fonction, en se disant que former les futurs prêtres des paroisses, c'était comme si l'on évangélisait soi-même ces paroisses.

Quelque temps, après il fut appliqué aux missions à Mormanno d'abord, dans la Calabre, puis comme supérieur successivement à Pérouse en 1743, et en 1747 à Florence, où il est mort.

Donner des missions fut la grande occupation de sa vie, car il était plein de zèle et réussissait admirablement dans les prédications.

Pendant le temps qu'on donnait plusieurs missions dans la ville de Rome, un prélat savant qui avait déjà entendu dans une autre église un prédicateur renommé parler sur l'enfer, entendit le lendemain M. Filippi prêcher sur le même sujet, après quoi il dit tout en tremblant : « J'ai entendu deux sermons sur l'enfer : un sur l'enfer en peinture par tel orateur, et l'autre sur l'enfer véritable par [440] M. Filippi. » Un prêtre aussi savant que pieux ayant aussi assisté à un de ses sermons sur la mort alla ensuite trouver M. Filippi, et se jetant à ses pieds, le pria pour l'amour de Dieu et pour le bien des âmes, de ne jamais omettre ce sermon : « Parce que, dit-il, je sais bien la grande brèche qu'il a faite dans tout le peuple. »

Il exerça toujours ce ministère de la prédication avec le respect dû à sa souveraine dignité et à la qualité de cette profession apostolique. En même temps qu'il traitait la parole de Dieu avec la majesté qui lui appartient, il s'étudiait à la revêtir de tout ce que l'art permet à l'orateur chrétien, pour attirer les esprits et pour les conduire au but désiré. Il a exprimé lui-même plusieurs fois ses convictions sur ce sujet. Un de ses confrères lui disait un jour que dans les prédications des missions il fallait « aller à la bonne ». M. Filippi lui répondit que les apôtres observaient toutes les règles de la convenance et de l'à-propos dans leurs discours, ainsi qu'on le voit dans celui de saint Paul aux Athéniens ; que les saints Pères, surtout saint Augustin et saint Chrysostome, dans leurs homélies, avaient mis en œuvre toutes les ressources de la rhétorique à la fois la plus habile et la plus chrétienne.

Son zèle était ardent. Dans son recueil de maximes, M. Filippi, parlant de la vertu de zèle, apporte entre autres autorités celles de saint Ambroise et s'écrie avec ce saint : « Oh! qu'il est heureux celui qui connaît la science du zèle ! »

Son zèle était aussi très doux et empreint de charité. Il avait pour les pécheurs un amour très grand qui se traduisait par les actes d'une tendre et vive compassion. Et si quelquefois il remarquait ou que le monde n'accourait pas en foule aux exercices de la Mission, ou que le fruit ne répondait pas aux travaux, au lieu de gourmander les lâches ou ceux qui résistaient, il prenait plutôt la faute sur lui, disant que peut-être, par ses propres péchés, il empêchait [441] l'effusion des divines miséricordes. Il prenait même la défense des pécheurs quand il voyait quelqu'un de ses confrères se livrer à des invectives contre eux. «Ah ! amour propre, s'écriait-il, amour-propre ! Nous voudrions que partout tous eussent les oreilles ouvertes pour nous entendre ! Nos missions ne sont ni si ferventes, ni si saintes que celles que faisait Notre-Seigneur sur la terre, et néanmoins, avec sa toute-puissance, avec ses miracles, en trois ans de prédications, il n'a converti qu'un petit nombre de personnes. »

C'est avec de telles maximes qu'il exerça le ministère si utile aux fidèles des saintes missions, laissant partout les exemples les plus signalés de patience et de dévouement. Pendant un hiver très rigoureux, il faisait mission avec plusieurs de ses confrères ; ayant appris que, par suite de l'abondance des neiges, les habitants d'un village situé sur une haute montagne ne pouvaient y prendre part, il fut touché de compassion pour ces pauvres gens et résolut d'aller lui-même les trouver et leur faire au moins quelques instructions afin de

pouvoir ensuite leur faire recevoir avec fruit les sacrements. Il monta donc à cheval, et sans se laisser effrayer par la grande quantité de neige qui aurait suffit à décourager les plus déterminés, il se mit en route ; il ne restait aucune trace du chemin ; la neige tombait à gros flocons ; mais rempli de confiance en Dieu, il se dirigea vers son but. La neige dont il fut bientôt couvert et le froid intense formèrent bientôt comme un seul glaçon de toute sa personne ; ne pouvant plus se mouvoir, il laissa tomber la bride de son cheval, et celui-ci, guidé uniquement par la Providence, franchit avec beaucoup d'efforts toutes les barrières de neige et parvint heureusement au village désiré. Le premier qui vit M. Filippi en cet état fut un pauvre homme qui sortait de chez lui et qui, aussi surpris que touché de compassion, s'écria : « Ah mon Père, mon Père, vous êtes mort, où donc allez-vous ? [442] que venez-vous faire par ici malgré pareil froid ? » Et le saisissant, il le descendit du mieux qu'il put et l'emporta chez lui pour le réchauffer peu à peu. M. Filippi exerça ensuite avec fruit son apostolique ministère parmi cette population.

Le biographe de M. Filippi mentionne la parole de saint Bernard qui, écrivant la vie d'un serviteur de Dieu disait qu'il s'arrêterait aux choses à imiter plus qu'à celles qui ne sont qu'à admirer. C'est le cas d'agir de même. M. Filippi paya le tribut à son ardeur naturelle, et, pour la prédication, au goût extraordinaire de son temps. Si nous voulions citer les choses admirables et non imitables il y en aurait un assez bon nombre dans la vie de M. Filippi. Par exemple, jeune encore, il imprima sur sa chair avec un fer rouge le nom de Jésus, paraît-il. - Dans ses prédications, il avait aussi des choses inusitées, et qui n'étaient pas approuvées de tous, même alors ; par exemple ce qu'il appelait le « sermon de la tête de mort » où un de ses confrères tout vêtu de noir promenait dans l'auditoire une tête de mort pendant que M. Filippi discourait du haut de la chaire racontant ce qu'avait été celui dont on montrait la tête, ce qu'il était, ce qu'il serait durant toute l'éternité. - La prédication de M. Filippi produisait d'étonnantes conversions. A ce sujet « un personnage distingué, dit son biographe (p. 203), rapporte que lorsque M. Filippi était en chaire, il avait vu plusieurs fois à côté de lui un autre personnage, ce qui lui avait fait conclure que c'était son ange gardien et que celui-ci lui inspirait ce qu'il avait à dire pour le bien du peuple. » A sa mort, « une personne pieuse, qui n'a pas voulu être nommée, a dit qu'elle l'avait vu entrer immédiatement dans la gloire du ciel».

Le lecteur peut se faire ainsi une idée de la biographie de M. Filippi.

Parlons maintenant de sa conduite comme supérieur. Il eut un très grand respect pour la régularité et une très [443] grande attention à exercer son office avec bonté. Il avait souvent à la bouche le mot de l'Apôtre : *omnia honeste et secundum ordinem fiant* : « Que tout se fasse convenablement et selon l'ordre. » Il disait encore souvent que dans les communautés où ne règne pas ce bel ordre, personne ne s'y trouve bien et qu'il n'y a bientôt plus que désordre et confusion.

La grande sollicitude qu'il avait pour maintenir dans sa vigueur la régularité de la vie commune, le rendit, ajoute son biographe, continuellement attentif à traiter avec égards ses inférieurs et à leur fournir tout ce qui leur était nécessaire. Cette attention édifia beaucoup un Supérieur distingué d'un Ordre respectable qui, ayant pendant longtemps fréquenté dans une entière et familière amitié M. Filippi et ses confrères, se crut autorisé à donner par écrit l'appréciation suivante que nous transcrivons : « Dans sa manière de conduire, j'ai admiré plusieurs fois le tact vraiment remarquable et plein de douceur et de délicatesse avec lequel il commandait et obtenait une prompte obéissance. Il se signalait par sa charité, son humilité, sa douceur et aussi par sa vigilance et son attention à ce que tous les offices fussent fournis de ce qui leur était nécessaire, et à ce que chacun fût muni de ce qu'il lui fallait. Je me souviens qu'ayant été conduit par lui dans le vestiaire, je fus étonné de le voir si bien approvisionné. Cela joint à ses autres bonnes qualités, faisait que, dans la maison, il régnait une grande union et une paix profonde, chacun étant content et n'ayant à s'occuper d'autre chose que de servir Dieu et le prochain dans les Missions, comme en effet tous s'y livraient avec ferveur au grand

profit des âmes et à la grande édification de toute la ville. » Il n'arriva qu'une fois à Florence qu'il fit quelque changement à l'ordinaire de table et cela à l'occasion d'une disette qui régnait dans la ville, imitant ainsi saint Vincent qui, dans de semblables conjonctures, pour apaiser la colère de Dieu, soumettait [444] ses enfants à quelque privation dans leur nourriture ordinaire bien que du reste frugale et modérée. Hors ce cas, qui dura peu de temps, il traitait toujours bien sa nombreuse famille. Il était même d'avis que sous ce rapport les Supérieurs devaient pécher plutôt par excès que par défaut, tout en se tenant dans les limites que réclame une discrète frugalité.

Il montra combien il attachait d'importance à ce point dans une conférence qu'il fit à ses confrères sur cette matière. Dans cette conférence, il leur dit entre autres choses qu'étant encore à Pérouse, il était allé voir l'ermitage des Camaldules appelé Monte Corona : « Là, dit-il, je m'entretins avec le Général de cet Ordre, grand serviteur de Dieu. Dans le courant de la conversation, avec beaucoup de simplicité et de franchise, il me découvrit qu'ayant fait à sa grande satisfaction la visite générale de son Ordre, il n'avait pas trouvé un seul monastère où les religieux fussent mécontents ; sinon un, et cela pour une seule raison ; c'est qu'à un certain jour ils désiraient quelques petits poissons salés et qu'on les leur avait refusés. Il appela le prieur et lui demanda à combien pouvait monter la dépense pour toute l'année si l'on accordait cette satisfaction aux religieux. Le Prieur répondit qu'elle irait à dix écus. « Eh bien ! dit le Général saintement irrité, c'est donc là grande dépense ! Ah ! mon cher, et pour dix écus vous tenez dans le mécontentement continuel tant de serviteurs de Dieu qui s'emploient jour et nuit à chanter ses louanges ! » Je fus très édifié ajouta M. Filippi de cette discrétion du serviteur de Dieu et je voudrais bien que tous les Supérieurs apprissent de lui à faire de même. »

Si sa vigilance éclatait, on ne pouvait le nier, dans la manière dont il subvenait aux nécessités corporelles et aux maladies de ses inférieurs, la sollicitude qu'il avait pour les besoins de leur âme était bien plus grande encore. Plus que personne il s'appliquait à procurer l'avancement spi- [445] rituel des frères coadjuteurs, comme étant ceux qui avaient plus besoin d'instruction et de secours ; il employait tous les moyens pour les rendre parfaits selon leur état. Souvent il leur rappelait combien ils devaient être respectueux envers les prêtres et polis envers les externes ; il disait que la bonne renommée de la Congrégation reposait en grande partie sur eux parce qu'ils étaient les premiers que rencontraient les personnes entrant dans là maison et parce qu'ils étaient souvent obligés de sortir pour aller soit en ville, soit à la campagne pour les affaires de la Congrégation.

M. Filippi suivait la maxime de saint Philippe de Néri qui voulait voir la joie régner toujours parmi ses enfants spirituels et il employait tous les moyens pour la conserver parmi les siens. Il disait qu'elle était nécessaire pour entretenir dans la maison la paix, la charité, la dévotion et la régularité. C'est pourquoi il aimait beaucoup voir tous les confrères se divertir ensemble, dans une sainte cordialité pendant l'heure de la récréation. Une fois, quelqu'un d'une humeur un peu sérieuse accusait de légèreté certains traits un peu gais, que se permettaient plusieurs jeunes confrères, et ne put s'empêcher d'en témoigner du déplaisir et de leur en faire d'amers et importuns reproches ; M. Filippi se tourna vers lui « Monsieur, dit-il, ce temps-ci est accordé à la récréation on ne doit pas le changer en temps de correction. »

Par une conduite telle que nous venons de la retracer, on voit que, M. Filippi s'étudiait dans sa charge à plaire à Dieu, et à ne pas faire la moindre peine à ses inférieurs pas plus qu'aux gens du dehors. Néanmoins, le Seigneur permit que, dans les commencements surtout, il éprouva certaines contradictions inévitables, du reste, dans les communautés les mieux réglées, où se rencontrent grand nombre de personnes, de vues, d'humeurs et d'inclinations différentes. Il reconnut par sa propre expérience en plusieurs occasions la vérité de ce qu'avait dit saint Vincent [446] de Paul en encourageant des Supérieurs d'autres Ordres à remplir courageusement leur difficile emploi : « Il faut, dit ce saint se bien persuader que les supériorités, bien qu'elles aient en apparence quelque lustre, ont néanmoins au dedans leurs épines qui ne laissent pas de faire sentir leurs pointes à ceux qui veulent s'acquitter

entièrement de leurs devoirs. Néanmoins, il ne faut pas perdre courage. » M.Filippi, dans ces conjonctures-là, ne voulait d'autre consolation que celle qui venait de Dieu, lequel dans la sainte Écriture, est appelé le Dieu de toutes consolations. Alors, il se contentait d'épancher doucement l'amertume de son cœur au pied du crucifix.

Enfin, vint le temps où, après une vie pleine de travail et de piété, le serviteur de Dieu devait recevoir sa récompense. C'était en 1751.

Dans l'église de la Mission, dite de *San Jacopo sul Arno* (l'Arno est une rivière qui traverse la ville de Florence), on faisait les prières des Quarante Heures ; M. Filippi déjà alité se tourna vers ceux qui l'assistaient et leur dit : « Je crois qu'en quittant cette église, Notre-Seigneur emportera avec lui l'infirmité de mon corps. » Plusieurs se réjouirent beaucoup de ces paroles espérant le voir bientôt remis en parfaite santé ; mais on vit bientôt qu'il parlait un langage plus élevé. Du reste, quelques instants après, il ôta toute ambiguïté, car le sacristain étant venu lui faire une visite, le malade après l'avoir félicité du bonheur qu'il avait d'être toujours en présence du saint Sacrement, ajouta : « Je n'ai pas pu avoir une seule fois le bonheur de l'aller visiter pendant ces jours de prière ; mais, si je n'ai pu aller le voir à l'église, quand il partira de chez nous, j'irai le voir au ciel. »

L'archevêque de Florence, Mgr Gaetano Incentri qui témoignait une vive sollicitude pour la santé du vénéré M. Filippi, vint lui-même le voir et le bénir à la maison de la Mission. [447]

Le serviteur de Dieu, François-Louis Filippi,expira dans la cinquante et unième année de son âge et la vingt-huitième de sa vie dans la Congrégation, le 16 mars 1751, qui était un mardi, vers minuit.

Il était d'une stature ordinaire, bien proportionnée, avait le front large, les yeux pleins de bonté, le visage un peu pâle, mais plus gai que sérieux. Il était doué d'un bel esprit, d'une mine agréable et attrayante, d'une âme élevée et généreuse ; tout autant de qualités qui, secondées par une fidèle correspondance à la grâce firent de lui un homme distingué et un vertueux missionnaire, agréable à Dieu et utile à une multitude d'âmes.

Après que son corps eût été revêtu des ornements sacerdotaux, il fut porté avec les cérémonies accoutumées dans l'église de San-Jacopo et l'on commença les obsèques solennelles. Les funérailles étant terminées le 18 de ce même mois de mars, on plaça le corps dans un cercueil de bois qui fut déposé en la même église, dans le caveau destiné aux membres de la Congrégation. Mais son souvenir ne fut pas enseveli avec lui, et il sera en éternelle bénédiction.

M. BERNARD BŒDEKER

PRETRE

Gnesen, Varsovie. 30 mars 1753.

La Maison de Gnesen fournit à la Congrégation un excellent missionnaire, dans la personne de M. Bernard Bœdeker, qui mourut à Varsovie, le 3o mars 1753, à l'âge de trente-six ans et sept de vocation, muni des derniers sacrements. Sa maladie, qui dura six semaines, fut le résultat de l'application extraordinaire qu'il avait mise à prodiguer ses soins aux élèves du collège allemand, au service desquels l'obéissance l'avait appliqué. Après avoir célébré la [448] messe le dimanche de la Sexagésime, il fut obligé de se priver désormais de ce bonheur.

Il était né à Berlin, le 30 octobre 1716, de parents nobles mais luthériens. Il fut élevé à la cour du roi de Prusse, étudia très-bien les humanités et s'instruisit également dans le droit

civil. Il fut pourvu d'un canonicat dans l'Église collégiale des Saints-Maurice-et-Boniface à Magdebourg, en même temps qu'il avait la dignité d'auditeur dans l'armée prussienne. Il exerça ce dernier emploi pendant plusieurs années ; puis, sous prétexte de santé, mais plutôt par une disposition particulière de la divine Providence, il le résigna en faveur de son frère cadet, au grand déplaisir du roi qui l'affectionnait beaucoup, et de tous les courtisans qui l'aimaient également, à cause de sa grande douceur et de son affabilité remarquable.

Guidé par la main du Seigneur, il vint en Pologne et s'arrêta à Posen. Là, logé chez un maître de poste, il se mit à fréquenter les églises avec les fils de son hôte ; il allait surtout à l'église des Dominicains. Peu à peu, il en vint à parler de religion avec un de ces religieux, et, par là, lui fournit occasion de l'instruire de la doctrine catholique . Le jeune homme ne tarda pas à ouvrir les yeux à la vérité, et il abjura publiquement les erreurs de Luther.

Ses compagnons de voyage, qui avaient été aussi témoins de son abjuration, étant retournés dans leur pays, annoncèrent à la mère du jeune Bœdeker la conversion de son fils. A cette nouvelle, elle entra dans une si grande fureur qu'elle le déshérita et le priva de tous les biens qui lui appartenaient. Le maître de poste qui, le premier, l'avait engagé à embrasser la vraie foi, ayant appris cette démarche de la mère de son converti, le garda chez lui et le traita comme son propre fils pendant plusieurs mois. Il le recommanda ensuite à Mgr Christophe Szembeck, archevêque de Gnesen, qui l'accueillit volontiers et l'envoya dans son séminaire. Le jeune Bœdeker eut occasion [449] de connaître les missionnaires et de s'affectionner à leur Institut : mais il craignait de demander à y être admis, se figurant qu'on le refuserait parce qu'il avait été luthérien et soldat. Ayant appris ensuite que cette circonstance ne faisait aucune difficulté pour son admission, il la sollicita avec instance et il fut admis au séminaire interne de Varsovie, le 28 novembre 1745.

M. Bœdeker, plein d'amour pour la pratique des règles, s'avança tellement dans la vertu qu'au bout d'un an de séminaire, on jugea à propos de l'envoyer dans la Maison de Przemysl pour y étudier la théologie morale, tout en remplissant quelques petits emplois. Par son application et sa docilité, il s'y concilia l'affection de tous ; rappelé au bout d'un an à Varsovie, il fut admis aux vœux et reçut, peu après, tous les ordres jusqu'à la prêtrise. Il eût été très capable d'enseigner, si la faiblesse de sa voix ne l'eut empêché d'exercer cette fonction; c'est pourquoi on le chargea du service spirituel du collège allemand. Il s'y appliqua avec autant de soin que de succès, et tous les élèves avaient pour lui une grande estime, à cause de la piété qui paraissait en lui. Il les instruisait avec beaucoup de charité et parvint à ramener bon nombre de protestants à la foi catholique. Il secourait aussi de tout son pouvoir les misères des pauvres.

Ayant été nommé préfet d'église, on ne saurait dire avec quelle religion il y entretenait la propreté, surtout dans ce qui regardait le saint sacrifice de la messe. Il vint à bout de pourvoir l'église de chandeliers et d'ornements neufs. On était étonné d'y voir partout régner un si bel ordre, quoiqu'il fût presque toujours malade, et accablé par une grande faiblesse, surtout vers la fin de ses jours. Le Seigneur le récompensa de bonne heure de son zèle, car après quelques années de travaux, il mourut dans les sentiments de la plus vive dévotion. - *Mémoires* ; *Pologne* p. 248. [450]

M. JEAN-BAPTISTE CASTROMEDIANI

PRETRE

23 août 1755. Reggio d'Emilie.

M. Jean-Baptiste Castromediani naquit le 29 mars 1705, dans la ville de Naples, de parents distingués ; son père était don Fortunato Castromediano Dimburghi, duc de Murciano et marquis de Gaballino ; et sa mère Dona Ippolita Capece d'une des plus anciennes et des plus nobles familles napolitaines. Dès ses plus tendres années, il montra un goût particulier pour la piété. Cette inclination décida ses parents à donner des soins particuliers à son éducation. Parvenu à l'âge de choisir un état, il se décida pour l'état ecclésiastique dans la vue de se détacher davantage du monde. Élevé au sacerdoce, il s'étudia à pratiquer les vertus qu'il exige et devint pour tous un modèle par sa modestie, la gravité de sa démarche et l'éloignement de tout ce qui était mondain ; une vie si régulière l'amena à vouloir se consacrer à Dieu dans la Congrégation de la Mission. Il manifesta sa résolution à son directeur qui, alors, était M. Garagni, missionnaire, homme d'une prudence et d'une piété peu ordinaires ; celui-ci, réfléchissant sur sa santé délicate, tâcha de le détourner d'un tel projet et lui dit qu'il ne pourrait se procurer dans la Congrégation les commodités qu'il avait dans sa maison et que difficilement il pourrait supporter les difficultés de la vie commune ; il fit encore d'autres objections que le fervent postulant trouvait toujours moyen de résoudre. Enfin, après plusieurs mois d'épreuve, sa vocation fut trouvée bonne et on l'admit au Séminaire interne de Rome, le 25 janvier 1735. Devenu séminariste, il surpassa tous ses confrères en régularité, en modestie et en toutes les vertus.

En entrant, il donna à la maison de Naples différents vases sacrés ou ornements d'église formant le poids de [451] 41 livres d'argent. Un missionnaire lui conseilla aussi de faire quelque cadeau à ses proches. « Non, répondit-il, je ne veux pas que mon bien serve à acheter des carrosses, des chevaux, des livrées, ou autres vanités ; il faut qu'il soit tout employé à procurer la gloire de Dieu, à la destruction du péché et au salut des âmes. »

A cet effet il commença à débourser 4462 ducats napolitains pour l'érection d'une maison de la Congrégation dans la ville de Bari, ainsi que ce qui lui revenait de la dot de sa mère. A sa mort, la même maison reçut 2000 ducats dont la rente devait être employée dans les missions à empêcher ou à diminuer les péchés. De sorte que cette maison a reçu de lui en tout, avec quelques autres donations, une somme de 18 397 ducats.,

La maison de Bari fut si bien dotée par M. Castromediani que l'on peut, avec raison, le regarder comme son principal fondateur ; mais elle ne fut pas la seule à jouir de ses libéralités; toutes les maisons dans lesquelles il passa en reçurent aussi des témoignages, surtout celles de Florence et de Tivoli. Dans cette seconde maison, il pourvut la sacristie de vases sacrés et d'ornements et fit ajouter dans le chœur un second rang de stalles ; en d'autres maisons, il donnait des livres ou des meubles utiles.

Mais le grand service qu'il rendit à la Congrégation fut l'exemple de ses vertus qu'il lui a laissé. Par sa naissance, comme on a vu, il était un seigneur des plus distingués ; néanmoins, il se comportait à l'égard de tout le monde avec autant d'humilité et de respect que s'il avait été de la plus humble naissance. Bien souvent, il s'élevait vers Dieu en disant : «Que fais-je en ce monde ? Je suis inutile à la Congrégation. 0 mon Dieu, daignez m'appeler à vous, je désire mourir. » C'est ce que lui a entendu dire celui qui écrit cette relation.

Sa délicatesse de conscience allait de pair avec son humilité ; son exactitude était aussi très remarquable. Il fut en- [452] voyé à Tivoli pour y terminer ses études ; comme cette maison était nouvelle, il n'y avait qu'un sablier pour horloge ; étant le plus jeune de la maison, il fut chargé de sonner la cloche, pour annoncer les exercices ; or, on remarqua qu'il mettait une ponctualité extrême à sonner aux heures voulues.

Il était saintement avare des moindres parcelles de son temps. Il ne pouvait pas, il est vrai, exercer le ministère apostolique dans les campagnes, la nature lui avait refusé les forces nécessaires pour cet emploi laborieux ; néanmoins on peut dire qu'il l'a suffisamment exercé en la personne des nombreux missionnaires qui, grâce à lui travailleront dans les maisons qu'il a dotées et secourues.

Mais il suppléait à cette insuffisance par le bon exemple qu'il donnait à tous ceux qui venaient faire la retraite, et par ses prières continuelles pour la conversion des pécheurs ; et, à cette fin, il visitait souvent le saint Sacrement, soit dans l'église de la maison, soit dans les autres églises.

Pour ôter à ses proches toute espérance de le revoir et se fermer à lui-même le chemin de la patrie, il demanda et obtint la permission de passer de la Province Romaine à celle de Lombardie, se montrant prêt à aller dans quelque maison que ce fût, pourvu qu'il ne retournât plus dans le royaume de Naples où on le désirait beaucoup. Ce missionnaire, si cher à Dieu et aux hommes, passa de cette vie à l'autre dans la maison de Reggio, le 23 août 1753, Pour aller recevoir dans le ciel le fruit de ses bonnes œuvres. - *Anciennes Relations manuscrites*.

M. JEAN AUMONT

PRETRE

5 décembre 1755, Varsovie, Bayeux.

A la mort de M. Walther, en 1730, M. Bonnet nomma [453] pour Visiteur de la province de Pologne M. Jean Aumont qui était depuis longtemps en ce pays.

M. Jean Aumont était né à Domjean, dans le diocèse de Bayeux, le 15 mars 1683 ; il entra dans la Congrégation le 30 septembre 1704, et peu de temps après avoir été ordonné prêtre, il fut envoyé en Pologne ; il faisait partie de cette colonie de Missionnaires que M. Bonnet donna à M. Kownacki lorsqu'il vint à Paris en 1711 . Arrivé à Varsovie, M. Aumont fut aussitôt chargé d'enseigner la théologie morale dans le séminaire de Sainte-Croix pendant qu'il apprenait la langue polonaise. Il était déjà depuis près de vingt ans en Pologne, lorsque M. Bonnet le nomma visiteur. En 1736, M. Bonnet étant mort, M. Aumont vint assister à la dixième assemblée générale, qui nomma M. Couty.

On jugera du dévouement de M. Aumont par les œuvres accomplies pendant le temps qu'il fut visiteur. Mgr l'évêque de Cracovie fit complètement construire la magnifique maison de Stradom commencée, par M. de Monteils. Il fit plus encore ; désireux de voir la Congrégation se multiplier dans son diocèse, il voulut qu'elle eût en même temps un séminaire interne dans cette Maison, et il fournit des fonds à cet effet. Il compléta cette belle œuvre quelques jours avant sa mort, en 1732.

A cette même époque, M. Bonnet donnait encore les plus beaux éloges à la Province de Pologne : « Tous ces Messieurs, disait-il, vivent en paix, en règle et dans une parfaite correspondance entre eux et nous ».

Les guerres intestines de la Pologne ne permirent pas à M. Aumont de faire de nouveaux établissements pendant le temps qu'il fut visiteur ; mais il parvint à conserver sa province dans la patience et le bon esprit, ce qui n'était pas sans mérite à une époque de troubles si grands.

« Notre province de Pologne , disait M. Bonnet, le 1er janvier 1735, a travaillé aux missions et aux séminaires à [454] peu près comme s'ils n'eussent point eu la guerre chez eux... Ils n'ont pas été maltraités considérablement pour leurs personnes, mais leurs fermes et biens de campagne n'ont pas été épargnés, et ils ont souffert beaucoup ; il ne paraît pas que la retraite, l'esprit intérieur et la régularité de nos familles en aient été altérés. »

Le même M. Bonnet rend aussi témoignage à la libéralité de cette province pour contribuer aux frais de la canonisation de saint Vincent. En faisant un nouvel appel à la générosité de quelques visiteurs, il dit, le 12 juillet 1735 : « Je communiquerai cette lettre que je vous écris au visiteur de Pologne, quoique cette province soit bien désolée et qu'elle vienne de faire un

effort dont je ne la croyais pas capable. » Malgré les nombreuses guerres qui avaient désolé la Pologne depuis l'arrivée des Missionnaires dans ce pays, ils n'en avaient pas moins donné, depuis 1653 jusqu'en 1740, plus de deux cents missions.

Quoique peu avancé en âge, M. Aumont fut frappé d'infirmités qui lui rendirent impossible l'exercice de sa charge de Visiteur ; c'est pourquoi il demanda à M. Couty de confier à autre ce fardeau. Sa prière fut exaucée en 1739, et il revint en France, où il mourut dans la Maison de Bayeux, le 5 décembre 1755. – *Mémoires* ; *Pologne*, p 90.

———

M. EDME PERRIQUET

PRETRE

18 août 1755. Paris.

Le mérite de M. Edme Perriquet est assez attesté par ce fait qu'il fut élu à plusieurs reprises comme assistant du Supérieur général, et qu'à la mort de M. Couty en 1746, il fut chargé à titre de vicaire général, du gouvernement de la Congrégation. [455]

Le 1er janvier 1756, M. Debras écrivait de Paris : « Dieu nous a sensiblement visités, dans cette maison, pendant le cours de l'année que nous venons de finir, en appelant à lui M. Edme Perriquet, notre premier assistant. Ç'a été, dans les circonstances où nous nous trouvons, une des plus grandes pertes que la Congrégation pût faire. Pour la bien sentir, il faudrait avoir été, comme nous, témoins du mérite de ce digne sujet. Homme vraiment savant, encore plus vertueux, sa vie était partagée entre la pratique austère de tous les devoirs de son état, et les travaux que son zèle, qui embrassait tout, lui faisait entreprendre pour l'édification du prochain et le bien de l'Église. Les intérêts de la religion touchaient vivement son cœur, et les maux qui nous affligent faisaient sur lui une impression peu commune. Il aurait voulu répondre à tout ce qui attaquait 1'Eglise ou la religion, et sa vivacité, jointe à des lumières solides, étendues et présentes, lui faisait produire un ouvrage presque aussitôt qu'il l'avait conçu. La piété regrettera toujours qu'il n'ait pas fini ce qu'elle-même lui avait fait commencer. Il était à la fleur de l'âge, et sa complexion, qui paraissait forte et robuste, nous faisait espérer qu'il nous rendrait d'aussi longs qu'importants services. C'était notre ressource pour toutes les fonctions qui sont à remplir dans cette grande maison, et pour les travaux du gouvernement, qu'il partageait avec une capacité supérieure. Il était toujours prêt à écrire des lettres, à faire des mémoires, à prêcher, à exhorter, à confesser ; et tout de suite, par le principe de la vertu la plus austère, il passait d'une fonction pénible aux études les plus sérieuses, sans prendre le moindre relâchement. C'est dans l'exercice d'une vie si utilement occupée au service de l'Église et de la Congrégation, mais en même temps si dure et si mortifiée, qu'il s'est trouvé trop tôt consumé. Vers la fin de juillet dernier, il se sentit vivement attaqué de douleurs aiguës dans tous les membres. C'était appauvrisse- [456] ment de sang, dont tous les remèdes qu'on a imaginés n'ont pu empêcher les progrès mortels. Sa mort nous fait un grand vide ». - *Circul*., t. I, p. 586.

Après la mort de M. Perriquet fut publié un de ses plus utiles écrits : Instructions pour le séminaire des Filles de la Charité, par M. P*** (à Paris chez J.-B. Garnier, 1756, in-24 de 230 pages). C'est, sous forme de catéchisme, une double série d'instructions. La première est pour les Filles de la Charité en vue de leur fonction d'institutrices religieuses, et cette partie comprend un excellent abrégé de la religion. La seconde série, sous forme de catéchisme elle aussi, est pour les Filles de la Charité en vue de leur propre conduite. On y traite sous forme de demandes et de réponses : Des vertus qui composent l'esprit des Filles de la Charité ; de l'oraison, des examens et de la direction ou communication spirituelle ; de la manière de se bien confesser. Enfin il y a une série de maximes enseignées aux Filles de la Charité par saint

Vincent de Paul, leur Instituteur », qui sont remarquablement choisies. Toutes ces instructions du livre de ce distingué missionnaire sont passées presque mot à mot dans les livres qui ont été publiés depuis à l'usage de la Communauté des Filles de la Charité.

Aussi dans l'Introduction mise par celui qui a publié, après la mort de M. Edme Perriquet, ce précieux petit livre, on lit ce juste éloge de l'auteur : « C'est dans cette vue que l'auteur plein de lumières, de zèle et de courage, a entrepris ce travail. Mais, hélas ! Quel triste souvenir ! Il n'est plus, cet homme si éclairé dans les voies du salut, si zélé pour la religion, si intègre dans ses mœurs, si jaloux de porter les âmes à Dieu. Consumé par des travaux immenses pour le bien de l'Église, dont les intérêts touchaient vivement son cœur ; épuisé par les austérités d'une vie dure, mortifiée, régulière jusqu'à l'observance du moindre point de la loi, Dieu s'est hâté de l'appeler à lui pour récompenser ses mérites et ses vertus. [457]

« Sa charité pour vous, mes chères Sœurs, charité non seulement si sensible dans cet ouvrage, mais tant de fois prouvée par son dévouement au service de votre Compagnie réclame la vôtre pour lui. Vous lui devez un tribut éternel de prières. »

M. Edme Perriquet était né le 14 mai 1701 ; il mourut le 18 août 1755, âgé seulement de cinquante-quatre ans et quelques mois.

M. JEAN-BAPTISTE GERMANO

PRÈTRE

25 janvier 1656. Oria, Turin.

La maison de Turin a fait une perte considérable dans la personne de M. Jean-Baptiste Germano, qui passa à une meilleure vie le 25 janvier 1756, ayant soixante-huit ans d'âge et quarante-quatre de vocation. Bien que dès sa jeunesse il ait été sujet à différentes indispositions à cause de sa complexion délicate, il n'a pas laissé de travailler d'une manière infatigable tout le temps qu'il a vécu dans la Congrégation, en remplissant les différents emplois de supérieur, d'assistant, admoniteur, confesseur de la maison, directeur des convicteurs, professeur de théologie morale et d'autres fonctions que l'obéissance lui confia en plusieurs circonstances. Il a aussi exercé presque toutes les fonctions de l'Institut, surtout il a travaillé beaucoup dans les missions, pour lesquelles il avait un talent tout particulier.

C'est pour cette raison que lorsque le prince de Francavilla, d'heureuse mémoire, voulut fonder la maison d'Oria dans le royaume de Naples, il le demanda aux Supérieurs à cause de la grande estime qu'il faisait de lui et les pria de l'envoyer pour être la première pierre de ce nouvel établissement. On y consentit volontiers et ce choix fut justifié par la satisfaction commune des Mission- [458] naires et des externes. Une fois que cette maison fut en bonne voie et bien établie, il fut rappelé à Turin puis envoyé supérieur à Reggio dans le duché de Modène. Il fut ensuite supérieur à Casale, et enfin il passa les dernières années de sa vie dans la maison de Turin, où il enseigna la théologie morale aux convicteurs et aux étudiants. On ne saurait croire combien il a travaillé, malgré ses continuelles et graves indispositions, pour bien remplir les devoirs d'un bon maître au sujet d'une science aussi importante. Il mettait tous ses soins à ce que les jeunes étudiants de la Congrégation fussent bien formés à une morale droite et solide. Il n'en était pas moins éloigné dans la pratique de certaines conclusions d'un zèle indiscret et d'un rigorisme qui n'est jamais bon à rien, et qui ne sert qu'à rendre le sacrement de pénitence pénible à celui qui l'administre et odieux à celui qui le reçoit.

Sa dernière maladie fut l'hydropisie et un abcès dans la poitrine qui après lui avoir occasionné beaucoup de souffrances finit par se rompre à l'improviste et l'enleva à un moment

où personne n'était auprès de lui ; mais le même jour il avait reçu les derniers sacrements avec beaucoup de dévotion. - *Anciennes Notices manuscrites*.

———

M. PIERRE BOUILLY

PRETRE

15 février 1756. Valfleury.

Notre-Seigneur a disposé dans son infinie sagesse et Providence de notre cher M. Bouilly. Le 13 février 1656, un peu avant midi, il parut en lui quelque symptômes d'indisposition, et malgré les précautions prises à cet égard il fut frappé d'apoplexie le mercredi à quatre heures de l'après-midi. Par bonheur il se trouva là quelques confrères qui aussitôt envoyèrent chercher le médecin. Mais [459] celui-ci ne put arriver qu'à huit heures du soir ; il passa près de lui toute la nuit pour lui appliquer des remèdes contre la paralysie qui s'était emparée du côté gauche. Tous les remèdes furent inutiles. Comme on voyait le mal s'augmenter on lui suggéra la pensée de faire son testament et de recevoir les derniers sacrements puisque par la grâce de Dieu il jouissait encore de ses facultés. Il se disposa en effet à recevoir les sacrements. Il les reçut en effet cette nuit-là même. Ensuite il fit son testament, qui fut terminé à dix heures du soir, et comme les dispositions en sont toutes à la gloire de Dieu et à l'avantage du prochain et démontrent son grand amour de Dieu et des âmes, on a jugé à propos de le rapporter ici. Il institua pour héritière la Rédemption des esclaves, - c'est une œuvre à laquelle se dévouent les Prêtres de la Mission en Barbarie, - et il institua pour exécuteur testamentaire le Supérieur général de la Congrégation de la Mission afin d'employer à cette bonne oeuvre les revenus de ses capitaux. Il exprimait dans son testament que les esclaves à racheter seraient désignés par ses confrères Missionnaires qui se trouvaient à Alger. Ce testament devait être envoyé au plus tôt à Paris pour être remis entre les mains du Supérieur général. De plus, avant de faire son testament, il avait passé aussi une procuration à un prêtre de la maison pour recouvrer un capital considérable avec ses intérêts qui étaient placés sur le Monastère des religieuses de Monticelle et qu'il désespérait à peu près de pouvoir recouvrer. Néanmoins au cas où il pourrait être recouvré il le donnait verbalement et spontanément à la maison de Valfleury comme il en avait eu, disait-il, l'intention depuis longtemps. C'est pourquoi notre frère Damien a été l'autre jour réclamer cette somme au Monastère et en a rapporté ce qu'il a pu obtenir.

Après avoir fait son testament il ne pensa plus qu'à s'unir à Dieu et à bien exécuter le grand passage à l'éternité. [460] Une demi-heure après il reçut le saint viatique avec une grande piété et en parfaite connaissance. Le matin du jour suivant on lui administra l'extrême-onction et on lui fit la recommandation de l'âme, pendant laquelle il expira tranquillement : *Mortuus est plenus dieirum*.

Les vertus principales que nos confrères ont remarquées dans la personne de M. Bouilly sont nombreuses, et notamment il était d'un naturel pacifique et modéré ; il se montra toujours égal à lui-même et calme dans toutes ses actions ; il se faisait volontiers tout à tous pour gagner tout le monde à Dieu. Il fut vraiment pieux et dévot, et particulièrement zélé pour le service divin. Fidèle à toutes les inspirations de la grâce il montrait une dévotion particulière et un profond respect pour la majesté de Dieu, surtout quand il récitait l'office divin ; il aimait à le réciter à genoux et la tête découverte, même dans les plus grands froids de l'hiver.

Sa conduite fut un signe manifeste de l'amour qu'il a constamment porté à la Congrégation comme à une tendre mère. Les avantages temporels qu'il a procurés à toutes les maisons où il a passé font voir quel était son bon cœur à son égard. Mais il montra bien plus de fidélité encore et non sans beaucoup de fatigue pour aider spirituellement toute la Congrégation. Son

zèle pour le salut des âmes s'est fait voir par son assiduité au confessionnal jusque dans un âge très avancé. Il a montré son amour pour les pauvres en prenant à cœur de mettre de côté pour eux tout ce qu'il pouvait et, en laissant par testament de quoi leur faire d'abondantes aumônes après sa mort. Enfin sa mortification lui faisait trouver bon tout ce qu'on lui donnait.

Il était tout rempli de l'esprit de notre saint Fondateur dans la compagnie duquel nous avons la confiance qu'il se trouve pour louer, bénir et remercier son Créateur. - *Anciennes Notices manuscrites*. [461]

M. JEAN-FRANCOIS POIRET

PRETRE

9 mars 1756. Paris ; Saint-Cyr.

Dans sa lettre circulaire du 1er janvier 1758, le Supérieur général, M. Debras, faisait connaître en ces termes le décès de M. François Poiret :

« Le 9 mars de l'année qui vient de finir a été, pour toute cette maison de Saint-Lazare, un jour de profonde tristesse, par la mort de M. Jean-Francois Poiret, arrivée ce même jour à Saint-Cyr, dans l'exercice actuel des confessions extraordinaires. C'est une persuasion universelle, que nous avons perdu un saint, qui faisait ici notre édification, notre joie, et qui était un modèle vivant de toutes les vertus. Homme savant, mais de la vraie science qui fait les saints et les apôtres, ses succès dans la régence, dans plusieurs supériorités de séminaire l'ont fait assez connaître ; mais, homme simple, humble et vertueux, il ne s'est jamais prévalu de son savoir, montrant, pendant le cours de toute sa vie, qu'il n'avait étudié que pour édifier, instruire et servir utilement le prochain. Véritable enfant d'obéissance il ne montrait de volonté sur rien ; on le changeait d'office, d'emploi, de maison : tout lui était égal, parce que, vraiment intérieur, spirituel, mortifié et détaché de ce monde, il trouvait en tout et partout le moyen de servir Dieu. Les bornes de cette lettre ne nous permettent pas de continuer son éloge. Nous ajouterons cependant un trait d'autant plus édifiant, qu'il est peut-être plus rare. Il avait un fort bon patrimoine, et jamais missionnaire ne vécut si pauvre. Il ne prenait absolument rien pour lui, mais tout était pour les pauvres. Il les a même soulagés au-delà de ses revenus, étant mort sans un sou, et chargé de promesses auxquelles sa famille, également vertueuse, a fait honneur. » *Circul*., t. I, p. 599. [462]

Dans la collection des Notices manuscrites on trouve ces quelques autres détails : « M. Jean-François Poiret entra au séminaire le 16 mars 1701 ; sa santé était si délicate qu'elle fit longtemps douter si on l'admettrait aux vœux ; son exactitude scrupuleuse à tous les emplois, la modestie, la ferveur, la piété, les talents et l'application qu'il montra en se préparant aux fonctions de la Congrégation firent juger avec raison qu'on pourrait l'admettre. Le fait surpassa les espérances, car il fut ensuite appliqué à tous les emplois de la Congrégation. Il fut plusieurs années professeur, supérieur en diverses maisons, puis visiteur, ensuite directeur des Filles de la Charité et enfin sous-assistant de la maison si nombreuse de Saint-Lazare. Dans chacun de ces emplois il se montra l'homme le plus propre à les exercer et il déploya tant de science, de prudence et de zèle pour le véritable bien de la Congrégation qu'il ne laissa jamais rien à désirer.

Son zèle se montra dans le cours de sa vie en ce qu'il faisait à lui seul l'ouvrage que plusieurs autres auraient à peine pu faire. Après avoir exercé toutes les charges que l'on a dites, il devint sous-assistant de la maison de Saint-Lazare, office bien onéreux parce qu'il avait à faire ce que font les assistants dans les autres maisons ; il était en même temps le directeur spirituel des frères coadjuteurs qui étaient presque toujours au nombre de quatre-vingts. Il avait en outre la conduite des retraitants et c'était lui qui leur donnait le plus souvent

des conférences pendant leurs retraites. Il confessait encore beaucoup de monde de la maison et du dehors, ainsi que les détenus qui étaient dans la maison par ordre des magistrats. Il semblait impossible à un seul homme de remplir tant d'offices à la fois, mais il savait tellement les partager et ménager son temps qu'il a parfaitement accompli son devoir en tout. S'il prenait quelque divertissement, il consistait à aller visiter les diverses prisons de Paris pour y consoler les détenus, les exciter à [463] se convertir et leur fournir tous les secours qui étaient en son pouvoir.

Il fut aussi désigné comme confesseur extraordinaire des Religieuses du Monastère royal de Saint-Louis à Saint-Cyr qui était sous la direction des Missionnaires. Un jour qu'il s'y était rendu, c'était le 1er mars 1757, il se tint au confessionnal pendant près de dix heures, quoiqu'il fût travaillé par la fièvre. Le lendemain, il se leva comme à son ordinaire à quatre heures et vint ensuite à l'oraison avec les autres ; mais lorsqu'il en sortit il sentit qu'il n'en pouvait plus. Un prêtre s'apercevant de son affaissement le suivit et l'obligea à se mettre au lit. On ne tarda pas à s'apercevoir que son âge de soixante-quinze ans joint à sa maladie le mettait dans un état dangereux ; ce qu'apprenant il demanda aussitôt les derniers sacrements qu'il reçut avec de vifs sentiments de piété. Il conserva jusqu'à son dernier soupir sa tranquillité et sa douceur ordinaires et il garda jusqu'à la fin une si parfaite sérénité qu'on peut dire véritablement de lui qu'il s'endormit dans le Seigneur. - *Anciennes Notices manuscrites*.

M. NOBRÉ

PRETRE

22 septembre 1757. Lisbonne.

Notre maison de Lisbonne a subi avec grande peine la perte de M. Nobré, né dans le diocèse de Leiria, qui était entré prêtre dans le séminaire de cette ville. Le temps qu'il passa parmi nous fut très court, car il n'y vécut que cinq ans et un mois. Sa perte néanmoins fut considérable, car c'était un missionnaire qui donnait l'espoir qu'il ferait beaucoup de bien ; c'était véritablement un sujet de valeur : *ad omne opus bonum instructus*. Bon canoniste, aussi bien [464] que légiste, bon théologien et excellent orateur, il était très distingué dans la littérature latine.

Il avait, selon l'usage du pays, même étant ecclésiastique, exercé les fonctions d'avocat, mais à la manière de saint Yves, c'est-à-dire, pour la défense des veuves, des orphelins et des autres personnes pauvres. Les juges de la ville (comme lui docteurs de l'Université de Coïmbre), s'estimaient heureux chaque fois qu'il paraissait pour défendre une cause, sûrs qu'en suivant sa manière de voir ils pourraient en maintenant le droit et leur réputation prononcer leurs sentences en faveur de ses clients.

Quand il se détermina à venir prendre l'habit de Missionnaire, il partit de chez lui sans manifester son dessein, afin d'éviter toute opposition de ses parents et de ses amis, car dans son pays il était regardé comme un très digne prêtre et appelé universellement par les prêtres de son diocèse : *gemma sacerdotum*. Depuis le jour de sa réception jusqu'à son dernier soupir il n'a pas cessé de nous aider par ses conseils et de nous édifier par ses rares exemples. Sa douceur inaltérable le rendait toujours gai ; il avait sans cesse le sourire sur les lèvres. Il était affable, compatissant, disposé à rendre service à chacun. Il avait de lui-même les plus modestes sentiments, quoique tous admirassent en lui des vertus et un rare talent qui le distinguaient entre tous les prêtres de la ville. Il n'y avait pas dans la maison d'emploi si humble qu'il fût qu'il n'exerçât avec plaisir et qu'il ne remplît avec une grande exactitude.

Il était aussi très actif et très dévoué. La longueur de la ville de Lisbonne sur les bords du Tage est de plus d'une lieue, et cependant M. Nobré qui remplissait de bon cœur l'office de deuxième procureur faisait tous les jours à pied cette longue course sans faire attention ni au froid de l'hiver ni aux chaleurs de l'été, et quelquefois à jeun.

A l'occasion du grand tremblement de terre qui renversa presque toutes les églises de la ville et une quantité innom- [465] brable de maisons, dans notre église, qui par une faveur spéciale de Dieu était restée debout, un monde considérable accourut pour se réconcilier avec Dieu et pour se disposer à la mort dont on était menacé devant un pareil fléau. Dans cette circonstance se signala d'une manière particulière le zèle de M. Nobré ; son confessionnal était sans cesse assiégé par une foule de gens qui désiraient se confesser à lui, et pour les satisfaire il ne célébrait quelquefois sa messe qu'à midi. Si dans cette circonstance des pauvres honteux venaient se présenter à lui et lui disaient qu'ils n'avaient pas d'habits convenables pour assister à la messe le dimanche il s'intéressait auprès des personnes riches pour leur obtenir des aumônes, de sorte qu'il les faisait aller ensuite à l'église non seulement pour y entendre la messe, mais encore pour y assister aux instructions et catéchismes qui se faisaient et apprendre à vivre en bons chrétiens selon la loi de Dieu. Plusieurs fois on l'engagea à modérer un peu son zèle et à prendre plus soin de sa santé. Il répondait toujours qu'il se croyait obligé d'écouter la voix de ses pénitents qui lui demandaient instamment son secours.

Son bon cœur le porta quelquefois à oublier les mesures de la prudence. Dans sa bonté, croyant les autres aussi fidèles que lui en ce qui regardait les intérêts matériels, il prêtait facilement de l'argent en se fiant à la parole des gens et sans prendre les assurances suffisantes, de sorte que plusieurs fois la maison souffrit un peu de la trop grande bonté de M. Nobré.

Son union avec Dieu était continuelle ; il appelait souvent son secours, le priant de bouche, car il l'avait toujours présent au coeur. A la fin de sa vie, il souffrit avec patience les violentes douleurs d'une fièvre maligne, et toujours animé d'une grande résignation à la volonté divine il rendit son âme à son Créateur nous laissant tous avec les plus vifs regrets de la mort d'un si bon ouvrier évangélique. - *Anciennes Notices manuscrites*. [466]

M. FRANCOIS CALMET

PRETRE

12 janvier 1758. Villefranche.

Notre Congrégation perdit dans la personne de M. François Calmet un bienfaiteur et un sujet digne des regrets et de la reconnaissance de tous, non seulement à cause des rares qualités qu'il possédait, mais encore de l'aptitude qu'il avait pour toutes les fonctions de l'Institut. En entrant dans la Congrégation, il lui procura de grands avantages, car l'acquisition de la maison de Villefranche du Rouergue et de ses dépendances fut son ouvrage. En outre, toutes les autres maisons où il est passé ont reçu par ses soins de grands avantages non seulement temporels, mais encore spirituels. Il ne put en venir là qu'avec beaucoup de travail, mais il supportait la fatigue non seulement, patiemment, mais encore avec une douce consolation. Ses travaux continus lui occasionnèrent enfin une espèce de léthargie dans laquelle il tomba un mois environ avant sa mort. Alors il suffisait de lui dire quelque mot de ce qui intéressait nos maisons, ou la Congrégation en général, pour qu'aussitôt il fit un effort et répondît à celui qui l'interrogeait. C'était le seul moyen de le soulager dans cette douloureuse position qu'il acceptait volontiers de la main de Notre-Seigneur. Il aimait en particulier à parler de la maison de Villefranche, parce qu'il avait été curé de cette paroisse avant d'être Missionnaire et qu'il avait obtenu la permission de l'unir à la Congrégation.

Néanmoins, quand on lui faisait compliment de son heureuse réussite dans cette union il répondait aussitôt en toute humilité, que ce n'avait pas été une œuvre de l'esprit de l'homme mais une œuvre de la main toute-puissante de Dieu.

Il avait reçu du Créateur de rares talents, et il s'était [467] rendu un véritable ministre de Jésus-Christ en unissant la piété à la science ecclésiastique qu'il possédait parfaitement. Il se prêtait avec un grand dévouement à donner les conférences spirituelles ou les retraites à bon nombre d'ecclésiastiques soit dans la maison de Cahors, soit dans celle de Rodez. Chacun était très édifié de ses instructions et en sortait mieux instruit de ses devoirs et plus animé d'une vraie piété. Le grand désir qu'il avait d'aider son prochain et l'ardeur de son zèle accrurent, pour ainsi dire, ses forces à l'occasion du dernier Jubilé pour donner successivement quatre retraites d'ecclésiastiques, prêchant à chaque retraite trois et même quatre fois par jour.

Sa vertu, sa prudence, son discernement lui avaient concilié l'estime et le respect des grands qui recouraient à lui pour lui demander conseil dans leurs affaires. Sans aucun respect humain il leur disait sa manière de voir, avec une liberté tout apostolique. A ce propos, il disait que la loi de la charité fraternelle obligeait à l'égard de tous et parfois plus strictement à l'égard des grands qu'à l'égard des gens du peuple, parce que ceux-ci trouvaient plus facilement quelqu'un pour les avertir de leurs manquements, tandis que les autres n'étaient entourés que de flatteurs qui facilement sanctionnent leurs plus graves excès. Son tendre amour pour les pauvres se montra surtout dans les dernières années, qui furent très calamiteuses ; outre qu'il paya volontiers la taxe particulière imposée à cet effet, il donna encore d'autres secours. De plus, tous les jours, pendant la cherté des vivres, il faisait distribuer une écuelle de soupe à cent cinquante pauvres : ce qui fit dire dans Villefranche que si dans le pays il y avait eu deux autres maisons qui eussent fait autant, aucun pauvre n'eût souffert de la faim.

Il était d'une remarquable ponctualité. Pendant le cours de sa vie il souffrit des maux très violents et des infirmités très longues, mais il les supporta avec une patience [468] inaltérable pour l'amour de Jésus son Maître, à l'imitation duquel on pouvait bien l'appeler *l'homme de douleurs*.

Il mourut saintement comme il avait vécu, le 12 janvier 1758, muni de tous les sacrements et plein de jours et de mérites. Il avait quatre-vingts ans d'âge, cinquante-trois de sacerdoce et vingt-cinq ans de vocation. - *Anciennes Notices manuscrites*.

M. JOSEPH TORTI

PRETRE

22 décembre 1756. Guisona.

La mort de M. Torti, Supérieur de la maison de Guisona du diocèse d'Urgel en Espagne, arriva le 22 décembre 1759. Il avait soixante-douze ans d'âge et cinquante de vocation. Selon le sentiment de ceux de nos confrères qui ont eu l'avantage de le connaître et de le pratiquer, c'était un très digne Missionnaire qui ne se conduisait que par les règles et les décrets, et d'après les avis et lettres des Supérieurs. C'était un prêtre très instruit, très versé dans la théologie scolastique, dans la sainte Écriture, dans la théologie morale et dans la théologie mystique. Il était aussi entendu dans le chant grégorien, dans l'explication et la pratique des saintes cérémonies. C'était par conséquent un homme orné de toutes les sciences divines et humaines que l'on peut désirer dans un prêtre de notre Congrégation. C'est pourquoi de tous côtés on venait le consulter, même les personnes d'un rang élevé. Néanmoins son humilité lui donnait un très bas sentiment de lui-même.

Notre évêque, qui avait de lui une très grande estime, avait coutume de le consulter et de conférer avec lui sur les choses les plus difficiles et les plus secrètes qui concernaient le gouvernement de son diocèse ; il l'avait pris aussi pour le directeur de sa conscience et il était si satis- [469] fait de la science et de la sagesse de ses réponses qu'il avait coutume de dire qu'il n'avait jamais trouvé en personne une conversation si douce, si simple, si dévote ni si érudite qu'en M. Torti, et qu'il n'avait jamais traité avec un homme qui pût lui être comparé pour la science ni pour la vertu. Il lui était tellement affectionné, qu'afin de pouvoir jouir plus à son aise de sa compagnie et de sa conversation il disait qu'il avait formé le projet de renoncer à son évêché pour venir habiter notre maison et se trouver à côté de lui, ce qu'il ne put mettre à exécution, car ce bon Prélat fut prévenu par la mort. Il disait encore aimablement, en faisant allusion au nom de M. Torti (Tort): « Bien qu'il s'appelle Torti il n'en a pas moins grandement raison dans tout ce qu'il fait ». De plus il le proclamait et non sans fondement l'homme le plus humble et le plus vertueux. L'évêque actuel, qui témoigne beaucoup de bienveillance à notre Institut et qui est un prélat très savant, écrivant de sa propre main à l'évêque de Carthagène l'éloge de M. Torti, lui disait : Je ne puis m'empêcher d'avouer le grand déplaisir que j'ai éprouvé de la mort de M. Torti, car j'avais non seulement de l'estime mais encore de l'affection et de la vénération pour lui à cause de ses rares qualités.

Par le moyen de ses talents et surtout de sa sainteté, il réussissait admirablement dans toutes les œuvres de l'Institut. Néanmoins il fut éprouvé par Dieu comme l'or dans la fournaise par de nombreuses infirmités qu'il supporta avec grande patience et résignation au bon plaisir de Dieu ; jamais on n'entendit sortir de sa bouche la moindre plainte. Il faisait même un usage profitable de ses infirmités en les endurant par amour pour Jésus-Christ crucifié.

Quelques-uns qui ne le connaissaient pas bien le regardaient comme un homme politique ; mais en réalité bien qu'il fût sage et prudent, il n'en était pas moins très sim- [470] ple dans ses paroles et dans ses actions, et il évitait non seulement toute espèce de mensonge, mais encore toutes les équivoques.

Il était souverainement pacifique et doux, bien qu'il eût l'apparence austère et un naturel un peu sévère ; néanmoins, par les actes fréquents de la vertu de douceur, il s'était formé de telle manière que quiconque traitait avec lui le jugeait éminent dans la pratique de cette aimable vertu, et chacun le regardait comme incapable d'y manquer même dans les occasions les plus imprévues.

On pouvait constater envers lui une profonde religion envers Dieu et une tendre piété envers la très sainte Vierge. Il avait aussi une filiale dévotion pour saint Vincent dont il s'étudiait à imiter les vertus. Il cherchait à la communiquer aux autres et à leur distribuer les *Maximes* de ce grand saint qui étaient déjà imprimées ; il en lisait tous les jours quelqu'une afin de les mieux méditer, de les enraciner dans son cœur et de les mettre en pratique. Mais sa dévotion principale fut pour le très saint Sacrement de l'autel, pour lequel sa vénération et son culte étaient inexprimables. Il ne pouvait souffrir à cet égard la moindre irrévérence quelque petite qu'elle fût.

Sa mort causa un extrême regret à tous ceux qui l'avaient connu. Comme le chemin pour aller à l'église de la ville était assez long et incommode plusieurs ecclésiastiques vinrent à la maison pour chanter la messe et pour les funérailles ; il y vint aussi un bon nombre de séculiers qui tenaient à rendre cet hommage au défunt. – *Anciennes Notices manuscrites*.

M. JEAN-CLAUDE RANCE

PRETRE

1760. Notre-Dame de Versailles

Dans sa Circulaire du 1er janvier 1761, M. Debras, Su- [471] périeur général, voulut lui-même tracer cet éloge de M. Rance : « Notre maison de Notre-Dame de Versailles a eu la douleur de perdre son supérieur, en la personne de M. Jean-Claude Rance. Il n'était que dans sa soixante et unième année, et il avait joui, dans sa jeunesse, de la santé la plus vigoureuse. Le zèle, l'étude et le travail avaient aigri son sang, d'où est venue la maladie dont il est mort. Il a été universellement regretté de la cour, de la ville, et des confrères. Il était de ces hommes heureux qui naissent avec une bonne âme : *Sortitus est bonam animan*, qui font l'édification de leurs frères par la régularité de leurs mœurs et qui en font la félicité par la douceur de leur caractère. Bon prêtre, bon missionnaire, pasteur zélé, l'on se souviendra longtemps, dans les deux paroisses de Versailles qu'il a successivement gouvernées, du zèle infatigable avec lequel, de jour, de nuit, et le plus assidûment, il se livrait, dans le confessionnal, à la sanctification du prochain, sans distinction des personnes. Ses manières humbles, bonnes, populaires, lui attiraient la confiance de tout le monde, et il ne s'en servait que pour le bien. » - *Circ*., t. I, p. 640.

M. JACQUES GLOCZEWSKI

PRETRE

8 juin 1761 . Vladislavie ou Wloclavek.

La Maison de Vladislavie, en Pologne, souffrit une grande perte par la mort d'un excellent missionnaire et son vénéré supérieur, M. Jacques G]oczewski qui, le 8 juin 1761, à trois heures après midi, passa à une vie meilleure. Il était né dans la Poméranie, le 1er mai 1714, et fut admis dans la Congrégation le 8 octobre 1735.

Après qu'il eut terminé d'une manière digne d'éloges son séminaire et le cours de ses études, il fut ordonné prêtre et [472] enseigna la théologie pendant plusieurs années dans le séminaire de Vladislavie, où il donna des preuves d'une vertu peu ordinaire. C'est pourquoi, au bout de quelque temps, il fut nommé directeur du séminaire interne de Varsovie, et il y déploya un zèle admirable pour la formation des séminaristes. C'est le témoignage unanime que rendirent de lui tous ceux qui l'avaient vu à 1'œuvre dans cet emploi, et surtout ceux qui avaient eu le bonheur de vivre sous sa direction.

En même temps que cet emploi, il exerçait encore les fonctions de Directeur des Filles de la Charité avec non moins de zèle et de vigilance ; mais sa grande application au travail lui occasionna dans la santé un affaiblissement extraordinaire, qui fit juger expédient de l'envoyer se rétablir dans la maison de Culm. Pendant le cours de l'année qu'il passa dans cette maison, il donna de nouvelles preuves de sa piété ; car, exerçant l'office de procureur et d'administrateur des terres de la maison, il était souvent obligé de rester à la campagne, mais il ne s'y relâchait en rien dans ses exercices ordinaires de piété.

Enfin, en 1751, il fut envoyé supérieur à Vladislavie, et, dans cette nouvelle charge, il donna la même édification pendant les dix années continues qu'il l'exerça. On vit constamment en lui une prudence remarquable dans le gouvernement de sa maison ; tout lui réussissait admirablement dans sa conduite, et ceux mêmes qui ne le goûtaient point étaient obligés d'avouer qu'ils ne voyaient en lui rien de répréhensible : ils étaient même forcés de reconnaître et d'admirer la perspicacité qui accompagnait toutes ses démarches.

Il possédait cet esprit de discernement à un si haut degré que l'on eût dit qu'il avait l'esprit de prophétie, tant il connaissait bien les inclinations de ses sujets et se formait un jugement exact sur leur compte. L'expérience a démontré la vérité et la justesse de ces appréciations. Le

zèle de la [473] gloire de Dieu et du salut des âmes dévorait son cœur et lui faisait employer tous les moyens opportuns et nécessaires pour faire avancer les jeunes clercs dans l'étude, dans la vertu et dans la perfection qui convient à des hommes consacrés au service de Dieu et de l'Église.

C'est pour cette raison qu'il paraissait dans chaque classe au moins une fois la semaine pour assister aux répétitions de théologie, et cette exactitude et cet assujettissement de sa part excitaient le zèle des séminaristes. En outre, pendant tout le temps qu'il fut Supérieur, il prenait souvent la peine de les instruire sur l'administration des sacrements ; et il le faisait avec tant de succès que les élèves reconnaissaient avancer plus en une ou deux heures de ses classes qu'en beaucoup de journées de travail ; et la raison en était que, possédant parfaitement la théologie morale, il donnait promptement et avec justesse toutes les décisions sur les différentes difficultés.

Son zèle paraissait encore dans les conférences spirituelles qu'il donnait soit aux membres de la Congrégation, soit aux séminaristes externes : souvent elles se prolongeaient au delà d'une heure ; mais, de l'aveu de tous ceux qui l'entendaient, on n'y éprouvait ni ennui, ni fatigue, et souvent il arrivait que pendant ses conférences, tous les yeux étaient mouillés de larmes et que l'on disait de lui : *Verba vitæ æternæ habet*. Il a les paroles de la vie éternelle. Ce zèle lui donna une grande force dans les affaires difficiles et ardues, et jamais on ne le vit, par respect humain, ni par crainte d'offenser de grands personnages, s'écarter de la ligne droite, ou renoncer à de sages déterminations prises après mûres délibérations. Sa maxime alors était : Périsse le monde plutôt que la justice !

On voyait surtout des preuves de sa droiture, lorsqu'il s'agissait de l'exclusion du séminaire de quelques clercs qui n'avaient pas les dispositions nécessaires pour en profiter et qui étaient plutôt un obstacle aux autres par leur con- [474] duite peu régulière ; dans ce cas, il ne cédait à aucune instance, à aucune menace même, de la part des prélats ; il tenait ferme à la résolution prise ; et s'il prévoyait qu'il dût s'élever contre lui des murmures mal fondés, il se disposait à les supporter comme il le faisait toujours, c'est-à-dire avec une grande tranquillité et en les offrant à Notre-Seigneur, pour l'amour duquel il les souffrait.

Il avait une grande affection pour la vertu de pauvreté ; les ressources dont il disposait étaient consacrées à l'ornementation de l'église ; et c'est par ce moyen qu'il parvint à y faire construire une petite chapelle de Saint-Vincent. Il y institua aussi, en 1755, la Confrérie de la Très-Sainte-Trinité, et, afin de la faire mieux connaître aux paroissiens, il fit imprimer de petits livres de prières qu'il leur distribuait.

Il avait une tendresse toute paternelle pour ses Missionnaires ; il les secourait dans tous leurs besoins et leur procurait, dans leurs maladies, tous les soulagements qui étaient en son pouvoir. Il était véritablement le père des pauvres et pourvoyait à toutes leurs à nécessités ; il voulait que le procureur de la maison fît constamment des aumônes en proportion avec ses ressources.

Homme d'une patience admirable, bien que toute sa vie il eût parfaitement pratiqué cette vertu, il en vit arriver de jour en jour de nouvelles occasions par la multiplication de ses infirmités ; il les supporta toutes courageusement, sans aucune plainte, et même gaiement.

A la fièvre se joignirent toutes ses anciennes infirmités, qui le réduisirent bientôt à la dernière extrémité. Voyant que les remèdes ne le soulageaient point, il se fit administrer les derniers sacrements ; il se confessa plusieurs fois et reçut la sainte communion avec beaucoup de ferveur.

Quelques heures avant sa mort, il répéta plusieurs fois : *Tempus moriendi, moriemur omnes, senes et juvenes*. Puis il ajouta : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum* [475] *meum*. Et quelques instants après, il rendit son âme à son Créateur, ayant quarante-sept ans d'âge et vingt-six ans de vocation.

Il fut enterré dans l'église cathédrale, et ses funérailles furent honorées de la présence de Mgr l'évêque suffragant de cette ville. On put juger de l'estime que faisaient de lui tout le chapitre, les ecclésiastiques du diocèse et même les séculiers de la ville et des environs par la douleur que tous éprouvèrent à la mort de ce pieux et vertueux Missionnaire ; sa mort véritablement précieuse devant Dieu laissa à tous le désir de faire une fin semblable à la sienne. *Mémoires ; Pologne*, p. 258.

BIENFAITEURS

En tête des bienfaiteurs sous le généralat de M. Debras, nous devons nommer le roi de Portugal JEAN V, décédé en 1750. Dans sa circulaire du 1er janvier 1751, M. de Bras, Supérieur de la Congrégation de la Mission, disait, en s'adressant à toute la Compagnie : « Je vous prie, Messieurs et mes très chers frères, de vous souvenir dans vos saints sacrifices et prières de S. M. le fidélissime don Jean de Bragance V, roi du Portugal, notre insigne bienfaiteur et protecteur, mort dans le courant de l'année dernière, et qui, nous ayant royalement fondés à Lisbonne pour quarante sujets, nous a fait faire à ses dépens une maison propre à l'exercice de toutes nos fonctions. »

Et dans sa Vie de saint Vincent de Paul en portugais, Da Cunha écrivait en 1779 : « Quant au spirituel, Jean V fit faire une traduction en portugais de la Vie de saint Vincent de Paul et il en fit donner une édition magnifique. Il fit faire aussi deux éditions des Règles de la Congrégation, une in-quarto, l'autre in-octavo. Quand les missionnaires [476]

Une demi-heure après il reçut le saint viatique avec une grande piété et en parfaite connaissance. Le matin du jour suivant on lui administra l'extrême-onction et on lui fit la recommandation de l'âme, pendant laquelle il expira tranquillement : *Mortuus est plenus dieirum*.

Les vertus principales que nos confrères ont remarquées dans la personne de M. Bouilly sont nombreuses, et notamment il était d'un naturel pacifique et modéré ; il se montra toujours égal à lui-même et calme dans toutes ses actions ; il se faisait volontiers tout à tous pour gagner tout le monde à Dieu. Il fut vraiment pieux et dévot, et particulièrement zélé pour le service divin. Fidèle à toutes les inspirations de la grâce il montrait une dévotion particulière et un profond respect pour la majesté de Dieu, surtout quand il récitait l'office divin ; il aimait à le réciter à genoux et la tête découverte, même dans les plus grands froids de l'hiver.

Sa conduite fut un signe manifeste de l'amour qu'il a constamment porté à la Congrégation comme à une tendre mère. Les avantages temporels qu'il a procurés à toutes les maisons où il a passé font voir quel était son bon cœur à son égard. Mais il montra bien plus de fidélité encore et non sans beaucoup de fatigue pour aider spirituellement toute la Congrégation. Son zèle pour le salut des âmes s'est fait voir par son assiduité au confessionnal jusque dans un âge très avancé. Il a montré son amour pour les pauvres en prenant à cœur de mettre de côté pour eux tout ce qu'il pouvait et, en laissant par testament de quoi leur faire d'abondantes aumônes après sa mort. Enfin sa mortification lui faisait trouver bon tout ce qu'on lui donnait.

Il était tout rempli de l'esprit de notre saint Fondateur dans la compagnie duquel nous avons la confiance qu'il se trouve pour louer, bénir et remercier son Créateur. - *Anciennes Notices manuscrites*. [461]

M. JEAN-FRANCOIS POIRET

PRETRE

9 mars 1756. Paris ; Saint-Cyr.

Dans sa lettre circulaire du 1er janvier 1758, le Supérieur général, M. Debras, faisait connaître en ces termes le décès de M. François Poiret :

« Le 9 mars de l'année qui vient de finir a été, pour toute cette maison de Saint-Lazare, un jour de profonde tristesse, par la mort de M. Jean-Francois Poiret, arrivée ce même jour à Saint-Cyr, dans l'exercice actuel des confessions extraordinaires. C'est une persuasion universelle, que nous avons perdu un saint, qui faisait ici notre édification, notre joie, et qui était un modèle vivant de toutes les vertus. Homme savant, mais de la vraie science qui fait les saints et les apôtres, ses succès dans la régence, dans plusieurs supériorités de séminaire l'ont fait assez connaître ; mais, homme simple, humble et vertueux, il ne s'est jamais prévalu de son savoir, montrant, pendant le cours de toute sa vie, qu'il n'avait étudié que pour édifier, instruire et servir utilement le prochain. Véritable enfant d'obéissance il ne montrait de volonté sur rien ; on le changeait d'office, d'emploi, de maison : tout lui était égal, parce que, vraiment intérieur, spirituel, mortifié et détaché de ce monde, il trouvait en tout et partout le moyen de servir Dieu. Les bornes de cette lettre ne nous permettent pas de continuer son éloge. Nous ajouterons cependant un trait d'autant plus édifiant, qu'il est peut-être plus rare. Il avait un fort bon patrimoine, et jamais missionnaire ne vécut si pauvre. Il ne prenait absolument rien pour lui, mais tout était pour les pauvres. Il les a même soulagés au-delà de ses revenus, étant mort sans un sou, et chargé de promesses auxquelles sa famille, également vertueuse, a fait honneur. » *Circul*., t. I, p. 599. [462]

Dans la collection des Notices manuscrites on trouve ces quelques autres détails : « M. Jean-François Poiret entra au séminaire le 16 mars 1701 ; sa santé était si délicate qu'elle fit longtemps douter si on l'admettrait aux vœux ; son exactitude scrupuleuse à tous les emplois, la modestie, la ferveur, la piété, les talents et l'application qu'il montra en se préparant aux fonctions de la Congrégation firent juger avec raison qu'on pourrait l'admettre. Le fait surpassa les espérances, car il fut ensuite appliqué à tous les emplois de la Congrégation. Il fut plusieurs années professeur, supérieur en diverses maisons, puis visiteur, ensuite directeur des Filles de la Charité et enfin sous-assistant de la maison si nombreuse de Saint-Lazare. Dans chacun de ces emplois il se montra l'homme le plus propre à les exercer et il déploya tant de science, de prudence et de zèle pour le véritable bien de la Congrégation qu'il ne laissa jamais rien à désirer.

Son zèle se montra dans le cours de sa vie en ce qu'il faisait à lui seul l'ouvrage que plusieurs autres auraient à peine pu faire. Après avoir exercé toutes les charges que l'on a dites, il devint sous-assistant de la maison de Saint-Lazare, office bien onéreux parce qu'il avait à faire ce que font les assistants dans les autres maisons ; il était en même temps le directeur spirituel des frères coadjuteurs qui étaient presque toujours au nombre de quatre-vingts. Il avait en outre la conduite des retraitants et c'était lui qui leur donnait le plus souvent des conférences pendant leurs retraites. Il confessait encore beaucoup de monde de la maison et du dehors, ainsi que les détenus qui étaient dans la maison par ordre des magistrats. Il semblait impossible à un seul homme de remplir tant d'offices à la fois, mais il savait tellement les partager et ménager son temps qu'il a parfaitement accompli son devoir en tout. S'il prenait quelque divertissement, il consistait à aller visiter les diverses prisons de Paris pour y consoler les détenus, les exciter à [463] se convertir et leur fournir tous les secours qui étaient en son pouvoir.

Il fut aussi désigné comme confesseur extraordinaire des Religieuses du Monastère royal de Saint-Louis à Saint-Cyr qui était sous la direction des Missionnaires. Un jour qu'il s'y était rendu, c'était le 1er mars 1757, il se tint au confessionnal pendant près de dix heures, quoiqu'il fût travaillé par la fièvre. Le lendemain, il se leva comme à son ordinaire à quatre heures et

vint ensuite à l'oraison avec les autres ; mais lorsqu'il en sortit il sentit qu'il n'en pouvait plus. Un prêtre s'apercevant de son affaissement le suivit et l'obligea à se mettre au lit. On ne tarda pas à s'apercevoir que son âge de soixante-quinze ans joint à sa maladie le mettait dans un état dangereux ; ce qu'apprenant il demanda aussitôt les derniers sacrements qu'il reçut avec de vifs sentiments de piété. Il conserva jusqu'à son dernier soupir sa tranquillité et sa douceur ordinaires et il garda jusqu'à la fin une si parfaite sérénité qu'on peut dire véritablement de lui qu'il s'endormit dans le Seigneur. - *Anciennes Notices manuscrites*.

M. NOBRÉ

PRETRE

22 septembre 1757. Lisbonne.

Notre maison de Lisbonne a subi avec grande peine la perte de M. Nobré, né dans le diocèse de Leiria, qui était entré prêtre dans le séminaire de cette ville. Le temps qu'il passa parmi nous fut très court, car il n'y vécut que cinq ans et un mois. Sa perte néanmoins fut considérable, car c'était un missionnaire qui donnait l'espoir qu'il ferait beaucoup de bien ; c'était véritablement un sujet de valeur : *ad omne opus bonum instructus*. Bon canoniste, aussi bien [464] que légiste, bon théologien et excellent orateur, il était très distingué dans la littérature latine.

Il avait, selon l'usage du pays, même étant ecclésiastique, exercé les fonctions d'avocat, mais à la manière de saint Yves, c'est-à-dire, pour la défense des veuves, des orphelins et des autres personnes pauvres. Les juges de la ville (comme lui docteurs de l'Université de Coïmbre), s'estimaient heureux chaque fois qu'il paraissait pour défendre une cause, sûrs qu'en suivant sa manière de voir ils pourraient en maintenant le droit et leur réputation prononcer leurs sentences en faveur de ses clients.

Quand il se détermina à venir prendre l'habit de Missionnaire, il partit de chez lui sans manifester son dessein, afin d'éviter toute opposition de ses parents et de ses amis, car dans son pays il était regardé comme un très digne prêtre et appelé universellement par les prêtres de son diocèse : *gemma sacerdotum*. Depuis le jour de sa réception jusqu'à son dernier soupir il n'a pas cessé de nous aider par ses conseils et de nous édifier par ses rares exemples. Sa douceur inaltérable le rendait toujours gai ; il avait sans cesse le sourire sur les lèvres. Il était affable, compatissant, disposé à rendre service à chacun. Il avait de lui-même les plus modestes sentiments, quoique tous admirassent en lui des vertus et un rare talent qui le distinguaient entre tous les prêtres de la ville. Il n'y avait pas dans la maison d'emploi si humble qu'il fût qu'il n'exerçât avec plaisir et qu'il ne remplît avec une grande exactitude.

Il était aussi très actif et très dévoué. La longueur de la ville de Lisbonne sur les bords du Tage est de plus d'une lieue, et cependant M. Nobré qui remplissait de bon cœur l'office de deuxième procureur faisait tous les jours à pied cette longue course sans faire attention ni au froid de l'hiver ni aux chaleurs de l'été, et quelquefois à jeun.

A l'occasion du grand tremblement de terre qui renversa presque toutes les églises de la ville et une quantité innom- [465] brable de maisons, dans notre église, qui par une faveur spéciale de Dieu était restée debout, un monde considérable accourut pour se réconcilier avec Dieu et pour se disposer à la mort dont on était menacé devant un pareil fléau. Dans cette circonstance se signala d'une manière particulière le zèle de M. Nobré ; son confessionnal était sans cesse assiégé par une foule de gens qui désiraient se confesser à lui, et pour les satisfaire il ne célébrait quelquefois sa messe qu'à midi. Si dans cette circonstance des pauvres honteux venaient se présenter à lui et lui disaient qu'ils n'avaient pas d'habits convenables

pour assister à la messe le dimanche il s'intéressait auprès des personnes riches pour leur obtenir des aumônes, de sorte qu'il les faisait aller ensuite à l'église non seulement pour y entendre la messe, mais encore pour y assister aux instructions et catéchismes qui se faisaient et apprendre à vivre en bons chrétiens selon la loi de Dieu. Plusieurs fois on l'engagea à modérer un peu son zèle et à prendre plus soin de sa santé. Il répondait toujours qu'il se croyait obligé d'écouter la voix de ses pénitents qui lui demandaient instamment son secours.

Son bon cœur le porta quelquefois à oublier les mesures de la prudence. Dans sa bonté, croyant les autres aussi fidèles que lui en ce qui regardait les intérêts matériels, il prêtait facilement de l'argent en se fiant à la parole des gens et sans prendre les assurances suffisantes, de sorte que plusieurs fois la maison souffrit un peu de la trop grande bonté de M. Nobré.

Son union avec Dieu était continuelle ; il appelait souvent son secours, le priant de bouche, car il l'avait toujours présent au coeur. A la fin de sa vie, il souffrit avec patience les violentes douleurs d'une fièvre maligne, et toujours animé d'une grande résignation à la volonté divine il rendit son âme à son Créateur nous laissant tous avec les plus vifs regrets de la mort d'un si bon ouvrier évangélique. - *Anciennes Notices manuscrites*. [466]

M. FRANCOIS CALMET

PRETRE

12 janvier 1758. Villefranche.

Notre Congrégation perdit dans la personne de M. François Calmet un bienfaiteur et un sujet digne des regrets et de la reconnaissance de tous, non seulement à cause des rares qualités qu'il possédait, mais encore de l'aptitude qu'il avait pour toutes les fonctions de l'Institut. En entrant dans la Congrégation, il lui procura de grands avantages, car l'acquisition de la maison de Villefranche du Rouergue et de ses dépendances fut son ouvrage. En outre, toutes les autres maisons où il est passé ont reçu par ses soins de grands avantages non seulement temporels, mais encore spirituels. Il ne put en venir là qu'avec beaucoup de travail, mais il supportait la fatigue non seulement, patiemment, mais encore avec une douce consolation. Ses travaux continus lui occasionnèrent enfin une espèce de léthargie dans laquelle il tomba un mois environ avant sa mort. Alors il suffisait de lui dire quelque mot de ce qui intéressait nos maisons, ou la Congrégation en général, pour qu'aussitôt il fit un effort et répondît à celui qui l'interrogeait. C'était le seul moyen de le soulager dans cette douloureuse position qu'il acceptait volontiers de la main de Notre-Seigneur. Il aimait en particulier à parler de la maison de Villefranche, parce qu'il avait été curé de cette paroisse avant d'être Missionnaire et qu'il avait obtenu la permission de l'unir à la Congrégation. Néanmoins, quand on lui faisait compliment de son heureuse réussite dans cette union il répondait aussitôt en toute humilité, que ce n'avait pas été une œuvre de l'esprit de l'homme mais une œuvre de la main toute-puissante de Dieu.

Il avait reçu du Créateur de rares talents, et il s'était [467] rendu un véritable ministre de Jésus-Christ en unissant la piété à la science ecclésiastique qu'il possédait parfaitement. Il se prêtait avec un grand dévouement à donner les conférences spirituelles ou les retraites à bon nombre d'ecclésiastiques soit dans la maison de Cahors, soit dans celle de Rodez. Chacun était très édifié de ses instructions et en sortait mieux instruit de ses devoirs et plus animé d'une vraie piété. Le grand désir qu'il avait d'aider son prochain et l'ardeur de son zèle accrurent, pour ainsi dire, ses forces à l'occasion du dernier Jubilé pour donner successivement quatre retraites d'ecclésiastiques, prêchant à chaque retraite trois et même quatre fois par jour.

Sa vertu, sa prudence, son discernement lui avaient concilié l'estime et le respect des grands qui recouraient à lui pour lui demander conseil dans leurs affaires. Sans aucun respect humain il leur disait sa manière de voir, avec une liberté tout apostolique. A ce propos, il disait que la loi de la charité fraternelle obligeait à l'égard de tous et parfois plus strictement à l'égard des grands qu'à l'égard des gens du peuple, parce que ceux-ci trouvaient plus facilement quelqu'un pour les avertir de leurs manquements, tandis que les autres n'étaient entourés que de flatteurs qui facilement sanctionnent leurs plus graves excès. Son tendre amour pour les pauvres se montra surtout dans les dernières années, qui furent très calamiteuses ; outre qu'il paya volontiers la taxe particulière imposée à cet effet, il donna encore d'autres secours. De plus, tous les jours, pendant la cherté des vivres, il faisait distribuer une écuelle de soupe à cent cinquante pauvres : ce qui fit dire dans Villefranche que si dans le pays il y avait eu deux autres maisons qui eussent fait autant, aucun pauvre n'eût souffert de la faim.

Il était d'une remarquable ponctualité. Pendant le cours de sa vie il souffrit des maux très violents et des infirmités très longues, mais il les supporta avec une patience [468] inaltérable pour l'amour de Jésus son Maître, à l'imitation duquel on pouvait bien l'appeler *l'homme de douleurs*.

Il mourut saintement comme il avait vécu, le 12 janvier 1758, muni de tous les sacrements et plein de jours et de mérites. Il avait quatre-vingts ans d'âge, cinquante-trois de sacerdoce et vingt-cinq ans de vocation. - *Anciennes Notices manuscrites*.

M. JOSEPH TORTI

PRETRE

22 décembre 1756. Guisona.

La mort de M. Torti, Supérieur de la maison de Guisona du diocèse d'Urgel en Espagne, arriva le 22 décembre 1759. Il avait soixante-douze ans d'âge et cinquante de vocation. Selon le sentiment de ceux de nos confrères qui ont eu l'avantage de le connaître et de le pratiquer, c'était un très digne Missionnaire qui ne se conduisait que par les règles et les décrets, et d'après les avis et lettres des Supérieurs. C'était un prêtre très instruit, très versé dans la théologie scolastique, dans la sainte Écriture, dans la théologie morale et dans la théologie mystique. Il était aussi entendu dans le chant grégorien, dans l'explication et la pratique des saintes cérémonies. C'était par conséquent un homme orné de toutes les sciences divines et humaines que l'on peut désirer dans un prêtre de notre Congrégation. C'est pourquoi de tous côtés on venait le consulter, même les personnes d'un rang élevé. Néanmoins son humilité lui donnait un très bas sentiment de lui-même.

Notre évêque, qui avait de lui une très grande estime, avait coutume de le consulter et de conférer avec lui sur les choses les plus difficiles et les plus secrètes qui concernaient le gouvernement de son diocèse ; il l'avait pris aussi pour le directeur de sa conscience et il était si satis- [469] fait de la science et de la sagesse de ses réponses qu'il avait coutume de dire qu'il n'avait jamais trouvé en personne une conversation si douce, si simple, si dévote ni si érudite qu'en M. Torti, et qu'il n'avait jamais traité avec un homme qui pût lui être comparé pour la science ni pour la vertu. Il lui était tellement affectionné, qu'afin de pouvoir jouir plus à son aise de sa compagnie et de sa conversation il disait qu'il avait formé le projet de renoncer à son évêché pour venir habiter notre maison et se trouver à côté de lui, ce qu'il ne put mettre à exécution, car ce bon Prélat fut prévenu par la mort. Il disait encore aimablement, en faisant allusion au nom de M. Torti (Tort): « Bien qu'il s'appelle Torti il n'en a pas moins grandement raison dans tout ce qu'il fait ». De plus il le proclamait et non sans fondement

l'homme le plus humble et le plus vertueux. L'évêque actuel, qui témoigne beaucoup de bienveillance à notre Institut et qui est un prélat très savant, écrivant de sa propre main à l'évêque de Carthagène l'éloge de M. Torti, lui disait : Je ne puis m'empêcher d'avouer le grand déplaisir que j'ai éprouvé de la mort de M. Torti, car j'avais non seulement de l'estime mais encore de l'affection et de la vénération pour lui à cause de ses rares qualités.

Par le moyen de ses talents et surtout de sa sainteté, il réussissait admirablement dans toutes les œuvres de l'Institut. Néanmoins il fut éprouvé par Dieu comme l'or dans la fournaise par de nombreuses infirmités qu'il supporta avec grande patience et résignation au bon plaisir de Dieu ; jamais on n'entendit sortir de sa bouche la moindre plainte. Il faisait même un usage profitable de ses infirmités en les endurant par amour pour Jésus-Christ crucifié.

Quelques-uns qui ne le connaissaient pas bien le regardaient comme un homme politique ; mais en réalité bien qu'il fût sage et prudent, il n'en était pas moins très sim- [470] ple dans ses paroles et dans ses actions, et il évitait non seulement toute espèce de mensonge, mais encore toutes les équivoques.

Il était souverainement pacifique et doux, bien qu'il eût l'apparence austère et un naturel un peu sévère ; néanmoins, par les actes fréquents de la vertu de douceur, il s'était formé de telle manière que quiconque traitait avec lui le jugeait éminent dans la pratique de cette aimable vertu, et chacun le regardait comme incapable d'y manquer même dans les occasions les plus imprévues.

On pouvait constater envers lui une profonde religion envers Dieu et une tendre piété envers la très sainte Vierge. Il avait aussi une filiale dévotion pour saint Vincent dont il s'étudiait à imiter les vertus. Il cherchait à la communiquer aux autres et à leur distribuer les *Maximes* de ce grand saint qui étaient déjà imprimées ; il en lisait tous les jours quelqu'une afin de les mieux méditer, de les enraciner dans son cœur et de les mettre en pratique. Mais sa dévotion principale fut pour le très saint Sacrement de l'autel, pour lequel sa vénération et son culte étaient inexprimables. Il ne pouvait souffrir à cet égard la moindre irrévérence quelque petite qu'elle fût.

Sa mort causa un extrême regret à tous ceux qui l'avaient connu. Comme le chemin pour aller à l'église de la ville était assez long et incommode plusieurs ecclésiastiques vinrent à la maison pour chanter la messe et pour les funérailles ; il y vint aussi un bon nombre de séculiers qui tenaient à rendre cet hommage au défunt. – *Anciennes Notices manuscrites*.

———————

M. JEAN-CLAUDE RANCE

PRETRE

1760. Notre-Dame de Versailles

Dans sa Circulaire du 1er janvier 1761, M. Debras, Su- [471] périeur général, voulut lui-même tracer cet éloge de M. Rance : « Notre maison de Notre-Dame de Versailles a eu la douleur de perdre son supérieur, en la personne de M. Jean-Claude Rance. Il n'était que dans sa soixante et unième année, et il avait joui, dans sa jeunesse, de la santé la plus vigoureuse. Le zèle, l'étude et le travail avaient aigri son sang, d'où est venue la maladie dont il est mort. Il a été universellement regretté de la cour, de la ville, et des confrères. Il était de ces hommes heureux qui naissent avec une bonne âme : *Sortitus est bonam animan*, qui font l'édification de leurs frères par la régularité de leurs mœurs et qui en font la félicité par la douceur de leur caractère. Bon prêtre, bon missionnaire, pasteur zélé, l'on se souviendra longtemps, dans les deux paroisses de Versailles qu'il a successivement gouvernées, du zèle infatigable avec

lequel, de jour, de nuit, et le plus assidûment, il se livrait, dans le confessionnal, à la sanctification du prochain, sans distinction des personnes. Ses manières humbles, bonnes, populaires, lui attiraient la confiance de tout le monde, et il ne s'en servait que pour le bien. » - *Circ.*, t. I, p. 640.

M. JACQUES GLOCZEWSKI

PRETRE

8 juin 1761 . Vladislavie ou Wloclavek.

La Maison de Vladislavie, en Pologne, souffrit une grande perte par la mort d'un excellent missionnaire et son vénéré supérieur, M. Jacques G]oczewski qui, le 8 juin 1761, à trois heures après midi, passa à une vie meilleure. Il était né dans la Poméranie, le 1er mai 1714, et fut admis dans la Congrégation le 8 octobre 1735.

Après qu'il eut terminé d'une manière digne d'éloges son séminaire et le cours de ses études, il fut ordonné prêtre et [472] enseigna la théologie pendant plusieurs années dans le séminaire de Vladislavie, où il donna des preuves d'une vertu peu ordinaire. C'est pourquoi, au bout de quelque temps, il fut nommé directeur du séminaire interne de Varsovie, et il y déploya un zèle admirable pour la formation des séminaristes. C'est le témoignage unanime que rendirent de lui tous ceux qui l'avaient vu à 1'œuvre dans cet emploi, et surtout ceux qui avaient eu le bonheur de vivre sous sa direction.

En même temps que cet emploi, il exerçait encore les fonctions de Directeur des Filles de la Charité avec non moins de zèle et de vigilance ; mais sa grande application au travail lui occasionna dans la santé un affaiblissement extraordinaire, qui fit juger expédient de l'envoyer se rétablir dans la maison de Culm. Pendant le cours de l'année qu'il passa dans cette maison, il donna de nouvelles preuves de sa piété ; car, exerçant l'office de procureur et d'administrateur des terres de la maison, il était souvent obligé de rester à la campagne, mais il ne s'y relâchait en rien dans ses exercices ordinaires de piété.

Enfin, en 1751, il fut envoyé supérieur à Vladislavie, et, dans cette nouvelle charge, il donna la même édification pendant les dix années continues qu'il l'exerça. On vit constamment en lui une prudence remarquable dans le gouvernement de sa maison ; tout lui réussissait admirablement dans sa conduite, et ceux mêmes qui ne le goûtaient point étaient obligés d'avouer qu'ils ne voyaient en lui rien de répréhensible : ils étaient même forcés de reconnaître et d'admirer la perspicacité qui accompagnait toutes ses démarches.

Il possédait cet esprit de discernement à un si haut degré que l'on eût dit qu'il avait l'esprit de prophétie, tant il connaissait bien les inclinations de ses sujets et se formait un jugement exact sur leur compte. L'expérience a démontré la vérité et la justesse de ces appréciations. Le zèle de la [473] gloire de Dieu et du salut des âmes dévorait son cœur et lui faisait employer tous les moyens opportuns et nécessaires pour faire avancer les jeunes clercs dans l'étude, dans la vertu et dans la perfection qui convient à des hommes consacrés au service de Dieu et de l'Église.

C'est pour cette raison qu'il paraissait dans chaque classe au moins une fois la semaine pour assister aux répétitions de théologie, et cette exactitude et cet assujettissement de sa part excitaient le zèle des séminaristes. En outre, pendant tout le temps qu'il fut Supérieur, il prenait souvent la peine de les instruire sur l'administration des sacrements ; et il le faisait avec tant de succès que les élèves reconnaissaient avancer plus en une ou deux heures de ses classes qu'en beaucoup de journées de travail ; et la raison en était que, possédant

parfaitement la théologie morale, il donnait promptement et avec justesse toutes les décisions sur les différentes difficultés.

Son zèle paraissait encore dans les conférences spirituelles qu'il donnait soit aux membres de la Congrégation, soit aux séminaristes externes : souvent elles se prolongeaient au delà d'une heure ; mais, de l'aveu de tous ceux qui l'entendaient, on n'y éprouvait ni ennui, ni fatigue, et souvent il arrivait que pendant ses conférences, tous les yeux étaient mouillés de larmes et que l'on disait de lui : *Verba vitæ æternæ habet*. Il a les paroles de la vie éternelle. Ce zèle lui donna une grande force dans les affaires difficiles et ardues, et jamais on ne le vit, par respect humain, ni par crainte d'offenser de grands personnages, s'écarter de la ligne droite, ou renoncer à de sages déterminations prises après mûres délibérations. Sa maxime alors était : Périsse le monde plutôt que la justice !

On voyait surtout des preuves de sa droiture, lorsqu'il s'agissait de l'exclusion du séminaire de quelques clercs qui n'avaient pas les dispositions nécessaires pour en profiter et qui étaient plutôt un obstacle aux autres par leur con- [474] duite peu régulière ; dans ce cas, il ne cédait à aucune instance, à aucune menace même, de la part des prélats ; il tenait ferme à la résolution prise ; et s'il prévoyait qu'il dût s'élever contre lui des murmures mal fondés, il se disposait à les supporter comme il le faisait toujours, c'est-à-dire avec une grande tranquillité et en les offrant à Notre-Seigneur, pour l'amour duquel il les souffrait.

Il avait une grande affection pour la vertu de pauvreté ; les ressources dont il disposait étaient consacrées à l'ornementation de l'église ; et c'est par ce moyen qu'il parvint à y faire construire une petite chapelle de Saint-Vincent. Il y institua aussi, en 1755, la Confrérie de la Très-Sainte-Trinité, et, afin de la faire mieux connaître aux paroissiens, il fit imprimer de petits livres de prières qu'il leur distribuait.

Il avait une tendresse toute paternelle pour ses Missionnaires ; il les secourait dans tous leurs besoins et leur procurait, dans leurs maladies, tous les soulagements qui étaient en son pouvoir. Il était véritablement le père des pauvres et pourvoyait à toutes leurs à nécessités ; il voulait que le procureur de la maison fît constamment des aumônes en proportion avec ses ressources.

Homme d'une patience admirable, bien que toute sa vie il eût parfaitement pratiqué cette vertu, il en vit arriver de jour en jour de nouvelles occasions par la multiplication de ses infirmités ; il les supporta toutes courageusement, sans aucune plainte, et même gaiement.

A la fièvre se joignirent toutes ses anciennes infirmités, qui le réduisirent bientôt à la dernière extrémité. Voyant que les remèdes ne le soulageaient point, il se fit administrer les derniers sacrements ; il se confessa plusieurs fois et reçut la sainte communion avec beaucoup de ferveur.

Quelques heures avant sa mort, il répéta plusieurs fois : *Tempus moriendi, moriemur omnes, senes et juvenes*. Puis il ajouta : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum* [475] *meum*. Et quelques instants après, il rendit son âme à son Créateur, ayant quarante-sept ans d'âge et vingt-six ans de vocation.

Il fut enterré dans l'église cathédrale, et ses funérailles furent honorées de la présence de Mgr l'évêque suffragant de cette ville. On put juger de l'estime que faisaient de lui tout le chapitre, les ecclésiastiques du diocèse et même les séculiers de la ville et des environs par la douleur que tous éprouvèrent à la mort de ce pieux et vertueux Missionnaire ; sa mort véritablement précieuse devant Dieu laissa à tous le désir de faire une fin semblable à la sienne. *Mémoires ; Pologne*, p. 258.

BIENFAITEURS

En tête des bienfaiteurs sous le généralat de M. Debras, nous devons nommer le roi de Portugal JEAN V, décédé en 1750. Dans sa circulaire du 1er janvier 1751, M. de Bras, Supérieur de la Congrégation de la Mission, disait, en s'adressant à toute la Compagnie : « Je vous prie, Messieurs et mes très chers frères, de vous souvenir dans vos saints sacrifices et prières de S. M. le fidélissime don Jean de Bragance V, roi du Portugal, notre insigne bienfaiteur et protecteur, mort dans le courant de l'année dernière, et qui, nous ayant royalement fondés à Lisbonne pour quarante sujets, nous a fait faire à ses dépens une maison propre à l'exercice de toutes nos fonctions. »

Et dans sa Vie de saint Vincent de Paul en portugais, Da Cunha écrivait en 1779 : « Quant au spirituel, Jean V fit faire une traduction en portugais de la Vie de saint Vincent de Paul et il en fit donner une édition magnifique. Il fit faire aussi deux éditions des Règles de la Congrégation, une in-quarto, l'autre in-octavo. Quand les missionnaires [476] donnèrent, en 1744, la première mission à Santo-Antonio do Tojal, le très zélé prince fit dire beaucoup de messes pour son succès. Il avait une si grande affection pour l'Institut, désirant son expansion dans tout le royaume, qu'il recommanda au sérénissime dom José, qui était venu lui baiser la main avant de se rendre à son archevêché de Braga, de fonder une maison de la Mission dans cette ville.

« Enfin, ou ne peut qu'admirer sa pureté d'intention ; en effet, étant fondateur de la maison, et l'ayant dotée des rentes nécessaires, il n'attendit sa récompense que de Dieu seul, ne laissant pas à la maison la moindre obligation ou charge.

« La Congrégation, pour perpétuer la mémoire de son bien-aimé Père, non contente des très solennelles funérailles qu'elle lui fit, établit qu'on célébrerait solennellement l'anniversaire de sa mort. Et, à la maison de Saint-Lazare, à Paris, maison-mère de la Congrégation de la Mission, le portrait du très auguste monarque est placé à côté du saint fondateur Vincent de Paul, comme monument perpétuel de la reconnaissance que lui garde la Congrégration de la Mission. » Nous avons donné le portrait du roi Jean V dans les *Annales*, t. LXXI, p. 113 (1906).

M. Debras a mentionné dans ses Circulaires successives divers autres bienfaiteurs. Il écrivait en 1750 : « L'année que nous venons de finir a vu la consommation du bel établissement que Mgr Nicolas WYZYCKI archevêque de Léopol a fait d'une maison de notre Institut, dans sa ville archiépiscopale. Ce seigneur, aussi recommandable par sa haute piété que par son illustre naissance, s'est plu à signaler sa dévotion envers saint Vincent, et à marquer son estime et son affection pour nous. Il avait déjà noblement fondé une maison de Filles de la Charité. Il mérite, comme on le conçoit aisément, une part abondante dans nos voeux et dans nos prières. » [477]

En 1752 : « Son Altesse, Monseigneur le prince SANGUSK0, grand maréchal de Lithuanie, généreux fondateur de notre maison de Zaslaw, nous a, pendant sa vie, comblés de bienfaits. Nous devons, non seulement nous intéresser à son repos éternel, mais de plus, faire des vœux pour la prospérité de son illustre famille, ayant dans madame la maréchale, son épouse, et le prince de Sangusko, son fils, deux héritiers de ses bontés pour nous, qui soutiennent avec le même zèle cette nouvelle fondation, ouvrage et monument de leur piété» (*Circ*., 1752).

« Entre nos bienfaiteurs, on doit spécialement nommer M. Charles ALZONI, qui, éloigné de Naples de vingt milles, sans aucune habitude avec les Missionnaires, mais touché de la réputation de leur sagesse, et sur le bruit des grands fruits de leurs fonctions, dans le désir de contribuer à si grand bien et de participer à tant de mérites, a un fait, en mourant, la maison de Naples, sa légataire universelle : héritage qui, sans le mobilier, qui est assez considérable,

peut monter, comme on le marquait alors, à sept ou huit cents ducats de revenu annuel. Il y a quelques charges sans doute, mais la plupart sont favorables à nos fonctions. Un tel bienfait mérite bien que toute la Congrégation en témoigne sa reconnaissance devant Dieu. » (*Circ*., 752) [751 I 556]

« M. le Comte BRANICKI, grand général et premier sénateur de Pologne, fondateur de l'établissement des Missionnaires à Tykocin, termina cette œuvre avec toute la générosité d'un grand cœur, plein de religion et de piété. » (*Circ*., 1752).

« M. le Comte POTOCKI, staroste de Kaniow, a considérablement augmenté la fondation à Horodenka. Il a déjà achevé le bâtiment de notre nouvelle maison, et l'église, [478] qui est très belle, est fort avancée. » (*Circ*., 1756 ; et *Mémoires, Pologne* p. 342).

En 1757, M. Debras écrivait : « Je recommande à vos prières le repos de l'âme de Mme DE SAINT-BAZILE, religieuse bénélictine, décédée le 31 août de l'année dernière, en l'abbaye de Notre-Dame de Braine, diocèse de Soissons. C'est celle qui, étant à Montmirail, en Brie, fut favorisée, à l'invocation de notre saint instituteur, d'un miracle que Rome même a reconnu pour authentique. Pendant sa dernière maladie, elle a désiré d'être recommandée aux prières de la Congrégation.

MARIE-THERESE d'Autriche, impératrice d'Allemagne et reine de Hongrie, témoigna à l'occasion de la fondation du séminaire de Vienne en Autriche une grande bienveillance aux Missionnaires. M. Debras écrivait, au sujet de ce séminaire en 1761 : « En attendant que cet établissement ait pris une forme solide, c'est l'impératrice elle-même qui fournit à la subsistance des Missionnaires, et l'estime et la confiance qu'on leur témoigne leur présagent un heureux succès. » Et il ajoutait : « L'impératrice-reine veut aussi faire venir six Filles de la Charité pour les établir dans sa ville de Vienne. » (*Mémoires, Pologne*, p. 415).

Parmi les bienfaiteurs, M. Lebras en mentionnait un en 1757 (t. I, p. 595), lequel, disait-il, ne veut point être nommé. Il vient de fonder, ajoutait-il, en faveur du séminaire interne de Rome, trois patrimoines pour de bons postulants qui faute de titre ne pourraient être reçus et il est disposé à en fonder trois ou quatre autres. Le fondateur met ces conditions, savoir, que, pendant tout le temps que les postulants, à qui les titres auront été appliqués, seront dans les ordres mineurs, le revenu sera partagé en trois parts, dont la première doit être pour la sacristie, preuve [479] de zèle pour le culte de Dieu ; l'autre, pour la bibliothèque, marque d'un zèle utile à l'instruction ; enfin, la troisième est laissée au bon plaisir du visiteur de la province, pour être économisée prudemment en faveur des autres postulants, qui, ayant leurs titres, n'auraient pas facilement pour les autres frais. L'on dira ici que voilà un bienfaiteur qui fait le bien pour le bien, et qui, sans aucun autre intérêt, a les vues les plus précieuses pour le bien faire.

La Circulaire de 1761 portait cette mention : « Nous devons d'une manière spéciale donner une ample part dans nos prières à Mme la duchesse DE SAINT-ÉLIE, morte à Naples le 5 novembre de l'année dernière. Cette dame, plus illustre encore par son éminente piété que par sa haute naissance, était princesse du Saint-Empire, étant née comtesse de Brandis-Starenbergh. Pendant tout son séjour à la cour de Naples, elle y a donné l'exemple de toutes

les vertus. Elle était de ces femmes fortes, pleines de religion et de foi, que Dieu, dans sa miséricorde, donne en spectacle au monde pour le confondre de sa corruption et de son impiété. Les œuvres de miséricorde de cette grande princesse, sa religion, sa piété, son recueillement, son éloignement des divertissements même honnêtes, son mépris du monde, lui avaient acquis une réputation distinguée parmi les dames les plus sages et les plus vertueuses de la ville et de la cour. Saint Vincent de Paul était d'une manière spéciale son avocat et son protecteur. Elle avait pour lui la dévotion la plus tendre et la plus solide. Il était le père des pauvres : pour l'honorer en imitant ses œuvres, elle les admettait dans son palais, qui était devenu comme un hôpital, et elle aimait à panser leurs plaies de ses propres mains. Elle l'invoquait avec une pleine confiance. Elle a envoyé ici, pour suspendre devant la châsse de ce grand saint, une belle lampe d'argent dont on admire la délicatesse et le goût. Insigne bienfaitrice de notre Congrégation, elle a [480] donné, de son vivant, à notre maison de Naples, environ 30 000 livres, monnaie de France, et, à sa mort, elle en a donné 15 000 autres, partie pour fonder une messe perpétuelle pour le repos de son âme, partie pour parfaire la construction de la nouvelle église, qui est commencée. Elle a de même laissé, pour cette église, toute sa chapelle domestique : ornements, vases sacrés, calices, chandeliers. Dans toutes les chambres de son palais, on voyait des tableaux et images de saint Vincent. Le désir de participer aux bonnes œuvres de la Congrégation lui avait obtenu des patentes d'affiliation ; elle s'était de même associée à la Compagnie des Filles de la Charité. Elle en avait obtenu l'habit, avec lequel elle a voulu mourir, être ensevelie et inhumée dans notre église de Naples. Il est d'autant plus juste de lui faire part de nos suffrages que, pendant sa vie, elle faisait elle-même également offrir le sacrifice pour chaque missionnaire et Fille de la Charité dont elle apprenait la mort. » - Nous avons donné le portrait et une notice biographique de Mme la duchesse de *Saint-Élie* dans les *Annales de la Mission*, t. LXX, p. 277 (1905).

En Espagne, Mme ROSA-MARIA de CASTRO, comtesse de Lemos, veuve de M. Guillerno de Moncadas, marquis de Aytona, mit en œuvre toute son influence pour obtenir du conseil du roi l'autorisation en faveur de l'établissement de Barbastro (1759). Elle donna 30 000 ducats pour la construction de l'église, Puis 20 000 pour l'entretien des Missionnaires, à charge d'un *obi*t annuel et d'une mission à donner de temps à autre sur les terres de son domaine. Le portrait de cette dame se conserve à la maison des Filles de la Charité de cette ville (*Annal. de la Mission*, ed. espagnole, ann. 1906, p. 319).

M. Debras concluait une de ses circulaires par cette recommandation générale : «A ce souvenir, permettez que je vous recommande aussi spécialement les autres amis, protecteurs et bienfaiteurs de la Congrégation. Nous leur [481] devons, par reconnaissance et par justice, le secours de nos prières. Ils l'attendent de nous, et nous les en assurons. Cette promesse est un engagement pour tous, car, les biens nous étant communs, la gratitude doit être aussi générale.

MAISONS FONDÉES

PENDANT LE GÉNÉRALAT DE M. LOUIS DEBRAS

ET NOMS DES SUPÉRIEURS DE CHAQUE MAISON

122. ROME. Académie des Nobles ecclésiastiques. 1703. -

Romana ; Academia Nobilium ecclesiasticorum.

A l'année 1703 se rapporte l'établissement à Rome d'une nouvelle maison que nous n'avons pas encore mentionnée. Les prêtres de la Mission furent chargés de la direction du Séminaire

des Nobles ecclésiastiques dont M. Watel dans sa Circulaire du 1er janvier 1705 dit : « Notre Saint-Père le Pape a voulu que trois de nos prêtres eussent la direction d'une nouvelle maison à Rome, appelée *l'Académie des Nobles ecclésiastiques* qui est une espèce de séminaire externe. Comme cet établissement n'a pas encore sa dernière forme, nous ne savons pas encore quel en sera le succès. »

Voici quelques renseignements sur cet établissement, tirés de l'ouvrage La *Congregazione della missione in Italia*, p. 112, 194. Le cardinal René Imperali, préoccupé des périls auxquels étaient exposés les jeunes nobles tant de Rome que des provinces environnantes qui venaient dans la capitale du monde chrétien pour y continuer leurs études, et voulant faciliter à ceux dont la fortune n'était pas en rapport avec leur naissance, les moyens de s'instruire pour avoir accès aux dignités ecclésiastiques, concut le dessein de créer à Rome un collège exclusivement réservé à ceux de ces jeunes nobles qui, aspirant à l'état ecclésiastique, avaient à suivre les cours de droit et de théologie. Il pensa qu'en donnant à ce collège ou séminaire un nom différent de celui qu'on donne en général à ces sortes d'institutions, il flatterait l'amour-propre de ceux à qui il était destiné et qu'il serait accepté avec moins de répugnance. Voilà la raison pour laquelle cet établissement reçut le nom *d'Académie des Nobles ecclésiastiques*. [482]

L'édifice une fois construit, à Monte-Giordano, non loin du Panthéon, le cardinal fondateur voulut en confier la direction aux prêtres de la Mission, et en parla à M. Figari, visiteur de la congrégation en Italie. Celui-ci en référa au Supérieur général, M. Pierron, lequel à la date du 25 septembre 1702, écrivait à M. Anselmi à Rome : « Après en avoir conféré entre nous, et toutes choses considérées, nous estimons que vous pouvez rendre ce service à cette Académie ecclésiastique, tant parce que le Saint Père le désire, qu'en vue du bien que vous pouvez faire à ces ecclésiastiques, conformément à notre Institut. »

Il est probable que, le Supérieur général ne fut pas mis au courant des conditions qui plaçaient les Missionnaires dans une situation tout à fait anormale, attendu que le cardinal protecteur nommait le directeur ou supérieur et les autres Missionnaires, et même pouvait les déplacer sans l'intervention des Supérieurs majeurs de la Congrégation. Au reste, ces derniers n'avaient même pas le droit de les visiter pour s'assurer de leur régularité et de leur fidélité à remplir les fonctions qui leur étaient confiées.

Les missionnaires prirent la direction de l'académie probablement en 1703. M. Giordanini, envoyé à Florence comme supérieur de la nouvelle maison en fut rappelé le 27 novembre 1703 pour être mis à la tête de l'Académie. Il est à croire que le cardinal Imperiali l'avait demandé expressément, car il le connaissait depuis longtemps ; il appréciait beaucoup son savoir-faire et sa science, et le croyait propre à donner du renom à son Institut et à mériter la confiance des jeunes nobles.

Toutes les démarches faites par le Supérieur général pour obtenir que les Missionnaires de l'Académie des nobles fussent dépendants de leurs supérieurs n'eurent aucun résultat (1704-1710).

M. Giordanini en fut le directeur jusqu'à sa mort survenue le 11 novembre 1720 ; il avait soixante-quatre ans dont quarante-deux de vocation.

Ce fut un homme d'une très haute intelligence et attaché à la Congrégation, quoiqu'un peu trop dominé par l'esprit de nationalité. Il publia deux ouvrages : le premier intitulé : *Instructions aux jeunes confesseurs*, 2 volumes, in-12 ; le second : *Iconographie de l'évêque ou modèle d'un évêque*.

Il mourut pieusement, son corps fut transporté et inhumé à Monte-Citorio.

Après la mort de M. Giordanini, le Supérieur général pria [483] M. De Negri de prendre la direction de l'Académie, et celui-ci, à la mort de Clément XI, mars 1721, cessa d'être le prédicateur du Palais apostolique.

En 1723, M. Couty, procureur près de la Curie, écrit à M. Bonnet que l'Académie est en pleine décadence. En 1729, M. de Negri abandonna la direction de l'Académie et se retira à Monte Citorio pour y vivre dans le silence et la prière, tout en se rendant utile aux jeunes gens en les préparant à l'exercice du ministère.

En 1734, il reçut du cardinal protecteur de l'Académie la mission spéciale d'y faire la visite. Il la fit, et de son rapport qu'on conserve encore aux archives, il résulta clairement que la direction de 1'œuvre devait passer à d'autres mains.

123. ZASLAW. 1748. - *Zaslayensis*.

Mission, paroisse.

Zaslaw est une petite ville, chef-lieu de district dans le gouvernement de Wolhynie. La maison de la Mission de cette ville fut fondée en 1748 par les princes Sanguszko, seigneurs de l'endroit. Les fondateurs construisirent une église, une maison à deux étages, y ajoutèrent un terrain en culture et firent venir des missionnaires de Varsovie. En 1750, l'église fut complètement terminée et ornée, et, l'année suivante, Mgr François Kobielski, évêque de Luck, vint la consacrer sous le titre de Saint-Joseph.

En 1794, Mgr Gaspar Cieciszowski, évêque nommé de Pinsk et administrateur du diocèse de Luck, érigea une paroisse à Zaslaw, et en attribua la population à l'église de la Mission. Le 22 décembre, son official vint exécuter l'érection de cette nouvelle paroisse, qui comptait deux mille cinq cents âmes.

Les fondateurs avaient attaché trois domaines à la maison, pour l'entretien des Missionnaires ; leur revenu était de 7256 roubles. D'autres rentes furent données à cette maison pour différentes fondations. Alexandre Knihinski, porte-étendard de Kiow (titre honorifique), fonda en 1747 quatre messes à dire tous les vendredis, après l'office de la Sainte-Croix et de la Passion de Notre-Seigneur ; Laurent Zadarnowski, chanoine de Smolensk en 1774, fut encore un autre bienfaiteur de la maison, ainsi que Françoise Pisarska.

Outre les fonctions paroissiales qu'ils devaient accomplir, les Missionnaires étaient encore obligés de donner, à des époques [484] déterminées, des missions dans les terres des fondateurs, à chanter des messes à certains jours de l'année, à réciter le vendredi les litanies du Saint Nom de Jésus, et le samedi celles de la sainte Vierge à l'intention des fondateurs, à chanter l'office de la Passion le vendredi, etc. ; enfin à entretenir une école paroissiale.

En 1764, André Lemanowki, capitaine des armées de la couronne, fit une autre fondation pour bâtir un petit hôpital et y entretenir douze pauvres.

La bibliothèque, qui existe encore (1863), contient cinq cent quatorze volumes d'ouvrages en grande partie ecclésiastiques. L'école paroissiale renfermait ordinairement cinquante élèves; elle était faite par des clercs de la Congrégation. Une maison particulière était affectée à cet usage.

En vertu d'un privilège spécial de Benoit XIV, deux confréries furent établies dans cette église : celle du Sacré-Cœur en 1751, et celle de la Sainte-Trinité en 1755.

On trouve un témoignage de la manière dont les Missionnaires s'acquittaient de leurs différentes obligations, dans le compte-rendu de la visite diocésaine, faite en 1818 par M. Grégoire Stucewicz, chanoine de Zytomir ; il s'exprime en ces termes : « L'église de Zaslaw est très bien entretenue par les Missionnaires ; ils y célèbrent les offices avec beaucoup de zèle et remplissent avec les soins les plus assidus toutes les obligations du ministère pastoral ; cette communauté de prêtres édifie grandement le peuple par ses bons exemples et par ses instructions. »

Par suite de 1'ukase du 10 décembre 1842, qui dissolvait la Congrégation, la paroisse fut remise entre les mains des prêtres du diocèse. – *Mémoires ; Pologne*, p. 611.

SUPERIEURS DE LA MAISON DE ZASLAW

Dominique Juniewiez	1749	Rodolphe Sykov	1767
Jean Vienkowski	1751	Antoine Leszniowski	1768
Math. Casimir Kowalski	1751	Stanislas Bienkowski	1794
Jacques Lilienthal	1763	Paul Grohn	1804

124. GUIMARAENS. 1751, - *Vimarensis*.

Dans la circulaire qui porte la date du 1er janvier 1753, M. Debras, Supérieur général, écrivait qu'en Portugal se créaient de nouveaux établissements. « Ceux qui étaient projetés à Miranda et à Guimaraens, écrivait-il étant à terme, l'on y a envoyé des sujets pendant le cours de l'année dernière ». Il avait déjà dit [485] l'année précédente : « La providence nous dispose prochainement à Guimaraens, au diocèse de Brague, un établissement magnifique. Mgr l'archevêque, oncle du roi de Portugal, qui honore notre Congrégation d'une estime spéciale, veut que cette fondation devienne aussi considérable que celle de Lisbonne, et les choses sont si avancées que nous avons déjà envoyé notre procuration pour l'accepter.

GUIMARAENS ou GUIMARAES est une ville du district de Braga (entre Douro et Minho, Portugal septentrional), à 55 kilomètres au nord-est de Porto, dans une jolie vallée. Guimaraens, qu'on appelle quelquefois le « Berceau du Portugal », a une population de huit à neuf mille habitants. C'était auprès de cette ville, à une lieue à l'est qu'était la maison *da Cruz* des prêtres de la Congrégation de la Mission.

De Cunha (*Vie de saint Vincent*) décrit ainsi les origines de cet établissement.

Le révérend José Simoes, prêtre de grande vertu et science, originaire de la paroisse dos Gemios, près de la ville de Guimaraens, alla à Rome où il passa quelques années ; à son retour à Lisbonne, on le pourvut de la paroisse Senhora do Carmo au Brésil, aujourd'hui ville et siège épiscopal de Marianna. C'est de là qu'il fit acheter la quinta (ou maison de campagne) da Cruz, voisine des terres de sa famille. Ensuite s'étant retiré en Portugal, il habita dans sa quinta où il éleva une église dédiée à Notre-Seigneur de Bomfin (ou de la Bonne Mort) ; là il confessait, prêchait, enseignait la grammaire, faisait l'école aux enfants tout pour l'amour de Dieu et gratuitement, n'ayant en sa compagnie que plusieurs ecclésiastiques, ses neveux, qui l'aidaient dans ces œuvres de charité. Se souvenant de la Congrégation de la Mission qu'il avait beaucoup connue à Rome et sachant les grands fruits qu'elle produisait à l,isbonne, il forma le désir de s'agréger à cette Congrégation et de fonder là une de ses maisons. Il fit part de sa pensée à l'archevêque qui regardant cette affaire comme voulue de Dieu, lui donna son approbation et promit son appui, décidant que cette maison serait celle que le roi Jean V lui avait recommandé d'établir dans son archevêché. Cela réglé, ou appela tout de suite des missionnaires de Lisbonne ; ils vinrent trois en octobre 1751, firent la première mission dans cette église et ensuite en beaucoup d'autres endroits, avec beaucoup de succès et au grand contentement des populations. Le fondateur, ayant l'attestation signée par Son Altesse elle-même, alla à Lisbonne demander la, [486] permission royale, qui lui fut accordée, par *alvara* (ou décret royal) du 30 janvier 1756, pour douze prêtres.

Presque aussitôt après moururent le très zélé archevêque et bientôt le fondateur. Aussi, faute des revenus nécessaires pour l'entretien d'un plus grand nombre, ne resta-t-il dans cette

maison que cinq prêtres et deux frères coadjuteurs. Cependant ce petit nombre de missionnaires donne continuellement des missions ; très souvent, ils vont à Braga donner la retraite aux ordinands ; à la maison ils se dévouent sans cesse à entendre les confessions, à aller confesser les malades qui les demandent, à diriger la retraite des ecclésiastiques et des séculiers qui s'y rendent à cet effet, etc. Leur zèle ne peut se borner à cette province, aussi vont-ils missionner dans la province de Traz-os-Montes, dans les diocèses de Lamego et de Porto. Là aussi, ils ont une école gratuite pour enfants. - Ainsi parlait da Cunha, en 1779.

L'établissement fut supprimé par la Révolution de 1833. - *La Congrégation de la Mission en Porlugal*, p. 20.

SUPERIEURS DE LA MAISON DE GUIMARAENS

Léonard Gorgonio	17..	Joseph De Roys	30 nov. 1777
Antoine Simoes	1754	Joseph de Macedo	30 fév. 1785
Apoll. Almeda Pimentel	1758		

125. PLAISANCE 1751. - *Placentina*.

Séminaire.

A Plaisance, ville de l'Emilie, en Italie, l'archevêque cardinal Alberoni résolut d'utiliser un hôpital qui tombait en ruine et d'en faire un établissement d'éducation ecclésiastique. Il entreprit 1'œuvre sur de vastes dimensions et la conduisit à bonne fin.

M. Debras, Supérieur général, écrivait en janvier 1752 : « sur la fin d'octobre dernier, 1'éminentissime cardinal Alberoni, voulant enfin voir en exercice son magnifique collège de Plaisance, pour lequel il a fait et continue de faire les plus grandes dépenses avec une générosité digne de son grand cœur, chargea M. Vilati, qui est sur les lieux avec M. Castoldi pour répondre aux desseins de Son Éminence, d'appeler cinq prêtres pour enseigner les sciences, et de plus deux étudiants forts et instruits qui, reprenant par zèle les études de philosophie et de théologie, puissent mettre une noble émulation par les collégiés. » [487]

L'année suivante, M. Debras disait : » La mort nous à priver l'année dernière de l'éminentissime cardinal Alberoni. Il jouissait avec satisfaction des premiers fruits de l'ouverture de son magnifique collège de Plaisance, toujours occupé à l'orner et à l'enrichir. Quelques expressions de son testament ont donné un peu d'inquiétude, mais, dès que nous avons été instruits, nous avons spécialement commis M. Testori visiteur de la province de Lombardie, à l'effet de traiter de cette fondation, et de la consommer par une prise de possession pure et simple, après avoir discuté à l'amiable les points difficultueux ; ce qui se négocie aujourd'hui, avec tout le succès que nous pouvions espérer de la judicieuse équité de Mgr l'évêque de Plaisance, prélat sage et vertueux, chargé, lui et ses successeurs à perpétuité, de la nomination aux soixante places fondées dans ce collège. »

Le 1er janvier 1757 dans sa circulaire, le Supérieur général M. Debras exposait ainsi l'état et la nature de l'œuvre : « Le collège de Plaisance, fondation digne de la magnificence du cardinal Alberoni, dont la Congrégation est en pleine et paisible possession, depuis le 25 janvier 1754, que le pape a confirmé de son autorité, les explications et modérations de quelques articles du testament, soutient l'idée que l'Éminentissime cardinal avait conçue de nous, et s'acquiert de plus en plus l'estime du public. L'on sait qu'il est fondé pour l'éducation gratuite de soixante élèves, qu'on nomme *collégiés*, et parmi lesquels il doit toujours y avoir six étudiants de notre Congrégation, choisis d'entre les meilleurs pour donner de l'émulation aux études. Les sciences qu'on y enseigne sont la philosophie, la théologie scolastique,

dogmatique et morale, le droit civil et canon, l'histoire ecclésiastique, l'Écriture sainte et la liturgie. Le séjour dans le collège est de neuf ans ; et, à mesure que vingt *collégiés* ont fini leur temps, on choisit pareil nombre de nouveaux sujets. Ces places, qui procurent, outre l'instruction, la nourriture et l'entretien très noblement fournis, se donnent au concours, mais seulement à des sujets de la ville, du diocèse et du duché de Plaisance. Les examinateurs sont les supérieur et professeurs du collège, le professeur de rhétorique du petit séminaire, qui est confié à des prêtres externes, et deux chanoines de la cathédrale, et l'examen se fait devant l'évêque. Le choix a été si heureux jusqu'ici, que les *collégiés* font les plus grands progrès dans les sciences, l'esprit ecclésiastique et la piété. Plusieurs d'entre eux ont soutenu des thèses publiques devant tout ce qu'il y a eu de plus distingué, et avec l'applaudissement des savants. Comme il y a une cure [488] unie au collège, elle fournit occasion d'exercer les *collégiés* à la prédication et aux autres fonctions du ministère : de sorte que, leur éducation étant finie, ils se trouvent tout formés et en état de remplir, dignement et avec capacité, les places les plus importantes. L'on conçoit combien cet établissement peut nous être avantageux, et par l'émulation qui doit nécessairement se trouver parmi les Missionnaires, et par la satisfaction de former de dignes sujets à l'Église. »

Sur l'histoire de ce collège, qui passa à la province de Lombardie en 1753, retourna à la province romaine en 1794, repassa à la province de Lombardie en 1829 et fait maintenant partie de la province romaine, on peut voir les détails dans l'ouvrage de M. S. Stella, *La Congregazione della Missione in Italia*, p. 241, 297, 414, 493 et 564.

SUPERIEURS DE LA MAISON DE PLAISANCE

Paul Villati		1751	Charles Alliora	1793	
Joseph Testori		1752	Joseph Giordana	1809	
Michel Bricolani		1756	*Suppression*		1810
Pierre Caromi	1759		*Rétabl*. Phil. Lavagna	1814	
François Grassi		1765	Charles De Pietri	1815	
Barthélemy Testa		1773	Philippe Giriodi	1824	
Joseph Mori	1788		Jean Torre	1843	

126. UDINE. 1753. - *Utinensis*.

Missions

Udine, ville de l'Italie septentrionale (Vénétie), est située sur le canal de la Roja à 150 kilomètres au nord-est de Venise.

Le 1er janvier 1751, M. Debras, Supérieur général, fit connaître l'occasion, et plus tard, les progrès de cet établissement. Il disait:

« Une mission faite à Murano, diocèse de Torcello, près de Venise, y a produit des fruits si merveilleux, qu'elle a donné lieu à la fondation d'une maison de notre Congrégation, que Son Eminence Mgr le cardinal Delfino, patriarche d'Aquilée, a voulu établir à Udine. La difficulté était d'obtenir le consentement du sénat de Venise, dont les principes sont fort opposés à tout nouvel établissement ; mais la protection de Dieu s'est tellement déclarée à cet égard, que l'unanimité des suffrages a été si parfaite, qu'il n'y a pas eu un seul sénateur qui n'ait été favorable. I,e Seigneur avait également fait part de son abondante miséricorde dans plusieurs autres missions précédentes, faites dans l'Etat de Venise, le Frioul et le patriarcat d'Aquilée :

de sorte [480] que nos confrères y sont en grande estime et vénération, réputation qu'ils soutiennent par la régularité de leur conduite et par un zèle vraiment apostolique. »

Il ajoutait au commencement de 1752 : « Les missions de notre maison naissante d'Udine produisent les fruits les plus merveilleux, sous la sage direction de M. Jean-André Lavagna, dans tout le patriarcat d'Aquilée. Ce fut au commencement de décembre 1750 que nos missionnaires, dont le zèle, comme je vous l"écrivis le premier de l'an dernier, avait été si visiblement béni à la mission de Murano, furent appelés à Udine, pour y commencer la fondation proposée et acceptée, et dont l'acte, conçu conformément à nos règles et à nos usages, fut ratifié ici au mois de mai dernier. L'éminentissime cardinal Delfino, notre insigne fondateur, les reçut avec toutes les marques d'une singulière affection. Il voulut les retenir pendant trois jours dans son palais, à sa table, leur donnant tous les témoignages d'estime et de confiance. Après ce temps, ils passèrent dans une maison voisine du patriarcat, assez grande, et que Son Eminence avait achetée, provisionnellement, avec un jardin, jusqu'à ce que le beau bâtiment commode, qu'elle fait bâtir pour douze sujets fût parfait et meublé. Ce qu'il y eut de plus remarquable, c'est que les peuples des lieux voisins, sachant que Mgr le cardinal faisait réparer cette maison pour le logement des Missionnaires, par une impression commune et qu'aucun ne leur donna, apportèrent d'eux-mêmes du bois, des pierres, de la chaux et autres matériaux, en si grande quantité qu'il y en aurait eu assez pour jeter les fondements du grand édifice et l'élever de plusieurs palmes, comme l'écrivit M. le vicaire général ; de sorte que Son Eminence fut obligée de défendre que personne n'apportât plus rien. Elle continue de donner tous ses soins à la bâtisse de cette maison, et il paraît que dans peu l'habitation pourra recevoir les Missionnaires, et qu'ils y trouveront toutes les commodités pour l'exercice de nos diverses fonctions. »

L'année suivante (1753), il disait encore au sujet de l'établissement d'Udine : « Trois missionnaires suffiraient à peine pour le travail qui se présente. Notre insigne fondateur, M. le cardinal Delfino, qui continue d'honorer nos confrères de la plus tendre bienveillance, continue aussi de faire travailler au beau bâtiment qu'il leur destine. ,

La maison des Missionnaires, conservée par décret impérial, fut supprimée en 1810 - *La Congregazione della Missione in Italia*, pag. 314 et 519. [490]

SUPERIEURS DE LA MAISON D'UDINE

André Lavagna	1751	Joachim Sanzogno	1795
Luc Merlo	1765	Barthélemy Daste	1805
Joachim Sanzogno	1767	Suppression	1810
Claude Belmonte	1767		

127, LYSKOW. 1751- - *Lyskovensis*. Mission, paroisse.

« M. l'abbé Bychowiec, grand chantre de l'église de Wilna, s'étant joint à M. Chreptowiez, gentilhomme de grande piété, fait un établissement pour les Missionnaires dans le bourg de Lyskow, dont il est seigneur temporel. » C'est ce que mentionne la Circulaire de M. Debras, au 1er janvier 1752.

Lyskow, est situé dans le district de Wolkow, du gouvernement de Grodno. Les Missionnaires, après avoir pris possession de cette Maison, construisirent en pierres un cloître sur chaque aile et à chaque étage du bâtiment. Outre la cuisine, la dépense, le réfectoire et le magasin, la maison contenait vingt et une chambres.

L'église de Lyskow avait été bâtie primitivement en bois, en 1527, par Michel Kloczko ; les Missionnaires la reconstruisirent en pierres et en formèrent une croix, avec deux chapelles; elle contenait cinq autels ornés de sculptures et était convenablement fournie de tout pour le service divin.

En vertu de la fondation, les Missionnaires étaient obligés au service de la paroisse, qui renfermait 2 178 âmes, et à donner à certaines époques des missions dans les paroisses environnantes. Ils devaient aussi entretenir une école paroissiale. Il y avait ordinairement six prêtres dans cette maison. En 1707, les Missionnaires se chargèrent volontairement de l'école du district, ce qui les obligea à maintenir un personnel plus nombreux.

Il y avait, à côté de l'église, une petite maison qui servait d'hôpital ; on y entretenait huit pauvres ; la rente qui leur était destinée était de 220 roubles. La maison de Lyskow desservait aussi l'annexe de Slawuta.

École du district. - Dès le commencement, les Missionnaires s'étaient chargés de l'école paroissiale ; elle était faite par un clerc de la Congrégation. Par suite des libéralités de la famille des Bychow, collateurs de la cure, ils purent, en 1797, y joindre l'école du district, renfermant six classes.

Les professeurs étaient des prêtres ou des clercs de la Congrégation. Cette école relevait immédiatement de l'Université de [491] Vilna, qui réglait la matière de l'enseignement. Elle fut fermée en 1832, lorsqu'il fut défendu aux ecclésiastiques de tenir aucune école. Les Missionnaires ne quittèrent cependant la maison de Lyskow qu'en 1842, lorsqu'il leur fut ordonné de se disséminer dans les paroisses. – *Mémoires ; Pologne*, p. 618.

SUPERIEURS DE LA MAISON DE LYSKOW

Stanilas Zdulski	1781	J. Tromzinski était sup. en 1842

128. GUISONA, 1751. - *Guisonensis*. Missions.

Guisona, ville de la principauté de Catalogne, province de Lérida, dans l'Espagne septentrionale, vit s'établir une maison de la Mission en 1751. Cet établissement dura jusqu'à la révolution d'Espagne de 1835. Nous n'avons pas de renseignements sur cette maison et nous n'avons que quelques indications sur la liste des Supérieurs. - *Annales de la Mission*, t. XLI, p. 99.

SUPÉRIEURS DE IA MAISON DE GUISONA

Joseph Tort	1751	Joseph Costa	1770
Ferdinand Nualart	17..	Pierre Walhanesta	17..
Vincent Ferrer	1765		

129. TYKOCIN. 1751. *Tykocinensis*.

Paroisse, missions.

En 1751, après la mort d'Antoine Pokemburg, curé de l'église de Tykocin, le comte Clément Branicki, général des armées du royaume et castellan de Cracovie, conçut le projet

de confier aux Prêtres de la Mission la paroisse de Tykocin et de fonder à cette fin une maison de la Congrégation. En conséquence, le comte présenta M. Sikorski, prêtre de la Congrégation de la Mission, à la nomination de Mgr François Kobielski, évêque de Luck. Le nouveau curé fut institué le 19 juillet 1751 et installé le 3 septembre suivant.

M. Debras annonça cette fondation à la Congrégation, dans sa Circulaire du 1er janvier 1752 M. le comte Branicki, dit-il, grand général et premier sénateur de Pologne, va nous établir dans la ville de Tykocin, où il a fait bâtir une très belle église et une bonne maison pour les Missionnaires. » [492]

Le même Supérieur général ajoutait l'année suivante : « Nos confrères de Pologne sont toujours également recherchés pour de nouveaux établissements ; celui qui, l'année dernière, était projeté dans la ville de Tykocin, se trouve présentement en exercice. M. le comte Branicki, qui en est le fondateur, consomme les choses avec toute la générosité d'un grand cœur, plein de religion et de piété ».

La maison de Tykocin était chargée de l'administration de cette paroisse de deux mille huit cents âmes. Il y avait habituellement six ou sept missionnaires pour la paroisse et les missions, ainsi que pour la direction du séminaire externe qui lui fut confiée, quelque temps après sa fondation, par l'Évêque d'Augustow, dans le diocèse duquel se trouve Tykocin. Cette maison existait encore en 1863 avec les mêmes œuvres, à l'exception des missions, ministère qu'il a été impossible d'exercer, surtout depuis 1825. - *Mémoires ; Pologne*, p. 363, 368.

SUPERIEURS DE LA MAISON DE TYKOCIN

Blaise Sikorski	1751	Albert Kosk	1764
Jacques Eryckowski	1761	André Lykanowski	1704
Cajetan Marzynski	1761	Joseph Bozycki	1807

130. ARLES. 1752. - *Arelatensis*. Séminaire.

Arles (Bouches-du-Rhône), ville aujourd'hui de trois mille habitants était au dix-huitième siècle un archevêché.

Dans sa Circulaire du 1er janvier 1753, M. Debras écrivait : « Notre province de Lyon se trouve augmentée d'un nouvel établissement. Mgr l'archevêque d'Arles, qui honore spécialement notre Congrégation de son estime, nous a donné à perpétuité la direction de son séminaire, et cela avec une confiance, une générosité, une bonté dignes de toute notre gratitude. Les sujets pour cette nouvelle maison ont été tirés de la province même, qui se trouve dans un état de prospérité. »

L'archevêque d'Arles était alors Mgr Jean-Joseph de Jumilhac. Le contrat de fondation se trouve aux Archives nationales, à Paris, sous la cote MM 539.

SUPÉRIEURS DE LA MAISON D'ARLES

Daniel-Joseph Jeanjean	1752	Allegret ou Le Gret	17..
Jean Girard 1756	1756		[493]

131. MIRANDA. 1752. - *Mirandensis*. Séminaire.

MIRANDA (*Continum Lusitanorum*) est une ville de Portugal (*Tras os Montes*), sur le Duero, à 56 kilomètres au sud-est de Bragance. Elle a neuf mille habitants. C'était un évêché qui a été réuni à celui de Bragance.

En 1739, l'évêque de Miranda, D. Dioqo Marqués Monrato, avait demandé au supérieur de la Congrégation à Lisbonne quelques prêtres pour la direction de son séminaire. Jusqu'à sa mort (1749), il fit les plus vives instances en ce sens, mais son désir ne fut pas réalisé, faute de personnel disponible. Son successeur, D. Fr. Jean da Cruz da Sagrada Familia, des Carmes déchaussés, plus heureux que D. Diogo, eut la consolation d'obtenir trois missionnaires et de les installer dans son séminaire le 12 août 1752. (Voy. aussi, *Annales de la Mission*, t. XLIX, p. 37.)

En 1751 il avait fallu comme l'écrivait le Supérieur général, M. Debras, « envoyer une bande de missionnaires à Miranda sur les instances réitérées de Mgr l'évêque, qui désire depuis longtemps nous voir établis dans son diocèse. » - De fait l'année suivante le Supérieur général écrivait « Les nouveaux établissements qui étaient projetés à Mirande et à Guimaraens étant à terme, l'on y a envoyé des sujets pendant le cours de l'année dernière » Ce furent MM. Didier et Fissour, qui, de Lisbonne furent choisis et envoyés à Miranda. Cet établissement dura jusqu'à la révolution de Portugal de 1833. - La *Congrégation de la Mission en Portugal*, p. 23. Paris, 1906.

SUPERIEURS DE LA MAISON DE MIRANDA

Hyacinthe Didier	1752	Léonard Gorgonio	1754
Jean Gonçalvez	1753		

132. Toulouse. 1752. -*Tolosana*. Séminaire.

Les Missionnaires étaient déjà établis à Toulouse depuis l'année 1707 (VOY- ci-dessus, p. 63) ; ils s'occupaient de donner des missions.

En 1752 le séminaire dit de Caraman fut confié à la Congrégation de la Mission. Dans sa Circulaire du 1er janvier 1753 M. Debras, Supérieur général, le mentionnait en ces termes : «La Providence nous a procuré une nouvelle maison à Toulouse, pas la réunion du séminaire de Carman, ci-devant occupé par MM. les prêtres Bonalistes, c'est ainsi qu'on nomme la [494]

petite compagnie des prêtres réunis par M. Bonal, mais dont les établissements, indépendants les uns des autres, ont cru, déjà au nombre de trois, ne pouvoir mieux assurer leur perpétuité, qu'en s'incorporant en nous. Cette réunion de la maison de Carman, faite sur l'exemple de celles de Villefranche-de-Rouergue et de Figeac, nous la devons spécialement aux soins de Mgr l'archevêque de Toulouse, aujourd'hui archevêque de Narbonne, qui, dans cette affaire, s'est montré un de nos plus zélés protecteurs, plein de générosité et de bonté. » Mgr Charles-Antoine de la Roche-Aymon, archevêque de Toulouse en 1740, fut nommé archevêque de Narbonne en 1752.

Pour la liste des supérieurs, voy. ci-dessus p. 63

133. NOSTRA SIGNORA DELLA BELLA. Espagne. 1752. Séminaire.

1° Feu M. Michel Torres, chanoine dans le royaume d'Aragon, laissa par testament, héritier de tous ses biens, son frère Dominique Torres, prêtre et missionnaire apostolique de la Congrégation des ouvriers et supérieur du séminaire de Notre-Dame de la Belle de Castejon del Puente, située à une dizaine de kilomètres de la ville de Barbastro, à condition d'y fonder une chapellenie à perpétuité ;

2° M. Dominique Torres, voulant remplir les intentions de son frère défunt, fonda une chapellenie séculière à perpétuité dans le séminaire de Notre-Dame de la Belle, sous l'invocation des Saints-Anges-Gardiens et de Saint-Dominique. Il en nomma chapelain son neveu, M. Mirazuelo, qui était aussi chanoine ;

3° Le même M. Dominique Torres, fondateur de cette chapellenie, en fit donation aux prêtres de la Congrégation de la Mission, à la condition qu'ils viendraient s'établir dans le diocèse de Barbastro et y prendre la direction du séminaire Notre-Dame de la Belle. Cette donation faite en faveur des Missionnaires ne fut reconnue qu'après la mort de M. Dominique Torres. M. Mirazuela et l'évêque de Barbastro écrivirent aux Missionnaires de la maison de Barcelone, pour leur notifier la donation de la chapellenie et la volonté du défunt, M. Dominique Torres.

4° Informé de tout ce qui précède, et pressé par les instances de Mgr l'évêque de Barbastro, M. Louis Debras, Supérieur général, envoya au mois d'avril 1752, deux prêtres et un frère coadjuteur de la maison de Barcelone, pour prendre la direction du séminaire de Notre-Dame de la Belle ;

5° Dès leur arrivée, Mgr l'évêque de Barbastro les mit en pos- [495] session du séminaire, par un acte authentique, signé par un notaire public en date du 11 avril 1752. Le même évêque nomma pour supérieur du séminaire M. Jean Justafé, et, en son absence M. Raphaël Pi : c'était les deux missionnaires envoyés par M. de Bras, qui devenaient ainsi authentiquement et légalement possesseurs du séminaire.- *Annales*, t. XLI, p. 101.

Mais à cause de l'insalubrité du climat, cet établissement fut transféré au bout de quelques années (1759) à Barbastro.

134. LURS. 1753. Missions, Séminaires

Lurs, aujourd'hui du département des Basses-Alpes, dépendait au dix-huitième siècle de l'évêché de Sisteron.

C'est au 1er janvier 1754 que M. Debras, Supérieur général, écrivait : « Mgr l'évêque de Sisteron nous a aussi donné une marque de son estime, en réunissant à notre Congrégation son petit séminaire bâti à Lurs, auprès de son château épiscopal. Un des avantages de cette réunion, c'est que, le même esprit régnant dans ce séminaire et dans celui de Manosque, le clergé en sera mieux formé aux saintes fonctions. »

SUPERIEURS DE LA MAISON DE LURS

François Orcelet	1754	Pierre Poissat	1761
Jean Hélions	1756	Jean-François Jacquet	1762
Claude Guillot	1757	Pierre Sicard	1770

135. VINCENNES. - *Ad Vicenas*. Aumônerie de l'École militaire

Nous avons peu de renseignements sur cette oeuvre réunie pour les Missionnaires à la maison de Saint-Cyr. Voici ce qu'écrivait, le 1er janvier 1754, le Supérieur général, M. Debras : « La Providence nous a procuré en France pendant le cours de l'année dernière, deux nouveaux établissements. Le roi (Louis XV) qui honore notre Congrégation de son estime et de ses bontés, n'a point voulu confier à d'autres la direction spirituelle de l'Ecole militaire, que sa généreuse piété établit en faveur de la jeune noblesse de France : monument qui sera éternellement glorieux pour la mémoire d'un si bon roi, et qui, réuni par rapport à nous à celui de Saint-Cyr, nous donne occasion de servir le plus utilement l'Eglise et l'Etat, en formant à la religion et à la piété la jeune noblesse de l'un et de l'autre sexe. Trois de nos prêtres, MM. Buisson, Armand et Plonez, allèrent, le 1er octobre, [496] commencer cette grande oeuvre dans le château de Vincennes en attendant que le somptueux hôtel, que l'on construit avec une magnificence royale, soit en état d'y admettre les exercices. »

C'est M. Lazare Joseph Buisson qui eut, quand elle débuta, la direction de cette œuvre. (1753).

136. GIRGENTI. 1753. -*Agrigentina*. Missions.

C'est en 1750 que commencèrent les pourparlers relatifs à la fondation à Girgenti, en Sicile, d'une maison de la Mission pour laquelle l'évêque demandait huit prêtres et quatre frères. En 1753, le 29 août, les missionnaires désignés pour la nouvelle fondation débarquèrent à Palerme, où ils reçurent un chaleureux accueil des prêtres réunis entre eux sous le titre de Société de Saint-Vincent-de-Paul ; le 22, septembre ils arrivèrent à Girgenti.

Le Supérieur général écrivait peu après (Circ. 1er janvier 1754) : « La maison destinée à nos confrères est fort commode, bien meublée, dans une très belle position : elle domine une très grande partie de la ville, de la mer et de la campagne, et est exempte de toute sujétion. L'on ne peut guère avoir d'entrée plus gracieuse. Plaise à Dieu que les fruits de nos travaux soient aussi consolants ! »(Circ., t. I, p. 554, 575.)

La suite ne répondit pas à ces brillants débuts ; et moins d'un an après les Missionnaires envoyés de Rome à Girgenti étaient de retour de Girgenti à Rome (2 juillet 1754). - *La Congregazione della Missione in Italia*, p. 287- 290.

137- KRASLAW, 1755, - *Kraslavensis*. Séminaire.

A Kraslaw, petite ville du gouvernement de Witebsk, dans le district de Dunabourg, et domaine des comtes Plater, habitaient depuis longtemps auprès d'une église de bois deux Pères Jésuites occupés à desservir la paroisse. Après la chute de la métropole de Rys et du principal siège épiscopal de Wenden, tant célébré dans une diète de Varsovie, les évêques de la Livonie polonaise n'ayant plus de lieu de résidence, étaient obligés de se loger dans des maisons particulières. Ils n'avaient point de séminaire pour y élever la jeunesse ecclésiastique.

Obvier à ce pressant besoin fut le premier objet du zèle des évêques de Livonie, et des principaux habitants du pays. En conséquence le staroste de Dunabourg, Constant-Louis Plater et son épouse, née Oginska, obtinrent, en 1755, de Mgr Ostrowski, [597] évêque de Livonie, qu'il fixerait sa résidence à Kraslaw. Ils lui firent construire une belle cathédrale, un palais épiscopal pour lui et son suffragant, et un séminaire à deux étages, composé de deux ailes de bâtiment. Puis ils s'entendirent avec M. Sliwicki, visiteur de la Congrégation de la Mission et en obtinrent des Missionnaires. Ces derniers devaient administrer la paroisse de Kraslaw, qui comptait huit mille âmes et diriger le séminaire. Outre les fondations faites par le comte Plater, Mgr Antoine Ostrowski affecta à ce séminaire la fondation laissée avant lui par

un autre évêque de Livonie, Mgr Wolf, pour l'entretien d'un professeur et de quatre élèves dans le séminaire diocésain ; il contribua aussi grandement à l'ornementation de l'église et à l'ameublement de la sacristie.

L'évêque de Smolensk, Mgr André Hilzen, voulant profiter de l'érection de ce séminaire pour élever le clergé de son diocèse, fit aussi une fondation pour un professeur et deux élèves de son diocèse. Plus tard, le Saint-Siège, par décret de la Congrégation de la Propagande du 8 juillet 1774, fit aussi une fondation au séminaire de Kraslaw, pour cinq autres élèves du diocèse de Smolensk.

Quand les Missionnaires étaient arrivés dans cette maison en 1755, la nouvelle construction n'était pas encore terminée ; ils se logèrent alors dans une petite maison de bois occupée auparavant par les Jésuites, et deux ans plus tard, ils ouvrirent le séminaire qui renferma constamment onze élèves jusqu'en 1786.

Après qu'en 1772 la Livonie et toute la Russie Blanche eurent été incorporées à l'empire russe, le Saint-Siège envoya le nonce Archeti pour s'entendre avec la cour de Saint-Pétersbourg. décret daté du 8 octobre 1783, Mgr Stanislas Siostrzencewicz Bohus fut nommé archevêque de Mohilew. Ce dernier, n'ayant aucuns fonds pour son séminaire, envoya à Kraslaw son coadjuteur, Mgr Jean Benislawski, dans le but de transférer une partie des ressources de ce séminaire à celui de Mohilew. Par un accord passé entre lui et les comtes Plater, en date du 25 juin 1786, la plus grande partie des fonds du séminaire, y compris la moitié de la fondation romaine, fut transférée au séminaire de Mohilew, de plus, à partir de cette époque, l'autre moitié de cette fondation romaine cessa d'être payée au séminaire de Kraslaw.

Dans ces dernières années, quelques personnes firent d'autres fondations pour des séminaristes, ce qui permit d'en entretenir encore neuf ; ils avaient toujours trois professeurs.

En 1815, les Missionnaires, pour satisfaire le désir des habi- [498] tants, se chargèrent de l'école cantonale de six classes et y enseignèrent suivant le programme de l'Université de Vilna. Les professeurs étaient des prêtres et des clercs de la Congrégation. Cette école fut fermée en 1832, lorsqu'il fut interdit au clergé d'avoir des écoles pour les laïques. L'école paroissiale avait existé depuis le commencement ; elle n'avait aucun fonds spécial, les Missionnaires l'entretenaient à leurs frais ; il y avait constamment vingt-cinq élèves au moins.

Pour remplir ces différentes fonctions, il y avait toujours dix prêtres dans la maison de Kraslaw ; ils furent dispersés dans les paroisses, en vertu de 1'ukase du 10 décembre 1842. - *Mémoires ; Pologne*, p. 626.

SUPERIEURS DE LA MAISON DE KRASLAW

Samuel Wisniewski	1760		1819
Albert Churchocki	1764	Jean Erdman	1828
Cajetan Marzynski	1764		1831
Stanislas Sadowski	1785		1834
Mathias Mozdzienowski	1794	Joseph Golkiewiez	1836
Mathieu Szatkowski	1808		1838

138. ORSZA OU SELEKTA. 1756

Nous lisons dans une Circulaire de M. Debras, du 1er janvier 1756, le passage suivant : «Nos confrères de Pologne continuent de remplir leur ministère avec tant de bénédictions, que

chaque année voit s'augmenter pour eux l'estime publique. Ils s'acquittent, grâce à Dieu, de leurs fonctions avec tant d'édification et de capacité, qu'on voudrait les avoir presque partout. Outre la fondation d'Orsza dans la Russie Blanche, qui s'achève, on leur en offre encore plusieurs autres. »

L'année précédente (1755), le même Supérieur général avait déjà annoncé cette fondation d'Orsza, dans les termes suivants : « On offre toujours à nos confrères de nouvelles fondations; il s'en médite présentement une dans des pays qui s'avancent vers le Nord, où l'ignorance et l'hérésie fourniront grande matière à leur zèle, c'est une marque sensible que Dieu lui-même se plait à l'exercice de leur ministère, et que leurs travaux procurent sa gloire.»

La ville d'Orsza est située non loin de Smolensk. Cet établissement fut fondé par Mme Tuszka, qui mourut en 1770 et qui fut [499] recommandée, par M. Jacquier aux prières de la Compagnie. Nous ne savons pas au juste l'époque à laquelle cette maison a cessé d'exister. Ce qui est certain, c'est qu'elle existait encore en 1794. Le supérieur était alors M. Vincent Swierkowski.

Depuis cette époque, il n'est plus question de la maison d'Orsza dans les documents de la Congrégation ; comment a-t-elle disparu ? Nous pouvons nous en rendre compte par le passage suivant de l'ouvrage intitulé : *Vicissitudes de l'Église catholique des deux rites en Pologne et en Russie :*

« A peine le troisième partage de la Pologne avait-il rendu Catherine II maîtresse de ce malheureux pays, qu'elle jeta son masque d'hypocrisie et commença envers l'Église catholique du rite latin la même persécution qu'elle avait fait essuyer à l'Église ruthénienne unie. En 1795, malgré la garantie donnée par elle, dans les traités de partage, en vertu de laquelle l'Église catholique des deux rites devait être maintenue dans son *statu quo*, Catherine abolit tous les évêchés, celui de Livonie excepté ; quant aux biens dépendants de ces évêchés, elle en disposa comme elle avait disposé des biens des évêchés ruthéniens, c'est-à-dire elle adjugea à la couronne ou donna aux généraux de ses armées, ou à de hauts dignitaires de l'Etat, tous les biens de ces églises et ceux qui appartenaient aux chapitres, collèges, séminaires et autres institutions. »

Si toutes les autres maisons de la Congrégation n'eurent pas le même sort que celle d'Orzsa à cette époque, c'est que la mort de Catherine vint arrêter l'exécution de ses projets.- *Mémoires, Pologne*, p. 638.

SUPERIEURS DE LA MAISON DE D'ORSZA

Adalbert Kosk, 13 octob.	1760	Vincent Swierkososki était su-
Pierre Przestrzelski, 20 nov.	1764	périeur en 1794

139. VARSOVIE. 1757. - Varsaviensis. Hôpital de 1'Enfant-Jésus.

La fondation de l'hôpital de l'Enfant-Jésus occasionna aussi la fondation d'une nouvelle maison de la Congrégation dans la ville de Varsovie.

Dans sa circulaire du 1er janvier 1758, M. Debras donnait connaissance de cet événement à la Compagnie dans les termes suivants : [500]

« La Pologne continue de nous offrir de grands sujets de consolation. Le zèle et la régularité de nos confrères leur concilient de plus en plus l'estime et la confiance du public. On les recherche partout pour les fonder, et ce n'est qu'avec peine que, dans l'impuissance où l'on est de recevoir tant d'établissements à la fois, ils peuvent réussir à faire agréer des délais.

Ce qu'il y a eu de particulier cette année, ç'a été l'introduction des enfants trouvés dans le bel hôpital qui leur a été bâti à Varsovie. M. Baudoin, animé de l'esprit de notre saint fondateur, et secondé par l'approbation, le zèle et les lumières de M. Slivicki, visiteur de la province, avait conçu le dessein de ce bâtiment, il y a plusieurs années. C'était un besoin réel, tant ces pauvres enfants étaient mal logés. Mille obstacles ont traversé l'entreprise. Mais un zèle pur, patient et courageux vient à bout de tout ce qu'il entreprend pour la gloire de Dieu. M. Baudoin, que nulle difficulté n'a rebuté, est parvenu à bâtir cet hôpital, qui est vaste, éclairé et commode. C'est le plus beau et le plus régulier qu'il y ait en Pologne. Il a coûté plus de 200 000, livres de notre monnaie.

« Le jour de Saint-Jean (1757) ayant été choisi pour la translation des enfants, ils y furent conduits processionnellement par le clergé de la paroisse de Sainte-Croix, ayant à leur tête M. l'auditeur de Son Excellence Mgr le Nonce du Pape. Cette procession fut honorée par un grand nombre de personnes de marque, et par une foule prodigieuse de personnes de tous les ordres à qui, étant arrivées à la chapelle de l'hôpital, l'un de MM. nos confrères fit un sermon édifiant et pathétique. On chanta ensuite le *Te Deum*, et M. l'auditeur donna la bénédiction du très saint Sacrement. Le dimanche suivant, il y chanta une messe solennelle, à laquelle assistèrent Mgr le nonce, les évêques de Kujavie et de Kiovie, M. le grand chancelier et ses trois fils, M. le comte de Brulh, premier ministre, Mme la comtesse, son épouse, Mme la princesse palatine de Russie, M. le grand chambellan, Mme son épouse, M. Durand, ministre de France, et plusieurs autres personnes de distinction à qui M. le baron de Reaucour fit servir, dans le réfectoire des enfants, un magnifique dîner, sur une table de vingt-quatre couverts.

« Pendant le dîner, Mme la comtesse de Brulh proposa de faire une quête, qui valut plus de 2 000 livres. Cette vertueuse dame donna de plus trois beaux ornements pour la chapelle, et promit tout ce qui dépendrait d'elle et de sa protection pour aider à achever 1'œuvre. C'est un monument qui tient du miracle. Tout le monde en est dans l'admiration. Le roi, la famille royale, [501] tous les grands du royaume l'approuvent beaucoup. La charité continue d'y porter ses dons. Une dame veuve, qui voulait faire de magnifiques obsèques à son mari, s'est trouvée inspirée de faire plutôt don de 600 ducats à ce nouvel hôpital. Une autre vient d'y fonder une messe perpétuelle. »

On trouvera, à l'année 1768, dans les notices sur les prêtres de la Congrégation de la Mission, la vie de M. Baudoin.

« C'est en 1732 que M Pierre Baudoin avait acheté avec le produit d'une quête une maison dans le faubourg de Cracovie pour les petits enfants abandonnés, dont il confia le soin aux Filles de la Charité. Ayant, ensuite, recueilli des fonds considérables, il commença en 1754 la construction d'un hôpital, place Warecki, où l'on mit jusqu'en 1900 des malades et les enfants abandonnés. Aujourd'hui (1900) cet hôpital se trouve transféré à la place Sainte-Croix, non loin de la gare appelée gare de Vienne. » Cf. *Annales de la Mission*.

C'étaient toujours les Missionnaires qui étaient aumôniers dans cet immense hôpital ; ils étaient au nombre de trois ; ils y habitaient et formaient une maison à part ; M. Lypasewicz depuis quarante ans au moins était supérieur de cette famille lorsqu'il mourut en cet hôpital de l'Enfant Jésus, le 25 mai1895. Après la suppression de la Congrégation les trois missionnaires aumôniers demeurèrent tranquilles, continuant leur vie de communauté, tant qu'ils purent se remplacer.

SUPÉRIEURS DE LA MAISON DE LENFANT-JÉSUS A VARSOVIE

Pierre Baudoin	1757	Stan. Grzankowski	1799 à 1808
Ignace Brzozowski	1768	Mat. Gorzkiewez	1848

Nicolas Rebowski	1771	Adam Lypasewicz	1860 à 1895
Michel Jaszewski	1772		

140. REUS. 1758. Missions.

« La nouvelle maison de Reus s'établit toujours de mieux en mieux, et déjà l'on travaille à un bâtiment propre à l'exercice de nos fonctions ». C'est ce qu'écrivait au commencement de l'année 1760, M. Debras, Supérieur général.

Reus est une ville de l'Espagne septentrionale dans la Catalogne, à 9 kilomètres du bord de la Méditerranée.

Cette maison fut fondée par Mgr l'archevêque de Tarragone au diocèse duquel se trouvait Reus, et un riche marchand de la [502] ville contribua à cette fondation exprimant son projet de la favoriser à l'avenir. Le conseil souverain de Catalogne consulté par le roi donna un avis favorable à cette fondation ; mais les agissements de personnes qui croyaient trouver leur avantage à empêcher l'installation de la nouvelle communauté retardèrent plusieurs années la réalisation du projet. Le nouvel établissement ne fut définitivement établi qu'en 1758. Il subsista jusqu'à la révolution d'Espagne en 1835. - *Annales de la Mission*, t. XLI, p. 396.

Nous n'avons pas la liste des supérieurs.

141. BARBASTRO. 1759. - *Barbastrensis*. Missions.

L'établissement de Nostra-Signora della Bella fondé en 1752, fut transféré, en 1750, à Barbastro.

Le Supérieur général de la Mission, M. Debras, écrivait à la date du 1er janvier 1760 : «L'air de Notre-Dame della Bella étant trop malsain, nos confrères qui y étaient établis ont obtenu de passer à Barbastro, ville épiscopale. Les magistrats, qui honorent les missionnaires de leur estime, ont bien voulu y consentir et céder un emplacement commode, malgré leur principe de ne pas admettre de nouvelles communautés. Mgr l'évêque, qui a également agréé cette translation, a, de plus, voulu qu'un des missionnaires enseignât la théologie aux ecclésiastiques de son diocèse, et l'on commence, cette année, à faire les missions. » - Voy. ci-dessus Nostra Signora della Bella, p. 494.

Barbastro est une ville du nord-est de l'Espagne dans la province d'Aragon. Elle a aujourd'hui huit à neuf mille habitants ; c'est un évêché. C'est le 17 avril 1759 que le séminaire fut transféré de Nostra Signora della Bella à Barbastro dans l'ancien couvent des Capucins. La nouvelle église fut commencée le 10 octobre 1768. - La maison des Missionnaires a duré jusqu'à 1836 - Voy. *Annales de la Mission*, t, XLI, p. 102 ; et édit. espagnole, 1906, p. 317.

SUPÉRIEURS DE LA MAISON DE BARBASTRO

Jean Justafé	1752	Joseph Murillo	1789	
Raphaël Pi	1766	Julien Lacambra	1806	
Manuel Lobera	1775	Fortuné Feu	1813	
Joseph Duran	1778	Joseph Escarra	1825	
Raphaël Pi	1783	Gaspar Torrès	1831	[503]

142, SUBIACO, vers 1759. - *Sublacensis*. Missions.

Subiaco est une ville de la province du Latium en Italie, à 50 kilomètres environ à l'est de Rome.

Nous n'avons que peu de données sur cet établissement. L'ouvrage *La Congregazione della Missione in Italia* donne seulement ces quelques détails (p. 287, 449 et 479) :

C'est en 1749 qu'on commença à traiter pour une fondation à Subiaco, sur l'initiative du cardinal Spinola. On avait en vue d'y placer quatre prêtres dont deux iraient en mission et les deux autres resteraient toujours à la résidence de Subiaco. Le cardinal mettait encore quelques conditions qui n'étaient pas ordinaires ; mais pendant qu'il faisait construire une habitation pour les Missionnaires la mort l'emporta, - c'était en 1752 - et il laissa à son héritier la charge de réaliser son dessein. Si les prêtres de la Mission n'acceptaient pas, on devait offrir l'établissement à la Société dite des *Pieux ouvriers*, et au défaut de ceux-ci la fondation devait revenir à la Propagande.

En 1754, M. Debras écrivait (1er janvier ; Circ. t. I, p. 577) «Notre Très-Saint-Père le pape Benoit XIV, par ses lumières supérieures et par l'interposition de son autorité, a démêlé, expliqué, fixé, conformément à nos usages et à notre esprit, certains points qui, comme je le marquais l'année dernière, faisaient difficulté dans le testament de l'éminentissime Spinola, de sorte que la nouvelle fondation de Sublac se trouve présentement consommée, quant à notre acceptation ; mais ce ne sera que dans quelques années, lorsque les bâtiments seront finis, que l'on commencera les exercices. »

Les prêtres de la Mission s'y établirent, car dans sa Circulaire du 1er janvier 1790, M. Cayla, disait : « Le Souverain Pontife Pie VI a magnifiquement doté la maison de Subiaco. »

En 1785 c'était M. Jean-Baptiste Troglia qui était supérieur de cet établissement. Il dut l'abandonner quand en 1798 la République romaine le supprima et confisqua ses biens. Il se retira alors à Turin. Lorsque, en 1800, les autres établissements religieux des États du Pape purent reprendre vie, parce que les biens non vendus furent restitués et qu'une indemnité fut promise pour les biens aliénés, la maison de Subiaco n'offrit pas d'espoir qu'elle se relèverait ; elle était tellement chargée de dettes que les Missionnaires ne pouvaient pas même se flatter de sauver l'immeuble qu'ils avaient habité. [504]

143. VIENNE (Autriche), 1761. - *Viennensis*. Séminaire.

Un instant, la divine Providence sembla vouloir implanter en Allemagne la Congrégation de la Mission, et se servir pour cette œuvre de la province de Pologne. Tout à coup, il apparut comme par enchantement trois établissements en Allemagne, à Vienne, à Warcz et Tirnau.

Le 1er janvier 1760, M, Debras, dans sa Circulaire, s'exprime de la manière suivante :

« L'Allemagne pareillement, portant envie à la Pologne, semble vouloir aussi nous ouvrir un vaste champ pour les fonctions de notre Institut. »

Ce qu'il n'avait annoncé que d'une manière vague en 1760, M. Debras le déclara comme un projet déjà réalisé, dans si Circulaire du 1er janvier 1761, où il parle en ces termes : «Je vous insinuais l'année dernière, que l'Allemagne, portant envie à la Pologne, paraissait préparer de l'exercice à notre zèle. En effet, à la réquisition de Son Excellence Mgr l'archevêque de Vienne (le cardinal Migazzi), et sous le bon plaisir de l'impératrice reine de Hongrie (Marie-Thérèse), deux de nos confrères de Pologne bien cultivés, habiles, sachant bien les langues française et allemande, sont passés de Pologne dans cette capitale de l'Autriche, pour y diriger

le séminaire épiscopal. Ce furent MM. Thomas Hussarzewski, mort à Vilna en 1807, et Jean Hardelay qui mourut à Varsovie, en 1762.

« En attendant que cet établissement ait pris une forme solide, c'est l'impératrice elle-même qui fournit à la subsistance des Missionnaires, et l'estime et la confiance qu'on leur témoigne leur présagent un heureux succès, malgré les obstacles de l'envie et de la jalousie. »

Ces nouvelles du séminaire épiscopal de Vienne, données par M. Debras, sont encore confirmées après sa mort par M. Jacquier, vicaire général, dans la circulaire qu'il adressa le 1er janvier 1702 à toute la Congrégation.

Après avoir parlé de l'état des provinces de France, il ajoute : « Les mêmes bénédictions se répandent sur toutes nos autres provinces étrangères. J'ajouterai que nos confrères établis à Vienne en Autriche s'y comportent avec zèle et édification.

« L'impératrice-reine veut aussi faire venir six Filles de la Charité pour les établir dans sa ville de Vienne ».

Nous n'avons aucune donnée qui nous apprenne que cet éta- [505 blissement des Filles de la Charité ait jamais été exécuté. - *Mémoires ; Pologne*, p. 414.

144. TIRNAU, dioc. de Gran, 1761 – Séminaire.

Tyrnau ou Tirnau en allemand, et en hongrois Nagyszombat, est une ville d'aujourd'hui dix mille habitants, du comitat de Poszony ou Pressburg et à 45 kilomètres nord-est de cette ville (nord-ouest de la Hongrie).

La Circulaire adressée par M. Jacquier à toute la Congrégation, le 1er janvier 1762 porte cette indication : « De l'agrément de l'auguste impératrice-reine de Hongrie, le primat de ce royaume demande des Missionnaires qu'on va lui envoyer pour le séminaire de Strigonie (GRAN).

« La circulaire de M. Jacquier, de l'année suivante, fait connaître de plus que le séminaire du diocèse de Gran fut établi à Tirnau. Voici comment il s'exprime dans la Circulaire du 1er janvier 1763 :

« M. Sliwicki a enfin rempli tous désirs du cardinal-archevêque de Strigonie (Gran) et primat de Hongrie, en lui envoyant quatre missionnaires pour diriger son séminaire de Tirnau. – *Mémoires ; Pologne*, p. 415.

145. WARCZ (Hongrie) ou Varcz. 1761. *Vaciensis*. Séminaire.

Warcz ou Vac en hongrois, en allemand Waitzen est un évêché suffragant de l'archevêché de Gran (*Strigonium*).

Après la mort de M. De bras, M. Jacquier, vicaire général, dans la circulaire qu'il adressa le 1er janvier 1762 à toute la Congrégation, ayant parlé de l'état des provinces de France, ajoute : « Les mêmes bénédictions se répandent sur toutes nos autres Provinces étrangères ; nous ne pouvons, cette année, entrer dans le détail. J'ajouterai seulement ici, Messieurs et mes chers Frères, que nos confrères établis à Vienne en Autriche s'y comportent avec tant de zèle, de régularité et d'édification, que l'Allemagne goûte fort notre Institut. Mgr le cardinal archevêque de Vienne, qui nous honore de sa confiance la plus intime, nous demande pour le mois de juillet prochain (et il prie qu'on n'apporte pour excuse ni la disette de sujets, ni aucune raison), trois autres missionnaires pour le séminaire de Varcz dans la Haute-Hongrie, Son Eminence venant d'être pourvue de ce nouvel évêché. [506]

Dans la circulaire du 1er janvier 1763, M. Jacquier ajoutait : «M. Sliwicki, le visiteur de Pologne a envoyé trois missionnaires à Varcz dans la Haute-Hongrie, selon les souhaits du cardinal Migazzi, archevêque de Vienne en Autriche (il avait alors l'administration du diocèse de Varcz) qui nous donne tant de marques d'estime et de bienveillance qu'il voudrait, dit-il, que nous eussions la direction de tous les séminaires d'Allemagne et de Hongrie. »

M. Adalbert Churchoki, originaire de la partie du diocèse de Cracovie qui touche à la Hongrie fut un des Missionnaires choisis pour la nouvelle maison de Warcz afin d'y prendre la séminaire diocésain selon les désirs du cardinal : « Il établit, dit sa notice biographique (*Mémoires*, p. 412) et entretint dans ce séminaire une exacte discipline, formant cette jeunesse hongroise, non seulement à la science de la théologie, mais encore au chant, aux cérémonies et surtout aux différentes vertus sacerdotales. Dans les commencements, il eut beaucoup à souffrir avec ces jeunes gens, mais la ferveur de son âme, sa prudence prévoyante et surtout sa profonde humilité qui allait jusqu'à un degré surprenant, lui attirèrent bientôt l'affection de tous.

«Après la première retraite qu'il donna aux élèves avec beaucoup de zèle, le cardinal, son suffragant, le chapitre et les curés du diocèse conçurent pour lui la plus haute estime, et les prêtres du voisinage s'empressèrent de lui témoigner leur reconnaissance pour l'immense service qu'il rendait en formant si bien les jeunes ecclésiastiques à l'esprit de leur état. Les uns l'invitaient à venir chez eux avec ses élèves les jours de congé ; les autres, qui étaient loin, lui envoyaient de fortes aumônes pour son séminaire, ou même venaient en personne les apporter, afin d'avoir le bonheur de faire sa connaissance ; et ils lui promettaient de dire des messes pour lui.

Quand le temps fixé de son séjour à Varcz fut terminé, et qu'il dut revenir en Pologne, rappelé par ses Supérieurs, pour être mis supérieur du séminaire de Wloclawek plusieurs membres du clergé de ce diocèse, voyant qu'il était impossible de le retenir, cherchèrent à lui faire quitter sa vocation afin de le garder parmi eux, mais il demeura sourd à leurs instances et partit généreusement ; quant aux prélats distingués de cet endroit, ils ne purent se séparer de lui qu'avec beaucoup de témoignages de regrets. »

Après les grands éloges que nous avons vu donner aux Missionnaires qui dirigeaient les séminaires de Vienne, de Varcz et [507] de Tyrnau ; après la manifestation du dévouement du cardinal Migazzi pour la Congrégation, et de la protection de l'impératrice-reine Marie-Thérèse, dont il a été question dans les Circulaires déjà citées, on est étonné de voir disparaître de l'horizon les trois maisons dont nous avons parlé. Il n'en est plus fait aucune mention dans les Circulaires des Supérieurs généraux ; nous savons du reste, par les notices des différents Missionnaires qui y ont vécu, que ces maisons n'ont existé que cinq ans.

D'où vient leur suppression ? C'est ce qu'aucun document ne nous apprend. On ne doit certainement pas l'attribuer à Joseph II, qui ne régnait pas encore, ni à l'impératrice Marie-Thérèse qui faisait les frais de l'entretien des Missionnaires de Vienne, encore moins au cardinal Migazzi, qui avait témoigné tant d'affection pour eux. Le silence qui semble affecté et tout à fait extraordinaire au sujet de ces maisons, nous fait croire que les obstacles suscités par l'envie dont parle M. Debras, dans sa Circulaire du 1er janvier 1761, auront fini par triompher.

La divine Providence, qui sait trouver ses moments, réservait à un siècle plus tard l'établissement de la Congrégation en Autriche.

Sur quelques-uns des Missionnaires envoyés dans ces trois maisons on trouvera des renseignements biographiques dans nos Mémoires, au tome I : sur MM. Koczani et Tylian, p. 171 et 185 ; sur M. Thomas Hussarzewski, p. 574, et sur M. Adalbert Churchoski, p. 417 - *Mémoires ; Pologne*, p. 414 et suiv,

146- GLOWOW, 1762. Paroisse, missions.

Mme Ursule Branicka, née Lubomirska, princesse du Saint-Empire, fit donner, en 1762, une mission dans ses terres. M. Jacques-Constant Niewiarowski, supérieur de la maison de Brzozow, donna cette mission avec deux de ses confrères, MM. Joseph Kiawanowski et Jacques Giewniewski.

Cette mission eut tant de succès que la princesse en fut touchée. Convaincue de la nécessité et de l'utilité des missions, cette dame conçut le désir de travailler à dissiper l'ignorance dans laquelle vivaient ses paysans et à leur assurer les moyens d'instruction nécessaires pour leur apprendre à vivre chrétiennement. Elle pensa dès lors sérieusement à fonder une maison de Missionnaires au milieu de ses domaines. Son intention était que cette maison fût ouverte à tous, ecclésiastiques et laïques, pour y faire la retraite et y être entretenus gratuitement. [508]

C'est pourquoi, cette même année 1762, elle se mit à construire à grand frais une maison convenable à son but. Elle s'adressa ensuite au visiteur de la Congrégation, qui érigea cette maison après en avoir obtenu le consentement de M. Jacquier, Supérieur général.

En 1763, après la résignation du curé Adalbert Dwojakowski, la paroisse fut incorporée à la Congrégation de la Mission dans toutes les formes canoniques, par Mgr Gaëtan Soltyk, évêque de Cracovie.

Le premier supérieur, M. Niewiarowski demeura onze ans supérieur et curé de la paroisse. Par suite de ses ferventes prédications et de ses instructions assidues, il put déraciner dans cette paroisse des vices invétérés et de mauvaises habitudes, et y introduire la piété. L'église de la paroisse était vieille et tombait en ruine ; avec l'aide de Dieu il vint à bout de la réparer si bien, au dedans et au dehors, qu'il sembla l'avoir relevée de fond en comble. Les Missionnaires y établirent les deux confréries de la Sainte-Trinité et du Rosaire.

En 1782 la maison de Glowow fut supprimée par suite des ordonnances de Joseph II. – *Mémoires ; Pologne*, p. 420.

SUPERIEURS DE LA MAISON DE GLOWOW

Constant Niewiarowski	1762	-	Jean-Kanty Drogocki	1772 [511]

IX

GÉNÉRALAT DE M. A. JACQUIER

(1762-1787)

M. ANTOINE JACQUIER

NEUVIÈME SUPÉRIEUR GFNÉRAL DE LA CONGRÉGATION
DE LA MISSION ET DES FILLES DE LA CHARITE
6 novembre 1787, Paris.

La notice qu'on va lire sur M. Jacquier est extraite d'une circulaire de M. Pertuisot, vicaire général, en date du 1er janvier 1788 :

M. Antoine Jacquier était né à Saint-Héan, eu Forez, diocèse de Lyon, le 1er novembre 1706. Après avoir achevé ses premières études au collège des Jésuites de Lyon, où il avait constamment remporté les premiers prix, il fut sur le point d'entrer dans cette Société ; mais des raisons particulières, et une retraite qu'il fit dans notre maison de Lyon, le portèrent à changer de dessein ; il fut admis et entra dans la Congrégation le 8 août 1795.

Pendant son séminaire et ses études, il donna le spectacle soutenu d'une ferveur qui ne se démentit jamais. Doué du caractère le plus accommodant, possédant son âme, et commandant à tous ses mouvements dans l'âge de la vivacité et de l'agitation ; liant, communicatif, ouvert sans familiarité, conservant l'onction de la piété la plus tendre au milieu des discussions les plus desséchantes : la réunion de toutes ces précieuses qualités, qui, dans la plupart des hommes, n'est que le fruit du travail et des années, et qui, chez lui, paraissait si naturelle, répandait je ne sais quel charme sur ses vertus naissantes. A peine diacre, il fut [512] envoyé à Alet pour y enseigner la théologie ; bientôt après, il fut rappelé à Lyon pour y consacrer à la formation de nos jeunes élèves des talents et des lumières qui avaient déjà jeté le plus grand éclat : il y remplit successivement les emplois importants de professeur et de directeur du séminaire interne. En 1739, il fut envoyé à Manosque en qualité de supérieur ; sa mémoire et son nom sont encore en bénédiction dans cette ville et dans le diocèse de Sisteron. En 1747, M. Brossy, visiteur de Lyon, fut élu assistant : cette perte fut sensible à toutes les maisons de la province. Pour la réparer et pour consoler les maisons affligées, M. Debras leur écrivit qu'il venait de choisir M. Jacquier comme le sujet le plus digne et le plus capable de remplir cette place importante. Des raisons particulières, et bien honorables pour lui, le firent transférer l'année suivante à Cahors. « La translation de M. Jacquier, votre digne visiteur (Circulaire à la province de Lyon), à la province d'Aquitaine, vous aura sans doute surpris et affligés, parce qu'il avait votre estime, votre confiance et votre amour, etc. » (Et dans celle aux maisons d'Aquitaine, après avoir annoncé le nouveau visiteur) : « Ce choix, continue-t-il, doit vous faire comprendre combien vos intérêts nous sont chers, et combien nous avons à cœur que vous soyez bien gouvernés. M. Jacquier, digne sujet dont Dieu a déjà béni la conduite, a tout ce qu'il faut pour vous consoler, et maintenir parmi vous l'esprit de notre saint état. Capable, régulier, bon, plein de sagesse, vous trouverez en lui un père tendre qui s'empressera de pourvoir à tous vos besoins, un ami qui se prêtera à tous vos justes désirs, et un supérieur qui vous portera suavement à Dieu par l'efficace de ses bons exemples. » M. Jacquier répondit pleinement au jugement de son Supérieur et à l'attente de la province. Chargé du soin d'une maison où toutes les fonctions de la Congrégation se trouvent réunies, il se livra à un travail opiniâtre, pour n'en négliger aucune : instructions com- [513] munes et particulières, inspection des deux séminaires, direction de plusieurs communautés nombreuses, retraite des curés, consultations d'un vaste diocèse, il embrassa tous ces objets avec le plus grand succès. M. Duguesclin respectait ses vertus et invoquait souvent le secours de ses lumières ; cependant, au milieu de tant d'occupations, il était à toutes les maisons de sa province comme s'il n'eût eu qu'une seule maison à gouverner ; dans les visites qu'il faisait exactement, il gagnait tous les cœurs et il affermissait la régularité par les ordonnances et les règlements les plus sages.

Des talents si marqués pour le gouvernement ne demandaient qu'un théâtre plus étendu pour être plus universellement utiles. En 1753, l'Assemblée sexennale élut unanimement M. Jacquier pour succéder à M. Richon en qualité de premier assistant et d'admoniteur : (Nous avons la consolation de trouver en lui, dit encore M. Debras, tout le mérite que nous lui connaissions, se conciliant, par sa régularité, et son bon cœur, l'estime et la confiance de tout le monde. L'expérience qu'il a acquise dans les provinces de Lyon et d'Aquitaine l'a rendu propre à entrer dans le conseil de la Congrégation ; elle a lieu d'espérer qu'il la servira avec autant de lumière que de zèle, et la Compagnie des Filles de la Charité, dont nous l'avons

nommé directeur, continuera d'éprouver la sagesse et la charité avec laquelle il les a déjà conduites et dirigées dans les provinces. » Au mois d'août 1755, il quitta ce dernier emploi pour prendre l'assistance de la maison de Saint-Lazare. Chacun sait avec quel zèle et quelle douceur il se conduisit dans cet emploi pénible. Il faillit être victime de son assiduité, de sa vigilance, et de la vie sédentaire inséparable de cette fonction. Chargé de tout le poids du gouvernement pendant les dernières années de M. Debras, lorsque celui-ci mourut, chacun crut que M. Jacquier ne tarderait pas à le suivre dans le tombeau. Son tempérament paraissait [514] ruiné, une fièvre lente le minait depuis longtemps ; cependant l'Assemblée générale de 1762 le choisit pour chef de la Congrégation, à la pluralité de trente et une voix contre trois, et la Providence voulut que cet homme, presque mourant, fournît une carrière plus longue qu'aucun de ses prédécesseurs.

Dès le commencement de son généralat, il sentit tout le poids des obligations qui lui étaient imposées, mais il n'en fut point accablé. Sa première règle dans le gouvernement fut d'être lui-même fidèle jusqu'au scrupule dans la pratique de tous nos usages ; aussi pouvait-il se donner, au milieu de ses enfants, comme le modèle qu'ils devaient imiter, comme la règle vivante qu'ils devaient suivre.

Simple dans ses mœurs et dans toute sa conduite, il portait dans son extérieur je ne sais quoi de majestueux et de vénérable : le respect qu'il inspirait tenait plus encore à la dignité de sa personne qu'à l'éminence de sa place.

Doux, affable, prévenant, toujours accessible, son autorité était d'autant plus absolue qu'il la faisait moins sentir. Sa bonté, sa tendresse subjuguaient tous les cœurs ; en lui, on croyait voir et entendre un père : il en avait les sentiments et le langage. On était enchanté lorsqu'il accordait ; on l'aimait encore jusque dans ses refus ; on sentait qu'il en coûtait alors à son cœur. La persuasion coulait de ses lèvres, et les sujets les plus disposés à la résistance étaient forcés de céder aux charmes invincibles de ses représentations.

Humble et modeste avec tous les hommes, les plus petits trouvaient en lui les attentions qu'inspire l'estime, et les égards d'une espèce de respect ; les faibles se sentaient encouragés, les plus timides se sentaient à leur aise : il possédait le grand art de renvoyer tous ceux qui l'approchaient toujours contents de lui, toujours contents d'eux-mêmes.

Mortifié, pénitent, sous l'extérieur le plus aimable, jamais on ne l'entendit se plaindre, même dans les circonstances [515] les plus fâcheuses : on eût dit que toute la sensibilité naturelle était éteinte en lui. Sa maxime était que l'accablement, loin de guérir, aggravait souvent le mal. « Confions-nous à la Providence, disait-il, s'il y a du remède, nous le saisirons mieux ; s'il n'y en a pas, Dieu nous soutiendra. » Tous les ans, il fournissait la carrière du Carême avec la plus grande exactitude : ni son grand âge, ni les ménagements que tant de personnes lui croyaient nécessaires, rien ne fut jamais capable de l'engager à s'accorder le moindre adoucissement à cet égard.

Son zèle pour la gloire de Dieu fut également pur et vif, sa piété tendre et affectueuse ; jamais, même dans les voyages, on ne le vit manquer ni à l'oraison, ni à la lecture des saintes Écritures, qui faisaient ses délices. Quand il montait à l'autel, la religion dont il était pénétré semblait se répandre sur tout son extérieur et se communiquer aux assistants. Dans les conférences spirituelles, on sentait que son cœur était plein. Son style était fleuri et abondant, mais sans, recherche ; ses paroles étaient pleines d'onction ; saint Bernard, dont il s'était nourri et qu'il citait si souvent, semblait lui être devenu entièrement propre.

Son zèle pour le salut des âmes n'était ni turbulent ni inquiet, mais il n'en était ni moins ardent, ni moins étendu : les succès de nos confrères dans les missions nationales ou étrangères, le touchaient souvent jusqu'aux larmes ; l'idée seule que le zèle pour cette fonction pût se ralentir parmi nous le contristait et navrait son cœur. Fidèle aux maximes de saint Vincent, il ne fit jamais de démarches pour de nouveaux établissements ; quand on les lui offrait, son premier mouvement était le refus, et il ne cédait que quand la volonté de Dieu se

faisait entendre par la voix des puissances supérieures. Sous son gouvernement, la Congrégation reçut une extension qui, naturellement, semblait devoir épuiser ses forces et ses ressources : huit nouveaux établissements en France, quatre en Italie ; les missions du Levant, [516] qui composent neuf résidences ; trois sous la domination portugaise, tant dans l'Europe que dans l'Inde ; deux en Russie, un en Prusse, un en Pologne ; la mission du Palatinat et celle de Pékin. Cependant il vint à bout de fournir à tout : la Providence, dans laquelle il mettait sa confiance, féconda son zèle, et elle répandit les plus abondantes bénédictions sur les travaux des ouvriers apostoliques envoyés dans ces nouvelles colonies.

Distrait par tant de soins, et emporté comme hors de lui-même par le cours des affaires générales, les plus minces détails n'échappaient cependant point à son attention. Doué d'une mémoire prodigieuse, on eût dit qu'il avait tous les sujets de la Congrégation présents sous les yeux. Depuis leur entrée à Saint-Lazare, il ne les perdait point de vue, et, dans le besoin, il rappelait jusqu'aux plus petites anecdotes qui pouvaient les concerner, tant l'intérêt général et l'intérêt de chaque particulier étaient chers à son cœur.

Ce cœur paternel, dans lequel il portait tous ses enfants, ce cœur si semblable à celui de saint Paul, qui se dilatait pour tous les membres de trois communautés nombreuses soumises à son autorité, était également toujours ouvert aux pauvres de Jésus-Christ. Héritier de la charité de saint Vincent, tous les misérables intéressaient sa tendresse, et avaient droit à ses secours. Il fit des dépenses considérables pour la reconstruction de la maison du Nom-de-Jésus ; il envoya en différents temps des secours abondants à des paroisses ravagées par les incendies ; nombre de familles et une multitude de particuliers recevaient, par son canal, des soulagements annuels, qui les empêchaient de connaître la nécessité. Combien de bonnes œuvres de ce genre qui n'ont eu que Dieu pour témoin, et dont tout nous fait espérer que ce grand Dieu est maintenant la récompense !

Ce digne chef, idole pour ainsi dire de la Congrégation, béni des pauvres, avait encore pour lui l'amour et l'estime de tout ce qu'il y a de plus grand dans la capitale et à la [517] cour. La plupart des évêques du royaume cultivaient sa connaissance, et 1'honoraient de leur amitié. Mgr l'archevêque de Paris, qui retrouvait l'image de son âme et de son cœur dans notre bon Général, nous témoigna les plus vifs regrets de sa perte. M. le maréchal de Noailles-Mouchy, dont le nom est si cher à la Congrégation, est venu le voir pendant sa maladie, et lui a donné les marques les plus touchantes de son attachement et de son affection. Les Filles de la Charité, et les Dames de la Maison royale de Saint-Louis de Saint-Cyr, dont il était aussi le Père, méritent une place distinguée parmi les ordres et les personnes de toute espèce, qui se sont empressés d'adoucir notre douleur en partageant nos regrets et notre perte.

Je ne puis pas omettre ici un trait qui semblait manquer à tant de vertus et de qualités précieuses. La force semble être étrangère aux âmes douces et sensibles, et les affections tendres ne vont guère avec les efforts de la magnanimité et du courage. La grâce semblait attendre les derniers moments de notre très honoré Père pour ménager cet intéressant spectacle à notre étonnement et à notre édification. Dès les premiers jours de sa maladie, ce vertueux prêtre répondit aux consolations qui lui étaient adressées : « Je ne demande ni la vie ni la mort, je ne désire que l'accomplissement de la volonté de Dieu, et la conformité parfaite de mes sentiments à cette volonté adorable. » Quand on lui dit que plusieurs communautés priaient pour lui « J'y suis bien sensible, répondit-il, mais, par grâce, demandez que la conformité de ma volonté à celle de Dieu soit l'unique objet de ces prières que l'on veut bien m'accorder.» Pour ranimer le jeu des organes, depuis plusieurs jours dans l'inertie, on lui administra l'alcali combiné avec les acides : ce remède lui brûla le palais, la langue et les lèvres, il ne pouvait ouvrir la bouche et avaler qu'avec des douleurs inconcevables ; cependant, il ne lui échappa jamais aucun signe d'impatience ni d'ennui. A la première levée [518] des vésicatoires qu'on lui avait appliqués, lorsque l'air frappa la chair vive, on voyait la sueur tapisser son front : des larmes détachées, arrachées par la douleur, coulaient de ses yeux; et quand, après l'opération, on lui demanda s'il n'avait pas beaucoup souffert : « Un

peu,» dit-il ; voilà le seul signe de douleur qu'il ait donné pendant six semaines de tortures : c'est que Jésus-Christ crucifié faisait sa force. On n'eut pas besoin de lui proposer la réception du viatique, ni de l'onction des mourants. Sa grande foi prévint et épargna tous nos ménagements à cet égard ; il demanda encore lui-même l'application de l'indulgence *in articulo mortis*, et les prières des agonisants. Il conserva sa présence d'esprit jusqu'au dernier soupir. Les yeux s'éteignirent d'abord ; ne voyant plus le crucifix qui faisait sa consolation, et qu'il approchait souvent de ses lèvres, il le prit d'une main et le tint de l'autre serré sur son cœur pendant la dernière demi-heure de sa vie. C'est dans cette attitude, et dans ces sentiments d'union avec le Consommateur du salut, qu'il acheva son sacrifice, le 6 novembre, sur les neuf heures du matin.

M. SIMON PERKOWSKI

PRETRE

13 septembre 1763. Culm.

Le 13 septembre 1763, M. Simon Perkowski mourut dans le village de Golub, au commencement de la mission que donnaient en cet endroit plusieurs prêtres de la maison de Culm. Il était né le 17 octobre 1728, dans le diocèse de Luck en Volhynie. Il fut reçu dans la Congrégation à Varsovie, le 26 septembre 1750. A peine eut-il fait les vœux qu'il donna des marques du zèle dont toute sa vie devait être animée. On lui confia l'office de recevoir ceux qui venaient faire la retraite à Sainte-Croix, et il s'acquitta de cette fonction avec tant d'humilité et de charité que [519] plusieurs, attirés par ses vertus, y revenaient avec plaisir pour s'appliquer de nouveau à ces saints exercices.

Ayant été ordonné prêtre après ses études, il fut envoyé à la Maison de Culm, où il exerça pendant sept ans le ministère paroissial. Il s'appliqua avec beaucoup de zèle aux catéchismes, à la prédication et à l'administration du sacrement de pénitence. Il se distinguait surtout par son assiduité auprès des malades ; jour et nuit, il était prêt à voler auprès d'eux ; aucune occupation n'était capable de l'arrêter ; aussi l'appelait-on généralement le confesseur des malades.

Plusieurs confréries pieuses étant établies dans la paroisse, il les dirigeait avec beaucoup de soin et y maintenait le bon ordre et la ferveur par ses paroles, ses exemples et le chant des cantiques. Chaque année, il rassemblait les pauvres de toute la ville et les disposait pendant tout le Carême par des instructions particulières à la confession et à la communion pascale. Il avait soin aussi de recueillir en leur faveur les aumônes des riches et les distribuait à ceux qui s'en rendaient le plus dignes par l'amélioration de leur conduite.

Malgré tant de travaux, il était toujours prêt à prendre part aux missions, et il y prêtait son concours avec autant de succès que de dévouement ; il excellait surtout dans les instructions familières et les catéchismes. Partout, soit à la maison, soit en mission, on remarquait en lui une bonté et une douceur qui le rendaient cher à tous, et quoique dans sa charge de procureur, il eût affaire à toute sorte de gens, sa vertu ne se démentait jamais. Ses paroles ou ses actions ne trahissaient aucune recherche de sa propre estime, et son humilité était toujours également profonde au milieu des marques du respect que tout le monde lui prodiguait.

Pendant les trois dernières années de sa vie qu'il exerça les fonctions de procureur, il ne ménagea ni ses fatigues, [520] ni ses peines pour pourvoir aux nécessités de la maison ; malgré l'intempérie des saisons, il faisait quelquefois plusieurs lieues à pied pour faire ses achats et ménager les ressources de la famille ; il évitait aussi fidèlement toutes les dépenses qui semblaient tant soit peu superflues, tout eu apportant le plus grand soin à l'entretien de ses confrères. A la suite de deux graves contusions, reçues l'une à la poitrine dans une chute qu'il

fit en descendant une montagne pour courir au secours d'un malade, l'autre au côté, qui lui arriva en tombant de cheval, il commença à perdre ses forces insensiblement. Malgré sa faiblesse, son zèle le porta à s'offrir pour partager les travaux de la mission que l'on allait donner au village de Golub : mais dès le premier jour, pendant qu'il faisait le catéchisme l'après-midi, il se sentit plus faible qu'à l'ordinaire et avertit ses confrères de sa mort prochaine ; il les mit au courant des comptes de la maison, se confessa, reçut le saint viatique et l'extrême-onction, puis ne pensa plus qu'à se préparer à la mort en formulant souvent des actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition. Il conserva sa connaissance jusqu'à sa mort, qui arriva le troisième jour de la mission. Son corps fut transporté avec un grand concours de peuple de Golub à Culm, et fut déposé dans la sépulture des missionnaires. – *Mémoires ; Pologne*.

MM. JEAN-DOMINIQUE ARIETTI

et

GABRIEL IGOU

PRETRES

22 juillet 1748 et 2 avril 1764. Ile de France ou Maurice.

Nous réunissons, dans cette notice, le souvenir de ces deux estimables missionnaires qui, par leurs vertus et leur zèle, ont fait particulièrement honneur à la Congrégation de la Mission à l'Ile de France ou Maurice. [521]

Une flotte hollandaise composée de cinq vaisseaux, aborda pour la première fois, dans cette île, le 20 septembre 1598, et en prit possession. En 1606, l'île était encore inhabitée, lorsque l'amiral Vaareck, ayant été obligé d'y radouber ses navires, y fit construire des tentes. Les Hollandais habitèrent quelques cantons, entre autres celui qu'ils nommèrent Plack, jusqu'en 1660 ; ce terrain ne leur ayant pas paru assez bon, ils l'abandonnèrent. Depuis lors, les vaisseaux y allaient mouiller selon leur besoin ; les flibustiers surtout y trouvaient une retraite assurée, d'où ils faisaient leurs sorties. La France en prit possession, l'an 1721, en y envoyant un détachement de cent soldats, qui s'établirent au Petit-Port.

Pour le service spirituel de la colonie, la Compagnie des Indes demanda à M. Bonnet deux prêtres et un frère. Dans le contrat qui fut passé le 21 mars 1721, il était stipulé qu'elle bâtirait deux églises et deux presbytères convenables ; il en fut de cet engagement pour Maurice comme il en avait été pour Bourbon. MM. Berthou et Igou s'embarquèrent la même année.

Plus de trente ans après leur entrée à Maurice, les missionnaires n'avaient pas encore pu obtenir la construction des églises promises par la Compagnie des Indes, et, en 1758, ils n'avaient pour tout logement qu'une case de vingt pieds de long sur douze de large, élevée à leurs frais.

Malgré toutes ces difficultés, le zèle apostolique des pasteurs ne fut pas sans succès ; leurs prières, leurss bons exemples, la prédication incessante, les catéchismes multipliés et diversifiés, les avertissements paternels donnés en particulier, finirent par leur concilier la bienveillance et l'affection de quelques colons ; leur assiduité auprès des malades et les soins qu'ils leur prodiguaient, ne contribuaient pas peu à les disposer à faire une bonne confession et à mourir en bons chrétiens. Vis-à-vis des noirs, ils se conformaient en tout point à la méthode suivie à Bourbon. [522] « Quels que soient les obstacles que j'ai à surmonter, écrivait en 1735 M. Igou à un de ses confrères de Saint-Lazare, je ne me décourage cependant pas, m'abandonnant entièrement à la bonté divine. Des sentiments de tristesse assaillent souvent mon âme : je n'ai que Dieu seul qui me rassure. Les vices les plus grossiers et les plus

honteux, dont les principaux colons se font gloire, me désolent ; leur fierté et leur orgueil, qui les rend incapables de profiter de tout ce qu'on peut leur représenter, me causent des ennuis extraordinaires ; le triste sort de tant d'âmes qui se perdent parce qu'elles le veulent, me déchire le cœur.

« Voilà, mon cher Monsieur, ma situation pour le présent. J'ai enterré depuis six mois plus de cent personnes ; je me suis vu plus de deux cent cinquante malades sur les bras, et pendant deux mois consécutifs, j'en ai enterré tous les jours plusieurs. Il est vrai que tant de malades provenaient des vaisseaux qui sont venus de France, où le scorbut s'est mis d'une manière si étrange, qu'on n'a pu leur procurer des lits pour les coucher ; il a fallu les mettre sur la paille sans autre chose. Rien ne leur manque du reste ».

M. Igou fut particulièrement aidé, dans son pénible apostolat, par M. Arietti, qu'une mort prématurée ravit à cette Mission.

Voici quelques renseignement biographiques sur chacun de ces deux missionnaires.

M. JEAN-DOMINIQUE ARIETTI

M. Arietti naquit à Brugasco, en Piémont, vers 1709 Sa jeunesse se passa louablement dans la pratique de la piété et l'étude des sciences humaines, jusqu'à ce qu'il se sentît inspiré d'entrer dans notre Congrégation. Il embrassa cette vocation avec tant de générosité que, pour s'éloigner davantage du monde et se donner plus entièrement à Dieu, il résolut d'aller à Paris. Il fit là son séminaire avec une [523] grande ferveur et de manière à édifier tous ses confrères. Admis aux vœux, il fut appliqué aux études théologiques; il s'appliqua sérieusement à se pénétrer de la science nécessaire pour remplir convenablement les fonctions de notre Institut ; il n'en mit pas moins de soins à s'avancer dans la vertu, et il y fit tant de progrès qu'il mérita d'obtenir la grâce qu'il désirait ardemment, celle d'aller travailler à 1'lle de France. C'est là qu'il consuma le reste de sa vie dans l'exercice continuel de toutes les vertus, et surtout de celles qui composent l'esprit d'un vrai missionnaire. Nous en avons une preuve dans la lettre suivante écrite par M. Delfolie, prêtre de la Mission, résidant à l'Ile de France :

« La mort de M. Jean-Dominique Arietti, arrivée le 22 juillet 1748, vers les deux heures du matin, a été une grande perte pour 1'lle de France, pour la maison du quartier de Pamplemousse où il était curé, et aussi pour toute notre Congrégation : car elle pourra difficilement remplacer un tel homme. Il possédait un esprit doux, aimable et insinuant, avec lequel il s'était acquis la confiance de tous ses paroissiens. Sa vie bien régulière et appliquée à tous ses devoirs, sa piété consommée, sa vertu solide qui ne montrait rien d'austère, le rendirent à tous, même dans le commerce de la vie civile, à la fois aimable et respectable. Les principales qualités qui se remarquaient en lui étaient : une ardente charité, un zèle véritablement pastoral, une application infatigable à l'éducation des petits enfants de sa paroisse et à l'instruction des esclaves dans la doctrine chrétienne. C'est au dévouement qu'il déploya dans ces différents travaux qu'il faut attribuer la mort prématurée qui nous l'a enlevé. Cet éloge est d'autant plus véritable qu'il lui est décerné par des gens qui n'en donnent qu'au vrai mérite.

« Il débarqua dans cette île le 11 avril 1743, et peu après son arrivée on le chargea du soin de l'hôpital et de la pa- [524] roisse de Saint-Louis. Il s'acquitta d'autant mieux de ces deux fonctions, qu'à son talent naturel il joignait une grande abondance des grâces spéciales que Notre-Seigneur accorde à ses ministres fidèles pour la direction des âmes qui leur sont confiées. Au bout de cinq ans, c'est-à-dire le 18 avril 1748, il remplaça M. Robinel dans la cure de Saint-François, au quartier de Pamplemousse, et là, quel bien n'aurait-il pas opéré pour ses paroissiens, sous le rapport soit spirituel, soit temporel, s'il avait plu à la divine Majesté de nous le conserver. Pour le spirituel, il ne fut pas moins attentif dans cette paroisse

que dans la première à faire avancer les âmes dans la voie du salut éternel. Pour le temporel, après avoir pourvu aux réparations dont l'église avait grand besoin, à l'ameublement de la sacristie à la construction d'un clocher, à l'acquisition d'une cloche et à tout ce qui concerne le service divin, il pensa à préparer pour lui et pour ses successeurs un presbytère commode, et éloigné des fabriques que les Anglais venaient établir dans l'île.

« Par les dernières lettres qu'il vous a écrites, vous pouvez juger de la sagesse et de l'intelligence qu'il a montrées dans cette affaire. Il l'a véritablement conduite avec une rare prudence tant que la maladie le lui a permis, et la mort est venue l'enlever au commencement d'une carrière qui promettait beaucoup pour le succès de sa mission, pour le bon ordre et le progrès de cette seconde paroisse qui lui était confiée. Mais Dieu, qui dispose tout pour notre bien, s'est contenté de ses saints désirs : il a accepté sa bonne volonté et l'a transporté dans une habitation meilleure, dans la patrie des bienheureux, où tout nous porte à croire qu'il est déjà parvenu.

« Un tempérament robuste et une belle apparence de santé semblaient lui permettre une plus longue vie, mais son zèle eût bientôt ruiné toutes ses forces ; après une grave maladie, il était en convalescence, lorsque le 7 juillet, [525] on apprit que vingt-deux navires ennemis avaient apparu sur la côte de l'île, près de Port-Louis. A l'instant, il monte à cheval, pour aller sur une montagne voisine s'assurer du danger et faire prendre à ses paroissiens les mesures nécessaires pour leur sûreté. Dans cette excursion, il fut saisi d'un violent mal de reins qui l'obligea à descendre de cheval, et il ne put qu'à grand'peine rentrer à la maison. Six jours après, sa première maladie reparut, accompagnée de symptômes alarmants. Tous les médecins de l'île furent appelés, leurs soins le soulagèrent peu ; le 18 du même mois, une attaque subite lui enleva la parole, en lui laissant à peine de temps en temps, quelques instants de connaissance. On profita de ces moments pour lui administrer les derniers sacrements, et il expira le 22 à deux heures du matin, laissant chacun pénétré de la plus vive douleur. M. Igou l'a assisté avec une grande charité dans sa dernière maladie. »

M. GABRIEL IGOU

Les éloges donnés au zèle de M. Arietti, M. Gabriel Igou ne les méritait pas moins, et il pratiqua plus longtemps encore à 1'lle de France les vertus apostoliques. Ce vénérable missionnaire, né à Rouen le 22 février 1670, travaillait encore, âgé de plus de quatre-vingts ans, avec autant d'assiduité et de vigueur qu'un homme de trente ans, quoique extrêmement incommodé de ses jambes et de plusieurs autres infirmités très douloureuses, lorsque le 1er septembre 1758, il perdit totalement la vue au commencement de la sainte messe. Obligé de descendre de l'autel, il crut que ce n'était qu'un simple éblouissement ; après un quart d'heure de repos, il remonta à l'autel, et ne pouvant rien lire, il dut enfin quitter les ornements. Le lendemain, il essaya encore de célébrer la sainte messe, mais ce fut en vain, et quelques jours après, il ne lui fut possible de reconnaître les personnes qui lui parlaient, qu'au son [526] de la voix ; c'est à peine s'il y voyait assez pour se conduire. Quelque soumis qu'il fût aux desseins de la divine Providence, M. Igou ne laissa pas que d'être bien péniblement affecté de cet accident, qui ne lui permettait plus de continuer ses soins au troupeau que le Seigneur lui avait confié. La surcharge de travail qui retombait sur ses confrères déjà si accablés, le désolait. Peu de temps après, la paralysie qui avait commencé aux yeux, s'étendait à tous ses membres.

M. Jacquier, Supérieur général, donnait des nouvelles du vénérable missionnaire à toute la Compagnie, dans les circulaires de 1764 et de 1765, en ces termes : « Le travail dont sont chargés nos confrères de l'Ile de France est accablant. Tant que le vénérable M. Igou a pu agir, il valait seul dix ouvriers. A présent, courbé sous le poids des années et privé de la vue, il n'a presque de mouvement que celui qui lui est donné. On le porte, les dimanches et fêtes, à l'église, pour la satisfaction et la consolation des insulaires. Ils croiraient avoir tout perdu, s'ils

ne le voyaient plus. Ils se plaisent à recueillir quelques paroles de vie que peut encore prononcer sa voix faible et mourante. Ils le regardent comme leur apôtre, et ont pour lui la même vénération que les fidèles d'Éphèse avaient pour le disciple bien-aimé, quand, dans son extrême vieillesse, on le portait dans les assemblées saintes. »

L'année suivante, le Supérieur général écrivait : « M. Le Borgne nous a annoncé que, le 2 avril dernier, Dieu avait appelé à une meilleure vie M. Gabriel Igou, l'un des premiers apôtres de 1'lle de France, âgé de quatre-vingt-six ans et quelques mois, et soixante-six de vocation.

« Quoi que depuis trois ans, il fût privé de l'usage de la vue et de l'ouïe, et presque tombé en enfance, on avait pour lui la plus grande vénération. Sa présence sans le secours de la parole suffisait pour faire la fonction d'un prédicateur pathétique ; tant est respectable et respecté un [527] homme de Dieu, lors même qu'il est muet ! Dès qu'on pouvait l'apercevoir, on était content, et l'on voyait éclater sur tous les visages les sentiments d'estime et de reconnaissance que méritaient la sainteté de ses mœurs, les importants services qu'il a rendus aux insulaires de tout âge et de toute condition, et les fruits abondants et subsistants du saint ministère qu'il a exercé. Aussi les honneurs funèbres les plus pompeux lui ont-ils été rendus. La lugubre nouvelle de son décès fut d'abord annoncée à toute l'île par le bruit du canon : elle fut réitérée par le même écho, d'heure en heure, jusqu'à celle de l'enterrement, auquel assistèrent M. le gouverneur, MM. du conseil supérieur, le bataillon de la marine en armes crêpées et tous les habitants qui purent s'y rendre ». – *Annale de la Mission*, t. XXVII, p. 228 et suiv.

M. JOSEPH BUZANI

PRETRE

20 juin 1765. Pérouse.

M. Pierre-Joseph Buzani mourut dans la maison de Pérouse, le 20 juin 1765, à l'âge de 71 ans ; il en avait cinquante de vocation.

A l'âge de vingt et un ans, il avait quitté le monde et avait été reçu au séminaire interne de la Congrégation de la Mission à Rome. Il se mit en route à cet effet avec un autre postulant piémontais et tous deux s'embarquèrent à Gênes pour Livourne. Mais comme M. Buzani souffrit de la mer, il quitta le bateau avec son compagnon à Rerici et continua sa route vers Rome par Florence. Pendant le voyage, M. Buzani qui avait une belle voix chantait souvent quelque cantique pour s'encourager lui-même et son compagnon dans sa pieuse entreprise, et plusieurs fois, les larmes aux yeux, il répétait : « Vanité des vanités, tout est vanité ; le monde entier et tout ce qu'il renferme n'est que vanité. » [328]

Arrivés à Rome après avoir visité les principaux sanctuaires de cette grande ville, ils allèrent à Monte-Citorio, d'où ils passèrent ensuite à Monte-Celio où se trouvait le séminaire interne. Ils firent la retraite sous la conduite du directeur du séminaire qui en ce temps-là était l'inappréciable M. Jacques Maineri. M. Buzani se distingua bientôt par sa ferveur et il n'y avait rien de difficile pour lui dans le séminaire.

Quand il fut ordonné prêtre, on l'envoya à la maison de Fermo, où, pendant trois ans, il se prépara aux fonctions de l'Institut ; il mit en ordre des conférences pour une retraite aux ordinands, des catéchismes et des instructions sur les commandements de Dieu, sans oublier l'étude de la théologie morale. Quand il fut ainsi préparé pour les missions, on l'envoya à la maison de Pérouse où, pendant plusieurs années, il fut appliqué aux missions pour lesquelles il avait des dispositions peu ordinaires ; Dieu bénit ses travaux et en tira sa gloire par la conversion de beaucoup de personnes de tout rang et de toute condition. Il fut ensuite rappelé

à Rome et chargé, pendant plusieurs années, de la direction du séminaire interne. Il avait quelque répugnance pour cet emploi parce que son humilité lui faisait croire qu'il était inhabile à le remplir. Néanmoins, son obéissance lui fit surmonter la crainte et il s'acquitta de cet office avec grande prudence et grande charité. Plus tard, on lui confia la supériorité de la maison de Pérouse, et dans ce nouvel emploi il fit paraître bien plus encore sa sagesse remarquable dans la conduite de cette famille. Il précédait tous ses confrères dans le chemin de la vertu et surtout dans la pratique de celles qui composent l'esprit d'un vrai missionnaire. Celle qui, pendant toute sa vie, forma comme son caractère spécial, fut celle qui est la reine de toutes les vertus, la sainte charité ; c'est pourquoi sa mort fut universellement pleurée. - Notices manuscrites. [529]

M. THÉODORE GROISELLE

VICAIRE APOSTOLIQUE D'ALGER

27 septembre 1765.

M. Groiselle naquit en la paroisse Saint-Firmin, à Amiens, le 5 octobre 1721 - Il entra au séminaire interne de la Congrégation de la Mission à Paris, le 13 décembre 1742.

Il accompagna M. Bossu nommé vicaire apostolique des royaumes d'Alger et de Tunis, avec M. Donault et le frère Lelong ; ce fut le 3 août 1746 qu'ils abordèrent en Barbarie. Sa docilité et son dévouement à son supérieur n'avaient point de bornes, il se montra toujours disposé à se prêter à tous ses désirs et à le seconder dans tous ses projets. Son application à l'étude des langues le mit bientôt à même de se rendre utile auprès des esclaves par les catéchismes, par les instructions qu'il leur faisait et par son assiduité à entendre leurs confessions. Pendant la peste de 1752 et 1753 il se dévoua, suivant l'exemple de M. Bossu, son supérieur, à porter aux malades les secours de la religion ; en se conformant exactement aux prescriptions indiquées, il n'éprouva pas les effets du mal contagieux. Mohammed Codja, dey d'Alger, ayant fait abattre en 1754 le bagne des Galères, comme insuffisant et malsain, pour le remplacer par de nouvelles constructions, la chapelle disparut avec le vieux bâtiment. Le vicaire apostolique députa en France M. Groiselle, à l'effet d'y faire des quêtes pour la reconstruction d'une chapelle. M. Debras, Supérieur général, dans sa circulaire du 1er janvier 1755, fit mention du zèle infatigable avec lequel ce missionnaire s'employa à solliciter les secours dont il avait besoin pour procurer au Seigneur un sanctuaire convenable, où les pauvres esclaves pussent se réunir afin d'entendre la parole de Dieu et participer aux sacrements.

Nous donnons ici quelques lignes de la circulaire que [530] M. Groiselle répandit, à un très grand nombre d'exemplaires, à Paris et dans les provinces, dans le but de provoquer la charité des fidèles en faveur de son oeuvre.

« MESSIEURS et DAMES,

« Des pluies abondantes tombées à Alger, en janvier dernier, y ont fait un si grand ravage, que le bagne du Beylic, lieu où se trouve renfermée la plus grande partie des esclaves, menaçant d'une ruine prochaine, le dey a ordonné qu'on le démolît, pour en faire un plus vaste, assez grand pour renfermer tous les esclaves. Par cette démolition, les esclaves chrétiens ont perdu leur église où ils se rassemblaient, avant et après le travail, pour les exercices de la religion et l'usage des sacrements.

« Or, il s'agit présentement, Messieurs, de faire entrer dans le plan du nouveau bagne celui d'une église assez grande pour faire commodément et décemment les exercices de notre sainte religion ; ce qui demande une grande dépense : 1° pour la permission, qu'on n'obtiendra des officiers mahométans qu'à force de présents ; 2° pour avoir un emplacement ; 3° pour bâtir ensuite l'église et l'orner décemment. Il est évident que les Algériens ne sont point gens à construire une église aux chrétiens, à leurs frais et dépens ; les chrétiens qui sont dans les chaînes n'ont pas certainement le moyen de fournir à une dépense si considérable ; et cependant, il est d'une nécessité indispensable, tant pour les intérêts de la foi, que pour la consolation de tant de pauvres malheureux qui gémissent dans les fers, et pour empêcher même leur apostasie, de construire une autre église, où ils puissent aller répandre leurs âmes devant le Seigneur, après les travaux dont ils ont été accablés pendant le jour, et se réunir pour assister au saint sacrifice de la messe, pour entendre la parole de Dieu, pour recevoir les sacrements, en un mot, pour s'y acquitter de tous les exercices d'un véritable chrétien. [531]

« Hélas ! ceux en faveur de qui nous sollicitons votre charité sont dignes de votre compassion. Il y a, parmi les esclaves, des personnes de tout état et de toute condition. Nous avons vu à Alger des chanoines, des prêtres, des religieux, des ingénieurs, des officiers d'armée, des négociants, des soldats, des capitaines de vaisseau, des mariniers, des vieillards, de jeunes demoiselles, des femmes d'officiers, des enfants, qui tous étaient détenus dans les fers, et accablés de misères sans qu'il y eût de leur faute.

« A tous ces motifs, on peut en ajouter un, qui est des plus pressants ; c'est que si le bagne vient à être achevé sans qu'on y ait fait le plan de la nouvelle église, il ne sera plus possible d'y réussir, quelque argent qu'on puisse offrir. Les mahométans ne tolèrent les églises chrétiennes que lorsqu'elles sont anciennes, ou qu'on les reconstruit à l'instant même que celles qui ont précédé viennent à être détruites ; et ils ne permettent jamais qu'on en élève de nouvelles, quand on a laissé passer quelque intervalle après la démolition de celles qui subsistaient auparavant.

C'est pourquoi, connaissant quelle est la grandeur de votre zèle, pour tout ce qui intéresse la gloire de Dieu et le salut de tant de pauvres esclaves de toutes les nations, qui faute d'église, ne seraient ni consolés, ni secourus, ni soutenus, nous vous supplions de contribuer de vos aumônes à leur en édifier une, à donner au vrai Dieu une demeure, au milieu même des ennemis de la vérité et de la religion.

Théodore Groiselle
«prêtre de la Congrégation de la Mission
et missionnaire apostolique »

De retour à Alger en mai 1755, avec les premiers secours recueillis, il fit mettre la main à l'œuvre et eut la consolation, en moins de deux ans, de conduire à bonne fin une œuvre qui intéressait si puissamment la gloire de Dieu et le salut des âmes. [532]

La peste ayant reparu en 1756 avec plus de violence que dans les années 1752 et 1753, M. Groiselle donna des preuves admirables de zèle et de courage tant que dura le fléau, c'est-à-dire depuis le commencement de l'année jusqu'en septembre.

Le consul de France à Alger était alors un M. Pérou. Malgré sa bonne volonté et les sacrifices pécuniaires qu'il s'imposait, M. Pérou ne tarda pas à être victime du mauvais vouloir des puissances algériennes. Les mauvais traitements infligés aux équipages, les vols dont ils étaient l'objet, et toutes sortes de vexations auxquelles étaient journellement exposés les vaisseaux de commerce et les chebecs-postes, dénoncés au consul, par la cour de France le mettaient dans la nécessité de se présenter fréquemment devant le dey et de soutenir les intérêts de la nation. Fatigué de si nombreuses réclamations, le chef du gouvernement prit le parti d'éconduire le consul, sous prétexte qu'il donnait des passe ports à des ennemis de la régence. Mais les véritables motifs du renvoi du consul, au sentiment de M. Groiselle et de la

nation résidant à Alger, ont été de se débarrasser des réclamations importunes de M. Pérou au sujet des pirateries continuelles des corsaires, et l'espoir de présents plus nombreux et plus riches à l'installation du nouveau consul.

Surprise de la détermination du dey, la cour de Versailles se borna à écrire le 30 juillet 1760 à M. Groiselle, vicaire apostolique, pour le prier de gérer le consulat, et au chef du gouvernement algérien pour lui annoncer cette nouvelle.

Les démarches de M. Groiselle auprès du dey pour la réintégration de M. Pérou n'ayant pas eu le succès désiré, le ministre de France n'insista pas davantage, « sentant, écrit-il, le 7 novembre 1760, qu'il y aurait de l'inconvénient à revenir sur cet article contre le gré et les intentions du dey ; ce qui intéresse le plus, c'est qu'on ne [533] pourra l'envisager que comme une affaire purement personnelle à M. Pérou ».

M. Groiselle se trouvant définitivement consul, fit des présents qui s'élevèrent à 1 400 livres. Mais il ne cessa dès ors de faire des démarches pour être déchargé de cet emploi.

Les deux années qu'il dut représenter la France, M. Groiselle ne cessa de faire les mêmes instances avec une sorte d'importunité pénible au ministre qui était à même d'apprécier son zèle pour les intérêts de la France et sa sagesse à mener à bonne fin les affaires les plus difficiles. Le missionnaire donna aussi des preuves de sa compatissante sollicitude à l'occasion de l'avanie qu'eurent à endurer les religieux qui desservaient l'hôpital, et cela toujours sur de faux rapports touchant les mauvais traitements dont les esclaves turcs étaient l'objet en chrétienté. Les missionnaires eux-mêmes faillirent, au mois d'août 1761, devenir les victimes du courroux du dey. « Nous apprenons, dit M. Jacquier, le 1er janvier 1762, que sur le simple soupçon que les esclaves turcs étaient maltraités à Carthagène par les Espagnols, le dey étant entré en fureur, voulant user de représailles et ne point céder en cruauté, avait fait enchaîner deux à deux les Pères Trinitaires de l'hôpital, les autres prêtres, les officiers, les capitaines tant espagnols que napolitains et portugais, et qu'il les a tous appliqués aux travaux publics, qu'il leur fait faire quatre voyages par jour, traînant jusqu'à la Marine de fortes charrettes chargées de pierres ; que pour ne laisser aucun moment de repos à ces innocentes victimes, lorsqu'ils étaient à la carrière, on les obligeait de transporter de la terre jusqu'à ce que les charrettes fussent de nouveau chargées ; que, bien que, comme Français, nos confrères ne dussent avoir aucune part à cette avanie, le dey avait cependant fait venir M. Groiselle : il lui avait dit que comme consul de France, il lui faisait grâce de la chaîne, mais qu'il voulait [534] que lui et ses confrères fermassent la porte de leur maison et de leur église, et qu'ils allassent demeurer ailleurs, ne voulant pas que les esclaves chrétiens y allassent entendre la messe et recevoir l'aumône. On ne put se dispenser d'obéir d'abord à ces ordres barbares ; mais quatre jours après, nos confrères pleins de zèle, de résignation et de confiance sont retournés à leur maison, et quinze jours après, ils ont repris l'exercice du ministère qu'ils n'avaient point interrompu dans les bagnes. »

Après une difficulté en surgissait une autre. M. Groiselle, le 23 février 1763, eut la consolation d'annoncer au ministre de la marine la réouverture de l'hôpital et des églises des bagnes, dans les termes suivants : « Comme il y avait six mois que l'église de l'hôpital et celles des quatre bagnes des esclaves étaient fermées et que plus de trois mille chrétiens étaient dans la désolation de se voir privés de tout culte extérieur de leur religion, pour faire remettre les choses sur l'ancien pied et avoir la liberté d'aller dans les bagnes comme auparavant pour y célébrer la sainte messe et y exercer toutes les fonctions, j'ai jugé à propos de faire les derniers efforts auprès du dey à qui j'ai fait représenter que ma demande était d'autant plus juste qu'elle était fondée sur le traité que nous avions avec la Régence ; qu'il ne devait avoir aucune peine à accorder à Alger ce que nous avions à Constantinople. Dieu m'a fait la grâce de réussir. Ma demande a été accordée, non en vue des raisons que j'alléguais, mais sous le prétexte qu'on avait reçu des nouvelles d'Espagne que les esclaves turcs y étaient mieux traités qu'auparavant. »

En donnant ses soins aux affaires qui relevaient du consulat, le vicaire apostolique ne perdait pas de vue la mission que la divine Providence lui avait confiée : le nombre toujours croissant des esclaves que les courses fréquentes amenaient, absorbaient principalement son temps et étaient l'objet de sa plus vive sollicitude ; les personnes les plus [535] délaissées et les plus exposées avaient un droit spécial à son affectueuse commisération. « Il y a à Alger, écrivait-il, le 22 juin 1752, à M. le Supérieur général (circulaire du 1er janvier 1763) plus de cent jeunes filles chrétiennes esclaves. » Il ajoutait que pour celles que signalaient leur distinction ou leur beauté, il y avait un danger spécial qu'elles fissent naufrage dans la foi. « Je gémis continuellement sur le sort de deux que nous n'avons pu préserver de la morsure venimeuse du serpent ; elles ont renoncé à la religion et sont au pouvoir du bey de Constantine. Une autre âgée de quatorze ou quinze ans qui était dans la maison consulaire de France, en qualité d'esclave, court le même risque. Je me contente de la recommander à vos prières, n'osant vous engager à la secourir en procurant son rachat. Je sais que par vous-même vous ne pouvez faire cette bonne œuvre, et que, dans ces malheureux temps de guerre, il est difficile de trouver des personnes qui puissent ou qui veuillent sacrifier la somme considérable nécessaire à cette œuvre de charité. »

Dans un rapport adressé à la Congrégation de la Propagande à Rome, en 1673, M. Groiselle donnait sur la mission d'Algérie quelques renseignements généraux qui font connaître la situation. En voici quelques indications. Le vicariat apostolique, disait-il, s'étend sur deux royaumes, Alger et Tunis. Celui d'Alger a trois provinces gouvernées par des beys soumis à la domination du dey.

1° *La province de Constantine ou de l'est* est celle où il y a le plus de chrétiens, parce qu'il y a une ville nommée La Calle où la Compagnie royale de France maintient cinq cents Français catholiques. La Compagnie française entretient à La Calle deux aumôniers séculiers qui sont envoyés par le supérieur de la maison des Missionnaires de Marseille, sur la présentation du certificat du supérieur de Marseille le vicaire apostolique leur donne les pouvoirs dans cette résidence. [536]

Bône. - Il faudrait qu'on y établît à demeure un prêtre pour les six ou sept familles qui y résident, et parce que c'est un lieu de relâche pour un bon nombre de vaisseaux ; un aumônier n'y va qu'à Pâques.

Constantine. - Il n'y a qu'une trentaine d'esclaves chrétiens de dix-huit à vingt-cinq ans, que le bey achète à Alger pour son service ; ces infortunés ne voient le prêtre que tous les deux ou trois ans, lorsque le bey se rend à Alger. L'abandon dans lequel ils sont les porte trop souvent à apostasier, il serait bon d'en racheter de temps en temps quelques-uns pour donner de l'espoir aux autres el les empêcher ainsi d'abandonner la foi ; les missionnaires ne peuvent que leur écrire de temps en temps pour les encourager.

2° *Province du Midi ou Titeri*. - Même remarque que pour celle de Constantine.

3° *Province de l'Ouest ou de Mascara*. - Il y a un plus grand nombre de chrétiens, parce que les possessions espagnoles se trouvant dans cette province, il s'échappe toujours un certain nombre de chrétiens des places espagnoles. Les chrétiens de cette province, comme ceux de la précédente sont sans secours aucun.

Alger. - Les chrétiens d'Alger sont ordinairement au nombre de trois mille : les uns appartiennent au gouvernement, et les autres aux particuliers.

Il y a six églises : quatre dans les bagnes et les deux du consul de France et des Missionnaires. Les revenus de ces églises n'ont rien de fixe, elles sont entretenues par les aumônes des esclaves.

Le vicariat a à peu près 6 000 francs de rente, et 3 000 francs d'aumônes, ces revenus sont employés à l'entretien des missionnaires, et le reste est employé au soulagement des esclaves.

Il y a une église grecque et quatre consuls protestants, qui sont ceux d'Angleterre, de Suède, du Danemark et de [537] Hollande. Le consul d'Angleterre a avec lui un ministre auquel on donne 100 livres sterling ; comme leurs serviteurs sont catholiques, le vicaire apostolique est obligé d'entretenir des rapports avec eux pour le bien de leurs serviteurs, et leur faciliter la pratique des devoirs religieux ; il ne put obtenir qu'ils fissent maigre parce que cela aurait occasionné aux consuls une double dépense. A la mort d'un de ces consuls, les catholiques assistent au convoi et accompagnent le défunt jusqu'au cimetière ; mais au moment où le ministre protestant commence les prières, les catholiques se retirent d'une centaine de pas pour indiquer qu'ils ne communiquent pas *in divinis*.

Quant à ceux qui, après avoir embrassé le mahométisme, voudraient revenir au catholicisme, les missionnaires ne peuvent que leur conseiller de s'échapper. Les inconvénients inséparables de la conversion des Maures et des Juifs sont tels que les missionnaires ne peuvent s'en occuper, ces conversions, d'ailleurs, ne seraient faites que pour avoir part aux aumônes.

Lors du sac de Tunis par les Algériens, les enfants et les filles esclaves chrétiens de Tabarque, furent transportés à Alger. Le vicaire apostolique chargea un prêtre esclave de donner l'instruction aux garçons et il confia les filles à quatre femmes chrétiennes. Ces soins ne furent pas inutiles ; ces enfants résistèrent à tous les genres de séductions auxquels ils furent soumis par les Turcs et les principaux de la Régence ; on vit une fille rester trois jours et trois nuits avec sa chemise seulement, plutôt que de prendre le costume des femmes mauresques, craignant que ce fut une marque d'apostasie que de s'en revêtir. Elle ne céda qu'aux instances que lui fit son père qui lui dit que l'habit ne fait pas le moine.

Les Pères de l'hôpital avaient encore bien de la peine à reconnaître la juridiction du vicaire apostolique, il était rare que quelques-uns s'y soumissent. [538]

Le dey avait à son service une centaine de jeunes chrétiens et d'autres en grand nombre ; la liberté de sortir ne leur est donnée que deux fois l'an. M. Bossu avait sollicité la faculté de se mettre en relation avec eux et d'ériger un autel portatif ; ses demandes furent rejetées, il dut se borner à leur écrire. Le dey ayant établi une école pour ses jeunes esclaves, le missionnaire obtint de l'esclave qui leur était préposé qu'il leur fit faire les prières et même réciter tout haut le chapelet.

Lorsque le missionnaire rencontrait les esclaves des particuliers, il ne laissait pas échapper l'occasion de leur être utile soit en les encourageant, soit en leur donnant quelques secours et leur administrant le sacrement de pénitence.

Quand un esclave était condamné à mort, l'accès des prisons était impossible aux missionnaires ; ceux-ci envoyaient alors un esclave chrétien pour engager le patient à s'exciter à la douleur de ses fautes et convenir d'un signe qui lui indiquerait le moment où le prêtre lui donnerait l'absolution à son passage, lorsqu'il se rendrait au lieu de l'exécution.

Lorsque le coupable était conduit au bagne pour être empalé à la porte, nous avions alors plus de liberté de parler ; mais cela ne se faisait pas sans recevoir force soufflets et coups de bâton de la part des exécuteurs des hautes œuvres.

Tel était, en résumé, d'après le rapport de M. Groiselle, l'état de la mission d'Algérie en 1763.

M. Groiselle insistait auprès du ministre pour que le gouvernement français envoyât un nouveau consul.

Enfin, le choix du ministre s'était fixé sur M. Vallière, employé depuis plusieurs années dans le Levant. M. le Supérieur général désirait également, depuis longtemps, de voir les missionnaires exclusivement occupés à leurs œuvres de charité, et, pour hâter ce moment, il avait envoyé [539] dès le commencement de l'année M. Besacier à Alger pour rendre plus

facile le rappel de M. Groiselle, dans l'appréhension que les affaires nombreuses et délicates qu'il avait à traiter avec la Régence ne l'eussent compromis vis-à-vis du dey, et avec lui la mission. Le dey lui-même aspirait ardemment après un nouveau consul depuis le départ de M. Pérou, pour avoir occasion de recevoir quelques présents considérables de sa main. Dès le 30 mars 1761, le ministre de France écrivait à M. Groiselle : « Qu'il sentait aisément pour quel motif le dey mettait tant de chaleur à cette demande. » Enfin, M. Vallière arriva à Alger, le 21 mai 1763.

Profitant du départ d'une frégate hollandaise qui se rendait à Mahon, M. Groiselle partit d'Alger le 5 septembre 1763, sans avoir reçu du Supérieur général l'avis de rentrer en France. Il laissa ses pouvoirs de vicaire apostolique à son confrère, M. Lapie de Savigny. Pendant les trois ans de son consulat, il sut se maintenir dans de bons rapports avec le dey ; mais le «casnadgy » (*chef du trésor*) le voyait de très mauvais œil.

M. Groiselle dit à M. Ferrand qu'il avait un pressentiment de quelque malheur prochain et que c'était ce qui le déterminait à partir sans différer davantage. Arrivé à Mahon, il écrivit à M. Ferrand pour savoir s'il n'était pas survenu quelque accident fâcheux à la mission, lui marquant qu'il était à ce sujet dans de vives inquiétudes. A l'arrivée de sa lettre à Alger, le consul et les missionnaires étaient déjà à la chaîne. Le casnadgy ne voyant pas M. Groiselle avec les missionnaires que les chaoux avaient amenés, demanda pourquoi le *Papas grande* n'y était pas. On lui répondit qu'il était parti. « Ah ! dit-il, je l'aurais fait mourir sous le bâton. » M. Groiselle avait été bien inspiré et son pressentiment le servit à point.

M. Groiselle, revenu en France, mourut chez les Augus- [540] tins de Montmorillon, le 27 septembre 1765. il y était allé voir son frère qui était supérieur de cette communauté. - *Mémoires de la Congrégation de la Mission ; Algérie*, t. II, p. 276 et suiv. [541]

M. CHARLES MACÉ

PRETRE

10 décembre 1768, La Rochelle.

Les renseignements qui suivent sont tirés à peu près textuellement d'un *Éloge de M. Macé* (1) prononcé au séminaire de La Rochelle, par M. l'abbé de La Villemarais, à la demande des séminaristes, le 5 janvier 1769.

M. Charles Macé était originaire de la Bretagne ; il naquit le 25 octobre 1721 en la paroisse de Saint-Jean, à Saint-Méen, au diocèse de Saint-Malo.

Il fut reçu au séminaire interne de Saint-Lazare, à Paris, le 12 décembre 1739. - Peut-être l'heureuse influence d'un de ses vertueux oncles, appartenant à la Congrégation de la Mission détermina-t-elle sa vocition. Dans les anciennes Notices, en annonçant la mort de M. Claude Rouillé, mort en Bretagne, le 22 septembre 1735, sur le point de se rendre à Saint-Méun, on ajoute : « C'est ce que me mande M. Macé, son neveu. »

Docile aux exemples édifiants qu'il eut alors sous les yeux, attentif aux leçons utiles qu'il recevait, il sut pendant, le temps qu'il passa au séminaire interne de la Congrégation, goûter la paix de la solitude, contracter les douces habitudes d'une piété tendre et solide, et se former à la pratique de toutes les vertus.

Après le temps de son noviciat, il se donna avec une grande application aux études des sciences ecclésiastiques. Il fit d'abord de rapides progrès dans l'étude de la philosophie, y montra un esprit pénétrant, et soutint d'une manière brillante des thèses publiques qui montrèrent dès lors qu'on pouvait fonder sur lui de solides espérances.

Il porta ensuite dans l'étude de la théologie, à laquelle

……

1. In-12, Paris, 1776. - Bibliothèque de la ville de La Rochelle, n° 9962. [542]

……

on l'appliqua, l'esprit de méthode auquel il s'était formé pendant ses études de philosophie, et une vive ardeur, comme à la science la plus conforme et la plus nécessaire à l'état qu'il avait embrassé. Il s'y rendit, de cette façon, véritablement capable.

Il fut d'abord, dans les oeuvres, appliqué à la prédication. Tout semblait l'appeler à ce ministère : son devoir d'abord, et le zèle du salut des âmes dont il était particulièrement animé, et, en outre son goût naturel, ses talents, sa science déjà acquise l'avaient heureusement préparé à ce ministère pour lequel il était même secondé par un extérieur avantageux, ayant une physionomie ouverte, un air noble et digne qui inspiraient du respect pour sa personne et qui donnaient encore plus d'autorité à ses discours.

Il ne compta pas d'ailleurs témérairement sur cette aptitude naturelle, il la perfectionna et la soutint par un travail continu. Il s'appliqua toujours à parler comme il convient à un vrai missionnaire, et ne dédaigna pas de faire de cela l'objet d'une étude sérieuse et réfléchie. Ceux qui l'ont entendu rendent hommage en même temps au zèle apostolique qui l'embrasait, et avec lequel il eût voulu, disent-ils, planter en tous lieux la croix de Jésus-Christ. Par là surtout s'explique le succès qu'obtinrent les prédications du vertueux missionnaire.

Profitant de ses heureuses aptitudes ses supérieurs l'appliquèrent successivement à des offices divers : ils le mirent à la tête d'une maison, puis à la tête d'une paroisse ; il fut nommé assistant de la Congrégation par l'Assemblée générale de 1759 (1). Non moins docile qu'il était capable, M. Macé se laissa faire, et se prêta à tout avec une simplicité entière et édifiante.

Comme on savait, d'ailleurs, son attrait particulier pour les missions qui sont le principal office de la vocation,

……..

1. Circulaires des Supérieurs généraux de la Congrégations, t. I, p. 633 . [543]

……..

voulut lui rendre la consolation de s'y appliquer encore, et on lui laissa même le choix de la mission. Il accepta alors d'aller à Fontenay-le-Comte, dans le diocèse et à dix lieues de La Rochelle.

Le 2 mars 1762 parut l'édit d'expulsion des Jésuites, lesquels à La Rochelle dirigeaient l'instruction publique depuis cent trente-deux ans. Le collège royal de la ville et le séminaire furent frappés du même coup ; et en ce qui regarde le séminaire, le corps de la ville, qui s'en préoccupa, et Mgr Augustin de Menou, qui fit des démarches pour trouver des directeurs, furent dans un grand embarras. La Providence intervint par l'intermédiaire de M. Charles Macé.

Celui-ci était depuis quelque temps à Fontenay, lorsque, suivant le récit de l'historien que nous suivons, il vint pour exercer son ministère à La Rochelle. Il se présenta devant l'évêque pour lui offrir ses hommages. Le prélat entretint M. Macé, et bientôt, en homme qui sait promptement discerner le mérite, il lui adressa ces paroles : « Monsieur, c'est la Providence qui vous a conduit ici, vous êtes celui que mes vœux lui demandaient sans cesse, il s'agit de mon séminaire : soyez-en le supérieur ».

La modestie autant que les goûts de M. Macé lui firent un devoir de se défendre de 1'honneur qui lui était fait ; mais il ne put résister aux instances de l'évêque. Des négociations, en effet, ou bien existaient déjà, ou bien furent aussitôt ouvertes avec le Supérieur général (c'était alors M. Antoine Jacquier), et dans sa circulaire du 1er janvier 1763, celui-ci écrivait :

« Nous n'avons pu nous dispenser de recevoir trois nouveaux établissements : Celui d'Alep… le séminaire de Saint-Simon à Metz .. le troisième est le séminaire de La Rochelle, il était ci-devant conduit par des directeurs habiles. Ceux que nous y avons placés sont en état de suivre la voie qui leur a été tracée 1.»

……

Circulaires des Supérieurs généraux, t. II, p. 21. [544]

……...

Et ce qui vraisemblablement les mettait tout particulièrement en état de suivre cette voie, c'était d'avoir pour supérieur et pour guide M. Macé.

A peine celui-ci se vit-il obligé d'accepter la charge lourde et difficile qui lui était confiée, qu'il s'efforça de répondre de la manière qui convient à un homme de Dieu à la confiance qui lui était témoignée. Il se tourna vers le ciel et se hâta ensuite de mettre la main à I'œuvre. Plus tard, son historien, se flattant de ne faire que prêter sa plume à ceux qui rendaient témoignage au vénéré supérieur, put en leur présence même, le peindre comme « un homme qui sut vraiment former des ecclésiastiques ; les instruire par des discours graves et solides ; diriger sagement leurs études ; veiller avec sollicitude sur leur conduite ou par lui-même ou par des collaborateurs fidèles ; tenir perpétuellement fixé sur eux un œil d'intelligence et de discernement pour découvrir leur aptitude ou leur inhabileté pour le divin ministère auquel ils aspiraient ; entretenir parmi eux l'ordre exact et la parfaite harmonie qui résulte de l'observance exacte et religieuse d'un règlement ; avoir pour eux la tendresse et la sollicitude d'un père ou d'un pasteur ; les gouverner avec dignité, les reprendre sans hauteur et sans amertume ; les obliger ; leur ménager la protection et la bienveillance de leur évêque, en un mot comme un homme qui sut leur faire du bien de toutes les manières possibles ».

Mgr l'évêque de La Rochelle donna à M. Macé le titre et les pouvoirs de vicaire général ; celui-ci n'en profita que pour entretenir avec le clergé du diocèse les utiles relations dans lesquelles il se faisait un plaisir d'être utile à chaque ecclésiastique, dès que l'occasion de le faire se présentait : il en usait avec bonheur mais avec discrétion, et jusqu'à la fin Mgr l'évêque l'honora de sa plus intime confiance. Il était encore présent aux derniers moments du prélat mourant, soit pour le consoler, soit pour lui re- [545] commander ses chers séminaristes; et, attentif à tout prévoir, il fit signer à Mgr de Menou de sa main mourant des dimissoires pour envoyer les séminaristes à l'ordination du diocèse de Poitiers ; même, le prélat voulut de plus remettre à M. Macé une somme d'argent pour défrayer les jeunes gens dans ce voyage.

En toute circonstance, le vénérable supérieur s'empressait de procurer le bien. Un jour à La Font, près La Rochelle, il se trouva en face de deux malheureux qui, le fer à la main, venaient d'engager une lutte qui pouvait devenir mortelle. Sans se laisser arrêter par le péril, il intervint et fut assez heureux pour séparer ces deux hommes dont le sang allait couler.

Les dernières années de M. Macé furent bien éprouvées. Sa santé, qui avait été ferme et presque inaltérable jusqu'à quarante-cinq ans, fut alors atteinte et lui fit endurer pendant les trois dernières années de sa vie de cruelles souffrances.

Pendant tout le cours de sa maladie, il fut par ses sentiments et ses paroles un objet d'édification. A mesure que les entraves du corps tombaient peu à peu, les pensées terrestres semblaient s'éloigner davantage et faire place à la seule idée de Dieu et de l'éternité. Deux mois avant sa mort, les séminaristes de La Rochelle avaient encore l'espérance de conserver le digne M. Macé, et il leur adressa pendant la retraite les plus touchantes exhortations. Mais après cette retraite il dut partir pour Rochefort, où il allait tenter encore une fois les ressources de la médecine. Sa patience et sa résignation augmentaient à mesure que diminuaient ses forces. Abandonné des médecins, il eut une crise que l'on crut décisive pour sa santé ; mais, ce

ne fut qu'un rayon d'espérance, il retomba bientôt et rendit son âme à Dieu, âgé de quarante-huit ans, le 10 décembre 1768.

Six gardes-marine (1) de Rochefort qui avaient souvent

……

1. « Les gardes-marine sont de jeunes gentilshommes que Sa Ma [546]

……

visité M. Macé pendant sa maladie, se rendirent dans son appartement aussitôt après sa mort, et voulurent veiller près de ses restes. Comme eux, chacun fut frappé de la sérénité qui était demeurée empreinte sur le visage du digne prêtre, et put redire les paroles qu'on leur entendit prononcer : « Oh ! qu'il a fait une belle mort ! il a vraiment l'air d'un prédestiné ! »

M. Macé, dit son biographe, avait le visage plein de candeur et de dignité, les manières polies et affectueuses ; il était d'une humeur aimable et gaie, d'un caractère à la fois sûr, droit et conciliant ; ses sentiments étaient élevés et généreux. Il sut se concilier l'affection de tous ceux avec qui il vivait, et la supériorité de son talent ou de ses autres qualités ne lui aliéna jamais les sympathies de ceux qui l'entouraient. Mais sa vertu surtout le fit estimer et lui gagna les cœurs ; et c'est à cette vertu surtout que tinrent à rendre hommage ses anciens élèves en demandant son éloge public, lequel fut en effet prononcé par M. l'abbé de La Villemarais, le 5 janvier 1769, dans la chapelle du séminaire de La Rochelle, et dont les détails ont servi d'éléments à cette notice.

M. GABRIEL-PIERRE BAUDOIN

PRETRE

10 février 1768. Varsovie, hôpital de l'Enfant-Jésus.

Le visiteur de la province de Pologne, M. Sliwicki nous a laissé cet abrégé de la vie du très vénéré M. Gabriel Baudoin, prêtre de la Congrégation de la Mission.

« Dieu a retiré de ce monde, à l'hôpital général de l'Enfant-Jésus, à Varsovie, M. Gabriel-Pierre Baudoin, [547]

……

jesté fait élever dans tous les exercices qui conviennent à des enfants de qualité destinés à servir sur les vaisseaux du roi. » Bégon, intend. de la généralité de La Rochelle ; cf Archives de la Saintonge, t- II, p. 47.

……

prêtre de notre Congrégation. Ce vénérable défunt était né de parents respectables, le 5 avril 1689, dans le bourg d'Avesnes, au diocèse de Cambrai, province de Flandre, dans le royaume de France.

« Après avoir terminé dans sa patrie ses études premières et ses humanités, il songea au choix d'un état. Il pensa d'abord à entrer chez les Chartreux, parmi lesquels il avait un de ses oncles ; mais celui-ci lui conseilla de choisir un autre état dans lequel il pût se rendre utile à sort prochain et à son pays. Sur cette recommandation, le jeune homme se rendit à Paris, et, à l'aide de quelques parents et protecteurs, il obtint une place dans un corps de la maison du roi. Il vit bientôt que ce n'était pas l'état où l'appelait la divine Providence, et il alla faire une retraite à Saint-Lazare. Ce fut dans cette maison qu'après avoir bien réfléchi, il se décida à entrer dans la Congrégation, le 10 avril 1710.

« Peu de temps après, il fut envoyé à Versailles. Là, il fut frappé du spectacle des morts fréquentes de grands personnages et de membres de la famille royale qu'une épidémie occasionna à cette époque ; et cette vue de la vanité des grandeurs de la terre ne servit qu'à l'affermir dans sa vocation. Quand il eut été ordonné prêtre, on l'envoya au séminaire d'Auxerre, où il professa la théologie pendant un court espace de temps, et en 1717, il fut envoyé en Pologne. Arrivé dans la maison qui lui était désignée, c'est-à-dire à Sainte-Croix de Varsovie, il s'appliqua aussitôt avec le plus grand zèle aux fonctions ordinaires des missionnaires, puis à des œuvres plus étendues dont nous parlerons tout à l'heure.

« Il fut successivement professeur de théologie, de philosophie, directeur du séminaire assistant de la maison, puis confesseur ordinaire des Filles de la Charité et confesseur extraordinaire des sœurs de la Visitation pendant plus de trente ans. Quand il eut appris la langue [548] polonaise, il se dévoua à toutes les fonctions du ministère paroissial et au service des fidèles, en confessant, en visitant les malades, ou en annonçant la parole de Dieu dans la prédication. La bénédiction divine se répandait avec tant d'abondance sur ses travaux, que partout on en voyait des fruits multipliés. Les personnes les plus distinguées accouraient lui donner leur confiance, soit pour décharger leur conscience, soit pour réclamer ses conseils.

« Ce qui attirait ces bénédictions de Dieu sur ses travaux était sans contredit sa véritable et solide piété ; car ce saint prêtre possédait une foi si vive, une charité si ardente et une espérance si solide que ses actions en étaient toutes pénétrées et animées. Quand on le faisait parler aux entretiens spirituels en usage dans la Congrégation, il le faisait avec une si grande ferveur d'esprit que ceux qui l'entendaient en étaient édifiés et touchés.

« Pendant que ce fervent missionnaire était occupé aux fonctions du ministère paroissial, il découvrit quelques personnes qui, pour cacher le fruit de leurs crimes, ne craignaient pas d'exposer leurs enfants et de mettre ainsi en danger leur vie et leur salut. Il se préoccupa de la pensée de trouver un asile pour y mettre à l'abri et les mères et leurs enfants, ces pauvres et innocentes créatures. Il médita ce projet pendant longtemps, et, pour en éloigner soigneusement tout ce qui aurait pu provenir de la vaine gloire ou de l'amour-propre et se bien convaincre que cette pensée était de Dieu, il s'en entretint souvent avec ses supérieurs ; après avoir obtenu leur approbation, il obtint successivement celle de l'autorité ecclésiastique et celle de l'autorité civile. Ce ne fut qu'alors qu'il se mit à l'œuvre, mais il le fit avec un grand courage et une confiance inébranlable en Dieu.

« La divine Bonté bénit si bien son projet que, dès 1732, il put avec les aumônes recueillies auprès des personnes charitables, acheter une vaste maison sur la paroisse [549] Sainte-Croix. Il la fit disposer et meubler conformément à son but et y plaça des Filles de la Charité. Il fit entrer là, non seulement les enfants trouvés, mais encore d'autres enfants pauvres et orphelins, en assez grand nombre, pour y apprendre différents métiers et surtout recevoir une éducation chrétienne. Il mit tous ses soins à faire donner à tous l'instruction convenable selon leur sexe. Quant à ceux qui étaient encore au berceau, et qui montèrent parfois jusqu'au chiffre de deux cents, il leur fit chercher des nourrices de tous côtés.

« Le nombre des pauvres orphelins augmenta avec les années, et la première maison se trouva bientôt trop petite. Il fallut que leur zélé protecteur se mît en devoir de leur trouver une habitation plus vaste et plus commode. Il recourut aux mêmes moyens qu'il avait employés d'abord ; il alla frapper à la porte des riches et, grâce à ses instances et à la libéralité (le personnes charitables, il put acheter un vaste terrain, dégagé de tout entourage, toujours sur la paroisse Sainte-Croix, et y jeta les fondements, en 1756, d'un hôpital qu'il vint à bout de bâtir, et qu'il appela hôpital de l'Enfant-Jésus, à cause des enfants trouvés et pauvres qu'il était destiné à recevoir.

« Cet hôpital est si vaste, sa chapelle si riche, sa disposition si belle, si commode et si bien ordonnée, qu'il peut être mis en parallèle avec les plus beaux établissements en ce genre des pays étrangers. Beaucoup de personnes, en voyant sa grandeur, disaient que c'était trop pour

des enfants : mais ces pensées de la prudence humaine étaient bien loin des desseins de Dieu, qui ne tardèrent pas à se manifester.

« Après avoir assuré le sort des petits enfants, le charitable prêtre pensa aux autres misères de tous les genres. Appuyé sur sa confiance ordinaire en Dieu, il se résolut à réunir dans son hôpital les malades, les estropiés, les vieillards, les mendiants, qui parcouraient en grand nom-
[550] bre les rues de Varsovie. Il songea donc à faire de l'hôpital des Enfants-Trouvés un hôpital général. Mais avant d'opérer ce changement, il voulut prendre l'avis des personnes les plus considérables du pays, principalement de l'évêque de Posen et des, ministres du royaume. Ces derniers en parlèrent au roi Auguste III, et tous furent unanimes pour encourager un dessein si louable et si utile. Le roi, dans son zèle pour le bien public, donna, par décret du 21 Mai 1761, le titre d'Hôpital général et royal à la maison de l'Enfant-Jésus, fit des prescriptions avantageuses au bon ordre de l'hôpital et lui accorda beaucoup de privilèges et de faveurs ; en outre, il lui fixa une rente de 2 000 ducats sur les revenus du sel.

« Le vénérable prêtre, après avoir obtenu ces secours, se mit à I'œuvre pour agrandir l'hôpital de l'Enfant-Jésus, il lui donna deux fois plus d'étendue qu'il n'en avait d'abord, construisit de vastes salles pour les malades, des bâtiments séparés pour les vieillards et mendiants des deux sexes, procura tous les meubles nécessaires ; et lorsque tout fut prêt, il rassembla dans son hospice tous les mendiants de Varsovie, ainsi que les pauvres malades ou estropiés, et tous ceux enfin qui étaient dans l'indigence ou la misère.

« C'est ainsi que ce charitable prêtre reproduisit les œuvres de saint Vincent de Paul, et qu'il fit dans une contrée étrangère ce que ce grand saint avait réalisé dans sa patrie. Pour la construction seule de cet hôpital, il dépensa 30 000 ducats. Mais l'entretien de six cents personnes qui s'y trouvaient, sans compter les enfants trouvés et leurs nourrices, s'éleva de beaucoup au-dessus de ce chiffre.

« Au moment de l'assemblée des grands du royaume pour le couronnement du roi actuel (Stanislas-Auguste,), l'État tout entier, représenté par eux, donna par leur organe les plus beaux éloges à une œuvre si utile, et promit de la maintenir par des revenus fixes et suffisants. Notre [551] cher défunt travailla à cette œuvre pendant près de vingt ans, sans cesser d'habiter à Sainte-Croix. Lorsque le nouvel hôpital fut terminé, il alla s'y établir avec plusieurs prêtres de la Congrégation ; c'était quelques années avant sa mort.

« Il y aurait beaucoup à écrire sur le zèle, la piété, la prudence, l'activité de ce saint prêtre, qui dirigeait encore tant de communautés, mais les limites de cette notice ne nous permettent pas de nous étendre davantage.

« Nous ne pouvons pas néanmoins nous empêcher de mentionner une chose très remarquable. Il arriva souvent que lorsque l'on était à bout de ressources à 1'hôpital, on accourait à lui pour lui exposer avec inquiétude la disette où l'on se trouvait et l'impossibilité de se procurer les choses nécessaires. Il se contentait alors de reprocher doucement à ceux qui lui parlaient leur peu de confiance en Dieu et les renvoyait. Quelques instants après leur départ, il leur portait des sommes considérables d'argent, sans jamais dire d'où elles venaient.

« Un peu plus d'un an avant sa mort, il fut dans l'impossibilité de sortir de l'hôpital parce qu'une douleur l'empêchait de supporter le mouvement de la voiture, mais il résulta deux avantages pour lui de cette impossibilité de sortir. Le premier fut qu'il eut plus de temps à consacrer à la prière, exercice auquel on le voyait s'appliquer sans cesse ; le second fut qu'il put organiser tout l'intérieur de l'hôpital. Les aumônes qu'il recueillait auparavant en allant quêter lui-même, ne diminuèrent pas lorsqu'il fut obligé de rester à la maison. Les prières qu'il offrait à Dieu furent bien plus puissantes, il y a sujet de le croire, que ses visites aux riches et aux personne charitables ; car quoiqu'on ne le vît plus, on ne l'oublia pas, non plus que]es besoins de son hôpital, et Dieu fit en sorte que ceux même qui ne l'avaient jamais vu et ne le connaissaient que par sa réputation de sainteté et de charité, lui envoyassent, même
[552] d'endroits éloignés et de pays étrangers, des secours pour son hôpital.

« Quelques jours avant sa mort, se sentant très affaibli et sachant de la bouche des médecins qu'il était en danger de mort, ce qu'il apprit avec un grand calme, il réunit toutes ses pensées et toutes ses forces pour s'occuper de son intérieur et s'entretenir avec Dieu. C'est alors surtout que l'on vit combien grande était son union avec Dieu et combien de vertus étaient sorties pour lui de cette source de tout bien, par les paroles et les aspirations ferventes qu'il laissait échapper, soit avant, soit après qu'il eut reçu les derniers sacrements

« Lorsque la nouvelle de son dangereux état se fut répandue dans la ville, les personnes les plus distinguées de l'un et l'autre sexe accoururent à l'hôpital pour le voir, s'agenouiller auprès de son lit, lui témoigner leurs regrets et recevoir sa bénédiction. Les habitants de l'hôpital voulurent en faire autant, à commencer par les prêtres et par les Filles de la Charité ; deux personnes de chaque catégorie furent admises auprès de lui ; à tous il adressa quelques paroles pénétrées de l'esprit de Dieu.

« Le 10 février, après avoir entendu la sainte messe et reçu la sainte communion, ce saint homme expira sans maladie, sans douleur et presque sans agonie, dans la soixante-dix-neuvième année de son âge ; c'était le 10 février 1768.

« Les personnages les plus distingués de la ville s'occupent de lui élever une statue comme à un grand homme, pour faire passer à la postérité le souvenir de leur reconnaissance, pour l'œuvre admirable qu'il a exécutée en faveur du bien général.

« Quant à nous, il ne nous reste qu'à louer Dieu, et à le remercier de ce qu'il a bien voulu se servir d'un membre de notre Congrégation pour réaliser tant de bien. Nous (devons aussi apprendre par son exemple, comment, par la fidélité à se former à la piété et aux fonctions de notre voca [553] tion même dans les plus petites choses, nous pouvons nous préparer à être entre les mains de Dieu des instruments d'œuvres extraordinaires, s'il juge à propos de se servir de nous.

« Son corps fut transporté à l'église Sainte-Croix, le 12 février, et, le lendemain, on célébra un service funèbre avec une grande affluence de peuple et de grands personnages ; tous reconnaissaient perdre dans ce saint prêtre le père commun des pauvres.

« Ses obsèques furent célébrées par Mgr Hilzen, évêque de Smolensk. »

Tel est le récit de la vie de M. Baudoin, écrit par M. Sliwicki ; on peut y remarquer la modestie de ce dernier qui a soin de taire la participation qu'il avait eue lui-même aux œuvres de M. Baudoin.

Le souvenir de M. Baudoin n'est pas éteint en Pologne, nous pouvons en juger par l'extrait d'une publication polonaise, intitulée : *Semaine de Saint-Pétersbourg*, n° 88, 1837- On y lit :

« Le nom du missionnaire Baudoin, si célèbre chez nous par les œuvres charitables qu'il a produites et par lesquelles il a mérité notre reconnaissance, n'est pas arrivé jusqu'à nous sans avoir reçu déjà le tribut des justes hommages que nous lui devons. Des témoins oculaires de ses vertus et de ses œuvres de charité ont tracé autrefois une esquisse de la vie de ce véritable ami de l'humanité. Ce ne sont que de simples mémoires sur les œuvres de Baudoin, sur son zèle et son humilité qui se trouvent épars dans différents écrits de ses contemporains ; mais nulle part nous ne trouvons réunis sous forme de biographie les traits clé la vie de ce prêtre qui a si bien mérité de notre pays.

« Cependant nous nous flattons de l'espoir de voir figurer l'article Baudoin dans *l'Encyclopédie universelle* qui doit paraître prochainement. C'est dans cet espoir que nous pensons rendre un important service au public en reprodui [554] sant une lettre écrite de Varsovie, le 28 février 1768, quelques jours après la mort de Baudoin, par le visiteur de la Congrégation de la Mission, M. Sliwicki, et adressée à M. Narzymski, supérieur de la maison de Kraslaw, de la même Congrégation. Cette lettre renferme une description très simple de la sainte vie et de la mort édifiante de Baudoin. Voici ce qu'elle contient. »

(Suit la vie telle qu'elle est racontée plus haut.)

« A ce simple exposé de la vie de Baudoin renfermé dans la lettre de Sliwicki, il ne sera pas hors de propos d'ajouter une particularité bien connue de la vie de Baudoin, et rapportée par un de nos célèbres poètes, Casimir Brodzinski : elle sert à compléter le tableau de la vie de ce saint prêtre.

« Varsovie regorgeait de richesses, et au milieu de l'étourdissement des plaisirs, on était sourd aux gémissements du pauvre et de l'orphelin. Seul le prêtre Baudoin, pauvre lui-même, les entendait, et, pour la première fois, il souffrit d'être pauvre, car il se voyait chargé d'enfants dont les parents n'étaient pas morts et endurcissaient leurs cœurs dans le sein des plaisirs. Sa maison fut donc la maison des orphelins, mais les ressources ne répondaient pas à l'étendue de ses désirs. Il pensa alors à parcourir la ville en demandant l'aumône ; il laissa de côté les palais, car là on n'écoutait que la voix des plaisirs ; il mendia parmi les gens du peuple, et ceux-ci lui donnaient volontiers, selon leurs moyens. Mais il s'aperçut que ces pauvres gens ne pouvaient qu'avec peine, et à la sueur de leur front, nourrir leurs propres enfants : « Ceux-là, se disait-il accomplissent leur devoir envers leurs enfants tout en fatiguant leurs bras pour l'avantage des riches. »

« Il mit donc sa confiance en Dieu et commença à frapper à la porte des riches, supportant patiemment le mépris et les plaisanteries des courtisans. Un soir, il voit, devant un magnifique édifice, une longue rangée de voitures opu [555] lentes, et des troupes de piqueurs et de laquais tout couverts de livrées d'or et d'argent ; les fenêtres sont toutes resplendissantes de lumières, des cris de joie et le son de la musique se fait entendre de l'intérieur du palais.

« Il entre, traverse une foule de gens occupés de leurs plaisirs et aperçoit dans une salle des tables couvertes d'un or que le sort des cartes fait passer de main en main. A cette vue, il répète dans son cœur : « 0 mes pauvres orphelins ! mes pauvres enfants ! » Il s'approche de celui devant lequel il voit le plus d'or, sans s'apercevoir qu'une malheureuse carte enlève au joueur la moitié de son trésor. Il prononce en tremblant quelques humbles paroles. Mais le joueur n'entend point. Il parle une seconde fois, et voit qu'on ne veut point l'écouter. « Une petite part pour les « orphelins », dit-il en élevant la voix.

« A ces mots, le joueur ne se tient plus de colère, et lui répond par un soufflet. « Voilà pour ma part, dit le prêtre, maintenant celle des orphelins ! » Aussitôt cet homme, si méprisé jusqu'alors, voit tout le monde à ses pieds. Tous, saisis d'admiration, quittent leurs places ; celui qui l'avait frappé se jette à son cou et lui donne une tasse d'argent avec tout l'or qu'elle contient. On lui apporte l'or à pleines mains, et l'on reconduit avec honneur ce saint prêtre qui s'en retourne, rapportant à ses orphelins un trésor qu'il arrose de ses larmes. Dès lors Baudoin jouit auprès des riches de la plus haute considération, et les dons lui furent apportés en si grande abondance qu'il put élever ce magnifique édifice où tant de pauvres enfants élèvent encore tous les matins leurs mains vers le Seigneur pour lui recommander l'âme de celui qui fut leur Père.

Signé : « Antoine Karnilowicz, prêtre.

« 17 octobre 1837.

« Zwinograd, gouvernement de Kiow » [556]

Aujourd'hui encore un grand tableau représentant ce beau trait de la vie de M. Baudoin, orne une des immenses salles de l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Comme la sculpture et la peinture, la poésie a voulu à son tour payer son tribut d'hommages à la mémoire de M. Baudoin. Mgr Ignace Krasicki (mort à Berlin, le 14 mars 1801), archevêque de Gnesen, qui, sous beaucoup de rapports, est à la fois le Fénelon et le Boileau de la littérature polonaise, a composé une épitaphe pour le monument érigé en

l'honneur de M. Baudoin, dans l'hôpital de l'Enfant-Jésus. On trouve cette petite pièce de vers à la fin de ses œuvres poétiques.

En voici la traduction :

Toi qui pour le prochain brûlas de charité,
Homme juste, repose au sein de ton ouvrage !
De fabuleux héros laissons l'antiquité
Vanter le faible prix acquis par le carnage,
Pour nous, sachons louer non point qui fit périr,
Qui fit couler des pleurs, mais qui les sut tarir !

(*Mémoires de la Congrégation de la Mission ; Pologne*, p. 370 et suiv.). [557]

M. PAUL SOU

PRETRE,

Macao, Chine ; 1767.

A la mort de Mgr Mullener, vicaire apostolique du Su-Tchuen, que nous avons racontée précédemment (p. 328), accourut, pour rendre les derniers devoirs au prélat, M. Paul Sou, prêtre chinois, l'un de ses plus fidèles disciples et membre, comme le pieux évêque, de la famille de saint Vincent de Paul.

De nombreux détails biographiques sur M. Paul Sou se trouvent dans le *Journal d'André Ly*, récemment publié (Voy. *Annales*, 1907, p. 614) et dans le *Journal* de M. de Martillat, des Missions étrangères (ann. 1732 et suiv.). Nous nous contenterons de transcrire ici les renseignements sur M. Sou, donnés par M. Debras, Supérieur général de la Congrégation de la Mission, dans les circulaires à toute la Compagnie. Il parlait avec une affection visible de ce confrère chinois, dont le dévouement était profitable à ses compatriotes chrétiens et honorable à sa famille religieuse.

A la mort de Mgr Mullener (1742), il ne restait plus que deux prêtres de la Congrégation de la Mission dans le Su-Tchuen, M. Étienne Su et M. Paul Sou. Ils travaillaient dans la partie de la province appartenant encore à la Propagande. M. Étienne Su fut envoyé dans le Hou-Kouang, et c'est probablement là qu'il mourut.

En 1745, éclata une persécution dans le Fo-Kien. Elle eut son contre-coup dans le Su-Tchuen, ou vivait M. Paul Sou, et il eut sa part de grandes tribulations.

M. Debras, Supérieur général, écrivait dans sa Circulaire du 1er janvier 1750 : « Nous n'avons pas eu de nouvelles de nos MM. Paul Sou et Étienne Su. Nous avons cependant appris par voie sûre que, dans la dernière persécution, le premier avait couru le plus grand risque dans la province du Su-Tchuen qu'il cultive, que, dénoncé aux [558] mandarins, il ne s'était sauvé que par la fuite ; que poursuivi dans la province de Canton, il avait été contraint de se retirer dans celle du Fokien, où il avait eu le bonheur de voir les quatre vénérables Pères Dominicains, martyrisés au mois d'octobre 1748 (ils ne le furent qu'en 1749), qu'enfin il était heureusement arrivé à Pékin, capitale de l'empire, où, depuis peu, suivant la lettre qui marque ces circonstances, et qui est du 4 janvier 1749, il avait confessé un des princes de l'illustre famille persécutée sous le règne précédent, le prince nommé Té-Pou, ci-devant Zumtou

(charge au-dessus de celle de vice-roi) dans le Hou-Kang, où notre confrère l'avait déjà connu et dirigé, et qui vient d'être fait prince de (premier ordre). Nous sentons tout l'intérêt que nous devons prendre à la conservation de ces deux enfants de saint Vincent qui restent dans ce vaste empire, et combien nous devons solliciter en leur faveur la protection de Dieu, des apôtres, des confesseurs et des martyrs. »

L'année suivante, dans sa Circulaire du 1er janvier 1751, M. Debras disait : « Nous avons reçu une lettre datée de Macao, 25 juin 1748, de M. Paul Sou. Il nous donne le détail des maux qui affligent la religion, des persécutions que les missionnaires y ont souffertes, de la mort que quelques-uns y ont endurée, des périls que lui-même a courus. Il ajoute que, pressé par les calamités de toutes parts, agité par de vives afflictions, consumé d'ennui, plongé dans le chagrin, environné de périls, il n'a plus de consolation que dans la conformité à la volonté du bon Dieu ; que jamais la religion chrétienne n'a eu à souffrir de plus violente persécution.

« Regrettant ensuite par l'impression d'un zèle vraiment apostolique, de n'avoir pas été trouvé digne du martyre, il se console en disant qu'il n'a rien épargné pour donner aux glorieux confesseurs de Jésus-Christ les consolation [559] et les secours qui pouvaient dépendre de lui, qu'il les a visités dans les prisons, et qu'il a assisté à leur martyre, portant une sainte envie à leur bonheur. Il joint à sa lettre une relation de la combustion du corps du vénérable martyr Sanz, évêque de Mauricastre. Notre cher confrère, témoin de cette combustion, en a fait la relation juridique en qualité de notaire apostolique ; et ayant eu le bonheur de recueillir de ses propres mains les cendres de ce généreux confesseur de Jésus-Christ, et les ossements échappés aux flammes, il en a fait différentes portions qu'il a scellées de son sceau et qu'il a envoyées dans différents endroits du monde chrétien, reliques infiniment précieuses et dont nous conservons religieusement la part qui est venue jusqu'à nous. »

« Notre cher confrère, M. Paul Sou, écrivait M. Debras, le 1er janvier 1752, nous a écrit, renouvelant ses regrets de la mort de Mgr Mullener, nous exposant les incertitudes de sa vie, toujours obligé de passer d'une province à une autre pour se dérober à la persécution. Nous avons appris par une autre voie que la persécution se ralentit et que les Missionnaires commençaient à se répandre dans les provinces. »

Le 1er janvier 1755, M. Debras donnait encore des nouvelles de l'unique Missionnaire qui restait en Chine.

« M. Paul Sou, dit-il, malgré son âge avancé, la faiblesse de son tempérament et ses infirmités habituelles, travaille avec un zèle héroïque à la culture de la vigne qu'il a lui-même plantée, qu'il arrose de ses sueurs depuis tant d'années et qu'il agrandit tous les jours au milieu des périls et sans craindre les persécutions. »

M. Paul Sou au Su-Tchuen ne tardat pas à être obligé de quitter cette province, comme nous l'apprend la Circulaire de M. Debras, du 1er janvier 1756. « M Paul Sou, dit-il, nous a donné un petit signe de vie, il s'est retiré pensionnaire chez les Dominicains de Macao, fatigué sous le poids [560] des années et épuisé par ses travaux. Là, pour servir utilement l'Église et la religion, jusqu'à la mort, il s'applique à instruire de jeunes Chinois chrétiens, afin d'en faire de bons catéchistes. Nous avons appris que la persécution s'est vivement rallumée dans ce vaste empire, et qu'on y fait des recherches exactes pour découvrir les missionnaires, qu'on en a pris plusieurs et qu'en les renvoyant, on les a menacés de leur couper la tête, si on les retrouvait ; qu'on se montrait si sévère envers les Chinois chrétiens qui recevaient les missionnaires, que ceux-ci ne savent plus où se retirer. »

Retiré à Canton, puis à Macao, M. Paul Sou entretenait aussi correspondance avec ses confrères de l'île Bourbon. Les archives de la maison de Turin nous ont conservé deux lettres de lui. Elles sont toutes deux adressées à M. Monet, un des trois missionnaires qui avaient été à Canton en 1732, et qui se trouvait alors à la paroisse Saint-Paul dans l'île Bourbon.

« MONSIEUR ET CHER CONFRERE,

La grâce de Notre-Seigneur soit toujours avec vous.

L'année dernière, j'ai reçu votre chère lettre et je regrette que vous n'ayez pas encore reçu ma réponse ; je pense qu'à l'heure qu'il est, elle vous sera parvenue ; elle aura sans doute été retardée par les difficultés d'une longue navigation.

« Du reste, j'éprouve une grande confusion en lisant votre bonne lettre ; vous avez l'air de croire que j'ai souffert quelque chose pour la gloire de Dieu, tandis que je ne suis rien, qu'il n'y a rien de bon en moi et que j'ai toujours besoin d'un nouveau secours de Dieu sans lequel il m'est impossible de rien faire. Misérable que je suis, qu'ai-je souffert pour le nom de Jésus qui pour moi a souffert, a versé tout son sang et s'est livré tout entier pour mon salut ! Je relis avec consolation votre lettre qui exprime de si [561] tendres sentiments au sujet du vénérable Mgr Sanz, qui a montré tant de générosité pour vous faire entrer en Chine malgré les opinions opposées des autres. J'éprouve une grande consolation et je me dis à moi-même : qui sait si après sa mort nous pourrons obtenir ce que nous n'avons pu de son vivant ?

« Quant à ce qui me regarde, mes forces et mes occupations ne me permettent pas de vous en dire tout le détail.

« Veuillez donc m'excuser et vous souvenir de moi dans vos prières et saints sacrifices. Votre dévoué, etc.

« Paul Sou,

« *Prêtre de la Mission*.

« Canton, le 8 janvier 1754. »

L'année suivante, il écrivait encore au même M. Monet, en date du 11 janvier 1755.

« Votre lettre, pleine de zèle et de charité, m'annonçant, que vous aviez reçu les reliques d'ossements du vénérable martyr Sanz, m'a rempli de consolation et a réchauffé mon cœur du feu que Dieu même a apporté sur la terre. Votre bienveillance, dont je suis si indigne, est pour moi une sensible consolation, que je regarde comme me venant, non d'un homme, mais de celui qui fait descendre le salut sur Jacob. Je ne regarde pas vos paroles comme un salut en passant, ni comme une formule d'usage, mais je sens qu'elles sortent de votre cœur et procèdent de cette ardente charité dont je sais que vous brûlez. Du reste, à présent, Dieu semble vouloir nous éprouver encore par tant de difficultés, qu'à peine si les missionnaires apostoliques peuvent encore exercer leur zèle en Chine, quelque moyen qu'ils emploient. Cinq missionnaires européens de la Compagnie de Jésus ont été pris, un prêtre français du séminaire des Missions étrangères de Paris, appelé M. Urbain Lefèvre, a été renvoyé à Macao, les autres sont encore en prison. Le P. Urbain, Franciscain, a été délivré de sa prison après [562] y avoir passé huit ans, et il retourne cette année en Europe. Il doit passer par Pondichéry. Il mène avec lui quatre jeunes Chinois que j'ai élevés ici à Macao, où je suis depuis un an et demi. Il les mènera à Naples, au Collège chinois. Je vous écrirai encore par leur occasion.

« Je me recommande à vos prières et saints sacrifices.

« Je suis en Notre-Seigneur, votre très-humble serviteur,

« Paul Sou,

« *Prêtre de la Congrégation de la Mission*.

« Macao, 11 janvier 1755. »

Ainsi M. Paul Sou employa sa vieillesse à élever quelques jeunes gens pour en former des prêtres chinois, si nécessaires au moment où les Européens ne pouvaient pénétrer dans les provinces. Il donnait encore de temps en temps de ses nouvelles à Paris, comme nous l'apprenons par la Circulaire de M. Jacquier, du 1er janvier 1766.

« Il nous reste encore en Chine, dit-il, un trésor que nous croyions perdu ; c'est M. Paul Sou que le cardinal de Tournon avait pris pour son secrétaire comme un sujet de très grand mérite et très versé dans toutes les sciences chinoises. Quoique courbé sous le poids d'un âge fort avancé et plus encore sous celui des persécutions qu'il a eu à souffrir, il se porte encore assez bien à Macao où il demeure présentement, et enseigne la langue chinoise aux Missionnaires qui arrivent d'Europe. Prions Dieu pour sa conservation. »

Dieu accorda encore au moins une année de vie à ce bon Missionnaire, car, dans la circulaire de l'année suivante du 1er janvier 1767, M. Jacquier dit : « M. Paul Sou nous a écrit depuis peu de Macao, dans un âge fort avancé, et accompagné de grandes infirmités dans lesquelles il se plaît pour se conformer plus parfaitement à Jésus-Christ. Il nous a envoyé un abrégé de la vie de Mgr Mullener. » Probablement, cet abrégé, qui avait disparu, est [563] celui qui a été publié cette année (1907) dans le *Journal d'André Ly*. Quant à M. Paul Sou, c'est la dernière fois qu'il est fait mention de lui. Il mourut probablement vers ce temps-là, à Macao, dans le couvent des Dominicains où était mort aussi M. Appiani.

M. JEAN MELWENSKI

PRETRE

8 septembre 1773. Léopol.

La maison de Missionnaires à Léopol, en Pologne, était destinée à donner des missions au peuple des campagnes, des retraites et des conférences aux ecclésiastiques. Le premier supérieur fut M. Jean Melwenski qui mourut le 8 septembre 1773.

Il était né dans le diocèse de Vilna, le 6 juillet 1712, et il fut reçu dans la Congrégation, à Varsovie, le 4 novembre 1731. Après son séminaire, il suivit les cours accoutumés de philosophie et de théologie, et quand il eut été ordonné prêtre, il enseigna dans plusieurs maisons avec beaucoup de succès. Il prit part aussi à plusieurs missions ; il avait beaucoup d'aptitudes et de goût pour cette œuvre. Il fut ensuite établi supérieur de la maison de Smilowicz, qu'il conduisit pendant plusieurs années avec beaucoup de régularité, d'édification et de piété, quoique dans les commencements il eût eu beaucoup à souffrir.

En 1748, on l'envoya supérieur à Léopol, et il fut la première pierre de cette nouvelle fondation faite par Mgr Nicoas Wyzycki, archevêque de Léopol. Il commença par donner une mission avec ses confrères dans l'église Notre-Dame, où il y eut une grande foule pour en suivre les exercices ; à la communion générale, on compta dix-sept mille personnes. Il passa six années dans cette maison de Léopol, en y maintenant constamment l'ordre et la régularité. Souvent, il allait lui-même en mission et y tra- [564] vaillait avec zèle ; son plus grand bonheur était d'annoncer la parole de Dieu aux gens simples de la campagne et d'entendre leurs confessions.

Il fut ensuite, en 1752, chargé de la maison de Sambor, qu'il conduisit de la même manière pendant l'espace de neuf années, après quoi il revint à Léopol. Il serait difficile de dire tout le bien qu'il y fit, car il avait un don de Dieu tout particulier pour conduire ses confrères et les séminaristes. On remarquait en lui une foi vive ; pendant une mission qu'il faisait à Brody, il ramena à l'Eglise un officier luthérien, il convertit aussi un bon nombre de juifs.

Ce même esprit de foi lui faisait célébrer la sainte messe avec une piété et une modestie admirables, qui édifiaient grandement tous ceux qui le voyaient ; il prenait aussi beaucoup de soin pour faire observer toutes les cérémonies de la sainte messe. Dans les différentes peines ou contrariétés qui lui arrivaient, il mettait toute sa confiance en Dieu et elle ne fut jamais confondue. Ses vertus étaient si bien reconnues de toute la province de Pologne, qu'elle le désigna son député en 1762, pour assister à la treizième Assemblée générale qui nomma M. Jacquier. Il était encore alors supérieur de Sambor.

A Léopol comme à Sambor, il fit faire beaucoup d'embellissements dans les églises de ces deux maisons et les fournit d'ornements et de vases sacrés. L'ardeur de son amour pour Dieu se manifestait aussi dans ses sermons de mission et dans les conférences qu'il faisait à ses confrères. Pour procurer le salut des âmes, il ne ménageait ni sa santé ni sa vie même, car on peut bien dire qu'il l'a sacrifiée et qu'il n'est mort que par l'excès du travail. Il est difficile de dire combien de pauvres, malades ou honteux, et d'orphelins il a réunis et soulagés. Son zèle pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes le faisait soupirer douloureusement lorsqu'il ne pouvait aller en mission, surtout lorsque [565] c'étaient des troubles civils qui l'en empêchaient. Il savait faire des observations et des réprimandes lorsqu'elles étaient nécessaires, mais il les accompagnait toujours de prudence et d'affabilité. Tout le monde l'avait en grande estime.

Voici quelle fut la cause de sa mort. Pendant le Carême de 1773, il était allé en mission à Ostrowa, et peu après à Stary-Siel ; quand il rentra à la maison, il se sentit très affaibli et ne pouvait plus se tenir à cheval : deux jours après, il fut un peu mieux, mais demeura toujours faible, et partit encore pour la mission de Wyslan ; quand il en revint, après la fête de la Visitation, il se trouva beaucoup plus affaibli, mais continua néanmoins encore à dire la sainte messe.

Dès le commencement du mois d'août, il lui fut impossible de sortir de sa chambre, étant obligé de rester assis sur un fauteuil et ayant les jambes enflées. Au bout de quelques jours, la gangrène se déclara, et la médecine ne put y apporter aucun remède. Le malade se confessa, reçut la sainte communion plusieurs fois, et se remit entre les mains de Dieu. Le 8 septembre, jour de la Nativité de la très sainte Vierge, il reçut le saint viatique, et le soir l'indulgence de la bonne mort. Vers huit heures, il entra en agonie, et au bout d'une heure, il s'endormit dans le Seigneur. Il fut enterré dans les caveaux de l'église qu'il avait fait bâtir et qui n'était pas encore terminée. *Mémoires ; Pologne*, p. 351.

M. ARNOULT BOSSU

PRETRE, VICAIRE APOSTOLIQUE

12 décembre 1774 ; Alger, Paris.

M. Bossu, né le 24 octobre 1713, dans la paroisse de Plouvain en Artois, du diocèse d'Arras, fut reçu dans la Congrégation de la Mission, à Paris, le 7 mai 1733. [566]

Il remplit divers offices qui indiquent la confiance que ses supérieurs eurent en lui dès le début. Il fut employé comme sous-directeur à la conduite du noviciat ou séminaire interne de la Congrégation. En 1746, il était secrétaire général de la Congrégation, quand il fut désigné comme vicaire apostolique de la mission de Tunis et d'Alger. Comme c'est dans cette mission que se sont montrées particulièrement les qualités qui distinguèrent M. Bossu, et surtout son grand dévouement, c'est sur cette période de sa vie surtout que nous mentionnerons les renseignements qui ont été conservés.

§ 1. M. BOSSU A ALGER.

M. Bossu arriva à Alger, en qualité de vicaire apostolique, le 3 août 1746, accompagné de deux autres prêtres de la Congrégation de la Mission, MM. Groiselle et Donault.

Ibrahim Kodja régnait à Alger depuis le 20 octobre 1745. Ce prince se montra aussi favorable aux Français et aux chrétiens que son prédécesseur, son oncle, s'était, en toute rencontre, montré hostile. Il accueillit avec bonté les nouveaux missionnaires et leur promit sa protection.

M. Bossu se fit mettre au courant de toutes les affaires et des usages de la Mission ; avec ses nouveaux confrères, il donna ses soins à l'étude des langues, pour être à même de continuer le difficile et glorieux apostolat de ses prédécesseurs. Animé du même esprit de foi et d'abnégation, il ne le céda à aucun d'eux en dévouement et en charité compatissante envers les esclaves, dont il venait d'être établi le père, le consolateur, le soutien et le refuge.

Le nouveau vicaire apostolique recueillit tous les renseignements qu'il trouva dans les papiers de ses prédécesseurs et les mit en pratique, jusqu'à ce que l'expérience lui eût appris les modifications qu'il serait convenable d'introduire. Ce ne fut qu'en 1753 qu'il rédigea le Coutumier, que nous avons encore, sur celui que M. Duchesne avait dressé après vingt-six ans de résidence en Barbarie, en se servant des [567] notes laissées par MM. Le Vacher, Montmasson et Laurence. Ce Coutumier est divisé en deux parties : la première a pour objet le temporel, la deuxième regarde le spirituel de la Mission.

La première partie a quatre chapitres : 1° de l'origine et de la fondation de la Mission ; 2° de ses prérogatives ; 3° de ses charges et obligations ; 4° de ses revenus.

La deuxième partie se compose de sept chapitres : 1° des exercices spirituels des missionnaires et des étrangers ; 2° du service des bagnes ; 3° de l'hôpital d'Alger ; 4° de la conduite à tenir vis-à-vis du capucin chapelain du consul impérial ; 5° de la mission de Tunis ; 6° de la mission de La Calle et du Bastion de France ; 7° des rédemptions. Viennent ensuite quelques avis détachés très importants.

Dans sa Circulaire du 1er janvier 1748, M. Debras disait : « Nos missionnaires d'Alger travaillent avec zèle et avec fruit ; ils donnent beaucoup d'édification par leur vie sage et régulière. Les commencements leur ont été pénibles, il est aisé de le comprendre, puisque, nouvellement arrivés tous les trois, ils étaient sans expérience des fonctions du pays et n'avaient aucun usage des langues qu'il y faut parler ; mais leur zèle appliqué et constant leur a, dans peu de temps, aplani toutes les difficultés, et la prudence réglant leurs démarches, ils ont su, sans se brouiller avec personne, maintenir les droits et les prérogatives de leur Église.» Le même Supérieur général disait encore dans la Circulaire du 1er janvier 1749 : « Nos confrères d'Alger jouissent d'une bonne santé, ils s'appliquent avec autant de courage que de fruit à la culture de cette portion de la vigne du Seigneur qui leur est confiée. Leur mission parait être fervente ; Dieu répand visiblement ses bénédictions sur leurs soins et leurs travaux et se plait ainsi à récompenser leur zèle industrieux à maintenir la piété parmi les esclaves par toutes les saintes pratiques qu'autorise la religion. Ils sont présentement assez en paix du côté des Algériens. Le dey, [568] plus humain que ses prédécesseurs, paraît avoir des sentiments pleins de raison et de bonté, qui sont une ressource. Jaloux pourtant des succès de ses sujets dans leurs courses contre les chrétiens, il anime tellement leur férocité à cet égard, qu'on ne saurait dire combien cela multiplie le nombre des pauvres esclaves. C'est tout à la fois, pour nos chers confrères et un sujet de vive douleur et une augmentation de travail. »

Le dey, dont la santé semblait promettre de longs jours, se trouva incommodé le 1er février 1748- Il alla cependant, le lendemain faire sa prière à la mosquée. La surprise des étrangers fut grande lorsque le 3, vers les trois heures de l'après-midi, ils entendirent le canon des forts de la marine et des vaisseaux annoncer sa mort et l'élection de l'Ecrivain des chevaux.

A la nouvelle de la mort d'Ibrahim Kodia, l'agitation la plus vive s'empara des habitants, les boutiques et les portes des maisons furent fermées et les soldats couraient dans les rues le sabre à la main ; mais aussitôt que le bruit de l'élection de l'Écrivain des chevaux se fut répandu, le tumulte s'apaisa à l'instant et la tranquillité reparut partout. Ibrahim Kodia avait eu déjà deux attaques d'apoplexie, et il aurait été emporté par le troisième ; mais ce qui parut étrange, ce furent les vomissements à la suite desquels il mourut et la promptitude avec laquelle il fut enterré ; on le porta au cimetière quatre heures seulement après son décès.

On lui attribue d'avoir ordonné aux Turcs, dans toutes les caseries, de faire main basse sur les coloris et sur les Maures, au jour au grand Beyram. L'Écrivain des chevaux, Mahammed Kodja, plus humain, aurait jugé qu'il valait mieux se défaire du dey. Le complot éclata le 3 février, et Ibrahim fut étranglé.

Le lendemain de l'élection de Mahammed Kodja, surnommé le borgne, le consul, accompagné des Missionnaires et de la nation francaise, alla le complimenter ; il le [569] trouvèrent fort triste, soit du chagrin qu"il éprouvait de la mort de son prédécesseur, soit de la responsabilité qui pesait sur lui ; on dut lui faire violence, en quelque sorte, pour lui faire accepter sa nouvelle position. Tous les étrangers eurent beaucoup de joie de cette nomination ; ils le savaient juste, humain et d'une étendue d'esprit supérieure à tous ceux qui auraient pu prétendre au trône.

Décidé à établir l'ordre et la sécurité, il ne recula pas devant les mesures les plus énergiques. Il ne se passait pas de semaine, dans les premiers temps de son règne, qu'il ne fit étrangler et pendre quelques Turcs et quelques Maures et même des plus considérables. Il se montra inexorable lorsque les coupables s'étaient rendus passibles de quelques punitions ; il voulait que toutes les femmes pussent aller seules à 10 lieues autour d'Alger, avec autant de sécurité que si elles eussent été dans leurs habitations ; aussi avait-il établi la peine de mort contre quiconque leur ferait la moindre insulte. Ces mesures énergiques eurent de bons résultats ; le consul de France constatait « que la ville d'Alger était aussi bien policée qu'aucune autre d'Europe, ce qui n'avait pas lieu sous ses prédécesseurs et surtout sous le dernier dey, qui laissait vivre les soldats avec une licence effrénée ».

Fidèle aux traditions de ses prédécesseurs, Mahammed favorisa la course de tout son pouvoir et s'appliqua à augmenter les forces de la République. L'Angleterre, le Danemark, ainsi que l'Espagne, le Portugal et la Suède, par les tributs qu'il exigeait de ces nations, fournissaient les arsenaux.

M. Bossu a rédigé un rapport sur l'Église d'Alger en 1749, Nous en extrayons quelques renseignements faisant connaître le champ sur lequel s'exerçait son zèle.

« Pour le clergé, il consiste dans un vicaire apostolique, deux missionnaires apostoliques, Prêtres de la Mission ; trois Pères Trinitaires, qui gouvernent l'hôpital ; cinq [570] prêtres esclaves, dont deux séculiers et trois réguliers. « Quant aux fidèles de cette Église, la population en est composée de gens libres et d'esclaves. Entre les libres, il y a deux consuls, cinq ou six négociants et dix ou douze personnes au service des précédents et des protestants. Les consuls sont celui de France et celui de l'empereur ; ils paraissent tous deux de bonnes mœurs, ils ont beaucoup d'esprit et de goût pour les bonnes lettres. Leur plus grand plaisir est l'étude et les conversations savantes ; nous vivons en paix avec l'un et l'autre ; ils sont fort unis entre eux ; j’espère que cela continuera.

« Les négociants ne fréquentent pas ou peu les sacrements ; en général, il n'y a pas de scandale éclatant parmi ces libres, mais il y a peu d'esprit du christianisme ; nous vivons en bonne intelligence avec tous, pour leur être utiles.

« Quant aux esclaves, on présume qu'il y en a six ou sept mille ; il y en a de deux sortes, ceux du public et ceux des particuliers : ceux-là, quoique en nombre moindre, sont les principaux, c'est parmi eux que sont les personnes de distinction, prêtres, capitaines, officiers,

et ils ont l'avantage de pouvoir remplir facilement les devoirs de religion. (Suit l'énumération des fonctions que les Missionnaires remplissent dans les bagnes ; elles sont mentionnées ailleurs.)

« Les esclaves des particuliers, généralement parlant, sont les plus à plaindre ; ceux qui n'ont point de travaux rudes sont exposés aux occasions les plus prochaines, auxquelles ils résistent rarement ; ceux qui ont des travaux en sont accablés, ils ne manquent pas d'occasion d'offenser Dieu.

« Les esclaves qui nous inquiètent davantage sont les femmes, les jeunes garçons et les enfants. En général, les femmes sont terriblement exposées, non seulement de la part de leurs patrons qui se croient tout permis, mais encore de la part des esclaves qui demeurent dans la même maison.

« Nous avons eu la douleur, cette année, de voir une vingtaine de chrétiens prendre le turban. Il y en aurait un beau- [571] coup plus grand nombre, si le dey n'avait ordonné de pendre sur-le-champ ceux qui entreraient dans des mosquées pour renier. C'est que ces gens aiment encore mieux l'argent que leur religion ; d'ailleurs ils veulent choisir ceux qui leur conviennent. Jusqu'à quand souffrira-t-on tant de maux ! ! !

« Quant aux chapelles, il y a six endroits dans cette ville où l'on célèbre les saints mystères: notre chapelle vicariale, l'hôpital et les quatre bagnes. En général, toutes ces églises sont assez bien pourvues de tout ce qui est nécessaire pour y faire le service divin avec décence. Pour entretenir les églises des bagnes, l'on choisit tous les ans les majordomes, à la pluralité des voix. Ceux-ci ornent les chapelles aux grandes fêtes, font les quêtes principales en certains jours de l'année, reçoivent les droits que les églises ont sur les pressoirs et alambics qui leur appartiennent, etc. Ces majordomes s'acquittent assez fidèlement de tous ces devoirs. Nous serions contents s'ils n'étaient point des taverniers ou s'ils vivaient bien. Peut-être qu'avec le temps nous pourrons remédier à cet inconvénient. Nous allons doucement. Les esclaves ne sont pas aisés à manier, surtout dans les commencements. »

Nous avons transcrit ces détails afin que le lecteur puisse se faire une idée générale de la situation matérielle de la religion parmi cette population de captifs chrétiens. Dans la misère des bagnes où la plupart vivaient, sous l'accablement des travaux, seules les pensées religieuses pouvaient les préserver du désespoir et les maintenir dans le respect d'eux-mêmes et de leur conscience.

Les secours matériels étaient, d'abord, les quelques aumônes que les prêtres distribuaient, et M. Bossu envoya un de ses confrères en France quêter dans ce but ; c'était aussi ce qu'on appelait les « rédemptions », c'est-à-dire l'arrivée de religieux, communément les Trinitaires et les Pères de la Merci, qui venaient, avec l'argent recueilli en [572] pays chrétien, racheter un certain nombre d'esclaves. Une rédemption eut lieu au nom de l'Espagne en 1750, une autre au nom du Portugal en 1751. - Le remède véritable était de détruire ce repaire de brigands en s'emparant d'Alger. La cour de France se fit présenter un mémoire dans le but d'organiser une expédition en 1751, puis un autre en 1753 ; aucun des projets ne parut satisfaisant : le fait est qu'ils paraissent surtout avoir été insuffisants. Ce ne devait être qu'en 1830 que contre l'insolence et les vexations de ces pirates à l'endroit des nations européennes une mesure radicale devait être adoptée : ce fut l'expédition et la prise d'Alger par les Français.

Quelque nombreuses que fussent les rédemptions des Pères de la Sainte-Trinité et de la Merci, le travail des Missionnaires n'était pas pour cela diminué, comme le remarque M. Debras dans sa Circulaire du 1er janvier 1751, parce que le vide était bientôt rempli par les fréquentes et incessantes prises que faisaient les corsaires ; mais leur zèle également constant leur faisait cultiver avec un soin nouveau cette partie de la vigne du Seigneur, quelque ravagée qu'elle fût.

Les Missionnaires recevaient à la chapelle de leur maison les esclaves qui pouvaient y venir ; ils allaient les visiter et les confesser dans les bagnes. M. Bossu écrivait sur ce sujet : «Il est vrai que les esclaves ont le vendredi de libre, mais outre qu'ils sont bien aises, pour la plupart, de prendre un peu de repos, il ne serait pas possible de les confesser tous ce jour-là. En allant coucher au bagne nous leur ôtons tout prétexte ; ils conviennent tous que s'ils ne s'acquittent point de leur devoir, c'est leur pure faute. Enfin, nous avons la consolation de voir bon nombre de ces bonnes gens qui profitent de cette facilité, les uns se confessent tous les deux mois, d'autres tous les quinze jours. Il y en a qui le font toutes les semaines et plus souvent ; ils se confessent le soir après s'être un peu reposés ; ils communient le lendemain [573] à la messe. Il ne se passe point de fête ni de dimanche qu'ils ne s'approchent de la sainte table, au nombre de douze, quinze, vingt, trente dans des églises où les communions étaient beaucoup plus rares autrefois, et où quelquefois même il ne s'en faisait pas une seule dans toute l'année, excepté le temps pascal, et encore alors était-ce en petit nombre qu'on la faisait. Nous sommes persuadés qu'en peu de temps on pourrait faire de ces bagnes des espèces de communautés fort réglées, s'il n'y avait des tavernes. Outre les exercices de confrérie, nous faisons faire la prière du matin et du soir ; on donne le signal de l'Angelus trois fois le jour, et de l'agonie le vendredi. Nous y avons fait quelquefois, le soir, des pratiques de l'oraison mentale. Tous les vendredis, à trois ou quatre heures, on y fait une instruction d'une demi-heure. Tous les dimanches et fêtes, prône, panégyrique, ou instruction, etc. Il y a environ 1000 âmes dans les trois bagnes, 600 en celui dont j'ai la conduite, 300 dans le deuxième et 100 dans le troisième. »

La peste, qui éclata à plusieurs reprises à Alger pendant que M. Bossu avait la conduite de cette Église, fut l'occasion pour lui de déployer sa sagesse et son dévouement.

Voici ce qu'écrivait à ce sujet le Supérieur général de la Mission dans sa Circulaire du 1er janvier 1753. « La situation de nos confrères d'Alger nous a tenus, depuis l'été dernier, dans de très vives inquiétudes ; ils nous avaient appris que la peste s'était déclarée et enlevait chaque jour grand nombre de personnes. La crainte de la contagion tenait les marchands renfermés dans leurs maisons, et M. Bossu avait exigé la même réserve de ses confrères, se croyant obligé de s'exposer seul et le premier, pour l'administration des sacrements. Son zèle même à cet égard nous a paru devoir être modéré par des avis de précaution que nous lui avons donnés. » Les pestes de 1752 et de 1753 furent relativement bénignes ; mais dans celle de 1756, le fléau fit de terribles ravages ; à la fin d'août, plus de dix mille personnes avaient [574] succombé dans Alger. Cette fois encore grâce, à la miséricorde divine, aucun Missionnaire ne fut atteint de la maladie contagieuse. On le dut sans doute en particulier aux sages règlements qui furent dressés par le vicaire-apostolique, M. Bossu, pour ces temps calamiteux, et qui nous ont été conservés.

C'est à cette époque-là (vers 1755), que M. Bossu fit commencer la reconstruction du bagne du Beylic, à Alger ; il avait, dans cette vue, envoyé un de ses confrères en France pour y recueillir les aumônes nécessaires à cette reconstruction.

M. Bossu dut aussi remplir une fonction délicate, celle de gérer le consulat de France, à la prière du gouvernement de Versailles, le consul ayant été mis aux fers par le dey, en 1756.

Ce dey était Baba Aly. Le dey précédent et le cazenadar furent assassinés le 11 décembre 1754, et on élut Baba Aly.

Les massacres qui avaient lieu ordinairement à l'occasion des élections se renouvelèrent à celle de Baba Aly. On avait vu, dans une circonstance, sept deys nommés en un jour, et six mis à mort immédiatement. Le 11 décembre 1754, Baba Aly fut le cinquième désigné par la milice. Il était à la campagne quand il fut élu. Il n'était d'aucune des conjurations qui avaient massacré ses prédécesseurs, il refusa même la couronne, mais ceux qui le portaient sur le trône le forcèrent à accepter. A peine installé, des partis se formèrent de nouveau, des

conspirations furent ourdies et quelques précautions que prît le nouveau gouvernement, les esprits furent longtemps à se calmer.

Ce dey n'avait ni bon sens, ni capacité, ni expérience ; il avait même des accès de folie et d'imbécillité qui lui faisaient faire des choses ridicules.

Dans une lettre datée d'Alger et adressée au ministre à Versailles, le 29 octobre 1756, M. Bossu écrivait : [575]

« Le 11 de ce mois, M. le consul a été mis à la chaîne. Je ne puis savoir comment on regardera à la cour un procédé si contraire au droit des gens ; ni quel parti on prendra. Mais de quelque manière que la chose tourne, nous sommes persuadés ici, tout bien considéré, qu'on ne peut se dispenser d'envoyer au plus tôt un autre consul, à moins qu'on ne veuille sacrifier le peu de Français qui composent cette nation. »

Des lettres de quelques commerçants français attribuaient la disgrâce du consul, M. Lemaire, à la violence avec laquelle il aurait poursuivi l'affaire d'une galiote française prise par des corsaires. Le consul se serait attendu seulement à recevoir l'ordre de s'embarquer, par suite du mécontentement qu'il provoquait ; ce qui l'aurait comblé de joie, en mettant un terme à sa pénible position dans ce pays.

Nul ne paraissait plus apte que M. Bossu à gérer, pendant ces difficultés, le consulat. Il tâcha d'écarter cette responsabilité, et le consul prisonnier écrivait de son côté, à la date du 17 octobre :

« Le vicaire apostolique a compris que le fardeau allait tomber sur lui ; il m'a signifié qu'il lui serait impossible de s'en charger : 1° parce que ses supérieurs le lui avaient défendu ; 2° parce que s'il arrivait de nouveaux débats, il risquait de perdre l'établissement de la Mission, qui était bien plus important à la religion et à l'Etat que celui d'un particulier. Il n'a osé me proposer personne. »

M. Bossu dut céder à la nécessité et aux ordres venus de la cour de France ; il négocia et obtint la délivrance du consul Lemaire. Mais aussitôt il demanda à être déchargé de ces négociations qui pouvaient nuire à son ministère spirituel.

Écrivant au ministre pour annoncer le départ du consul enfin délivré, M. Bossu ajoutait :

« M. Lemaire m'a remis tout ce qui concerne le consulat, avec cette exactitude et cet ordre qu'il a coutume de garder [576] dans toutes les affaires qui passent entre ses mains. Pour relever l'honneur de la nation, qui a été si indignement outragé dans la personne de M. Lemaire, il conviendrait que le nouveau consul se présentât devant Alger, escorté de quelques frégates du roi. Cela produirait un très bon effet. »

Il termine en suppliant M. le ministre de vouloir le décharger au plus tôt de la mission qui lui a été confiée, afin qu'il puisse vaquer aux devoirs de son ministère qui, loin de diminuer, ne font qu'augmenter de jour en jour.

Le ministre répondit à M. Bossu par la lettre suivante :

Versailles, le 24 janvier 1757.

M. Machault, ministre, à M. Bossu.

« La tartane que je vous ai dépêchée et qui a heureusement ramené M. Lemaire, m'a apporté la lettre que vous m'avez écrite le 11 décembre dernier, pour me rendre compte de la manière dont les ordres que je vous avais adressés ont été exécutés et de l'issue qu'ils ont eue.

« .... Je suis fâché que vous me témoigniez autant de répugnance pour être chargé plus longtemps des affaires que vous regardez comme un fardeau ; je pense, au contraire, qu'elles ne peuvent être mieux qu'entre vos mains, en ce moment-ci, où je ne puis qu'exciter tout ce que vous avez de zèle et de ressources en vous-même pour conserver les intérêts et le commerce de la nation, au milieu des obstacles que le gouvernement présent fait appréhender. Vous les surmonterez avec sagesse et réserve, et la nation doit vous y seconder.

« J'aurais voulu remplacer le sieur Lemaire dès à présent, et c'est mon intention de le faire dès que j'aurai trouvé un sujet convenable, vous pouvez tranquilliser le dey sur ce point. »

Le 25 juillet 1757, le ministre de la marine écrivait encore à M. Bossu : [577]

« Vous pouvez apprendre au dey que le roi a nommé le sieur Pérou au consulat d'Alger (ce consul sera chargé de régler toutes les affaires qui ne sont pas encore terminées), et qu'il lui amènera les dix esclaves qu'il a demandés, afin que la mission de ce nouveau consul ne soit pas traversée par des sujets de plaintes légitimes, et qu'il puisse d'autant mieux cimenter l'union établie sur les traités et sur la réputation du dey. »

Pérou arriva à Alger le 11 novembre 1757, et le 28 novembre M. Bossu informa le consul que ses supérieurs le rappelaient en France. Pérou fut fort affligé de cette résolution, qui, disait-il, le privait des secours que son expérience le mettait en état de lui donner. Ce fut le 30 novembre 1757 que le vicaire apostolique s'embarqua pour Marseille. La cause de ce rappel, ainsi que nous l'apprend la Circulaire du 1er janvier 1758, «fut la fermeté avec laquelle il soutint les intérêts de la France pendant la gestion du consulat ».

M. Ferrand, Missionnaire, dans une de ses lettres, nous apprend que ce qui détermina surtout M. Bossu à quitter cette mission immédiatement après l'arrivée de M. Pérou, ce fut l'obstination du dey à ne vouloir traiter qu'avec lui les affaires qui relevaient du consulat, malgré la présence du représentant de la France à Alger. La régence ayant appris l'embarquement du vicaire apostolique, en fut si mécontente qu'elle ne voulut pas du consul laïque qui se vit en effet la nécessité de repasser bientôt en France. M. Bossu avait géré le consulat pendant près d'une année.

§ 2. M. BOSSU DIRECTEUR DU SEMINAIRE, A PARIS

De retour à Paris, M. Bossu fut chargé, jusqu'en 1762, de la direction du séminaire interne de Saint-Lazare, dont, avant son départ pour Alger, il avait déjà partagé le soin en qualité de sous-directeur. Il remplit les fonctions de ce [578] fructueux et important office avec le zèle, la maturité, l'édification et toute la sagesse que le Supérieur général avait lieu d'attendre de son tendre dévouement pour la Compagnie, et la gloire du Seigneur. Un des séminaristes de cette époque, le trop fameux Lamourette, va nous dire ce qu'était le directeur interne.

«.... On a vu des hommes nés médiocres devenir de grands hommes, et qui n'ont dû cette victoire sur la nature qu'à l'habitude de méditer et de pratiquer la religion. Je demande ici, à mon lecteur, la permission de suivre le mouvement de ma reconnaissance et de ma tendre vénération, et de lui parler un moment de quelques hommes que le monde n'a jamais connus et dont la mémoire sera toujours précieuse à mon coeur. J'ai eu le bonheur de passer les jours de mon enfance cléricale sous les yeux et sous la direction d'un guide qui m'étonne encore toutes les fois que ses leçons et sa conduite viennent se retracer dans mon esprit.

« M. Bossu (ainsi se nommait ce digne et austère imitateur de l'Homme-Dieu), chargé de la place de directeur du séminaire de la communauté de Saint-Lazare, ne paraissait un homme supérieur que lorsqu'il parlait de Dieu ou qu'il exerçait dans le sanctuaire les fonctions du sacerdoce. Son commerce ordinaire annonçait un sens droit, un bon esprit, une raison sage ;

mais il n'y transpirait rien qui le distinguât de la classe moyenne, ni qui supposât une grande étendue de connaissances. Sa méthode pour se préparer aux longues et fréquentes exhortations qu'il avait à faire à ses élèves était de s'agenouiller et de se tenir profondément recueilli devant son crucifix. Il rapportait de là une âme si pleine de Dieu et si brûlante d'en pénétrer celles de ses disciples, que son visage semblait rayonner d'un éclat surnaturel et céleste. Son apparition seule imprimait tout à coup je ne sais quel sentiment religieux et profond ; et l'on éprouvait avant qu'il n'eût prononcé les premières [579] paroles, une sorte de secousse évangélique dont les moins préparés à écouter ne pouvaient se défendre.

« Son début était toujours tranquille, mais on s'apercevait que ce calme était la précaution de son extrême modestie, et qu'il s'efforçait de se rendre le maître de sa chaleur et de son abondance. Aussi, le voyait-on bientôt précipiter toutes les gradations par où les orateurs ordinaires s'élèvent et s'animent. Tout à coup, c'était un fleuve d'éloquence où se montrait dans toute sa dignité et toute sa force, cet esprit qui transforme nos intelligences en des substances où circule toute la vie de Dieu. On ne croyait plus entendre parler un homme. Son maintien, son regard, son geste, la rapidité et la majesté de ses paroles, tout procédait de lui sous une forme divine. On ne respirait plus en l'écoutant ; on était interdit, enivré ; l'âme tout entière de cet homme étonnant se communiquait à tous. Comme l'Homme-Dieu, il semblait que c'était dans le sein même de la souveraine vérité qu'il avait puisé sa doctrine et sa force, et qu'en parlant de Dieu, il avait la vue de sa gloire et qu'il se nourrissait au dedans de toute l'immensité de sa lumière... Homme respectable et chéri à qui je dois l'inappréciable bonheur de connaître et d'aimer la religion, que ne puis-je révéler ses vertus et ses oeuvres dont j'ai été l'admirateur et le témoin assidu. Ah ! le monde connaît trop peu les seuls êtres qui fassent sa gloire (1) !),

§ 3. M. BOSSU EST NOMMIE VICAIRE APOSTOLIQUE EN SYRIE SA MORT.

Pendant son vicariat à Alger, M. Bossu avait eu des relations fréquentes et intimes touchant les affaires qui concernaient la religion, avec la Sacrée Congrégation de la Propagande. « La sagesse des projets qu'il proposait, lisons-

……

1 Extrait de l'ouvrage intitulé *Délices de la religion*, ou *Le Pouvoir de l'Evangile*, réimprimé en 1853 ; discours préliminaire, p. 19. Un volume in-12, Périsse, Paris. [580]

……

nous dans la Circulaire du 1er janvier 1763, son zèle à exécuter les ordres qu'il recevait et surtout la prudence qu'il montra toujours dans l'exécution, lui acquirent l'estime de S. Em. le cardinal Spinelli. Elle n'a point diminué par le retour de M. Bossu en France, et quand la cour de Rome eut résolu d'envoyer incessamment en Asie un nouveau vicaire apostolique, le cardinal dit au Souverain Pontife : « Je connais l'homme qu'il faut envoyer ; il n'est ni à Rome, ni en Italie ; il est à Paris, dans la maison de Saint-Lazare, voilà son nom... Votre Sainteté n'a qu'à le demander au Supérieur général de la Congrégation de la Mission. » A l'instant, M. Tissot, chargé de nos affaires à Rome, est mandé au palais pontifical et chargé d'écrire sans délai. Je reçus cette nouvelle avec étonnement. La demande m'embarrassa ; elle était si respectable que je ne pouvais pas refuser ; mais comme elle tendait à nous priver d'un su)et qui nous était extrêmement utile, je ne pouvait me résoudre à l'accorder. Je pris le parti de faire quelques représentations respectueuses à S. Em. le cardinal Spinelli, et je le suppliai de les appuyer auprès de Sa Sainteté. J'alléguais le besoin particulier de notre Congrégation, l'ignorance de la langue du pays, et je fis même valoir aux dépens de M. Bossu, des raisons

tirées d'une taille au-dessous de la moyenne, et d'une mine peu imposante. « Raisons frivoles, dit le cardinal à M. Tissot, raisons frivoles. « Quand le Missionnaire que le Saint-Père demande était à Alger, on s'en passait à Saint-Lazare ; ce que sans lui on faisait alors, ne peut-on pas encore aujourd'hui le faire sans lui ? Ce n'est pas la mine que l'on cherche ; le mérite ne se mesure pas sur la taille, ni à la toise. Ce que l'on demande, c'est l'esprit solide, l'esprit de Dieu, de douceur, d'intelligence et de prudence. » Le Pape, loin d'écouter favorablement toutes les excuses de M. le Général, ne pourrait qu'être irrité ; je me garderai bien de les lui communiquer. Il est si persuadé que l'on se rendra à ses désirs, qu'il [581] me demanda hier quand le Missionnaire arriverait à Rome. Écrivez donc, Monsieur, écrivez par le premier ordinaire, qu'on le fasse partir incessamment. »

« Il ne nous fut donc plus possible de résister. Nous annonçâmes à M. Bossu la destination que la Providence lui avait ménagée sans lui et sans nous. Il en reçut la nouvelle avec plus de joie que n'en ressent un prince à qui l'on vient annoncer que ses armées ont remporté une victoire ou qu'elles ont fait la conquête d'une vaste province. Les hommes vraiment apostoliques sont prêts au premier signal des ordres de Dieu. M. Bossu serait parti sur-le-champ, si nous y avions consenti. Nous jugeâmes à propos de retarder son voyage jusqu'au 24 avril, afin de lui choisir deux compagnons avec lesquels il pourrait vivre en communauté dans l'Asie. Nos regards se fixèrent sur M. Julienne, diacre, que nous savions être disposé à aller travailler dans les plages les plus éloignées et sur notre frère Louis Piorette. Le moment fixé pour,le départ ne fut ignoré de personne dans la maison ; prêtres, étudiants, séminaristes, frères coadjuteurs, tous s'empressèrent de se signaler par les plus tendres adieux. Jamais spectacle ne fut plus attendrissant ; Mgr l'évêque de Coutances, qui se trouva à Saint-Lazare, voulut en être le témoin. Il en fut touché jusqu'à répandre des larmes et à ne pouvoir prononcer les paroles de la bénédiction que les trois voyageurs lui demandèrent. On voyait en eux une sérénité, une joie, un contentement dont Dieu seul pouvait être le principe. Dans tous les autres, c'étaient des soupirs, des sanglots, des pleurs qui marquaient une tendresse fraternelle.

« Dès le lendemain de leur arrivée à Rome, ils furent admis à baiser les pieds du Saint-Père, qui leur fit un accueil des plus distingués et les combla de ses bénédictions. Il ordonna qu'on expédiât sur-le-champ une dispense *extra tempora*, pour faire donner à M. Julienne l'onction sacerdotale. Pendant que celui-ci se préparait à l'ordination et [582] à apprendre les cérémonies de la messe, M. Bossu ne contentait pas sa curiosité par la vue de tant et de si précieux monuments qui sont dans la capitale du monde chrétien ; mais il s'appliquait à se mettre au fait du ministère dont il allait être chargé. Il eut pendant deux mois de longues et de fréquentes conférences avec les cardinaux et les prélats qui sont de la Sacrée Congrégation de la Propagande. Il assista même à plusieurs congrégations. Lorsqu'on vit qu'il était suffisamment instruit, on lui donna trois brefs avec bibliothèque choisie et que M. Tissot apprécie à 1 000 écus. Par le premier de ces brefs, il est constitué vicaire apostolique du pape et du Saint-Siège à Alep et dans toute l'étendue du patriarcat d'Antioche, de Jérusalem, de ceux des Maronites et des Arméniens. Le second lui donne la puissance d'administrer le sacrement de confirmation ; et le troisième d'accorder la bénédiction *in articulo mortis*. Muni de ces respectables diplômes, il ne pensa plus qu'à recevoir la dernière bénédiction du Souverain Pontife, à prendre congé des cardinaux et des prélats, des ministres de France et d'Espagne et à diriger sa marche vers Livourne, où il croyait pouvoir s'embarquer aussitôt qu'il y serait arrivé. Il fut trompé dans ses espérances, le vaisseau ne mit à la voile que six semaines après. La Sacrée Congrégation de la Propagande fixa le séjour ordinaire des Missionnaires à Seyde, au lieu d'Alep qu'elle leur avait d'abord désigné. »

Au rapport de M. Ferrand, on aurait voulut sacrer évêque M. Bossu ; mais il fit tant d'instances, témoignant qu'il n'acceptait cette mission qu'à la condition qu'il resterait constamment missionnaire, qu'on renonça à l'élever à l'épiscopat. Après avoir rempli la

mission qui lui était confiée, à la satisfaction de la Sacrée Congrégation, il revint à Saint-Lazare, où il mourut le 12 décembre 1774.

Le Supérieur général, M. Jacquier, dans sa Circulaire du 1er janvier 1775, fit en ces termes l'éloge de M. Bossu : [583]

« Le 12 décembre a été pour cette maison le sujet d'une grande affliction, parce qu'elle a perdu un grand exemple de vertu dans la personne de M. Arnould Bossu. C'est une persuasion commune à tous ceux qu'il l'ont connu, et surtout aux sujets de cette maison qui l'ont vu de plus près, que nous avons perdu un vrai saint, qui faisait ici notre joie et notre édification. Séminariste, étudiant, sous-directeur du séminaire interne, ensuite préfet apostolique à Alger et dans le Levant, directeur en chef, par deux fois différentes, de notre séminaire : partout et dans tous les temps, il a été un modèle rare de toutes les vertus, sans s'être jamais démenti ni même relâché : plein de piété et de ferveur, on aurait cru voir un chérubin prosterné au pied du trône de Dieu, en le voyant dans ses exercices de piété. Modeste, simple, doux, humble, mortifié dans le plus haut degré de perfection, il retraçait à tous ceux qui étaient à portée d'en être témoins l'esprit, la vie, les sentiments de saint Vincent de Paul. Rien surtout n'égalait l'esprit de pauvreté dont il était animé et qui le portait à se détacher de tout, Il jouissait d'une petite pension viagère de 300 livres : quoiqu'il l'ait toujours consacrée uniquement et en entier aux soulagements des pauvres et autres bonnes œuvres, il craignait que son coeur n'y prît quelque attache, et, dans cette crainte, il m'a souvent demandé, depuis plusieurs années, la permission de s'en dépouiller complètement.

« Dieu avait trouvé bon, pour achever de le purifier et de le rendre une victime digne de lui, de l'affliger d'une maladie des plus désagréables et des plus douloureuses ; rien de plus admirable que la paix, la résignation et la patience que l'on a constamment remarquées en lui, pendant plus de deux ans qu'elle a duré. Il est mort comme il a vécu, muni de tous les sacrements de l'Église, avec les gages les plus précieux de la prédestination. » - *Mémoires* ; *Algérie*. [584]

M. PIERRE-HYACINTHE SLIWICKI

PRETRE

5 mai 1774. Varsovie.

Un ouvrage polonais, publié à Varsovie en 185o, et intitulé : *Portraits des hommes célèbres dans différentes carrières*, contient une biographie de M. Sliwicki, dont nous donnons ici la traduction.

« M. Pierre-Hyacinthe Sliwicki, visiteur de la Congrégation des Prêtres de la Mission, et curé de la paroisse Sainte-Croix à Varsovie, naquit dans le diocèse de Posen, le 3 juillet 1705. Son père, Jean Sliwicki, était échanson (titre de noblesse) du palatinat de Culm, et greffier du trésor de la couronne. Voyant dans son fils un jugement extraordinaire et un grand attrait pour l'étude, aussi bien qu'une volonté déterminée de se consacrer à l'état ecclésiastique, il n'apporta pas le moindre obstacle à une vocation si bien marquée, et l'amena lui-même à Varsovie.

« Le 15 juin 1721, le jeune homme entra dans la Congrégation des Prêtres de la Mission. Après avoir terminé les études nécessaires à ses fonctions, il fut ordonné prêtre et destiné à l'enseignement de la philosophie et de la théologie au séminaire. Il prit part aussi au ministère paroissial et y donna des exemples d'une aptitude et d'un talent hors ligne, et d'un zèle infatigable. Ayant été nommé procureur de la Congrégation, il fut, en cette qualité, envoyé, en 1737, auprès du siège apostolique, et en différents pays étrangers pour y traiter les affaires de

la Congrégation. Pendant ses voyages, il prêchait facilement en français, en allemand et en italien. A Rome, il fut favorablement accueilli, et de retour à Varsovie, en 1740, il fut nommé visiteur général de la Congrégation des Prêtres de la Mission pour la Pologne et la Lithuanie, en même temps qu'il recevait le titre de curé de Sainte-Croix à Varsovie.

« Pendant ses voyages en Italie, en France et en Allemagne, [585] il fit connaissance avec beaucoup de savants ; en Lorraine, il se lia d'amitié avec le célèbre abbé dom Calmet, et entretint ensuite avec lui une correspondance très suivie.

« L'hôpital des Filles de la Charité, sous le titre de Saint-Roch, à Varsovie, fut surtout redevable à ses soins de l'agrandissement du local et de l'amélioration des salles de malades. Il apporta une égale sollicitude à soutenir l'hôpital de l'Enfant-Jésus, après la mort de son fondateur, M. Baudoin, de sainte mémoire. Il donna à ce premier supérieur de l'hôpital de l'Enfant-Jésus un successeur digne, de son zèle et de sa charité, dans la personne de M. Ignace Brzozowski.

« M. Sliwicki était honoré de l'amitié et de l'estime des évêques et des sénateurs qui le visitaient souvent. Plusieurs fois, on lui offrit l'épiscopat, mais il déclina toujours cet honneur, assurant qu'il était content de son état, entouré, comme il l'était, de l'affection et de la confiance de ses confrères. Il accepta néanmoins la charge de confesseur du roi, et, depuis le commencement de son règne, Stanislas Auguste l'eut constamment pour confesseur.

« M. Sliwicki est connu dans la littérature comme prédicateur, mais nous n'avons que deux discours de lui qui aient été imprimés. C'est : 1° une Oraison funèbre du prince Paul-Charles Lubartowicz Sanguszko, maréchal du grand duché de Lithuanie, Lublin, 1747 ; 2° le Discours pour l'inauguration de l'Ordre de Saint-Stanislas, Varsovie, 1765.

« On a aussi de lui le récit de la pieuse vie et de la mort exemplaire de M. Pierre-Gabriel Baudoin, missionnaire, fondateur de l'hôpital général de Varsovie, sous le titre de l'Enfant-Jésus, qui mourut le 10 février 1758, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

« M. Sliwicki était le septième visiteur de la Congrégation de la Mission en Pologne, et il remplit cette fonction pendant trente-quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, qui arriva le 5 mai 1774. [586]

« Dans les ouvrages bibliographiques, on fait mention de M. Sliwicki en même temps que de plusieurs autres Missionnaires, et l'on y parle de la part qu'il a prise à l'extension des lumières dans les contrées polonaises. On voit là comment, sous sa conduite, se sont formés un grand nombre d'hommes qui ont fait l'honneur de la Pologne et de leur Congrégation, tels que MM. Michel Karpowicz, Guillaume Kalinski, Thomas Hussarzewski, André Pohl, Sébastien Wolinski, Jean-Clément Golaszewski, Mathieu Mozdzeniewski. Dans l'ouvrage de Golanski, intitulé : *Souvenir de Thomas Hussarzewski et de Francois Smuglewicz*, imprimé à Vilna en 1808, nous trouvons, à la page 54, le passage suivant sur M. Sliwicki :

« Il fut un grand homme sous plus d'un rapport, non seulement aux yeux de la Congrégation à la tête de laquelle il se trouvait, mais encore du pays tout entier et surtout de la capitale, où il avait, pour l'observer, les personnages les plus illustres et les plus distingués, et les rois de Pologne eux-mêmes, Auguste III et Stanislas-Auguste. Il suffit de dire que l'opinion publique le mettait sur le même rang que Stanislas Konarski. »

Bartoszewicz, à son tour, dans sa *Description des églises de Varsovie*, nous donne quelques détails sur M. Sliwicki :

« Sliwicki, dit-il, construisit la deuxième tour de l'église Sainte-Croix. La première, celle de droite, avait été bâtie de 1726 à 1730 ; celle de gauche le fut de 1753 à 1754.

« Il mit l'horloge à celle de droite, en 1765, avec quatre cloches.

« Le cardinal Radziejowski avait laissé un fonds par testament pour faire une coupole ; mais les architectes ayant déclaré que les murailles étaient trop faibles pour la porter, on

obtint à Rome la permission d'employer le fonds à d'autres ornements ; ainsi fut terminée, en 1757, cette église commencée en 1682.

« Sliwicki s'occupa beaucoup de l'hôpital de Saint-Roch [587] et en augmenta les bâtiments pour y admettre un plus grand nombre de malades. Sa sollicitude s'étendit aussi sur l'hôpital de l'Enfant-Jésus, qui s'éleva sous ses yeux. Après la mort de M. Baudoin, il écrivit la relation de sa vie et de sa mort édifiante, et il l'imprima (1768). Le prince palatin de Russie Czartoryski et sa fille Lubomirska, donnèrent beaucoup pour l'hôpital de Saint-Roch. Sliwicki travailla auprès du roi pour une nouvelle érection de l'hôpital général des pauvres de Varsovie (21 mai 1761).

« De son temps, les pieux habitants Stanilas et Sophie Wenderlichow voulant fonder la Confrérie de la charité de la *Sainte-Trinité pour l'assistance des pauvres*, et voulant l'unir à la Confrérie de Saint-Roch, donnèrent à cet effet 3 000 florins de Pologne. L'année suivante, le prince Czartoryski, évêque de Posen, érigea cette nouvelle confrérie, mais cette mesure ne réussit pas, quoique un nouveau bienfaiteur Michel Wyszynski eût voulu y joindre le Mont-de-Piété. Il donna, pour cet effet, 5 000 florins polonais. A l'aide de nouvelles libéralités, cette institution finit par s'établir (1743 - 53).

« Le jour de la Fête-Dieu, on faisait les processions de Sainte-Croix dans le faubourg ; le roi Auguste II et son fils y assistaient.

« Stanislas-Auguste fut sacré à Sainte-Croix. Depuis lors, le 8 mai de chaque année, les chevaliers de l'Ordre Saint-Stanislas, auquel appartenaient le roi et les premiers du royaume, y faisaient chanter une messe, et l'on y faisait une quête pour l'Hôpital de l'Enfant-Jésus. Souvent, il y avait des sacres d'évêques dans cette église majestueuse. »

Dans son *Histoire du potitificat de Clément XIV*, t I, p. 441, le P. Theiner, sous l'année 1770, parlant des mesures de l'évêque de Posen pour disposer les esprits en faveur de la Russie, a accusé aussi M. Sliwicki. Il s'est trompé.

Cela ne prouve qu'une chose : c'est qu'il ignore, comme [588] il lui est bien permis de l'ignorer, quelles sont les recommandations faites par saint Vincent de Paul à ceux de ses disciples qui seraient en semblable. et importante position. Du reste, Bartozewicz, qui a écrit en détail toutes les intrigues et les manœuvres qui ont préparé les malheurs de la Pologne, n'a jamais rencontré sur son chemin le nom de Sliwicki.

Les documents que la Congrégation nous a conservés sur M. Sliwicki suffisent pour que chacun puisse apprécier les talents et les vertus de cet homme de mérite. Ce sont ces documents qu'il est temps de produire.

M. Couty, Supérieur général, dans sa Circulaire du 1er janvier 1746, s'exprimait en ces termes :

« Notre Congrégation continue à se soutenir avec honneur en Pologne, sous la sage conduite de M. Sliwicki. Depuis 1740, il s'y est fondé cinq nouveaux établissements, et Dieu qui accorde ces progrès au zèle de nos confrères qui, par leur vertueuse conduite, s'acquièrent l'estime et la confiance du public, a encore la bonté de pourvoir cette province du nombre de sujets nécessaires pour remplir toutes ces fondations. »

En 1751, le même Supérieur général rendait encore le témoignage suivant : « La Pologne jouit toujours de la tranquillité et de la paix, sous la conduite de son sage visiteur, attentif à la maintenir dans la régularité et la subordination, disposant si prudemment de ses sujets, suivant les talents de chacun et les besoins de sa province, que tout le monde est content. »

Cette prospérité de la province de Pologne alla toujours croissant et permit à M. Sliwicki de doubler le nombre des établissements qu 'elle renfermait ; quinze maisons furent fondées pendant le temps qu'il fut visiteur. Tout en pourvoyant au salut des âmes parmi tant de peuples livrés à l'ignorance, à l'hérésie et au schisme, il n'oubliait pas les pauvres qui

l'entouraient. Non content de seconder les [589] travaux de M. Baudoin dans la fondation d'un hôpital pour les enfants trouvés, il s'appliqua, comme nous l'avons vu, à faire instituer un hôpital général dans la ville de Varsovie.

M. Debras ajoute encore dans sa circulaire du 1er janvier 1759 : « Nous apprenons un autre trait de bienveillance publique. Un seigneur trouvant M. Sliwicki dans une assemblée le complimenta sur un magnifique escalier qu'il fait faire devant l'église de Sainte-Croix ; puis demanda si on ne pensait point à donner un meilleur pavé à cette église, qui est belle et spacieuse ? La réponse fut que les moyens manquaient. Sur quoi le seigneur reprit : « Nous autres, cavaliers, nous nous cotisons si facilement pour tenir des bals, pourquoi ne nous cotiserions-nous pas pour achever un si bel édifice consacré au culte de Dieu ? » La compagnie ayant applaudi à la proposition, un second cavalier du même mérite s'étant associé au premier, ils ont tous les deux fait une collecte qui monte à près de 6 000 livres de France, qui sont le prix de l'ouvrage. »

Le bien que faisait M. Sliwicki avait inspiré à toute la Congrégation le plus grand intérêt pour sa personne, et nous voyons M. Jacquier, récemment élu Supérieur général, donner des nouvelles de sa santé à la Congrégation, dans la circulaire du 1er janvier 1763 :

« L'inquiétude, dit-il, que nous avait donnée la sérieuse indisposition de M. Sliwicki, visiteur de Pologne, est entièrement dissipée. Son rétablissement est si parfait qu'il a été en état de faire pendant l'été des visites dans plusieurs maisons. »

M. Sliwicki, qui avait vu la prospérité croissante de la province de Pologne, fut aussi témon du commencement des malheurs de sa patrie et des tristes résultats qu'ils amenèrent pour la Congrégation.

A la faveur des discordes qui armaient les uns contre les autres les seigneurs du pays, les Russes occupèrent la Pologne en 1764, et l'impératrice Catherine II fit procla- [590] mer roi Stanislas Poniatowski, son ancien amant, qui régna sous le nom de Stanislas-Auguste. Il se forma contre l'influence russe un parti de patriotes, sous le nom de Confédération de Bar (1768). Louis XV et la Porte ottomane prêtèrent leur appui aux confédérés, mais la chute du ministre Choiseul, en France, et les défaites des Turcs, rendirent vain l'héroïsme des patriotes, et le premier démembrement de la Pologne fut décidé.

Ce démembrement eut lieu en 1772. La Galicie orientale fut donnée à l'Autriche ; toutes les anciennes conquêtes des Lithuaniens sur les Russes (Russie blanche, Russie noire, Livonie polonaise) furent données à la Russie ; la Prusse royale et ses annexes devinrent le lot de la maison de Brandebourg. Ce qui restait porta encore le titre de royaume de Pologne, mais devint de fait province russe.

On peut comprendre quelle fut la douleur de M. Sliwicki, à la vue de ces malheurs et de l'état de souffrance dans lequel allait se trouver la Congrégation dans ce pays.

« Les maisons de Pologne, dit M. Jacquier, dans sa circulaire du 1er janvier 1768, sont dans un état de souffrance du côté du temporel. Les troupes étrangères qui sont aujourd'hui répandues dans le royaume n'épargnent pas les domaines ecclésiastiques. Ce n'est pourtant pas ce qui tient le plus au cœur de nos confrères. Ils sont contents et très contents, pourvu que la religion catholique ne reçoive aucune atteinte funeste. »

La même année, il se tint, à Paris, une assemblée sexennale de la Congrégation. Le Supérieur général, dans son discours d'ouverture, fit connaître à l'assemblée que, de concert avec ses assistants, il avait donné la plus entière approbation aux motifs qui empêchaient la province de Pologne d'envoyer un député. Il ajouta que l'on connaissait la rare prudence du visiteur, M. Sliwicki, dans la conduite qu'il avait tenue, et que l'état malheureux du royaume, désolé par les troupes étrangères et par les discordes intestines, [591] n'avait pas permis la réunion d'une assemblée provinciale. - *Acta conventuum Congregationis Missionis*.

L'année suivante (1769), le même Supérieur général signalait encore à l'intérêt de la Congrégation la triste position des Missionnaires de la Pologne : « L'état affligeant de la Pologne, livrée en proie à la fureur d'une guerre intestine, et peut-être à la veille d'éprouver de plus grands malheurs encore de la part de deux puissances formidables, me serre le coeur sur le sort de nos chers confrères qui sont établis en grand nombre dans les différentes parties de cet infortuné royaume, et qui partagent tous les maux de leur patrie. »

La dernière année de sa vie, M. Sliwicki fut témoin du triste résultat qu'eut pour sa province le premier démembrement de la Pologne. M. Jacquier s'exprime ainsi à ce sujet, dans sa circulaire du 1er janvier 1773 :

« M. Sliwicki, dont la santé se soutient malgré les embarras ou il est plongé et la douleur que lui causent les malheurs trop durables de sa patrie, m'écrit que, par le partage que trois puissances voisines se sont fait d'une partie de la Pologne, onze de nos maisons passent sous de nouvelles dominations. Il y en a deux dans la partie russe, trois dans la Prusse, six dans l'Autriche ou la Hongrie. L'impératrice de Russie et le roi de Prusse ayant déclaré expressément qu'ils ne voulaient gêner en rien le libre exercice de la religion catholique romaine, nos confrères espèrent continuer leurs fonctions comme auparavant. Il n'en sera peut-être pas de même dans la partie autrichienne, si l'on y exécute la teneur d'un écrit intitulé: *Puncta reformationis cleri*, car il porte : 1° que dans chaque maison de communauté ecclésiastique séculière et régulière, il y aura treize sujets ; 2° qu'ils seront tous indigènes ; 3° que chaque Congrégation aura dans le pays un vicaire général, qui sera seulement approuvé par le Supérieur général résidant à Rome ou ailleurs, et que ce vicaire géné ral [592] aura un pouvoir absolu et illimité de gouverner, statuer, changer, détruire tout ce qu'il jugera à propos sous le bon plaisir du primat du nouvel État. Quand il ne s'agirait que de l'exécution du premier article, il nous serait non seulement impossible de fournir le nombre exigé, mais encore de les nourrir et de les entretenir avec les revenus qui sont attachés à ces maisons. M. Sliwicki a fait et envoyé un mémoire relatif à cet objet ; il attend la réponse de la cour de Vienne. »

M. Sliwicki n'eut pas la douleur de voir exécuter les mesures dont on vient de parler ; mais douze ans plus tard, elles furent impitoyablement appliquées sous son successeur. Quant à lui, il s'endormit dans le Seigneur, le 5 mai 1774.

Ses confrères nous ont laissé un récit de ses vertus. En voici quelques lignes :

« Connaissant les talents et la vertu de cet homme vénérable, il n'y avait pas lieu de s'étonner si, depuis le moment où M. Sliwicki fut chargé de l'emploi de visiteur (devenu vacant en 1739 par la démission de M. Aumont), et pendant tout le temps qu'il l'exerça, c'est-à-dire jusqu'à son dernier soupir, la Congrégation a pris de tels accroissements en maisons et en sujets dans cette province.

« Aussi Dieu permit-il que de tels dons de nature et de grâce fussent connus, non seulement dans la Congrégation, mais encore dans toute la Pologne et dans les pays étrangers. Les hommes les plus distingués et les plus haut placés le proclamaient partout comme un modèle de sagesse et de vertu, briguaient l'honneur de s'entretenir avec lui, recherchaient ses conseils dans les affaires les plus embarrassées et se conduisaient d'après ses avis. Beaucoup d'entre eux venaient lui confier les secrets de leur consciences et se mettre sous sa direction ; les évêques venaient lui demander des lumières pour la conduite de leur diocèse, lui envoyaient leurs cas de conscience, lui confiaient [593] la censure des livres soumis à leur jugement, l'examen de leurs ordinands ; les rois mêmes l'honoraient de leur faveur et se plaisaient à s'entretenir avec lui sur les sciences ou à le consulter sur les affaires ecclésiastiques. Le roi actuel (Stanislas-Auguste), dès le moment de son élection, le choisit pour son confesseur, et l'année dernière, au temps de Pâques, comme M. Sliwicki, à cause de ses infirmités, ne pouvait plus se rendre au palais, le roi vint lui-même le trouver dans sa chambre pour se confesser. Tous les grands du royaume, pleins d'intérêt pour sa santé,

pendant le temps de sa maladie, envoyaient tous les jours demander de ses nouvelles ; le roi, plus empressé que tous, s'en faisait donner deux fois par jour.

« Sa mort arriva en effet le 5 du mois de mai (1774).

« Ce jour-là, le malade eut la poitrine tellement oppressée que, sans perdre connaissance, il lui fut impossible de parler. On lui administra le sacrement de l'extrême-onction. Déjà, pendant qu'il avait encore la parole libre, il s'était confessé et avait reçu le saint viatique ; et, vers sept heures du soir, cette âme, ornée de tant de vertus, quitta son corps épuisé par tant de travaux et alla recevoir de son Créateur la récompense promise, en laissant la Congrégation plongée dans le deuil et la douleur.

« La levée du corps fut faite par Mgr Hilsen, évêque de Smolensk, et l'absoute, par Mgr Mlodziejowski, évêque de Posen et grand chancelier du royaume, qui ne put contenir ses soupirs et ses larmes ; la Congrégation, en effet, n'était pas seule en deuil dans cette grande perte qui intéressait à un si haut point l'Église et le royaume tout entier. » -

Mémoires ; *Pologne*, p. 274 et suiv. [594]

M. RAYMOND REZZASCO

PRETRE

3 avril 1775. Saint-André de Montecavallo, à Rome.

Quiconque a connu M. Raymond Rezzasco a admiré la solidité et l'excellence de ses vertus et a pleuré la grande perte que la Congrégation a faite en sa personne. Aussi, tous ont-ils été convaincus que Dieu l'avait conservé jusqu'à l'âge le plus avancé, afin de prolonger l'utilité d'une vie si précieuse, car l'ombre seule de cet homme de Dieu était, pour tous, un grand secours et une puissante protection.

Il naquit le 19 juillet 1693, à Vernazza, endroit considérable, qui est chef-lieu de cinq domaines sur la partie orientale de la Rivière de Gènes, dans le diocèse de Sarzane. Ses parents étaient à leur aise, puisqu'ils étaient propriétaires de ces domaines, et aussi négociants sur mer ; ils étaient d'excellents chrétiens et élevèrent leur fils dans une grande piété.

Son bon caractère et sa docilité lui firent faire, dès ses plus tendres années, de grands progrès dans l'étude ; il puisa aussi, dans son éducation première, une tendre dévotion à la très sainte Vierge, qu'il conserva toute sa vie et chercha toujours à inspirer aux autres.

Il entra dans la Congrégation au séminaire de Gênes, le 8 mai 1712, et se distingua bientôt parmi ses confrères par sa piété et son jugement.

Il fut ensuite envoyé à Rome avec quelques autres jeunes gens pour y faire ses études. Bien qu'à cette époque il fût d'une santé très faible, il utilisa parfaitement le temps de ses études, comme on a pu en juger par l'étendue de sa science théologique, surtout en ce qui regardait la morale, et quand les circonstances le demandaient, il savait en parler pertinemment et solidement. [595]

Il est vrai aussi qu'il a presque toujours mené dans la maison une vie très cachée ; néanmoins, un très grand bien s'est accompli dans le petit nombre de missions qu'il a faites et surtout dans les retraites qu'il dirigeait à la maison.

C'est ce que l'on a vu surtout dans la ville de Ferrare, où il est resté près de trente ans. Il y jouissait d'une telle estime dans tous les rangs de la société que, lorsqu'il quitta cette ville, ce fut un deuil universel.

Étant doué d'un esprit juste, d'une âme droite, d'un bon jugement, d'un cœur désintéressé, il accueillait tout le monde avec beaucoup d'affabilité, écoutait tranquillement les gens les plus ennuyeux, consolait les âmes les plus troublées et inspirait à tous la paix dont il jouissait lui-même.

Aussi cette réputation ne resta pas enfermée dans la seule ville de Ferrare ; elle parvint même aux oreilles du si savant et si clairvoyant pontife Benoît XIV, par l'intermédiaire du pieux cardinal Rainero Delci, qui l'avait connu lorsqu'il était légat, puis archevêque de Ferrare. Le pape voulut donc voir M. Rezzasco et le fit venir à Rome en 1751 Dans la première audience qu'il lui accorda, il en fut tout émerveillé et reconnut qu'il n'était pas au-dessous de l'opinion qu'on lui avait donnée de lui ; c'est pourquoi il lui dit de venir à son audience tous les dimanches sans autre avis ni appel. Le très humble M. Rezzasco courba la tête sous le commandement du vicaire de Jésus-Christ sans répliquer aucunement malgré la grande répugnance qu'éprouvait sa profonde humilité. Ce grand et sage pontife eut, jusqu'à la fin de sa vie, qui arriva en 1758, un extrême plaisir à s'entretenir avec l'homme de Dieu, à cause de la grande droiture et du désintéressement qu'il voyait en lui et qu'il avait remarqués si souvent ; car, ayant le privilège de venir chez lui tous les dimanches pendant sept ans, il n'ouvrit jamais la bouche pour demander quoi que ce fût à l'avantage de lui-même ou des siens ou de la Congrégation, excepté [596] quelques faveurs spirituelles, et encore très rarement. C'est pourquoi beaucoup de cardinaux et de prélats ne firent pas difficulté de venir le consulter sur les affaires les plus importantes, et quand ils craignaient de proposer quelque affaire au pape par eux-mêmes, ils en chargeaient M. Rezzasco, sûrs qu'il ferait la commission sans avoir aucun égard à lui-même, et que l'affaire serait portée au pape dans toute son intégrité. L'opinion si avantageuse que l'on s'était formée de la droiture et du désintéressement de M. Rezzasco persévéra dans Rome, même après la mort du grand pape, et l'on vit, comme auparavant, les cardinaux et les prélats les plus distingués le faire venir chez eux ou venir le trouver eux-mêmes, ou se retirer dans nos maisons, pour y faire plusieurs jours de retraite sous sa direction et le consulter ainsi plus à leur aise sur les affaires de leur conscience ou sur le gouvernement de l'Église.

Un homme d'un talent si reconnu par les personnes les plus sages et les plus clairvoyantes ne pouvait pas manquer de rendre de grands services à notre Congrégation. Et, en effet, les supérieurs majeurs n'avaient pas tardé à le connaître et à l'employer utilement. Dès 1731, notre maison de Ferrare ayant été désignée comme la demeure des étudiants de la province de Lombardie, M. Rezzasco, qui avait déjà demeuré neuf ou dix ans dans cette maison, fut nommé directeur de ces jeunes gens. Il déploya le plus grand zèle à maintenir parmi eux une exacte discipline et l'esprit de recueillement, et il obtint toujours facilement de leur part obéissance, confiance et affection. Dans le même temps, il fut chargé de l'office d'assistant du supérieur qui était souvent absent à cause des missions et des retraites. Sa régularité exemplaire contribua beaucoup à maintenir dans cette maison une parfaite observance.

En 1735, comme on devait ouvrir une nouvelle maison à Sarzane, M. Rezzasco y fut envoyé pour en être le premier [597] supérieur et y implanter les fonctions et l'esprit primitif de la Congrégation. Mais à cause du climat, et de l'air de la mer qui était très contraire à sa santé, il ne put y terminer l'année et fut renvoyé à Ferrare : il y reprit les fonctions de directeur des étudiants et d'assistant jusqu'en 1742, où les études, ayant été transportées ailleurs, il resta dans cette maison avec le titre de supérieur.

En 1747, le Supérieur général, M. Debras, joignit à sa charge de supérieur celle de visiteur de la province de Lombardie ; mais, comme il survint dans la province romaine un plus grand besoin de sa présence, on le transféra de Ferrare à la supériorité de Rome avec le titre de visiteur de la province romaine. Néanmoins, à ses instances réitérées, il fut déchargé de cette charge de visiteur en 1760 et resta supérieur, d'abord de Monte Citorio, puis de Monte Celio, où il eut encore la charge de directeur du séminaire interne jusqu'en 1766 ; après quoi, il fut déchargé de tous ces pénibles emplois à raison de son âge avancé et il fut seulement

admoniteur du supérieur ; de sorte que la plus grande partie de la vie de M. Rezzasco s'est passée à conduire et à diriger les Missionnaires.

Aussitôt que par l'organe des supérieurs, il fut assuré de la volonté de Dieu qui le chargeait de gouverner, soit comme supérieur local, soit comme visiteur, il considéra la maison ou la province dont il était chargé comme une portion choisie de la vigne du père de famille qui lui était confiée pour être conservée et fécondée par ses soins, pour y réformer les abus que le temps y avait introduits et pour procurer autant que possible l'avancement spirituel de chacun.

A cet effet, il entretenait un fréquent commerce de lettres avec le Supérieur général et avec l'assistant italien à Paris, afin de ne rien faire que de leur avis dans les cas les plus urgents et les plus difficiles. Il continua cette correspondance jusqu'à sa mort, afin de leur faire toujours connaître [598] l'état des maisons, et, par là, empêcher, autant qu'il était en lui, l'introduction des abus et des nouveautés. Quand le bien de la Congrégation ou de quelque maison ou de quelque sujet requérait qu'on en vînt à un changement ou même à un renvoi, rien ne pouvait le retenir : ni recommandations, ni protections puissantes ne pouvaient arrêter le coup, car il estimait que le bien du corps devait passer avant tout intérêt et toute considération.

M. Rezzasco ne croyait pas avoir satisfait à son devoir en empêchant ou en réformant les abus, il voulait aussi procurer le progrès de la Congrégation. On sait que nos maisons ne sont pas en mesure d'avancer beaucoup sous le rapport temporel, mais c'est déjà beaucoup quand elles ne dépérissent pas sous ce rapport. M. Rezzasco ne fut jamais d'avis de faire des économies au préjudice des individus, et ces derniers n'ont jamais souffert, sous lui, du manque des choses nécessaires. Au contraire, il veillait à ce que tous fussent dans une honnête aisance, dans la persuasion qu'elle contribuait en grande partie à l'observance de la règle. Il était libéral et généreux envers tous, mais surtout envers les malades et les convalescents et il leur accordait avec tendresse tous les soulagements possibles. Il n'était rigoureux que pour lui-même et se privait même souvent des récréations les plus légitimes, comme par exemple des deux promenades accordées par année à la maison de campagne ; dans ces occasions, il trouvait toujours quelque prétexte pour se charger de la garde de la maison. Il employait tous les revenus de son patrimoine à subvenir aux besoins des pauvres, à orner la chapelle ou à enrichir de nouveaux ouvrages la bibliothèque de la maison. Mais il était très difficile, et même inexorable, pour les dépenses vaines, superflues ou excessives parce que, disait-il, il s'agissait du patrimoine de Jésus-Christ et des pauvres. Il savait néanmoins si bien administrer le temporel et faire les provisions en temps convenable que, non seulement il ne se [599] trouva jamais en déficit, mais qu'il lui restait toujours quelque chose en caisse ; ainsi qu'on le vit bien à la maison de Ferrare, où, une année portant l'autre, on fut toujours en parfait équilibre, et à la maison de Monte Celio, où les dettes au moins n'augmentèrent pas, comme à Monte Citorio.

Mais sa plus grande préoccupation était l'avancement spirituel, c'est-à-dire qu'il cherchait à faire avancer chacun dans les vertus et dans l'esprit de la vocation et dans l'accomplissement des fonctions de l'Institut.

Aussi on ne pourra s'étonner que M. Rezzasco ait été si applaudi par les hommes, si utile à la Congrégation et comme on peut bien le croire si agréable à Dieu. Il est impossible de nommer ici ceux qui faisaient le plus grand cas de M. Rezzasco, il suffit de citer les cardinaux Rainero Delci, Camillo Paulucci, Crescenzi, Antonelli, Orsini, delle Lanze ; ce dernier voulut bien l'honorer d'une visite quelques heures avant sa mort ; et plusieurs autres cardinaux et prélats, qui en tout temps et en toute occasion lui donnèrent des marques non équivoques de l'estime la plus distinguée et de la plus profonde vénération. Il suffit encore de nommer le très saint et très savant pape Benoît XIV qui, ayant appris qu'il s'était élevé quelque fermentation parmi les Missionnaires par l'imprudence de quelques-uns, crut, qu'un tel homme était nécessaire à Rome et qu'il fallait sa probité et sa prudence pour exécuter fidèlement ses volontés. 0n avait besoin, en effet, de sa prudence de sa fermeté pour calmer les esprits sans

les aigrir, pour corriger les abus et les erreurs sans les accroître. Il réussit parfaitement en tout cela et en peu de temps on vit tous les membres de la communauté réunis dans une sainte union, dans la charité et dans la subordination, et la satisfaction de tous et surtout du pape et de la plupart des cardinaux qui avaient été informés de l'affaire. M. Rezzasco n'en fut que davantage l'objet de l'admiration, de l'estime, de la vénération de tous, et fut regardé comme digne de toute confiance ; [600] quand il n'aurait pas rendu d'autre service à la Congrégation que celui d'avoir calmé et éteint un feu qui pouvait causer un grand incendie, il mériterait l'éternelle reconnaissance des Missionnaires.

Se voir à la tête d'une nombreuse communauté et honoré de tous ses membres comme supérieur et visiteur était un fardeau trop pesant pour son humilité qui lui faisait croire qu'il était incapable de porter convenablement ces charges. C'est pourquoi il s'adressa à diverses reprises au Supérieur général pour lui représenter son incapacité et ses fautes prétendues, et, vers la fin de sa vie, il fut exaucé à cause de son âge avancé. C'est alors qu'il devint plus admirable que jamais ; car plein d'une sainte joie de se voir délivré, il se mit avec la plus grande aisance au rang du plus humble sujet sans jamais exiger la moindre préférence ni la moindre attention, soit à cause de son âge soit à cause des services qu'il avait rendus à toute la Congrégation.

Dans la nuit du 31 mars 1775, il se trouva incommodé ; il se leva néanmoins le matin pour assister à tous les exercices de piété, car il avait pour habitude de ne pas écouter facilement ses malaises. Mais une fois levé, il se sentit si faible qu'il ne lui fut pas possible d'aller jusqu'à la chapelle et encore moins jusqu'à l'église pour y célébrer la sainte messe comme il l'aurait désiré. Pendant ce temps-là le médecin arriva et le fit mettre au lit ; il découvrit qu'un érysipèle s'était déclaré à la jambe gauche ; le mal fit de tels progrès que le lendemain, 2 avril, on lui donna le saint viatique, et avant minuit du troisième jour, il s'endormit dans le Seigneur, presque sans agonie. Il alla, comme nous en avons la confiance, recevoir la récompense de sa vie très laborieuse, très vertueuse et très édifiante. [601]

M. JACQUES WLODARSKI

PRETRE.

13 mai 1777. Cracovie, Stradom.

La maison de Stradom, à Cracovie, perdit un excellent supérieur, le 13 mai 1777 ; c'était M. Jacques Wlodarski, qui y mourut à l'âge de soixante-deux ans, ayant quarante-quatre ans de vocation. Il fut supérieur de cette maison pendant près de vingt ans et, en 1776, il avait demandé avec instance d'être délivré de sa charge.

On peut dire qu'il fut un bon supérieur dans toute la force du terme ; il avait, à l'égard de tous, une bonté vraiment paternelle ; il possédait en retour leur estime et leur amour que lui attirait sa vertu plutôt que la supériorité de sa charge. Sa bonté, néanmoins, était toujours accompagnée de prudence ; son grand soin surtout était que, dans la maison confiée à sa conduite, il régnât la plus stricte régularité ; sa vigilance à ce sujet était continuelle, aussi bien que sur tout ce qui regardait le temporel de la Congrégation. Il conserva dans cette maison la bonne odeur de vertu qui l'embaumait depuis le commencement.

Quant aux biens de la Congrégation, il s'en considérait comme le régisseur et non comme le maître ; néanmoins, il les soignait avec plus de sollicitude qu'un particulier n'eût soigné les siens. Lorsqu'il donna sa démission, il laissa sa maison dans un ordre parfait ; mais, en soignant ces biens, il n'oubliait pas les pauvres ; plus Dieu lui donnait, et plus il était libéral envers les malheureux. A Cracovie, il y avait beaucoup de religieux mendiants ; quand arriva

la Révolution, il en entretint un grand nombre à Stradom, et comme il ne pouvait plus y suffire, il intercéda en leur faveur auprès des grands ; c'est pourquoi, après sa mort, plusieurs ordres religieux célébrèrent des services pour lui dans leurs églises.

Cet homme, si consommé en vertu, voyant son. Corps [602] s'affaiblir, commença, dès l'année 1760, à demander d'être déchargé de la supériorité, non pour fuir le travail, mais pour avoir le temps de se préparer à la mort. On ne condescendit pas d'abord à ses désirs. Néanmoins, sur ses pressantes instances, on finit par lui envoyer un remplaçant ; il continua à vivre dans la même maison comme simple particulier, et donna à cette occasion de beaux exemples de vertu ; en effet, il résigna tous ses pouvoirs à son successeur avec la plus édifiante et la plus touchante humilité, lui protestant devant toute la communauté de son entière obéissance ; après quoi, il eut soin de s'effacer en tout, à peine pouvait-on le décider à garder chez lui les objets les plus nécessaires : il ne voulait plus se mêler en rien de ce qui regardait la conduite de la maison, demandait ses permissions dans le plus minutieux détail, et s'offrait pour prendre sa part au travail, même pour aller en mission.

Dieu se contenta de sa bonne volonté et, après avoir reçu les sacrements, il expira le 13 mai 1777 ; le 16, M. Ostrowski, chanoine de la cathédrale, célébra ses funérailles en présence de tous les prélats et chanoines du chapitre.

Lorsque, en 1772, avait eu lieu le premier partage de la Pologne, la Galicie étant tombée au pouvoir de l'Autriche, les maisons des Missionnaires y furent dissoutes par suite des ordonnances de Joseph II, qui rompaient toute relation avec des supérieurs étrangers.

Cracovie, cependant, n'était pas tombée au pouvoir de l'Autriche, grâce à la vaillante défense de son château, où quelques braves officiers français soutinrent un long siège, et conservèrent par là cette ville à la domination du roi de Pologne. Mais les deux maisons des Missionnaires n'en souffrirent pas moins, car leurs biens se trouvant au delà de la Vistule, dans la partie qui était échue à l'Autriche, ils n'en pouvaient rien retirer ; il y avait défense expresse de laisser sortir aucune denrée et aucune somme pécuniaire [603] de ce territoire, et cette défense était absolue et inviolablement observée ! Aussi les Missionnaires furent-ils réduits aux plus fâcheuses extrémités.

A l'époque du troisième partage de la Pologne, en 1795, Cracovie tomba sous la domination de l'Autriche. Alors, l'érection d'un séminaire général selon le système joséphiste et la défense de faire des missions laissèrent les Missionnaires à peu près sans fonctions, et leur inutilité forcée annonçait une prochaine suppression ; ils avaient déjà perdu la maison de la cathédrale ; il ne leur restait plus que celle de Stradom, où ils n'avaient plus aucune oeuvre à exercer.

Cependant, en 1802, le gouvernement autrichien leur confia le séminaire académique, et c'est le seul qui existe encore à Cracovie (1863).

Cette ville, en 1809, étant entrée dans le grand duché de Varsovie, et étant même ensuite devenue république libre jusqu'en 1846, la maison de Stradom a pu subsister jusqu'aujourd'hui; mais, comme la plus grande partie du diocèse de Cracovie est dans la partie appartenant à la Russie, et que l'administration ecclésiastique ne peut y étendre son autorité, il s'ensuit que les séminaristes sont réduits à un très petit nombre dans la maison de Stradom.

Quant à la fondation faite par Mgr Szaniawski pour un séminaire interne, le capital en avait été placé autrefois sur l'État, en France. Cette somme eut le sort des autres biens de la Congrégation, et fut confisquée pendant la Révolution française.

Il est à remarquer que si, lors du partage de la Pologne, l'empereur Joseph II interdit aux Missionnaires tout rapport avec un supérieur étranger, il n'en fut pas de même pour les Filles de la Charité qui étaient établies dans plusieurs villes de la Galicie. Il leur permit de conserver des relations avec Varsovie et Paris, et toutes leurs maisons ont pu subsister jusqu'aujourd'hui (1863). – *Mémoires ; Pologne*, p. 156. [604]

M. JEAN CHALAMEL

PRETRE

7 avril 1778. Saint-Lazare, Paris

Dans sa circulaire du 1er janvier 1779, M. Jacquier, Supérieur général, a fait de M. Jean Chalamel l'éloge suivant :

« M. Chalamel, un de mes assistants, que la mort nous a ravi pendant le carême dernier, avait ce zèle vrai qui est accompagné de science, de charité, d'humilité, de mortification, d'abnégation et de privation de tout ce qui peut flatter les sens. Il aimait nos règles et nos usages ; il les observait avec une exactitude édifiante. Un extérieur négligé, sans affectation, laissait apercevoir toute la beauté de son âme ; des connaissances peu communes en rehaussaient l'éclat. Ces qualités aimables lui avaient attiré la réputation de saint et de théologien profond.

« A Cahors, où il a été professeur, et ensuite supérieur, il était consulté de toutes parts. Les curés, les vicaires, nos confrères, les personnes même en place, avaient recours à lui, et ses décisions étaient respectées comme celles d'un homme sur les lumières duquel on pouvait se reposer.

« Ici, il ne tarda pas à se faire connaître et à mériter la même confiance. Il rompait le pain de la parole divine avec une noblesse qui charmait les auditeurs les plus éclairés, et qui faisait sur eux les plus vives impressions. Je l'ai connu dès sa jeunesse. Une vertu supérieure l'a toujours caractérisé. Une de ses pratiques était de réciter, comme saint Charles, l'office divin à genoux. Son amour pour l'étude était si ardent, qu'il avait coutume de lui sacrifier une partie des nuits, sans aucun préjudice à la fidélité à l'oraison. Il avait la dévotion la plus tendre envers la Mère de Dieu, et j'ai eu la consolation de voir qu'il l'inspirait de tout son cœur, dans le même degré, à nos jeunes élèves, dont je lui avais confié la direction depuis la maladie de feu M. Bossu. Je le regrette sincèrement, et j'ai cela de commun [605] avec tous ceux qui l'ont connu. Sa mort a été extrêmement douce et tranquille. Il a vécu en prédestiné, il est mort de même. » - *Circul. des Supérieurs généraux*, t. II, p. 125.

M. Jean Chalamel était né à Lyon, le 22 décembre 1721, et il y fut reçu au séminaire interne ou noviciat de la Congrégation en 1739. Il mourut dans la maison de Saint-Lazare, à Paris, le 7 avril 1778.

PHILIPPE-JOSEPH LEROY

PRETRE

25 janvier 1780. Cambrai.

M. Philippe-Joseph Leroy naquit à Cambrai, paroisse de Sainte-Croix, le 3 avril 1703, il fut reçu dans la Congrégation de la Mission à Paris, le 9 juillet 1741, et fit les vœux au grand séminaire de Poitiers, en présence de M. Maur-Joseph-Valentin Didier, le 10 juillet 1743.

En publiant une biographie manuscrite de M. J.-B. de Villers, prêtre président du séminaire des évêques à Douai (in-12, Lille, 1788), l'éditeur littéraire, le dominicain Richard, déclare que ce manuscrit a été composé par M. Leroy, dont à cette occasion il retrace la vie en quelques pages. Ce sont ces pages que nous reproduisons :

« M. Leroy était natif de Cambrai. Il fit avec succès ses cours de philosophie et de théologie dans l'Université de Douai, dont il fut licencié. Après quelques années de prêtrise, son mérite le fit choisir pour préfet ou sous-président du séminaire d'Hennin, le plus nombreux, le plus brillant de tous les séminaires de Douai. Comme il avait reçu du ciel un talent tout particulier pour former et diriger les jeunes ecclésiastiques, il l'employa tout entier à cet important objet, et par son zèle infatigable, pour leur faire observer la discipline la plus exacte, et par ses fréquentes exhortations pleines de force et d'onction, mais surtout [606] par l'exemple édifiant de sa régularité et de ses rares vertus. Il apportait une attention toute particulière à dresser les séminaristes dans les fonctions et les rubriques de leurs ordres respectifs. Il leur parlait aussi fort souvent de la nécessité d'avoir un sage directeur, et ne manquait pas toutes les fois qu'il les entretenait de cette importante obligation, de leur nommer quelques saints et habiles prêtres de la ville, sous la conduite desquels il leur conseillait de se ranger. Plusieurs séminaristes étrangers, sans parler de quelques professeurs et docteurs en théologie, l'avaient choisi lui-même pour leur directeur, ce qui, joint aux exercices de son propre séminaire, le tenait souvent occupé depuis le matin jusqu'au soir.

« Ce fut au milieu d'une vie si laborieuse, si austère, si exemplaire et toute consacrée au salut des âmes, qu'il disparut tout à coup pour entrer dans la Congrégation de la Mission fondée par saint Vincent de Paul, auquel il avait une dévotion singulière, et dont il imitait les vertus, et surtout son infatigable activité pour le bien tant des âmes que des corps, qui le font révérer avec tant de raison comme un instrument extraordinaire et tout à fait admirable, qu'il a plu à Dieu d'employer dans ces derniers temps, pour faire éclater d'une manière frappante les richesses de sa miséricorde, de sa grâce, de sa bonté, de son amour et de sa charité envers les hommes. Ce qui a fait dire à l'un de ses panégyristes « qu'il fit plus de bien en un jour que tous les philosophes n'en pourront jamais faire ». M. Leroy n'eut pas plus tôt prononcé les vœux qu'on a coutume de faire dans cette Congrégation célèbre qu'il fut employé à enseigner la théologie en différents séminaires de France confiés à la Congrégation. On le fit ensuite supérieur du séminaire des Bons-Enfants à Paris, où il donna des conférences à un grand nombre d'ecclésiastiques de tout rang, qui s'empressaient d'aller l'entendre. Son zèle et ses talents le firent choisir pour l'envoyer en [607] Afrique, avec la qualité de vicaire apostolique, dans le dessein d'y établir la Mission que les Lazaristes y font sous la protection du roi très chrétien, en faveur des esclaves chrétiens qui y sont en grand nombre. C'est de là que le compatissant et zélé missionnaire écrivit plusieurs lettres en France, dans lesquelles il déplorait de la manière la plus touchante et la plus lamentable le triste sort et pour l'âme et pour le corps de ces esclaves infortunés. Après qu'il eut heureusement rétabli cette utile Mission, ses supérieurs le rappelèrent en France, pour le faire président du séminaire archiépiscopal de Cambrai, sa patrie. Ce qu'il avait fait dans tous les autres postes qu'il avait remplis avec de si grands fruits pour le bien de l'Église, il le fit dans ce dernier, où il travailla infatigablement à lui fournir de dignes ministres jusqu'à sa bienheureuse mort, qui ne le frappa qu'après qu'il eût souffert non seulement, avec résignation, mais avec reconnaissance, pendant neuf mois, des douleurs aiguës, au plus fort desquelles on n'entendait sortir de sa bénite bouche que ces édifiantes paroles d'actions de grâces et de bénédiction : *Deo gratias* «Que Dieu soit béni ! » Tel est l'auteur de cette nouvelle *Vie de M. de Villers*, dont il fut tout à la fois le fils selon l'esprit et le tendre, l'intime ami. »

Les séminaires à la tête desquels fut placé M. Leroy, comme on l'a indiqué plus haut, furent celui de Manosque, alors séminaire du diocèse de Sisteron (Basses-Alpes), en 1756, et ensuite celui du Mans, en 17()2. C'est en avril 1765 que M. Leroy fut nommé vicaire apostolique de Tunis et d'Alger : il y travailla avec un entier dévoumentent. L'action à exercer était très étendue. Les Prêtres de la Mission, chargés du vicariat, étaient d'ailleurs puissamment secourus par des religieux esclaves que la Providence leur envoyait de temps en temps ; sans cela, ils n'auraient pu suffire aux travaux de leur saint ministère qui devenait tous les ans plus considérable par l'augmentation du nombre des mal- [608] heureux qui tombaient

en servitude. Dans le courant d'e l'année 1768, M. Leroy fit la visite de Tunis et des autres contrées dépendant de son vicariat, pour y administrer le sacrement de la confirmation. Les résultats de cette visite et de celle qu'il fit l'année suivante à La Calle furent des plus consolants ; partout le vicaire apostolique fut accueilli avec le plus grand empressement et la joie la plus vive ; ses exhortations contribuèrent puissamment à ranimer la foi dans les cœurs et à inspirer la patience et la résignation aux malheureux.

Au 1er janvier 1711, M. Jacquier, Supérieur général, rendait ce beau témoignage au digne Missionnaire : « La Mission d'Alger est aussi fervente et aussi zélée qu'elle le fut jamais. MM. Leroy et de Lapie sont sans cesse occupés à soulager les esclaves. Cette troupe de misérables s'accroît tous les jours ; ils paraissaient inconsolables à l'arrivée des vaisseaux danois destinés à bombarder la ville. Alors tous les francs, c'est-à-dire tous les consuls, les marchands avec leurs familles, les Trinitaires de l'hôpital se retirèrent dans des maisons de campagne pour se mettre à couvert du danger. A cette nouvelle qui se répandit dans les bagnes, les esclaves étaient désolés. Que deviendrons-nous ? s'écriaient-ils. Nous voilà entièrement abandonnés, plus de soulagement à espérer pour nous ! Ils parlaient ainsi dans la persuasion que les Missionnaires s'étaient également retirés à la campagne. Mais ils furent agréablement détrompés et leurs alarmes cessèrent quand ils virent MM. Leroy et son confrère se réunir à eux, partager leurs périls en passant les nuits dans les bagnes sur lesquels les bombes pouvaient tomber. Une charité si compatissante toucha si vivement les esclaves qu'ils ne cessaient de bénir le ciel de ce qu'il leur avait donné des pasteurs si zélés, si intrépides, et incapables d'abandonner le troupeau lorsqu'il est le plus en péril.

« Le Seigneur se contenta de la bonne volonté des Mis- [609] sionnaires à exposer leur vie pour les esclaves ; le bombardement qu'on avait lieu de craindre n'eut pas lieu ; les vaisseaux danois, après un blocus assez court et imparfait, se retirèrent. »

Au commencement de 1772, M. Leroy dont la santé donnait des inquiétudes fut rappelé en France. *Mémoires de la Congrégation de la Mission à Tunis et à Alger*, t. II, p. 333 à355.

La direction du grand séminaire de Cambrai ayant été confiée cette année-là à la Congrégation de la Mission, M. Leroy fut désigné supérieur de cette maison. Son expérience, ses qualités et sa bienveillance ne tardèrent pas à lui concilier la confiance et l'estime des élèves et des prêtres. Le Seigneur l'appela à lui, le 25 janvier 1780.

M. JEAN-JOSEPH TESTORI

PRETRE

23 juillet 1785. Saint-Lazare, Paris.

Dans sa circulaire du 1er janvier 1787, le Supérieur général, M. Jacquier, fait l'éloge de trois très estimables Missionnaires, MM. Jean-Joseph Testori, Jacques Davelu et Honoré-Nicolas Brocquevielle. - Voici ce qu'il dit de chacun d'eux.

« Je ne dois pas différer davantage de vous parler des trois sujets dont la perte nous a singulièrement affligés. M. Testori, un de mes assistants, et qui 1'avait été aussi de M. de Bras, mon prédécesseur, est mort, comme vous le savez, dans sa quatre-vingt-sixième année.

« Deux ans auparavant, soit corps commença à chanceler. L'affaissement, qui augmentait de jour en jour, nous fit prévoir que sa mort ne serait pas éloignée. Cependant, plein de courage, il continua de dire la sainte messe, de confesser ses pénitents et de se trouver à tous les offices. Il conserva [610] la présence d'esprit presque jusqu'au dernier moment. Deux jours avant de mourir, il dit la messe, et il confessa encore quelques personnes. Ses forces l'ayant

abandonné tout à coup, il tomba dans une espèce de léthargie qui lui procura une mort fort douce.

« Avant que de venir à Saint-Lazare, il avait eu des places très importantes, dont il avait rempli les devoirs avec honneur et avec beaucoup de sagesse. Une piété aimable, qui n'avait rien de triste et de sauvage ; une activité qui ne souffrait point de délais dans les affaires dont il était chargé, un zèle infatigable et une douceur charmante lui attachaient les cœurs de ceux qui le connaissaient, et lui avaient attiré une foule innombrable de pénitents. Les savants, les ignorants, les grands, les riches, les artisans, les gens de la lie du peuple, les pauvres, les jeunes, les vieux, ceux qui étaient scrupuleux et ceux qui ne l'étaient pas, tous étaient sûrs d'être reçus de lui avec la plus grande affabilité. Quoiqu'il fût naturellement très vif, sa vivacité disparaissait dès qu'il était au tribunal de la pénitence ; il écoutait avec une patience d'ange ; on ne voyait en lui qu'un père, un ministre de Jésus-Christ. Il avait reçu de Dieu une bonne âme, il consolait les affligés, il s'attendrissait sur le sort des malheureux. Il leur faisait et leur procurait des largesses. Nous ne pouvons pas savoir jusqu'où elles s'étendaient. Instruit que la main gauche doit ignorer ce que donne la droite, il prenait des moyens pour en dérober la connaissance autant qu'il était possible ; mais Dieu, qui voit ce qui se passe dans le secret, lui aura donné la récompense de ses bonnes œuvres. » - *Circulaires*, t. II, p. 180.

M. Testori, né à Paris le 14 février 1700, fut reçu dans la Congrégation de la Mission à Gênes, le 14 octobre 1716. Il fut nommé visiteur de la province de Lombardie en 1751, et assistant du Supérieur général en 1756. C'est le 23 juin 1785 qu'il mourut à Paris. [611]

M. HONORÉ-NICOLAS BROCQUEVIELLE

PRETRE

31 mai 1785, Notre-Dame de Versailles.

Entre les hommes distingués dont la perte fut particulièrement sensible à la Congrégation en 1786, M. Jacquier, Supérieur général, mentionne M. H.-N. Brocquevielle. Voici l'honorable témoignage qu'il lui consacre dans sa circulaire du 1er janvier 1787, adressée à toute la Congrégation :

« Une maladie de cinq jours a conduit au tombeau M. Brocquevielle, curé de Notre-Dame de Versailles, à l'âge de soixante-six ans. Le troisième jour, s'apercevant qu'il était dangereusement attaqué, il demanda de lui-même les derniers sacrements, qu'il reçut avec une entière connaissance et une grande édification. Il régla ses affaires temporelles, et ensuite il s'entretint avec Notre-Seigneur, tant que la présence d'esprit lui permit ce commerce, si doux et si consolant pour un mourant dont la piété est éclairée par les grands principes de la foi. Pendant sa maladie, le roi lui fit l'honneur de lui envoyer son médecin, et de s'informer souvent de l'état de sa santé. Monsieur, Mgr le comte d'Artois, les princes et les princesses de la famille royale firent de même, ainsi que les grands seigneurs et les dames les plus distinguées de la cour.

« M. Brocquevielle était un de ces hommes rares dont le génie vaste et sublime est capable de tout saisir, de tout approfondir dans les sciences les plus difficiles. Il joignait à cela une facilité prodigieuse pour cxprimer sur-le-champ ses idées d'une manière précise et élégante. Il acquit bientôt un trésor de connaissances qui lui méritèrent l'estime des savants. Un homme habile, après l'avoir entendu prêcher et faire quelques dissertation sur la théologie, dit : ce jeune homme commence par où les autres finissent. La supériorité [612] de ses talents ayant été trop tôt connue, il fut consulté et employé en différentes choses par des personnes auxquelles on ne résiste pas. S'il eût été laissé à lui-même, il eût pu, à ce qu'on pense, donner

des ouvrages dignes de l'admiration du public le plus éclairé. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il a rempli avec beaucoup de distinction les places qui lui ont été confiées. Il a éprouvé, il est vrai, quelques disgrâces (1). Dieu les a permises pour lui faire sentir que c'était en lui seul qu'il devait mettre sa confiance, et non dans ses talents, qui étaient des présents de sa bonté, qu'il ne devait employer que pour l'avantage de la religion. » - *Circulaires des Supérieurs généraux*, t. II, p. 181.

Ce qui est dit du talent de M. Brocquevielle et ce qui est exposé dans les lignes qu'on vient de lire, comment il fut consulté et employé par des personnes auxquelles on ne résiste pas, paraît être une allusion à l'archevêque de Paris.

Les bibliographes, en effet, s'accordent à regarder M. Brocquevielle comme l'auteur d'un mandement fort remarqué de Mgr Christophe de Beaumont, portant ce titre : *Mandement*

……

I. Ces paroles font sans doute allusion aux récits désobligeants, aux injures même, colportées contre M. Brocquevielle, par un chanoine de Nancy, Chatrian, connu par la chronique pleine d'amertume qu'il écrivait chaque jour et dont on a conservé le manuscrit. Esprit chagrin et passionné, passant son temps « à écouter aux portes », comme on l'a écrit, et à colporter, en les assaisonnant de ses commentaires malveillants, les commérages qu'il avait recueillis, il est peu d'hommes dont il ait parlé sans répandre sur eux son venin. M. Brocquevielle fut de ceux qu'il attaqua. Il l'accusait d'être scandaleusement partisan des idées nouvelles, et lui, Chatrian, parait avoir été de l'école de ceux qui croient, plus ou moins consciemment, que tout est permis pour déconsidérer ceux qui ne partagent pas leurs opinions ou qui ne veulent pas s'associer à leurs passions.

Il suffit, contre les calomnies du chanoine, de constater que l'ancien supérieur du séminaire de Toul fut placé, comme on vient de le voir, dans des positions honorables et importantes par les supérieurs de la Congrégation, encore après les accusations formulées contre lui. Il est évident qu'ils ne l'eussent jamais fait, - et leur conscience et les égards dus à l'opinion publique les en eussent empêchés, - si les récits du pamphlétaire avaient été fondés. [613]

……

de Mgr l'archevêque de Paris portant condamnation d'un livre qui a pour titre : Émile ou De l'éducation, *par J.-J.Rousseau*..., etc. Paris, Simon, 1762. Barbier affirme la chose dans son *Dictionnaire des Anonymes* (n° 10719) - Or, Barbier, d'abord élève, et plus tard collaborateur des Lazaristes au séminaire de Saint-Firmin, pouvait, mieux qu'aucun autre bibliographe, connaître les ouvrages sortis de leur plume. (Rosset, *Notices bibliographiques sur les écrivains de la Congrégation de la Mission*. Angoulême, 1878, V° *Brocquevielle*.)- Selon la *France littéraire* de 1778, Brocquevielle aurait eu part aux travaux théologiques de Collet.

M . Brocquevielle (Honoré-Nicolas), né le 1er août 1719, à Notre-Dame de Montreuil-sur-Mer, au diocèse d'Amiens, fut reçu dans la Congrégation de la Mission à Paris, le 24 avril 1745. - Il fut successivement supérieur du séminaire d'Auxerre, puis de celui de Saint-Firmin à Paris et ensuite de celui de Toul. De 1765 à 1778, il fut visiteur de la province de Champagne. En 1778, il fut nommé supérieur et curé à Notre-Dame de Versailles, et, la même année, visiteur de la province de France.

Il mourut curé de Notre-Dame de Versailles, le 31 mai 1785.

M. JACQUES DAVELU

PRETRE

8 janvier 1786. Saint-Lazare, Paris.

A l'éloge qu'on vient de lire, M. Jacquier a ajouté celui de M. Davelu, que nous allons transcrire :

« M. Jacques Davelu, qui était encore un de mes assistants, nous a été enlevé à l'âge de cinquante-huit ans, après quatre mois de maladie, pendant lesquels il n'a gardé le lit que les deux derniers jours de sa vie. Il a conservé jusqu'au dernier soupir le goût dans les aliments, la gaieté, la [614] connaissance la plus parfaite et la mémoire. Un corps sain et très robuste nous annonçait de longs jours ; mais un engorgement a résisté à tous les remèdes. Des médecins très habiles, qui le soupçonnaient et qui l'ont connu certainement après la mort, nous ont dit qu'il aurait fallu un miracle pour le guérir.

« M. Davelu était un homme de ressource. Son esprit, son expérience, une mémoire excellente et ses vertus l'avaient rendu capable de toutes les fonctions de notre état. Il a été supérieur des missions à Angers, curé de Richelieu, envoyé à la cour de Parme, supérieur du séminaire de Luçon, enfin, assistant. Pendant son séjour à Saint-Lazare, était-il question d'affaires importantes, de retraites, de missions, on le trouvait toujours prêt, toujours plein de bonne volonté ; rien ne l'embarrassait, rien ne l'arrêtait. Sa vie a été laborieuse, remplie de bonnes œuvres ; nous avons lieu de juger que sa mort, à laquelle il s'est particulièrement préparé pendant sa maladie par une fréquente réception des sacrements, et à la fin par le saint viatique et par l'extrême-onction, a été précieuse aux yeux du Seigneur. Ce bon prêtre s'est vu mourir en donnant les preuves les plus touchantes de sa religion, et en témoignant la plus grande confiance dans la bonté et la miséricorde du souverain Juge des vivants et des morts. » - *Circulaires*, t. II, p. 181.

M. Davelu était né en 1727 à Frévent, alors du diocèse de Boulogne, et avait été reçu dans la Congrégation à Paris, le 14 juillet 1741. Il avait exercé les fonctions de supérieur à Angers, à Richelieu et à Luçon. En 1772, il avait été nommé visiteur de la province de Poitou. [615]

M. CHRISTOPHE MATYASKIEWICZ

PRETRE

7 avril 1787. Léopol.

La maison de Léopol n'eut qu'une existence de quarante ans. Les ordonnances de Joseph II la fermèrent en 1782, et les Missionnaires furent obligés de la quitter. Un de ceux qui partagèrent ce sort fut M. Christophe Matyaskiewicz, qui termina sa vie à Léopol, le 7 avril 1787.

Il était né en 1722 et avait été reçu dans la Congrégation, le 13 octobre 1739. Il remplit sa carrière de Missionnaire avec une piété et une ferveur remarquables, rehaussées surtout par la pratique de la charité envers le prochain. Quant à la pratique des règles et des usages de notre vocation, il était un modèle pour tous les confrères qui vivaient avec lui et fut toujours exemplaire dans l'accomplissement des différentes fonctions qui lui furent confiées. Véritable zélateur de la gloire de Dieu et des fonctions sacerdotales, quelque grand que fût le nombre d'affaires qui venaient l'accabler de la part de plusieurs maisons de la Congrégation et de plusieurs hôpitaux, il n'omit jamais, au moins tant qu'il fut en santé, aucun des exercices de piété et même, au milieu des plus pressantes occupations, il savait trouver et prendre le temps qui convient pour les accomplir en commun avec ses confrères.

Il fut, pendant de longues années, confesseur des Filles de la Charité ; non content de remplir cet office, il visitait aussi les salles de leurs malades, s'informait de ceux qui avaient besoin de se confesser et leur rendait ce service. Il continua ce charitable ministère jusqu'à la fin de sa vie et même pendant que la vieillesse avait consumé presque toutes ses forces ; il

confessait aussi un certain nombre de personnes du dehors et plusieurs communautés, en vertu d'une permission particulière des supérieurs. Beaucoup de [616] personnes de la ville le faisaient venir pour se confesser à leurs derniers moments.

La charité pour le prochain était sa vertu de prédilection. Il prenait un soin particulier des pauvres honteux, et non seulement il allait recueillir pour eux des aumônes chez les riches, mais encore il les aidait de ses conseils lorsqu'ils étaient dans de mauvaises affaires, et allait intercéder pour eux auprès des autorités ; de sorte que tous les pauvres le considéraient comme leur père. Il donna surtout des preuves de son esprit de miséricorde pendant le temps des partages et des malheurs de ce pays. Il se fit le serviteur des prisonniers et fournit aux uns de l'argent et aux autres des vivres, et lorsqu'il n'avait plus rien, il allait mendier pour eux dans les couvents et les communautés de la ville. Et quand ce dernier moyen ne lui suffisait plus, il allait trouver les gens riches, les seigneurs et leurs dames. Il avait, en effet, à sa charge plusieurs centaines de malheureux ; beaucoup de gens qui le connaissaient, en le voyant passer dans la rue, arrêtaient leur voiture et lui demandaient combien il avait de personnes à nourrir, combien il lui fallait, et sur-le-champ ils lui remettaient leurs aumônes. Il prit même la confiance d'aller trouver un jour le général commandant pour le prier d'adoucir le sort des prisonniers. Le commandant fut fort surpris de cette démarche et admira la charité de l'humble prêtre, et, tout en lui faisant quelques reproches, il ne lui en accorda pas moins ce qu'il demandait. L'exercice de cette miséricorde accompagna jusqu'au tombeau ce vénérable prêtre, et l'on put voir constamment en lui un homme animé de l'esprit de Dieu et un fidèle imitateur de saint Vincent, notre bienheureux père.

Les dernières années de sa vie furent abreuvées d'une bien grande douleur : il fut, avec ses confrères, obligé de quitter la maison où il avait passé trente années ; mais il ne cessa pas pour cela de se considérer comme Missionnaire, [617] et, d'après la commission de ses supérieurs, il continua toujours ses services aux Filles de la Charité et à leur hôpital de Léopol; ce fut son unique emploi, car son âge avancé ne lui permettait pas d'entreprendre d'autres travaux ; et il ne voulut rien changer à son costume de Missionnaire.

Il vit arriver sa dernière maladie avec une grande résignation à la volonté divine ; il reçut les derniers sacrements, et le Samedi saint, à une heure du matin, il rendit son âme à Dieu. Son corps fut enterré avec les obsèques ordinaires, dans l'église de l'hôpital général et par les soins des Filles de la Charité. Deux paroisses de la ville, celle de Saint-Antoine et celle de Sainte-Agnès, voulurent aussi lui témoigner leur reconnaissance par un service pour le repos de son âme. - *Mémoires ; Pologne*, p. 361.

M. ANTOINE HOLLEVILLE

PRETRE

1787. Paris, Saint-Lazare.

De 1749 à 1759, M. Holleville fut supérieur du grand séminaire de Sens, et de 1759 à 1762 supérieur du séminaire de Toul et visiteur de la province de Champagne. En 1763, il fut nommé assistant du Supérieur général.

Quand il mourut, M. Pertuisot, alors vicaire général de la Congrégation après le décès de M. Jacquier, dans la circulaire du 1er janvier 1788, fit de M. Holleville cet éloge :

« Nous avons vu tomber M. Antoine Holleville, deuxième assistant de la Congrégation. Depuis quelques années, son tempérament s'était singulièrement affaibli, ses infirmités étaient devenues presque habituelles ; cependant il ne se relâchait en rien des exercices les plus pénibles. Toujours dur et austère pour lui-même, jamais il ne s'est permis de repos ; et, jusqu'à

ce qu'il fût entièrement hors de combat, on le vit constamment se lever à quatre heures du matin, [618] faire les répétitions d'oraison et se livrer entièrement à tous les détails et à la vigilance assidue qu'exige cette maison nombreuse, dont il était chargé depuis vingt-cinq ans. La maladie le conduisit au tombeau après quatre mois de souffrances et de la résignation la plus parfaite.

« M. Holleville était un homme d'un grand caractère, capable dans les affaires, inflexible dans ses résolutions, ferme dans ses projets, parce qu'une religion éclairée présidait toujours à leur formation, zélé pour l'observation des règles et le maintien de la discipline, poursuivant le relâchement et les abus avec d'autant plus de force et de succès qu'il ne demandait jamais rien dont il ne donnât l'exemple. Dans ses discours naturels et simples, mais toujours pleins d'énergie et de force, il s'attachait peu à l'ornement et aux grâces ; mais il dominait, il entraînait par une supériorité de raison à laquelle il était impossible de résister. Son abord présentait, au premier coup d'œil, quelque chose de grave et d'austère ; mais sa franchise imperturbable, cet air, ce ton de vérité qu'il ne démentit jamais, lui gagnaient la confiance de tous ceux qui avaient à traiter avec lui. Employé successivement dans plusieurs affaires importantes, il a laissé partout une réputation méritée de sainteté et de vertu. » - *Circulaires*, t. II, p. 187.

Une note manuscrite des archives du secrétariat complète cet éloge. On y lit :

« M. Holleville vient de mourir ; il était supérieur de cette immense maison de Saint-Lazare, qui ne peut se consoler de l'avoir perdu. Jamais homme ne fut plus incorruptible dans ses principes, plus austère dans sa vertu, plus franc et plus ingénu dans ses discours, plus gai dans son commerce et plus indulgent envers les autres. Sa place était la plus assujettissante, la plus importune et la plus laborieuse de toute la communauté. Dire qu'il l'a remplie dans l'étendue et la continuité des devoirs qu'elle impose depuis quatre heures du matin jusqu'à neuf heures du soir, [619] sans que l'égalité et la sérénité de son caractère laissassent jamais entrevoir la plus légère altération, c'est compléter l'éloge qui est dû à un excellent homme et un véritable saint. »

BIENFAITEURS

Dans sa circulaire du 1er janvier 1774, M. Antoine Jacquier, Supérieur général de la Congrégation de la Mission s'exprime ainsi en parlant du pape CLÉMENT XIV: « Le Souverain Pontife nous a comblés de ses faveurs, en nous gratifiant de deux établissements : l'un à Rome, où il nous a transférés de la maison des Saints-Jean-et-Paul, dans la belle et vaste maison de Saint-André, sur le mont Esquilin ; l'autre à Bologne, où, en vertu du décret pontifical et du consentement le plus gracieux de la part du Sénat, Son Éminence Mgr le cardinal Malvezzi nous a mis en possession d'une magnifique habitation, bien meublée, et fournie de provisions abondantes. Ce qui ne doit pas peu contribuer à nous rendre ces nouveaux bienfaits encore plus précieux, c'est que nous les devons uniquement à la bonté toute particulière qu'a eue Sa Sainteté, de nous prévenir et de nous les accorder *proprio motu*, sans que nous ayons songé à les rechercher. C'est un nouveau motif qui nous engage à redoubler nos vœux pour la conservation du Saint-Père, et de l'illustrissime cardinal archevêque qui a exécuté ses ordres, et qui nous a donné en cette occasion des marques d'une bienveillance et d'une générosité des plus distinguées, dont nous ne saurions jamais être assez reconnaissants. - *Circulaires*, t. II, p. 93.

A la mort du cardinal MALVEZZI archevêque de Bologne, mentionné comme on vient de le voir, par M. Jacquier, les missionnaires de cette ville célébrèrent dans leur église un service solennel comme à leur insigne bienfaiteur. - *Mémoires, Italie* ; p. 353. [620]

La fondation de cette maison de Bologne était la réalisation d'un projet formé par la comtesse Flavia Domitilla BARTOLELLI, veuve du comte Joseph Bentivoglio. Elle mourut en 1737 ; par son testament, elle avait prescrit à ses héritiers fiduciaires, qu'après avoir exécuté diverses autres dispositions, le reste des biens fût attribué aux Prêtres de la Mission de Forli, pour ouvrir une maison ou un hospice à Bologne. Ces pieuses intentions, dont l'exécution fut retardée jusqu'en 1773, se réalisèrent cette année-là.

En 1718 fut fondé un séminaire pour la formation du clergé, dans l'église de Notre-Dame de la Bella de Castejon del Puente, située à une dizaine de kilomètres de Barbastro, en Espagne. Le dernier directeur de ce séminaire fut M. DOMINGO Y BORJA, originaire de Naval; resté seul, sans compagnons, et voyant qu'il n'y avait point d'espoir de trouver d'autres collaborateurs désireux de se joindre à lui pour continuer cette œuvre, ce prêtre respectable établit la Congrégation de la Mission héritière de ses propres biens. La condition posée, fut que les prêtres de la Congrégation continueraient de gouverner et de diriger le séminaire de la Bella, ou qu'ils en fonderaient un autre dans le diocèse de Barbastro, comme le porte le testament passé le 9 novembre 1730. Telle fut l'origine des établissements des Missionnaires à Nostra-Signora della Bella, d'abord, puis à Barbastro.

Parlant de VICTOR-AMÉDÉE III, roi de Sardaigne (1773-1796), M. Jacquier écrivait : « Ce monarque nous a donné deux maisons très distinguées : une à Turin [il s'agit de l'église et de la maison des Saints-Martyrs], et l'autre à Mondovi. Nos confrères de Turin lui ont fait de très humbles représentations, le suppliant de jeter les yeux sur quelque autre communauté. Sa Majesté n'a pas jugé à propos d'y avoir aucun égard. Elle m'a fait l'honneur de [621] m'écrire une lettre très gracieuse, je ne peux que vous faire beaucoup de plaisir en vous la mettant sous les yeux.

« A M. JACQUIER,

« Supérieur général de la Congrégation de la Mission à Paris.

« Nous avons d'autant plus agréé les sentiments que vous nous avez témoignés par votre lettre du 3 de ce mois, au sujet des établissements que nous venons de faire en faveur de votre Congrégation de Turin, que nous sommes persuadé que celle-ci remplira entièrement nos vues, dirigées au bien de la religion et à l'avantage spirituel de nos sujets. Et en vous assurant de nos favorables dispositions à vous donner, ainsi qu'à votre Congrégation, dans toutes les conjonctures, des marques de notre bienveillance et protection spéciale, nous prions Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

« V. AMEDE.»

« Moncalieri, 27 aout 1776.

En 1775, M. Jacquier constatait que Mgr le cardinal de BERNIS témoignait « la bienveillance la plus distinguée pour notre Congrégation ». C'est pour cela que sur les instances qu'il en fit, la Congrégation se chargea de la direction de son séminaire d'Albi. - *Circulaires*, t. II, p. 100.

Le même Supérieur général écrivait en 1779 : « Je recommande à vos prières nos bienfaiteurs, en particulier, M. le comte Louis PLATER, fondateur de notre maison de Kraslaw, décédé en Pologne.

Enfin, au sujet des établissements des Missionnaires dans le Palatinat. M. Jacquier, en 1787, après avoir mentionné avec un sentiment de gratitude, M. le prélat MAILLOT, très dévoué aux Missionnaires en ce pays-là, ajoutait : « Nous ne pouvons trop nous louer des bontés dont nous honore Son Altesse Sérénissime l'électeur comte palatin, duc de [622] Bavière. Ne mettons pas de bornes à la vivacité de notre reconnaissance. Prions souvent avec ferveur que les années de ce bon prince surpassent celles de ceux que le Seigneur a conservés le plus longtemps sur la terre, pour l'accroissement de la foi et le bonheur des peuples. » - *Circulaires*, t- II, p. 184.

Enfin, nos nécrologes publiés pendant le généralat de M. Jacquier mentionnent encore quelques autres bienfaiteurs :

Mgr BOUGET, prélat, chapelain du pape et clerc national français, assistant aux chapelles papales, décédé à Rome, le 14 décembre 1766, âgé de quatre-vingt-neuf ans ; bienfaiteur de notre Congrégation.

M. Jean DUMONT, vicaire général du diocèse de Bayeux, bienfaiteur de notre maison de Bayeux, décédé à Bayeux en 1767.

M. BARBOSA, insigne bienfaiteur de notre maison de Lisbonne, décédé à Lisbonne, en 1767.

M. Pierre-Joseph, TESTE préfet apostolique, vicaire général de Mgr l'archevêque de Paris dans les îles de France et de Bourbon, décédé en juin 1771.

Mme Françoise TURSKA, fondatrice de notre maison d'Orsza, décédée le 7 novembre 1780.

S. Exc. M. le comte de SIERAKOWSKI, archevêque de Léopol, fondateur de notre maison de Brzozow en Pologne, décédé en 1780.

Mgr Antoine BERZECKI, cofondateur de notre maison de Similowicz, décédé en Lithuanie et inscrit au nécrologe de 1782.

M. de BESOMBES, doyen de la cour des aides de Montauban, décédé à Cahors en odeur de sainteté, le 21 août 1783, insigne bienfaiteur de notre maison de Cahors. [623]

MAISONS FONDEES

PENDANT LE GENÉRALAT DE M. JACQUIER

ET NOMS DES SUPÉRIEURS DE CHAQUE MAISON

147. - METZ, SAINT-SIMON. 1762. - *Metensis*.

Petit Séminaire.

METZ, autrefois capitale du royaume d'Austrasie, fut ensuite comprise dans la Lorraine. Cette ville passa sous la domination française en 1552 et en 1871 sous la domination allemande.

En 1762, la Congrégation de la Mission, qui était déjà établie à Metz au grand séminaire (Sainte Anne, 1661), accepte la direction du petit séminaire (Saint Simon). – *Circ*. du 1er janvier 1763. Voyez aussi *Revue ecclésiastique de Metz*, années 1905-1908.

L'évêque de Metz était alors le cardinal Louis-Joseph Laval-Montmorency.

SUPERIEURS DE LA MAISON SAINT-SIMON A METZ

Jean-Baptiste Vignacourt, 1763. Jean-Jacques Dubois, 1785.

Mathurin Gentil, 1769. Jean-baptiste Hémard, 1788.

Etienne Giroux, 1775.

148. - LA ROCHELLE. 1762. - *Rupellensis*.

Séminaire.

LA ROCHELLE, ville de France du bord de l'Atlantique, capitale de la province de l'Aunis jusqu'à la Révolution, aujourd'hui, le chef-lieu du département de la Charente-Inférieure. Cette ville fut un des boulevards du protestantisme en France. Lorsque, en 1628, sous Louis XIII, Richelieu l'eut reprise aux protestants après un long siège, il en fit un évêché.

En 1712, le 2 mars, parut l'édit d'expulsion des Jésuites ; alors le séminaire de La Rochelle qu'ils dirigeaient se trouva sans directeurs. L'évêque Mgr Augustin Menou fit des instances auprès de la Congrégation de la Mission pour qu'elle s'en chargeât. Le Supérieur général, M. Jacquier, écrivait le 1er janvier 1763 : « Nous n'avons pu nous dispenser de recevoir le séminaire de La Rochelle. Il était ci-devant conduit par des directeurs habiles ; ceux ceux que nous y avons placés sont en état de suivre la voie qui leur a été tracée. » [624]

heureux qui tombaient en servitude. Dans le courant d'e l'année 1768, M. Leroy fit la visite de Tunis et des autres contrées dépendant de son vicariat, pour y administrer le sacrement de la confirmation. Les résultats de cette visite et de celle qu'il fit l'année suivante à La Calle furent des plus consolants ; partout le vicaire apostolique fut accueilli avec le plus grand empressement et la joie la plus vive ; ses exhortations contribuèrent puissamment à ranimer la foi dans les cœurs et à inspirer la patience et la résignation aux malheureux.

Au 1er janvier 1711, M. Jacquier, Supérieur général, rendait ce beau témoignage au digne Missionnaire : « La Mission d'Alger est aussi fervente et aussi zélée qu'elle le fut jamais. MM. Leroy et de Lapie sont sans cesse occupés à soulager les esclaves. Cette troupe de misérables s'accroît tous les jours ; ils paraissaient inconsolables à l'arrivée des vaisseaux danois destinés à bombarder la ville. Alors tous les francs, c'est-à-dire tous les consuls, les marchands avec leurs familles, les Trinitaires de l'hôpital se retirèrent dans des maisons de campagne pour se mettre à couvert du danger. A cette nouvelle qui se répandit dans les bagnes, les esclaves étaient désolés. Que deviendrons-nous ? s'écriaient-ils. Nous voilà entièrement abandonnés, plus de soulagement à espérer pour nous ! Ils parlaient ainsi dans la persuasion que les Missionnaires s'étaient également retirés à la campagne. Mais ils furent agréablement détrompés et leurs alarmes cessèrent quand ils virent MM. Leroy et son confrère se réunir à eux, partager leurs périls en passant les nuits dans les bagnes sur lesquels les bombes pouvaient tomber. Une charité si compatissante toucha si vivement les esclaves qu'ils ne cessaient de bénir le ciel de ce qu'il leur avait donné des pasteurs si zélés, si intrépides, et incapables d'abandonner le troupeau lorsqu'il est le plus en péril.

« Le Seigneur se contenta de la bonne volonté des [609] Missionnaires à exposer leur vie pour les esclaves ; le bombardement qu'on avait lieu de craindre n'eut pas lieu ; les vaisseaux danois, après un blocus assez court et imparfait, se retirèrent. »

Au commencement de 1772, M. Leroy dont la santé donnait des inquiétudes fut rappelé en France. *Mémoires de la Congrégation de la Mission à Tunis et à Alger*, t. II, p. 333 à355.

La direction du grand séminaire de Cambrai ayant été confiée cette année-là à la Congrégation de la Mission, M. Leroy fut désigné supérieur de cette maison. Son expérience, ses qualités et sa bienveillance ne tardèrent pas à lui concilier la confiance et l'estime des élèves et des prêtres. Le Seigneur l'appela à lui, le 25 janvier 1780.

M. JEAN-JOSEPH TESTORI

PRETRE

23 juillet 1785. Saint-Lazare, Paris.

Dans sa circulaire du 1er janvier 1787, le Supérieur général, M. Jacquier, fait l'éloge de trois très estimables Missionnaires, MM. Jean-Joseph Testori, Jacques Davelu et Honoré-Nicolas Brocquevielle. - Voici ce qu'il dit de chacun d'eux.

« Je ne dois pas différer davantage de vous parler des trois sujets dont la perte nous a singulièrement affligés. M. Testori, un de mes assistants, et qui 1'avait été aussi de M. de Bras, mon prédécesseur, est mort, comme vous le savez, dans sa quatre-vingt-sixième année.

« Deux ans auparavant, soit corps commença à chanceler. L'affaissement, qui augmentait de jour en jour, nous fit prévoir que sa mort ne serait pas éloignée. Cependant, plein de courage, il continua de dire la sainte messe, de confesser ses pénitents et de se trouver à tous les offices. Il conserva [610] la présence d'esprit presque jusqu'au dernier moment. Deux jours avant de mourir, il dit la messe, et il confessa encore quelques personnes. Ses forces l'ayant abandonné tout à coup, il tomba dans une espèce de léthargie qui lui procura une mort fort douce.

« Avant que de venir à Saint-Lazare, il avait eu des places très importantes, dont il avait rempli les devoirs avec honneur et avec beaucoup de sagesse. Une piété aimable, qui n'avait rien de triste et de sauvage ; une activité qui ne souffrait point de délais dans les affaires dont il était chargé, un zèle infatigable et une douceur charmante lui attachaient les cœurs de ceux qui le connaissaient, et lui avaient attiré une foule innombrable de pénitents. Les savants, les ignorants, les grands, les riches, les artisans, les gens de la lie du peuple, les pauvres, les jeunes, les vieux, ceux qui étaient scrupuleux et ceux qui ne l'étaient pas, tous étaient sûrs d'être reçus de lui avec la plus grande affabilité. Quoiqu'il fût naturellement très vif, sa vivacité disparaissait dès qu'il était au tribunal de la pénitence ; il écoutait avec une patience d'ange ; on ne voyait en lui qu'un père, un ministre de Jésus-Christ. Il avait reçu de Dieu une bonne âme, il consolait les affligés, il s'attendrissait sur le sort des malheureux. Il leur faisait et leur procurait des largesses. Nous ne pouvons pas savoir jusqu'où elles s'étendaient. Instruit que la main gauche doit ignorer ce que donne la droite, il prenait des moyens pour en dérober la connaissance autant qu'il était possible ; mais Dieu, qui voit ce qui se passe dans le secret, lui aura donné la récompense de ses bonnes œuvres. » - *Circulaires*, t. II, p. 180.

M. Testori, né à Paris le 14 février 1700, fut reçu dans la Congrégation de la Mission à Gênes, le 14 octobre 1716. Il fut nommé visiteur de la province de Lombardie en 1751, et assistant du Supérieur général en 1756. C'est le 23 juin 1785 qu'il mourut à Paris. [611]

M. HONORÉ-NICOLAS BROCQUEVIELLE

PRETRE

31 mai 1785, Notre-Dame de Versailles.

Entre les hommes distingués dont la perte fut particulièrement sensible à la Congrégation en 1786, M. Jacquier, Supérieur général, mentionne M. H.-N. Brocquevielle. Voici l'honorable témoignage qu'il lui consacre dans sa circulaire du 1er janvier 1787, adressée à toute la Congrégation :

« Une maladie de cinq jours a conduit au tombeau M. Brocquevielle, curé de Notre-Dame de Versailles, à l'âge de soixante-six ans. Le troisième jour, s'apercevant qu'il était dangereusement attaqué, il demanda de lui-même les derniers sacrements, qu'il reçut avec une entière connaissance et une grande édification. Il régla ses affaires temporelles, et ensuite il s'entretint avec Notre-Seigneur, tant que la présence d'esprit lui permit ce commerce, si doux et si consolant pour un mourant dont la piété est éclairée par les grands principes de la foi. Pendant sa maladie, le roi lui fit l'honneur de lui envoyer son médecin, et de s'informer souvent de l'état de sa santé. Monsieur, Mgr le comte d'Artois, les princes et les princesses de la famille royale firent de même, ainsi que les grands seigneurs et les dames les plus distinguées de la cour.

« M. Brocquevielle était un de ces hommes rares dont le génie vaste et sublime est capable de tout saisir, de tout approfondir dans les sciences les plus difficiles. Il joignait à cela une facilité prodigieuse pour cxprimer sur-le-champ ses idées d'une manière précise et élégante. Il acquit bientôt un trésor de connaissances qui lui méritèrent l'estime des savants. Un homme habile, après l'avoir entendu prêcher et faire quelques dissertation sur la théologie, dit : ce jeune homme commence par où les autres finissent. La supériorité [612] de ses talents ayant été trop tôt connue, il fut consulté et employé en différentes choses par des personnes auxquelles on ne résiste pas. S'il eût été laissé à lui-même, il eût pu, à ce qu'on pense, donner des ouvrages dignes de l'admiration du public le plus éclairé. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il a rempli avec beaucoup de distinction les places qui lui ont été confiées. Il a éprouvé, il est vrai, quelques disgrâces (1). Dieu les a permises pour lui faire sentir que c'était en lui seul qu'il devait mettre sa confiance, et non dans ses talents, qui étaient des présents de sa bonté, qu'il ne devait employer que pour l'avantage de la religion. » - *Circulaires des Supérieurs généraux*, t. II, p. 181.

Ce qui est dit du talent de M. Brocquevielle et ce qui est exposé dans les lignes qu'on vient de lire, comment il fut consulté et employé par des personnes auxquelles on ne résiste pas, paraît être une allusion à l'archevêque de Paris.

Les bibliographes, en effet, s'accordent à regarder M. Brocquevielle comme l'auteur d'un mandement fort remarqué de Mgr Christophe de Beaumont, portant ce titre : *Mandement*

……

I. Ces paroles font sans doute allusion aux récits désobligeants, aux injures même, colportées contre M. Brocquevielle, par un chanoine de Nancy, Chatrian, connu par la chronique pleine d'amertume qu'il écrivait chaque jour et dont on a conservé le manuscrit. Esprit chagrin et passionné, passant son temps « à écouter aux portes », comme on l'a écrit, et à colporter, en les assaisonnant de ses commentaires malveillants, les commérages qu'il avait recueillis, il est peu d'hommes dont il ait parlé sans répandre sur eux son venin. M. Brocquevielle fut de ceux qu'il attaqua. Il l'accusait d'être scandaleusement partisan des idées nouvelles, et lui, Chatrian, parait avoir été de l'école de ceux qui croient, plus ou moins consciemment, que tout est permis pour déconsidérer ceux qui ne partagent pas leurs opinions ou qui ne veulent pas s'associer à leurs passions.

Il suffit, contre les calomnies du chanoine, de constater que l'ancien supérieur du séminaire de Toul fut placé, comme on vient de le voir, dans des positions honorables et importantes par les supérieurs de la Congrégation, encore après les accusations formulées contre lui. Il est évident qu'ils ne l'eussent jamais fait, - et leur conscience et les égards dus à l'opinion publique les en eussent empêchés, - si les récits du pamphlétaire avaient été fondés. [613]

……

de Mgr l'archevêque de Paris portant condamnation d'un livre qui a pour titre : Émile ou De l'éducation, *par J.-J.Rousseau*..., etc. Paris, Simon, 1762. Barbier affirme la chose dans son *Dictionnaire des Anonymes* (n° 10719) - Or, Barbier, d'abord élève, et plus tard collaborateur des Lazaristes au séminaire de Saint-Firmin, pouvait, mieux qu'aucun autre bibliographe, connaître les ouvrages sortis de leur plume. (Rosset, *Notices bibliographiques sur les écrivains de la Congrégation de la Mission*. Angoulême, 1878, V° *Brocquevielle*.)-

Selon la *France littéraire* de 1778, Brocquevielle aurait eu part aux travaux théologiques de Collet.

M . Brocquevielle (Honoré-Nicolas), né le 1er août 1719, à Notre-Dame de Montreuil-sur-Mer, au diocèse d'Amiens, fut reçu dans la Congrégation de la Mission à Paris, le 24 avril 1745. - Il fut successivement supérieur du séminaire d'Auxerre, puis de celui de Saint-Firmin à Paris et ensuite de celui de Toul. De 1765 à 1778, il fut visiteur de la province de Champagne. En 1778, il fut nommé supérieur et curé à Notre-Dame de Versailles, et, la même année, visiteur de la province de France.

Il mourut curé de Notre-Dame de Versailles, le 31 mai 1785.

M. JACQUES DAVELU

PRETRE

8 janvier 1786. Saint-Lazare, Paris.

A l'éloge qu'on vient de lire, M. Jacquier a ajouté celui de M. Davelu, que nous allons transcrire :

«M. Jacques Davelu, qui était encore un de mes assistants, nous a été enlevé à l'âge de cinquante-huit ans, après quatre mois de maladie, pendant lesquels il n'a gardé le lit que les deux derniers jours de sa vie. Il a conservé jusqu'au dernier soupir le goût dans les aliments, la gaieté, la con- [614] naissance la plus parfaite et la mémoire. Un corps sain et très robuste nous annonçait de longs jours ; mais un engorgement a résisté à tous les remèdes. Des médecins très habiles, qui le soupçonnaient et qui l'ont connu certainement après la mort, nous ont dit qu'il aurait fallu un miracle pour le guérir.

« M. Davelu était un homme de ressource. Son esprit, son expérience, une mémoire excellente et ses vertus l'avaient rendu capable de toutes les fonctions de notre état. Il a été supérieur des missions à Angers, curé de Richelieu, envoyé à la cour de Parme, supérieur du séminaire de Luçon, enfin, assistant. Pendant son séjour à Saint-Lazare, était-il question d'affaires importantes, de retraites, de missions, on le trouvait toujours prêt, toujours plein de bonne volonté ; rien ne l'embarrassait, rien ne l'arrêtait. Sa vie a été laborieuse, remplie de bonnes œuvres ; nous avons lieu de juger que sa mort, à laquelle il s'est particulièrement préparé pendant sa maladie par une fréquente réception des sacrements, et à la fin par le saint viatique et par l'extrême-onction, a été précieuse aux yeux du Seigneur. Ce bon prêtre s'est vu mourir en donnant les preuves les plus touchantes de sa religion, et en témoignant la plus grande confiance dans la bonté et la miséricorde du souverain Juge des vivants et des morts. » - *Circulaires*, t. II, p. 181.

M. Davelu était né en 1727 à Frévent, alors du diocèse de Boulogne, et avait été reçu dans la Congrégation à Paris, le 14 juillet 1741. Il avait exercé les fonctions de supérieur à Angers, à Richelieu et à Luçon. En 1772, il avait été nommé visiteur de la province de Poitou. [615]

M. CHRISTOPHE MATYASKIEWICZ

PRETRE

7 avril 1787. Léopol.

La maison de Léopol n'eut qu'une existence de quarante ans. Les ordonnances de Joseph II la fermèrent en 1782, et les Missionnaires furent obligés de la quitter. Un de ceux qui partagèrent ce sort fut M. Christophe Matyaskiewicz, qui termina sa vie à Léopol, le 7 avril 1787.

Il était né en 1722 et avait été reçu dans la Congrégation, le 13 octobre 1739. Il remplit sa carrière de Missionnaire avec une piété et une ferveur remarquables, rehaussées surtout par la pratique de la charité envers le prochain. Quant à la pratique des règles et des usages de notre vocation, il était un modèle pour tous les confrères qui vivaient avec lui et fut toujours exemplaire dans l'accomplissement des différentes fonctions qui lui furent confiées. Véritable zélateur de la gloire de Dieu et des fonctions sacerdotales, quelque grand que fût le nombre d'affaires qui venaient l'accabler de la part de plusieurs maisons de la Congrégation et de plusieurs hôpitaux, il n'omit jamais, au moins tant qu'il fut en santé, aucun des exercices de piété et même, au milieu des plus pressantes occupations, il savait trouver et prendre le temps qui convient pour les accomplir en commun avec ses confrères.

Il fut, pendant de longues années, confesseur des Filles de la Charité ; non content de remplir cet office, il visitait aussi les salles de leurs malades, s'informait de ceux qui avaient besoin de se confesser et leur rendait ce service. Il continua ce charitable ministère jusqu'à la fin de sa vie et même pendant que la vieillesse avait consumé presque toutes ses forces ; il confessait aussi un certain nombre de personnes du dehors et plusieurs communautés, en vertu d'une permission particulière des supérieurs. Beaucoup de [616] personnes de la ville le faisaient venir pour se confesser à leurs derniers moments.

La charité pour le prochain était sa vertu de prédilection. Il prenait un soin particulier des pauvres honteux, et non seulement il allait recueillir pour eux des aumônes chez les riches, mais encore il les aidait de ses conseils lorsqu'ils étaient dans de mauvaises affaires, et allait intercéder pour eux auprès des autorités ; de sorte que tous les pauvres le considéraient comme leur père. Il donna surtout des preuves de son esprit de miséricorde pendant le temps des partages et des malheurs de ce pays. Il se fit le serviteur des prisonniers et fournit aux uns de l'argent et aux autres des vivres, et lorsqu'il n'avait plus rien, il allait mendier pour eux dans les couvents et les communautés de la ville. Et quand ce dernier moyen ne lui suffisait plus, il allait trouver les gens riches, les seigneurs et leurs dames. Il avait, en effet, à sa charge plusieurs centaines de malheureux ; beaucoup de gens qui le connaissaient, en le voyant passer dans la rue, arrêtaient leur voiture et lui demandaient combien il avait de personnes à nourrir, combien il lui fallait, et sur-le-champ ils lui remettaient leurs aumônes. Il prit même la confiance d'aller trouver un jour le général commandant pour le prier d'adoucir le sort des prisonniers. Le commandant fut fort surpris de cette démarche et admira la charité de l'humble prêtre, et, tout en lui faisant quelques reproches, il ne lui en accorda pas moins ce qu'il demandait. L'exercice de cette miséricorde accompagna jusqu'au tombeau ce vénérable prêtre, et l'on put voir constamment en lui un homme animé de l'esprit de Dieu et un fidèle imitateur de saint Vincent, notre bienheureux père.

Les dernières années de sa vie furent abreuvées d'une bien grande douleur : il fut, avec ses confrères, obligé de quitter la maison où il avait passé trente années ; mais il ne cessa pas pour cela de se considérer comme Mission- [617] naire, et, d'après la commission de ses supérieurs, il continua toujours ses services aux Filles de la Charité et à leur hôpital de Léopol; ce fut son unique emploi, car son âge avancé ne lui permettait pas d'entreprendre d'autres travaux ; et il ne voulut rien changer à son costume de Missionnaire.

Il vit arriver sa dernière maladie avec une grande résignation à la volonté divine ; il reçut les derniers sacrements, et le Samedi saint, à une heure du matin, il rendit son âme à Dieu. Son corps fut enterré avec les obsèques ordinaires, dans l'église de l'hôpital général et par les soins des Filles de la Charité. Deux paroisses de la ville, celle de Saint-Antoine et celle de

Sainte-Agnès, voulurent aussi lui témoigner leur reconnaissance par un service pour le repos de son âme. - *Mémoires ; Pologne*, p. 361.

M. ANTOINE HOLLEVILLE

PRETRE

1787. Paris, Saint-Lazare.

De 1749 à 1759, M. Holleville fut supérieur du grand séminaire de Sens, et de 1759 à 1762 supérieur du séminaire de Toul et visiteur de la province de Champagne. En 1763, il fut nommé assistant du Supérieur général.

Quand il mourut, M. Pertuisot, alors vicaire général de la Congrégation après le décès de M. Jacquier, dans la circulaire du 1er janvier 1788, fit de M. Holleville cet éloge :

« Nous avons vu tomber M. Antoine Holleville, deuxième assistant de la Congrégation. Depuis quelques années, son tempérament s'était singulièrement affaibli, ses infirmités étaient devenues presque habituelles ; cependant il ne se relâchait en rien des exercices les plus pénibles. Toujours dur et austère pour lui-même, jamais il ne s'est permis de repos ; et, jusqu'à ce qu'il fût entièrement hors de combat, on le vit constamment se lever à quatre heures du matin, [618] faire les répétitions d'oraison et se livrer entièrement à tous les détails et à la vigilance assidue qu'exige cette maison nombreuse, dont il était chargé depuis vingt-cinq ans. La maladie le conduisit au tombeau après quatre mois de souffrances et de la résignation la plus parfaite.

« M. Holleville était un homme d'un grand caractère, capable dans les affaires, inflexible dans ses résolutions, ferme dans ses projets, parce qu'une religion éclairée présidait toujours à leur formation, zélé pour l'observation des règles et le maintien de la discipline, poursuivant le relâchement et les abus avec d'autant plus de force et de succès qu'il ne demandait jamais rien dont il ne donnât l'exemple. Dans ses discours naturels et simples, mais toujours pleins d'énergie et de force, il s'attachait peu à l'ornement et aux grâces ; mais il dominait, il entraînait par une supériorité de raison à laquelle il était impossible de résister. Son abord présentait, au premier coup d'œil, quelque chose de grave et d'austère ; mais sa franchise imperturbable, cet air, ce ton de vérité qu'il ne démentit jamais, lui gagnaient la confiance de tous ceux qui avaient à traiter avec lui. Employé successivement dans plusieurs affaires importantes, il a laissé partout une réputation méritée de sainteté et de vertu. » - *Circulaires*, t. II, p. 187.

Une note manuscrite des archives du secrétariat complète cet éloge. On y lit :

« M. Holleville vient de mourir ; il était supérieur de cette immense maison de Saint-Lazare, qui ne peut se consoler de l'avoir perdu. Jamais homme ne fut plus incorruptible dans ses principes, plus austère dans sa vertu, plus franc et plus ingénu dans ses discours, plus gai dans son commerce et plus indulgent envers les autres. Sa place était la plus assujettissante, la plus importune et la plus laborieuse de toute la communauté. Dire qu'il l'a remplie dans l'étendue et la continuité des devoirs qu'elle impose depuis quatre heures du matin jusqu'à neuf heures du soir, [619] sans que l'égalité et la sérénité de son caractère laissassent jamais entrevoir la plus légère altération, c'est compléter l'éloge qui est dû à un excellent homme et un véritable saint. »

BIENFAITEURS

Dans sa circulaire du 1er janvier 1774, M. Antoine Jacquier, Supérieur général de la Congrégation de la Mission s'exprime ainsi en parlant du pape CLÉMENT XIV: « Le Souverain Pontife nous a comblés de ses faveurs, en nous gratifiant de deux établissements : l'un à Rome, où il nous a transférés de la maison des Saints-Jean-et-Paul, dans la belle et vaste maison de Saint-André, sur le mont Esquilin ; l'autre à Bologne, où, en vertu du décret pontifical et du consentement le plus gracieux de la part du Sénat, Son Éminence Mgr le cardinal Malvezzi nous a mis en possession d'une magnifique habitation, bien meublée, et fournie de provisions abondantes. Ce qui ne doit pas peu contribuer à nous rendre ces nouveaux bienfaits encore plus précieux, c'est que nous les devons uniquement à la bonté toute particulière qu'a eue Sa Sainteté, de nous prévenir et de nous les accorder *proprio motu*, sans que nous ayons songé à les rechercher. C'est un nouveau motif qui nous engage à redoubler nos vœux pour la conservation du Saint-Père, et de l'illustrissime cardinal archevêque qui a exécuté ses ordres, et qui nous a donné en cette occasion des marques d'une bienveillance et d'une générosité des plus distinguées, dont nous ne saurions jamais être assez reconnaissants. - *Circulaires*, t. II, p. 93.

A la mort du cardinal MALVEZZI archevêque de Bologne, mentionné comme on vient de le voir, par M. Jacquier, les missionnaires de cette ville célébrèrent dans leur église un service solennel comme à leur insigne bienfaiteur. - *Mémoires, Italie* ; p. 353. [620]

La fondation de cette maison de Bologne était la réalisation d'un projet formé par la comtesse Flavia Domitilla BARTOLELLI, veuve du comte Joseph Bentivoglio. Elle mourut en 1737 ; par son testament, elle avait prescrit à ses héritiers fiduciaires, qu'après avoir exécuté diverses autres dispositions, le reste des biens fût attribué aux Prêtres de la Mission de Forli, pour ouvrir une maison ou un hospice à Bologne. Ces pieuses intentions, dont l'exécution fut retardée jusqu'en 1773, se réalisèrent cette année-là.

En 1718 fut fondé un séminaire pour la formation du clergé, dans l'église de Notre-Dame de la Bella de Castejon del Puente, située à une dizaine de kilomètres de Barbastro, en Espagne. Le dernier directeur de ce séminaire fut M. DOMINGO Y BORJA, originaire de Naval; resté seul, sans compagnons, et voyant qu'il n'y avait point d'espoir de trouver d'autres collaborateurs désireux de se joindre à lui pour continuer cette œuvre, ce prêtre respectable établit la Congrégation de la Mission héritière de ses propres biens. La condition posée, fut que les prêtres de la Congrégation continueraient de gouverner et de diriger le séminaire de la Bella, ou qu'ils en fonderaient un autre dans le diocèse de Barbastro, comme le porte le testament passé le 9 novembre 1730. Telle fut l'origine des établissements des Missionnaires à Nostra-Signora della Bella, d'abord, puis à Barbastro.

Parlant de VICTOR-AMÉDÉE III, roi de Sardaigne (1773-1796), M. Jacquier écrivait : « Ce monarque nous a donné deux maisons très distinguées : une à Turin [il s'agit de l'église et de la maison des Saints-Martyrs], et l'autre à Mondovi. Nos confrères de Turin lui ont fait de très humbles représentations, le suppliant de jeter les yeux sur quelque autre communauté. Sa Majesté n'a pas jugé à propos d'y avoir aucun égard. Elle m'a fait l'honneur de [621] m'écrire une lettre très gracieuse, je ne peux que vous faire beaucoup de plaisir en vous la mettant sous les yeux.

« A M. JACQUIER,

« Supérieur général de la Congrégation de la Mission à Paris.

« Nous avons d'autant plus agréé les sentiments que vous nous avez témoignés par votre lettre du 3 de ce mois, au sujet des établissements que nous venons de faire en faveur de votre

Congrégation de Turin, que nous sommes persuadé que celle-ci remplira entièrement nos vues, dirigées au bien de la religion et à l'avantage spirituel de nos sujets. Et en vous assurant de nos favorables dispositions à vous donner, ainsi qu'à votre Congrégation, dans toutes les conjonctures, des marques de notre bienveillance et protection spéciale, nous prions Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

« V. AMEDE.»

« Moncalieri, 27 aout 1776.

En 1775, M. Jacquier constatait que Mgr le cardinal de BERNIS témoignait «la bienveillance la plus distinguée pour notre Congrégation ». C'est pour cela que sur les instances qu'il en fit, la Congrégation se chargea de la direction de son séminaire d'Albi. - *Circulaires*, t. II, p. 100.

Le même Supérieur général écrivait en 1779 : « Je recommande à vos prières nos bienfaiteurs, en particulier, M. le comte Louis PLATER, fondateur de notre maison de Kraslaw, décédé en Pologne.

Enfin, au sujet des établissements des Missionnaires dans le Palatinat. M. Jacquier, en 1787, après avoir mentionné avec un sentiment de gratitude, M. le prélat MAILLOT, très dévoué aux Missionnaires en ce pays-là, ajoutait : « Nous ne pouvons trop nous louer des bontés dont nous honore Son Altesse Sérénissime l'électeur comte palatin, duc de [622] Bavière. Ne mettons pas de bornes à la vivacité de notre reconnaissance. Prions souvent avec ferveur que les années de ce bon prince surpassent celles de ceux que le Seigneur a conservés le plus longtemps sur la terre, pour l'accroissement de la foi et le bonheur des peuples. » - *Circulaires*, t- II, p. 184.

Enfin, nos nécrologes publiés pendant le généralat de M. Jacquier mentionnent encore quelques autres bienfaiteurs :

Mgr BOUGET, prélat, chapelain du pape et clerc national français, assistant aux chapelles papales, décédé à Rome, le 14 décembre 1766, âgé de quatre-vingt-neuf ans ; bienfaiteur de notre Congrégation.

M. Jean DUMONT, vicaire général du diocèse de Bayeux, bienfaiteur de notre maison de Bayeux, décédé à Bayeux en 1767.

M. BARBOSA, insigne bienfaiteur de notre maison de Lisbonne, décédé à Lisbonne, en 1767.

M. Pierre-Joseph, TESTE préfet apostolique, vicaire général de Mgr l'archevêque de Paris dans les îles de France et de Bourbon, décédé en juin 1771.

Mme Françoise TURSKA, fondatrice de notre maison d'Orsza, décédée le 7 novembre 1780.

S. Exc. M. le comte de SIERAKOWSKI, archevêque de Léopol, fondateur de notre maison de Brzozow en Pologne, décédé en 1780.

Mgr Antoine BERZECKI, cofondateur de notre maison de Similowicz, décédé en Lithuanie et inscrit au nécrologe de 1782.

M. de BESOMBES, doyen de la cour des aides de Montauban, décédé à Cahors en odeur de sainteté, le 21 août 1783, insigne bienfaiteur de notre maison de Cahors. [623]

MAISONS FONDÉES

PENDANT LE GENÉRALAT DE M. JACQUIER

ET NOMS DES SUPÉRIEURS DE CHAQUE MAISON

147. - METZ, SAINT-SIMON. 1762. - *Metensis*.

Petit Séminaire.

METZ, autrefois capitale du royaume d'Austrasie, fut ensuite comprise dans la Lorraine. Cette ville passa sous la domination française en 1552 et en 1871 sous la domination allemande.

En 1762, la Congrégation de la Mission, qui était déjà établie à Metz au grand séminaire (Sainte Anne, 1661), accepte la direction du petit séminaire (Saint Simon). – *Circ*. du 1er janvier 1763. Voyez aussi *Revue ecclésiastique de Metz*, années 1905-1908.

L'évêque de Metz était alors le cardinal Louis-Joseph Laval-Montmorency.

SUPERIEURS DE LA MAISON SAINT-SIMON A METZ

Jean-Baptiste Vignacourt, 1763.
Mathurin Gentil, 1769.
Etienne Giroux, 1775.
Jean-Jacques Dubois, 1785.
Jean-baptiste Hémard, 1788.

148. - LA ROCHELLE. 1762. - *Rupellensis*.

Séminaire.

LA ROCHELLE, ville de France du bord de l'Atlantique, capitale de la province de l'Aunis jusqu'à la Révolution, aujourd'hui, le chef-lieu du département de la Charente-Inférieure. Cette ville fut un des boulevards du protestantisme en France. Lorsque, en 1628, sous Louis XIII, Richelieu l'eut reprise aux protestants après un long siège, il en fit un évêché.

En 1712, le 2 mars, parut l'édit d'expulsion des Jésuites ; alors le séminaire de La Rochelle qu'ils dirigeaient se trouva sans directeurs. L'évêque Mgr Augustin Menou fit des instances auprès de la Congrégation de la Mission pour qu'elle s'en chargeât. Le Supérieur général, M. Jacquier, écrivait le 1er janvier 1763 : « Nous n'avons pu nous dispenser de recevoir le séminaire de La Rochelle. Il était ci-devant conduit par des directeurs habiles ; ceux ceux que nous y avons placés sont en état de suivre la voie qui leur a été tracée. » [624]

SUPERIEURS DU SEMINAIRE DE LA ROCHELLE

Charles Macé, 1762.
Claude de Rennes, 1768.
Jean-Nicolas F'éron, 1771.
François-Marie Boucher, 1782.
Jacques-Omer Hazemberck,1787.

149- RODEZ (FRANCE). 1767. – *Ruthenensis*.

Séminaire.

RODEZ, de l'ancienne province du Rouergue, est aujourd'hui le chef-lieu du département de l'Aveyron. La ville est sur un promontoire élevé que contourne l'Aveyron, à 604 kilomètres au sud de Paris.

La suppression de la Compagnie de Jésus avait laissée vacante la direction du séminaire de Rodez. Mgr Grimaldi, évêque de cette ville, proposa à la Congrégation de la Mission de remplacer ces Pères. M. Jacquier, supérieur général, accepta.

SUPERIEURS DE LA MAISON DE RODEZ

Félix Cayla, 1767.
Guillaume Gary, 1773.
Jean-Baptiste Delméja, de 1782
Au 1er juin 1791

150. - PARME (ITALIE). 1770- - *Parmensis*.

Collège.

PARME, Ville de l'Italie septentrionale (Émilie), ancienne capitale du duché de Parme-Plaisance-Guastalla, est devenue le chef-lieu de la province de Parme, sur la Parma. Évêché.

D'après l'ouvrage de M. Stella, *La Congregazione della Missione in Italia*, p. 373, c'est en 1768 que le duc de Parme fit savoir au supérieur du collège Alberoni, à Plaisance, d'envoyer immédiatement quatre prêtres et un frère prendre la direction du collège de Parme, le jour même où il chassait les Jésuites de Plaisance. Il fallait obéir. La maison de Parme fut d'abord considérée comme une succursale de Plaisance ; puis elle fut regardée comme un établissement stable (1770). C'est au collège Saint-Roch qu'étaient établis les Missionnaires. A la suite de dissentiment avec le duc, il leur fallut aussi, en 1787, se retirer.

151. - CAMBRAI. 1772. - *Cameracensis*.
Séminaire.

CAMBRAI, qui fut autrefois principauté de l'empire et archevêché [625] souverain, est aujourd'hui le chef-lieu du département du Nord, en France.

Le 1er avril 1772, Mgr Léopold-Charles de Choiseul, archevêque de Cambrai, établit les prêtres de la Mission dans son séminaire. Ils devaient être quatre prêtres et deux frères.

M. Jacquier, supérieur général, accepta la fondation le 7 avril de la même année.

Sur la requête de l'archevêque, le roi ordonna l'enregistrement de la convention par lettre donnée à Versailles au mois de juin 1772.

Cet enregistrement fut fait au greffe du conseil supérieur de Douai, le 14 juillet 1772. -- (V. *Archives nationales*, MM. 539).

SUPERIEURS DU SÉMINAIRE DE CAMBRAI

Philippe-Joseph Le Roy, 1772.
Louis-Joseph Crepin, 30 janvier 1780.
Nicolas Chaudey, 14 septembre 1785.
Louis-Joseph Crepin, 30 juillet 1787.

152. - SOISSONS (FRANCE). 1772- - *Suessionensis*.
Séminaires

SOISSONS, ville de France, à 105 kilomètres au nord-est de Paris, est un évêché. La ville, bâtie au confluent de l'Aisne et de la Crise, est un chef-lieu d'arrondissement du département de l'Aisne.

Depuis 1764, Mgr Henri Bourdeilles était évêque de Soissons. Une lettre de lui, de 1771, indique que, à cette époque, il traitait avec la Congrégation de la Mission pour lui confier son séminaire. La liste des Supérieurs lazaristes commence à 1772. En 1786, une convention fut rédigée et consentie entre l'évêque de Soissons et le supérieur de la Mission, sous forme d'ordonnance épiscopale.

Louis XVI, par lettres-patentes du mois de mars 1787,confirma cette ordonnance, et les lettres-patentes furent enregistrées au Parlement le 17 juillet 1787. Les trois pièces sont aux Archives nationales, 6710.

SUPERIEURS DU SÉMINAIRE DE SOISSONS

François –Florentin Brunet, 1772.
Pierre- Claude, 18 octobre 1775.
Augustin Widecoq,26 septembre 1778.
Jacques-Antoine Le Sueur, 1782.
Jean-Baptiste Barbaule, 1er novembre 1783.

[626]

153. - BOLOGNE (ITALIE). 1773- - *Bononiensis*.
Missions.

BOLOGNE, dans les Romagnes, Italie centrale, est un archevêché.

La comtesse Flavia Domitilla Bartolelli, veuve du comte Joseph Bentivoglio, appréciant le bien fait par les missions, avait chargé ses héritiers fiduciaires, par testament du 2 octobre 1734, de transmettre ses biens aux Prêtres de la Mission de Forli afin qu'ils ouvrissent une maison de mission à Bologne.

Les héritiers laissèrent les revenus de la succession s'accroître. En 1773, la Compagnie de Jésus fut supprimée. Alors les héritiers fiduciaires de la comtesse Bartolelli estimèrent le moment venu d'exécuter la volonté de la testatrice, et, pour empêcher que la maison des Jésuites et leur église à Bologne fussent employés à des usages profanes, ils y établirent, avec l'agrément du cardinal Malvezzi, les Prêtres de la Mission. Ceux-ci eurent pour vivre les revenus du capital accumulé des biens Bartolelli. *La Congregazione della Missione in Italia,* p. 333, 352.

En 1797, le sénat de Bologne estima que la maison Saint-Ignace, où étaient les Prêtres de la Mission, serait convenable pour l'œuvre des enfants-trouvés. Les Missionnaires durent se transporter à la maison Notre-Dame-des-Grâces, qui avait appartenu aux Carmes. - Ibid., p. 431.

SUPERIEURS DE LA MAISON DE BOLOGNE

Joseph Macchi, 1773.
François Raspi, 1778.
Dominique Girri, 1795.

154. - ROME, SAINT-ANDRÉ DU QUIRINAL. 1773-

Romana, Sancti Andreae. - Séminaire interne ou noviciat.

Rappelons ici, d'abord, les diverses habitations où se sont successivement établis les Prêtres de la Mission, à Rome.

En 1631, saint Vincent de Paul avait envoyé à Rome M. François du Coudray pour procurer l'approbation de la Congrégation de la Mission, et, en 1638, il y envoya M. Le Breton pour traiter la question des vœux et pour la fondation d'une maison dans Rome. Celui-ci obtint les autorisations nécessaires ; il ne put, cependant, réaliser son but, parce que la mort l'enleva le 17 octobre de la même année. M. Codoing vint prendre sa place et il commença par prendre en location une partie du [627] palais Morone, près le *ponte Sisto*, en 1642. De là, on se transporta successivement au palais *del Buffalo*, puis *Campo Marzio*, puis à la Trinité des Monts, et enfin à Monte Citorio, dans le palais du cardinal Bagni ; c'était en septembre 1656, un an avant la mort de saint Vincent de Paul. Les ~Missionnaires n'ont jamais complètement abandonné la maison de Monte Citorio.

En 1697, le pape Innocent XII donna une seconde résidence, à Rome, aux Missionnaires, l'église et le monastère des Saints Jean-et-Paul au Mont-Cœlius.

Par ordre de Clément XIV, ils quittèrent, le 7 décembre 1773, la résidence des Saints-Jean-et-Paul, où les Passionnistes les remplacèrent, pour se rendre à la maison de Saint André du Quirinal ; là, avait été le noviciat des Jésuites qui venaient d'être supprimés le 16 août de cette même année. Ils y restèrent jusqu'en 1814, où les Jésuites revinrent s'installer dans cette maison et où les Missionnaires se transportèrent à l'église voisine de Saint-Sylvestre *in monte Cavallo*. – *La Congregazione della Missione in Italia*.

SUPERIEURS DE MAISON SAINT-ANDRE A ROME

François Raspi, 1774.
Joseph Macchi, 1778.
Benoît Fenaja, 1782.
Suppression, 1798.
Rétablissement, 1799.
Marius Gentilezza, 1800.

155. - ALBI (FRANCE). 1774. - *Albiensis*.

Séminaire.

C'est par une convention du 20 juillet 1774, que le cardinal de Bernis, archevêque d'Albi, confia son séminaire aux Prêtres de la Mission.

M. Jacquier, Supérieur général, disait, dans sa circulaire du 1er janvier 1775 : « S. Em. Mgr le cardinal de Bernis, nous ayant fait plusieurs fois les plus vives instances pour nous charger de son séminaire d'Albi, et nous ayant témoigné la bienveillance la plus distinguée pour notre Congrégation, nous n'avons pas cru devoir nous refuser aux désirs de Son Eminence ; le contrat a été passé en conséquence, et sera bientôt revêtu de toutes les

formalités d'usage. M. Bories, que j'ai nommé Supérieur de cette nouvelle maison, a été accueilli au mieux par MM. les grands vicaires, ainsi que les trois professeurs et le procureur que nous lui avons associés ; ils sont [628] actuellement en plein exercice des fonctions de ce séminaire. » D'après la convention, il devait y avoir au moins cinq prêtres et cinq frères.

Le roi confirma cette fondation par lettres patentes, donnée à Versailles au mois de janvier 1776 et contresignées par M. de Lamoignon.

Les revenus attachés au séminaire d'Albi étaient :

Le prieuré de Breus, 1900 l. + 450 l.

Le prieuré de Saint-Jean de Jannes, 3 130 l.

Le prieuré du Puy-Saint-Georges, 2 106 l.

Le séminaire loue une maison et un jardin et en retire 50 l.

Le diocèse paye pour un professeur de théologie, 200 l.

Et le clergé pour un second professeur, 100 l.

(Archives nationales, S. 6 699.)

ALBI, jadis chef-lieu des *Rutheni provinciales*, dans la première Aquitaine, puis du duché d'Albi (Albigeois), est, aujourd'hui, le chef-lieu du département du Tarn, à 709 kilomètres au sud de Paris. C'est le siège d'un archevêché.

SUPERIEUR DE LA MAISON D'ALBI

André Portefaix, dit Bories ; de 1774 jusqu'à la Révolution.

156. - MEDNIKI (SAMOGITIE, POLOGNE RUSSE,), 1773.

Medniciensis. - Séminaire.

Samogitie est le nom que portait autrefois une partie de la Lithuanie. Ce nom désignait le territoire et, en même temps, les limites du diocèse. La résidence de l'évêque était à Medniki (Voy. Gams, *Series episcoporum*.) Aujourd'hui, l'évêque réside à Kowno. C'est la partie ouest du gouvernement actuel de Kowno (Russie occidentale) située sur le bas Niémen et la Courlande.

Déjà, en 1713, M. Bonnet, dans une circulaire, annonçait à la Compagnie un établissement qui concernait ce pays : « Nous avons, dit-il, accepté l'établissement que Mgr l'évêque de Samogitie, en Pologne, et assez près de Vilna, vient de faire pour les missions, dont on a grand besoin dans le diocèse. Le fonds principal de l'entretien des ouvriers se prendra sur les revenus d'une grosse cure unie à la compagnie, avec faculté de la faire desservir par des prêtres du pays. » [629]

La cure dont il s'agit ici était Rudny-Siel, où l'on envoyait quelquefois les Missionnaires.

En 1774, l'évêque de Samogitie ou de Zmudz, demanda aussi des Missionnaires pour le séminaire qu'il avait établi au lieu de sa résidence, à Worni ou Medniki (*Medniciae*), ville de Courlande.

M. Siemienski, alors Visiteur de Pologne, lui envoya trois Missionnaires à cet effet. - *Mémoires, Pologne*, p. 638, 644, 648.

Le séminaire de Medniki fit partie de la province de Lithuanie et subsista jusqu'en 1842, époque de sa complète suppression.

SUPERIEURS DE LA MAISON DE MEDNIKI

Ignace Tylian, 1774. Nicolas Kaminski.

157. - SAVONE (Italie) 1774. - *Savonensis*.

Collège.

SAVONE, en italien *Savona*, ville de l'Italie septentrionale (province de Gênes, Ligurie), est située sur le golfe de Gênes, à environ 40 kilomètres avant d'arriver à Gênes, lorsque l'on vient de Nice. Evêché.

En 1620, était mort le baron de Mezzana, originaire de Savoie, qui laissa sa fortune au général des Jésuites, à condition d'établir un collège à Savone. Les Jésuites ouvrirent ce collège en 1632 et le dirigèrent jusqu'à l'époque de leur suppression en 1773.

L'année suivante le clergé et la population de Savone firent des démarches pressantes auprès de la Congrégation de la Mission pour qu'elle acceptât la succession des Jésuites, et, de fait, les Missionnaires prirent possession du collège le 6 septembre 1774.

La maison, conservée par décret impérial de Napoléon, en 1807, fut supprimée en 1810 et rétablie en 1814. - *La Congregazione della Missione in Italia*, p. 375.

SUPERIEURS DE LA MAISON DE SAVONE

Barthélerny Corradi, 1774.
Pierre Bologna, 1777.
Jean-Baptiste Borelli, 1785.

158. - MONDOVI (Piémont), 1776.

Mons regalis in Pedemonte. - Missions, séminaire.

La ville de Mondovi, en Piémont, située à 60 kilomètres en- [630] viron au sud de Turin, est un évêché. Elle est célèbre par la victoire qu'y remporta Bonaparte le 22 avril 1796.

Lorsque, par la volonté du roi, les Prêtres de la Mission de la ville de Turin durent quitter, en 1776, la maison qu'ils occupaient depuis quatre-vingts ans dans la rue Sainte-Francoise Romaine et qui devint le palais épiscopal, pour se transporter à la maison et à l'église des Saints-Martyrs, beaucoup plus importante, mais placée au centre de la ville, ils objectèrent que leurs novices ne pourraient y avoir le recueillement et la tranquillité. C'est pour cela que le roi leur proposa pour maison du noviciat et des études le collège de Mondovi qui était alors disponible. Il avait précédemment appartenu aux Jésuites.

Les Prêtres de la Mission y entrèrent le 28 octobre 1776.

Cette maison fut supprimée en 1802, quand furent dispersés tous les religieux en Piémont.

SUPERIEURS DE LA MAISON DE MONDOVI

César Fantinelli, 1776.
Gaspard Vico. 1778.
Louis Ghiglia, 1782.
Joseph Marcarini, 1787.
Joseph Martinengo,1799-1802

159. - MIKULIENICE (GALICIE, POLOGNE). 1779.

MIKULIENICE ou Mikulince est un bourg de la Galicie (Autriche-Hongrie), à 18 kilomètres au sud de Tarnopol.

La maison de Mikulienice n'eut qu'une existence de quelques années. M. Jacquier, Supérieur général, en faisait ainsi mention dans sa circulaire du 1er janvier 1781 : « Le roi de Pologne témoigne beaucoup d'affection à nos confrères. M. Siemienski, Visiteur, vient d'accepter une nouvelle fondation dans le Cordon d'Autriche. Cette fondation est faite par S. A. Mme Potocka, douairière. »

En 1782, la maison fut fermée avec les autres qui se trouvaient dans la Galicie. - *Mémoires, Pologne*, p. 449.

160. - EVORA (Portugal). 1779. - *Elborensis*.

Collège.

EVORA est une ville de la province d'Alemtejo en Portugal. Dans sa circulaire du 1er janvier 1780, M. Jacquier, supérieur général écrivait : « Mgr l'archevêque d'Evora a donné à nos confrères la maison qu'occupaient les Jésuites pour travailler à [631] la formation des jeunes ecclésiastiques, et la reine a promis de fournir les fonds nécessaires à leur subsistance.»

L'archevêque était alors le cardinal don Jean-Cosme de Cunha ; la reine mentionnée ici était dona Maria 1re. Il s'agissait du Collège dit de la Purification. Les Prêtres de la Mission y

entrèrent le 15 août 1779. - Voy. *La Congrégation de la Mission en Portugal*. Paris, 1906, p. 24.

Nous n'avons pas la liste des supérieurs de cette maison.

161. - NANCY. 1780. - *Nanceiensis*.
Séminaire.

NANCY, sur la rive gauche de la Meurthe, à 353 kilomètres à l'est de Paris, est actuellement le chef-lieu du département français de Meurthe-et-Moselle. Dès le douzième siècle, Nancy devint la capitale de la Lorraine. Louis XIII, puis Louis XIV la prirent en 1633 et, 1670 ; et à la mort de Stanislas, beau-père de Louis XV la Lorraine fut réunie à la France.

L'évêché de Nancy fut érigé en 1777, le premier évêque fut Mgr Appollinaire Louis de Latour-du-Pin.

M. Jacquier, Supérieur général, écrivait le 1er janvier 1780 :

« Pressés par les instances réitérées de Mgr de Nancy, nous venons d'accepter la direction de son séminaire, et l'obligation d'acquitter chaque année les douze missions fondées par feu Sa Majesté le roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar. Ces missions royales sont suivies d'aumônes considérables, et doivent se faire non-seulement dans le diocèse de Nancy, mais encore dans ceux de Metz et de Toul, où nous avons les mêmes fonctions. *Circul*., t. II, p. 129. ().

Une convention fut faite le 13 décembre 1779, entre Mgr l'évêque de Nancy et les Prêtres de la Congrégation de la Mission de Saint-Lazare pour la direction du séminaire de Nancy. Archives nationales ; original, S. 6708.

SUPERIEUR DE LA MAISON DE NANCY

René Noël de Kersalaun, 1780. Jean-Baptiste de Celers, octobre 1781.

162. - Goa (Inde). 1780. - *Goana*.
Collèges, Séminaires, Missions.

GOA, dans l'Inde, est une possession portugaise. C'est une île située dans la mer d'Oman à l'embouchure de la Mendova, qui la sépare de la terre ferme. [632]

Dans le supplément de la Vie de saint Vincent de Paul en portugais (1889), on lit : « En 1779, d'après l'ordre d'une lettre royale, les Prêtres de la Mission du Portugal durent envoyer deux des leurs, pour fonder un séminaire à Goa ; ces deux Missionnaires s'embarquèrent le 3 octobre. D'autres les suivirent. Ils n'étaient pas moins de quatorze en 1781, occupés à la direction des séminaires de Goa, Chorao et Rachol. »

M. Jacquier écrivait le 1er janvier 1783 : « Sa Majesté la reine de Portugal veut encore nous donner à Goa deux collèges, on est occupé à les réparer. » Et il ajoutait en 1785 : « Les lettres que nous avons reçues de Goa, nous apprennent que nos confrères ont trois établissements dans cette ville d'Asie, où ils exercent avec zèle toutes les fonctions de la Congrégation. Ils y enseignent la philosophie et la théologie dans les séminaires qu'ils dirigent; ils donnent des conférences aux ecclésiastiques de la ville, et ils font des missions dans les villages que renferme l'île dans laquelle la ville de Goa a été bâtie. » - *Circul. des Supérieurs généraux* ; t. II, p. 129, 146, 161, 164-

Nous n'avons pas la liste des Supérieurs de Goa.

163. - HEIDELBERG (Palatinat) 1781. - *Heidelbergensis*.

Le *Palatinat* du Rhin, pays de l'ancien empire d'Allemagne, avait pour capitale HEIDELBERG ; venaient ensuite, comme villes principales Manheim et Frankental. Heidelberg fut réunie au duché de Bade en 1802.

En 1780, le prince du Palatinat et de Bavière fit appel aux Prêtres de la Mission pour venir à Heidelberg et à Manheim y remplir les fonctions qu'exerçaient les Jésuites dans ses États.

M. Jacquier, Supérieur général, donne ces détails (*Circ*. du 1er janvier 1782) : « Et afin que nous ne puissions rien opposer à ces désirs, ce prince religieux a eu l'attention d'aplanir les difficultés qui se présentent naturellement à l'esprit sur des objets si importants. 1° Il ne demande pour le présent que trois prêtres, dont un sera supérieur et aura l'inspection sur le séminaire et les collèges d'Heidelberg et de Manheim ; 2° il veut que tous ceux qui ont des places dans le séminaire et dans les collèges les conservent toujours ; 3° il consent que nous érigions un séminaire à Heidelberg, pour recevoir de jeunes missionnaires allemands, et leur donner une éducation qui les rende propres à remplacer, quand il y aura des places vacantes, les directeurs et professeurs qui sont maintenant en exercice. Le traité fait avec [633] la Congrégation a été signée par son Altesse sérénissime le Prince électeur et Son Altesse sérénissime le prince des Deux-Ponts son héritier présomptif.

« Les trois prêtres demandés par ce prince se sont rendus au séminaire d'Heidelberg, et c'est M. Théolbad qui est supérieur. Nous ne devons pas vous laisser ignorer que M. l'abbé Maillot, conseiller intime du prince, a montré tout le zèle possible pour le succès de cet établissement ; ce qui lui donne les droits les plus inviolables sur notre reconnaissance.»

M. Jacquier disait cinq ans après (*Circ*. du 1er janvier 1787) : « Les lettres qui nous sont venues d'Heidelberg sont très satisfaisantes. M. le prélat Maillot nous a fait l'honneur de nous écrire qu'il avait interrogé sur ce qui nous concerne les personnes les plus distinguées par leur naissance, par leur rang et par leur savoir que toutes, sans excepter une seule, lui avaient répondu que nos confrères à Manheim et à Heidelberg s'acquittaient de leurs devoirs avec honneur et avec distinction. »

SUPERIEURS DE LA MAISON D'HEIDELBERG
Jean-Guillaume Théobald, 1781.

164. – MANHEIM (Palatinat). – 1781.
Collège.

Voy. Ci-dessus la mention faite à l'occasion de Heidelberg (p. 632). – A l'époque de la Révolution, M. Cayla, Supérieur général, se retira avec deux de ses assistants, MM. Brunet et Ferris à la maison de Manheim. Il en partit au mois de mai 1794. – Voy. *Annales de la Mission*, t. 73, p. 341.

165. – NEUSTADT (Palatinat). Vers 1781.

Nous ne connaissons pas au juste la date de fondation de cette maison. Elle n'est pas antérieure à celle d'Heidelberg. Dans une lettre de M. Fenaja datée du 4 janvier 1794, on lit : « De Manheim, M. le Supérieur général se rendra dans la petite maison que la Congrégation posséde à Neustadt, également dans le Palatinat, à peu de distance de Manheim. » - Voy. *Annales*, t. 73, p. 343. [634]

166. - CONSTANTINOPLE ET LE LEVANT. 1782. -
Constantinopolitana. - Collèges, Missions

Le 1er janvier 1799 dans sa lettre circulaire, M. Jacquier, Supérieur général, disait : « S. Exc. M. le comte de Saint-Priest, ambassadeur à Constantinople, m'a proposé, de la part du gouvernement, les missions du Levant, dont les Jésuites sont chargés. Ce sont les Jésuites eux-mêmes qui ont désiré de nous avoir pour successeurs. Suivant le projet, nous ne devons les remplacer qu'à mesure qu'ils mourront, ou que l'âge et les infirmités las mettront hors d'état de remplir leurs fonctions. Avant que de prendre une détermination fixe sur cet objet important, j'ai envoyé sur les lieux M. Viguier, qui était vicaire apostolique à Alger, pour examiner la nature des missions, afin que, sur le compte qu'il me rendra, je puisse prendre un parti avec sagesse. »

On lit dans *l'Histoire de la latinité à Constantinople*, par Belin (Paris, Picard, 1894), p. 429 :

« Après la suppression des Pères Jésuites, en 1773, M. de Saint-Priest, ambassadeur de France, avait demandé que les Lazaristes fussent appelés à les remplacer ; mais cette Congrégation déclara par l'organe de M. Viguier, préfet apostolique à Alger, qu'elle n'accepterait la cession de ces établissements, qu'autant qu'ils seraient placés sous la protection de la France et libres de toutes dettes. Or, les établissements des Jésuites dans le Levant étaient extrêmement obérés. Le gouvernement du roi, après maintes délibérations, consentit à amortir les dettes, et à protéger les Missionnaires. Un arrêt du roi en date du 23 décembre 1780, donna donc aux Lazaristes Saint-Benoît et les autres maisons des Jésuites supprimés. On s'adressa alors à Rome pour avoir l'approbation de la Propagande ; pour diverses raisons, cette approbation fut retardée jusqu'au 22 novembre 1782. M. Viguier, premier supérieur arriva enfin à Constantinople le 19 juillet 1783, Il fut aussitôt mis en possession par une ordonnance de M. de Saint-Priest. » - Voici les principaux documents : [635]

23 DECEMBRE 1780.- LETTRES PATENTES DE LOUIS XVI, ATTRIBUANT A LA CONGREGATION DE SAINT-LAZARE LES MISSIONS PRECEDEMMENT DESSERVIES PAR LES PERES JESUITES DANS LES ETATS DE LA DOMINATION OTTOMANE.

Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, au premier notre huissier ou sergent sur ce requis, salut.

Nous te mandons et commandons par ces présentes et signées de notre main, que l'arrêt cejourd'hui rendu en notre Conseil d'État. dont l'extrait est ci-attaché sous le contre-scel de notre Chancellerie tu aies à signifier à tous qu'il appartiendra et faire, pour l'entière exécution d'icelui, tous les exploits et autres actes de justice requis et nécessaires, sans demander autre permission : car tel est notre plaisir.

Donné à Versailles, le vingt-troisième jour du mois de décembre de l'an de grâce mil sept cent quatre-vingt, et de notre règne le septième.

Signé Louis. Par le Roy : LA CROIX CASTRIES.

Ces lettres patentes furent enregistrées par le Parlement d'Aix, le 16 Janvier 1781. - Voici l'arrêt du Conseil d'Etat qui était visé.

23 DECEMBRE 1780. – ARRET DU CONSEIL D'ETAT DU ROI, ATTRIBUANT AUX LAZARISTES LES MISSIONS PRECEDEMMENT DESSERVIES PAR LES JESUITES DANS LES ETATS DE LA DOMINATION OTTOMANE.

Le roi s'étant fait rendre compte en son conseil des instances de son ambassadeur à Constantinople pour le rétablissement des Missions ci-devant entretenues par la Société éteinte des Jésuites au Levant, dont la desserte a été continuée avec le consentement des deux puissances par les anciens Missionnaires qui, réduits à un très petit nombre, annoncent une extinction prochaine, et l'abandon des cures, des séminaires, des écoles publiques, instituées pour le salut, l'instruction de nos sujets, distribués dans différentes Échelles du Levant et pour entretenir 1'atttachement que les catholiques du pays ont voué dans tous les temps à la nation française, et considérant la nécessité de conserver une œuvre aussi importante à la religion, à la gloire de Sa Majesté, au commerce et à la navigation de ses sujets, ouï le rapport, le Roi étant en son conseil, a attribué et attribue aux Prêtres de la Congrégation de la Mission, dite de Saint-Lazare, lesdites Missions, [636]précédemment desservies par la Société et Compagnie éteinte des Jésuites dans les États de la Domination ottomane.

En conséquence, Sa Majesté a accordé et accorde à ladite Congrégation la possession et jouissance des biens alloués aux dites Missions par l'arrêt rendu ce jourd'hui en son conseil

sur les mémoires respectifs de son Ambassadeur de Constantinople et des Syndics de l'union des créanciers de la Société éteinte des Jésuites ; ordonne en outre Sa Majesté à son dit ambassadeur de faire mettre les nouveaux missionnaires en possession des maisons, églises, collèges, séminaires, presbytères et des biens appartenant aux dites Missions, sur les lieux pour la dite Congrégation avoir la jouissance de tout autant et si longtemps qu'elle demeurera chargée de la desserte des dites Missions.

Fait au Conseil d'État du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le 23 décembre 1780.

Signé à l'original : LA CROIX-CASTRIES.

La Congrégation de la Propagande donna, de son côté, le 22 novembre 1782, le décret suivant :

DECRETUM Sacræ Congregationis particularis de Propaganda Fide habita die 22 novembris 1782 :

Cum pro pietate sua ac in catholicam Religionem studio Christianissimus Galliarum Rex, Ludovicus XVI Ssimo Dno Nro Pio PP. VI exponi fecerit optare se, ut in Missionibus Orientis in Turcorum dominiis existentibus, quas primum Patres exstinctæ Societatis Jesu, Galliæ nationis, administrabant, subrogentur Sacerdotes Congregationis Missionis, Sanctitas Sua, auditis quibusdam Emis Dnis Cardinalibus Sacræ Congregationis de Propaganda Fide,- plurimum commendans ejusdem Christianissimi Regis fidem ac religionem, ejusque piis optatis obscundare volens, Presbyteros prædictæ Congregationis Missionis a Superiore Generali designandos in locum prædictorum Patrum exstinctæ Societatis Jesu in Missionibus Orientis sub Turcorum dominiis existentibus, et per eosdem Patres Galliæ, nationis administratis subrogavit ac deputavit cum omniblis facultatibus, juribus ac privilegiis eorum singulis respective concedendis, quæ Missionariis a S. Cong. de Propaganda Fide concedi consueverunt sub dependentia Episcoporum, vel Vicariorum apostolicorum, ubi Episcopi non adsunt, salvis tamen privilegiis ac exemptionibus iisdem Præbyteris ac Congregationi ab Apostolica Sede concessis juxta modum, forman ac tenorem tam pro designatione locorum in quibus iidem Sacer- [637] dotes Cong. Missionis deputandi erunt (la copie porte *Missionarii*) tam pro bonis ac reditibus iisdem jam assignatis vel in posterum assignandis a pia liberalitate fidelium Orientalium, tam demum pro muniis quæ ad pias fundationes ab iisdem obeundis ac regulis in carumdem Missionum exercitio observandis a Sanctitate Sua cum consensu Regis Christianissimi in posterum præscribendum. De iis vero omnibus quæ ad bona ac reditus a Christianissimorum Regum munificentia aut Gallorum subditorurn liberalitate iisdem Missionibus jam collata, vel in posterum conferenda spectant, Christianissimus Rex, pro summo quo fertur in fidei catholicæ propagatiotiem zelo ac studio, in earumdem Missionum commodum atque utilitatem ipse solus disponet.

Datum Romæ ex ædibus S. Cong., die et anno quibus supra.

Signé à l'original : L. Card. ANTONELLUS, præfectus.

Et plus bas : Stephanus BORGIA, secretarius.

Enregistré et annexé au registre des bulles de la Cour du Parlement de Provence séant à Aix et ensuite de l'arrêt par elle rendu le 30 *janvier* 1783.

Le 21 décembre 1782, le roi Louis XVI delivra des lettres patentes pour l'exécution du Bref de du 22 novembre 1782, et le 30 janvier 1783 ces lettres patentes furent enregistrées au Parlement d'Aix.

Une ordonnance royale du 5 janvier 1783 réglait plusieurs points d'administration et statuait en particulier ceci :

« Art. 3. - Lesdits Prêtres de la Mission feront leurs premier établissements à Constantinople, Alep, Salonique, Naxie et Santorin ; ils apporteront spécialement leurs soins à l'instruction des jeunes chrétiens et à la formation des ecclésiastiques.

« Art. 4. - Ils feront un établissement à Smyrne dès que la Congrégation sera en état de rétablir l'église et les maisons incendiées, etc. »

CONSTANTINOPLE, d'abord *Byzance*, et appelée par les Turcs *Istamboul* ou *Stamboul*, est la capitale de la Turquie d'Europe et de tout l'empire ottoman, sur le détroit de Constantinople. Son vaste port est formé par un golfe appelé la *Corne-d'Or* et l'un des plus magnifiques du globe.

La ville a trois grands faubourgs : *Galata*, qui est le quar- [638] tier des négociants ; *Pera*, qui est le quartier des Européens et *Kassem-Pacha*.

C'est à la maison Saint-Benoit, de Galata, qu'étaient fixés les Jésuites ; c'est là que les Missionnaires lazaristes leur succédèrent.

SUPÉRIEURS DE LA MAISON SAINT-BENOIT A CONSTANTINOPLE

Pierre-Alphonse Viguier, 19 juillet 1783.

Antoine Renard,16 fructidor an V (2 septembre 1797).

167- - PEKIN (CHINE), 1783. - *Pekinensis*. Missions.

Le roi de France Louis XVI se préoccupait, après la suppression des Jésuites, de subvenir à la mission de Pékin. M. Jacquier, Supérieur général, refusa jusqu'à trois fois les offres que le gouvernement français lui fit à ce sujet. Les instances furent telles qu'il dut, à la fin, donner son consentement à l'envoi de quelques missionnaires en Chine.

La Congrégation de la Propagande, par le décret suivant, daté du 7 décembre 1783, substitua la Congrégation de la Mission à la Compagnie de Jésus dans les missions de Chine :

Cum pro pietate sua, ac in Catholicam Religionem studio Christianissimus Gallorum Rex, Ludovicus XVI, sanctissimo Domino nostro Pio PP. VI exponi fecerit, optare se, ut in Missionibus in Sinarum Imperio existentibus, quas pridem Patres extinctæ Societatis Jesu Galliæ Nationis administrabant, subrogentur Sacerdotes Congregationis Missionis, Sanctitas Sua, auditis quibusdam Eminentissimis DD. Cardinalibus Sacræ Congregationis de Propaganda Fide, plurimum commendans ejusdem Christianissimi Regis Fidem ac Religionem, ejusque piis optatis obsecundare volens, Presbyteros prædictos Congregationis Missionis a Superiore Generali designandos et per eamdem Sacram Congregationem approbandos, in locum prædictorum Patrum extinctæ Societatis Jesu in missionibus Sinensibus, et per eosdem Patres Galliæ Nationis administratis, subrogavit, ac deputavit cum omnibus facultatibus, juribus ac privilegiis eorum singulis respective coricedendis, quæ Missionariis a Sacra Congregatione de Propaganda Fide concedi consueverunt, sub dependentia Episcoporum vel Vicariorum Apostolicorum ibi Episcopi non adsunt, salvis tamen privilegiis ac exemptionibus [639] iisdem Presbyteris ac Congregationi a b Apostolica Sede concessis juxta modum, forma mac tenorem, tum pro designatione locorum, in quibus iidem Sacerdotes Congregationis Missionis deputandi erunt, tum pro bonis ac redditibus iisdem assignatis, vel in posterum assignandis a pia liberalitate fidelium Sinensium, tum demum pro muniis quoad pias fundationes ab iisdem obeundis, ac regulis in earurn Missionum exercitio observandis a Sanctitate Sua cum consensu Regis Christianissimi in posterum præscribendum. De iis vero omnibus quæ ad bona ac redditus a Christianissimorum Regum munificentia aut Gallorum subditorum liberalitate iisdem Missionibus jam collata vel in posterum conferenda spectant, Christianissimus Rex pro summo quo fertur in fidei catholicæ propagationem zelo, ac studio in earumdem Missionum commodum atque utilitatem ipse solus disponet.

Datum Romæ ex ædibus dictæ Sacræ Congregationis, die septima decembris 1783.

L. Cardinalis ANTONELLUS.

Stephanus BORGIA,
Secretarius.

Louis XVI donna, à son tour, de Versailles, le 24 janvier 1784, des lettres patentes, en vertu desquelles le Parlement devait enregistrer le décret de la Propagande. Elles étaient ainsi conçues :

« Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes Lettres verront, salut.

« Nous étant fait représenter le décret de la Propagande du sept décembre dernier, par lequel les Prêtres de la Congrégation de la Mission sont subrogés à la société éteinte des Jésuites pour la desserte des missions françaises de la Chine, qui avaient été confiées à ladite société ; nous avons, de l'avis de notre Conseil, de notre certaine science, pleine puissance et autorité royale, ordonné et ordonnons par ces présentes signées de notre main : que ledit décret de la Propagande du sept décembre mil sept cent quatre vingt-trois, ci attaché sous le contre-scel de notre Chancellerie, sera exécuté suivant sa forme et sa teneur, en ce qui ne sera pas contraire aux libertés de l'Église gallicane.

« Si, donnons en mandement à nos aimés et féaux conseillers, les gens tenant notre cour de Parlement à Paris, que ces pré- [640] sentes, ensemble ledit Décret, ils aient à faire registrer pour avoir leur pleine et entière exécution, sous la réserve portée en ces présentes. Car tel est notre plaisir. En témoin de quoi, nous avons fait mettre notre scel à ces dites présentes.

« Donné à Versailles, le vingt-cinquième jour du mois de janvier, l'an de grâce mil sept cent quatre-vingt-quatre, et de notre règne le dixième.

« *Signé*: Louis

« Par le Roy : le ministre,

« Maréchal de CASTRIES. »

Les Prêtres de la Mission envoyés à Pékin avaient pour supérieur M. Nicolas-Joseph Raux. Ils arrivèrent à Pékin le 29 avril 1785.

Mgr Alexandre de Gouvéa, franciscain portugais, publia, le 8 mai 1785, le décret pontifical avec l'ordonnance royale, et, le même jour, M. Raux fut reconnu par tous comme supérieur de la mission, dont il prit possession en s'établissant au Pé-tang. Tous les anciens jésuites de la mission française signèrent avec l'évêque de Pékin l'acte suivant de publication :

« D. F. Alexandre de Gouvéa, de la famille du tiers-ordre de Saint-François, par la grâce de Dieu et du Siège apostolique évêque de Péking, conseiller de la très fidèle reine des Portugais, etc.

« A tous ceux à qui il appartient, faisons connaître et certifions que, aujourd'hui, dimanche de l'octave de l'Ascension, 8° jour du mois de mai de l'année 1785, devant nous et en présence des missionnaires de l'Église du Pé-tang, convoqués par notre ordre dans notre église cathédrale, ont été lus et publiés : le décret de la Sacrée Congrégation de la Propagande, en date du 7 décembre 1783, par lequel les prêtres de la Congrégation de la Mission sont subrogés et substitués à la place des Pères français de la Société éteinte des Jésuites, pour les missions de la Chine que lesdits Pères français administraient ; le brevet du roi très chrétien des Français sur cette matière, donné à Versailles, le 25 janvier 1784 ; le décret de la susdite Congrégation de la Propagande, du 17 décembre 1783, par lequel M. Nicolas-Joseph Raux, prêtre de la Congrégation de la Mission, est approuvé comme supérieur des susdites missions de la Chine. Ces divers décrets ont été acceptés par tous selon leur forme et teneur.

« En foi de quoi nous avons donné ces lettres testimoniales, [641] signées de notre main, ainsi que de celle de notre secrétaire et de tous ces missionnaires susdits et munies de notre sceau.

« A Pékin, au palais épiscopal, les jour et an que dessus.

« *Signé* : F. ALEXANDRE, *évêque de Péking* ; J. Marie AMYOT ; J. Mathieu VENTAVON ; François BOURGEOIS ; Louis de POIROT, *missionnaire apostolique* ; Joseph PANZI ; RODRIGUE DE LA MERE DE DIEU, *secrétaire*. »

(Voy. Pékin, par Mgr Favier, Paris, Desclée 1900. In-4, p. 194.)

PÉKIN ou Pe-King (c'est-à-dire la *Cour du Nord*),ou King-sse (c'est-à-dire la capitale), est la capitale de l'empire chinois, dans la province de Pé-tchi-li, ou Tché-ly. Cette ville est dans une vaste plaine entre le Peï-lio et le Ouen-ho. Elle a un million et demi ou deux millions d'habitants. 0n y distingue deux vastes parties : la ville tartare et la ville chinoise, le tout est environé d'une haute muraille.

C'est dans la ville tartare que se trouve, au centre, la ville impériale, et, sur l'un des côtés de la ville impériale, se trouvait l'église du Pé-tang, (dont il vient d'être parlé plus haut.

SUPERIEURS DE LA MISSION DE PEKIN

Nicolas-Joseph Raux, 1785.
Jean-Joseph Ghislain, 1801.

168. - SALONIQUE (MACÉDOINE). 1783. – *Thessalonicensis*.
Paroisse, Mission.

SALONIQUE, l'ancienne Thessalonique qui fut la capitale de la seconde Macédoine est aujourd'hui, après Constantinople, la ville la plus importante de la Turquie.

Les Jésuites y furent remplacés pas les Prêtres de la Mission en vertu du décret de la Propagande du 22 novembre 1782.

Voyez *Constantinople*, ci-dessus, page 637.

SUPERIEURS DE LA MISSION DE SALONIQUE

Jean-Baptiste Damade, 1783.
François Carapelli, 1789.
Q. Théophile Picquot, 1786 .

169. - SÀNTORIN (ILE DE). 1783. - *Sanctoriensis*.
Missions, Ecoles.

SANTORIN, l'ancienne *Thera*, est une île du groupe des Cyclades [642] dans l'Archipel, qui fut conquise par les Turcs en 1537 et qui, depuis 1822, appartient à la Grèce. Théra ou Thira, la ville principale, est le siège d'un évêché. Les Prêtres de la Mission succédèrent aux jésuites en 1783.

SUPERIEUR DE LA MISSION DE SANTORIN

Camille Colsi, 1783-1822.

170. - ALEP. 1783. - *Aleppensis*.
Missions.

ALEP ou Halel est l'ancienne *Beræa* de Syrie, à 310 kilomètres au nord-est de Damas. C'était avant le tremblement de terre de 1882, la troisième ville de l'empire ottoman pour la grandeur et l'importance.

Les Jésuites y avaient une mission avant la suppression de leur Compagnie.

SUPÉRIEURS DE LA MISSION D'ALEP

M. Merle, Prêtre de la Mission, arrivé à Alep le 16 décembre 1783, fut le premier supérieur. C'est à lui que le R. P. Simiot, jésuite, consigna la maison à son arrivée. M. Merle mourut le 21 juin 1786 de la peste contractée au service des pestiférés.

M. Joseph Barberis, arrivé le 17 novembre 1786.
M - Nicolas Gaudez, arrivé en août 1792.
M.Dellard, arrivé en mars 1789. 1

171. - POSEN (POLOGNE PRUSSIENNE). 1783. - *Posnaniensis*.

POSEN ville de la Prusse, jadis capitale de la Grande Pologne, puis du grand duché de Posen, est aujourd'hui chef-lieu de la province du même nom à 240 kilomètres à l'est de Berlin.

Après le premier partage de la Pologne, le diocèse de Posen se trouva divisé en deux parties placées sous différentes dominations : Varsovie sous la domination russe et Posen sous la domination prussienne. Les relations étant de plus en plus difficiles entre les deux pays, il devenait presque impossible de faire élever les jeunes ecclésiastique de la partie prussienne dans le séminaire de Sainte-Croix de Varsovie qui était le séminaire diocésain. C'est pourquoi l'évêque de Posen, Mgr Czartoryski, érigea un nouveau séminaire dans sa ville épiscopale, et y fit [643] venir des Prêtres de la Mission de Varsovie. Ils y entrèrent en 1783. Il y avait trois prêtres pour la direction de ce séminaire.

En 1836, le gouvernement prussien ayant supprimé la Congrégation, les Missionnaires de Posen durent partir – *Mémoires ; Pologne*.

SUPERIEURS DE LA MISSION DE POSEN

Mathias Krzywanski, 1795. Simon Smulskit, 1808

172. - ZYTOMIR (VOLHYNIE) 1783. - Zytomiriensis.
Séminaire.

ZYTOMIR ou Jitomir. ville de Russie.d'Europe, est le chef-lieu de la province de Volhynie, à 1050 kilomètres au sud de Saint-Pétersbourg. C'est un évêché qu'on désigne aussi sous le nom des autres villes Lutsk (*Luceoriensis*) et Kamienieck (*Cameneciensis*). C'est en 1778 que Zytomir fut annexé à la Russie.

Dans sa circulaire du 1er janvier 1757, M. Debras annonçait à la Compagnie que l'on demandait des Missionnaires pour le diocèse de Kiow. Nous n'avons aucun autre document qui nous fasse connaître que cet établissement ait jamais été fait. Mais Zytomir, ville de Volhynie, qui appartenait à ce diocèse autrefois et qui devint ensuite siège épiscopal, posséda un séminaire dirigé par des prêtres de la Congrégation depuis 1783. Ce séminaire fut sous leur direction jusqu'en 1842, époque de leur dispersion. Il y avait trois Missionnaires employés au séminaire ; un quatrième était aumônier de l'hôpital dirigé par les Filles de la Charité, - *Mémoires, Pologne*, p. 650.

SUPIERIEURS DE LA MAISON DE ZYTOMIR

Jean Jawszewicz, 1795. Casimir Mieczkowski, 1808.

173. - NAXIE. 1784- - Naxiensis.
Mission, Séminaire.

NAXOS ou *Naxia*, île de l'Archipel (Cyclades) compte vingt-deux mille habitants répartis dans une trentaine de villages et a pour capitale *Naxie*, ville aujourd'hui (1908) d'environ deux mille habitants. Naxos prit part, en 1821, à la guerre de l'Indépendance et fait, depuis lors, partie du royaume de Grèce. C'est un archevêché. [644]

Au commencement du dix-septième siècle l'archevêque de Naxie fonda une œuvre pour l'éducation de la jeunesse ; il y avait une église, une maison dans la ville, quelques biens dans la campagne. Il la confia aux Jésuites. En 1784, les Lazaristes leur succédèrent.

M. Jacquier écrivait le 1er janvier 1875 : « Des personnes très respectables et d'une grande piété nous ont fourni des moyens pour ériger un séminaire à Naxie. On y forme de jeunes élèves pour l'état ecclésiastique.

« C'est M. Dejean qui en a la conduite. » - *Circ*. II, 166.

174. - ANTOURA (SYRIE). 1784- - *Anturensis*.

Collège.

ANTOURA veut dire en syriaque source de la montagne (*Ain*, source, *Toura*, montagne). C'est un village du mont Liban dans le district du Kesrouan. Il est, à une heure de la mer, et à 20 kilomètres au nord-est de Beyrouth. Les Jésuites avant leur suppression y avaient un collège.

SUPERIEURS DE LA MISSION D'ANTOURA

C'est M. Cordier, Prêtre de la Mission, qui prit la conduite de la maison d'Antoura, comme premier supérieur ; il était accompagné de deux de ses confrères.

Le second supérieur fut M. Louis Gandolfi.

175. - DAMAS. 1784 ? - *Damascena*.
Écoles, mission.

DAMAS, ville de la Turquie d'Asie, est la capitale de la Syrie. Nous n'avons trouvé nulle part de renseignement sur les débuts de la maison des Lazaristes à Damas, et ce n'est que par conjecture et approximativement que nous avons indiqué ci-dessus la date de 1784. Voici quelques indications d'une lettre de M. Poussou, Prêtre de la Mission, datée de 1831. Après avoir parlé du bien fait à Damas par les écoles des missionnaires, il écrit : « Voilà ce qu'était la mission de Damas en 1805, époque de la mort de notre confrère, M. Virot, qui y travaillait depuis quelques années avec succès et grande édification. Mais, à cette époque, M. Gandolfi, son collaborateur, ayant été nommé délégué du Saint-Siège au Mont-Liban, notre maison de Damas ne pouvant plus recevoir de missionnaires de la France à cause des [645] événements de la Révolution, fut fermée avec son école.» Elle ne fut rouverte qu'en 1827. - *Annales de la Mission*, t. I, p. 82.

176. - TRIP0LI (Syrie). 1784. - *Tripolitana*.
Missions.

TRIPOLI de Syrie (en turc *Tarabolos*) est une ville maritime à 65 kilomètres au nord de Beyrouth (Turquie d'Asie). Il y a aujourd'hui dans cette ville un archevêque du rite maronite et un évêque du rite grec melchite.

Cette mission est une de celles où les Lazaristes succédèrent aux Jésuites après la suppression de la Compagnie de Jésus.

Nous n'avons pas la liste des supérieurs.

177- MACAO. (Chine). 1784. - *Macaonensis*.
Séminaire.

MACA0, Ville et colonie portugaise de la Chine, sur la côte méridionale, dans la province de Kouang-tong, est à 100 kilomètres au sud-est de Canton. Le territoire de Macao n'a guère que 13 kilomètres carrés de superficie ; il embrasse toute la petite presqu'île sur laquelle la ville est construite. La ville autour de laquelle s'étendent des collines est des plus pittoresques.

Le 1er janvier 1786, la circulaire adressée par le Supérieur général à la Congrégation renfermait ces indications :

« Nous vous avons déjà marqué que la reine de Portugal avait consenti que Mgr l'évêque de Pékin érigeât un séminaire à Macao pour y élever de jeunes Chinois, et les former à l'état ecclésiastique. Ce prélat, muni des pouvoirs de la reine, se rendit à Goa. Il conféra sur ce nouvel établissement avec nos confrères qui sont dans cette ville ; et, voyant le bel ordre qui régnait dans les séminaires qui sont sous leur conduite, il engagea M. Correa, portugais, et M.

Villa, italien, de venir le joindre à Macao pour diriger celui qu'il allait y établir. Sa Grandeur partit ensuite, et arriva très heureusement. Il n'en fut pas de même de nos confrères. Après avoir mis ordre à leurs affaires, ils s'embarquèrent au mois de mai 1784.

« C'est seulement le 28 juillet, ajoute M. Jacquier que nos missionnaires arrivèrent à Macao: ils y furent reçus par Mgr l'évêque de Pékin avec toutes sortes de démonstrations d'affection et de joie. Ce prélat a choisi le collège de Saint-Joseph que les jésuites occupaient avant leur destruction. C'est [646] une maison très belle et très commode pour un séminaire. Il en fit faire les réparations, la fit fournir de tout, et donna un règlement, selon lequel on doit y enseigner la grammaire en langue latine et chinoise, la rhétorique, la philosophie, la théologie dogmatique et morale et les mathématiques. S. M. la reine de Portugal, qui se prête avec plaisir à tout ce qui peut procurer la propagation de la foi, a donné ses ordres pour faire payer de son trésor les dépenses qui ont été faites et celles qui seront à faire pour les réparations de la maison, la nourriture et l'entretien de cinq missionnaires et des élèves. Le 1er octobre 1784, M. Correa, qui est supérieur, fit l'ouverture du séminaire par un discours latin, qu'il prononça en présence de Mgr l'évêque et du noble sénat de la ville, dont ils témoignèrent une grande satisfaction. A la date des lettres qui nous ont été écrites, il y avait déjà huit élèves au séminaire. »

SUPERIEURS DU SEMINAIRE DE MACAO
EMMANUEL CORREA, 1784.

178. MOHILEW (LITHUANIE). 1784.
Séminaire.

Mohilew, sur la rive droite du Dnieper, à 660 kilomètres de Saint-Pétersbourg, fut réunie en 1772 à la Russie.

Cette ville, chef-lieu d'un gouvernement de l'empire russe, est, depuis 1783, la résidence de l'archevêque latin, métropolitain de tous les catholiques de ce rite dans toute l'étendue de l'empire russe. Catherine II avait fait nommer à ce siège un homme favorable à ses desseins, Stanislas Siostrzenecwicz, que son ambition à exercer une juridiction absolue sur toutes les églises catholiques des deux rites en Russie, disposa, pour arriver à ses fins, à céder à toutes les exigences de l'impératrice. Dans son long épiscopat, de 1783 à 1826, on peut comprendre que d'abus durent s'introduire pour préparer les malheurs de la religion dans ce pays. Dieu permit cependant que cet évêque eût la pensée de demander des Missionnaires pour organiser un séminaire. Cet établissement, fait en 1784, était dirigé par trois prêtres de la Congrégation.

Ce séminaire fut fermé par ordre de l'empereur Nicolas, en 1839. –*Mémoires ; Pologne*. [647]

SUPÉRIEURS DE LA MAISON DE MOHILEW

Michel Kraynicki, 1784.
Casimir Mieczkoswki, 1789.
Mathias Mozdzieniowski, 1794-
Augustin Zahorski, 1808.
Mathias Narkiewicz, 1819.
Gabriel Lewkowicz, 1834.
Vincent Brazewicz, 1836.

179. - OSWIEI (RUSSIE BLANCHE 1786.

A Oswiei, dans la Russie blanche, fut fait un établissement, en 1786, à l'époque ou M. Siemienski était Visiteur à Varsovie.

Oswiei. ou *Osveï* ou *Osveia* est une petite ville du gouvernement de Witebsk, dans le district et à 29 kilomètres au nord-est de Drissa. Cette ville passa à la Russie dans le partage de la Pologne de 1772.

A Oswiei, les Missionnaires étaient chargés de la cure et devaient donner des misions ; plus tard en 1799, ils furent aussi chargés d'une annexe nommée Zamosz. La maison était petite, mais l'église assez vaste et en proportion avec la population de la paroisse. Il y avait

une école paroissiale avec deux classes faites par les Missionnaireses. Il y avait ordinairement cinq prêtres et un clerc dans cette maison. Deux prêtres résidaient dans l'annexe de Zamosz.

Cette maison fut détruite comme les autres, en 1842. - *Mémoires ; Pologne*.

SUPERIEURS DELA MAISON D'OSWIEI

Théodore Lusacki, 1794
Blaise Pabinowicz, 1808.
Joseph Yaronski, 1819.
Simon GIowacki, 1828.
Martin Taborowski, 1836.
Gabriel Lewkowicz, 1839.

180. - ILLUKSZTA (COURLANDE, RUSSIE). 1787.
Paroisse.

La maison d'ILLUKSZTA, ou Illuxt était située dans le district de Selzburg, du gouvernement de Mitawa ou Mitau à 180 kilomètres au sud-est de Mitau, en Courlande. Elle se composait de deux ailes de bâtiment disposées à angle droit, dont une communiquait avec l'église. Cette église était spacieuse et commode ; elle était en forme de croix et avait deux tours. Elle avait été bâtie autrefois pour les Jésuites.

« Après la suppression de ces derniers, en 1773, les fondateurs appelèrent les Missionnaires pour les remplacer, en 1787. [648] Ces fondateurs étaient les comtes Wiszling Zyberg ; un des principaux bienfaiteurs fut M. Mathieu Bartuzal, Missionnaire. Neuf prêtres devaient résider dans cette maison et donner, sans aucune rétribution, tous les services spirituels à la population de la paroisse, qui comptait plus de sept mille âmes. Deux fois par semaine, on devait faire l'office à l'église de l'annexe. Il y avait obligation d'entretenir une école publique avec le nombre maîtres nécessaires pour six classes, et quatorze chantres pour l'église.

Une grande maison, non loin de l'église, avait été bâtie par les fondateurs pour un hôpital de pauvres ; il y avait à cet effet une rente de 144 roubles.Quant à l'école avec ses six classes, elle était du ressort immédiat de l'Université de Vilna ; il y avait six professeurs prêtres ou clercs et quatre-vingts élèves ; elle fut fermée en 1832, lorsque l'on enleva aux ecclésiastiques toutes leurs maisons d'éducation.

Les Missionnaires fournissaient aussi deux prêtres à deux autres églises : 1° à Bebra, paroisse située à 3 milles d'Illukszta ; 2° deux autres prêtres à Dweta, paroisse située à 10 verstes d'Illukszta.

Dans ce même district de Selzburg, du gouvernement de Mitawa, se trouve également la petite ville de Subocz à 8 lieues d'Illukszta ; la paroisse, composée de deux mille deux cents âmes était administrée par les Missionnaires.

La maison d'Illukszta et ses dépendances fut enlevée à la Congrégation par suite de l'ukase du 10 décembre 1842. *Mémoires, Pologne*, p. 656.

SUPERIEURS DE LA MAISON D'ILLUKSZTA

Mathieu Bartuzal, 1794.
Michel Sezlicki, 1808.
Stanislas Chslmouski, 1819
Pierre Dowgwlowicz, 1828.
Michel Kolossowski, 1831.

181. - SMYRNE (TURQUIE D'ASIE). 1787. - *Smyrnensis*.
Missions.

SMYRNE, en turc *Ismir* est une ville maritime de la Turquie d'Asie (Anatolie), chef-lieu aujourd'hui du vilayet de Smyrne ou d'Aïdin, au fond d'un golfe de l'Archipel à 325 kilomètres au sud-ouest de Constantinople. Très célèbre dans l'antiquité païenne et chrétienne, Smyrne est, depuis 1424, au pouvoir des Turcs. Évêché, et depuis 1818 archevêché. [649]

La mission de Smyrne fut acceptée comme les autres du Levant par la Congrégation des Lazaristes en 1782 ; elle ne fut cependant occupée par eux que le 14 avril 1787.

SUPERIEURS DE LA MAISON DE SMYRNE

François Fournier, 1787.
Antoine Carapelli, 1788.
Claude-François Favier, 1790.
Guibert, 1790.
Picquot, décembre 1790.
De 1791 à 1794, *vacat*.
Antoine Renard, 1795.
Pierre Davier, 1802.

182. - VOGHERA (ITALIE). 1787.
Paroisse.

VOGHERA (*Vicus Iriae*) est une ville de l'Italie septentrionale (Pavie, Lombardie) sur la rive gauche de la Staffora, à 52 kilomètres au sud-ouest de Milan.

Les Cisterciens occupaient le couvent de l'abbaye dit de Saint-Ambroise, dans la partie nord de Voghera, lorsque, en prévision de guerre imminente, le roi roi de Sardaigne demanda et obtint du Saint-Siège la faculté de confisquer au frofit des finances les biens de divers Ordres contemplatifs. Pour le couvent de Saint-Ambroise le Saint-Siège accorda la faculté demandée, mais y mit la condition qu'il serait vendu aux Missionnaires de Saint-Vincent-de Paul pour s'y établir et y travailler au bien spirituel de la population. De fait, les Missionniaires de la province de Lombardie achetèrent ce couvent et s'y établirent. L'établissement fut supprimé en 1802. - *La Congr. della Missione in Italia*, page 377.

SUPERIEURS DE LA MAISON DE VOGHERA

César Fantinelli, 1787.
Louis Ghiglia, 1788.
Michel Laugeri, 1789.
Philippe Rabagliati, 1797.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DU QUATRIÈME VOLUME
DE LA PREMIÈRE SERIE DES NOTICES
(1697-1787)

I. — NOTICES DES MISSIONNAIRES

	Pages
Abot (René), prêtre. Ile Bourbon, 1730	158
Agostini Cenci (Tibère), prêtre. Naples, 1694	20
Anselme (Jean-Baptiste), prêtre. Rome, 1714	129
Appiani (Louis-Antoine), prêtre. Macao, 1732	173
Arieti (Jean-Dominique), prêtre. Ile Maurice, 1748	520
Aumont (Jean), prêtre. Bayeux, 1755	452
Batault (Jean), prêtre. Alger, 1735	178
Baudoin (Gabriel-Pierre), prêtre. Varsovie Enfant-Jésus, 1768	546
Besnard (Benoît), prêtre. Béziers, 1739	234
Bessière (Gabriel), prêtre. Paris, 1708	49
Bigos (Joseph), prêtre. Amiens, 1737	224
Bocca (Nicolas), prêtre. Rome, SS. Jean et Paul, 1743	346
Bœdeker (Bernard), prêtre. Gnesen, 1753	447
Bonnet (Jean), Supérieur général. Paris, 1735	75
Bossu (Arnoult), vicaire apostolique. Alger, Paris, 1774,	565
Bouilly (Pierre), prêtre, Valfleury, 1756	458
Brocquevielle (Honoré-Nicolas), prêtre. Versailles Notre-Dame, 1786	611
Brossier (Jean-Baptiste), prêtre Chartre, grand séminaire, 1741	271
Busca (Jean-Pierre), prêtre. Crémone, 1743	360
Buzani (Joseph), Prêtre. Pérouse, 1765	527
Calmet (François), prêtre. Villefranche, 1758	466
Castroinediani (Jean-Baptiste), prêtre. Reggio d'Émilie, 1755	450
Chalamel (Jean), prêtre. Paris, Saint-Lazare, 1778	604
Chauveau (Alexandre), coadjuteur. Angoulême, 1742	293
Chollier (Pierre), coadjuteur. Paris, 1713	128
Coppier (Pierre), prêtre. Tours, grand séminaire, 1744	372
Couty (Jean), Supérieur général. Paris, 1746	207
Cuttica (Vincent), Prêtre. Naples, 1742	311
Davelu (Jacques), prêtre. Paris, Saint-Lazare, 1786	613
De Betté (Phil.-Emm.), coadjuteur, Barcelone, 1742	284
Decheppy (Fr.), prêtre. Notre-Dame de l'Epine, 1742	325
De la Salle (Claude), prêtre. (Voy. t. II, p. 463)	
Delaune (Jean-Baptiste), coadjuteur. Paris, 1740	245
De la Ville (Ant.), prêtre. Le Mans, 1791	229
Delorme (Lactus), coadjuteur. Varsovie, 1702	26
Delsaux (Pierre), prêtre. Toul, 1742	301
De Negri (Et.), prêtre. Gênes, 1741	277
Derupé (Raymond), prêtre. Bordeaux, 1743	292
Didier (Jean-Baptiste), prêtre. Saint-Cyr, 1737	227
Dubourdieu (Jean), prêtre. Paris, 1691	21
Duchesne (Lambert), vicaire apostolique. Alger, 1736	216
Dupuich (François), prêtre. Richelieu, 1695	16
Durand (Antoine), prêtre. Paris, 1703. (V. t. II, p. 389)	38
Fabri (Antoine), prêtre. Varsovie, 1723	149

Farjat (Jean-Baptiste), prêtre. Béziers, Lyon, 1741 278
Faroux (Pierre), vicaire apostolique. Alger, 1740 257
Faure (Maurice), prêtre. Paris, 1720 146
Feger (Jacques), coadjuteur. Ile Maurice, 1739 244
Ferrari (Polycarpe), prêtre. Casale, 1744 363
Filippi (François), prêtre. Florence, 1751 437
Fohanno (Joseph), prêtre. Dijon, 1744 363
Fournier (François), prêtre. Saint-Cyr, 1743 357
Fresnay (Jean), coadjuteur. Paris. Londres, 1742 294
Germano (Jean-Baptiste), prêtre. Oria, 1656 457
Giannini (Thomas), prêtre. Rome, 1739 239
Gloczewski (Jacques), prêtre. Vladislavie, 1761 171
Godard (Jean-Baptiste), prêtre. Sens, 1742 298
Godquin (Paul), prêtre. Varsovie, 1712 117
Groiselle (Théodore), prêtre. Alger, 1765 529
Gros (Ainé), prêtre. Paris, Saint-Lazare, 1742 261
Hesnard (Abraham), prêtre. Fontenay-le-Comte, 1744 367
Holleville (Antoine), prêtre. Paris, Saint-Lazare, 1787 617
Hourdel (François), prêtre. Versailles, Notre-Dame, 1742 297
Igou (Gabriel), prêtre. Ile Maurice, 1764 520
Jacquier (Antoine), prêtre. Supérieur général. Paris, 1787 511
Joffreu (Joseph), prêtre. Lisbonne, 1743 343
Jouvenon (Charles), prêtre. Rochefort, 1741 268
Kochanowski (Casimir), prêtre. Gremislie, 1744 366
La Salle (Claude de), prêtre. Paris, 1705. (Voy. t. II, p. 389).
Laurence (Yves), prêtre. Alger, 1705 38
Leroy (Philippe-Joseph), prêtre. Cambrai, 1780 605
Lostalot (Jean), clerc. Paris, 1693 24
Macé (Charles), prêtre. La Rochelle, 1768 541
Malric (Nicolas), prêtre. Fontgombault, 1744 375
Mancamp (Jean-Joseph), prêtre. Paris, Invalides, 1736 210
Mance (Jean-Baptiste), coadjuteur. Paris, Saint-Lazare, 1742 306
Marc (Fr.-Laurent), prêtre. Notre-Dame de la Délivrance, 1742 276
Marsolat (Léonard), prêtre. Arras. 1718 149
Matyaskiewicz (Christophe), prêtre. Léopol, 1787 615
Melwenski (Jean), prêtre. l,éopol, 1773 563
Metreau (Christophe), prêtre. Saintes, 1743 354
Michel (Ch.-Francois), prêtre. Bordeaux, 1730 172
Monteils (Augustin), prêtre. Varsovie, 1707 46
Mourguel (Claude), prêtre. Paris, 1728 157
Mullener (Jean), évêque. Chine, 1742 328
Nobré, prêtre. Lisbonne, 1757 463
Pedrini (Antoine), prêtre. Chine, 1746 376
Perkowki (Simon), prêtre. Culm, 1763 519
Perriquet (Edme), prêtre. Paris, 1755 454
Philis (Antoine), coadjuteur. Aleth, 1742 290
Pierron (Nicolas), Supérieur général. Paris, 1703 11
Plagniard (Jean-Pierre) prêtre. Troyes, 1742 299
Poiret (Jean-François), prêtre. Saint-Cyr, 1756 461
Pomiers (Jean-Baptiste), prêtre. Cahors, 1744. 369
Puszinski (Georges), prêtre. Vilna, 1743 303
Rance (Charles-Claude), prêtre.Versailles,Notre-Dame, 1760 470

Reverend (Jacques), prêtre. Agen, 1736 212
Rezzasco (Raymond), prêtre. Rome, Saint-André, 1775 594
Rhodes (Pierre), prêtre. Vannes, 1740 240
Rignord (Nicolas), coadjuteur. Manosque, 1743 304
Robache (Claude), coadjuteur. Bayeux, 1742 328
Roy (Jules-César), prêtre. Bastia, 1708 52
Ruffé (André), prêtre. Paris, 1728 155
Salboing (François), prêtre. Sarlat, 1741 266
Schrotter (Pierre), prêtre. Vilna, 1743 363
Siedlecki (Stanislas), prêtre. Dantzig, 1736 208
Sliwicki (Pierre-Hyacinthe), prêtre. Varsovie, 1774 584
Sou (Paul), prêtre. Chine, Macao, 1767 557
Tarlo (Barthélemy), évêque. Lowicz, 1716 141
Testori (Jean-Joseph), prêtre. Paris, Saint-Lazare, 1785 609
Torti (Joseph), prêtre. Guisona, 1756 468
Treilhe (Nicolas), prêtre. Saint Cyr, 1724 153
Triquet (Ignace), clerc. Poitiers, 1740 358
Vieillescases (Guillaume), prêtre. Paris Bons-Enfants, 1740 251
Viganego(JacquePhilippe), prêtre. Avignon, 1743 347
Viviand (Jean-Claude), prêtre. Sedan, 1743 364
Watel (François), Supérieur général. Paris, 1710 351
Wlodarski (Jacques), prêtre. Cracovie, Stradom, 1777 601
Wueiss (Pierre), prêtre. Vaesovie, 1708 50

II. - BIENFAITEURS

Alberoni (Le cardinal), Plaisance 184
Alzoni (Charles), de Naples 477
Baly (François). chanoine de Casale 54
Barbosa (M.), à Lisbonne 622
Bartolelli (comtesse), à Bologne 620
Batistelli, évêque de Foligno 186
Beaumont (Mgr de), évêque de Saintes 391
Bellincini, évêque de Reggio 54
Benoît XIII, pape 385
Benoit XIV, pape 385
Bernis (le cardinal de), archevêque d'Albi 621
Berzecki (Mgr Antoine), Pologne 622
Bossuet, évêque de Meaux 53
Besombes (Mgr de), à Cahors 622
Bouget (Mgr), clerc national français, à Rome 622
Branicki, sénateur de Pologne 477
Calvet, prêtre, à Figeac 390
Castro (Rosa-Maria de), comtesse de Lemos (Espagne) 480
Cenci (le cardinal), évêque de Fermo 54
Clément XI, pape 27
Clément XIV, pape 619
Colbert de Villacerf, évêque de Toulouse 55
Come III, grand-duc de Toscane 55
Domingo y Borja (l'abbé), de Barbastro 620
Dumont (Jean), vicaire général de Bayeux 622
De Gesvres (le cardinal) 392

De Giovenazzo (le duc), à Naples 392
Innocent XII, pape 27
Jean V, roi de Portugal 475
Maillot (le prélat), au Palatinat 622
Maintenon (Mme de), Saint-Cyr 184
Malossi, chanoine de Crémone 28
Malvezzi (le cardinal), archevêque de Bologne 619
Marie-Thérèse d'Autriche 478
Mazars, prêtre, à Figeac 386
De Mos (le marquis), à Casale 389
Murard (de), prieur de Mornant 184
Ottoboni (le cardinal) 28
Paulucci (le cardinal) 184
Plater (le comte Louis), en Pologne 621
Polignac (le cardinal de), à Paris 389
Potocki, prince polonais 477
Poipe de Vertrieu (Mgr de la), évêque de Poitiers 54
Rabi, vicaire général de Toulouse 55
De Riencourt, vicaire général d'Amiens 28
De Rochechouart de Chandenier (Claude-Charles) 53
Roquemondt (l'abbé de), à Mornant 184
Saint-Bazile (Mme de), à Soissons 478
Saint-Élie (duchesse de), Naples 479
Sangusko (Le prince), en Lithuanie 477
Sastre y Palon, archidiacre de Majorque 386
Sierakowski, archevêque de Léopol 622
Serre (de la), vicaire général d'Agen 390
Teste, préfet apostolique, île de France 622
Turska (Mme Françoise), Pologne 622
Victor-Amédée III, roi de Sardaigne 620
Vielpolska (La comtesse d'Arquian) 184
Vyzycki (Mgr), archevêque de Léopol 476

III - ÉTABLISSEMENTS

Albi, France (1774) 627
Alep, Syrie (1783) 642
Angoulême, France (1704) 56
Antoura, Syrie (1784) 644
Arles, France (1752) 492
Avignon (1705) 59
Barbastro, Espagne (1759) 502
Barcelone, Espagne (1704) 58
Bologne, Italie (1773) 626
Bourbon (île), (1712) 187
Bourg-en-Bresse, France (1708) 65
Bourges, voy. *Fontgombault* 199
Brzozow, Pologne (1845) 401
Buglose (N.-D.-de-) (1706) 61
Cambrai, France (1772) 624
Casale, Italie (1706) 83
Chartres, petit séminaire, France (1719) 196
Chine, voy. *Pékin* 638

Constantinople, Turquie (1782) 634
Crémone, Italie (1702) 31
Damas, Syrie (l784) 644
Dantzik, Saint-Adalbert (1703) 188
Épine (Notre-Dame-de-l'), France (1725) 200
Evora, Portugal (1779) 630
Fermo, ltalie (1704) 57
Figeac, France (1736) 394
Florence, Italie (l703) 55
Fontgombault, France (l723) 199
Forli, Italie (1709) 69
Girginti, Sicile (1753) 496
Glowow, Pologne (1762) 507
Gnesen, Pologne (1718) 194
Goa, Inde (1780) 631
Guimaraens, Portugal (1751) 484
Guisona, Espagne (1751). 491
Heidelberg, Palatinat (1781) 632
Horodenka, Pologne (1743) 400
Ile-de-France ou Maurice (1722) 198
Illukstza, Pologne (1787). 647
Kraslaw, Pologne (1755). 496
Krasnostaw, Pologne (1740). 399
La Rochelle (1762). 623
Lecce, Italie (1732). 203
Léopol, Pologne (1746). 402
Lisbonne, Rilhafolles, Portugal (1739). 398
Lublin, Pologne (1717). 193
Lurs, France (1753). 495
Lyskow, Pologne (1751). 490
Macao, Chine (1784). 745
Mannheim, Palatinat (1781). 633
Maurice, voy. *Ile-de-France* 198
Medniki-en-Samogitie, Pologne (1774). 628
Metz, Saint-Simon (1762). 623
Mikulienice, Pologne(1779). 630
Miranda, Portugal (1752). 493
Mlawa, Pologne (1715). 190
Mohilew, Pologne (1784). 646
Mondovi, Italie (1776). 629
Montuzet, France (1708). 64
Mornant, France (1717). 193
Nancy, France (1780). 631
Naxie, Archipel (1784). 643
Neustadt, Palatinat (vers 1781). 653
Nostra Signora della Bella, Espagne (1752). 494
Oria, Italie (1729). 200
Orsza, Pologne, voyez *Selekta.* 498
Oswiei, Pologne (1786). 647
Palma, île de Majorque, Baléares (1736). 397
Pamiers, France (1715). 190
Parme, Italie (1770). 624

Pékin, Chine (1783). 638
Pescina, Italie (1732). 393
Plaisance, Italie, collège Alberoni (1751). 486
Plock, Pologne (1717). 192
Poitiers, séminaire Saint-Charles (1710). 70
Posen, Pologne (1783). 642
Réunion (Î1e de la), voyez *Bourbon*. 187
Reus, Epagne (1758). 501
Rodez, France (1767). 624
Rome, Saint-Jean et Saint-Paul (1700). 28
Rome, Académie des nobles ecclésiastiques (1703). 481
Rome, Saint-André du Quirinal (1773). 626
Saint-Jean-de-Maurienne, France (1722). 197
Saint-Servan, France (1702). 188
Salonique, Macédoine (1783). 641
Samogitie, Pologne, voyez *Mednjkj.* 628
San Remo, Italie (1709). 70
Santorin, Archipel (1783). 641
Sarzane, Italie (1735). 204
Savone, Italie (1774). 629
Selecta ou Orsza, Pologne (1756). 498
Siematycz, Pologne (1719). 195
Smilowicz, Pologne (1747). 402
Smyrne (1787). 648
Soissons, France (1772). 625
Subiaco, Italie (1759). 503
Tirnau, Hongrie (1761). 505
Tivoli, Italie (1729). 202
Toulouse, France (1707-1752). 63, 493
Tripoli, Syrie (1784). 645
Tykocin, Pologne (1751). 491
Udine, Italie (1753). 488
Valfleury, France (1709). 67
Vannes, France (1701). 30
Varsovie, Pologne ; Enfant-Jésus (1757). 499
Versailles, Saint-Louis, France (1727). 201
Vienne, Autriche (1760). 504
Villefranche-de-Rouergue, France (1723). 199
Vincennes, France (1753). 495
Voghcra, Italic (1787). 649
Warce, Hongrie (1761). 505
Wloclawek ou Wiadislavie, Pologne (1719). 197
Worni, voyez *Meduiki*.
Zaslaw, Pologne (1748). 483
Zytomir, Pologne 1783). 643

TABLE DU TOME IV

———

PREFACE 3

IV.GÉNÉRALAT DE M. NICOLAS PIERRON (1697-1703)

M. Pierron (Nicolas), quatrième Supérieur général. Paris, 27 août 1703 11
M. Dupuich (Francois), prêtre. Richelieu, 1693. 16
M. Agostini-Cenci (Tibere), prêtre. Naples, 22 août 1694 20
M. Dubourdieu (Jean-Armand), prêtre. Paris, 15 avril 1697 21
Frère Lostalot (Jean), clerc. Paris, 14 août 1693. 24
Frère Delorme (Laetus), coadjuteur. Varsovie, 1702 26

BIENFAITEURS : Innocent XII, Clément XI, pages, 27 ; M. de Riencourt, grand Vicaire d'Amiens, 28 ; M. Malossi, chanoine de Crémone, *ibid*. ; le cardinal Ottoboni, *ibid*.

ÉTABLISSEMENTS et noms des Supérieurs : 75. Rome, Saint-Jean et Saint-Paul (1700), 28. – 76. Vannes (1701), 30. – 77. Crémone (1702), 31.

V. - GÉNERALAT DE M. FRANCOIS WATEL (1703-1710)

M. Watel (François), cinquième Supérieur général. Paris 1710. 35
M. Durand (Antoine). Voyez tome II, 389.
M. de La Salle (Claude). Voyez tome II, 463.
M. Laurence (Yves). Alger, 11 mars 1705 38
M. de Monteils (Augustin). Varsovie, 14 septembre 1707 46
M. Bessière (Gabriel). Paris, août 1708 49
M. Wueiss (Pierre-Stanislas). Varsovie, 3 août 1708 50
M. Roy (Jules-César). Bastia, 12 août 1708 52

BIENFAITEURS : Claude-Charles de Rochechouart de Chandenier, abbé de Moutier-Saint-Jean ; Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Meaux ; le chanoine François Baly, de Casale-Monferrato ; Mgr de la Poipe de Vertrieu, évêque de Poitiers ; le Cardinal Cenci, évêque de Fermo ; Mgr Bellincini, évêque de Reggio d'Émilie ; S. A. Côme III, grand duc de Toscane ; Mgr Colbert de Willacerf, archevêque de Toulouse et M. Rabi, son vicaire général 53

ÉTABLISSEMENTS et noms des Supérieurs : 78. Florence (1703), 55. – 79. Angoulême (1704), 56. - 80. Fermo (1704), 57- 81. Barcelone (1704), 58. - 82. Avignon (1705), 59. - 83. Casale (1706), 6o. - 84. Notre-Dame-de-Buglose (1706), 61. - 85. Toulouse (1707), 63.- 86. Montuzet (1708), 64. - 87. Bourg-en-Bresse (1708), 65 - 88. Valfleury (1709), 67. - 89. Forli (1709), 69 - 90. San Remo (1709), 70. - 91. Poitiers, séminaire Saint-Charles (1710), 70.

VI. - GÉNERALAT DE M. JEAN BONNET (1711-1735)

M. Bonnet (Jean), sixième Supérieur général. Paris, 3 septembre 1735 75
M. Godquin (Paul). Varsovie, avril 1712 117
Frère Chollier (Pierre), coadjuteur. Paris, 6 novembre 1713 128
M. Anselme (Jean-Baptiste). Rome, 19 janvier 1714 129
Mgr Tarlo (Barthélemy), évêque de Posen. Lowicz, 1716 141
M. Faure (Maurice). Paris, 1er août 1720 146
M. Marsolet (Leonor). Arras, 3 août 1718 149

M. Fabri (Antoine). Varsovie, 21 décembre 1723 149
M. Treilhe (Nicolas). Saint-Cyr, 1724 153
M. Ruffé (André). Paris, 2 mars 1728 155
M. Mourguel (Claude). Paris, 29 juin 1728 157
M. Abot (René). Ile Bourbon, 18 avril 1730 158
M. Michel (Claude-Francois). Bordeaux, 11 décembre 1730 172
M. Appiani (Louis-Antoine). Macao, 29 août 1732 173
M. Batault (Jean), Alger, 26 janvier 1735 178

BIENFAITEURS : Mme de Maintenon, à Saint-Cyr ; le cardinal Palucci à Forli et à Rome ; M. de Murard, prieur de Mornant et M. l'abbé de Roquemont , le cardinal Jules Alberoni, à Plaisance ; Mgr Batistelli, évêque de Foligno ; Mme la comtesse d'Arquian Wielopolska 184

ÉTABLISSEMENT et noms des Supérieurs : 92. Ile Bourbon ou de la Réunion (1712), 187. - 92. Saint-Servan, à Saint-Malo(1712), 188. - 94. Dantzig, Saint-Aldabert (1713), 188. - 95. Pamiers (1715), 190. - 96. Mlava (1715), 190. - 97. Plock, (1717), 192. -98. Mornant (1717), 193. - 99. Lublin (1717), 193. - 100. Gnesen (1718), 194. – 101. Siematycz (1719), 195. - 102. Chartres, petit séminaire (1729), 196. - 203. Wloclawek ou Wladislavie (1719), 197. - 103 bis. Saint-Jean-de-Maurienne (1720), 197. – 104 ; Ile de France ou Maurice (1822), 198. – 105. Villefranche-de-Rouergue (1723), 199. 106. Bourges ; Fontgombault (l723), 199. - 107. Notre-Dame de l'Epine (1725), 200. - 108. Versailles, Saint-Louis (1727), 201. – 109. Tivoli (1729), 202. - 110. Oria (1729), 202. - 111. Lecce (1732), 203. - 112. Sarzane (1735), 204.

VII. - GÉNÉRALAT DE M. JEAN COUTY (1736-1746)

M. Couty (Jean), septième Supérieur général. Paris, 4 août 1746. 207
M. Siedlecki (Stanislas). Dantzig, 4 septembre 1736 208
M. Mancamp (Jean-Joseph). Paris, Invalides, 8 septembre 1736 210
Ni. Révérend (Jacques). Agen, 26 novembre 1736 212
M. Duchesne (Lambert). Alger, décembre 1736 216
M. Bigos (Joseph). Amiens, 27 septembre 1737 224
M. Didier (Jean-Baptiste). Saint-Cyr, 23 novembre 1737 227
M. de la Ville (Antoine). Le Mans, 10 février 1739 229
M. Bernard (Benoit). Béziers, 27 juillet 1739 234
M. Giannini (Thomas). Rome, 15 décembre 1739 239
M. Rhodes (Pierre). Vannes, 14 mai 1740 240
Frère Feger (Jacques), coadjuteur. Ile Maurice, 10 février 1739 244
Frère Delaune (Jean-Baptiste), coadjuteur. Paris, Saint-Lazare, 8 juillet 1740 245
M. Vieillecases (Guillaume). Paris, Bons-Enfants, 16 juillet 1740 251
M. Faroux (Pierre). Alger, 15 juillet 1740 257
M. Gros (Amé). Paris, Saint-Lazare, 21 janvier 1742 261
M. Salbaing (Francois). Sarlat, 8 juin 1741 266
M. Jouvenon (Charles). Rochefort-sur-Mer, 6 juillet 1741 268
M. Brossier (Jean-Baptiste). Chartres, grand séminaire, 13 août 1741 271
M Marc (François-Laurent). Notre-Dame de la Délivrance, 20 septembre 1742 276
M. De Negri (Etienne). Gênes, 12 octobre 1711 277
M. Farjat (Jean- Baptiste). Béziers, Lyon, 23 novembre 1741 278
Frère de Betté (Philippe-Emmanuel), coadjuteur. Baircelone, 4 janvier 1742 284
Frère Philis (Antoine), coadjuteur. Alzeth, 11 janvier 1742 290

M. Dérupé (Raymond). Bordeaux, 10 octobre 1743 292
Frère Chauveau (Alexandre), coadjuteur. Angoulême, 12 février 1742 293
Frère Fresnay (Jean) coadjuteur. Londres ; Paris, Invalides, 26 mars 1742 294
M. Hourdel (François). Versailles, Notre-Dame, 10 avril 1742 297
Frère Godart (Jean-Baptiste), coadjuteur. Sens, Rupcouvert, 12 avril 1742 298
M. Plagniard (Jean-Pierre). Troyes, 20 août 1742 299
M. Delsaux (Pierre). Toul, 24 septembre 1742 301
M. Puszinski (Georges). Vilna, 8 février 1743 303
Frère Rignord (Nicolas), coadjuteur. Manosque, 10 février 1743. 304
Frère Mance (Iean-Baptiste), coadjuteur. Paris, Saint-Lazare, 28 mars 1742 306
M. Cuttica (Vincent). Naples, 16 octobre 1742 311
M. Dechepy (Francois). Notre-Dame de l'Epine, 6 septembre 1742. 325
Frère Robache (Claude), coadjuteur. Bayeux, 22 février 1742 328
Mgr Mullener (Jean), évêque, vicaire apostolique. Chine, 17 décembre 1742. 328
M. Joffreu (Joseph). Lisbonne, 18 janvier 1743 343
M. Bocca (Nicolas-Antoine). Rome, SS. Jean et Paul, 16 février 346
M. Viganego (Jacques-Philippe). Avignon, 6 mars 1743 347
M. Métreau (Christophe). Saintes, prieuré de Coudres, 3 octobre 1743. 354
M. Fournier (Francois). Saint-Cyr,19 février 1743 357
Frère Triquet (Ignace), clerc. Poitiers, petit séminaire, 7 décembre 1740 358
M. Busca (Jean-Pierre). Crémone, 8 février 1743 360
M. Schrotter (Pierre-Paul). Vilna, 20 avril 363
M. Fohanno (Joseph). Dijon, 15 janvier 1744 363
M. Viviand (Jean-Claude). Sedan, 2 août 1743 364
M. Kochanowski (Casimir). Premislie, 7 février 1744 366
M. Hesnard (Abraham). Fontenay-le-Comte, 19 février 1744 367
M. Pomiers (Jean-Baptiste). Cahors, 23 février 1744 369
M. Coppier (Pierre). Tours, grand séminaire, 29 septembre 1744 372
M. Ferrari (Polycarpe). Carale, 5 décembre 1744 373
M. Malric (Nicolas). Fontgombault, 22 juillet 1744 375
M. Pedrini (Antoine). Chine, 10 décembre 1746 376

BIENFAITEURS : Les papes Benoît XIII, Clément XII et Benoit XIV, 385. - M. Sastre y Palon, archidiacre à Marjoque, 386. - M. Alexis Mazars, prêtre à Figeac, 386. - M. le cardinal de Polignac, à Paris, 389. - M. le marquis de Mos à Casale, 389. - M. de la Serre, vicaire général de Mgr d'Agen, 390. - M. Pierre Calvet, prêtre, à Figeac, 390. - Mgr de Beaumont, évêque de Saintes, 391. - S. Em. le cardinal de Gesvres, 392. - Le duc de Giovenazzo, à Naples, 439.

ÉTABLISSEMENTS et noms des Supérieurs : 112 bis, Pescina, Italie (1732), 393. - 113. Figeac (1736), 394. - 114- Palma, Île de Majorque (1736, 397. - 115. Lisbonne, Rilhafolles (1739), 398. - 116. Krasnostaw (1740), 399. - 117, Horodenka (1743), 400. - 118. Brzozow (1745), 401. - 119. Leopol (1746), 402. - 120. Smilowicz (1747), 402. - 121. Bari (1746), 403.

VIII. - GÉNÉRALAT DE M. LOUIS DEBRAS (1747-1762).

M. Debras (Louis), huitième Supérieur général. Paris, 21 août 1761 407
M. Vachetta (Ch.-Antoine). Turin, 24 janvier 1741 417
M. Mauriol (Raymond), Buglose, 4 avril 1747 421
M. Lavagna (Philippe-Marie). San Remo, 9 février 1748 427
M. Maineri (Jacques). Naples, Vergini, 28 août 1751 429
M. Dupré (Louis). Amiens, 8 octobre 1752 432

M. Soardi (Victor-Amédée). Avignon, 29 octobre 1752 434
M. Philippi (François). Florence, 19 mars 1751 437
M. Bœdeker (Bernard). Gnesen, 30 mars 1753 447
M. Castromedani (Jean-Baptiste). Reggio, 23 août 1755 450
M. Aumont (Jean). Bayeux, 5 décembre 1755 452
M. Périquet (Edmé). Pairis, 18 août 1755 454
M. Germano (Jean-Baptiste).Turin, 25 janvier 1756 457
M. Bouilly (Pierre). Valfleury, 15 février 1756 458
M. Poiret (Jean-Francois). Saint-Cyr, 9 mars 1756 461
M. Nobré. Lisbonne, 22 septembre 1757 463
M. Calmet (François). Villefranche, 12 janvier 1758 466
M. Torti (Joseph). Guisona, 22 décembre 1759 468
M. Rance (Jean-Claude). Versailles, Notre-Dame, 1760 470
M. Gloczewski (Jacques). Vladislavie, 8 juin 1761 471

BIENFAITEURS : Le roi Jean V de Portugal, 475 ; Mgr Nicolas Wizicki, archevêque de Léopol, 476 ; lu prince Sangusko, de Lithuanie, 477 ; M. Charles Alzoni, de Naples, 477 ; le comte Branicki, de Pologne, 477 ; Mme de Saint-Bazile, de l'abbaye de Notre-Dame-de-Braine, 478 ; la duchesse de Saint-Elie, à Naples, 479 ; Mme de Castro, comtesse de Lemos, en Espagne, 480.

ETABLISSEMENTS et noms des Supérieurs : 122. Rome, Académie des Nobles ecclésiastiques (1703), 481. - 123. Zaslaw (1748), 483. - 124. Guimaraens, Portugal (1741), 484. - 125. Plaisance (1751), 486. – 126. (Udine, Italie (1753), 448. - 127, Lyskow (1751), 490. – 128. Guisona, Espagne (1751), 491.Tykocin (1751), 491. - 130 Arles (1752), 492. - 131. Miranda, Espagne (1752), 493. - 132. Toulouse, séminaire (1752), 493. - 133. Nostra Signora della Bella, Espagne (1752), 494. - 134. Lurs, France (1753), 495. - 135. Vincennes, France (1753), 495. - 136. Girginti (1753), 496. - 137. Kraslaw (1755), 496. - Orsza, Pologne (1756), 498. - Varsovie, Enfant-Jésus (1757), 499. - 140. Reus, Espagne (1758), 501. - 141. Barbastro (1759), 502. - 142. Subiaco, Italie (1759), 503. - 143. Vienne, Autriche (1761), 504. - 144, Tirnau, Hongrie (1761), 505. - 145- Warcz ou Vac, Hongrie (1761), 505. -146. Glowow (1762), 507.

IX. – GENERALAT DE M. ANTOINE JACQUIER (1762-1787)

M. Jacquier (Antoine), neuvième Supérieur général. Paris, 6 novembre 1787 511
M. Perkowski (Simon). Culm, 13 septembre 1763 518
M. Arietti (Jean-Dominique). Ile Maurice, 22 juillet 1748 520
M. Igou (Gabriel). Ile Maurice, 2 avril 1764 520
M. Buzani (Joseph). Pérouse, 20 juin 1765 527
M. Goiselle (Théodore), vicaire apostolique d'Alger, 27 septembre 1765 529
M. Macé (Charles). La Rochelle, 10 décembre 1768 541
M. Baudoin (Gabriel-Pierre). Varsovie, Enfant-Jésus, 10 février 1768 546
M. Sou (Paul). Macao, Chine, 1767 557
M. Melwenski (Jean). Léopol, 8 septembre 1773 563
M. Bossu (Arnoult), vicaire apostolique, à Alger, 11 décembre 1774 565
M. Sliwicki (Pierre-Hyacinthe). Varsovie, 5 mai 1774 584
M. Rezzasco (Raymond). Rome, Saint-André, 3 avril 1775. 574
M. Wlodarski (Jacques). Cracovie, Stradom, 13 mai 1777 601
M. Chalamel (Jean). Paris, Saint-I.azare, 7 avril 1778 604
M. Leroy (Philippe-Joseph). Cambrai, 25 janvier 1780 605
M. Testory (Jean-Joseph). Paris, Saint-Lazare, 23 juillet 1785 609

M. Brocquevielle (Honoré-Nicolas). Versailles, Notre-Dame, 31 mai 1785 611
M. Davelu (Jacques). Paris, Saint-Lazare, 8 janvier 1786 613
M. Matyaskiewicz (Christophe). Léopol, 7 avril 1787. - 615
M. Holleville (Antoîne). Paris, Saint-Lazare, 1787 617

BIENFAITEURS : S. S. le pape Clément XIV (1774), 619 ; S. Em. le cardinal Malvezzi, archevêque de Bologne (1773), 619 ; la comtesse Domitilla Bartolelli, à Bologne (1737) ; M. Domingo y Borja, à Notre-Dame-de-la-Bella, Espagne (1718), 620 ; S. M. le roi Victor-Amédée III, roi de Sardaigne (1776), 620 ; S- Em- le cardinal de Bernis, archevêque d'Albi (1775), 621 ; le comte Louis Plater (1779), 621 ; le prélat Maillot (1787), 621 ; Mgr Bouget, prélat ; M. Dumont, vicaire général de Bayeux ; M. Barbosa, de Lisbonne ; M. Teste, île de France; Mme Turska ; Mgr Sierakowski, archevêque de l,éopol ; M. Ant. Berzecki ; M. de Besombes, à Cahors 622

ÉTABLISSEMENTS et noms des Supérieurs : 147- Metz, Saint-Simon (1762), 623. - 148, La Rochelle, France (1762), 623. - - 149. Rodez, France (1767), 624. - 150. Parme, Italie (1770), 624. - 151. Cambrai, France (1772), 624. - 152. Soissons, France (1772), 625. - 153. Bologne, Italie (1773), 626. - 154. Rome, Saint-Andrédu-Quirinal (1773), 626. — 155. Albi, France (1774), 627. - 156. Medniki en Samogitie, Pologne russe (1774), 628. — 157- Savone, Italie (1774), 629. - 158. Mondovi, Italie (1776), 629. - 159. Mikulienice, Pologne, (1779), 630. - 160. Evora, Portugal (1779), 630. - 161. Nancy, France (1780), 631. — 162. Goa, Indes (1780), 631. - 163. Heidelberg, Palatinat (1781), 632. — 164 - Manheim, Palatinat (1781), 633 – 165. Neustadt, Palatinat (vers 1781), 633. - 166. Constantinople et le Levant (1782), 634. 167. Pékin, Chine (1783), 638. - 168. Macédoine (1783), 641. - 169. Santorin, île de l'Archipel (1783), 641. - 170. Alep, Syrie (1783), 642. - 171. Posen, Pologne prussienne (1783), 642. - 172. Zytomir, Pologne russe (1783), 643. 173. Naxis, île (1784), 643. – 174. Antoura, Syrie (1784), 644. - 175. Damas, Syrie (1784), 644. – 176. Tripoli, Syrie (1784), 645. – 177. Macao, Chine (1784), 645. – 178. Mohilew, Lithuanie (1784), 646. – 179. Oswiei, Russie blanche (1786), 647. – 180. Illukstza, Courlande (1787), 647. – 181. Smyrne, Asie (1787), 648. – 182. Voghera, Italie (1787), 649.

Table alphabétique du tome IV 651
Table générale du tome IV 657

FIN DU TOME IV

Scanné en février – mars 2005 par Claudine LAUTISSIER